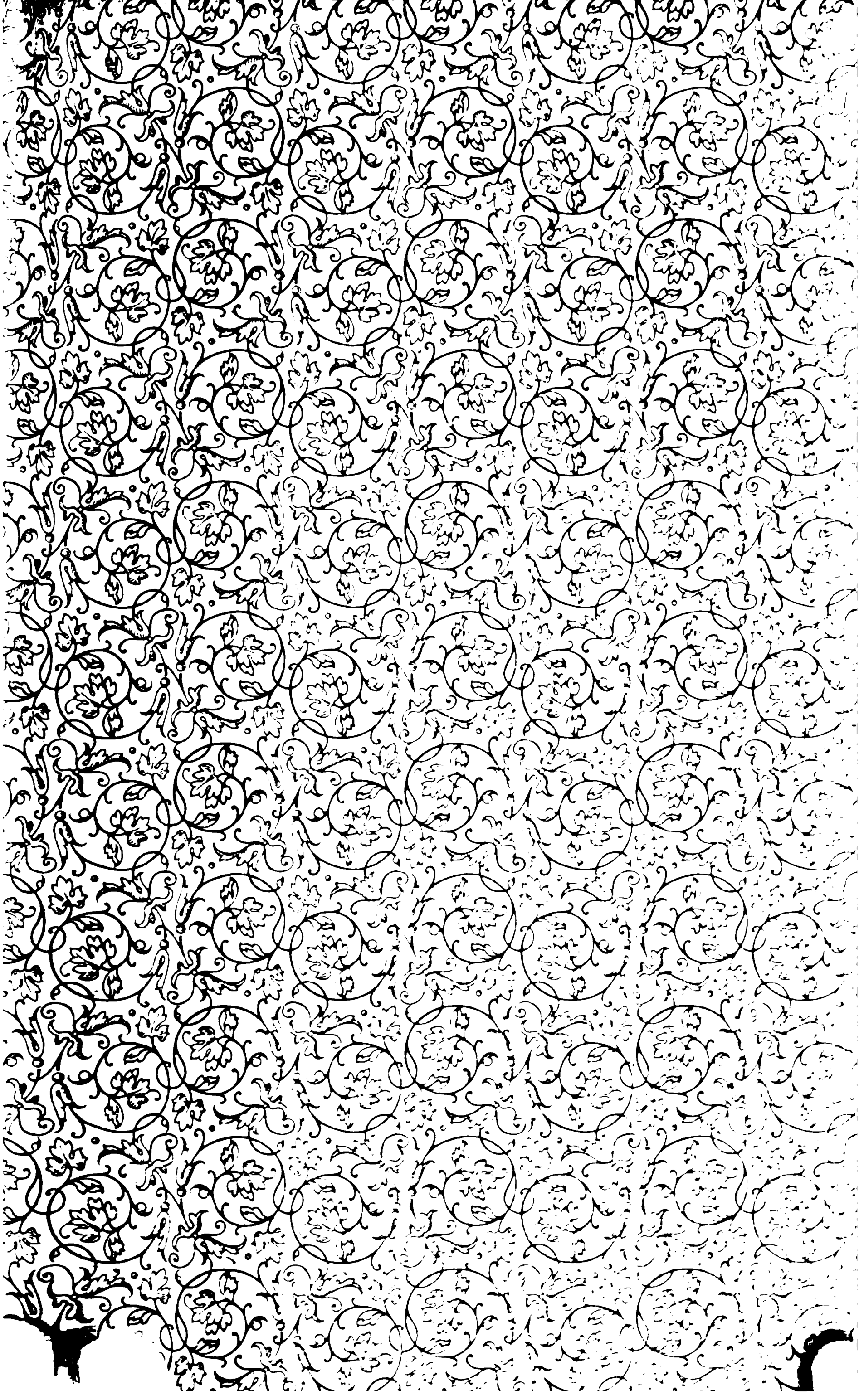






JOURNAL ASIATIQUE.

QUATRIÈME SÉRIE.

TOME IV.

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES,

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX;

RÉDIGÉ PAR MM.

BIANCHI, ÉD. BIOT, BOTTA, BURNOUF, CAUSSIN DE PERCEVAL, D'ECKSTEIN,
DUBEUX, FRESNEL, GARCIN DE TASSY, GRANGERET DE LAGRANGE,
DE HAMMER PURGSTALL, AMÉDÉE JAUBERT, STAN. JULIEN,
MAC GUCKIN DE SLANE, J. MOHL,
S. MUNK, REINAUD, DE SCHLEGEL, L. AM. SÉDILLOT,
ET AUTRES SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

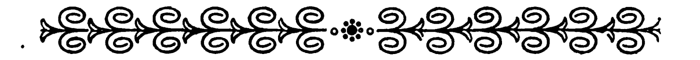
ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

QUATRIÈME SÉRIE.

TOME IV.



PARIS.
IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU ROI
A L'IMPRIMERIE ROYALE.
M DCCC XLIV.



JOURNAL ASIATIQUE.

JUILLET 1844.

PROCÈS-VERBAL

De la séance générale de la Société asiatique
du 10 juillet 1844.

La séance est ouverte sous la présidence de M. le chevalier Amédée JAUBERT, Pair de France, président de la Société.

Le procès-verbal de la séance du 30 mai 1843 est lu; la rédaction en est adoptée.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société :

MM. STEINER (Louis), à Genève;
MARGOSSIAN, à Londres;
GRAF (Charles-Henri), licencié en théologie à Paris.

Les ouvrages suivants sont offerts à la Société :

Par M. MARCEL. *Tableau général des monnaies ayant cours en Algérie*. Paris, 1844, in-4°.

Par M. Thornton. *History of China, from the earliest records*. Londres, 1844, in-8°. Tom. I.

Par M. Jaubert. *Grammaire et dictionnaire abrégés de la langue berbère*, par feu Venture de Paradis, revus et publiés par M. Am. Jaubert. Paris, 1844, in-4°.

Par M. Cureton. *Tanchumi Hierosolymitani commentarius arabicus in Lamentationes*. Londini, 1843, in-8°.

Par le Dr Thom. *Chinese and english Vocabulary*. Canton, 1843, in-8°. Part. I.

Par M. A. Krafft. *Armenische Münzen der rupenischen Dynastie in Cilicien*. Vienne, 1843, in-8°. (Tiré des Annales de Vienne.)

Par M. Jost. *Les tigres et la jeune Indienne;* nouvelle. Paris, 1844, in-8°.

Par M. Dorn. *Beiträge zur Geschichte von Georgien;* n° 1. Saint-Pétersbourg, 1843, in-4°. (Extrait des Mémoires de l'Académie.)

Beiträge zur Geschichte der Chasaren. Saint-Pétersbourg, 1844, in-4°. (Extrait des Mémoires de l'Académie.)

Par M. Jomard. *Extrait d'une lettre de M. Fresnel à M. Jomard, sur certains quadrupèdes réputés fabuleux*. Paris, 1844, in-8°. (Extrait du Journal asiatique.)

Par M. Garcin de Tassy. *Observations sur le* Chapitre inconnu du Coran, *publié par M. Garcin de Tassy*. Paris, 1844, in-8°. (Extrait du Journal asiatique.)

Par M. Defrémery. *Histoire des sultans Ghourides*, extraite de Mirkhond. Paris, 1844, in-8°. (Extrait du Journal asiatique.)

Par l'Imprimerie royale. *Journal des Savants*. Numéro de juin 1844, in-4°.

Par les Éditeurs. *Luboslovié*, ou *L'amour de la littérature*, journal publié à Smyrne, en serbe; 1844, in-4°.

El Novelero, journal quotidien publié à Madrid; in-fol.

El Historiador, journal du soir publié à Madrid; in fol.

M. Burnouf présente au Conseil les 39 premières feuilles de son *Introduction à l'histoire du Buddhisme indien*; in-4°.

M. Bianchi présente les 30 premières feuilles du second volume de la deuxième édition de son *Dictionnaire français-turc*; in-8°.

Il est donné lecture du Rapport de M. Mohl, secrétaire-adjoint de la Société, sur les travaux du Conseil pendant l'année qui vient de s'écouler. (Voir ci-dessous, pag. 12.)

M. Reinaud fait, au nom de la Commission des censeurs, un rapport sur les comptes de l'année dernière. La Commission approuve les comptes et vote des remercîments au trésorier et à la Commission des fonds.

M. Reinaud lit une Notice sur les relations des

voyageurs arabes dans l'Inde et en Chine publiées par Renaudot.

L'heure avancée ne permet pas d'entendre la lecture d'un Extrait du *Hadaïk al-Balaghet*, par M. Garcin de Tassy.

On procède, conformément au règlement, au remplacement des membres sortants du Conseil, et le dépouillement du scrutin donne les nominations suivantes :

Président : M. Amédée Jaubert.

Vice-présidents : MM. le comte de Lasteyrie et Caussin de Perceval.

Secrétaire : M. Eugène Burnouf.

Secrétaire-adjoint : M. Mohl.

Trésorier : M. F. Lajard.

Membres composant la Commission des fonds : MM. Eyriès, Mohl et Landresse.

Membres du Conseil : MM. Régnier, Eichhoff, Troyer, Noël Desvergers, Biot, A. de Longpérier, l'abbé de Labouderie, Dulaurier.

Bibliothécaire : M. Kazimirski de Biberstein.

Censeurs : MM. Eyriès, Reinaud.

La séance est levée à trois heures.

Pour copie conforme :

Eug. BURNOUF,
Secrétaire.

TABLEAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

CONFORMÉMENT AUX NOMINATIONS FAITES DANS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 JUILLET 1844.

PROTECTEUR.

S. M. LOUIS-PHILIPPE,
ROI DES FRANÇAIS.

PRÉSIDENT.

M. Amédée Jaubert.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. le comte de Lasteyrie.
Caussin de Perceval.

SECRÉTAIRE.

M. Eugène Burnouf.

SECRÉTAIRE-ADJOINT.

M. Mohl.

TRÉSORIER.

M. F. Lajard.

COMMISSION DES FONDS.

MM. EYRIÈS.
MOHL.
LANDRESSE.

MEMBRES DU CONSEIL.

MM. DUBEUX.
GARCIN DE TASSY.
Stanislas JULIEN.
REINAUD.
FAURIEL.
BIANCHI.
HASE.
LANGLOIS.
GRANGERET DE LAGRANGE.
Le baron DE SLANE.
MARCEL.
BAZIN.
L'abbé BARGÈS.
DEFRÉMERY.
RÉGNIER.
EICHHOFF.
TROYER.
Noël DESVERGERS.
BIOT.
LONGPÉRIER.
l'abbé DE LABOUDERIE.
DULAURIER.

CENSEURS.

MM. Reinaud.
Bianchi.

BIBLIOTHÉCAIRE.

M. Kazimirski de Biberstein.

AGENT DE LA SOCIÉTÉ.

Madame veuve Cassin, au local de la Société, rue Taranne, n° 12.

N. B. Les séances de la Société ont lieu le second vendredi de chaque mois, à sept heures et demie du soir, rue Taranne, n° 12.

RAPPORT

Sur les travaux du Conseil pendant l'année 1843-1844, fait à la séance générale de la Société, le 10 juillet 1844, par M. Jules Mohl.

Messieurs,

L'année qui vient de s'écouler a été heureuse pour la Société asiatique, car elle a été marquée par ce progrès lent, mais constant, auquel peut s'attendre et que doit désirer une institution dont l'objet est de favoriser des études sérieuses. Comme tout y est volontaire et qu'aucun intérêt étranger à la science ne s'y rattache, l'adhésion de nouveaux membres, l'importance croissante de leurs travaux et l'extension de nos relations sont autant de preuves que la Société atteint son but et que son existence se fortifie.

Vous avez commencé l'année dernière une nouvelle série du Journal, dans laquelle tous ceux qui s'occupent des langues et de l'histoire de l'Orient auront trouvé des matériaux importants et des recherches neuves sur presque toutes les parties de l'Asie; tels sont les mémoires de M. Biot sur les mœurs des anciens Chinois et sur le cours du fleuve Jaune l'autobiographie d'Ibn-Khaldoun, traduite

par M. de Slane; les études de M. de Saulcy sur les inscriptions puniques; l'histoire des Ghourides tirée de Mirkhond par M. Defrémery; la biographie de Sadi et le nouveau chapitre du Koran publiés par M. Garcin de Tassy; les recherches de M. Worms sur la propriété territoriale chez les peuples musulmans; celles de M. Caussin de Perceval sur le calendrier des Arabes; les détails donnés par MM. A. Perron, Dantan et Bianchi sur les ouvrages imprimés au Caire, et d'autres travaux que je ne puis énumérer complétement. Mais ce qui prouve mieux encore l'utilité réelle de ce centre d'études orientales, c'est l'influence qu'exerce sur le zèle des Français établis en Orient la certitude que leurs découvertes obtiendront par vous une publicité prompte et bienveillante. Je ne parlerai pas ici des magnifiques résultats que M. Botta a obtenus, et sur lesquels je dois revenir plus tard; mais je saisis cette occasion pour vous donner quelques détails sur un autre exemple du zèle que provoque l'existence de votre Société.

Au commencement de l'année dernière arriva chez M. Fresnel, agent consulaire à Djiddah, M. Arnaud, pharmacien français, qui avait longtemps résidé dans le Yémen. Il apportait des notes sur la géographie de ce pays; mais M. Fresnel lui dit que ce que vous désiriez avant tout c'était un corps d'inscriptions himyarites. L'enthousiame de M. Fresnel gagna M. Arnaud, qui déclara que nul autre que lui ne pouvait pénétrer dans l'intérieur

du Yémen et que nous aurions les inscriptions qui s'y trouvent. Il repartit, arriva à Sanna, et put, grâce à l'amitié qu'avaient pour lui les chefs du pays, se rendre à Mareb, l'ancienne capitale du midi de l'Arabie, célèbre par la rupture de sa digue. Il y retrouva le reste de cette digue et les ruines de quelques grands monuments auxquels les Arabes donnent les noms du Harem et des Colonnes de Balkis, reine de Saba, et il y copia soixante inscriptions himyarites, c'est-à-dire six fois autant qu'on en possédait jusqu'à présent. Mais un affreux malheur le frappa au milieu de ses travaux; il était obligé de coucher parmi les ruines et sans abri, et un matin il se reveilla aveugle. Il se fit conduire à Aden et de là à Djiddah chez M. Fresnel. J'ai le bonheur de pouvoir annoncer que, d'après des lettres reçues il y a seulement deux jours, sa vue commençait à se rétablir, et qu'il était prêt à continuer son voyage si le gouvernement français voulait l'y aider. Les inscriptions qu'il a copiées sont arrivées à Paris, et votre conseil s'occupe de la gravure d'un caractère himyarite, qui nous mettra en état de les publier dans un des prochains numéros de votre Journal.

Je pourrais citer d'autres preuves de l'ardeur provoquée par le désir de partager vos travaux, si je ne craignais pas d'abuser de vos moments; mais vous pouvez être assurés que votre exemple exerce une influence légitime et que, dans toutes les par-

ties de l'Orient, des hommes, dont vous ne connaissez pas encore les noms, travaillent à mériter votre suffrage.

L'année dont je retrace les événements ne laisserait aucun regret à la Société, si elle n'avait amené de grandes pertes par la mort de MM. Wejers et Élout, membres étrangers, et de MM. Feuillet et Burnouf, membres du Conseil. M. Wejers, conservateur de la bibliothèque de Leide, appartenait à cette belle école hollandaise qui a, de tout temps, appliqué les méthodes de l'érudition classique à la littérature orientale. Il a été enlevé au milieu de travaux nombreux, dont la plupart sont restés incomplets, et sa mort laissera des regrets universels à cause de la complaisance inépuisable avec laquelle il mettait à la disposition des savants les trésors de la bibliothèque qu'il dirigeait. M. Élout avait passé sa vie dans l'administration de l'Inde hollandaise, où il parvint aux plus hautes charges. Sa grammaire et son dictionnaire malais resteront comme des témoignages honorables de son zèle et de l'intelligence avec laquelle il savait allier les travaux du gouvernement avec ceux de la science. M. Feuillet, conservateur de la bibliothèque de l'Institut, était un de ces esprits cultivés qui suivent avec curiosité toutes les routes que s'ouvre la science, et, lorsque M. Rémusat fit revivre en France l'étude du chinois, M. Feuillet fut un de ses premiers auditeurs. Il n'a jamais rien publié sur la littérature chinoise, car,

avec cette modestie que l'on admirait en lui, il aimait mieux encourager les autres et jouir de leurs travaux, que de se mettre lui-même en évidence. Il a appartenu à la Société et à son Conseil depuis la fondation, et est resté jusqu'à sa mort membre de votre commission des fonds, qui à les plus grandes obligations à l'esprit d'ordre et à l'exactitude qu'il mettait dans l'accomplissement de tous les devoirs dont il se chargeait. M. Burnouf était aussi un des fondateurs de la Société, aux progrès de laquelle il n'a pas cessé de prendre le plus vif intérêt. La connaissance profonde qu'il avait acquise des langues classiques l'avait conduit à remonter au sanscrit, afin de pouvoir suivre tout le cours du développement de cette famille de langues, et il nous a donné une preuve des progrès qu'il avait faits dans cette étude par la traduction latine du Yadjna-datta, insérée dans l'édition de ce poëme que M. Chézy a publiée au frais de la Société asiatique. Après le décès de M. Feuillet, il consentit à lui succéder comme membre de la commission des fonds; mais une mort presque subite nous priva de son secours peu de temps après.

La Société a encore fait une perte très-sensible par la mort de M. Cassin, son agent et le fondateur de l'établissement où nous sommes réunis en ce moment. Vous avez tous connu et apprécié ses manières douces et conciliantes, et vous permettrez à celui de vos membres qui, par la nature de ses fonctions, avait avec lui les rapports les plus constants,

de rendre ici témoignage de sa loyauté et de son zèle pour les intérêts de la Société.

Vos rapports avec les autres Sociétés asiatiques ont été suivis et parfaitement amicaux. Vous avez prié l'année dernière M. Piddington, secrétaire adjoint de la Société de Calcutta, et M. Ram-Comal Sen, de se charger de vos intérêts littéraires dans l'Inde. Ces deux savants ont bien voulu se prêter à votre demande et s'occuper de tout ce qui pouvait vous être utile, avec une promptitude et un soin pour lesquels la Société les prie d'agréer toute sa reconnaissance. La Société de Calcutta continue à publier son journal[1] et à y insérer les travaux scientifiques des employés civils et militaires de la Compagnie. On peut y remarquer depuis quelques années une tendance générale vers les sciences exactes; cependant, de nombreux rapports sur l'histoire et la statistique de pays et de districts à peu près inconnus, ne l'en rendent pas moins un recueil précieux pour toutes les personnes qui s'occupent de l'Orient, et il ne devrait manquer dans aucune bibliothèque publique de l'Europe. Il paraît que la Société de Madras a suspendu la publication de son journal; mais la société de Bombai continue le sien[2], dont nous avons reçu le IIIe cahier. Nous savons aussi

[1] *Journal of the Asiatic Society of Bengal*. Calcutta. In-8°. (Le dernier cahier que la Société ait reçu est le numéro 141 de la collection ou 57 de la nouvelle série.)

[2] *Journal of the Asiatic Society of Bombay*. Bombay, in-8°.

que la Société de géographie de Bombai a réimprimé en volumes les curieux mémoires qu'elle avait publiés séparément, et qu'elle continue, avec le plus grand succès, à exploiter l'excellente position dans laquelle elle est placée pour faire connaître toutes les parties sud-ouest de l'Asie. La Société asiatique de Londres a fait paraître le numéro XIV de son journal[1], et le Comité des traductions, ainsi que la Société pour la publication des textes orientaux, qui se rattachent à elle, a livré au public des travaux importants dont il sera question plus tard. Il ne paraît pas que la Société des sciences de Batavia, ni la Société égyptienne du Caire aient rien publié pendant l'année dernière; mais le Journal asiatique allemand[2] a continué de paraître sous l'excellente direction de M. Lassen et de servir de point de ralliement aux orientalistes allemands, qui, de plus, ont formé une association dont la première réunion annuelle doit avoir lieu à Dresde au mois d'octobre prochain.

Enfin, l'Amérique du Nord commence à entrer dans le mouvement des lettres asiatiques, et il s'est formé à Boston une Société orientale, qui publie un journal[3] dont nous avons reçu le premier nu-

[1] *Journal of the royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland;* n° 14. London, 1843. In-8°.

[2] *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes;* vol. V, n° 1. Bonn, 1843. In-8°.

[3] *Journal of the American oriental Society;* n° 1. Boston, 1843. In-8°.

méro. L'étude des langues de l'Orient a en Amérique deux mobiles distincts : la théologie et le commerce. C'est après l'Allemagne le pays où l'étude de l'ancien Testament et de tout ce qui s'y rattache est la plus populaire, et l'influence de l'éducation savante qu'y reçoivent les élèves des écoles théologiques se montre dans les missions américaines, qui ne le cèdent à aucune autre pour la connaissance des langues, de l'histoire et des croyances des peuples qu'ils travaillent à convertir, et qui ont fourni des hommes comme M. Bridgman à Canton, M. Stévenson à Bombai, M. Perkins à Ouroumia, et M. Grant à Mossoul.

Je dois maintenant, Messieurs, essayer de vous donner la liste des ouvrages qui ont paru depuis notre dernière séance annuelle, et j'invoque d'avance votre indulgence pour la manière incomplète dont je remplirai ce cadre; mais vous savez combien il est difficile de se procurer tout ce qui s'imprime dans des pays aussi différents et sur des littératures aussi diverses.

C'est la littérature arabe qui a fourni, comme à l'ordinaire, le contingent le plus considérable, et il en sera probablement de même encore pendant longtemps; non pas que sa valeur intrinsèque soit réellement plus grande que celle de quelques autres branches de la littérature orientale, mais parce que les nations sémitiques nous touchent par plus de

points et par tous les éléments de notre civilisation; elles nous intéressent par les lumières que leurs langues et leurs mœurs jettent sur la Bible, par le contact qu'elles ont eu avec les Grecs et l'Europe du moyen âge; et, aujourd'hui, parce que la décomposition des empires musulmans livre journellement aux influences, et bientôt à la domination de l'Europe, les pays habités par la race arabe ou assujettis à la religion mahométane. Les études arabes, dans les écoles européennes, se sont tour à tour ressenties de ces intérêts divers. Au moyen âge, on recherchait avant tout les ouvrages des Arabes sur les sciences, pour y retrouver l'héritage des Grecs; plus tard, on s'occupa de leur langue et de leur poésie, pour s'en aider dans l'interprétation de l'Écriture sainte; à présent, on veut avant tout connaître leur histoire et leurs institutions, parce que les progrès des études historiques et l'état de la politique exigent également ces connaissances. Aussi, voyons-nous que c'est principalement sur des ouvrages historiques que s'exerce chaque année le zèle des savants.

L'histoire des Arabes avant Mahomet a donné lieu à la publication d'un petit traité de M. Erdmann, à Kasan, sur la mort d'Abrahah[1]. On sait que ce général éthiopien périt, l'année même de la naissance de Mahomet, devant la Mecque, avec toute son armée. Cet événement a fait époque dans l'his-

[1] *Muhammed's Geburt und Abrahah's Untergang*, von Dr Franz von Erdmann. Kasan, 1843. In-8°. (48 pages.)

toire des Arabes, et a eu réellement une grande importance, parce que, si les Éthiopiens s'étaient rendus maîtres de la Mecque, l'islamisme aurait probalement été étouffé dès sa naissance. M. Erdmann appuie, par de nouvelles raisons, l'opinion très-vraisemblable que cette catastrophe, qui est incompréhensible dans la tradition arabe, fut causée par une épidémie.

Une nouvelle histoire de Mahomet lui-même était depuis longtemps un véritable besoin. On ne possédait sur lui qu'une seule biographie détaillée, et puisée directement aux sources, celle de Gagnier, ouvrage excellent pour son temps, mais qui ne suffisait plus aux exigences de la critique moderne. MM. de Sacy, Fresnel, Reinaud, Perron, Caussin de Perceval, Noël Desvergers, Hammer, Ewald et autres ont touché, dans leurs travaux, à des points nombreux, soit de la vie de Mahomet, soit de l'histoire de l'Arabie immédiatement avant son temps, et ont fait sentir qu'il restait assez de matériaux pour présenter un tableau vivant et presque complet du prophète et de son époque. M. Weil, bibliothécaire à Heidelberg, qu'un long séjour au Caire avait préparé à cette tâche, a entrepris de remplir cette lacune, et vient de publier sous ce titre : *Le prophète Mahomet, sa vie et sa doctrine* [1], un ouvrage entièrement puisé aux sources. Il a suivi surtout la

[1] *Mohammed der Prophet, sein Leben und seine Lehre*, von Dr. Gustav Weil. Stuttgart, 1843. In-8°. (450 pages.)

célèbre biographie de Mahomet par Ibn-Hischam, et deux compilations volumineuses tirées littéralement d'une foule d'auteurs anciens, et publiées, dans le xvi[e] siècle, par Ali Halibi et Hosein Diarbekri. Son ouvrage est bien ordonné, écrit avec clarté et concision : c'est le fruit d'études considérables, et il jette de nouvelles lumières sur la vie d'un homme qui a changé les destinées d'une grande partie de l'humanité. Il est à espérer qu'un succès bien mérité fournira à l'auteur l'occasion de compléter son travail dans une nouvelle édition, en donnant plus de détails sur l'état moral et politique de l'Arabie au temps de Mahomet, en incorporant dans le texte de l'ouvrage les additions qu'il a été obligé de rejeter à la fin du volume, et peut-être en supprimant la partie polémique de ses notes. M. Weil annonce la publication prochaine d'un ouvrage très-détaillé sur la critique du Koran, et nous promet une histoire générale du Khalifat, entreprise immense et telle qu'on pouvait à peine espérer de la voir tenter de nos jours.

M. de Gayangos a publié le second et dernier volume de son Histoire des Arabes en Espagne, d'après Al-Makkari[1]. On sait que M. de Gayangos ne donne pas une traduction complète de son auteur. Il a rejeté certains chapitres qu'on peut considérer

[1] *The History of the Mohammedan dynasties in Spain by Ahmed Ibn-Mohammed al-Makkari*, translated by Pascual de Gayangos; vol. II. London, 1843. In-4°. (544 et CLXXII pages.)

comme des hors-d'œuvre, ainsi que la vie du visir Mohammed ibn-al-Khatib, au sujet duquel Makkari entre dans des détails qui sont hors de toute proportion avec l'importance qu'elle a pour le lecteur européen. Le traducteur s'est servi de la place que ces suppressions ont laissée à sa disposition, pour ajouter à l'ouvrage original des extraits considérables tirés d'autres auteurs arabes-espagnols, et pour remplir, de cette manière, les lacunes que laissait le récit de Makkari. On aurait pu désirer que M. de Gayangos indiquât exactement les changements, omissions et transpositions qu'il a trouvé utile de faire, afin que le lecteur pût recourir, au besoin, au texte original, pour des vérifications, qui peut-être ne sont pas toujours inutiles. Mais on ne peut méconnaître qu'il n'ait considérablement ajouté à nos matériaux sur l'histoire des Arabes d'Espagne; et la libéralité du Comité des traductions de Londres, à laquelle on doit la publication de cet ouvrage, mérite la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'Espagne et à celle des Arabes.

M. Quatremère a publié aux frais du Comité des traductions de Londres la première partie du second volume de sa traduction de l'Histoire des Mamlouks de Makrizi[1], auteur du XIVe siècle de notre ère, célèbre par d'immenses compilations sur toutes les parties de

[1] *Histoire des Sultans mamlouks de l'Égypte, écrite en arabe par Taki-eddin Ahmed Makrizi,* traduite en français par M. Quatremère;

l'histoire de l'Égypte sous la domination musulmane. Plusieurs petits traités du même auteur avaient été publiés par MM. de Sacy, Rink et Tychsen, mais c'est la première fois qu'un des grands ouvrages de Makrizi devient accessible aux lecteurs européens; car on n'en connaissait jusqu'à présent que des fragments cités par M. Reinaud et quelques autres savants. Makrizi est un auteur excellent, dont les écrits sont remplis de faits racontés simplement et puisés aux meilleures sources, et la publication de son Histoire de la dynastie des Mamlouks ne peut qu'augmenter le désir des savants de voir paraître toute la série de ses ouvrages historiques. M. Quatremère lui-même promet d'y concourir, en annonçant que, dorénavant, il publiera alternativement un volume de l'Histoire des Mamlouks et un autre de la Description de l'Égypte par le même auteur. Rien ne peut contribuer davantage à nous faire connaître à fond et en détail l'état de l'Égypte pendant un temps où cette grande province a joué un rôle si important et qui fait si essentiellement partie d'un tableau complet de l'histoire politique, religieuse et morale des Arabes. M. Quatremère a accompagné ce nouveau volume de notes savantes et de pièces diplomatiques très-curieuses, commentées avec le plus grand soin.

M. de Slane a fait paraître aussi, aux frais du Comité de traductions de Londres, le second volume

tom. I. Paris, 1837. In-4°. (XIX, 253 et 278 pages.) — Tom. II, partie première. 1843. (288 pages.)

de sa traduction du Dictionnaire biographique d'Ibn-Khallikan[1]. Il y suit le même système de traduction rigoureuse que dans le premier volume, et ajoute à chaque vie une série de notes qui forment un excellent commentaire. L'ouvrage d'Ibn-Khallikan est trop connu pour avoir besoin d'être apprécié de nouveau. C'est un livre qui doit être entre les mains de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire et à la littérature des Arabes. Le second volume atteint presque la moitié de l'ouvrage, et le troisième est sous presse; de sorte qu'on peut espérer de voir achever dans deux ou trois ans cette entreprise, une des plus considérables qui aient été faites pour l'avancement des lettres arabes.

M. Schier, à Leipsick, continue la publication de son édition lithographiée de la Géographie d'Aboulféda[2], dont il a fait paraître la seconde livraison. Me serait-il permis d'exprimer le regret que M. Schier, pour nous faire profiter de son savoir et de son talent calligraphique, n'ait pas choisi un ouvrage inédit, comme, par exemple, l'Akhlaki Nasiri, dont il avait annoncé une édition et publié un spécimen très-satisfaisant[3]? La lithographie offre, malgré des inconvénients évidents, un avantage certain dans les

[1] *Ibn-Khallikan's biographical Dictionary*, translated from the arabic by Baron Mac Guckin de Slane; vol. II. Paris et Londres. 1843. In-4°. (XVI et 697 pages.)

[2] *La Géographie d'Ismaël Aboulfeda*, publiée en arabe par Ch. Schier; livr. II. Leipzig, 1843. In-fol.

[3] *Specimen editionis libri Nasireddini Tusensis qui inscribitur de*

nombreux cas où un livre, très-précieux pour un petit nombre de personnes, n'est pas de nature à exiger un tirage considérable. M. Wetzstein à Leipsick nous en donne un exemple très-bien choisi, dans son édition lithographiée du Dictionnaire arabe-persan de Zamakschari[1], dont il a bien voulu envoyer à la Société la première livraison. Ce lexique est arrangé d'après l'ordre des matières; ce qui est peu commode pour l'usage ordinaire, mais d'un grand prix pour les recherches synonymiques, qui sont la partie la plus délicate et la plus difficile de la lexicographie.

M. Tornberg, à Upsal, a fait paraître la seconde et dernière partie du texte de l'Histoire de Fez, composée par Ibn-Abi Zeré de Maroc, et connue sous le nom de *Kartas*[2]. L'auteur traite de l'histoire de Fez depuis la conquête du Maghreb par les Arabes, et la conduit jusqu'à son temps, c'est-à-dire jusqu'au commencement du XIVe siècle. C'est un ouvrage original, composé d'après les traditions du pays, et qui restera toujours une des sources principales de cette partie de l'histoire des Arabes, mais dont on ne peut se servir qu'avec beaucoup de précautions

Moribus ad Nasirum, descriptum a Carolo Schier. Dresden, 1841. In-4°. (8 pages.)

[1] *Samachschárii Lexicon arabicum persicum;* edidit atque indices arabicum et persicum adjecit J. G. Wetzstein; part. I. Lipsiæ, 1844. In-4°. (85 pages.)

[2] *Annales regum Mauritaniæ*, ad libr. manuscr. fidem edidit Carolus J. Tornberg; tom. I. Upsalæ, 1843. In-4°. (281 pages.)

et en contrôlant les récits de l'auteur par tous les moyens que peut indiquer la critique. Il a attiré de bonne heure l'attention des savants. Pétis de la Croix en a laissé une traduction française encore inédite, Cardonne en a fait grand usage, Dombay l'a traduit en allemand et le père Moura en portugais; mais le texte était resté inédit jusqu'à présent. M. Tornberg promet de compléter son édition par une traduction latine et un commentaire.

La théologie des Arabes a été l'objet de quelques travaux. M. Lane a publié un Coran abrégé et classé d'après les sujets[1]. Tout le monde sait combien ce livre est mal ordonné, et M. Lane, pour en faciliter la lecture, en a rangé les passages principaux dans un ordre systématique. Il a pris pour base la traduction de Sale, mais sans s'y astreindre, et en faisant un assez grand nombre de changements et en suivant les commentaires des deux Djelal. Le but de ce travail est de rendre la connaissance du Coran plus accessible à la grande masse des lecteurs; il ne sera pas pourtant sans utilité pour les savants auxquels l'opinion de M. Lane sur les traditions des Arabes ne peut jamais être indifférente. M. Cureton, secrétaire du Comité des textes orientaux, désirant publier un spécimen des nouveaux caractères arabes que le Comité a fait graver, s'est servi de cette oc-

[1] *Selections from the Kuran*, with an interwoven commentary, translated and methodically arranged by E. W. Lane. London, 1843. In-8°. (317 pages.)

casion pour faire imprimer deux petits traités sur la foi musulmane[1], qui paraissent jouir d'une réputation considérable parmi les Sunnites. Une raison semblable l'a amené à publier le commentaire arabe du Rabbi Tanchum sur les Lamentations[2]. L'ouvrage de Tanchum embrasse toute la Bible, et avait attiré, dès le temps de Pococke, l'attention des théologiens. Schnurrer en a publié quelques fragments; Gesenius s'en est servi dans ses travaux; M. Munk[3] a fait imprimer le commentaire sur Habakuk, avec une traduction, et récemment M. Haarbrüker[4] a donné un spécimen du commentaire sur les Prophètes. M. Cureton lui-même annonce l'intention de faire paraître prochainement le Commentaire sur les petits Prophètes.

L'Académie des inscriptions, qui avait proposé, en 1832, pour sujet de prix, la comparaison de la poésie des Arabes avec celle des Hébreux, a couronné un mémoire de M. Wenrich de Vienne. L'auteur vient de faire paraître ce travail[5], dans lequel

[1] *Pillar of the Creed of the Sunnites by Hafidh-uldin Abulbarakat Ahmad Alnasafi, to which is subjoined a shorter treatise by Nadjm-uldin Abu Hafs Umar Alnasafi;* edited by the Rev. W. Cureton. London, 1843. In-8°. (XIV, 29 et 8 pages.)

[2] *Tanchumi Hierosolymitani Commentarius arabicus in Lamentationes,* edidit G. Cureton. Londini, 1843. In-8°. (43 pages.)

[3] Dans le volume XII de la traduction de la Bible par M. Cahen. Paris, 1843. In-8°.

[4] *R. Tanchumi Hierosolymitani in Prophetas Commentarii arabici specimen primum* edidit Dr. Th. Haarbrücker. Halis, 1843. In-8°.

[5] *Johan. G. Wenrich de poëseos hebraicæ atque arabicæ origine,*

il traite de l'origine de ces deux poésies, des genres qu'elles ont embrassés, de leur style et de leur forme. M. Wustenfeld, à Gœttingue, a fait paraître, aux frais de la Société des textes orientaux de Londres, la continuation de son édition du Dictionnaire biographique de Nawawi[1]. M. Charles Rieu, à Genève, a publié un mémoire sur la vie et les œuvres d'Aboul Ala[2], poëte du IVe siècle de l'Hégire. Aboul Ala mérite une place dans l'histoire des lettres arabes, moins par son mérite individuel que comme exemple de la classe des lettrés de son temps. Il était aveugle, avait du talent plutôt que du génie, et était homme de lettres avant tout. Il cherchait fortune à la cour par des poésies élégantes, mais trop prétentieuses pour être passionnées, et tentait, comme cela a lieu au commencement de la décadence d'une littérature, d'introduire quelques changements dans les formes accoutumées de la poésie ancienne des Arabes, dans le vain espoir de la rajeunir. M. Rieu discute habilement la nature de son talent, et, par des spécimens bien choisis, donne au lecteur les moyens de juger par lui-même.

M. Beresford, à Londres, a tiré du *Hidayet al-*

indole, consensu atque discrimine dissertatio. Lipsiæ, 1843. In-8°. (276 pag.)

[1] *The Biographical dictionary by Abu Zakariya Iahya el-Nawawi;* now first edited by prof. Wüstenfeld; part. III-V. Göttingen, 1843. In-8°. (Forme jusqu'à présent 480 pages.)

[2] *Caroli Rieu de Abul Alæ, poeta arabici vita et carminibus commentatio.* Bonæ, 1843. In-8°. (128 pages.)

Nahwi [1], ouvrage sur la syntaxe arabe, les règles qui manquaient dans les traités publiés antérieurement sur le même sujet par MM. Baillie et Lockett. M. Caspari, à Leipsick, a commencé la publication d'une Grammaire arabe [2] à l'usage des écoles, qui sera accompagnée d'un choix de morceaux destinés à dispenser les élèves des chrestomathies arabes déjà anciennes, qui sont encore en usage dans les écoles en Allemagne, et auxquelles il est nécessaire de substituer un ouvrage plus correct. M. Nesselmann, à Kœnigsberg, a publié le texte et la traduction allemande d'un Abrégé d'Arithmétique, par Behaeddin Mohammed ben al-Hoseïn d'Amol [3]. Cet auteur a vécu vers la fin du XVIe siècle de notre ère, et est par conséquent très-propre à indiquer le point extrême des progrès que l'algèbre a faits chez les Arabes. Son ouvrage avait déjà paru, à Calcutta, accompagné d'une paraphrase persane; mais cette édition, rare et incorrecte, ne pouvait dispenser d'une édition nouvelle, et surtout d'une traduction propre à la rendre accessible aux savants qui s'occupent de l'histoire des mathématiques. M. Nesselmann a accompagné sa traduction d'un commentaire. M. Roeper a fait imprimer le commencement d'une

[1] *Arabic Syntax, chiefly selected from the Hidayut oon Nuhvi,* a treatise on syntax in the original arabic by H. B. Beresford. London, 1843. Gr. in-8°. (73 pages.)

[2] *Grammatica arabice in usum scholarum academicarum,* scripsit C. P. Caspari; pars prior. Lipsiæ, 1844. In-8°. (140 et XXIV pages.)

[3] *Beha-eddin's Essenz der Rechenkunst arabisch und deutsch,* von D. Nesselmann. Berlin, 1843. In-8°. (58 et 76 pages.)

série de Mémoires[1] dans lesquels il se propose de mettre en lumière les points de l'histoire littéraire des Grecs que les ouvrages d'Aboulfaradj peuvent servir à éclaircir. On pouvait espérer qu'un homme comme Aboulfaradj, élevé dans les écoles chrétiennes et vivant dans un temps où beaucoup d'ouvrages grecs aujourd'hui perdus existaient encore, fournirait une grande masse de renseignements sur la littérature classique; mais la moisson en est beaucoup moins ample qu'on n'avait droit de le croire. Enfin, M. Valeton, à Leide, à publié le Recueil de Thalibi[2], contenant les apophtegmes des hommes remarquables des anciens temps chez les Arabes. Abou Mansour al-Thalibi de Nischapour appartient au IVe siècle de l'hégire, et son ouvrage est rempli de traits de cet esprit vif et frappant qui distingue la race arabe. Je ne puis rien dire de l'édition publiée par M. Valeton, dont je ne connais que le titre.

Autour de la langue arabe se groupent les autres dialectes sémitiques. Je ne parlerai pas de l'hébreu ni des travaux dont l'Ancien Testament est l'objet dans tous les pays chrétiens, parce que ce sujet rentre dans le domaine de la théologie, et que tout autre point de vue disparaît devant son importance

[1] *Lectiones Abulpharagianæ ad Græcorum litterarum historiæ locos nonnullos illustrandos* conscripsit Theophilus Roeper. Gedani, 1844. In-4°. (52 pages.)

[2] *Specimen e litteris orientalibus exhibens Taalibii syntagma dictorum brevium et acutorum ex cod. man. bibl. Leidensis*, arabice editum, latine redditum cura Valeton. Leide, 1844. In-4°.

religieuse. Je ne dois pourtant pas passer sous silence une entreprise immense que M. Pinner, à Berlin, vient de commencer : c'est l'édition complète du *Talmud*[1], accompagnée d'un commentaire hébreu, d'une traduction allemande, de variantes et de notes critiques. Abstraction faite de la valeur que cette grande collection de traditions et de décisions des docteurs juifs doit toujours avoir pour leurs coreligionnaires, elle en a une fort considérable, sous le simple rapport de l'histoire, par les faits de toute espèce qu'elle contient, par la poésie des fables dont elle est remplie, par les idées profondes qu'elle mêle aux spéculations les plus puériles, par le frappant exemple qu'elle nous présente du sort d'une religion dans laquelle la subtilité des savants se substitue à la vie spirituelle; enfin, par le tableau qu'elle nous donne de l'état intellectuel d'un peuple des mieux doués, se débattant, pendant des siècles, contre l'oppression et contre la fausse route dans laquelle étaient entrées ses écoles, qui abusaient de sa rare sagacité naturelle. On possède un grand nombre d'éditions des différents traités qui forment le Talmud, et quelques versions partielles; mais on manquait d'une édition complète accompagnée d'une traduction. M. Pinner s'est préparé à son entreprise par six ans de recherches dans les grandes bibliothèques de l'Europe et de l'Orient, et est parvenu, après des fatigues et des sacrifices

[1] *Talmud Bibli, Babylonischer Talmud mit deutscher Uebersetzung* von Dr. E. M. Pinner; vol. I. Berlin, 1842. (314 pages.)

sans nombre, à nous donner le premier volume du Talmud, qui sera suivi annuellement d'un nouveau. C'est pour M. Pinner une œuvre, non-seulement de savoir, mais de patriotisme; car il espère qu'en rendant accessible à tous le Talmud, il facilitera les réformes que réclame l'enseignement religieux des juifs, et surtout qu'il détruira les malheureux préjugés qui servent encore aujourd'hui de prétexte à des persécutions qui sont une des hontes de notre siècle. Puisse-t-il suffire à la tâche qu'il s'est proposée !

Les inscriptions himyarites, dont la découverte coïncide si heureusement avec celle du dialecte actuel du Hadramaut, que l'on doit à M. Fresnel, attirent de plus en plus l'attention des savants. M. Forster[1] vient de publier une nouvelle interprétation de celles que MM. Wellsted et Cruttenden avaient rapportées, interprétation basée sur la traduction que Noweiri donne d'une inscription du Hadramaut, et que M. Forster croit pouvoir identifier avec celle que M. Cruttenden a copiée à Hisn Gourab. Il fait des changements notables dans l'alphabet que MM. Gesenius et Rœdiger avaient proposé, et il est porté à croire que l'inscription de Hisn Gourab est non-seulement le plus ancien monument écrit qui existe, mais que l'alphabet himyarite a été en usage avant le déluge. L'étrangeté de cette opinion ne doit pourtant pas empêcher un sérieux

[1] *The Historical geography of Arabia*, by the Rev. Ch. Forster. Londres, 1844. 2 vol. in-8°. (LXXXIII, 357 et 509 pages.)

examen de l'interprétation que M. Forster donne de ces inscriptions, et les découvertes de M. Arnaud vont fournir une base plus sûre et plus large aux recherches des savants sur ces derniers restes de la civilisation du midi de l'Arabie.

La littérature syriaque s'est enrichie d'un ouvrage d'Eusèbe[1], évêque de Césarée, dont l'original grec est perdu et dont la traduction syriaque a été retrouvée par M. Tattam dans le monastère copte de la Vierge, dans le désert de Nitria. M. Tattam avait visité ce monastère pour y chercher des manuscrits coptes, et il y trouva des manuscrits syriaques, qui avaient déjà été vus par Assemanni. Il en rapporta quelques-uns, parmi lesquels M. Lee à Cambridge reconnut la traduction de la Théophanie d'Eusèbe. Il en publia le texte, il y a deux ans, aux frais du Comité des textes orientaux, et il nous en donne aujourd'hui la traduction, précédée d'une longue et savante introduction. L'intérêt de cet ouvrage est uniquement théologique, de même que celui de deux petites publications que M. Tullberg a données à Upsal, et dans lesquelles il fait connaître les passages les plus importants des commentaires syriaques d'Aboulfaradj sur les Psaumes[2] et Isaïe[3].

[1] *Eusebius bishop of Cesarea on the Theophania,* translated from the syriac by Dr. Sam. Lee. Cambridge, 1843. In-8°. (CLIX et 344 pag.)

[2] *Gregorii Bar Hebræi in Psalmos scholiorum specimen*, ed. O. F. Tullberg. Upsalæ, 1842. In-4°. (27 pages.)

[3] *Gregorii Bar Hebræi in Iesaiam scholia*, edidit O. F. Tullberg. Upsalæ, 1842. In-4°. (58 pages.)

M. Bertheau à Gœttingue a publié la grammaire syriaque d'Aboulfaradj [1], accompagnée d'une traduction latine. Ce petit ouvrage a été écrit par l'auteur en vers mnémoniques, et l'on dit qu'il a été composé en quinze jours. Le but principal de M. Bertheau, en le publiant, paraît avoir été de donner une clef pour l'intelligence d'ouvrages plus anciens sur la grammaire syriaque, qui se trouvent encore inédits dans les bibliothèques. L'éditeur a accompagné son travail d'une traduction latine et d'un commentaire. Enfin, M. Etheridge a publié à Londres, sous le titre de *Horæ Aramaicæ* [2], un recueil destiné à faciliter l'étude de la langue syriaque, et composé d'une dissertation sur les différents dialectes araméens et les traductions de la Bible dans ces dialectes, d'une bibliographie et de la traduction littérale de l'évangile de saint Matthieu et de la lettre aux Hébreux d'après la Peschito.

Pendant que l'on explore ainsi les dialectes sémitiques, d'autres savants tâchent d'en agrandir le cercle et d'y rattacher des langues qui jusqu'à présent passaient pour étrangères à cette souche. M. Benfey [3], professeur à Gœttingue, a publié un ouvrage

[1] *Gregorii Bar Hebræi qui et Abulfarag Grammatica linguæ syriacæ in metro ephraemo*, edidit E. Bertheau. Gottingæ, 1843. In-8°. (XVI et 135 pages.)

[2] *Horæ aramaicæ*, by J. W. Etheridge. London, 1843. In-8°. (246 pages.)

[3] *Ueber das Verhæltniss der ægyptischen Sprache zum semitischen Sprachstamm*, von Theod. Benfey. Leipzig, 1844. In-8°. (367 pages.)

très-remarquable sur les rapports du copte avec les langues sémitiques. On avait quelquefois soupçonné cette parenté, mais les comparaisons qu'on avait faites ne reposaient pas sur une analyse assez rigoureuse pour porter la conviction dans les esprits. M. Benfey, qui s'est déjà distingué dans d'autres parties de l'histoire comparée des langues, a appliqué à ce sujet toutes les ressources des méthodes de la philologie comparée, qui sont une des gloires littéraires de notre temps. M. Benfey ne traite dans ce premier volume que des formes grammaticales. Par une analyse très-subtile des procédés généraux de la formation des langues, et en s'aidant des traces que contient toute langue d'un état plus ancien que celui où elle a été fixée par l'écriture, il arrive à ce résultat, que le copte et les dialectes sémitiques devaient avoir eu une origine commune, mais s'être séparés avant que les flexions eussent été parfaitement fixées. Il se propose de continuer ces recherches et de les étendre aux racines, de sorte qu'il sera sage de s'abstenir de juger définitivement cette thèse jusqu'à ce que tous les éléments en soient connus.

La solution de cette question deviendra plus facile par une très-belle découverte qu'a faite récemment un de vos confrères, M. de Saulcy, qui est parvenu à lire les caractères démotiques égyptiens [1]. C'est le plus grand pas qu'on ait fait depuis la mort

[1] *Lettre de M. de Saulcy à M. Guigniaut sur le texte démotique du décret de Rosette.* Paris, 1843. In-4°. (35 pages.)

de Champollion dans les études égyptiennes, et cette découverte donnera les moyens de remonter à des formes de grammaire copte plus anciennes que celles que nous trouvons dans les livres des Coptes chrétiens, ce qui contribuera à nous éclairer sur la thèse éthnographique de M. Benfey. Ce n'est du reste qu'un seul des résultats des travaux de M. de Saulcy, travaux qui doivent jeter un jour nouveau sur l'interprétation des hiéroglyphes. M. de Saulcy est sur le point de publier l'analyse de la partie démotique de l'inscription de Rosette.

M. Benfey énonce dans sa préface l'espoir de pouvoir rattacher à la souche sémitique les langues que l'on parle à l'ouest de l'Égypte, dans le nord de l'Afrique, mais il veut attendre, avant de se prononcer, la publication des grands travaux qui se préparent à Paris sur ces mêmes langues. Vous savez que le gouvernement français a nommé, sous la présidence de M. Jaubert, pair de France, une commission pour la préparation d'un grand dictionnaire berbère. En attendant que ce travail soit prêt, M. Jaubert s'est déterminé à faire paraître la grammaire et le vocabulaire berbères, composés par Venture de Paradis[1], pendant son séjour à Alger dans les années 1788-1790. On avait parlé plusieurs fois de l'impression de cet ouvrage, mais les circons-

[1] *Grammaire et Dictionnaire de la langue berbère*, par feu Venture de Paradis, revus par A. Jaubert et publiés par la Société de géographie. Paris, 1844. In-4°. (XXIII et 236 pages.)

tances n'étaient pas favorables, et c'est seulement depuis que la possession de l'Algérie a donné au gouvernement un intérêt direct à favoriser l'étude du berbère, qu'il a pu être publié. La grammaire de Venture est une esquisse très-rapide, qui ne contient que les paradigmes et les règles les plus élémentaires, mais le vocabulaire est d'une étendue assez considérable; il est double, français-berbère et berbère-français. Ces langues africaines ne rentrent pas strictement dans le cadre de vos travaux, toutefois les peuples qui les parlent ont été si longtemps et si intimement mêlés aux Arabes, que nous ne pouvons pas nous dispenser de prendre intérêt aux études dont elles sont le sujet. Mais il est temps que je revienne aux langues asiatiques proprement dites.

En quittant les peuples sémitiques et en nous tournant vers les pays qui ont été occupés par la race indienne, nous trouvons sur notre route la Mésopotamie où, dès la plus haute antiquité, ces deux races se sont mêlées et ont fondé des centres de civilisation qui ont rempli toute l'antiquité de leur gloire, mais dont les langues, les littératures et les arts ne paraissaient pas avoir laissé d'autres traces que quelques inscriptions et des tertres artificiels composés de briques estampillées. Il était réservé à un membre de votre Société, M. Botta, consul de France à Mossoul, de soulever un coin du voile dont le temps avait couvert l'histoire de ces pays. Vous vous rappelez que, dans votre dernière séance an-

nuelle, il vous a été fait lecture de la première lettre par laquelle M. Botta vous annonçait qu'il avait trouvé sur la colline de Khorsabad, à cinq lieues de Ninive, les ruines d'un édifice dont tous les murs sont entièrement couverts de sculptures et d'inscriptions. Les fouilles qu'il a faites depuis ce temps n'ont pas cessé d'ajouter à l'importance de sa découverte, et les quatre lettres qui ont successivement paru dans votre Journal et qui seront prochainement suivies par d'autres, ont excité dans toute l'Europe l'intérêt le plus vif.

Tout jusqu'à présent indique que ces ruines sont assyriennes, et les conséquences historiques que l'on peut tirer, tant des bas-reliefs, que du mode de construction de l'édifice, sont extrêmement importantes; mais il y a tout lieu de croire que d'ici à votre prochaine réunion, M. Botta vous aura livré des matériaux encore beaucoup plus abondants; car jusqu'ici il n'a déblayé qu'un quart de la surface du monument, et le gouvernement français, qui a mis le plus louable empressement à le seconder, a alloué des fonds pour la continuation de ces fouilles et mis à sa disposition un dessinateur. M. Botta a acheté le village entier qui est assis sur les ruines, et le Pacha de Mossoul, qui s'opposait aux travaux avec toute l'âpreté que l'ignorance et la cupidité réunies peuvent inspirer, étant mort, il y a tout lieu de croire que rien n'interrompra plus le cours de cette belle découverte, et que Paris aura bientôt à livrer aux études des savants un musée de sculptures assyriennes qui donneront de

la vie à ce que l'histoire nous enseigne sur l'empire de Sémiramis. Cette découverte ne produira au reste tous ses fruits que lorsqu'on sera parvenu à déchiffrer les longues et nombreuses inscriptions que vous avez publiées. Jusqu'ici, des quatre ou cinq systèmes d'écriture cunéiforme, il n'y a que le système persépolitain qui nous soit accessible, grâce à la sagacité de MM. Burnouf et Lassen; mais heureusement les rois de Perse avaient l'habitude de placer sur leurs monuments des inscriptions bilingues ou trilingues, et il est difficile de croire qu'à l'aide du caractère persépolitain on ne finisse pas par lire les autres. M. Rawlinson, consul général d'Angleterre à Bagdad, qui a employé les facilités que lui donnait autrefois le commandement d'un régiment persan, pour relever toutes les inscriptions qui se trouvaient à sa portée, annonce la publication prochaine d'un grand travail sur les inscriptions cunéiformes, travail dont il s'occupe depuis plusieurs années et qui est attendu avec une vive curiosité. M. Rawlinson possède, entre autres, la seule copie connue de la grande inscription que Darius fit graver en trois langues sur le roc de Bisitoun, et je ne puis m'empêcher d'espérer qu'elle lui donnera la clef des inscriptions assyriennes. Un grand nombre d'autres inscriptions cunéiformes et pehlewies, en partie déjà connues, mais imparfaitement copiées, en partie entièrement nouvelles, vont paraître dans le Voyage de MM. Coste et Flandin[1], que publie actuellement

[1] *Voyage en Perse*, par MM. Flandin et Coste. Paris, 1844. Gr.

le gouvernement français, malheureusement avec un tel luxe qu'il ne sera accessible qu'à peu de personnes. Un savant danois, M. Westergaard, a parcouru de son côté une grande partie de la Perse et rapporte en ce moment une riche collection d'inscriptions cunéiformes.

On pouvait espérer que l'ancienne littérature persane continuerait à profiter de la controverse qui s'était établie entre les Parsis dans l'Inde et la mission protestante de Bombai, et que tout ce qui reste des livres sacrés des Persans serait publié et commenté par un parti ou par l'autre. Mais les choses se sont passées autrement, car les Parsis qui, par suite de ces discussions, se voyaient menacés d'un profond schisme dans leur propre sein, se sont décidés, non-seulement à interrompre le cours de leurs publications, mais à détruire tout ce qu'ils avaient imprimé pendant ces dernières années.

Tout le monde connaît les travaux de M. de Sacy et de M. de Longpérier sur les médailles des Sassanides, mais il restait à expliquer les légendes pehlewies de quelques médailles frappées par les derniers Sassanides et par les premiers khalifes et leurs lieutenants en Perse, légendes écrites dans un caractère plus moderne. M. Olshausen a résolu ce problème avec beaucoup de bonheur, et il déduit de

in-fol. (On dit que sept livraisons ont paru, mais je n'ai pas réussi à voir l'ouvrage.)

ces légendes quelques faits nouveaux relatifs à l'état de la Perse sous les premiers khalifes, état de lutte entre les principes de l'ancienne monarchie persane et les exigences de la conquête arabe[1]. On n'a pas encore tiré des médailles de ce temps tous les renseignements qu'elles renferment sur cette époque de transition, et M. Olshausen lui-même soulève quelques questions qu'il n'a pas encore pu résoudre faute de matériaux; mais les appendices qu'il a ajoutés à son mémoire font espérer qu'il continuera à creuser cette mine et qu'il étendra ses recherches aux médailles de toutes les provinces persanes, surtout aux provinces orientales, où nous voyons des monuments de toute espèce dans lesquels le pehlewi et le dévanagari dégénéré des bouddhistes se confondent d'une manière étrange et jusqu'aujourd'hui inexplicable. Je pourrai probablement bientôt soumettre à la Société quelques-uns de ces monuments, dont M. Masson m'a fait espérer la communication. Un autre travail sur les médailles des Sassanides a paru tout récemment à Saint-Pétersbourg. C'est un mémoire de M. Dorn[2], dans lequel il propose de nouvelles interprétations de plusieurs médailles déjà connues et publie quelques nouvelles médailles ti-

[1] *Die Pehlewi Legenden auf den Münzen der lezten Sasaniden, auf den ältesten Münzen der arabischen Chalifen u. s. w. zum erstenmale gelesen und erklært,* von Dr. Justus Olshausen. Copenhague, 1843. In-8°. (82 pages.)

[2] *Bemerkungen über Sasaniden-Münzen,* von Dr. B. Dorn. Saint-Pétersbourg, 1844. In-8°. (33 et 7 pages.) (Tiré du Bulletin de l'Académie de Saint-Pétersbourg.)

rées des collections de Saint-Pétersbourg, qui s'enrichissent avec une rapidité qu'expliquent la proximité de l'Orient et la faveur que la numismatique a trouvée depuis longtemps en Russie.

La littérature persane moderne a été l'objet de quelques travaux considérables. M. Troyer a publié le premier et le troisième volume de sa traduction du Dabistan[1], dont le second avait paru l'année dernière, de sorte que l'ouvrage est maintenant complet. Le traducteur a fait précéder son travail d'une introduction, dans laquelle il discute différentes questions que soulève naturellement la lecture de ce curieux livre, telles que le nom de l'auteur, l'authenticité des sources dont il s'est servi, l'existence historique de la prétendue religion des Mahabadiens, le caractère et le contenu de l'ouvrage, etc. Il établit, avec un soin particulier, la position dans laquelle se trouve la question de l'authenticité du Désatir, qui a été controversée et qui donnera, sans doute, lieu à de nouvelles recherches. Le Dabistan luimême est une histoire des religions, la plus complète qu'on ait écrite en Orient, et comprenant une quantité de sectes sur lesquelles nous ne possédons que peu ou point d'autres renseignements. Les grandes religions, comme le brâhmanisme, le bouddhisme et l'islam, ont laissé des monuments authen-

[1] *The Dabistan or school of manners*, translated by Dr. Shea and Anthony Troyer; edited with a preliminary discourse by the latter. Londres et Paris, 1843. 3 vol. in-8°.

tiques dans lesquels on doit les étudier; mais l'exactitude avec laquelle l'auteur du Dabistan en parle, donne de la confiance pour les renseignements qu'il nous fournit sur des sectes peu connues, à l'exception toutefois du chapitre sur les Mahabadiens, qui paraît être une fable complète. Le travail de M. Troyer est d'autant plus méritoire, que le Dabistan est un livre difficile, rempli de vers abruptement cités et de termes techniques empruntés à toutes les religions, et sur lesquels tout lecteur sera bien aise de trouver l'opinion du traducteur, quand même elle serait quelquefois en désaccord avec la sienne.

M. le baron de Hammer a fait paraître le second et dernier volume de son Histoire des Mongols de la Perse [1], qui forme, avec son ouvrage sur la Horde-d'Or, publié auparavant, une histoire complète des Mongols occidentaux. Ce livre est entièrement tiré des sources originales et ajoute beaucoup à nos connaissances sur cette partie de l'histoire orientale, qui pourtant est une de celles sur lesquelles on possédait déjà les meilleurs travaux. M. de Hammer s'est attaché à relever tout ce qui se rapporte à l'histoire littéraire, à l'organisation de l'empire mongol, à l'état des mœurs de cette époque; il expose, avec un soin particulier, la généalogie compliquée des Djenguiskhanides, et parvient à placer devant

[1] *Geschichte der Ilchane*, von Hammer-Purgstall; vol. II. Darmstadt, 1843. (563 pages.)

le lecteur un tableau vivant de cette dynastie, dans laquelle le caractère personnel de quelques grands princes contraste étrangement avec la barbarie invincible d'une race qui s'est trouvée incapable de garder un empire qu'elle avait fondé en inondant de sang la moitié du monde.

M. Quatremère a fait paraître, dans la Collection des Notices et Extraits, une biographie détaillée de Schahrokh, fils et successeur de Timour, tirée ou plutôt traduite du grand ouvrage de Kemal-eddin Abderrezak [1]. Ce livre commence par la vie d'Abou Said, l'un des dernier Djenguiskhanides, et comprend l'histoire de la dissolution de l'empire des Mongols de la Perse, et les règnes de Timour et de Schahrokh. M. Quatremère s'est attaché, avec grande raison, à la dernière partie de l'ouvrage, non-seulement parce que l'auteur y parle d'événements dans lesquels il a été acteur et spectateur, mais surtout parce que nous possédons, dans les instituts et l'autobiographie de Timour, dans Arabschah et dans Scherefeddin, d'amples renseignements sur le règne de Timour, tandis que celui de son successeur Schahrokh a été singulièrement négligé par les orientalistes européens; on ne connaissait jusqu'à présent que les extraits de Khondemir

[1] *Notice de l'ouvrage persan qui a pour titre :* Matla-assaadeïn ou Madjma-albahreïn, *et qui contient l'histoire des deux sultans Schahrokh et Abou-Saïd*, par M. Quatremère. Paris, 1843. In-4°. (514 pag.) (Cette notice forme la première partie du vol. XIV des Notices et Extraits.)

donnés par Price, et quelques épisodes curieux, mais tout à fait insuffisants pour faire apprécier ce long et heureux règne, pendant lequel la Perse commença à sortir de la désolation où l'avaient plongée les longs déchirements qui précédèrent et suivirent la destruction de la dynastie de Djenguiskhan et les guerres de Timour. Schahrokh était un prince brave, modéré, ami des lettres, et qui paraissait propre à consolider l'empire fondé par son père. L'inhabileté de ses successeurs détruisit cet espoir, mais son règne n'en forme pas moins une des époques les plus brillantes de l'histoire du moyen âge de l'Orient. Abderrezak est un auteur remarquable, dont on n'avait publié jusqu'à présent que deux morceaux célèbres, le Voyage des ambassadeurs de Perse en Chine, et celui d'Abderrezak lui-même dans l'Inde, morceaux dont M. Quatremère donne, dans sa Notice, le texte et une traduction plus exacte que celles qu'on possédait déjà. On ne peut que regretter que M. Quatremère se soit arrêté au milieu de la biographie de Schahrokh, et il faut espérer qu'il voudra bien la terminer dans un volume prochain des Notices et Extraits.

M. Dorn a publié, à Saint-Pétersbourg, deux mémoires dont les matériaux sont tirés de sources persanes. Le premier traite de l'histoire de la Géorgie dans les XVIe et XVIIe siècles[1], et forme la contre-

[1] *Erster Beitrag zur Geschichte der Georgier*, von Dr. B. Dorn.

partie et le contrôle des Matériaux pour servir à l'histoire de la Géorgie d'après les sources géorgiennes, par M. Brosset. M. Dorn donne en détail le récit des auteurs persans sur les rapports existants entre la Perse et la Géorgie, et ce récit confirme en général et complète souvent les données fournies par les Géorgiens eux-mêmes. Le second mémoire contient des matériaux pour l'histoire des Khazars[1], sujet qui a déjà été traité par MM. de Fræhn et d'Ohsson. M. Dorn imprime, pour compléter les renseignements transmis par ses devanciers, tous les passages qu'il a trouvés relatifs à l'histoire des Khazars, dans les ouvrages de Thabari, de Hafiz Abrou, d'Ibn-Aasem de Koufa; il y ajoute la traduction allemande de ses extraits de Thabari et la traduction en turc oriental de ces mêmes passages. Ces deux écrits, ainsi que d'autres qui les ont précédés, font partie d'une série de mémoires destinés à renfermer les matériaux d'une histoire générale des peuples du Caucase, que M. Dorn se propose de publier, et pour laquelle sa position en Russie lui donne des facilités qu'on ne possède dans aucun autre pays. Le soin avec lequel il s'avance graduellement, et la manière consciencieuse dont il fait connaître la base de son travail futur, portent à espérer que son suc-

Saint-Pétersbourg, 1843. In-4°. (119 pages.) (Tiré des Mémoires de l'Académie.)

[1] *Nachrichten über die Chasaren*, von Dr. B. Dorn. Saint-Pétersbourg, 1844. In-4°. (157 pages.) (Tiré des Mémoires de l'Académie.)

cès sera proportionné à la difficulté de la tâche qu'il a entreprise.

La littérature proprement dite de la Perse n'a reçu que peu d'accroissements. Le rajah d'Alwar, dans l'Inde, a publié une édition du Gulistan de Sadi. On en possède déjà un grand nombre, et il faut espérer que ce prince se servira plus tard de la presse qu'il a établie dans son palais, pour reproduire des ouvrages moins répandus. Au reste, c'est toujours d'un bon exemple quand un prince indien consacre ses loisirs à des travaux littéraires, au lieu de les employer à des amusements frivoles ou criminels, comme ce n'est que trop souvent le cas. La Compagnie des Indes devrait encourager une pareille tendance partout où elle la rencontre, et la faire naître où elle n'existe pas. M. Rosen, à Berlin, a fait imprimer une collection de contes persans, précédée d'un abrégé de grammaire, et suivie d'un vocabulaire [1]. Les contes eux-mêmes avaient déjà paru en grande partie dans le *Persian Moonshee* de Gladwin; M. Rosen ne s'en est aperçu que lorsque l'impression était achevée; mais cette circonstance n'ôte rien à l'utilité de ce petit livre pour les commençants, qui y trouvent tout ce qui leur est nécessaire pour acquérir les premiers éléments de la langue. Enfin un Parsi de Bombai,

[1] *Elementa persica*, edidit G. Rosen. Berolini, 1843. In-8°. (196 pages.) Ce petit livre porte encore un second titre : *Hikayati parsi*, *i. e. Narrationes persicæ*.

Dosabhaï Sohrabji, a fait paraître un recueil d'expressions idiomatiques persanes, hindoustanies et guzzaraties, traduites en anglais[1]. Cet ouvrage, que je n'ai pas encore pu voir, paraît être composé par ordre de matières.

Je ne connais aucun ouvrage relatif à la littérature turque qui ait paru en Europe pendant l'année dernière. J'avais espéré pouvoir vous annoncer la publication du second volume du Dictionnaire français-turc de M. Bianchi. L'impression n'en est pas encore achevée; mais vous trouverez, dans les feuilles déposées sur la table du Conseil, la preuve qu'elle est très-avancée. Quant aux ouvrages qui ont été imprimés à Constantinople, je ne puis mieux faire que de renvoyer à la notice que M. de Hammer nous fait l'honneur de publier tous les ans dans le Journal asiatique, et dans laquelle il traite ce sujet avec un savoir et des détails qui doivent satisfaire le lecteur le plus difficile. Mais je ne dois pas quitter l'Asie occidentale sans dire un mot du seul ouvrage traduit de l'arménien, dont la publication pendant l'année dernière soit venue à ma connaissance : c'est l'Histoire du prince Vartan par le vartabied Élisée, traduite en français par M. l'abbé Grégoire Karabagy Garabed[2]. Élisée est un auteur

[1] *Idiomatical sentences in the english, hindostance, goozratee and persian languages*, by Dossabhae Sohrabjee. Bombay, 1843. In-fol.

[2] *Soulèvement national de l'Arménie chrétienne contre la loi de Zoroastre*, ouvrage écrit par Élisée Vartabed, traduit en français par

du ve siècle, élève de Mesrob, l'inventeur de l'alphabet arménien, et secrétaire de Vartan le Mamigonien, qui se mit à la tête du soulèvement des Arméniens contre Iezdejird, roi de Perse. L'ouvrage d'Élisée a toujours joui d'une popularité fort méritée chez les Arméniens, qui voient dans cette histoire de leur délivrance temporaire du joug persan, le type de leur renaissance nationale à venir. Aucun auteur arménien, à l'exception de Moïse de Khorène, n'a été l'objet d'autant de travaux qu'Élisée; et l'importance de l'époque dont il traite, l'exactitude de ses renseignements, l'intérêt des détails dans lesquels il entre, et la méthode presque classique de son récit, justifient cette préférence. Son ouvrage a été imprimé à Constantinople en 1764. M. Saint-Martin s'en est beaucoup servi dans ses savants Mémoires sur l'Arménie. M. Neuman l'a traduit en grande partie en anglais, et M. Capeletti, en italien. M. Garabed le reproduit maintenant dans son entier en français. C'est pour lui un acte de patriotisme, et l'on sent, dans les remarques dont il accompagne sa traduction, toutes les espérances qui soutiennent une race dispersée, divisée et opprimée, et qui font qu'elle n'a pas perdu sa nationalité au milieu de tous les maux qui l'accablent.

M. Krafft, à Vienne, a traité, dans un mémoire,

M. l'abbé Grégoire Karabagy Garabed. Paris, 1844. In-8°. (358 pages.)

de la numismatique arménienne[1]. Il donne la série des médailles de la dynastie arménienne des Rupéniens de Cilicie, et l'accompagne de deux planches qui représentent les plus curieuses de ces médailles.

En arrivant dans l'Inde, nous trouvons un petit nombre d'ouvrages, mais de très-considérables. M. Lassen, à Bonn, a publié le premier volume de son Archéologie indienne[2], dans lequel il traite de la géographie et de la première époque de l'histoire indienne. Il y expose, dans un ordre systématique, les faits que les études des indianistes ont établis jusqu'ici, discute les points encore sujets à controverse, et y ajoute les résultats de ses propres études. Il serait inutile d'insister sur l'importance d'un pareil travail, entrepris par un homme aussi savant et par un aussi bon esprit que M. Lassen.

M. Gorresio a achevé l'impression du second volume de l'édition du *Ramayana*, qu'il publie à Paris aux frais du gouvernement sarde. Ce volume n'a pas encore été livré au public, et je ne puis qu'en annoncer la publication prochaine.

M. Burnouf a fait paraître le second volume du

[1] *Armenische Münzen der rupenischen Dynastie in Cilicien*, von A. Krafft. Vienne, 1843. In-8°. (29 pages et 2 planches.) (Tiré des Annales de Vienne.)

[2] *Indische Alterthumskunde*, von Christian Lassen. Bonn, 1843. In-8°.

Bhâgavata Purâna[1], qui fait partie de la magnifique Collection orientale publiée aux frais de l'Imprimerie royale. Ce poëme est de tous les livres brahmaniques le plus populaire; il a été traduit dans les principaux dialectes provinciaux; il forme la base de l'instruction dans toutes les écoles de la secte des vischnouites, secte qui embrasse la majeure partie de la population indienne; enfin, il sert, à la grande masse des Hindous, d'encyclopédie religieuse, historique et philosophique. On trouve dans ce poëme des restes de toutes les phases qu'ont parcourues les doctrines brahmaniques; et s'il est indispensable, pour bien comprendre celles-ci, de remonter jusqu'à leur source, et de les étudier dans leur forme la plus primitive, il ne l'est pas moins de les suivre, jusque dans leur dernière expression, telles que nous les donnent les Purânas; car les dogmes qui, dans les Védas, apparaissent à peine, n'ont acquis leur véritable valeur historique que par le développement qu'ils ont reçu et par l'influence qu'ils ont exercée; et c'est en cela que consiste la véritable importance de l'étude des Purânas.

M. Pavie nous a donné un recueil d'épisodes

[1] *Le Bhâgavata Purâna, ou Hist. poét. de Krichna*, trad. et publié par M. E. Burnouf; tom. II. Paris, 1844. In-fol. (XVI et 709 pages.) (L'Imprimerie royale fait paraître en même temps une édition in-4° de ce même ouvrage, édition qui se recommande par la commodité de son format et la modicité de son prix.)

traduits du Mahabharat[1]. Il a voulu livrer aux lecteurs quelques-uns des morceaux les plus marquants de cette immense collection de traditions, qui renferme de si grandes beautés poétiques et des données historiques si importantes. Je prends ici le mot historique dans son sens le plus large, en y comprenant tout ce qui nous indique l'état d'une civilisation, la tournure des idées d'un peuple, les indices de son organisation civile; et, dans ce sens, aucun livre n'est historiquement plus important que le Mahabharat. Le travail de M. Pavie est un des premiers fruits qu'a portés en Europe la publication du texte de ce poëme, que l'on doit à la Société de Calcutta et au généreux dévouement de M. Prinsep; et il faut espérer que les savants voudront bien persévérer dans cette voie, et nous donner, non-seulement des épisodes, mais la traduction complète de ce monument de l'esprit hindou.

Les ouvrages dont je viens de parler appartiennent à la forme brahmanique de la civilisation hindoue, celle qui est pour nous la plus importante, parce qu'elle a exercé la plus grande influence sur tous les pays situés à l'ouest de l'Indus, et a contribué, plus que tout autre élément, au développement de l'esprit philosophique de l'humanité. Le second rameau de la civilisation hindoue, le bouddhisme, a joué un rôle semblable, et à peine moins

[1] *Fragments du Mahabharata*, traduits en français par Th. Pavie. Paris, 1844. In-8°. (339 pages.)

important dans l'histoire humaine, en établissant sa domination chez toutes les nations au nord et à l'est de la presqu'île indienne, et en les initiant à des idées métaphysiques, autant que le comportait leur génie, naturellement inférieur à celui de la race hindoue. On avait observé, jusqu'à présent, ce grand fait historique plutôt dans la circonférence que dans le centre du cercle qu'il a décrit autour de l'Asie orientale. M. Rémusat a étudié le bouddhisme en Chine, M. Schmidt et Csoma de Kōrōs chez les Mongols et les Tibétains, Turnour chez les Cingalais; d'autres l'ont observé plus imparfaitement chez les Birmans, les Siamois et les Kalmouks. Ces recherches amenèrent à constater des divergences très-considérables entre les doctrines des pays bouddhiques, et l'on se convainquit facilement qu'on avait devant soi des documents de temps et d'origines très-divers, et des dogmes interprétés de la manière la plus variée. On possédait une collection de livres, écrits en pâli, qui portent toutes les marques d'une haute antiquité et d'une authenticité parfaite, et qui sont communs à toutes les nations bouddhiques du Midi; mais, on trouvait chez les bouddhistes du Nord une littérature différente et qui provenait de traductions de livres autres que les livres pâlis du Midi, et les questions qui naissaient de cette différence et de l'incertitude de l'âge des livres des deux grandes divisions des nations bouddhiques ne trouvaient aucune solution. A la fin, M. Hodgson découvrit dans le Nepal une collection immense

d'ouvrages bouddhiques écrits en sanscrit. Sa générosité mit votre Société en possession de la plus grande partie de cette collection, et M. Burnouf, que ses travaux antérieurs sur les livres pâlis portaient naturellement à s'occuper de ceux-ci, est sur le point de publier un ouvrage, en deux volumes in-4°, sous le titre d'*Introduction à l'histoire du buddhisme indien*, dans lequel il examine en détail et compare les livres bouddhiques du Nord, écrits en sanscrit, et ceux du Midi, écrits en pâli. Cet examen lui donne le moyen de classer les livres bouddhiques de toutes les nations, de fixer les différents conciles auxquels ils doivent leur rédaction, de déterminer auquel des conciles se rattachent les livres de chaque nation, et de distinguer les époques et le caractère particulier des différentes sectes et doctrines. Il n'a paru de ce grand travail qu'un fragment sur l'origine du bouddhisme [1], mais le premier volume est en grande partie imprimé et sera publié bientôt.

Parmi les ouvrages relatifs aux littératures qui se rattachent au sanscrit, soit par la parenté des langues, soit par l'influence de la civilisation hindoue, s'en trouve un dont le sujet se rapproche de celui dont je viens de parler. C'est une collection de légendes intitulée : *Le sage et le fou* [2], publiée en tibé-

[1] *Considérations sur l'origine du Buddhisme*, par M. E. Burnouf. Paris, 1843. In-4°. (Publiées dans le compte rendu de la séance publique des cinq Académies.)

[2] (*Dzanglou*) *oder der Weise und der Thor, aus dem tibetischen*

tain et en allemand, par M. Schmidt. L'origine de ce livre est inconnue; il fait partie du Kandjour, et, jusqu'à présent, on ignore s'il est traduit du sanscrit, comme la plus grande partie des livres tibétains, ou s'il est du nombre des ouvrages composés au Tibet. On en connaît des traductions mongoles et kalmoukes, et il paraît être très-répandu parmi les bouddhistes de l'Asie centrale. C'est un livre de morale religieuse, contenant cinquante et une légendes, dont le but est de prouver que toute action, bonne ou mauvaise, trouve sa récompense ou sa punition dans une renaissance future. L'ouvrage porte les marques d'une époque comparativement moderne. Il est dépourvu de la profondeur métaphysique que l'on admire si souvent dans les livres classiques des bouddhistes, mais il est empreint du sentiment humain, qui distingue cette religion. Le but principal que s'est proposé M. Schmidt était de fournir aux savants, en Europe, un texte tibétain qui pût les aider à connaître cette langue qu'on n'avait jusqu'ici presqu'aucun moyen d'étudier.

M. Taylor Jones a publié, à Bangkok, une petite grammaire siamoise [1], et l'on annonce qu'il se propose de la faire suivre d'un dictionnaire. Les différentes missions protestantes de Bangkok y ont publié

uebersezt und mit dem Originaltexte herausgegeben, von Schmidt. Saint-Pétersbourg, 1843. 2 vol. in-4°. (XXXVIII, 329 et 404 pages.)

[1] *Brief grammatical Notices of the Siamese language*, with an appendix, by J. Taylor Jones. Bangkok, 1842. In-8°.

un assez grand nombre de petits livres destinés aux besoins de leurs missions : des catéchismes en siamois, des traductions partielles de la Bible, et des ouvrages élémentaires; mais il est presque inutile de dire que rien de tout cela n'arrive en Europe. On assure aussi que les missionnaires allemands, sur la côte de Cochin, ont publié un dictionnaire malayalim, pour lequel ils ont été obligés de graver eux-mêmes un corps de caractères. Des ouvrages de cette nature ne sont certainement pas entrepris en vue du public européen, mais on ne comprend pourtant pas que les auteurs ou les comités des missions n'aient pas l'idée d'en envoyer un petit nombre d'exemplaires en Europe, où les bibliothèques s'empresseraient de les accueillir et de les tenir à la disposition des savants qui peuvent en avoir besoin pour des études de linguistique et d'ethnographie. La science y gagnerait, et les missions retireraient de leurs travaux un honneur mérité, qui ne devrait pas leur être indifférent.

M. Roorda a fait paraître à Amsterdam la seconde édition de la Grammaire javanaise de Groot[1], augmentée d'un livre de lecture élémentaire par Géricke, et suivie d'un vocabulaire par l'éditeur lui-même.

[1] *Javaansche Spraakkunst*, door C. de Groot, uitgegeven door C. Gericke, gevolgd door een Leesboek door Gericke en een nieuw Woordenboek door T. Roorda. Amsterdam, 1843. 2 vol, in-8°. (XII, X, XV, VIII, 236, 45 et 255 pages.)

Enfin, M. l'abbé Mosblech[1] a publié un vocabulaire assez étendu de la langue des îles Marquises et Sandwich, qui, faisant partie des dialectes malais, rentre ainsi dans le cercle de vos études. C'est la collection de mots la plus considérable que l'on possède encore de ces dialectes, et l'éditeur a eu le bon esprit d'adopter pour la transcription un système aussi simple que satisfaisant.

Il me reste à parler de ce qui a été fait pour la littérature chinoise, que les circonstances actuelles sont bien propres à mettre en évidence. Mais le hasard a voulu que l'année dernière n'ait fourni qu'un petit nombre d'ouvrages. M. Medhurst a publié à Batavia le second et dernier volume de son dictionnaire chinois-anglais[2], qui contient tous les mots compris dans le dictionnaire de Khang-hi. Au commencement de son travail, M. Medhurst avait pris pour base le dictionnaire phonétique de Morrison, et ne se proposait que de le mettre par ordre de radicaux; mais, à mesure qu'il avançait, il ajoutait de nouveaux mots et de nouvelles significations; de sorte qu'à partir du quarante-sixième radical, son dictionnaire est devenu un ouvrage presque entièrement nouveau. La publication de ce livre est un vé-

[1] *Vocabulaire océanien-français et français-océanien*, par l'abbé Boniface Mosblech. Paris, 1843. In-8°. (319 pages.)

[2] *Chinese and English Dictionary*, containing all the words in the chinese imperial dictionary arranged according to the radicals, by W. H. Medhurst. Batavia, 1843. 2 vol. in-8°.

ritable service rendu à la littérature chinoise, d'autant plus que les dictionnaires du père Basile et de Morrison ne se trouvent plus qu'avec difficulté. M. Medhurst prépare dans ce moment un dictionnaire anglais et chinois, dont le besoin se fait vivement sentir depuis que la Chine est devenue accessible sur des points où le jargon anglo-chinois de Canton ne peut pas servir d'intermédiaire entre les Européens et les indigènes. Personne ne peut encore prévoir toutes les conséquences que produiront les événements de ces dernières années, mais il est certain qu'ils doivent ouvrir la Chine, non seulement au commerce, mais à l'influence intellectuelle de l'Europe, et les Chinois comprennent cela si bien, que l'étude de la langue anglaise commence à se répandre chez eux. C'est pour la faciliter que M. Thom, consul d'Angleterre à Ning-po, a publié, à Canton, la première partie d'un livre élémentaire anglo-chinois[1]. Les difficultés d'une pareille entreprise sont très-considérables; la première et la plus grande de toutes consiste dans l'incompatibilité des sons anglais et chinois, et dans le peu de facilité qu'offre l'écriture chinoise pour la transcription des sons étrangers. M. Thom explique dans une préface chinoise le but de son livre; ensuite, il donne l'alphabet anglais avec la transcription en chinois et en mandchou, des exemples de prononciation aussi en chinois, en mandchou et en

[1] *Chinese English Vocabulary*; first part. Canton, 1843. In-8°. (114 pages.)

anglais, et, à la fin, une collection considérable de mots et de phrases anglaises traduits et transcrits en chinois. Le livre est gravé sur bois et imprimé à la manière chinoise; la gravure en est exécutée par des Chinois, ce qui fait que les caractères anglais n'ont pas toujours réussi. Mais on obtiendra mieux une autre fois, et la difficulté n'est pas là, mais dans la création du meilleur système de transcription possible des sons anglais. On n'arrivera probablement pas sur-le-champ à une solution définitive et complète, mais la route est ouverte, et l'expérience ne tardera pas à montrer les perfectionnements qu'il faut adopter.

Le département des affaires asiatiques à St-Pétersbourg a fait publier, l'année dernière, le catalogue des livres chinois, mongols, tibétains et sanscrits[1] qu'il possède, et, très-récemment, il y a ajouté un supplément[2] qui contient les titres originaux, que le catalogue n'avait donnés qu'en transcription russe. Il a fait imprimer de même une description des procédés agricoles des Chinois, traduite par l'archimandrite Hyacinthe[3], et accompagnée de plan-

[1] *Catalogue des livres et manuscrits chinois, mandchous, mongols, tibétains et sanscrits de la bibliothèque du département asiatique à Saint-Pétersbourg.* (En russe.) Saint-Pétersbourg, 1843. In-8°. (102 pag.)

[2] Supplément à ce catalogue, contenant les titres originaux des ouvrages. Saint-Pétersbourg, 1844. (81 pages.)

[3] *L'Agriculture en Chine*, accompagnée de 72 figures d'instruments d'agriculture. (En russe.) Saint-Pétersbourg, 1844. In-8°. (100 pages.)

ches qui représentent les instruments d'agriculture dont on se sert en Chine. M. le baron de Chaudoir[1] a fait graver à St-Pétersbourg un recueil de monnaies chinoises, japonaises, coréennes et javanaises, accompagné d'une introduction historique. Je regrette de ne pouvoir que citer le titre de cet ouvrage dont je n'ai pu parvenir à voir un exemplaire.

Enfin, M. Endlicher a fait paraître à Vienne la première livraison d'un atlas de la Chine[2]. C'est la reproduction exacte des cartes chinoises qui ont servi à d'Anville, et qui étaient le résultat des opérations trigonométriques faites par les jésuites, d'après l'ordre de Kang-hi, pendant les années 1707-1717. M. Endlicher publie ces cartes dans la forme et la grandeur de l'original, sans rien changer aux points qui ont été depuis ce temps fixés plus exactement, surtout par les relevés des côtes qu'ont faits les Anglais; il veut leur conserver leur caractère primitif pour qu'elles puissent servir de matériaux pour nos cartes futures de la Chine. Le texte de son livre contient un index des cartes distribué par provinces et donnant les noms des districts, des villes et des montagnes en chinois avec la transcription, et indi-

[1] *Recueil de monnaies de la Chine, du Japon, de la Corée, d'Annam et de Java*, précédé d'une introduction historique par le baron de Chaudoir. Saint-Pétersbourg, 1842. In-fol. (Avec 61 planches.)

[2] *Atlas von China nach der Aufnahme der Jesuiten Missionare*, herausgegeben von St. Endlicher; livr. I. Vienne, 1843. In-4°. (28, 56 et 24 pages.) (Ce cahier est accompagné d'une livraison de cartes grand in-fol.)

quant les longitudes et les latitudes. L'ouvrage entier formera six livraisons, et sa publication est due aux encouragements du comte Dietrichstein, conservateur de la bibliothèque impériale de Vienne.

Telle est, messieurs, la liste des ouvrages qui sont parvenus à ma connaissance pendant l'année dernière; et, quoique cette liste soit nécessairement incomplète, elle suffira pour prouver les progrès rapides que font les études orientales. Ce mouvement est surprenant, si on le compare à ce qu'il était au commencement de ce siècle; mais il ne répond pourtant ni aux exigences des études théologiques, historiques et archéologiques de notre temps, ni aux besoins, tous les jours plus pressants, de la politique, en prenant ce mot dans son sens le plus large. Car, qui ne voit que l'Europe, dont le pouvoir et l'activité débordent de tous côtés les limites de son territoire, tend tous les jours davantage à se rendre maîtresse de l'Asie et à y implanter sa domination, sa religion et sa science? Mais, pour bien dominer, il faut bien connaître: sans cela, on n'impose qu'un joug brutal et momentané. Pour introduire de nouvelles idées, il faut être au fait des idées anciennes auxquelles on veut les rattacher; pour faire refleurir les sciences, il faut savoir le point où elles s'étaient arrêtées. Ce sont là des conditions évidemment nécessaires pour la réussite; et une nation qui s'en affranchirait ne ferait, en voulant agir sur une autre, qu'une œuvre de bar-

barie, comme celle qu'ont faite, de notre temps, tant de princes orientaux, qui ont voulu enseigner à leurs peuples la civilisation européenne qu'ils ne connaissaient point, et n'ont contribué qu'à précipiter la ruine de tout ce qui restait de respectable dans leur pays. Si l'essor qu'a pris la littérature orientale n'est pas plus rapide encore que nous ne le voyons aujourd'hui, ce n'est pas la faute des orientalistes. Il n'y a peut-être aucun de nous qui n'ait eu l'ambition d'entreprendre plus qu'il n'a entrepris et qui n'eût pu la satisfaire si les moyens de publication ne lui eussent manqué; il n'y en a aucun qui n'ait fait mille sacrifices pour mener à fin ce qu'il a exécuté; et c'est la connaissance de cet état de choses qui me conduit à examiner en peu de mots les encouragements que les gouvernements et le public européen accordent à nos études et ceux qu'elles pourront en espérer.

De tous les gouvernements, celui qui, depuis un grand nombre d'années, fait le plus pour les lettres orientales, c'est le gouvernement français. Il a créé des chaires pour presque toutes les langues de l'Orient, tant mortes que vivantes; il fait entreprendre de nombreux voyages; il offre à nos études, dans la Bibliothèque du roi, la collection de manuscrits la plus riche et la plus libéralement administrée qu'il y ait; il rend possible, par ses souscriptions ou par l'impression gratuite, la publication d'un grand nombre d'ouvrages qui s'adressent exclusivement au public sa-

vant; il possède dans l'Imprimerie royale un établissement qui est plus riche en types orientaux qu'aucun autre au monde, et qui emploie ses fonds disponibles de préférence à l'encouragement des lettres asiatiques; il donne, par ses corps savants, un centre et un objet d'ambition honorable à tous les efforts; enfin, il a ce respect de la science, qui, plus que tout secours matériel, vivifie les travaux de l'esprit. On pourrait cependant désirer qu'il fût fait davantage pour les lettres orientales en France; que tous les encouragements qu'elles reçoivent ne fussent pas concentrés à Paris; qu'elles pénétrassent un peu dans l'instruction publique; mais ce n'est pas le gouvernement qui lui fait défaut en France, c'est le public qui, en général, ne prend qu'un médiocre intérêt à tout ce qui regarde l'Orient.

En Angleterre, nous trouvons exactement tout le contraire de ce qui existe en France. Le gouvernement n'y fait rien pour la littérature orientale, comme, en général, il ne fait rien pour la science. Son principe est de laisser ce soin aux corporations savantes. Il est vrai qu'en se déchargeant sur celles-ci de ce devoir, il les a dotées abondamment; et les universités d'Oxford et de Cambridge sont, sans aucune exception, les établissements littéraires les plus riches du monde. Mais leur organisation est telle, qu'elle ne se plie que lentement et difficilement au progrès des sciences; et ces moyens surabondants, qui frappent d'étonnement les étrangers, sont en

grande partie, paralysés par des routines séculaires. On a établi anciennement quelques chaires d'hébreu et d'arabe; mais, depuis lors, rien n'a plus été fait; et les universités d'un pays qui compte cent millions de sujets hindous, ne posséderaient pas encore aujourd'hui une chaire de sanscrit, si un colonel au service de la Compagnie n'en avait fondé une à Oxford. Il y a à Oxford et à Cambridge au moins mille prébendes littéraires, entourées de tout ce qui peut favoriser le travail; du loisir, des bibliothèques magnifiques, des imprimeries jouissant de priviléges extrêmement lucratifs; et l'on pourrait croire qu'une partie de ces nombreux lettrés aimerait à se dévouer aux études orientales, soit pour les appliquer à l'interprétation de la Bible, aux sciences historiques et à l'éclaircissement des antiquités classiques, soit pour faire connaître l'état actuel de l'Orient. Quand on ajoute à cela, que ces universités sont peuplées d'étudiants qui ne suivent aucun cours de facultés, qui n'ont d'autre but que de faire leurs humanités, et dont un grand nombre a l'intention de visiter l'Orient, comme voyageurs, comme diplomates, ou comme administrateurs, on devrait s'attendre à voir fleurir dans ces établissements toutes les branches des lettres orientales plus que partout ailleurs. Mais en Angleterre, les universités ont suivi l'exemple du gouvernement et ont laissé au public le soin d'encourager les études asiatiques. Celui-ci n'y est pas resté indifférent; car il faut, en ce point, rendre justice aux Anglais. Tout homme qui pos-

sède quelque fortune croit de son devoir de faire partie d'une société savante, et de contribuer ainsi, pour sa part, à l'avancement de la science. C'est de cette manière que la Société asiatique de Londres, le Comité des traductions et la Société pour la publication des textes orientaux ont été fondés et se maintiennent en rendant de nombreux services, et c'est uniquement aux encouragements du public que l'on doit une quantité d'ouvrages historiques et cette foule de voyages en Orient qui ont tant contribué à nous faire connaître presque toutes les parties de l'Asie. Néanmoins, l'intérêt que témoigne le public anglais pour les lettres orientales n'est pas encore en proportion de leur importance; et il n'y a que la partie de ces études qui se rattache aux missions qui ait trouvé tout l'appui dont elle avait besoin. Les Sociétés des missions anglaises ont pu, non-seulement faire traduire la Bible dans toutes les langues de l'Orient, mais publier, en même temps, un nombre considérable de grammaires et de dictionnaires de dialectes auparavant inconnus.

Mais il y a en Angleterre un autre pouvoir qui était appelé, par sa position, à faire ce que négligeaient l'état et les universités, et qui, pendant longtemps, a glorieusement rempli le rôle que lui imposait la nature des choses, c'est la Compagnie des Indes. Elle a exigé de ses employés la connaissance des langues savantes et vulgaires de l'Orient; elle a fondé les colléges de Haileybury et de Fort-

William, où ces langues étaient enseignées par les meilleurs maîtres européens et indigènes; elle a stimulé l'ambition des élèves par l'avenir le plus brillant, et encouragé, par des souscriptions extrêmement considérables, tous les ouvrages relatifs aux langues et à l'histoire de l'Orient qui paraissaient dans l'Inde. Ces efforts ont produit les résultats qu'on pouvait en attendre. On a vu, pendant trente ans, paraître une suite de dictionnaires, de grammaires et d'ouvrages classiques dans presque toutes les langues de l'Asie, et les Mémoires des Sociétés de Calcutta, de Bombay et de Madras, témoignent de l'ardeur qu'on avait su inspirer aux officiers civils et militaires, pour toutes les recherches qui pouvaient jeter du jour sur l'état ancien et moderne de l'Inde. Mais depuis le gouvernement de lord William Bentink, ce système a été abandonné; on a interrompu brusquement l'impression des livres destinés à l'instruction publique; on a renoncé aux souscriptions; on a négligé les études orientales et découragé les recherches; et, s'il s'en fait encore aujourd'hui, c'est que le zèle généreux de quelques hommes d'élite ne s'est pas laissé refroidir par des dédains officiels. Au reste, c'est un état de choses qui ne peut pas durer; on reconnaîtra que, pour faire faire des progrès à un peuple, il faut se servir de sa langue et des idées qui lui sont familières; que, pour le gouverner, il faut l'avoir étudié; et l'on reviendra, sous une forme ou sous une autre, au système dont on s'était écarté.

En Allemagne, la littérature orientale n'a pas été favorisée par des intérêts politiques comme en Angleterre, ni par une grande centralisation comme en France; mais le pays entier s'est montré disposé à l'accueillir avec faveur, parce que les études théologiques, philologiques et philosophiques y sont plus avancées que partout ailleurs. Les lettres orientales ont trouvé dans les universités un appui bienveillant, et sont entrées plus avant dans l'instruction publique que dans aucun autre pays. Les différents gouvernements allemands, à l'exception de l'Autriche, ont fait pour cela à peu près tout ce que permettait leur position. Ils ont créé un nombre considérable de chaires, ils ont encouragé les voyages de leurs savants en Orient, et quelques-uns ont réuni des collections considérables de manuscrits. Au reste, c'est à cet égard qu'ils ont le plus à faire. La plupart des universités allemandes sont encore mal pourvues de manuscrits orientaux, et il n'y a pourtant aucun gouvernement qui ne soit assez riche pour former une collection qui donnerait à ses savants des instruments indispensables pour leurs travaux. On ne réfléchit pas assez que le dépérissement des lettres en Orient est tel, que les manuscrits se détruisent et ne se remplacent plus, et que les établissements qui ont soin de les réunir maintenant resteront les foyers du savoir, aussi certainement que ceux qui, à l'époque de la restauration des lettres, ont réuni des manuscrits grecs et latins, sont restés, pendant des siècles, les centres des études classiques.

Le devoir des gouvernements allemands, sous ce rapport, est d'autant plus évident, que nulle autre part la littérature orientale n'est, si j'ose m'exprimer ainsi, aussi populaire qu'en Allemagne, et ne coïncide sur plus de points avec la direction naturelle des esprits. Ceci est tellement vrai, que, quelque part qu'on publie un livre oriental, l'auteur se tourne instinctivement vers l'Allemagne, comme le pays où il peut espérer principalement un public.

Parmi les états qui suivent en général l'impulsion donnée en Allemagne, tels que la Suède et le Danemarck, ce dernier s'est toujours distingué par la protection qu'il accorde aux études orientales, par les soins qu'il a mis à créer une bibliothèque de manuscrits, et par les voyages scientifiques qu'il a fait entreprendre. Le temps n'est plus où M. de Sacy pouvait proclamer que le Danemarck avait fait plus pour les lettres asiatiques que tous les autres pays de l'Europe; mais ce n'est pas que le Danemarck fasse moins, c'est que les autres font plus qu'ils ne faisaient alors. La Hollande, qui a de si grands intérêts en Orient, a beaucoup fait pour l'étude des dialectes malais; mais on peut à bon droit s'étonner qu'elle ne se soit pas empressée de nous rendre accessible la littérature de l'empire du Japon, où les Hollandais seuls ont accès. Ses employés à Nagasaki ont publié quelques ouvrages curieux sur l'état du Japon; mais comment se fait-il que nous soyons encore réduits aux grammaires et aux dictionnaires

japonais publiés par les jésuites il y a deux siècles, et qu'un pays illustre par son savoir ait négligé une gloire que les circonstances lui avaient réservée?

L'Espagne et le Portugal n'ont produit depuis longtemps que quelques traductions d'ouvrages arabes; mais on peut espérer que, si le repos se rétablit en Espagne, ce pays complétera, sur l'histoire des Maures, des travaux pour lesquels il possède de nombreux matériaux.

L'Italie, où plusieurs membres des ordres religieux et la Propagande ont autrefois rendu de si grands services à l'étude des langues et de l'histoire de l'Orient, commence à donner des signes d'une nouvelle activité. Quelques travaux entrepris en Lombardie, l'expédition toscane en Égypte, et les encouragements efficaces que le gouvernement piémontais accorde aux lettres orientales, donnent l'espoir que cette nation, peut-être la mieux douée de toutes par la nature, reviendra aux travaux de haute érudition qui ont fait autrefois une de ses gloires.

Il ne nous reste à parler que de la Russie, pays nouveau, où les travaux de l'esprit ont encore de la peine à trouver place à côté des tendances militaires de la nation et du gouvernement, mais qui a des intérêts extrêmement graves en Orient, et qui doit forcément protéger les études qui s'y rappor-

tent : aussi voyons-nous que le gouvernement russe a fait une grande part à l'enseignement des langues de l'Asie dans toutes ses universités; qu'il a fondé un nombre considérable d'écoles spéciales pour tous les dialectes qui sont parlés dans l'empire; qu'il a créé à Saint-Pétersbourg un institut oriental attaché aux affaires étrangères; qu'il a fait imprimer un nombre assez considérable d'ouvrages orientaux; qu'il a réuni des collections de manuscrits et de médailles de la plus grande valeur; qu'il fait entreprendre de nombreux voyages, et qu'il a donné, dans l'Académie de Saint-Pétersbourg, un puissant appui aux études orientales. Les travaux exécutés en Russie ont porté généralement sur la numismatique, sur le bouddhisme, sur les littératures mongole, tibétaine et géorgienne, et sur l'histoire et la description des pays qui sont soumis au sceptre de la Russie. Si le nombre et l'importance de ces travaux n'égalent pas encore ce qu'on peut attendre d'un grand empire, cela tient à la nouveauté des études et à l'absence d'un public savant; mais il n'y a aucun pays dont le gouvernement soit plus en mesure et qui doive être plus empressé de faire beaucoup pour la littérature orientale que la Russie. Les besoins de l'administration et de la diplomatie, le contact perpétuel avec les peuples asiatiques, les intérêts du commerce et l'ambition naturelle à un puissant empire de remplir sa place dans le monde civilisé, produiront certainement chez les Russes de grands efforts pour s'emparer d'une branche de con-

naissances pour laquelle leur position leur offre tant d'avantages, et qui, pour eux, a une importance si manifeste.

La conclusion à tirer de toutes ces observations est évidemment que ni les gouvernements, ni le public européen, n'encouragent encore les études orientales autant que l'exigeraient les besoins de la science; mais il est tout aussi certain qu'il y a un progrès réel et qui ne peut qu'aller en augmentant. Ce qui se fait aujourd'hui paraissait impossible il y a vingt ans, et des entreprises qui maintenant sembleraient chimériques seront devenues faciles dans vingt ans d'ici. Les résultats des recherches historiques et philologiques sur l'Orient entrent peu à peu dans la masse des connaissances que l'on exige de tout homme instruit, et le temps n'est pas loin où l'histoire de l'Orient, entièrement reconstruite d'après les découvertes de la génération actuelle, occupera sa place naturelle dans l'histoire universelle. Alors vos travaux seront appréciés par un cercle de plus en plus étendu, et vous aurez conquis le plus grand de tous les encouragements, le seul qui puisse récompenser les veilles des savants, l'attention et le respect du public.



SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

I.

LISTE DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

S. M. LOUIS-PHILIPPE,

PROTECTEUR.

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres.

MM. Abbadie (Antoine d'), à Axum.

Ampère, membre de l'Institut, professeur de littérature française au Collége royal de France.

Amthor, docteur en philosophie.

Antoine (l'abbé Joseph), à Pontarlier.

Avogadro de Valdengo (Th. D.), aumônier de S. M. le roi de Sardaigne, à Turin.

Ayrton, lieutenant d'artillerie, à Aden.

Bach (Julien).

Badiche (l'abbé), trésorier de la métropole.

MM. Bailleul fils.

Bargès (l'abbé), professeur à la faculté de théologie de Paris.

Barthélemy de Saint-Hilaire, professeur au Collége royal de France.

Barucchi, directeur du musée, à Turin.

Baxter (H. J.), Middle-Temple, à Londres.

Bazin, professeur de chinois à l'École spéciale des langues orientales.

Belgiojoso (Mme la princesse).

Belin (François-Alphonse).

Benary (le docteur Agathon), à Berlin.

Benary (le docteur Ferdinand), à Berlin.

Bergmann, docteur en théologie.

Bertrand (l'abbé), curé à Herblay (Seine-et-Oise).

Bianchi, secrétaire interprète du roi pour les langues orientales.

Biot (Édouard).

Bland, membre de la Société royale asiatique de Londres.

Boilly (Jules).

Boissonnette de la Touche, capitaine d'artillerie, à Constantine.

Bonar (Henry).

Bonnety, directeur des Annales de philosophie chrétienne.

Boré (Eugène), correspondant de l'Institut.

Botta (Paul), consul de France à Mossoul.

Bresnier, professeur d'arabe, à Alger.

MM. Brière (de), homme de lettres.

Brockhaus (le docteur Herman).

Brosselard, attaché à l'administration civile de l'Algérie.

Burnouf (E.), membre de l'Institut, professeur de sanscrit au Collége royal de France.

Carlin (Louis-Adolphe).

Caussin de Perceval, professeur d'arabe à l'École des langues orientales vivantes, et au Collége royal de France.

Charmoy, conseiller d'État, ancien professeur à l'université de Saint-Pétersbourg.

Chastenay (Mme la comtesse Victorine de).

Cherbonneau, élève de l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Cicconi (l'abbé Tite), bibliothécaire du palais Albani, à Rome.

Clément-Mullet (Jean-Jacques).

Clermont-Tonnerre (le marquis de), colonel d'état-major.

Cohn (Albert), docteur en philosophie, à Presbourg.

Colli, docteur en théologie de la cathédrale de Novarre.

Collot, directeur de la Monnaie.

Congnet (l'abbé), chanoine de la cathédrale de Soissons (Aisne).

Conon de Gabelentz, conseiller d'État, à Altenbourg.

MM. Cook, ministre protestant, à Nîmes.

Coquebert de Montbret (Eugène).

Cor, drogman de l'ambassade de France, à Constantinople.

Defrémery (Charles), élève de l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Delessert (le baron Benjamin), membre de la Chambre des députés.

Dernburg (Joseph), docteur.

Destappe (Adolphe).

Desvergers (Adolphe-Noël).

Dombasle (Mme de).

Dozon (Auguste).

Drach (P. L. B.), bibliothécaire de la Propagande.

Dubeux (J. L.), conservateur adjoint à la Bibliothèque du roi.

Dulaurier (Édouard), professeur de malai à l'École des LL. OO.

Dumoret (Julien), à Bagnères (Hautes-Pyrénées).

Duncan Forbes, professeur de LL. OO. au King's-College, à Londres.

Dureau de Lamalle, membre de l'Institut.

Eckstein (le baron d').

Eichhoff, bibliothécaire de S. M. la Reine des Français.

Eichthal (Gustave d').

MM. Elliot (Charles-Boileau), membre de l'Académie royale de Londres.

Ellis, ancien ambassadeur d'Angleterre en Perse et en Chine.

Etheridge (le Rév. William), à Boulogne-sur-Mer.

Eyriès, membre de l'Institut.

Falconer Forbes, professeur de LL. OO. à l'University-College de Londres.

Ferraô de Castelbranco (le chevalier).

Fleischer, professeur, à Leipzig.

Florent, examinateur dramatique au ministère de l'intérieur.

Flottes, professeur de philosophie, à Montpellier.

Flour de Saint-Genis, inspecteur des domaines, à Alger.

Flügel, professeur, à Meissen (Saxe).

Foucaux (Ph. Édouard).

Fresnel, agent consulaire à Djedda.

Gady, juge au tribunal civil de Versailles.

Garcin de Tassy, membre de l'Institut, professeur d'hindoustani à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Gildemeister, docteur en philosophie, à Bonn.

Gorresio (Gaspard), membre de l'Académie de Turin.

Graf, licencié en théologie.

MM. GRANGERET DE LAGRANGE, conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal, rédacteur du Journal asiatique.

GUERRIER DE DUMAST (Auguste-François-Prosper), secrétaire de l'Académie, à Nancy.

GUIGNIAUT, membre de l'Institut.

GUILLARD D'ARCY, docteur en médecine.

HAMELIN, avocat, élève de l'École spéciale des LL. OO. vivantes.

HASE, membre de l'Institut.

HASSLER (Conrad-Thierry), professeur à Ulm.

HOLMBOE, conservateur de la bibliothèque de Christiania.

HUMBERT (Jean), professeur d'arabe à l'Université de Genève.

JABBA, vice-consul, chancelier du consulat d'Autriche à Smyrne.

JAUBERT (le chevalier Am.), pair de France, membre de l'Institut, professeur de turc à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

JOMARD, membre de l'Institut, conservateur-administrateur de la Bibliothèque royale.

JOST (Simon), docteur en philosophie.

JOYAU (Firmin), conseiller à la cour royale de Pondichéry.

JUDAS, secrétaire du conseil de santé des armées, au ministère de la guerre.

MM. Julien (Stan.), membre de l'Institut, professeur de chinois au Collége royal de France, l'un des conservateurs adjoints à la Bibliothèque du roi.

Kazimirski de Biberstein, bibliothécaire de la Société.

Krafft (Albert), secrétaire de la Bibliothèque impériale, à Vienne.

Labouderie (l'abbé de), chanoine honoraire de Saint-Flour, vicaire général du diocèse d'Avignon.

La Ferté de Senectère (le marquis), à Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire).

Lagrénée (de), envoyé de France en Chine.

Lajard (F.), membre de l'Institut.

Lancereau, maître de conférences au collége royal Saint-Louis.

Landresse, bibliothécaire de l'Institut.

Langlois, membre de l'Institut, inspecteur de l'Université.

Lanjuinais (le comte), pair de France.

Laroche (le marquis de), à Saint-Amand-Montrond.

Lasteyrie (le comte de).

Latouche (Emmanuel), élève de l'École spéciale des LL. OO. vivantes.

Le Bas, membre de l'Institut.

Leducq, membre de l'université.

MM. Lenormant (Ch.), membre de l'Institut, conservateur administrateur de la Bibliothèque du roi.

Libri, membre de l'Institut, professeur à la faculté des sciences et au Collége de France.

Littré, membre de l'Institut.

Loewe (Louis), docteur en philosophie, à Londres.

Longard (le docteur).

Longpérier (Adrien de), membre de la Société royale des Antiquaires.

Mac Guckin de Slane (le baron).

Marcel (J. J.), ancien directeur de l'Imprimerie royale.

Marcellin de Fresne.

Margossian, à Londres.

Maury (A.), sous-bibliothécaire de l'Institut.

Mayer, docteur en philosophie.

Merfeld, docteur en philosophie.

Merlin, libraire.

Méthivier (Joseph), propriétaire, à Bellegarde (Loiret).

Mignet, membre de l'Institut, conseiller d'État.

Milon, sénateur, à Nice.

Mohl (Jules), membre de l'Institut.

Mohn (Christian).

Monrad (D. G.), à Copenhague.

Mooyer, bibliothécaire, à Minden.

Mordaunt Ricketts.

MM. Morley, trésorier de la Société pour la publication des textes orientaux, à Londres.

Mosblech (l'abbé).

Mottelette (Imbert de), secrétaire de la Société ethnologique.

Mueller (Joseph), membre de l'académie de Munich.

Munk (S.), employé aux manuscrits de la Bibliothèque royale.

Nève, professeur à l'université de Louvain.

Noël (Vincent), agent consulaire dans l'île de Zanzibar.

Nully (de), secrétaire interprète de la direction d'Alger au ministère de la guerre.

Ocampo (Melchior).

Olloa d'Ochoa (Charles).

Ottley (Marck-Sykes), du 6e régiment d'infanterie légère, à Madras.

Ouseley (Sir Gore), vice-président de la Société royale asiatique de Londres.

Pagès (Léon).

Paravey (le chevalier de), membre du corps royal du génie.

Pasquier (Le baron), pair et chancelier de France.

Pastoret (le comte Amédée de), membre de l'Institut.

MM. PAVIE (Théodore), élève de l'École spéciale des langues orientales.

PERRON, directeur de l'École de médecine du Kaire.

PICTET (Adolphe), à Genève.

PLATT (William).

POPOVITZ (Demètre), à Jassy, en Moldavie.

PORTAL, maître des requêtes.

PORTALIS (le comte), pair de France, premier président de la Cour de cassation, membre de l'Institut.

RAWLINSON, consul général d'Angleterre, à Bagdad.

RAUZAN (le duc DE).

RÉGNIER, instituteur de S. A. R. le Comte de Paris.

REINAUD, membre de l'Institut, professeur d'arabe à l'École spéciale des langues orientales.

REUSS, docteur en théologie, à Strasbourg.

RICARDO (Frédéric).

RITTER (Charles), professeur à Berlin.

ROCHET, statuaire.

RŒDIGER, professeur à l'université de Halle.

ROEHRIG (Otto), docteur en philosophie.

ROHRBACHER (l'abbé), supérieur du séminaire de Nancy.

ROSIN (DE), chef d'institution, à Nyon, canton de Vaud.

MM. Roth, docteur en philosophie.

Rousseau, secrétaire interprète attaché au parquet de M. le procureur général, à Alger.

Royer, orientaliste, à Versailles.

Salle (le commandeur Eusèbe de), professeur d'arabe à l'École des LL. OO. succursale de Marseille.

Santarem (le vicomte de), membre de l'Académie des Sciences de Lisbonne, correspondant de l'Institut.

Saulcy (de), membre de l'Institut, conservateur du Musée d'artillerie.

Sawelieff (Paul), attaché à l'Académie impériale des sciences, à Saint-Pétersbourg.

Schulz (le docteur), à Jérusalem.

Sédillot (L. Am.), professeur d'histoire au collége royal Saint-Louis.

Sernin, docteur-médecin de l'hôpital, à Narbonne.

Sicé (Eugène), élève de l'École spéciale des LL. OO. vivantes.

Sionnet (l'abbé).

Sklower (Sigismond), professeur au collége royal de Rouen.

Smith, attaché au cabinet de M. le ministre de l'instruction publique.

Solvet, substitut du procureur général à Alger.

Sontheimer (de), chef d'état-major médical, à Stuttgart.

MM. Stæhélin (J. J.), docteur et professeur en théologie, à Bâle.

Staunton (sir Georges-Thomas), membre du Parlement.

Steiner (Louis), à Genève.

Sumner (Georges), de Boston.

Theroulde.

Thomas, élève de l'École spéciale des LL. OO.

Tolstoï (le colonel Jacques).

Troyer (le capitaine).

Tullberg, docteur en philosophie à l'université d'Upsal.

Vaïsse (Léon), professeur à l'Institut royal des sourds-muets.

Van der Maelen, directeur de l'établissement géographique, à Bruxelles.

Vaucel (Louis), à Champremont (Mayenne).

Villemain, pair de France, membre de l'Institut, ministre de l'instruction publique.

Vincent, orientaliste.

Vivien, géographe.

Warden, ancien consul général des États-Unis, correspondant de l'Institut.

Weil, bibliothécaire de l'université, à Heidelberg.

Wetzer (Henri-Joseph), professeur de littérature orientale, à Fribourg.

MM. Wilhelm de Würtemberg (S. A. le comte).
Worms (M. D.), à l'école de Saint-Cyr.

Yermoloff (de), général au service de Russie.

Zenker (Jules-Théodore), docteur en philosophie.

II.

LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS,

SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

MM. le baron DE HAMMER-PURGSTALL (Joseph), conseiller aulique actuel.

IDELER, membre de l'Académie de Berlin.

Le docteur LEE, à Cambridge.

Le docteur MACBRIDE, professeur, à Oxford.

WILSON (H. H.), professeur de langue sanscrite, à Oxford.

FRÆHN (le docteur Charles-Martin), membre de l'Académie des sciences, à Saint-Pétersbourg.

OUWAROFF, ministre de l'instruction publique de Russie, président de l'Académie impériale, à Saint-Pétersbourg.

Le comte DE CASTIGLIONI (C. O.), à Milan.

RICKETS, à Londres.

DE SCHLEGEL (A. W.), professeur à l'université de Bonn.

PEYRON (Amédée), professeur de langues orientales, à Turin.

FREYTAG, professeur des langues orientales à l'université de Bonn.

DEMANGE, attaché au ministère des affaires étrangères à Saint-Pétersbourg.

MM. DELAPORTE, consul de France à Mogador.

KOSEGARTEN (Jean-Godefroi-Louis), professeur à l'université de Greifswalde.

BOPP (F.), membre de l'Académie de Berlin.

D'OHSSON, ambassadeur de Suède à la cour de Berlin.

Sir Graves Chamney HAUGHTON, associé étranger de l'Institut de France.

WYNDHAM KNATCHBULL, à Oxford.

SCHMIDT (L. J.), de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg.

HAUGHTON (R.), professeur d'hindoustani au séminaire militaire d'Addiscombe, à Croydon.

HUMBERT, professeur d'arabe, à Genève.

MOOR (Ed.), de la Société royale de Londres et de celle de Calcutta.

JACKSON (J. Grey), ancien agent diplomatique de S. M. Britannique, à Maroc.

DE SPERANSKI, gouverneur général de la Sibérie.

SHAKESPEAR, à Londres.

LIPOVZOFF, interprète pour les langues tartares, à Saint-Pétersbourg.

Le général BRIGGS.

GRANT-DUFF, ancien résident à la cour de Satara.

HODGSON (B. H.), résident à la cour de Népal.

Radja RADHACANT DEB, à Calcutta.

Radja KALI-KRICHNA BAHADOUR, à Calcutta.

MANACKJI-CURSETJI, membre de la Société asiatique de Londres, à Bombai.

MM. Le général Court, à Lahore.

Le général Ventura, à Lahore.

Lassen (Chr.), professeur, à Bonn.

Le major Rawlinson, à Bombai.

Vullers, professeur des langues orientales, à Giessen.

Kowalewsky (Joseph-Étienne), professeur à Kasan.

Flügel, professeur à Meissen.

III.

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

JOURNAL ASIATIQUE, *seconde série*, années 1828-1835, 16 vol. in-8°, complet; 133 fr. et pour les membres de la Société, 100 fr. Chaque volume séparé (à l'exception des vol. I et II, qui ne se vendent pas séparément) coûte 8 fr. et pour les membres 6 fr.

Troisième série, années 1836-1842, 14 vol. in-8°; 175 fr.

Quatrième série, année 1843, 2 vol. in-8°; 25 fr.

CHOIX DE FABLES ARMÉNIENNES du docteur Vartan, accompagné d'une traduction littérale en français, par M. J. Saint-Martin. Un volume in-8°: 3 fr. 50 c. et 1 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE JAPONAISE, par le P. Rodriguez, traduits du portugais par M. Landresse; précédés d'une explication des syllabaires japonais, et de deux planches contenant les signes de ces syllabaires, par M. Abel-Rémusat. Paris, 1825, 1 vol. in-8°; 7 fr. 50 c. et 4 fr. pour les membres de la Société.

SUPPLÉMENT À LA GRAMMAIRE JAPONAISE, par MM. G. de Humboldt et Landresse. In-8° br. 2 fr. et 1 fr. pour les membres de la Société.

ESSAI SUR LE PALI, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange, par MM. E. Burnouf et Lassen. 1 vol. in-8°, grand-raisin, orné de six planches; 12 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

MENG-TSEU ou MENCIUS, le plus célèbre philosophe chinois après Confucius; traduit en latin, avec des notes, par

M. Stan. Julien. 2 vol. in-8° (texte chinois lithographié et trad.); 24 fr. et 16 fr. pour les membres de la Société.

Yadjnadattabadha, ou la Mort d'Yadjnadatta, épisode extrait du Râmâyana, poëme épique sanscrit; donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très-détaillée, une traduction française et des notes, par A. L. Chézy, et suivi d'une traduction latine littérale par J. L. Burnouf. 1 vol. in-4°, orné de 15 planches; 15 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

Vocabulaire géorgien, rédigé par M. Klaproth. 1 vol. in-8°; 15 fr. et 5 fr. pour les membres de la Société.

Poëme sur la prise d'Édesse, texte arménien, revu par MM. Saint-Martin et Zohrab. 1 vol. in-8°; 5 fr. et 2 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

La Reconnaissance de Sacountala, drame sanscrit et pracrit de Kâlidâsa, publié en sanscrit et traduit en français par A. L. Chézy. 1 fort volume in-4°, avec une planche, 35 fr. et 15 fr. pour les membres de la Société.

Chronique géorgienne, traduite par M. Brosset; Imprimerie royale. 1 vol. grand in-8°; 10 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

Chrestomathie chinoise. 10 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

Éléments de la langue géorgienne, par M. Brosset, membre adjoint de l'Académie impériale de Russie. 1 vol. grand in-8°; Paris, Imprimerie royale. 12 fr. et 7 fr. pour les membres de la Société.

Géographie d'Aboû'lféda, texte arabe, par MM. Reinaud et le baron de Slane. In-4°; 50 fr. et 30 francs pour les membres de la Société.

Histoire des rois du Kachmîr, en sanscrit et en français, publiée par M. le capitaine Troyer. 2 v. in-8°. 36 fr. et 24 fr. pour les membres de la Société.

OUVRAGES ENCOURAGÉS

DONT IL RESTE DES EXEMPLAIRES.

TARAFÆ MOALLACA, cum Zuzenii scholiis, edid. J. Vullers. 1 vol. in-4°; 4 fr. pour les membres de la Société.

LOIS DE MANOU, publiées en sanscrit, avec une traduction française et des notes, par M. Auguste Loiseleur-Deslongchamps. 2 vol. in-8°; 21 fr. pour les membres de la Société.

VENDIDAD-SADÉ, l'un des livres de Zoroastre, publié d'après le manuscrit zend de la Bibliothèque du roi, par M. E. Burnouf, en 10 livraisons in-fol. 100 fr. pour les membres de la Société.

Y-KING, ex latina interpretatione P. Regis, edidit J. Mohl. 2 vol. in-8°; 14 fr. pour les membres de la Société.

CONTES ARABES DU CHEYKH EL-MOHDY, traduits par J. J. Marcel. 3 vol. in-8°, avec vignettes; 12 fr.

MÉMOIRES RELATIFS À LA GÉORGIE, par M. Brosset. 1 vol. in-8°, lithographié; 8 fr.

DICTIONNAIRE FRANÇAIS-TAMOUL ET TAMOUL-FRANÇAIS, par M. A. Blin. 1 vol. oblong; 6 fr.

Nota. MM. les membres de la Société doivent retirer les ouvrages dont ils veulent faire l'acquisition à l'agence de la Société, rue Taranne, n° 12. Le nom de l'acquéreur sera porté sur un registre et inscrit sur la première feuille de l'exemplaire qui lui aura été délivré en vertu du règlement.

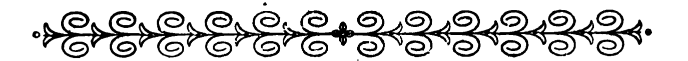
IV.

LISTE DES OUVRAGES

MIS EN DÉPÔT PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE CALCUTTA, POUR LES MEMBRES.

RAJA TARANGINI, Histoire de Kachmîr. 1 vol. in-4°; 27 fr.
MOOJIZ EL-QANOON. 1 vol. in-8°; 13 fr.
BÂSHA PARICHHEDA. 1 vol. in-8°; 7 fr.
LILAVATI (en persan). 1 vol. in-8°; 7 fr.
PERSIAN SELECTIONS. 1 vol. in-8°; 10 fr.
KIFAYA. Vol. III et IV. 2 vol. in-4°; 38 fr. le volume.
INAYAH. Vol. III et IV. 2 vol. in-4°; 38 fr. le volume.
ANATOMY, DESCRIPTION OF THE HEART. (En persan.) 1 vol. in-8°; 2 fr. 50 c.
RAGHU-VANSA. 1 vol. in-8°; 18 fr.
ASHSHURH OOL-MOOGHNEE. 1 vol. in-4°; 38 fr.
THIBETAN DICTIONARY, by Csoma de Kőrös. 1 v. in-4°; 27 fr.
THIBETAN GRAMMAR, by Csoma de Kőrös. 1 vol. in-4°; 22 fr.
MAHÂBHÂRATA. 4 vol. in-4°; chaque vol. 30 fr.
SUSRUTA. 2 vol. in-8°; 25 fr.
NAISHADA. 1 vol. in-8°; 22 fr.
ASIATIC RESEARCHES. Tomes XVI et XVII. 2 v. in-4°; 34 fr. le volume.
Tome XVIII, 1re et 2e part. 1 vol. in-4°; 22 fr. chaque partie.
Tome XIX, 1re partie. 1 vol. in-4°; 25 fr.
Tome XX, 1re partie. 1 vol. in-4°; 22 fr.
Index, 1 vol. in-4°; 20 fr.
JOURNAL OF THE ASIATIC SOCIETY OF BENGAL. Les années 1836-43. 40 fr. l'année.





JOURNAL ASIATIQUE.

AOUT 1844.

MÉMOIRE HISTORIQUE

Sur la destruction de la dynastie des Mozaffériens, par M. Defrémery.

L'on s'est généralement accoutumé à regarder l'Asie comme la terre classique des faciles conquêtes. Cette opinion est-elle également fondée pour toutes les révolutions qui ont bouleversé le sol de l'Orient? C'est ce qu'il ne m'appartient pas de décider. Une pareille recherche m'entraînerait trop loin de l'objet de ce mémoire. Je me propose seulement de montrer que la guerre qui fit passer l'Irac persique et le Fars sous la domination de Timour, ne fut ni sans danger pour le conquérant, ni sans gloire pour le prince valeureux qui parvint à balancer la victoire. Mais, avant d'entamer le récit de ces événements, il n'est peut-être pas hors de propos de donner quelques détails sur l'origine et l'histoire des Mozaffériens jusqu'à la mort de Chah-Choudjâ. Cette introduction me paraît d'autant plus nécessaire, que

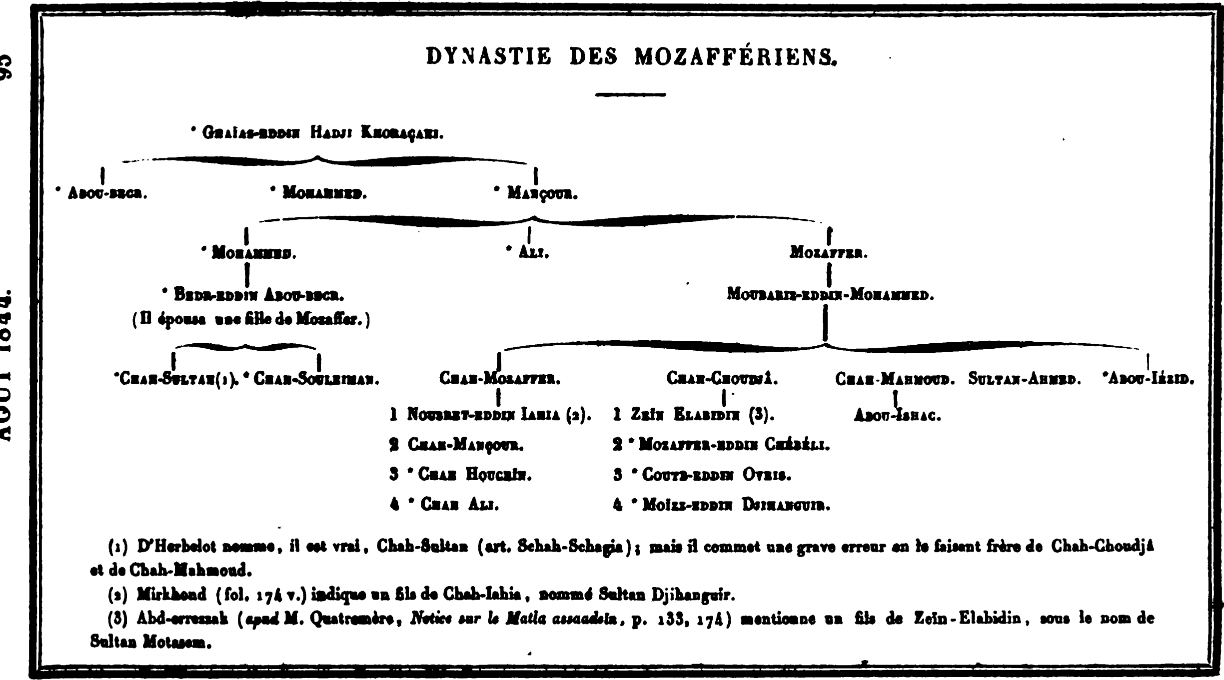
nos connaissances sur cette partie des annales orientales se réduisent à quelques renseignements vagues, incohérents et souvent contradictoires, disséminés dans d'Herbelot[1] et de Guignes[2]. Ces détails ont été, il est vrai, réunis et coordonnés avec soin, par M. de Saulcy, dans une de ses Lettres sur la numismatique arabe; mais, privé de la faculté de recourir aux historiens persans, ce savant n'a guère pu que reproduire, avec plus d'ordre et de méthode toutefois, le récit de ses devanciers. J'oserai donc tenter de compléter ses recherches, en m'appuyant, à chaque instant, sur Mirkhond, Iahia ben-Abd-allatif Cazouini, Khondémir, Cherf-eddin Ali Iezdi et le conquérant lui-même, dont j'ai consulté les mémoires sur la version persane[3].

[1] *Bibliothèque orientale*, éd. in-fol. de 1776, pag. 597, 598, 751, 753, 548, 67, 915, 875.

[2] *Histoire des Huns*, I, 410, 411; IV, pag. 24 et suiv. 32 et suiv.

[3] La généalogie des Mozaffériens étant assez compliquée, j'ai cru devoir la donner dans un tableau inséré ci-contre. Un astérisque indique les princes dont les noms manquaient à toutes les listes précédentes.

DYNASTIE DES MOZAFFÉRIENS.



(1) D'Herbelot nomme, il est vrai, Chah-Sultan (art. Schah-Schagia); mais il commet une grave erreur en le faisant frère de Chah-Choudjâ et de Chah-Mahmoud.

(2) Mirkhond (fol. 174 v.) indique un fils de Chah-Iahia, nommé Sultan Djihanguir.

(3) Abd-errezzak (*apud* M. Quatremère, *Notice sur le Matla assaadein*, p. 133, 174) mentionne un fils de Zein-Elabidin, sous le nom de Sultan Motasem.

I.

A l'époque où l'armée tartare envahit le Khoraçan, sous Djenguiz Khan, un nommé Ghaias-eddin Hadji Khoraçani, originaire de Sedjavend, dans le canton de Khaf, abandonna sa patrie et transporta sa résidence à Iezd, avec ses trois fils Abou Becr, Mohammed et Mançour. Les deux premiers se mirent au service de l'atabeg d'Iezd, Ala-eddaulah[1]. Lorsque Houlagou Khan se mit en marche, dans l'intention de conquérir Bagdad, Ala-eddaulah envoya au camp du prince mongol l'émir Abou Becr, accompagné de trois cents cavaliers. Après la prise de Bagdad, Abou Becr fut placé sur la frontière d'Égypte, et périt dans un combat contre les Arabes Khafadjah. Quant à Mançour, il consacra tous ses soins à son père, tant qu'il vécut; et, après la mort d'Hadji Khoraçani, il se fixa dans le voisinage de son mausolée. Mançour eut trois fils: les émirs Mohammed, Ali et Mozaffer. Ce dernier obtint la bienveillance de l'atabeg Ioucef-Chah, fils d'Ala-eddaulah, et fut élevé au commandement de ses troupes. Dans la suite, il passa au service de l'empereur mongol Arghoun, qui lui accorda le titre d'*iaçaoul*, ou d'huissier. Le troisième successeur d'Arghoun, Gazan Khan, pro-

[1] Il ne faut pas confondre ce prince avec l'atabeg Ala-eddaulah, fils de l'atabeg Sam Iezdi, et descendant de Bouvaïh, dont il est question dans un passage de Mirkhond que j'ai publié ailleurs (*Hist. des sultans du Kharezm*, pag. 106.).

mut l'émir Mozaffer au commandement d'un corps de mille hommes, et lui donna, selon la coutume des empereurs mongols, un étendard, des timbales et une tablette appelée *païzeh*[1]. Vers le milieu de djoumadi second de l'année 700 (1301 de J. C.), Moubariz-eddin Mohammed, fils de Mozaffer, naquit à Miboud[2]. Oldjaïtou Sultan, successeur de Ghazan, confia à Mozaffer la garde des chemins et le gouvernement d'Abrecouh, du Louristân et de Miboud. Dans l'année 712, ou au commencement de la suivante (1312-3), Mozaffer reçut du sultan l'ordre de ramener dans le devoir la peuplade des Chébancareh, qui avait secoué le joug. Mozaffer fut vainqueur et conquit le pays des rebelles. Bientôt après il tomba malade et mourut au bout de trois mois, le 13 de zou'lcadeh 713 (1314). On transporta sa bière du pays des Chébancareh à Miboud, et on l'ensevelit dans un *médréceh* (collége), qu'il avait fait construire en cet endroit. C'est de lui que la dynastie des Mozafferiens tire son nom[3].

Moubariz-eddin Mohammed, fils de Mozaffer,

[1] On consultera avec fruit, au sujet de ce mot, une note étendue de M. Quatremère, *Hist. des Mongols de la Perse*, pag. 178-180, (Voy. de plus Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. II, pag. 280. 281; et M. le baron d'Ohsson, *Hist. des Mongols*, IV, p. 180 (note) et 412-414.)

[2] *Mirkhond*, IV[e] partie, ms. de l'Arsenal, fol. 141 r. et v. *Lubb Ettévarikh*, ms. persan de la Bibl. royale, 64, fol. 80 v. 81 r. Khondémir, *Khilacet el-Akhbar*, ms. persan n° 104, fonds Saint-Germain, fol. 229 verso.

[3] Mirkhond, fol. 142 v. 141 r. *Lubb Ettévarikh*, ms. 64, fol. 81 r. *Khilacet*, *ibid*.

s'étant rendu à la résidence d'Oldjaïtou-Sultan, fut reçu de ce prince avec une bienveillance toute particulière, et obtint le poste de son père. Le jeune émir resta pendant quatre ans au service d'Oldjaïtou. Ce prince étant mort et ayant eu pour successeur Abou-Saïd Béhadur Khan, Mohammed retourna à Miboud. Peu de temps après, il se ligua avec l'émir Keïkhosrew, fils de l'émir Mahmoud-Chah Indjou, contre l'atabeg de Iezd, Hadji-Chah, qui avait tué le lieutenant de Keïkhosrew, afin de lui enlever un jeune page qu'il possédait. Les deux princes se dirigèrent vers Iezd et combattirent Hadji-Chah, au milieu du bazar de cette ville. L'atabeg fut défait et prit la fuite avec ses serviteurs et ses richesses. Cette action mit fin à la dynastie des atabegs d'Iezd, qui avait duré trois siècles, si l'on en croit Mirkhond[1].

En 719 (1319), Mohammed, ayant fait un voyage à la cour d'Abou Saïd, reçut le gouvernement du district d'Iezd[2]. Sur ces entrefaites, des habitants de la province de Séistan, appelés Nicoudériens[3], se révoltèrent contre l'empereur mongol, et commencèrent à intercepter les chemins par leurs brigandages. Leur chef, nommé Naurouz, se posta, avec trois cents cavaliers bien armés, à l'extrémité de la route d'Iezd.

[1] IVe partie, fol. 142 r. et v.

[2] Iahia ben-Abd-Ellatif indique le mois de chéval 718 comme la date de cet événement (fol 81 r.). Par une erreur que je puis difficilement m'expliquer, d'Herbelot place la ville d'Iezd dans le Khoraçan. (*Bibl. orientale*, 752.)

[3] Voy. le baron d'Ohsson, *Histoire des Mongols*, t. IV, p. 193, et surtout M. Quatremère, *Notice sur le Matla-assaadeïn*, p. 284, 494.

Moubariz-eddin marcha en toute hâte à sa rencontre, accompagné de soixante hommes seulement [1]. Une action très-vive s'engagea, dans laquelle soixante et dix flèches atteignirent la cuirasse de Mohammed. Ce prince fut blessé en deux endroits, et eut deux chevaux tués sous lui; mais un renfort qui survint tout à coup décida la victoire en sa faveur. Naurouz et plusieurs autres chefs Nicoudériens furent tués; un autre de leurs généraux fut fait prisonnier. Mohammed le fit conduire à Oldjaïtou, dans une cage de fer, et portant la tête de Naurouz pendue à son cou. Les Nicoudériens, pleins de colère et d'affliction tout à la fois, s'étant rassemblés de nouveau, s'avancèrent jusqu'aux environs d'Iezd. Mohammed les attaqua avec une troupe peu considérable; une partie de ces rebelles furent tués et le reste prit la fuite. Les hostilités des Nicoudériens continuèrent encore durant quelque temps, et Mohammed leur livra jusqu'à vingt et un combats, dans l'espace de quatre ans [2].

Dans l'année 725 (1325) naquit Chah Cherf-eddin Mozaffer, fils aîné de Mohammed. En 729 (1328-9), celui-ci épousa Khan-Coutlouc Makhdoum-Chah, fille de Coutb-eddin Chah-Djihan, ancien sultan du Kerman. Quatre ans après, Chah-Choudja naquit de cette princesse. Il fut suivi, au mois de djoumadi 1er 737 (1337), de Coutb-eddin Chah-Mah-

[1] Khondémir (*Khilacet*, 230 r.) écrit هشت «huit», mais je ne doute pas qu'il ne faille lire شصت «soixante», comme dans Mirkhond et Iahia ben-Abd-Ellatif.

[2] Mirkhond, fol. 142 v. 143 r. *Labb Ettevarikh*, fol. 81 v.

moud. Outre ces deux princes, Makhdoum-Chah donna le jour à un troisième fils, qui fut Imad-eddin Ahmed [1].

Dans l'année 734 (1333-4), Mohammed, accompagné de Chah Cherf-eddin Mozaffer, alla faire sa cour à Abou-Saïd. Ce sultan lui accorda une distinction toute particulière, en le gratifiant d'un vêtement tiré de la garde-robe impériale, d'une ceinture enrichie de pierreries, de timbales et d'un étendard. De plus, il fixa les appointements annuels de Mohammed à 100,000 dinars *keupégui* [2], et ordonna que ce prince fût désormais appelé l'émir zadeh Mohammed.

Après la mort d'Abou-Saïd, l'Irac persique et le Fars devinrent une proie offerte à l'ambition de plusieurs princes. Les enfants de l'émir Mahmoud-Chah Indjou, qui avait naguère gouverné la dernière de ces deux provinces, tentèrent de conquérir Chiraz. L'aîné d'entre eux, l'émir Maçoud-Chah, s'empara de cette ville et de tout le Fars [3]. Le fils cadet de Mah-

[1] Mirkhond, IVe partie, 143 r. et v. *ibid.* article des Carakhitaiens du Kerman, fol. 140 v. *Lubb Ettèvarikh*, fol. 81 v. 84 r. *Khilacet*, fol. 229 r. 230 r.

[2] دينار كپكى. Tel est le nom d'une monnaie d'or, valant, selon Pétis de la Croix, sept livres dix sous tournois de France, au commencement du XVIIIe siècle. (*Histoire de Timur-Bek*, t. II, p. 71; voyez aussi M. Quatremère, *loc. laud.* p. 74, note.)

[3] M. de Saulcy a publié (*Journal asiatique*, IIIe série, t. XI, pag. 313, 314) une pièce frappée, dans l'année 737, au nom de Mohammed. Le nom de l'endroit où fut fabriquée cette monnaie se trouve rogné. M. de Saulcy a supposé que ce lieu était Chiraz; mais comme nous le verrons plus bas, Mohammed ne devint maître de

moud-Chah, l'émir Abou Ishac, se rendit à Iezd et y fut reçu avec honneur par Mohammed. Après avoir séjourné quelques jours dans cette ville, Abou Ishac partit pour le Kerman. Il en revint bientôt, sans avoir pu obtenir aucun succès, et tenta de s'emparer d'Iezd par la ruse. Mais Mohammed déjoua ses projets et le força de s'éloigner, après un engagement auquel la médiation du cheikh Ali Omran mit fin[1].

Cependant l'émir Pir Houcein ben-Tchobân, ayant formé le dessein de s'emparer de Chiraz, eut recours, dans ce but, à l'alliance de Mohammed (740 = 1339-1340). Celui-ci partit d'Iezd, à la tête d'une armée nombreuse, et se réunit à Pir Houcein, dans la ville d'Istakhar. Lorsque Maçoud-Chah fut informé de la jonction de ces deux princes, il prit la fuite, sans essayer de leur résister. Chiraz n'en fit pas moins une vigoureuse défense, qui se termina par une capitulation[2]. Pir Houcein, voulant récompenser son allié, lui donna le gouverne-

cette ville qu'en 754, c'est-à-dire dix-sept ans après l'émission de la pièce citée. Il me paraît probable que cette pièce fut frappée à Iezd, qui, avant la prise de Kerman et de Chiraz, était la capitale des petits états du fils de Mozaffer.

[1] Mirkhond, 143 v. 144 r. *Khilaçet*, 230 v.

[2] Cet accommodement fut conclu par l'entremise de Medjd-eddin Iahia, fils d'Ismaïl, le même dont il est question dans Ibn-Batouta. (Voyez *The travels of Ibn-Batouta*, translated by the rev. Samuel Lee, p. 38.) On voit, d'après ce qui précède, que le savant traducteur du voyageur arabe s'est mépris en avançant (*ibid.* note †) que l'accommodement négocié par Medjd-eddin eut lieu entre l'émir (Pir Houcein ben) Tchoban et les partisans de l'émir Mohammed (fils de) Mozaffer.

ment du Kerman. Mohammed se dirigea vers cette province, avec ses troupes particulières, au mois de moharrem 741 (juillet 1340). Il la trouva dans la plus triste situation; et, prenant en considération la disette des denrées et des provisions, il dispersa ses soldats dans chaque canton [1].

Cependant Mélic Coutb-eddin Nicrouz, gouverneur du Kerman pour les sultans mongols, s'était réfugié auprès du prince d'Hérat, qui lui donna, pour le rétablir dans son poste, une troupe considérable de Ghouriens, commandée par Mélic Daoud. A leur approche, Mohammed, reconnaissant que les principaux de la ville étaient remplis pour lui d'intentions peu bienveillantes, abandonna Kerman durant la nuit. Mais il revint bientôt avec Chah Cherf-eddin Mozaffer. Un combat s'engagea sous les murs de Kerman, à la porte des quatre voûtes چهار طاق. Les soldats du Khoraçan, ayant été mis en déroute, se réfugièrent dans la ville, dont Mohammed commença aussitôt le siége. Une sortie que tentèrent les assiégés coûta la vie à la plupart des soldats du Khoraçan. Découragé par ce revers, et plus encore par l'arrivée d'un renfort envoyé de Chiraz à Mohammed, Mélic Coutb-eddin abandonna la place et se mit en route pour le Khoraçan, sous le prétexte d'en ramener du secours. Melic Daoud, réduit à la der-

[1] Mirkhond, 144 r. et v. *ibid.* article des Carakhitaiens, fol. 141; Khondémir. *Khilacet*, 229 r. 230 v. Iahia ben-Abd-Ellatif, fol. 81 v. Ce dernier place la conquête de Kerman au mois de moharrem 742.

nière extrémité, rendit la ville et reprit le chemin du Khoraçan, au mois de djoumadi second 741. Mohammed rentra victorieux dans Kerman. Ce succès fut bientôt suivi de la conquête du château de Bem, qui devait à sa force et à la solidité de ses murs de passer pour l'ouvrage de Salomon [1].

Melic Achraf, fils de Timourtach, ayant rassemblé une armée considérable, se dirigea vers l'Irac et le Fars (742). L'émir Cheikh Abou Ishac, auquel Pir Houcein venait d'accorder le gouvernement d'Ispahan, se joignit à Melic Achraf. A cette nouvelle, Pir Houcein marcha sur Ispahan, à la tête de troupes nombreuses. Mais la défection de Chemseddin Saïn Cazi et du chef des Turcomans le força à se réfugier à Tébriz, où régnait un de ses cousins, l'émir Cheikh Haçan, fils de Timourtach. Cheikh Haçan, qui avait eu jadis à se plaindre de l'orgueil et de la violence de son parent, ordonna aussitôt de le mettre en prison, et l'y fit périr par le poison quelques jours après. Grâce à la fuite de Pir Houcein, Melic Achraf s'empara sans coup férir de presque tout l'Irac. Lorsqu'il arriva auprès de Chiraz, Abou Ishac réussit à se rendre maître de cette ville par la ruse, et en fit fermer les portes à Melic Achraf, qui fut forcé de se retirer. Le départ d'Achraf laissa Cheikh Abou Ishac maître du Fars. Ce prince fit prononcer la khotbah en son nom, faisant par là acte d'indépendance [2].

[1] Mirkhond, 144 v. 145 r. et v. *Khilacet*, 231 r.
[2] Mirkhond, 146 v. 147 r. Khondémir, 231 r. Ces détails, malgré

Abou Ishac, fier de cette puissance si facilement acquise, entreprenait chaque jour quelque nouvel acte d'hostilité sur les états de Moubariz-eddin. Enfin, au mois de séfer 748 (mai-juin 1347), il conduisit contre Kerman une armée considérable. Mais lorsqu'il arriva à Behramdjerd, située à quinze parasanges de cette ville, il apprit que les Aughans, les Djermans[1] et les Arabes nomades de la contrée étaient dévoués à l'émir Mohammed. Cette nouvelle lui donna une telle frayeur, qu'il demanda la paix et retourna dans sa capitale. Mais, bientôt après, il se remit en marche vers Kerman, en ravageant tout sur son passage. Lorsqu'il fut arrivé près de la ville, Moubariz-eddin, sortant à sa rencontre, engagea le combat. Dès la première charge, les soldats de Chiraz firent retraite et campèrent à une para-

leur brièveté, suffisent pour modifier cette phrase du traducteur anglais d'Ibn-Batouta · « *What power Abu-Is-hak exercised in Shiraz is not mentioned in the historians;* but that he had great power there can be no doubt. » (*The travels of Ibn-Batuta*, pag. 40, note *.)

[1] Ces deux mots, qui se rencontreront plus d'une fois dans la suite de ce récit, exigent de moi quelques détails : « Lorsque, dit Mirkhond, le sultan (Djelal eddin-Soiourgatmich) fut affermi sur le trône du Kerman, il demanda que l'on envoyât dans ce pays, pour en garder la frontière, une troupe de soldats. Sa demande ayant été agréée, conformément aux ordres de l'empereur, un corps de cent soldats mongols, que l'on appelait Djermans (le ms. porte جرما) et Aughans, se rendit dans le Kerman. Les désordres de ces hommes se prolongèrent dans cette contrée jusqu'au temps de Timour. » (IVe partie, article des Carakhitaeins, fol. 139 v.) Iahia ben-Abd-Ellatif, répète les mêmes détails, ajoutant seulement que ce fut Arghoun qui envoya les Djermans et les Aughans dans le Kerman. Ms. 64, 81 v. (Voy. aussi Khondémir, *Khilacet*, 231 v.)

sange de la ville; puis, à la suite d'un nouvel échec, ils reprirent la route de Chiraz.

Après cette retraite, Mohammed eut à réprimer une révolte des Djermans et des Aughans. Il ordonna de piller les demeures de ces rebelles; et sept de leurs chefs furent tués; plusieurs autres se fortifièrent dans le château de Soleïman, qui, grâce à l'élévation et à la solidité de ses murailles, passait pour l'ouvrage des divs. Bientôt, enhardis par la jonction d'un grand nombre de malfaiteurs, ils osèrent s'aventurer en rase campagne. Les deux armées en vinrent aux mains dans la plaine de Thavan. Les soldats de Mohammed prirent la fuite, et leur chef dut les suivre, après avoir reçu sept blessures et avoir eu son cheval tué sous lui. Huit cents hommes de sa troupe périrent dans la déroute. Avant cette action, un traité avait été conclu entre Mohammed et Abou-Ishac. Néanmoins, celui-ci envoya au secours des Aughans l'émir Sultan Chah Djandar, accompagné de deux mille cavaliers, et se dirigea en personne vers Iezd, avec une armée considérable. De là, il marcha vers Miboud, où Chah Mozaffer s'était renfermé, et tenta vainement de s'emparer de cette place. Il conclut alors la paix avec Chah Mozaffer, et retourna à Iezd, d'où il négocia avec Mohammed un nouvel accommodement[1].

Dans l'année 751 (1350), l'émir Cheikh Abou Ishac marcha de nouveau vers Iezd et y assiégea

[1] Mirkhond, 149, 150, 151 r. *Khilacet*, 231 v. 232 r.

Chah Mozaffer. Mais, l'hiver étant survenu, il décampa et regagna Chiraz. Lorsqu'il fut rentré dans cette ville, il donna le commandement de l'armée à l'émir Bicdjar, et l'envoya contre Kerman, avec son neveu l'émir Keïcobad, fils de Keïkhosrew. Le matin du 14 djoumadi premier 753, les deux partis en vinrent aux mains dans la plaine de Pendj Angucht (les cinq doigts). Les soldats d'Abou-Ishac furent mis en déroute, et un butin considérable devint la proie de l'armée du Kerman [1].

Mohammed, poursuivant le cours de ses succès, alla mettre le siége devant Chiraz. Sur ces entrefaites, Chah Cherf-eddin Mozaffer tomba malade, et mourut dans le mois de djoumadi second 754 (juillet 1353)[2]. Le siége n'en fut pas moins poussé avec vigueur. La conduite imprudente d'Abou-Ishac venait servir Mohammed au delà de ses espérances. Il fit périr, sans aucun motif, les chefs des quartiers de la Mosquée-Neuve et du Jardin-Neuf. Ni les défections de ses partisans, ni les rigueurs du blocus n'empêchaient Abou-Ishac de se livrer à son goût pour le vin et le commerce des femmes. Enfin, le chef du quartier de Mourdistân, qu'il avait voulu faire assassiner, livra à Chah-Choudjâ la porte confiée à la garde des gens de ce quartier (3 chéval 754). Abou-Ishac, désespérant de repousser l'ennemi, sortit de Chiraz avec ses proches et ses émirs,

[1] Mirkhond, 151 v. 152 r. et v. Khondémir, *Khilacet*, 231 v. 232 r.

[2] Dans le mois de djoumadi premier, d'après Khondémir. (*Khilacet*, 232 v.)

et prit le chemin du Choulistân. De là il se rendit à Ispahan [1].

Dans le courant de l'année 755 (1354), l'émir Mohammed se mit en marche, dans l'intention de conquérir Ispahan. A cet effet, il établit son camp près de la bourgade de Mardanan. Dans cet endroit, il prêta serment d'obéissance au fondé de pouvoir du khalife Abbacide Moutadhid Billah Abou-Becr Moustacimi, qui résidait en Égypte. Le nom de ce prince fut prononcé dans la khotbah et gravé sur la monnaie[2]. Cet acte de politique soumission fut imité par quelques-uns des successeurs de Mohammed, ainsi que l'on en peut voir la preuve sur les pièces de Chah-Choudjâ et d'Abou-Ishac, publiées par M. de Saulcy[3].

Au printemps, l'émir Mohammed confia la conduite du siége d'Ispahan à Chah-Choudjâ. L'émir des émirs de cette ville, désespérant de faire une plus longue défense, demanda la paix et s'engagea à payer une somme considérable, pour racheter la ville du pillage. Chah-Choudjâ, ayant agréé sa demande, retourna vers Chiraz.

Quoique Mohammed se fût emparé de tout le Fars, quelques hommes s'obstinaient encore à lui

[1] Mirkhond, 152 v. 153, 154; *Lubb Ettevarikh*, fol. 82 r. *Khilacet, loc. laud.*

[2] Mirkhond, 156 r. *Khilacet*, 233 r.

[3] *Journal asiatique*, *ibid.* 314, 315, 316-318. Un fait, qui suivit de près la mort de Tamerlan, prouve que le souvenir de cette conduite de Mohammed ne s'était pas perdu chez les Mongols. (Voyez M. Quatremère, *Notice sur le Matla-assaadeïn*, p. 39.)

résister, et, en particulier, ceux qui possédaient une forteresse ou une place de sûreté. Il y avait à Idj, capitale de la principauté de Chébancareh, un château considérable. Mélic Ardéchir, qui descendait des souverains de cette contrée, ayant rassemblé des troupes, leva l'étendard de la révolte. Dès que Mohammed apprit cette nouvelle, il envoya contre Mélic Ardéchir son fils Chah Mahmoud. Les deux armées se rencontrèrent auprès de la forteresse d'Idj. Les soldats de Chah Mahmoud tuèrent les gardiens de la porte, et enlevèrent le château de vive force. Mélic Ardéchir s'enfuit par un chemin qui conduisait dans la plaine, en passant par le derrière de la citadelle[1]. Après avoir réprimé une nouvelle révolte des Djermans, Mohammed s'occupa du siége d'Ispahan. Lorsque l'hiver approcha, il chargea de ce soin Chah Sultan, son neveu et son gendre, et se dirigea lui-même vers le Louristân, avec Chah-Choudjâ et Chah Mahmoud, dans le dessein de châtier le prince de cette contrée et son parent Kaïoumors, qui montraient pour la famille de Mozaffer une inimitié toujours croissante.

L'émir Cheikh Abou-Ishac et l'émir des émirs passèrent cet hiver au milieu des rigueurs d'un siége pénible. Au printemps, les habitants d'Ispahan, réduits aux dernières extrémités, commencèrent à sortir de la ville, troupe par troupe, et à se joindre à l'armée de Chah Sultan. Le gouverneur du châ-

[1] Mirkhond, fol. 156 v. *Khilacet*, 233 r. (Cf. M. Quatremère, *Hist. des Mongols*, pag. 449.)

teau de Tabrek, contigu à Ispahan, le livra aux assiégeants. Cette trahison répandit la crainte et la confusion dans la place. L'émir des émirs, ayant fait ses adieux à ses enfants et à ses serviteurs, sortit d'Ispahan, avec une seule personne. Dans son trouble, Abou-Ishac se réfugia auprès de Maulana Acil-eddin, *cheikh elislam* de la contrée. Mais son hôte le livra à Chah Sultan. Ce prince envoya le prisonnier à Chiraz, où Mohammed était retourné, après avoir pacifié le Louristân. Abou Ishac fut conduit à l'hippodrome de la porte d'Istakhar, dans lequel Mohammed avait rassemblé les ouléma, les cadhis et les notables du Fars. Convaincu, par son propre aveu, d'avoir fait périr l'émir Hadji Dharrab, Abou-Ishac fut condamné à subir la peine du talion, et livré au fils cadet de l'émir Hadji, qui lui trancha la tête d'un seul coup de sabre. Cet événement eut lieu un jeudi, à la fin de djoumadi premier 758 (mai 1357[1]).

La conquête d'Ispahan était à peine achevée, que Mohammed résolut de tenter celle de Tébriz. Sur ces entrefaites, un ambassadeur de Djani-Beg, khan du Kiptchac, arriva de Tébriz à Ispahan, pour annoncer à Mohammed que son maître avait tué Achraf khan, et qu'il accordait au fils de Mozaffer la place

[1] Mirkhond, 156 v. 157 r. *Khilacet*, 233 r. et v. Iahia ben-Abd-Ellatif indique le vendredi 21 de djoumadi premier 758, comme le jour de ce meurtre, dont il place le théâtre dans le Meïdani Seadet (ميدان سعادت, «l'Hippodrome de la félicité») de Chiraz. M. 64, fol. 81 v.

d'*iaçaoul*, possédée par son père. Mohammed renvoya ce député, avec des paroles dures et hautaines. Bientôt après, il apprit que Djani-Beg avait abandonné Tébriz, et était mort après son retour dans sa capitale ; et que l'émir Akhi Djouc s'était emparé de l'Azerbeidjan. De pareilles nouvelles ne pouvaient qu'affermir Mohammed dans ses projets de conquête. Il se dirigea donc vers Tébriz, accompagné de vingt mille cavaliers [1]. Akhi Djouc étant allé à sa rencontre, avec trente mille hommes, les deux armées en vinrent aux mains à Mianeh. Les soldats d'Akhi Djouc prirent la fuite, après un combat acharné, et Moubariz-eddin entra victorieux à Tébriz. Le vendredi suivant, étant monté sur le *minber*, il récita la khotbah et fit des vœux pour le khalife Abbacide. Puis, descendant de la chaire, il remplit les fonctions d'imam. Au bout de deux mois de séjour à Tébriz, il apprit que le sultan Oveis s'était mis en marche, de Bagdad, vers la capitale de l'Azerbeidjan. Cette nouvelle lui causa une telle frayeur, qu'il sortit aussitôt de Tébriz et ne s'arrêta nulle part jusqu'à Ispahan [2].

[1] وده هزار سوار از لشکر فارس وعراق وده هزار دیگر از مردم لرستان برگزیده Mirkhond, 158 v. Avec douze mille seulement, d'après Iahia ben-Abd-Ellatif. On peut supposer, pour concilier ces deux assertions contradictoires, qu'il faut lire dans Mirkhond دو « deux » au lieu de l'un des deux, ده « dix », sans doute au lieu du second. Cette conjecture me paraît confirmée par le passage suivant de Khondémir : دوواز هزار (lis. دوازده هزار) سوار از سپاه فارس وعراق و لرستان برگزیده, *Khilacet*, fol. 233 v.

[2] Mirkhond, 158 r. et v. 159 r. *Lubb Ettéwarikh*, 82 r.

Cependant Mohammed avait soulevé contre lui des inimitiés qui ne devaient pas tarder à éclater. Sa partialité pour Chah Iahia, fils de Chah Mozaffer, qui, à la vérité, avait déployé la plus brillante bravoure dans le combat de Mianeh, mécontenta vivement Chah-Choudjâ et Chah Mahmoud. De plus, non content d'employer à l'égard de ces deux princes, dans les assemblées les plus nombreuses, des paroles dont les hommes de la lie du peuple [1] auraient rougi de se servir, Mohammed les menaçait souvent de les faire mettre à mort ou priver de la vue. Enfin, il avait conçu, disait-on, l'intention d'emprisonner ses deux fils aînés, de placer sur le trône le cadet Abou Iézid [2], et de se donner tout entier aux soins de la guerre. Chah-Choudjâ et Chah Mahmoud unirent leurs ressentiments à ceux de leur cousin Chah Sultan, et tous trois, d'un commun accord, résolurent de s'emparer de Mohammed et de le mettre en prison. Un matin, ils se rendirent au palais de Mohammed et firent arrêter ce prince, qui était occupé à lire le Coran dans une chambre haute, et n'avait auprès de lui que Maulana-Rocn-eddin Héravi, plus connu parmi les poëtes sous le nom de Rocn Saïn. Le fils de Mozaffer fut transporté, à la faveur de la nuit, dans la forteresse de Tabrec.

[1] Mirkhond se sert ici du mot مشعله جيان qui équivaut à l'arabe مشاعلى *méchaeli*, sur lequel M. Quatremère a donné de curieux détails. (*Hist. des sultans Mamlouks*, t. I, II[e] part., pag. 4-6.)

[2] Ce jeune prince doit être ajouté aux quatre fils de Mohammed qui, selon M. de Saulcy, ont seuls été mentionnés par l'histoire. (*Journal asiatique*, *ibid.* 307.)

La nuit du vendredi, 19 de ramadhan 759[1], Chah Sultan le fit aveugler, au moyen d'un poinçon rougi au feu[2].

Après ce supplice, les enfants de Mohammed l'envoyèrent dans le Fars, à Calaahi Séfid (le château blanc). Au bout de deux mois de captivité, Mohammed, ayant mis plusieurs personnes dans ses intérêts, s'empara du château et s'y fortifia. Chah-Choudjâ lui députa des ambassadeurs et fit la paix avec lui. Il fut convenu que Mohammed se rendrait à Chiraz, que son nom serait rétabli dans la khotbah et sur la monnaie, et que les affaires de l'état ne se déci-

[1] Iahia ben-Abd-Ellatif place cet événement en 760; mais cette date est contredite par Mirkhond, qui rapporte que, dès le mois de moharrem de l'année 760, Chah-Choudjâ fit une expédition contre les Aughans.

[2] Mirkhond, 159 r. et v. 160 r. *Lubb Ettévarikh*, 82 r. et v. Khondémir, 134 v. Ces auteurs se servent de l'expression ميل كشيدن *mil kechiden*, qui signifie « aveugler quelqu'un en faisant passer entre ses paupières un poinçon d'argent rougi au feu. » (Voy. M. Quatremère, *Notice sur le Matla-assaadeïn*, p. 48, 49, note.) Comme on le voit, d'après le récit des historiens que nous avons cités plus haut, ce fut Chah Sultan qui fit priver de la vue Mohammed, mais sans doute d'après l'ordre ou, au moins, avec le consentement de Chah-Choudjâ, quoique d'Herbelot ait avancé le contraire (Article *Chah-Schagia*). M. de Saulcy a publié une belle monnaie de ce dernier, sur laquelle le prince mozaffèrien prend le titre de سلطان المطاع. « Il est curieux, observe le savant numismate, de le voir prendre le titre d'El-Mothaâ, lorsqu'on pense au crime qui lui valut la couronne. » M. de Saulcy paraît avoir confondu le mot المطاع, *ism el mef'oul*, ou nom du patient, avec المطيع, *ism el fail*, ou nom de l'agent. السلطان المطاع ne peut signifier que « le sultan qui est obéi, dont l'autorité est reconnue. » (Voyez M. Quatremère, *Proverbes arabes de Méidani*, pag. 8-10.)

deraient qu'avec son agrément. Lorsque quelque temps se fut écoulé de la sorte, plusieurs personnes convinrent avec Mohammed de s'emparer de Chah-Choudjâ, de le mettre à mort et de faire asseoir sur le trône le jeune Abou Iézid. Le complot ayant été révélé à Chah-Choudjâ par un des conjurés, ce prince ordonna de tuer les coupables, et remit son père en prison. Mohammed y mourut dans les derniers jours de rebi premier 765 (décembre 1363). Sa bière fut transportée à Miboud et ensevelie dans le médrécèh mozafférieh [1].

Mohammed était, sans nul doute, un prince brave, zélé pour la religion, et plein de considération pour les savants et les hommes distingués. Dans les affaires de l'état et les soins de l'administration il déployait un esprit ferme et réfléchi. Mais l'éclat de ces qualités était terni par de la rudesse, une grande dureté de cœur, un penchant décidé à employer la perfidie et à répandre du sang. On rapporte que Maulana Saïd Loutfallah, qui accompagnait constamment Mohammed, disait : « J'ai vu plusieurs fois amener des coupables à Mohammed, pendant qu'il lisait le Coran. L'émir, ayant abandonné sa lecture, les tuait de sa main, et se remettait aussitôt après à sa pieuse occupation. » On rapporte aussi que Imad-eddin Sultan Ahmed disait ce qui suit : « Mon frère aîné Chah-Choudjâ demanda un jour à l'émir Moubariz-eddin : « Avez-vous tué mille hommes de votre main ? »

[1] Mirkhond, fol. 160 r. et v. *Lubb Ettévarikh*, fol. 82 v. Khondémir, *Khilacet*, fol. 234 v.

« Non, répondit Moubariz; mais je pense que le nombre des personnes que j'ai mises à mort peut monter à huit cents[1]. »

(La suite à un prochain numéro.)

FRAGMENTS ARABES ET PERSANS

RELATIFS A L'INDE,

Recueillis par M. Reinaud.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Il y a quelques années, pendant le cours de mes recherches sur la géographie des Arabes et des Orientaux en général, j'eus occasion de m'assurer que les Arabes, lors de leur première initiation aux études scientifiques, dans les VIII[e] et IX[e] siècles de notre ère, firent de nombreux emprunts à l'Inde dans les théories géographiques; et ces emprunts n'ont pas cessé d'influer sur les vues de leurs écrivains, jusqu'à la décadence des lettres dans tout l'empire musulman. Occupé à faire connaître les sources où les géographes arabes puisèrent dans l'origine, je ne pouvais me dispenser d'approfondir ce genre d'investigation; et ainsi qu'il arrive d'ordinaire en pareil cas, tout en trouvant une partie des choses que je cherchais, je trouvai des choses que je ne cherchais pas.

Dans l'introduction à la géographie des Arabes, qui sert de préface à ma traduction de la Géographie d'Aboulféda,

[1] Mirkhond, 158 r. et v. *Lubb Ettevarikh*, 82 r. *Khilacet*, 234 v.

je fais entrer tous les résultats géographiques que j'ai pu obtenir. Mais une partie des textes sur lesquels ces résultats s'appuient étaient inédits, et il devenait indispensable de les soumettre au contrôle du public. D'ailleurs, ces textes renferment un grand nombre de faits qui sont étrangers à la science géographique, et qui auraient paru déplacés dans un ouvrage de cette nature. Pour satisfaire, autant qu'il était en moi, à ce que la critique a le droit d'exiger, je me suis déterminé à faire, indépendamment de mon introduction à la géographie des Orientaux, trois publications distinctes.

La première de ces publications a pour objet la relation publiée en français, par l'abbé Renaudot, en 1718, sous le titre de *Anciennes relations des Indes et de la Chine.* Feu M. Langlès fit imprimer, en 1811, le texte arabe de cette relation : mais, bien que M. Langlès ne soit mort qu'en 1824, il négligea de revoir son édition et de l'accompagner de quelques remarques indispensables; et cette édition était restée jusqu'à présent dans les magasins de l'Imprimerie royale. D'un autre côté, la traduction de Renaudot était fort imparfaite; le point de vue géographique surtout avait besoin d'être étudié de nouveau. J'ai revu le texte imprimé sur le manuscrit de la Bibliothèque royale, qui est unique; j'ai éclairci certains passages du manuscrit et j'en ai rempli les lacunes à l'aide d'ouvrages analogues; enfin, j'ai fait une nouvelle traduction. Cette traduction paraîtra dans le second volume de ma traduction de la Géographie d'Aboulféda; mais, en attendant, le texte imprimé par les soins de M. Langlès sera livré au public, accompagné de corrections et d'additions, et précédé d'un long discours préliminaire.

Dans ce discours, je fais connaître l'origine de cette relation et les parties dont elle se compose. La première partie, qui porte le titre de *Livre premier,* a été rédigée d'après les récits d'un marchand, appelé Soleyman, qui fit plusieurs voyages dans l'Inde et à la Chine, dans la première moitié du IX[e] siècle de notre ère. Cette partie a été mise par écrit l'an

237 de l'hégire (851 de J. C.). C'était l'époque où les communications par mer entre la Chine et l'empire des Arabes étaient dans leur plus grande activité. La deuxième partie, qui consiste en remarques et en observations critiques et anecdotiques, a pour auteur un amateur de géographie nommé Abou-Zéyd, qui était originaire de la ville de Syraf, sur les côtes du golfe Persique, dans le Farsistan, et qui avait établi sa résidence dans la ville de Bassora. Abou-Zéyd, qui avait été en relation personnelle avec le célèbre Massoudi, lui emprunta diverses remarques; Massoudi, à son tour, ne dédaigna pas de mettre à contribution les renseignements recueillis par Abou-Zéyd. Cette deuxième partie paraît avoir été rédigée vers l'an 920 de notre ère. On y remarque le récit d'un voyage fait en Chine par un Arabe de Bassora, nommé Ibn-Vahab, lequel dans sa vieillesse raconta à Abou-Zéyd ce qui l'avait frappé dans sa visite à l'empereur chinois. Ce voyage eut lieu l'an 257 de l'hégire (870 de J. C.), quelques années seulement avant les désordres qui affligèrent la Chine, et qui interrompirent pour plusieurs siècles les relations commerciales entre cet empire et les côtes du golfe Persique et de la mer Rouge.

Dans le même discours préliminaire, je traite la question géographique, et j'essaye de faire connaître l'itinéraire des navigateurs arabes, depuis les bouches du Tigre et de l'Euphrate jusque sur les côtes de la Chine. Cette face du sujet était d'autant plus intéressante à examiner, qu'à l'époque où la relation a été mise par écrit, les Arabes avaient une idée assez exacte des régions maritimes de l'Asie orientale; plus tard, cette idée s'altéra et se mêla à d'autres idées peu en harmonie avec les faits, ce qui entraîna les écrivains les plus savants à des théories absurdes.

La seconde publication est celle-ci; elle se compose, 1° d'un chapitre de l'ouvrage persan, intitulé *Modjmel-altevarykh*, ouvrage bien connu des lecteurs du Journal asiatique; 2° d'un chapitre du *Schah-Nameh*, poëme persan, de Ferdoussy ; 3° de deux chapitres d'un traité arabe sur l'Inde,

par Albyrouny. Tous ces morceaux, à l'exception du chapitre du *Schah-Nameh,* étaient restés jusqu'ici inédits. Le chapitre du *Schah-Nameh* fait partie de l'édition de M. Macan; mais il n'avait pas encore été traduit. J'ai donné le texte et la traduction de trois de ces morceaux; pour le quatrième, je me suis borné à la traduction.

Le chapitre du *Modjmel* porte le titre de *Histoire des rois de l'Inde et leur ordre chronologique, d'après les renseignements qui sont parvenus à notre connaissance*[1]. Ce chapitre, à l'exception du commencement, est un extrait d'un ouvrage qui avait été rédigé d'après un ouvrage arabe, l'an 417 de l'hégire (1026 de J. C.), par Aboul-Hassan-Ali-ben-Mohammed, bibliothécaire du prince de la ville de Djordjan, près des bords de la mer Caspienne. L'ouvrage arabe était lui-même la traduction d'un ouvrage sanscrit, faite par Abou-Saleh, fils de Schoayb; et l'ouvrage sanscrit portait un titre qui est rendu en arabe par ادب الملوك ou instruction des rois. Cet ouvrage, à en juger d'après l'extrait que nous en possédons, remontait aux plus anciennes traditions de l'Inde, et arrivait, au bout de quelques pages, à la grande lutte qui, plusieurs siècles avant notre ère, s'éleva entre les deux branches de la famille royale de Hastinapoura, les Corava et les Pandava, près des bords de la Djemna et du Gange. Cette lutte, qui forme le sujet du poëme sanscrit intitulé *Maha-bhàrata,* se retrouve dans une grande partie des légendes qui ont cours dans l'Inde et dans les îles des mers orientales soumises à l'influence brahmanique. Mais l'ouvrage sanscrit ne s'arrêtait pas là; il s'étendait jusque vers les commencements de l'ère chrétienne; d'où il serait peut-être permis d'induire que la composition de l'ouvrage est antérieure à celle du Maha-bharata, et que c'est la grande réputation du poëme qui a fait tomber l'ouvrage en oubli. Ce qu'il y a de certain, c'est que ni l'original sanscrit, ni la version arabe, ne sont cités nulle part. Du reste, d'après ce que nous apprend le tra-

[1] Calcutta, 1829; tom. IV, pag. 1726 et suiv.

ducteur persan, la version originale était rédigée en forme de dialogue, et, suivant l'usage indien, la parole était dans la bouche des animaux.

L'ouvrage, d'après l'esprit qui règne dans l'extrait, était rédigé suivant les idées brahmaniques, et sous l'influence d'une foi aveugle au pouvoir surnaturel des dévots et des Djoguis. C'est aussi l'esprit qui domine dans le Maha-bharata; mais, au milieu des récits les plus étranges, on voit apparaître une intention historique. Cette intention est aussi bien marquée que dans la première partie de l'histoire de Cachemire. Il paraît résulter de l'ensemble, que le traité original fut rédigé vers les commencements de notre ère. Une chose qui me paraît certaine, c'est que la scène des événements est placée dans la vallée de l'Indus et dans le nord-ouest de l'Inde, notamment à Hastinapoura, capitale de l'empire. Il n'est point parlé, dans le traité, des événements particuliers au Dekhan.

Quelques-uns des détails qui sont retracés dans le traité, se retrouvent dans les fragments du Maha-bharata qui ont été publiés dans le Journal asiatique par MM. Foucaux et Théodore Pavie. Le rapprochement qui s'établit naturellement entre les deux versions offre quelque chose d'intéressant. Des détails du même genre se retrouvent dans les extraits d'un ouvrage hindoustani, publiés récemment par M. l'abbé Bertrand. L'ouvrage hindoustani, est en général, la traduction d'une chronique persane de l'Inde, intitulée *Khelasset-altevarykh*, laquelle se trouve à la Bibliothèque royale. Outre les sources musulmanes, l'auteur a mis à contribution les témoignages des indigènes, probablement d'après les versions d'ouvrages sanscrits faites sous le règne de l'empereur Akbar. Mais la chronique elle-même n'a été rédigée que dans la dernière moitié du XVIIe siècle, et ici il s'agit d'un témoignage antérieur au Xe siècle, et probablement beaucoup plus ancien. Il me semble que les mêmes récits, fussent-ils répétés de la même manière, acquièrent une tout autre valeur, à mesure qu'ils se rapprochent de la source première, sur-

tout lorsque les récits, bien que s'accordant ensemble, nous ont été transmis par des voies différentes.

On peut cependant se faire une question. Quelle autorité accorder à un extrait fait sur un texte persan, lequel était une traduction d'un texte arabe qui, à son tour, était une traduction du sanscrit ? L'extrait présente quelquefois des rapprochements entre le récit original et celui du poëme de Ferdoussy. Mais l'auteur du *Modjmel* s'explique nettement à cet égard en commençant : « J'ai, dit-il, extrait de l'ouvrage le tableau de l'origine des rois, avec un court récit de leur histoire. » Il n'est pas douteux qu'à l'exception de certains rapprochements, qui appartiennent à l'auteur du *Modjmel*, l'extrait ne soit la reproduction fidèle de l'original.

On sait que le *Schah-nameh* fut composé vers la fin du xe siècle et au commencement du xie. Personne n'était mieux placé que Ferdoussy pour tracer un tableau exact des croyances, des institutions et des superstitions indiennes. Mahmoud le Gaznévide, pour lequel Ferdoussy avait composé son poëme, et à la cour duquel il passa ses plus belles années, avait plusieurs fois franchi l'Indus, et s'était avancé, d'une part jusqu'aux rives du Gange, à Canoge, regardée pendant longtemps comme la métropole de la presqu'île, et de l'autre, jusque sur les côtes du Guzarate, à Soumenat, un des principaux sanctuaires du culte brahmanique. Mais Ferdoussy avait pour objet spécial de reproduire les légendes qui avaient cours en Perse, et qui se présentaient à lui sous l'aspect de traditions nationales. Son génie poétique s'attacha exclusivement à embellir ces traditions et à les parer des charmes de l'imagination. Il mit peu d'intérêt à rétablir la vérité des faits; il paraît même ne les avoir connus que très-imparfaitement. En ce qui concerne l'Inde en particulier, il semble n'avoir eu qu'une idée vague des origines de sa civilisation, des principautés entre lesquelles la presqu'île fut depuis un temps immémorial partagée, des révolutions auxquelles le pays fut plus d'une fois exposé. Un seul épisode m'a paru revêtir un caractère propre; c'est celui dont je donne

ici la traduction et qui est peut-être le plus long du poëme. Et cependant le style de ce chapitre est à peu près le même que celui du reste de l'ouvrage; ce sont les mêmes images et les mêmes couleurs; les faits seuls se détachent de ce qui précède et de ce qui suit. Ce chapitre a pour objet d'expliquer l'origine du jeu d'échecs; la scène est placée sous le règne du roi sassanide Cosroès Nouchirevan, dans la première moitié du VI[e] siècle de notre ère; mais probablement les faits se sont passés plus anciennement.

A ce chapitre, j'avais d'abord voulu en joindre un autre du même poëme, qui se rapporte au règne de Cosroès Parviz, vers l'an 591 de notre ère[1]. Cosroès venait d'être chassé de ses états par les armes de Bahram-Tchoupin, qui s'était révolté contre lui, et il s'était réfugié sur les terres de l'empire romain. Quelques-uns de ses officiers se rendirent en son nom à Constantinople, pour solliciter l'empereur Maurice d'embrasser sa cause. Parmi les officiers était Khorrad, fils de Burzin, qui avait visité un grand nombre de pays, et que Ferdoussy représente comme ayant appris à parler un grand nombre de langues[2]. Un jour l'empereur adresse à Khorrad des questions sur les croyances des Indiens, et Khorrad s'empresse d'y répondre. Malheureusement la réponse manque de précision dans les termes, et les manuscrits de la bibliothèque royale que j'ai comparés avec le texte imprimé, diffèrent sur des points essentiels.

Ma traduction du chapitre du *Schah-Nameh* n'est pas tout à fait complète. Ce morceau est long; et, puisque évidemment le poëte ne s'est pas astreint à reproduire les couleurs locales, il devenait inutile d'en faire apparaître de nouveau toutes les images. Le motif principal qui m'a décidé dans le choix de ce chapitre, a été de mettre à la portée des indianistes un récit dont le fond me paraît appartenir à l'Inde, et qui, peut-être, se retrouvera dans quelque texte sanscrit.

[1] Voyez le *Schah-Nameh*, édition de Macan. Calcutta, 1829, tom. IV pag. 1923.
[2] *Ibid.* pag. 1962.

Les deux chapitres qui terminent ces fragments sont tirés d'un manuscrit arabe de la bibliothèque royale [1], qui porte le titre de *Tarykh-Hind* ou Histoire de l'Inde. Cet ouvrage traite de l'état littéraire et scientifique des Indiens, au commencement du XI[e] siècle de notre ère. On y voit successivement apparaître les principaux ouvrages philosophiques et astronomiques des Indiens, le tableau de leurs ères, la manière dont ils comptaient les jours, les mois, les années et les cycles. Ce traité ne porte pas de nom d'auteur; mais il résulte de divers passages que l'ouvrage a été composé dans l'Inde même, probablement dans le Pendjab, pendant les années 1030, 1031 et 1032 de notre ère. L'auteur était entré dans la presqu'île à la suite des armées de Mahmoud le Gaznévide; à ses profondes connaissances dans les matières philosophiques, mathématiques, astronomiques et géographiques, il avait joint l'étude de la langue sanscrite, et il cite deux traités sanscrits qu'il avait traduits en arabe. Du reste, aucun recueil bibliographique arabe, à ma connaissance, ne fait mention de cet ouvrage. Il n'en est point parlé non plus dans les recueils biographiques où se trouve la notice des personnages les plus notables de l'époque. L'ouvrage n'est pas même cité dans l'*Ayyn-Akbery*, excellente compilation exécutée dans l'Inde, vers la fin du XVI[e] siècle, par les soins du ministre de l'empereur Akbar, ni dans l'histoire de l'Inde, composée quelques années plus tard, par Ferischtah. On peut conclure de là que l'ouvrage n'existait plus dans l'Inde.

L'un des deux traités que l'auteur dit avoir traduits du sanscrit, porte le titre de *Patanjali*. Voici comment il s'exprime vers la fin de sa préface : « J'ai traduit en arabe deux ouvrages indiens ; l'un roule sur les principes et la qualité des choses qui existent, et il est intitulé *Sankhya ;* l'autre, qui est connu sous le titre de *Patanjali,* traite de la délivrance de l'âme des liens du corps. Ces deux ouvrages renferment la plupart des principes sur lesquels se fondent les croyances

[1] Fonds Ducaurroy, n° 22.

indiennes, abstraction faite des conséquences légales et pratiques [1]. » Ni la traduction du *Patanjali* ni l'original ne nous sont parvenus ; mais cette simple indication va suffire pour nous fixer sur le nom de l'auteur, que diverses circonstances faisaient soupçonner. On a récemment découvert en Angleterre des fragments d'une portion du grand ouvrage de Raschid-eddin, qui était restée jusqu'ici inconnue. On sait que Raschid-eddin, qui vivait au commencement du XIVe siècle de notre ère, et qui exerçait les fonctions de vizir à la cour des khans mongols de Perse, a composé un grand ouvrage intitulé *Djami-altevarykh* ou « Réunion des Chroniques. » La plus grande partie de cet ouvrage a pour objet la domination mongole, à partir des conquêtes de Gengis-Khan : c'est la portion que nous connaissons ; mais une autre partie renfermait le tableau général de l'univers, avec un aperçu sur la géographie, l'histoire et les croyances des diverses nations de la terre, y compris les Chinois et les Indiens, depuis les plus anciens temps jusqu'à l'époque où vivait l'auteur. Raschid-eddin nous apprend que, pour cette partie de son travail, il avait mis à contribution les témoignages écrits et les récits des personnes de tous les pays qu'il avait été à portée de consulter. Or, au nombre des traités dont il dit avoir fait usage, est une version arabe du *Patanjali*, faite, ajoute-t-il, par Albyrouny [2].

[1] وكنت نقلت الى العربى كتابين احدهما فى المبادى وصفة الموجودات واسمه سانك والاخر فى تخليص النفس من رباط البدن ويعرف بباتنجلى وفيهما اكثر الاصول التى عليها مدار اعتقادهم دون فروع شرايعهم Voy. le manuscrit, fol. 2 v.

[2] La découverte de ces différents fragments a été faite presque en même temps par MM. Falconer, Forbes et Morley. MM. Morley et Forbes ont publié à ce sujet des détails intéressants dans le *Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain*, n° XI, 1840, pag. 11 et suiv. et n° XIV, 1843, pag. 267. (Voy. aussi l'Histoire de Gengis-Khan, par Pétis de Lacroix, pag. 539 et suiv.)

Aboul-Ryhan Mohammed fut surnommé Albyrouny, parce qu'il était originaire d'une ville nommée Byroun, située dans la vallée de l'Indus; mais il passa son adolescence et peut-être il reçut le jour dans le Kharizm. Il faisait partie de la réunion de savants qui s'était formée dans la capitale du Kharizm, auprès du prince du pays, et dans laquelle on remarquait le célèbre Avicenne [1]. Avicenne, tant qu'il vécut, entretint avec lui des rapports d'amitié. Lorsque Mahmoud entreprit ses expéditions dans l'Inde, Albyrouny s'attacha à sa fortune et passa un grand nombre d'années de sa vie dans l'Inde, occupé à s'initier aux sciences indiennes; il essaya même d'initier les Indiens aux sciences arabes, par la rédaction de quelques traités qui furent mis en sanscrit.

Le grand ouvrage de Raschid-eddin fut rédigé en persan; mais l'auteur, pour le répandre davantage, en fit faire une version arabe. A sa mort, il laissa une somme considérable destinée aux frais de copie pour un certain nombre d'exemplaires qui, chaque année, devaient être reproduits en arabe et en persan; il se trouve que les fragments qui ont été découverts en Angleterre sont les uns en persan et les autres en arabe. M. Morley en fait espérer la prochaine publication.

On a vu que, d'après le peu de mots dits par Albyrouny, le *Patanjali* était un ouvrage philosophique En effet, il a existé dans l'Inde un sage nommé Patanjali, qui écrivit plusieurs ouvrages, et qui fonda une école appelée Patanjala [2]. Le traité Sankhya roulait aussi sur la philosophie [3]. Néanmoins,

[1] Dans la Biographie universelle, aux mots *Avicenne* et *Abou-Ryhan*, on suppose que le fameux Alfaraby faisait aussi partie de cette réunion; mais Alfaraby était antérieur d'un siècle à Albyrouny.

[2] Voyez l'*Ayyn-akberi*, version anglaise de Gladwin, Londres, 1800, tom. II, pag. 440.

[3] Voyez *ibid.* tom. II, pag. 438 Albyrouny, fol. 31, dit que le Sankhya a pour auteur Capila كپل. La doctrine de Patanjali n'était qu'une modification de la doctrine Sankhya. C'est la philosophie de l'yoga. On peut consulter sur l'école Sankhya le premier des beaux mémoires de Colebrooke sur la philosophie indienne, *Transactions of the Asiatic Society of Great Britain and Ireland*, t. I et II. Ces mémoires ont été publiés en français, par M. Pauthier, sous le titre de *Essais sur la philosophie des Hindous*. Paris, 1832, in-8°.

d'après l'analyse des fragments découverts en Angleterre, il semblerait que le Patanjali contenait un tableau des ères et de l'histoire indienne, y compris une longue notice sur Schakyamouni ou Bouddha, le réformateur de la religion dans l'Inde, et dont les dogmes, répandus en Chine et dans la Tartarie, dominent encore à Ceylan, à Siam et dans l'empire Birman [1]. Il y a plus; une note, rédigée en persan, qui accompagne un des fragments, porte que le Patanjali était une espèce d'encyclopédie, renfermant le tableau des différentes sectes indiennes, l'histoire des anciens rois de l'Inde et la vie de Schakyamouni [2].

Quoi qu'il en soit, ni Raschid-eddin, ni aucun autre écrivain connu, ne paraissent avoir fait usage de l'ouvrage dont je donne ici deux chapitres. D'un autre côté, l'auteur, après avoir parlé de ses traductions du Sankhya et du Patanjali, s'exprime ainsi : « J'espère que le présent ouvrage dispensera de l'un et de l'autre et des autres écrits analogues, et que, par un effet de la volonté de Dieu, il conduira le lecteur à l'intelligence de ce qu'il a besoin d'apprendre [3]. »

La copie de l'ouvrage est moderne et paraît avoir été faite à Constantinople. Le volume est entré à la bibliothèque royale en 1816. On retrouve le chapitre XVIIIe, qui traite de la géographie de l'Inde et que je reproduis ici, à la fin de l'un des deux manuscrits de la bibliothèque royale contenant la Géographie d'Édrisi; c'est celui que M. Amédée Jaubert, dans sa traduction française du traité d'Édrisi, désigne par la lettre A. Mais ce chapitre est d'une main plus moderne que le corps du manuscrit. Comme il présente quelques variantes, à la vérité légères, avec l'exemplaire complet, et qu'il renferme certains titres de chapitres qui manquent dans celui-ci, il ne peut pas avoir été copié sur le volume

[1] Voyez le n° XI du *Journal of the Royal Asiatic Society*, pag. 25 et suiv.

[2] Voyez *ibid.* pag. 38.

[3] وارجوان هذا ينوب عنهما وعن غيرهما فى التقرير ويودى الى الاحاطة بالمطلوب بمشية الله

même. Je serais porté à croire que le volume et le chapitre séparé ont été copiés sur un manuscrit qui maintenant se trouve à Constantinople ou ailleurs.

En 1839, M. Gildemeister, professeur à Bonn, étant à Paris, je lui communiquai le volume du fonds Ducaurroy, qu'il garda près de deux mois entre les mains; il prit aussi connaissance, par mon intermédiaire, du chapitre qui se trouvait à la fin du traité d'Édrisi. M. Gildemeister est avantageusement connu par ses travaux sur les littératures arabe et sanscrite. En 1838, il publia le premier fascicule d'un recueil intitulé *Scriptorum arabum de rebus indicis loci et opuscula*. Malheureusement la suite de ce recueil n'a point paru.

Plus tard, M. Munk, qui a aussi l'avantage de posséder la connaissance de l'arabe et du sanscrit, a porté son attention sur ce volume, et il est occupé maintenant à en faire une copie avec l'intention de la publier. Déjà plusieurs chapitres sont prêts pour l'impression. Le texte arabe sera accompagné d'une traduction française et de notes. Il est à désirer qu'un ouvrage destiné à résoudre un grand nombre de questions sur une civilisation aussi ancienne et aussi originale que celle de l'Inde, paraisse promptement et dans son intégrité. Je dois ajouter que, bien que j'eusse depuis longtemps connaissance de ce volume, je n'en avais pas, faute d'avoir étudié le sanscrit, apprécié toute l'importance. Ce fut M. Munk qui m'apprit que les citations sanscrites étaient authentiques. De plus, M. Munk, qui déjà avait reconnu par conjecture que l'ouvrage appartenait à Albyrouny, a bien voulu me fournir l'explication de quelques termes sanscrits qui m'embarrassaient [1].

[1] M. Munk a annoncé son projet de publication dans le Journal asiatique du mois d'avril 1843, pag. 384. Mais on voit que, bien que personne jusqu'à ce jour n'eût parlé du manuscrit en question, il n'était pas *complétement inconnu*, comme a pu le croire M. Munk. Je profiterai de cette occasion pour réclamer contre une assertion du même genre, qui serait de nature à donner une idée peu favorable de l'état des manuscrits orientaux de la

Ces divers fragments renferment plusieurs faits d'une haute importance; par exemple, on y voit que la ville de Palibotra existait encore au commencement du XIe siècle de notre ère. Des faits que les plus savants indianistes faisaient descendre jusqu'au XIIe ou XIIIe siècle, étaient déjà, au commencement du XIe siècle, considérés comme anciens ; d'autres faits que l'on considérait comme anciens étaient alors regardés comme récents. J'appelle particulièrement l'attention sur l'époque respective de la rédaction des principaux Siddhantas, époque sur laquelle il ne pourra plus désormais rester de doute. Le témoignage d'Albyrouny concorde du reste avec les renseignements qui furent fournis par les brahmanes de Oudjein au docteur Hunter, et que celui-ci communiqua à l'illustre Colebroocke.

Ici je me borne à donner une traduction accompagnée des éclaircissements indispensables ; je réserve les discussions

Bibliothèque royale. Mon savant confrère M. Amédée Jaubert s'exprime ainsi, dans la préface de sa traduction française de la Géographie d'Édrisi, pag. VII et VIII : «Tout le monde sait avec quelle obligeance sont accueillies les personnes que l'amour de l'étude attire à la Bibliothèque royale, et avec quel empressement les secours et les encouragements de tout genre leur sont offerts..... Tandis que, profitant de cet avantage, je me livrais, au cabinet des manuscrits, à des recherches dont le résultat devait être d'éclaircir quelques points douteux de la géographie orientale, *le hasard* me fit tomber sous la main un volume écrit en arabe, assez peu lisible, non encore catalogué, mais dont le titre, le nombre des pages et la forme des caractères excitèrent d'abord, puis finirent par captiver tout à fait mon attention.» Il s'agit ici d'un manuscrit dont s'est servi le savant traducteur, et qu'il désigne par la lettre A. Or, ce manuscrit, quand il fut mis entre les mains de M. Jaubert, avait été rapporté, quelques jours auparavant, à la Bibliothèque, par M. Caussin de Perceval père. Ce fut comme du véritable traité d'Édrisi que j'en parlai de moi-même à M. Jaubert, et ce fut d'après ce que je dis à M. Jaubert qu'il me le demanda. Ceci se passait au mois de décembre 1827; ce ne fut qu'en 1836 que fut rédigée la préface, et M. Jaubert avait oublié, dans l'intervalle, les faits tels qu'ils s'étaient passés; mais, lorsque je les lui rappelai, il les reconnut parfaitement : je crus inutile d'insister là-dessus, et je n'y serais pas revenu si, l'année dernière, M. Quatremère, ayant à rendre compte, dans le Journal des Savants, de la traduction française d'Édrisi, n'avait cru devoir reproduire le récit de M. Jaubert. (Voyez le Journal des Savants de l'année 1843, pag. 216.)

pour un mémoire spécial : tel est l'objet de la troisième publication dont j'ai parlé en commençant.

Depuis quelque temps, les indianistes les plus habiles se sont attachés à recueillir les données historiques qui sont éparses dans les ouvrages sanscrits. On sait que l'Inde brahmanique ne possède pas d'histoire proprement dite. Les seuls renseignements vraiment historiques qu'on trouve chez les indigènes, consistent dans des inscriptions sur cuivre, renfermant des concessions de terres faites à certains temples, avec les noms des donateurs et quelques dates. On a relevé récemment des inscriptions sculptées sur les rochers ; on a recueilli des médailles de diverses contrées de l'Inde ; les inscriptions ont enrichi la science de quelques résultats importants ; mais elles n'ont pas encore, ce me semble, produit tout ce qu'on est en droit d'en espérer. On a publié, dans ces derniers temps, une histoire de Cachemire. La première partie de cette histoire, qui commence à l'origine des choses et qui s'étend jusqu'au XIe siècle, a été rédigée dans le XIIe siècle ; mais là trop souvent le lecteur européen a le regret de se voir, malgré lui, tiré hors du monde réel, pour être transporté dans un monde fantastique. Sous la plume de l'écrivain indien, les rois de Cachemire deviennent des conquérants irrésistibles, des maîtres du monde ; et cependant cet écrivain n'a pas eu un mot à dire sur les véritables conquérants, sur le grand Alexandre et les enfants de Mahomet. L'embarras est bien plus grand si on aborde les Pouranas et les livres de légendes. Dans ces livres, on n'est pas seulement exposé de temps en temps à l'ennui que donne une suite de récits en opposition ouverte avec les mouvements du cœur humain et les besoins de notre nature. Si, uniquement occupé à se rendre compte, pour une époque donnée, des mœurs et des croyances populaires, on veut recourir aux moyens que fournit la critique européenne, on reconnaît souvent des traces d'interpolation et d'altération.

Les fragments que je publie ici et le texte arabe de la relation des voyages que les Arabes faisaient au IXe siècle

Fr... p. XXXI

dans l'Inde et à la Chine, ont un grand avantage; c'est qu'ils portent tous une date et qu'ils sont antérieurs au milieu du XIe siècle, époque où l'invasion musulmane amena nécessairement une modification dans l'esprit national. Dans mon mémoire, du reste, je ne me borne pas à mettre à contribution les écrits dont j'ai parlé, je fais usage d'un grand nombre de passages inédits, soit du traité d'Albyrouny, soit du *Moroudj-Aldzeheb* de Massoudi, mais assez courts pour être mis en note au bas des pages. On sait que le *Moroudj* a été rédigé vers l'an 940 de notre ère. C'est une règle dont je ne me suis pas départi; pour donner plus d'autorité aux résultats de mon travail, je n'ai pas voulu faire intervenir des auteurs relativement modernes[1]. Enfin, je mets à contribution quelques vieilles traductions latines inédites, faites d'après des ouvrages arabes qui ne nous sont point parvenus, et qui éclaircissent diverses questions relatives à l'Inde.

Je ne dois pas oublier de faire remarquer que, dans les fragments qui sont insérés ici, il y a quelques passages qui laissent de l'incertitude. Quelquefois le copiste ne comprenait pas ce qu'il transcrivait; d'autres fois, c'est la rédaction qui est défectueuse. En ce qui concerne le chapitre du *Modjmel*, serait-il étonnant que, soit le traducteur persan, soit l'auteur du *Modjmel*, si l'un ou l'autre n'avait jamais voyagé dans l'Inde, eût présenté certains détails d'une manière inexacte? C'était, à mon avis, un motif de plus pour publier ces fragments à part et isolés de toute espèce d'opinion pré-

[1] Schahrestany, écrivain arabe de la première moitié du XIIe siècle et auteur d'un traité des religions et des sectes, dont M. William Cureton publie en ce moment une excellente édition, a consacré le dernier chapitre de son ouvrage aux doctrines religieuses et philosophiques de l'Inde. Un court extrait de ce chapitre se trouve dans la chronique d'Abou'lféda, *Historia anteislamica*, édition de M. Fleischer, pag. 170. Dans ce chapitre, Schahrestany parle d'abord des différents Boddhas (بذدة au pluriel, et بذ au singulier); il fait mention des adorateurs du soleil et de la lune, et nomme les derniers *Tchandra-bhaktys*, جندربكتيه; il parle ensuite des adorateurs de l'arbre sacré ou figuier d'Inde, et les appelle *Vrikcha-bhaktys*, بركشهبكتيه; il fait mention des adorateurs de l'eau, du feu, etc.

conçue. Ces passages pourront être étudiés par chacun, et, de ce concours de lumières, il résultera probablement quelque interprétation plausible. Quant à certains passages des deux chapitres d'Albyrouny, il y aura peut-être moyen de les éclaircir à l'aide des nouveaux fragments du grand ouvrage de Raschyd-eddin. Je fais sur ce point un appel à M. Morley, qui est chargé de la publication de ces fragments.

En général, il est permis d'espérer que les témoignages des écrivains arabes et persans et ceux des indigènes, rapprochés les uns des autres, s'éclairciront réciproquement. Les noms propres, chez les écrivains arabes et persans, sont le plus souvent altérés; certains faits sont retracés d'une manière incomplète. C'est aux indianistes à rétablir les noms et les faits. A leur tour, les écrivains indigènes mêlent les époques et confondent les personnages; les témoignages arabes et persans fourniront les moyens de distinguer les temps et les personnes.

A l'égard des altérations des noms chez les écrivains arabes et persans, on en verra ici plusieurs exemples. Quand les noms étaient douteux, je les ai reproduits tels que les donnent les manuscrits. J'ai fait de même pour les passages incertains. En ce qui concerne les morceaux persans, j'ai eu recours pour quelques expressions aux lumières de M. Defrémery.

Les mots sanscrits transcrits en caractères arabes m'ont causé beaucoup d'embarras. En général, je ne suis parvenu à les reconnaître qu'après beaucoup de recherches et en m'aidant des traductions d'ouvrages originaux faites dans ces derniers temps. Mon principal guide, dans les commencements, a été la table alphabétique des noms propres et des termes relatifs à la mythologie et aux usages de l'Inde, que M. Langlois a mise à la fin de sa traduction des chefs-d'œuvre du théâtre indien, faite d'après la version anglaise de M. Wilson. J'ai également fait un grand usage de la traduction du *Harivansa* par M. Langlois. On sait que le *Harivanśa* est considéré par les Indiens comme un appendice

au *Maha-bharata*, et Albyrouny en a parlé, sous le titre de *Harivansa-parva*[1] ou histoire de Vasoudeva (Crichna), à la suite de son analyse du poëme par excellence des Indiens. Suivant Albyrouny, les Indiens, pour donner une idée de l'importance de ce poëme, disent que tout ce qu'il y a de bon dans les autres livres se trouve nécessairement dans celui-ci, et que celui-ci renferme d'excellentes choses qui n'existent pas ailleurs.

Les indianistes trouveront toujours la forme arabe à la suite du mot restitué; les fragments proprement dits sont reproduits ici textuellement avec une traduction. Pour les passages qui ne sont offerts qu'en français, les mots indiens sont accompagnés de la transcription arabe. Les formes employées par Albyrouny ne s'accordent pas toujours avec les formes qui sont usitées dans les livres que l'on rencontre ordinairement. Il m'a semblé que l'étude comparée des formes sanscrite et arabe pourra conduire les indianistes à la connaissance de la manière dont le sanscrit se prononçait au XIe siècle de notre ère dans le nord-ouest de l'Inde.

J'ajouterai un mot au sujet du chapitre XVIIIe du traité d'Albyrouny; j'ai comparé ensemble les deux copies de ce chapitre, et j'ai fait choix de la leçon qui me paraissait préférable; mais lorsqu'il me restait quelque incertitude, j'ai rapporté les variantes.

[1] هربنش برب. Voyez fol. 31 du manuscrit. On manquait jusqu'à présent de la preuve que le *Harivansa* fût antérieur au XIe siècle de notre ère, et le témoignage d'Albyrouny, qui en parle sans laisser entendre qu'il fût d'une composition récente, lui donne une plus grande autorité.

N° I.

EXTRAIT DU MODJMEL-ALTEVARYKH.

اما کتابی دیدم قدیم از آن هندوان که ابو صالح بن شعیب بن جامع از زبان هندوانی بتازی ترجمه کرده بود و ابو الحسن علی بن محمد الجبلتی خازن دار الکتب جرجان در سنه سبع عشرة واربعمایه آنرا به پارسی کرده بود از بهر سپهبدی از ان دیلمان وکتاب بخط ناقل بود بدین تاریخ وچنانك عادت حکمت هندوانست سخنها بزبان ددگان ومرغان گفتی بر سان کلیله ودمنه اندرین کتاب بسیار آورده است ومن اصل پادشاهان وقصّهٔ مختصر اندر آوردم ونقل کردم زیرا که هیچ جای دیگر نیست والله اعلم

حدیث هوط [1] ومبد

بحکم آنك اول کتاب این ذکر بود هم بر آن سان ابتدا بدین فصل کردم گوید دو گروه بودند بزمین سند ورودی که آنرا بهر خوانند یکی را مید خواندندی

[1] Dans le manuscrit, on lit constamment نط

ویکی‌را زط از فرزندان حام واکنون به لفظ عرب اندر
هندوان‌را زط خوانند پس چنان روایتست که میدیان
بر زطیان غلبه داشتندی وهمی رنجانیدندی تا ازآن
جایگاه تحویل کردند وبرود پَهْن اندر برفتند وازآن
روی جایگاهی مقام گرفتند وایشان ملاح دانستند ودر
آب بیامدندی بتاختنی میدیان وایشان خداوندان
گوسفندان بودند تا کار چنان گشت که زطیان ایشانرا
زبون کردند وبسیاری کشتن وغارت بود ومیدیان
مسخر زط شدند پس بنصیحت مهتری ازآل زط ایشانرا
گفت روزکار چنین نماند یکچندی بر ما بود از ایشان
واکنون از ما بر ایشانست صواب آنست که با ایشان
صلح کنیم وباتفاق آن ما وایشان چند ملک سوی ملک
دحوشن بن دهران رویم وازوی درخواهیم تا این زمین
مارا پادشاهی فرستد تا ما وایشان در فرمان وی باشیم
وعاقبت نیکو کرد ومردمان کفتند هرچه تو رای بینی
بعد بسیاری مناظرها وحکایات حکمت این کار تمام کردند
وملک دحوشن آن ولایات بخواهرش داد دسل بنت
دهراب واورا بجندرت داده بود ملکی بزرك پس بیامد
واین زمین بکرفتند وشهرها وشرح آن وفرزانگی دسل
در کتاب گفتنست پس درآن کشور هیچ دانا وبرهمن

نیافت بدان بزرکواری وپر نعمتی جاهی پیش برادر نامهٔ نوشت دراز بدین سبب دجوشن سی هزار مرد برهن از همه زمین هندوان بخواست وبا همه دخت وپیوستکان بخواهر فرستاد ودکر مناظرها برهینان ومثلها گفتست بسیاری تا ولایت سند اباد گشت وصفت نهاد ولایت وجویهارا وعجایب ذکر کرده وبنا شهرها ودار الملك را شهری کرد نام او عسقلند وکوشهٔ ان ولایت زطیانرا داد ومهتری بپای کرد نام او جودرت ومیدیانرا همچنین جایگاهی بداد وبیست واند سال اندرین پادشاهی بماند تا ملك از بهارتان برفت چنانك گفته شود بعد ازین

ذکر پادشاهی بهارتان وفانمین

چنین روایت کند کی فور ملك الملوك هندوان از فرزندان مهران بود که درعهد ضحاك وافریدون بودند از نسل حام وحام چون بمرد اورا دو پسر بود یکی را نام دهران ودیکررا فان ودهران نا بینا بود وفان کوجك پس ازین سبب از هر کوشهٔ دشمنان سر بر آوردند وهر کس طرفی فراز گرفت پس دهران جون فان بزرك گشت اورا پیش خواند وبسیاری پندها داد وگفت کار این پادشاهی دریاب وضایع مکن تا نام پدران ما زنده گردد ومارا بد

نگویند کی نا شایسته آمدند وفان بفرمان برادر
ونصیحتهاء او سپاه بساخت وبیرون رفت وهمه کشور
هندوستان‌را طوان کرد وبسیاری کارها رفت تا پادشاهی
مستخلص کرد ودشمنان بر داشت وسوی برادر باز
گشت وبایستاد بپای وآفرین کرد وگفتا هرچه ملك
فرمود کردم دهران بر خاست وبرادررا درکنار گرفت
وبر تخت نشاند گفت کار مردان کردی وبیغاره از ما
دور گشت اکنون این پادشاهی ترا سزد که من پیر
گشتم وبینائی نیست وترا بهرهٔ بیشتر اندر مملکت فان
گفت هرگز مباد که من بر ملك بر تو می جویم وترا
چون بندهٔ ام ایستاده بفرمان واگر ملك چنین سخن
گوید وفرماید خویشتن بسوزم تا در جهان آوازه شوم
وانگشتری در انگشت دهران کرد وتاج بر سرش نهاد
دهران گفت یکی ده چنین می گوئی فرمان تراست ویك
نیمه از پادشاهی برادررا داد فان وخود بپادشاهی وداد
گستردن پرداخت ودهران‌را چند پسر بودند ویکی
دختر از یکی مادر نام او قندهار ومهترین پسر دجوشن
نام بود ودخترا دسل آنکی ذکر ایشان گفته شد واین
تخمه‌را بهارت خوانند ودیگران‌را فانمین وایشان پنج
برادر بودند از فرزندان فان ومهتر ایشان جهتل بود.

وَدیگر بہمسین وسوم اجن وچہارم شہدیت وپنجم نول وهر یکی ازین برادران بہنری موصوف بوده اند وچنان حدیث فان که او شکار دوست عظیم وهمه شب گردیدی بشکار جستن پس گویند جماعتی از برهمنان هندوان وزاهدان بر کوهی مقام داشتند ویکی مرد زاهد مستجاب الدعوت ایشان روزی دو آهورا دید که باهم جفت گشتند زاهدرا شهوت غلبه کرد اندیشید که اگر کام دل براند رسوا گردد پس دعا کرد تا خدای تعالی ویرا آهو کرداند وجفت گیرد وباز مردم شود تا رازش پوشیده ماند همچنین ببود زاهد آهو گشت ویکی آهو ماده بچنگ آورد بشب اندر وباوی همی شورید قضارا فان در آن ساعت آنجا رسید تاریک بر بانگ آهو وشورش تیری بینداخت ودر آن وقت زاهد بر نشسته بود تیر بر شکمش رسید وبیفتاد وبر صورت خود باز گشت ودر خون همی غلتید گفت یا رب آنکس که شهوت بر من ببرید تو اورا بوقت شهوت مرگ ده فان فراز رسید آن حال دید خیره گشت وسخن پرسید زاهد قصه بگفت وجان همی کند فان گفتا من ندانستم وحلالی خواست گفتا حلال کردم ولیکن وقت بدان دعا کردم این بگفت زاهد وبمرد پس فان همی گشت سخت که اورا دو

زن بود سخت نیکو ملك زاده نام یکی فوندر ودیگر ماذر
پس پیش دهران ملك رفت و ایـن قصه بگـفت دهـران
غمی گشت فان گـفـت مـرا اکنون مزه زنـدگانی برفـت
وپادشاهی بکار نیاید مرا بکوه زاهدان روم بپرستیش تا آن
جهانرا ساخته باشم که ازین جهان امید برخـاست
دهران درماند وهیچ نتـوانست گفتن وفان همه مملکت
بماند وبکوه رفت زنانش گفتند ما با تو بیـایم هر کجا
باشی وهمچنـان کردنـد روزگـاری بر آمد وفان انـدر
پرستش خدای تعالی کار بدرجهٔ بزرك رسانید وزنـانش
همچنان مستجاب الدعوت شدند پس آخر کار چنانك
گفتست نقل می باید کرد اگرچه نا معقولست و ایـن
عهده بر ما لازم نیست گوید فان خفـتـه بود بوقـت
آفتاب فرو شدن ماذر فوندررا گفت بیدارش کن تاچیزی
بخورد وایشان بدان وقت چیزی خوردندی واگر آفتاب
فروشدی تا روز دیگر همان وقت نشایستی هیچ خـوردن
فوندر گفت من آفتابرا بدارم تافان بیدار شود وچیزی
بخورد پس ساق بپوشید آفـتـاب غایـب گشت وستـاره
پیدا شد چنانك دو ساعت از شب گذشتـه باشد فان
گفت این چه حالست فوندر قصـه اورا بازگفت مرا
چه نصیب ازین زندگانی ایشان که آفتاب بدیدارشان

مقام کند من خودرا باز دارم از بهر زندگانی پس
بفرمود تا جایگاه سوختن بساختند وهرچ باوی بود
برهنمانرا داد وزنانرا گفت که هیچ مرد بر شما کامکار
نباشد ونکردد وآهنك فوندر کرد چون بوقت کار راندن
شهوت رسید جان ازوی جدا گشت و اورا بسوختند
واین فرزندان فان که ذکر کردیم جهتل و اجن
وبهمسین از فوندر بودند وشهدیب و بول بیکی شکم از
ماذر زادند واندر ذکر ایشان خبری گوید کی
پس از فان بروزگار دراز زادند وساکنان هوا با ایشان
جمع شدند از تمنا ایشان اندر غلبه شهوت جنتی
وهم از نا معقولات درین وضع حکمت اندیشیده
اند و درست آنست که درین وقت این کودکان
خُرد بودند وهریکیرا زاهدی بپرورد ودانش
آموخت وفانرا پسری دیگر بود فن بن فان پیش دهراب
پس این زاهدان گفتند پسرانرا پیش عمر بریم ملك
دهران وهر برهنی بر ان کودکی که پرورده بود دعا کرد
بچیزی که آن کودك در خواستی پس جهتل ملکتی
پاینده و دستوری قوی خواست وبهمسین قوت وهیبت
واجن تیر انداختن بغایت وبول مبارزی وسواری چنانك
کس اورا نیستند وشهدیب خردمند بود وهرکز سخن

نگفتی تا نپرسیدندی او علم نجوم خواست و اسرار دانستی وایشان هر پنج درین هنرها یکانه شدند وبجایگاه خویش نموده آید تا پادشاهی بعد از بهارتاں با ایشان رسید واین برادرانرا قائمین خوانده اند پس برهمنان ایشانرا با مادران ایشان پیش ملك دهران آوردند وسخت شاد گشت وبکوشك وایوان پدرشان فرود آورد واز فرزندان خویش گرامی تر داشت پس جمله پادشاهان هندوان وفرزانگانرا بخواند ونیمی از پادشاهی برادر زادگانرا داد وجهتلرا مهتر کرد ودیگر نیمه فرزندان خویشرا ودجوشنرا بر همه پادشاه ومهتر وبسیاری نصیحت وپندها یاد کرد وحکایتها وامثال بر داد وعدل جستن وموافقت بر یکدیگر ومردمان جهتلرا دوستر داشتندی از عقل وشایستگی ودجوشن بروی حسد کرد وحیلت اندیشید بهلاك او تا بدستوری جهتل اندر پادشاهی او اندر جانبی کوشکی بزرگوار بساخت خویشرا وپیوستگانرا وجهتل وبرادرانرا کوشکی فرمود کردن وفن بن فانرا بدین حیلت بپای کرد تا میان دیوارها تهی ساختند وچوب بسیار درآن بکار بردند وموکل بپای کرد که چون چهتل آنجا فرود آید با برادران اندرون چوبها بنفط بیالایند وبشب آتش اندر زنند

وچون تمام گشت اتفاق چهتل از عمر خود دستوری
خواست که به پادشاهی خویش رود دهران اورا پندها
داد وگفت نگر تا سر از طاعت دجوشن بیرون نیاری
که او مهترست بر شما وازوی نیز ایمن مباش که برتو
حسد کند وبر حذر باش جهتل گفت فرمان بردارم
وعمرا بدرود کرد پس بوقت رفتن جهتل دجوشن
گفت ای برادرم خواهم که بدآنجا روی که ساخته ام
وبکوشك خویش فرود آیی جهتل گفت فرمان بردارم
وبرفتند براهران ومادران جمله پس چنین روایت است
که ایشانرا عمی دیگر بود وبهمسین نام دلش بر ایشان
بسوخت وکس فرستاد وفرمود تا در آن کوشك ایشان نی
کردند وراه کردند که بتوان رفتن وایشانرا از حیلت
دجوشن آگاه کردند چون آتش بر فروزند شما بدان راه
بیرون شوید وهمچنان کرد وبدان آتش موکل که این
کار کرد هم بسوخت ودو زن با پنج کس پیش جهتل
آمده بودند بچیزی خواستن ایشان نیز بسوختند
ومردمان شهر گریان شدند بر جهتل واز آن پنج کانه
وزنان اثری پیدا بود هیچ شکّی نکردند که جهتل
وبرادران ومادرانند واین خبر به دجوشن رسید شاد
گشت وپادشاهی جمله بدست گرفت ودهران از دنیا

رفته بود پس جهتل با مادر و برادران هفت تن بودند
جمله سوی سامان (1) برفتند و بسیار کارها پیش آمدشان
تا ببرهن رسیدند و باز بدرود ملك پیوستند و دختر او
دود نام بتیر انداختن اجن بر چشم آن ماهی زرین که
بر سر مناره ساخته بود زن ایشان گشت و بزن هر پنج
برادر بود وشرح طرفه گوید واز آن پس بدیگر کشور
افتادند و هرکسی بر حسب هنر خویش کارها کردند که
انرا شرح درازست با دیوان و هر جایگاه تا پادشاه کشتند
بعد سالها وکارها بسیار حرب افتاد و دجوشن دامادش
جندرت بخواند از سند وبا هر صد برادر روی بحرب
نهاد وهرچند جهتل پیغام فرستاد که آنچ اورا دهران
ملك داده بود چهار یك یا پنج ولایت دهد هیچ خورسند
نگشت تا آخر همه کارکشته شدند ودجوشن را جهتل
بتیر بکشت وهیچ کس نماند از ایشان وچون خبر
بدسل بفت دهران رسید بسیاری نوحه کرد وپس
خویشتن را سوخت و روزگار دولت بهارتان سپری کشت
پس چنان گویند که در آن وقت که دجوشن فکنده
بود برادران مادرشان قندهار بر ایشان زاری همی کرد
مردی برهن بیامد و اورا پند داد بخرسندی نپذرفت

[1] Il faut peut-être lire بیابان

هرچند گفت زاهد گفت خدای ترا رسوا کناد که
همی ننیوشی سخن و برفت روزی دوسه بر آمد این زن
خیره گشت از نوحه و نا خوردن و بی خویش ببود
همچنان زاری همی کرد قضارا بشب اندر چیزی بر سان
خوردنی پیدا گشت برابر قندهار بر هوا برفت و دست
دراز کرد که آنرا بگیرد نرسید برآن بی طاقت شده بود
ومهر بر خاسته پسری را و برسینه وی بایستاد هم نرسید
بر آن ونزدیك همی نمود پس همچنان پسران را برهم می
نهاد تا هر صد پسررا برهم دیگر انبار کرد وان چیز
بالا تر همی شد وهمی نمود اتفاق ایزدی چنان بود که برهمن
آنجا فرا رسید گفت تو آنی که پند من نپذرفتی واکنون
چنین همی کنی قندهار گفت راست گفتی دعاء تو بر
من مستجاب گشت وپردهٔ دریدهٔ شد طمع قوت مرا
بدین کار آورد پس فرود آمد بر برهمن چیزی دادش
تا بخورد ودیگر روز فرزندان برسم هندوان بسوخت وآرام
گرفت والله اعلم

پادشاهی فامین پس جهتل بپادشاهی بنشست وهمه
هندوستان فرمان بردار شدند وپسر جندرت سنجوارهٔ
زنهار خواست جهتل اورا آمان داد وکشورش بوی باز
گذاشت وازان پس گرد پادشاهی بگردید وعدل کرد

میان رعیت بر سان پدران و بر آخر برادرانرا بخواند
گفت کار عالم را هیچ بقا نیست می عزم کردم کی بکوه
زاهدان روم وخدا پرستی کنم شما پادشاهی بدارید
برسان پدران وچنانك من داشتم برادران گفتند آنچ
تو می جوئی مارا نیز همان آرزوست پس فارك پسر اجن‌را
بپادشاهی بنشاندند وهر پنج برادر باهم برفتند بکوه
برهمنان وآنجا به تعبد بایستادند تا آخر عمر پس فارك بر
سان عمر پادشاهی کرد سی سال بعد او پسرش اجمیچ
بنشست مردی با سیاست وعدل بیست سال چون وی
سپری گشت پسرش شهدانیق پادشاه شد مدت بیست
پنج سال پس سفسانیق داد وعدل بگسترد مردی نیکو
کار وخوش خوی ومدت بیست وچهار سال پادشاهی کرد
از بعد او پسرش بسرا پنجاه سال پادشاهی کرد ومردمان
از وی سیر شدند وخلل بملك اندر آمد تا بمرد پس
برادرش قویاهور بن سفسانیق پادشاه گشت وسیرت بد
پیش آورد ودست از عادت پدران باز داشت ومملکت از
دست فانمین برفت ودر پادشاهی پانزده سال بماند برین
میان تا کشته شد والله اعلم

حدیث بر... ملك از فرزندان فان وحدیث برهمن و (1)

1 Il manque probablement le mot زابل

[illegible] بیدادی بود وهمه دولت کی
[illegible] دگر شدند وروزی گاوی از آن
[illegible] که بکشند بعد از آن که ملک را
[illegible] می اندر کتابها خوانده
[illegible] زوال بود که برهمن را از بهر
[illegible] نمیوشیدند وگاو وبرهمن
[illegible] برهمن را پسری بود نام او
[illegible] خلقت وبر کوهی مقام داشتی
[illegible] برخاست تنها گفتا بروم
[illegible] کی ایشان گاو برهمن کشتند
[illegible] ووقت زایل شدن ملکت
[illegible] بروی همی خندیدند وغوغا بروی جمع
[illegible] وکاری همی فزود روز بروز تا با سپاهی
[illegible] گرفت تا بشهر هتنا برسید ودار
[illegible] آمد بحرب وکشته شد وبرهمین
[illegible] از نسب فاتمین کسی را یافت
[illegible] که نژاد پنهان کردند وبقصابی ونان
[illegible] مشغول شدند وبرهمین همه
[illegible] ل بن فان پیش وی
[illegible] ن فاتمین بداشت

وبزندان اندر همی کرد تا بسیاری جمع شدند وبرای
جستن وزیرها کرد شان چنانك کس ایشانرا زن ندهد
ونخواهد ونیامیزد وبدین کار در پادشاهی بانك کردند
وکار ایشان بدان رسید که رامشگری پیشه گرفتند
واین رود زنان هندوان گفته است که از آن نسب است
والله اعلم

حدیث سوناغ گویند که برهمین از کشتن چندان
مردم پشیمانی خورد گفت پرستیدن بر سر کوه بمردم
کشتن بدل کردم پس روزی برهمنی نام وی فاسف
بیامد واورا پندها داد برهمین گفتا همچنین است
ومن خود پشیمانم اکنون این پادشاهی ترا دادم فاسف
گفتا نه کار منست برهمین گفتا تو از من بپذیر وکسی
بر ان گمار از دست خویش پس خدمت کنندهٔ بود نام
او سوناغ فاسف ویرا بپادشاهی بنشاند وبرهمین بجایگاه
تعبد خویش باز رفت واین سوناغ داد وعدل بگسترد
وسیرت نیکو گرفت وبماند پادشاهی در تخمهٔ وی تا پانزده
کس بنشستند پس بیدادگر شدند وپادشاهی از ایشان (1)
واین در عهد گستاسف بود پادشاه عجم وبهمن بزندگانی
گستاسف گوید سپاه برد بهندوستان وبهری بگرفت

[1] Il faut probablement suppléer les mots برخاست ou برفت

واز دیگر جایها هر کسی کوشهٔ بگرفت واز آن نژاد نیز کس را ملکت نبود وبهمن میان حدّ هندوان وترک شهری بنا کرد وقدابیل نام کرد ودیکر جائی که آنرا بدهه خواندندی شهری بنا کرد وبهمن آباد نام نهاد وبروایتی گفته اند منصورة است والله اعلم ودرین وقت بایران باز گشت که خبر مرگ گستاسف رسید وپادشاهی بگرفت واین روایت اندرین کتاب یافتم وهیچ جای دیگر نخوانده ام ومادر بهمن گوید از ترکان بودست والله اعلم

حدیث ملك کشمیر وهال چنین گویند که هال از فرزندان سنجوارة بود پسر جندرت دختر زادة دهرات ملك وبرزمین هندوستان ملك یافت آنجایگاه که جندرت ودسل وایشان کرده بودند وسخت بزرگ گشت وجایگاه نیکو ساخت وشهرها وبدان زمین جامهاء نیکو بافتند وبیرون نتوانستند بُرْد مگر تا نشان ملك بر آنجا بودی ورقم آن بودی که پای خویش بزعفران آلودة بر آن جاه نهادی پس چنان افتاد که از آن جامه زن ملك کشمیر بخرید وبدوخت چون پیش ملك اندر رفت نشان پای دید بر آن رشکش آمد گفت این چیست واز کجا آوردی زن گفت از فلان بازرگان خریدم ملك

اورا بخواند واز آن حال باز پرسید بازرگان گفت نشان پای ملك هال است سوگند خورد که برود وپای او ببرد وزیر گفتنا آنجایگاه زمین برهمنان است نتوان پیروزی یافتن نشنید وبا سپاه برفت پس ازین کار هال فرو ماند وبرهمنانرا پیغام فرستاد که از من چیزی همی خواهد از اندام من وآنرا دشوار توان کرد برهمنان دعا کردند وفرمودند که پیلی از گِلْ بسازید وپیش حرب بدارید هال همچنان کرد واز آن پیل آتش همی جست وسپاه کشمیر کبا (1) سپهبد پیش آمده بودند بسیاری بسوختند وآخر ملك کشمیر بصلح فراز آمد از ضرورت وهال بسیار هدیها فرستاد وصورتی بکردند از موم ملك کشمیر پای آن ببرید گفت سوگند راست کردم وباز بگشت براه دریا گفتند آب غلبه دارد بشنید وبر ساحل بیامد هر منزلی اب کمتر گشت چند فرسنك از عرض وملك کشمیر آنجایگاه عمارتها کرد ودیهها ودریا بزبان هندویی ساوندر خوانند وآنجارا ساوندی نام نهادند وهم بر آن سان بماند وبه بسیار جایها بتکده کرد وشهرهای خوب تا از دشمنی خبر آمدش بکشمیر پس سوی ولایت باز گشت ودشمن را غلبه کرد[پادشاهی

[1] Pour که با

بماند اندر فرزندانش وهمه هندوان بطاعت وزمین سندرا سه ملك بودند تا اخر کشور هندوان بر ملك ققند قرار گرفت بعد از انك بمردی غلبه کرد ایشانرا وبرهمنی اورا دعا کرده بود که جمله پادشاهی اورا گردد والسلام

حدیث ملك ققند واین ققند نه از هندوان بود ولیکن از نیکوسیرتی وداد کری همه اورا فرمان بردار شدند وخطبهاء نیکو کرد وکشور هندوان وایشانرا بستود وامید داد بنیکویها وهمچنان کرد وآنست کی بعد سکندر رومی بود وآن خوابها دید واز برهمن تعبیر جست وصلح خواست از اسکندر ودختر وطبیب دراز وفیلسوف وکوزابری بسکندر فرستاد ودر شاهنامه نام او کید هندو گفتست وان قصه خود در روزکار سکندر گفته شود پس چون خبر برهمن بهندوان رسید ققند کسی را بسامید فرستاد برادرش را با برهمن منصوره رود ومهره پارسی را بیرون کند از آن جایها که بهمن فراز گرفته بود وبجای آتش کده بت خانه سازد سامید ملك هندوستان حالرا بخواند وبا سپاه سوی مهره پارسی رفتند وحرب کردند تا هزیمت رفت اندر شهر ومدت سه سال مهره در حصار بماند چون هیچ روی پیروزی

رفته بود پس جهتل با مادر و برادران هفت تن بودند
جمله سوی سامان (1) برفتند و بسیار کارها پیش آمدشان
تا ببرهن رسیدند و باز بدرود ملك پیوستند و دختر او
دود نام بتیر انداختن اجن بر چشم آن ماهی زرین که
بر سر منارة ساخته بود زن ایشان گشت و بزن هر پنج
برادر بود و شرح طرفه گوید و از آن پس بدیگر کشور
افتادند و هرکسی بر حسب هنر خویش کارها کردند که
انرا شرح درازست با دیوان و هر جایگاه تا پادشاه کشتند
بعد سالها و کارها بسیار حرب افتاد و دجوشن دامادش
جندرت بخواند از سند و با هر صد برادر روی بحرب
نهاد و هرچند جهتل پیغام فرستاد که آنچ اورا دهران
ملك داده بود چهار یك یا پنج ولایت دهد هیچ خورسند
نگشت تا آخر همه کار کشته شدند و دجوشن را جهتل
بتیر بکشت و هیچ کس نماند از ایشان وچون خبر
بدسل بنت دهران رسید بسیاری نوحه کرد و پس
خویشتن را سوخت و روزگار دولت بهارتان سپری گشت
پس چنان گویند که در آن وقت که دجوشن فکنده
بود برادران مادرشان قندهار بر ایشان زاری همی کرد
مردی برهن بیامد و اورا پند داد بخرسندی نپذرفت

1 Il faut peut-être lire بیابان

هرچند گفت زاهد گفت خدای ترا رسوا کناد که
همی ننیوشی سخن و برفت روزی دوسه بر آمد این زن
خیره گشت از نوحه ونا خوردن و بی خویش ببود
همچنان زاری همی کرد قضارا بشب اندر چیزی بر سان
خوردنی پیدا گشت برابر قندهار بر هوا برفت و دست
دراز کرد که آنرا بگیرد نرسید برآن بی طاقت شده بود
ومهر بر خاسته پسری‌را و برسینه وی بایستاد هم نرسید
برآن ونزدیك همی نمود پس همچنان پسران‌را برهم می
نهاد تا هر صد پسررا برهم دیگر انبار کرد وان چیز
بالا تر همی شد وهمی نمود اتفاق ایزدی چنان بود که برهمن
آنجا فرا رسید گفت تو آنی که پند من نپذرفتی واکنون
چنین همی کنی قندهار گفت راست گفتی دعاء تو بر
من مستجاب گشت وپرده دریده شد طمع قوت مرا
بدین کار آورد پس فرود آمد بر برهمن چیزی دادش
تا بخورد ودیگر روز فرزندان برسم هندوان بسوخت وآرام
گرفت والله اعلم

پادشاهی فامیین پس جهتل بپادشاهی بنشست وهمه
هندوستان فرمان بردار شدند وپسر جندرت سنجوارة
زنهار خواست جهتل اورا آمان داد وکشورش بوی باز
گذاشت وازان پس گرد پادشاهی بگردید وعدل کرد

میان رعیت بر سان پدران و بر آخر برادرانرا بخواند
گفت کار عالم را هیچ بقا نیست می عزم کردم کی بکوه
زاهدان روم وخدا پرستی کنم شما پادشاهی بداریـد
برسان پدران وچنانك می داشتم برادران گفتند آنچ
تو می جوئی مارا نیز همان آرزوست پس فارك پسر اجن را
بپادشاهی بنشاندند وهر پنج برادر باهم برفتند بکوه
برهمنان وآنجا به تعبد بایستادند تا آخر عمر پس فارك بر
سان عمر پادشاهی کرد سی سال بعد او پسرش اجمیج
بنشست مردی با سیاست وعدل بیست سال چون وی
سپری گشت پسرش شهدانیق پادشاه شد مدت بیست
پنج سال پس سفسانیق داد وعدل بگسترد مردی نیکو
کار وخوش خوی ومدت بیست وچهار سال پادشاهی کرد
از بعد او پسرش بسرا پنجاه سال پادشاهی کرد ومردمان
از وی سیر شدند وخلل بملك اندر آمد تا بمرد پس
برادرش قوباهور بن سفسانیق پادشاه گشت وسیرت بد
پیش آورد ودست از عادت پدران باز داشت ومملکت از
دست فاتمین برفت ودر پادشاهی پانزده سال بماند برین
میان تا کشته شد والله اعلم

حدیث بر... ملك از فرزندان فان وحدیث برهمن و (1)

[1] Il manque probablement le mot زایل

شدن دولت فانمین از سبب بیدادی بود وهمه دولت کی
سست گردید بآخر بیدادگر شدند وروزی گاوی از آن
برهمین بیاوردند که بکشند بعد از آن که ملک‌را
پندها گفت برهمن گفتا من اندر کتابها خوانده
امرکی دولت فانمین‌را آنگاه زوال بود که برهمنی‌را از بهر
گاوی بکشند مرا مکشید ننیوشیدند وگاو وبرهمن
کشته شدند پس ازین برهمن‌را پسری بود نام او
برهمین مردی با قوت وعظم خلقت وبرکوهی مقام داشتی
چون آن کار بد بدانست برخاست تنها گفتا بروم
وپادشاهی از فانمین بستانم کی ایشان گاو برهمن کشتند
وسخن حکیمان دروغ نباشد ووقت زایل شدن ملکت
ایشانست مردم بروی همی خندیدند وغوغا بروی جمع
شد وشهر بگرفت وکارش همی فزود روز بروز تا با سپاهی
بسیار وشهرها همی گرفت تا بشهر هتنفا برسید ودار
الملك وقویاهورط بیرون آمد بحرب وکشته شد وبرهمین
پادشاهی بگرفت وهرکجا از نسب فانمین کسی‌را یافت
بکشت مگر کسی که نژاد پنهان کردند وبقصابی ونان
پختن وچنین کارها مشغول شدند وبرهمین همه
هندوستان بگرفت وگویند دختر بول بن فان پیش وی
رفت وپندها دادش تا دست از کشتن فانمین بداشت

وبزندان اندر هی کرد تا بسیاری جمع شدند وبرای
جستن وزیرها کرد شان چنانك کس ایشانرا زن ندهد
ونخواهد ونیامیزد وبدین کار در پادشاهی بانك کردند
وکار ایشان بدان رسید که رامشگری پیشه گرفتند
واین رود زنان هندوان گفته است که از آن نسب است
والله اعلم

حدیث سوناغ گویند که برهمن از گشتن چندان
مردم پشیمانی خورد گفت پرستیدن بر سر کوه بمردم
کشتن بدل کردم پس روزی برهمنی نام وی فاسف
بیامد واورا پندها داد برهمن گفتا همچنین است
ومن خود پشیمانم اکنون این پادشاهی ترا دادم فاسف
گفتا نه کار منست برهمن گفتا تو از من بپذیر وکسی
بر ان گمار از دست خویش پس خدمت کنندهٔ بود نام
او سوناغ فاسف ویرا بپادشاهی بنشاند وبرهمن بجایگاه
تعبد خویش باز رفت واین سوناغ داد وعدل بگسترد
وسیرت نیکو گرفت وبماند پادشاهی در تخمهٔ وی تا پانزده
کس بنشستند پس بیدادگر شدند وپادشاهی از ایشان (1)
واین در عهد گستاسف بود پادشاه عجم وبهمن برندگانی
گستاسف گوید سپاه برد بهندوستان وبهری بگرفت

[1] Il faut probablement suppléer les mots برخاست ou برفت

واز دیگر جایها هر کسی کوشهٔ بگرفت واز آن نژاد نیز کس را ملکت نبود وبهمن میان حدّ هندوان وترک شهری بنا کرد وقدابیل نام کرد ودیگر جایی که آنرا بدهه خواندندی شهری بنا کرد وبهمن آباد نام نهاد وبروایتی گفته اند منصوره است والله اعلم ودرین وقت بایران باز گشت که خبر مرگ گستاسف رسید وپادشاهی بگرفت واین روایت اندرین کتاب یافتم وهیچ جای دیگر نخوانده ام ومادر بهمن گویند از ترکان بودست والله اعلم

حدیث ملك کشمیر وهال چنین گویند که هال از فرزندان سنجوارة بود پسر جندرت دختر زادهٔ دهرات ملك وبزمین هندوستان ملك یافت آنجایگاه که جندرت ودسل وایشان کرده بودند وسخت بزرگ گشت وجایگاه نیکو ساخت وشهرها وبدان زمین جامهاء نیکو بافتند وبیرون نتوانستند بُرد مگر تا نشان ملك بر آنجا بودی ورقم آن بودی که پای خویش بزعفران آلوده بر آن جاء نهادی پس چنان افتاد که از آن جامه زن ملك کشمیر بخرید وبدوخت چون پیش ملك اندر رفت نشان پای دید بر آن رشکش آمد گفت این چیست واز کجا آوردی زن گفت از فلان بازرگان خریدم ملك

اورا بخواند وازآن حال باز پرسید بازرگان گفت نشان
پای ملك هال است سوکند خورد که برود وپای او ببرد
وزیر گفتا آنجایگاه زمین برهمنان است نتوان پیروزی
یافتن نشنید وبا سپاه برفت پس ازین کار هال فرو ماند
وبرهمنانرا پیغام فرستاد که از من چیزی همی خواهد از
اندام من وآنرا دشوار توان کرد برهمنان دعا کردند
وفرمودند که پیلی ازگِل بسازید وپیش حرب بدارید
هال همچنان کرد وازآن پیل آتش همی جست وسپاه
کشمیر کبا (1) سپهبد پیش آمده بودند بسیاری
بسوختند وآخر ملك کشمیر بصلح فراز آمد از ضرورت
وهال بسیار هدیها فرستاد وصورتی بکردند از موم ملك
کشمیر پای آن ببرید گفت سوکند راست کردم
وباز بگشت براه دریا گفتند آب غلبه دارد بشنید وبر
ساحل بیامد هر منزلی اب کمتر گشت چند فرسنك
از عرض وملك کشمیر آنجایگاه عمارتها کرد ودیهها ودریا
بزبان هندوی ساوندر خوانند وآنجارا ساوندی نام
نهادند وهم بر آن سان بماند وبه بسیار جایها بتکده
کرد وشهرهای خوب تا از دشمنی خبر آمدش بکشمیر
پس سوی ولایت باز کشت ودشمن‌را غلبه کرد؟ پادشاهی

¹ Pour که با

بماند اندر فرزندانش وهمه هندوان بطاعت وزمین سندرا سه ملك بودند تا اخر کشور هندوان بر ملك قفند قرار گرفت بعد از انك بمردی غلبه کرد ایشانرا وبرهنی اورا دعا کرده بود که جمله پادشاهی اورا گردد والسلام

حدیث ملك قفند واین قفند نه از هندوان بود ولیکن از نیکوسیرتی وداد کری همه اورا فرمان بردار شدند وخطبهاء نیکو کرد وکشور هندوان وایشانرا بستود وامید داد بنیکویها وهمچنان کرد وآنست کی بعد سکندر رومی بود وآن خوابها دید واز برهمن تعبیر جست وصلح خواست از اسکندر ودختر وطبیب دراز وفیلسوف وکوزابری بسکندر فرستاد ودر شاهنامه نام او کید هندو گفتست وان قصه خود در روزکار سکندر گفته شود پس چون خبر برهمن بهندوان رسید قفند کسیرا بسامید فرستاد برادرش را با برهمن منصوره رود ومهره پارسی را بیرون کند از آن جایها که بهمن فراز گرفته بود وبجای آتش کده بت خانه سازد سامید ملك هندوستان حالرا بخواند وبا سپاه سوی مهره پارسی رفتند وحرب کردند تا هزیمت رفت اندر شهر ومدت سه سال مهره در حصار بماند چون هیچ روی پیروزی

نبود سری فرمود کندن وجایی که آنرا قیاطسه خوانند بیرون آوردند پس بفرمود تا بر بام حصار چوبها بزمین فرو بردند وسلاح اندر آن بوشیدند وترك بر سران نهادند برسان ایستادکان همی نمود وخود با جمله سپاه بدان راه برفت زیر زمین وسوی ترکان شد وپادشاه وقت اورا جایی داد وبعد چند روز کلاغهان بر سر ترکها همی نشستند سپاه سامید کفتند این چه توان بود وپس دانسته شد در باز کشادند ومردمان شهر از رفتن مهرهٔ فارسی خبر دادند واز پس چند سال سامید با پیروزی سوی کشور خود بازگردید وبعد ازین کار اسکندر بهندوستان آمد.

ذکر فرزندان ققند از پس ققند پسرش اینند بپادشاهی بنشست وولایت سند بچهار قسمت کرد ملکی را بعسقلندوسه بنشاند ودیکری را بولایت زور وانچ متعلقست بدان وسدیکر ولایت سانید ملکی دیکررا داد وچهارم زمین هندوستان وندمه ولوهانه جداگانه دیگری را سپرد واین از پس هال بود چون روزگار اینند سپری شد پسرش راسل پادشاه گشت ومدتی بماند تا یکی.... بوی بر خاست واورا از پادشاهی بیرون کرد وراسل بناحیت جنوب آمد وآنجا مقام

گرفت واورا دو پسر بود یکی را نام روال ودیکر برقاریص
خرد بود

حدیث روّال وبرقاریص چون راسل بمرد روّال مهتر
پسرش پادشاهی بگرفت وچنان بود که دختری بود از
فرزنداِن ملك با عقل وخردمند ودانایان چنان حکم
کردند که هرکس که این دختر زن او باشد بر چهار
اقلیم پادشاه کردد وهمه ملوك ومهتران هندوان خودرا
بر دختر عرض کردند کس‌را نپسندید مکر برقاریص‌را
واو سخت نیکو روی بود چون برقاریص اورا بیاورد
برادرش کفت چون ترا پسندید مرا پسندیدست
ودخترا وکنیزك‌را بستد برقاریص با خویشتن کفت
این کنیزك مرا بدانش برگزید وبه از دانش هیچ کار
نیست وتن در آموختن داد وخاست ونشست او با
فرزانکان وبرهمنان بود تا چنان گشت که اورا همتا نبود
پس آن متغلب که پدر ایشان‌را بیرون کرده بود چون
خبر کنیزك بشنید کفتا ایشان بدان جایکاهند
که چنین توانند کردن وسپاه آورد وروال‌را هزیمت کرد
پس با برادران ومهتران جمله بر کوهی رفتند که آنجایکاه
بر قلعهٔ استوار ساخته بود وراه بانان بر سر کوه
بنشاندند وایمن کشت پس چنان افتاد که این دشمن

کوهرا بحیلت بستند وقلعه‌را حصار گرفت ونزدیك
رسانید بستدن پس روال کس فرستاد واین ملك صلح
خواست گفتا این کنیزك‌را بمن فرست وهر مهتری
دختری بفرستد تا من بر سالاران خویش بخشم واز آن
پس بازگردم روال فرومانده واورا دستوری بود بهر دو
چشم کور نام او سفر گفتا چه بینی اندرین کار وزیر
گفت آن به که زنان بدهی وجان با تو بماند تدبیر
دشمن توان کرد چون جان رفت فرزند وزن وخواسته
چه کار آید ودل برین بنهادند اتفاق‌را برقاریص اندر
آمد وافرین کرد پس گفت من هم از ان پدرم که ملك
ی باشد اگر از رای خویش مرا آگاه کند باشد که
مرا تدبیری باشد در آن وبکودکی من نباید نگرید پس
یشان اورا آگاه کردند ازین سخنها برقاریص گفتا
صواب آن می بینم که من جان خویش فداء ملك کنم
فرمای تا مرا بیارایند بر سان زنان وهمه مهتران‌را بفرمای
ا پسران‌را همچنین بر سان کنیزکان بیارایند وما هر یکی
کاردی بزیر موی پنهان کنیم ومارا بفرست وبوق‌زن‌را
پنهان کن چون مارا پیش ملك برند مرا گویند ان
کنیزکست ملك از بهر خود باز دارد ودیگران بمهتران
بخشد پس چون ملك خواهد که با من خلوت کند

بدان کارد شکمش بدرم وبفرمایم تا بوق زن بدمد مهترزادکان چون آواز شنوند دانند که من کار کردم ایشان نیز همچنان کنند وهمه مهتران سپاه دشمن کشته شوند وتو ساخته باش با سپاه چون خروش بوق شنیدی بیرون آیی با سپاه دشمن را سپری کنیم روال شاد گشت بدین سخن وهمچنان بکردند وراست آمد واز ان دشمن سواری نرست وهمه را بکشتند واز کوه بیفتادند وکار روال بزرك گشت پس روزی روال دستوررا گفت تدبیری نیکو ساخت برقاریص وبزرك نصیحتی بجا آورد سفر گفتا چنین است نیکو برآمد ولیکن من اندر چیزی همی بینم گفتا چیست سفر گفت آن مرد که چنین تدبیر داند کرد ودشمنی بدان صعبی هلاك کردن بروی ایمن نتوان بود وجز هلاك کردنش درمان نباشد روال گفت مرا دل ندهد که اورا بد کنم سفر گفت پس مردمان ازوی ببر تا هیچ نتواند کردن ودستش کوتاه کردان روال همچنان کرد وبرقاریص دانست که این کار دستور است واورا وزیری بود دائما از آن پدرش بروی سکالش کرد که خودرا دیوانه سازد وباهم میعادها نهادند که بیرون شهر بشب اندر یکجا جمع شوند وباهم تدبیر سازند پس برقاریص جامه بر

خود بدريد وبىبازار بر آمد بر سان ديوانكان واين
خبر ببرادرش رفت سفررا بخواند وگفت شغل برقاريص
خداى از ما برگرفت كه ديوانه گشت نيك بود اورا بد
فرموديم سفر كفت مرا با برادر تو هيچ دشمنى نيست
لى صلاح ترا گفتم واين ديوانكى نيست كه زيركى تمام
ست كه درين زمانه بدانش او مرد نيست واگر خواهى
كه ترا حقيقت شود كسىرا فراز كن تا بنكرد وهمچنان
كردند برقاريص چون شب درآمد بصحرا (1) دست
روى بشست ونماز مى كرد جاسوس بر درختى بود درخت
بنبيد سايهٔ او بمهتاب اندر چون برقاريص بديد
يكر باره جامه بر خود پاره كرد وپاى برهنه دويدن گرفت
روشان جاسوس باز آمد وملكرا بگفت دستور كفت
مرا بديده باشد وبرين چندى برآمد پس شبى
قاريص ودستورش در بتخانه خفته بودند برقاريص از
خواب بيدار گشت گفت در خواب ديدم كه بر آسمان
دم وماهرا روشنايى برفت من آنرا نعلين كردم وبزمين
دم وآب چهار دريا باز خوردم وزيرش گفت زود باشد
كه پادشاه جهان گردى برقاريص ديگر باره سر در
خواب كرد وزيرش بر خاست وعصاى بهمه قوت بر ساق

[1] Il manque probablement le mot رفت

برقاريص زد بر جست وخواست كه اورا بكشد وزير
بجست برقاريص‌را از درد خواب نبود چون روز گشت
دستور گفت از بهر آن كردم تا خوابی ديگر نبينی نخسپی
وآن خواب‌را باطل نكنی پس روزی گرما هنگام پای برهنه
در شهر می گرديد بدر سرای ملك رسيد كس‌را نيافت
كه منع كند اندرون رفت برادرش روال وكنيزك
بر تخت نشسته بودند ونيشكر همی خوردند چون اورا
بديدند گفت حاجبان بر در اين سرای نبوده اند
كه اين مسكين اندر يارست آمدن دلش بروی بسوخت
پس از ان پاره نيشكر اورا داد بستد واز آن پوست كه
افتاده بود بر گرفت وبدان همی خراشيد يعنی كه پاك
همی كنم ملك چنين ديد دانست كه پاك كرده همی
خواهد كنيزك‌را گفت وبدان همی خراشيد روال گفت
اين كارد وبرا ده تا پاك كند كنيزك بر خاست وكارد
برقاريص‌را داد وبدان نی شكر پاك كرد واز پنهان می
نگريست چون ملك غافل شد برقاريص بجست وكارد
بر ناف ملك زد تا سينهٔ او بر شكافت بعد از آن پايش
گرفت واز تختش بزير كشيد وهمان وزيررا بخواند
ومردمان‌را وبه پادشاهی بنشست ومردمان آفرين كردند
وملك‌را بسوختند وكنيزك‌را باز گرفت وبزن كرد وهم

کارها استقامت یافت پس سفر وزیررا بخواند وگفت
دانم که همه تدبیرها تو کردی برادرمرا در کار من اما
بر تو اعتراض وعیب نیست ولیکن خدای چنین خواست
که این پادشاهی مرا باشد اکنون تدبیر مملکت همی کن
چنانك برادرمرا سفر گفتا راست گویی من کردم همه
نه آنرا که مرا با تو دشمنی بود اما نصیحت برادرترا
جستم وصلاح اورا واکنون نیست کرده ام که خودرا
بسوزم از من چنین کار نیاید چنانك بزندگانی باوی
بودم با مرگ هم باوی باشم برقاریص گفت اکنون
خواهم که مرا کتابی سازی اندر کار پادشاهی وسیاست
وعدل گفتا فرمان بردارم وسفر کتاب ساخت که آنرا
ادب الملوك خوانند ونسخت آن درین کتاب ترجمه کرده
است که من اختصاررا بنوشتم چون پرداخته شد پیس
برقاریص آورد وبر خواند وهمه بزرگان خیره شدند
وآفرین کردند پس برفت وخودرا بسوخت وکار
برقاریص بزرگ گشت اندر پادشاهی وآخرین پادشاهی که
جمله هندوستان بفرمان او بود این برقاریص بودست
چنانك یافتم جمله اصول نقل کرده شد

TRADUCTION DU N° I.

J'ai vu un ancien livre venant des Indiens, qui a été traduit de la langue indienne en arabe par Abou-Saleh, fils de Schoayb, fils de Djami, et qui de l'arabe a été traduit en persan, l'an 417, par Aboul-Hassan Ali, fils de Mohammed al........., garde de la bibliothèque de la ville de Djordjan, pour un sipebed des Dilemites. L'exemplaire sur lequel j'ai travaillé était de la main même du traducteur et portait la date susdite. Dans cet ouvrage, suivant l'usage des sages de l'Inde, la parole est souvent dans la bouche des animaux et des oiseaux, de la même manière que dans le livre intitulé *Kalila et Dimna*. J'ai extrait de cet ouvrage le tableau de l'origine des rois avec un court récit de leur histoire, et je l'ai reproduit ici faute d'une place plus convenable. Dieu seul connaît la vérité.

HISTOIRE DES ZETH ET DES MEYD.

Commme le livre original commence par ce chapitre, nous commencerons de même. Voici ce qu'on y lit. Il y avait deux tribus (gorouh) dans le pays du Sind, et une rivière nommée Béher. Une de ces tribus s'appelait Meyd et l'autre Zeth[1]; l'une

[1] Comparez ce passage avec ce que dit Ibn-Haucal dans le recueil de M. Gildemeister, intitulé *Scriptorum arabum de rebus indicis*, pages 31 et 37 du texte arabe.

et l'autre descendaient de Cham (fils de Noé). Maintenant encore, dans la langue des Arabes, on appelle les Indiens (du pays) Zeth.

On raconte que les Meyd subjuguèrent les Zeth, et les traitèrent avec beaucoup de dureté. Les Zeth, obligés de quitter leur pays, se retirèrent sur les bords de la rivière Péhen[1], où ils établirent leur demeure. Ils connaissaient l'art de la navigation, et ils pénétraient par eau dans le territoire des Meyd. Ceux-ci élevaient des brebis. A la fin, les Zeth incommodèrent beaucoup les Meyd; ils en tuèrent plusieurs et firent des dégâts sur leurs terres; les Meyd se trouvèrent à la merci des Zeth.

Un jour, un des chefs des Zeth leur dit : « La fortune ne reste jamais la même; naguère les Meyd ont eu le dessus par rapport à nous, et maintenant c'est nous qui les dominons. Il serait plus sage de faire la paix avec eux. Nous nous concerterons ensemble, et des députés iront en notre nom auprès du roi Dadjouschana (Douryodhana), fils de Dahrâta (Dhritarachtra). Nous demanderons à ce prince qu'il envoie un homme pour régner sur cette terre, de manière que nous et les Meyd nous nous trouvions sous ses ordres. » Cette proposition fut agréée, et le peuple répondit : « Fais tout ce que tu jugeras convenable. » En conséquence, après beaucoup de discussions et de paroles dites, ce que ce chef avait proposé fut mis à exécution. Le roi Douryodhana donna cette

[1] C'est probablement la même rivière qui est nommée, quelques lignes plus haut, Beher.

contrée à sa sœur, nommée.......[1], laquelle était fille de Dhritarachtra. Cette princesse avait épousé Djayadratha, qui devint un prince puissant.

Le prince et la princesse occupèrent donc le Sind et ses villes. Le récit de cela et de la sagesse de la princesse se trouve dans le livre original. Il n'y avait pas dans ces régions de savant ni de brahmane qui atteignît à ce degré de grandeur. La princesse écrivit à ce sujet une longue lettre à son frère. Douryodhana rassembla trente mille brahmanes, appelés de toutes les parties de l'Inde, et les envoya, avec ses filles et ses parents, à sa sœur. Le livre original raconte à ce sujet de longues discussions et des entretiens de tout genre.

Pendant ce temps, le pays de Sind se peupla. Le livre fait la description de ses provinces, de ses rivières et de ce qu'on y trouvait de plus remarquable. Plusieurs villes furent fondées, notamment la capitale, qui se nommait Askelend[2]. Une partie du pays fut donnée aux Zeth, qui reçurent pour chef particulier un homme appelé Djoudarat. Les Meyd reçurent également un territoire spécial. Djayadratha exerça l'autorité pendant vingt et quelques années, jusqu'à ce que la souveraine puissance s'échappât des mains des Bharata : c'est ce qui va être dit dans le chapitre suivant.

[1] Le nom de la sœur se trouve probablement dans le *Mahabharata*.

[2] C'est probablement la même ville qui ci-après, pag. 177, est nommée Askelendoussé.

DOMINATION DES BHARATA ET DES PANDAVA.

On lit dans ce livre que Four, roi des rois de l'Inde, était un des fils de Mahran, lesquels vivaient au temps de Dhohhak et de Ferydoun, et étaient issus de Cham. Au moment de sa mort, Cham (*sic*) avait deux fils; l'un se nommait Dhrita et l'autre Pan. Dhrita était aveugle et Pan se trouvait en bas âge. En conséquence, les ennemis levèrent la tête de tous les côtés, et chacun s'empara de quelque province. Mais dès que Pan fut devenu grand, Dhrita le fit venir devant lui et lui donna beaucoup de conseils, en disant: «Prends en main les intérêts de cet empire et ne les néglige pas, afin que le nom de nos pères se maintienne et qu'on ne ternisse pas notre réputation, en disant que nous n'avons pas fait ce qui était convenable.» Pan, conformément aux ordres de son frère et pour suivre ses conseils, leva une armée et se dirigea du côté des frontières. Parcourant toutes les contrées de l'Inde, il fit de si nombreux exploits, que l'empire fut délivré des maux qui l'affligeaient, et que les ennemis disparurent. Ensuite il revint auprès de son frère, et, se tenant debout, il fit des vœux pour lui; puis il dit: «Tout ce que le roi avait commandé, je l'ai fait.» Dhrita se leva et pressa son frère contre son sein; ensuite il le fit asseoir sur le trône et lui dit: «Tu t'es conduit à la manière des hommes de cœur, et toute idée de reproche s'est éloignée de nous; maintenant, c'est

à toi que convient l'empire : car je suis devenu vieux, je suis privé de la vue, et tu es mieux en état d'exercer l'autorité. » Pan répliqua : « A Dieu ne plaise que je cherche jamais à m'élever au-dessus de toi; je suis comme un esclave soumis à tes ordres. Si le roi ordonne que je me brûle, je le ferai, afin que je m'acquière une bonne réputation dans le monde. » En même temps, il passa l'anneau royal au doigt de Dhrita, et lui posa la couronne sur la tête. Dhrita reprit : « ...L'autorité t'appartient[1]. » En même temps il remit à son frère la moitié de l'empire.

Pan s'occupa entièrement d'exercer l'autorité et la justice. Dhrita avait plusieurs fils, ainsi qu'une fille, tous nés d'une même mère, nommée Gandhari. L'aîné des fils s'appelait Dadjouschana; pour la fille, son nom était.........; il en a déjà été fait mention. Toute cette race porte le nom de Bharata. L'autre famille fut nommée les Pandava; elle se composait de cinq frères issus de Pan. Le nom de l'aîné était Youdhicht; le second s'appelait Bhimasêna; le troisième, Ardjouna; le quatrième, Sahadeva, et le cinquième, Nacoula. Chacun des cinq frères se distinguait par un talent particulier.

On raconte que Pan était un grand ami de la chasse : toute la nuit il marchait pour chercher le gibier. Or une troupe de brahmanes indiens et d'anachorètes avaient établi leur demeure sur une

[1] On pourrait, au lieu de بیکی ده, lire بیکی در ده, et alors la phrase signifierait : « Tu aurais beau en dire dix fois autant, l'autorité n'en devrait pas moins t'appartenir. »

montagne ; parmi eux, était un anachorète qui, par sa sainteté, avait acquis la faveur de voir tous ses vœux exaucés. Un jour, cet anachorète vit deux gazelles s'accoupler; la concupiscence s'empara de lui ; mais il réfléchit que, si sa passion se révélait au dehors, il serait déshonoré. En conséquence, il adressa au Dieu Très-Haut une prière pour obtenir d'être métamorphosé momentanément en gazelle, et de pouvoir trouver une compagne, après quoi il redeviendrait homme sans que son secret eût été dévoilé. Ce qu'il avait demandé eut lieu. L'anachorète devint gazelle, et, ayant trouvé une compagne, il se retira pendant la nuit avec elle, et ils eurent commerce ensemble.

Par hasard Pan arriva au moment même dans cet endroit. Au bruit que faisait ce couple, il tira une flèche au milieu de l'obscurité, et, comme en ce moment l'anachorète était accroupi, le trait l'atteignit au ventre. L'anachorète tomba, et, reprenant sa figure, il se roula tout ensanglanté. En même temps, il proféra ce vœu : « Oh, mon Dieu ! puisqu'un homme m'a ainsi empêché de satisfaire ma passion, la première fois que la passion s'emparera de lui, fais-le aussi mourir ! » Pan s'approcha dans le même instant. A ce spectacle, il fut tout surpris et adressa quelques questions à l'anachorète. Celui-ci, qui respirait à peine, lui raconta son aventure. Pan reprit : « J'ignorais cela. » En même temps il demanda pardon. L'anachorète répliqua : « Je te pardonne ; mais voilà le vœu que j'ai proféré. » En

disant ces mots, il expira. Pan se retira accablé de tristesse.

Pan avait deux femmes très-belles; l'une et l'autre étaient filles de roi. L'une se nommait Counti et l'autre Mâdri. Il se rendit auprès du roi Dhrita et lui raconta ce qui venait d'arriver. Ce récit affligea Dhrita. Pan ajouta : « Maintenant, j'ai perdu tout attachement à la vie; comme la royauté ne me convient plus, je vais me retirer sur la montagne des anachorètes, pour y passer le reste de mes jours dans les pratique de la dévotion; car je n'attends plus rien des plaisirs de ce monde. » Ce discours frappa Dhrita de stupeur, et il n'eut pas la force de proférer une parole. Pan abandonna donc l'autorité et se retira dans la montagne. Ses femmes lui avaient dit : « Nous irons avec toi partout où tu iras, » et elles exécutèrent leur parole.

Quelque temps se passa ainsi. Pan fit de grands progrès dans la vie dévote; ses femmes suivirent son exemple, et elles voyaient toutes leurs prières exaucées. Mais il faut répéter ce qui se trouve dans le récit original, quelque absurde que ce soit, et l'on ne doit pas en faire peser la responsabilité sur nous.

Un jour que, vers le moment où le soleil allait descendre sous l'horizon, Pan était couché, Madri dit à Counti : « Éveille-le, afin qu'il mange quelque chose. » En effet, c'était en cet instant qu'ils avaient coutume de manger; et, à partir du moment où le soleil était couché, ils se faisaient scrupule de rien manger jusqu'au lendemain, à la même heure.

Counti répondit : « Je m'en vais attendre, jusqu'à ce que Pan se réveille, et qu'il puisse manger quelque chose[1]. » Bientôt le soleil se coucha et les étoiles parurent sur l'horizon. Deux heures de la nuit s'étaient écoulées, lorsque Pan demanda à Counti ce qu'elle voulait; Counti le lui dit. Pan reprit : « Quelle part ai-je aux plaisirs de ce monde..... et pourquoi me retiendrais-je plus longtemps à cause de cette vie? » Pan ordonna de préparer un bûcher, et donna tout ce qu'il possédait aux brahmanes. En même temps, il dit à ses femmes : « Qu'aucun homme n'obtienne vos faveurs. » Puis il se disposa à faire ce qu'avait demandé Counti; mais, au moment où son amour était excité et où il allait se satisfaire, il rendit l'âme[2]. On le brûla.

Des cinq fils de Pan que nous avons fait connaître, Youdicht, Ardjouna et Bhimasêna étaient nés de Counti. Quant à Sahadeva et Nacoula, ils avaient été enfantés l'un et l'autre par Mâdri. La relation originale ajoute que ces deux femmes survécurent longtemps à Pan. Lorsque la concupiscence s'emparait d'elles, elles avaient commerce avec les enfants de l'air. L'auteur fait à ce sujet les récits les plus ridicules.

En ce moment, les enfants de Pan étaient en

[1] La suite du récit fait supposer qu'en ce moment Counti était sollicitée par des désirs amoureux.

[2] Cet événement est raconté un peu autrement dans l'ouvrage de M. l'abbé Dubois intitulé *Mœurs des peuples de l'Inde*, t. II. p. 24. Le texte persan est obscur; c'est aux personnes qui peuvent lire les textes sanscrits à lever toute incertitude.

bas âge, et chacun d'eux avait été confié à un homme pieux chargé de l'élever et de l'instruire. Pan avait de plus un fils nommé Pan, comme lui, et qui vivait auprès du roi Dhrita.

Cependant, les hommes pieux dirent : « Conduisons les enfants de Pan auprès de leur oncle Dhrita. » Chaque brahmane adressa à Dieu une prière, pour obtenir en faveur de son élève ce que celui-ci désirait. Youdicht avait demandé une autorité puissante et un ministre ferme; Bhimasêna, une force imposante; Ardjouna, une grande habileté à tirer de l'arc; Nacoula, une bravoure et une adresse à monter à cheval, telles que personne ne pût tenir devant lui; enfin Sahadeva, qui recherchait la sagesse, et qui ne parlait que lorsqu'il était interrogé, sollicita la science des étoiles et la connaissance des choses cachées. En effet, les cinq frères devinrent uniques chacun dans leur genre, ainsi qu'on le fait voir en son lieu, et l'empire quitta les Bharata pour venir à eux. Ces frères sont désignés par le nom général de Pandava.

Les brahmanes conduisirent les cinq princes, avec leurs mères, auprès du roi Dhrita, qui se montra fort joyeux. Dhrita les logea dans le kiosque et le portique de leur père, et les traita avec plus de bonté que ses propres fils; ensuite, il convoqua tous les rois de l'Inde et tous les sages, et remit à ses neveux la moitié de ses états. Youdicht était chargé de les surveiller tous. L'autre moitié de ses états fut donnée à ses propres fils, à la tête des-

quels il plaça Dadjouschana. En même temps Dhrita donna beaucoup de conseils et d'avis aux uns et aux autres; il leur raconta des histoires et des apologues, leur recommandant l'équité et la justice, et un accord mutuel.

Mais le peuple avait de la préférence pour Youdicht, à cause de son intelligence et de ses bonnes manières. Dadjouschana, s'en étant aperçu, éprouva de la jalousie, et chercha un artifice pour le faire périr. De concert avec Youdicht, il fit construire, dans un certain endroit de ses états, un grand kiosque pour lui et les siens. En même temps, il ordonna d'élever un kiosque pour Youdicht et ses frères, et il chargea Pan, fils de Pan, de la machination suivante. On ménagea un vide dans les murs du kiosque; une masse considérable de bois fut enfermée dans ce creux, et un homme reçut l'ordre, lorsque Youdicht se trouverait avec ses frères dans le kiosque, de répandre du naphte sur le bois, et d'y mettre le feu pendant la nuit.

Le hasard fit qu'au moment où les travaux étaient achevés, Youdicht demanda à son oncle la permission de se rendre dans ses états. Dhrita lui donna plusieurs conseils et lui dit : « Prends garde de détourner la tête de l'obéissance à Dadjouschana, car il est votre supérieur; mais en même temps ne te fie pas à lui, car il est jaloux de toi; au contraire, tiens-toi sur tes gardes. » Youdicht répondit : « J'obéirai. » En même temps, il fit ses adieux à son oncle; mais, au moment de son départ, Dadjou-

schana lui dit : « O mon frère, je désire que tu viennes dans l'habitation que j'ai fait construire, et que tu loges dans ton kiosque. » Youdicht répondit : « Je suis à tes ordres. » Et il se mit en mouvement avec ses frères et leurs mères, tous ensemble. Or, on raconte que les cinq frères avaient un oncle nommé Bhimasêna, lequel leur était fort attaché. L'oncle envoya un homme pour faire un trou dans le kiosque, et pour ménager un chemin souterrain par lequel il fût possible de sortir. En même temps il instruisit ses neveux du danger qui les menaçait : « Quand vous verrez le feu, leur dit-il, vous sortirez par cette issue. » Tout cela se réalisa; mais l'homme qui avait été chargé d'allumer le feu fut brûlé, ainsi que deux femmes et cinq hommes, qui s'étaient présentés en ce moment auprès d'Youdicht pour lui adresser une demande. Les habitants de la ville, persuadés que les cadavres qu'on trouva après l'incendie étaient ceux d'Youdicht, de ses frères et de leurs mères, pleurèrent leur mort; et Dadjouschana, trompé par cette fausse nouvelle, ressentit la joie la plus vive. Il réunit dans ses mains toute l'autorité. Dhrita mourut quelque temps après.

Youdicht, ses frères et leurs mères formaient sept individus; ils se rendirent ensemble vers . . . ., et éprouvèrent diverses aventures. Ensuite, ils allèrent auprès d'un brahmane, puis ils se joignirent au roi Droupada, dont la fille, nommée Drôpadi, devint leur femme, à cause de l'avantage qu'Ardjouna eut d'atteindre avec sa flèche l'œil d'un

poisson d'or placé au haut d'une tour. Drôpadi servit d'épouse aux cinq frères. La relation raconte à ce sujet des choses singulières.

Après cela, les cinq frères se rendirent dans une autre contrée, et chacun d'eux chercha à briller par le talent dont il était doué. Le récit de leurs aventures avec les dives serait long à répéter. Ils parcoururent beaucoup de pays, et obtinrent enfin la royauté.

Mais au bout de quelques années la guerre commença entre eux et Dadjouschana. Celui-ci appela son beau-frère Djayadratha du Sind, et, avec ses cent frères, il marcha au combat. En vain Youdicht lui envoya plusieurs messages, pour l'inviter à lui remettre les quatre ou cinq provinces que le roi Dhrita lui avait cédées. Dadjouschana ne voulut se prêter à aucun accommodement. A la fin, ils furent tous tués : Youdicht perça Dadjouschana d'un trait, et aucun d'eux ne survécut. Quand la nouvelle de ce désastre arriva à......., fille de Dhrita, elle poussa de vifs gémissements; ensuite elle se brûla. Ainsi finit l'empire des Baratha.

On raconte que lorsque Dadjouschana et ses frères eurent péri, leur mère Ghandari alla pleurer sur leurs cadavres. Un brahmane étant venu pour lui donner quelques conseils, elle ne voulut pas l'écouter : tous les efforts du brahmane furent inutiles. Alors ce brahmane dit à la princesse : « Que Dieu te couvre de honte, puisque tu ne veux pas écouter mes paroles. » Puis il se retira. Au bout de deux ou trois jours, cette femme se trouva comme

hébétée, à force de gémir et à cause qu'elle ne mangeait pas. Elle était comme hors d'elle-même; mais elle continuait à pleurer. Une nuit, par hasard, quelque chose qui ressemblait à un aliment s'étant montré dans les airs, et ayant passé en face de Ghandari, elle se leva et étendit la main pour prendre l'objet; mais elle ne put l'atteindre, et tomba sans force. Le lendemain, au lever du soleil, elle prit le corps d'un de ses fils et se dressa sur sa poitrine; mais elle ne put atteindre cet objet, qui toutefois se montrait proche. En vain elle plaça les cadavres de ses fils les uns sur les autres, jusqu'à ce qu'elle eût fait un monceau de ses cent enfants; cet objet se trouvait toujours trop haut. Par un hasard divin, le brahmane passa en cet endroit et dit : « Tu n'as pas voulu écouter mes avis, et maintenant tu fais cela. » Ghandari répondit : « Tu as dit vrai, et les vœux que tu avais faits contre moi se sont accomplis. Maintenant le voile est déchiré : voilà où m'a portée le désir de manger. » Là-dessus la princesse descendit auprès du brahmane, qui lui donna quelque chose à manger. Le lendemain elle brûla les corps de ses enfants à la manière des Indiens, et elle prit du repos. Dieu seul connaît la vérité.

EMPIRE DES PANDAVA.

Youdicht s'assit sur le trône, et tout l'Hindoustan se soumit à ses lois. Sendjouâra, fils de Djayadratha, ayant imploré ses bonnes grâces, il lui accorda merci, et le Sind fut rendu à celui-ci. A partir de ce mo-

ment, Youdicht exerça l'autorité souveraine, et fit fleurir la justice parmi ses sujets, à la manière de ses pères. A la fin, il appela ses frères auprès de lui, et leur dit : « Les choses de ce monde n'ont pas de durée. J'ai formé le projet de me retirer à la montagne des anachorètes, et de m'y vouer au culte de Dieu. Recevez l'autorité, et exercez-la comme l'ont fait nos pères et comme je l'ai exercée. » Ses frères lui dirent : « Tout ce que tu désires nous paraît convenable. » Alors on fit monter sur le trône Parik, fils d'Ardjouna, et les cinq frères se retirèrent ensemble à la montagne des brahmanes, où ils se livrèrent à des exercices de piété jusqu'à leur mort.

Parik imita la conduite de son oncle, et régna trente ans. Il eut pour successeur son fils Djanamedjaya. Celui-ci était un homme ferme et juste[1]; il régna vingt ans, et il fut remplacé par son fils Satanika, qui régna l'espace de vingt-cinq ans. Ensuite, Safsânica exerça la justice et l'équité : c'était un homme d'une bonne conduite et de mœurs douces. Son règne fut de vingt-quatre ans. Après lui son fils Yesra régna pendant cinquante ans, et les peuples se lassèrent de son autorité. Le désordre se mit dans les affaires de l'état. A sa mort, il fut remplacé par son frère Couyâhour, fils de Safsânica. La conduite de celui-ci fut mauvaise; il retira la main des coutumes établies par ses ancêtres, et l'empire sortit des mains des Pandava. Il fut tué,

[1] C'est sous ce prince et pour lui que le *Maha-bharata* est censé avoir été composé.

après avoir régné de cette manière pendant quinze ans. Dieu connaît la vérité.

RÉCIT DE LA MANIÈRE DONT L'EMPIRE SORTIT DES MAINS DES ENFANTS DE PAN, ET HISTOIRE DE BRAHMYN.

La dynastie des Pandava tomba, à cause de son peu de respect pour la justice. En effet, toute dynastie qui se néglige finit par manquer aux lois de l'équité. Un jour, on amena un bœuf appartenant à un brahmane, et on voulut le mettre à mort. Après avoir donné des avis au roi, ce brahmane dit au prince : « J'ai lu dans les livres que l'empire des Pandava finira lorsqu'ils auront tué un brahmane à l'occasion d'un bœuf : prenez garde de me faire mourir. » Mais on n'eut aucun égard à ses paroles, et on mit à mort à la fois le bœuf et le brahmane. Or ce brahmane avait un fils nommé Brahmyn [1]; c'était un homme vigoureux et d'un caractère énergique. En ce moment, il demeurait sur une montagne. Quand il apprit le châtiment injuste infligé à son père, il se leva, et, quoique réduit à ses propres forces, il dit : « J'irai, et j'arracherai l'empire aux Pandava, parce qu'ils ont tué le bœuf d'un brahmane, et afin que la parole des sages ne soit pas vaine ; car le moment de la chute de leur puissance est arrivé. » On rit d'abord de ce discours ; mais

[1] Cette histoire est éclaircie par la légende concernant Parasourâma, fils de Djamadagni, appelé ici Brahmyn; Couyâhour est Cartavîrya; Fâssaf, Casyapa; Sounâga, le manou Sounaka; et le bœuf est la vache Camadhenou.

bientôt il s'amassa du monde auprès de lui; il prit la ville de............; son crédit augmenta de jour en jour; il rassembla des troupes considérables, et prit des villes, jusqu'à ce qu'il arrivât à la ville de Hatna[1], qui était la capitale. Couyâhour sortit pour combattre et fut tué. Brahmyn s'empara donc du pouvoir, et partout où il trouva des personnes de la race des Pandava, il les mit à mort. Il n'échappa que ceux qui parvinrent à cacher leur naissance, et qui s'étaient mis à exercer le métier de boucher, de boulanger, et d'autres occupations du même genre. Brahmyn subjugua tout l'Hindostan. On dit qu'une fille de Nacoula, fils de Pan, s'étant rendue auprès de lui pour lui faire des représentations, il commença à respecter la vie des Pandava et se contenta de les mettre en prison. Plusieurs d'entre eux furent réunis dans un même lieu..... .... de manière que personne ne leur donnât ses filles en mariage, ni n'acceptât les leurs pour épouses et ne s'alliât avec eux. Ils perdirent donc tout espoir de recouvrer la royauté, et leur situation devint telle, qu'ils adoptèrent le métier de musiciens. On dit que les joueurs de guitare de race indienne qu'on voit dans nos pays, appartiennent à cette famille. Dieu sait ce qui en est.

HISTOIRE DE SOUNÂGA.

On dit que Brahmyn éprouva un vif repentir pour avoir fait mourir tant de personnes, et dit : « J'aime

[1] Probablement Hastinapoura.

mieux aller servir Dieu au haut de la montagne, que de mettre des hommes à mort. » Sur ces entrefaites, un brahmane appelé Fâsaf (Casyapa) se présenta devant lui et lui fit quelques représentations ; mais Brahmyn lui dit : « Voilà où en sont les choses. J'éprouve un vif repentir ; maintenant je t'abandonne cet empire. » Fâsaf répondit : « L'empire ne me convient pas. » Brahmyn reprit : « Accepte ce que je te propose, puis tu choisiras quelqu'un qui tiendra l'autorité de ta main. « Or il y avait un serviteur nommé Sounâga. Fâsaf le fit asseoir sur le trône, et Brahmyn se retira dans un lieu consacré à la piété.

Sounâga pratiqua la justice et l'équité, et mena la vie la plus honorable ; l'empire resta dans sa famille jusqu'à la quinzième génération. A la fin, ces princes oublièrent les lois de la justice, et l'autorité sortit de leurs mains. Cela eut lieu sous le règne de Gustasp, roi de Perse. On rapporte que Bahman, pendant la vie de Gustasp, se rendit avec une armée (perse) dans l'Hindostan. Il en conquit une partie, et chacun occupa quelque lieu dans les autres provinces de l'empire. Aucun prince de la famille de Sounâga ne conserva le pouvoir. Bahman fonda, sur les limites de l'Inde et du pays des Turks, une ville qu'il nomma Cadâbyl ; il fonda également dans un autre endroit nommé Bodhah, une ville qu'il appela Bahman-abad. Suivant une autre version, c'est la ville de Mansoura. Dieu sait ce qui en est [1]. Mais, sur ces

[1] Voyez sur ce passage ce que dit Ibn-Haucal, recueil de M. Gildemeister, pag. 26 et suivantes. Voyez également ci-après. En ce

entrefaites, Bahman reçut la nouvelle de la mort de Gustasp. Il retourna en Perse et prit possession du trône. J'ai trouvé l'indication de ce fait dans ce livre ; je ne l'ai rencontrée nulle part ailleurs. La mère de Bahman était d'une race turke. Dieu sait ce qui en est.

HISTOIRE DU ROYAUME DE CACHEMIRE ET DE HAL.

On dit que Hal descendait de Sendjouara, fils de Djayadratha et de la fille du roi Dhrita. Il eut en sa possession la partie de l'Hindostan qu'avaient occupée Djayadratha et...... et leurs enfants. Son pouvoir devint très-grand ; il se bâtit une bonne capitale et fonda plusieurs villes. De bonnes fabriques d'étoffes se formèrent dans le pays ; mais on ne pouvait pas transporter ces étoffes au dehors, à moins qu'elles ne portassent la marque du roi. Or, cette marque consistait dans l'empreinte du pied du roi, que ce prince appliquait sur l'étoffe, après s'être frotté de safran.

Il arriva que la femme du roi de Cachemire[1] acheta une pièce de cette étoffe et s'en fit faire une robe. La première fois qu'elle se présenta avec cette

qui concerne le mot *Tark*, employé ici, il est bon d'observer que, dans le langage des anciens écrivains arabes et persans, cette dénomination a une acception aussi étendue que celle de *Scythe*, chez les écrivains grecs et romains.

[1] Il s'agit ici de Mihirakula. (Voyez la partie de l'Histoire de Cachemire qui a été publiée par M. Troyer, t. II, p. 32.) Le fait y est raconté d'une manière beaucoup moins vraisemblable. On trouvera ci-après, dans les fragments d'Albyrouny, un fait analogue.

robe devant le roi, celui-ci aperçut la figure du pied. Saisi d'indignation, il s'écria : « Qu'est-ce que cela, et d'où as-tu apporté cette étoffe? » La reine dit : « Je l'ai achetée d'un tel marchand. » Le roi fit venir ce marchand, et lui fit des questions sur ce même sujet. Le marchand répondit : « C'est la marque du pied du roi Hal. » A ces mots, le roi fit le serment de se diriger vers le Sind, et de couper le pied à Hal. En vain le visir dit au roi : « Le Sind est le pays des brahmanes; il n'est pas possible de triompher de ce pays. » Le roi n'écouta aucune représentation, et se mit en marche avec une armée.

Hal, se voyant hors d'état de résister, envoya un messager aux brahmanes, en disant : « Le roi de Cachemire veut m'enlever un membre du corps; il convient de lui susciter des obstacles. » En conséquence, les brahmanes adressèrent des prières à Dieu. En même temps ils conseillèrent au roi de faire faire un éléphant d'argile, et de le placer en tête de l'armée. Le roi se conforma à cet avis. On fit sortir du feu de cet éléphant, et plusieurs hommes de l'armée du Cachemire qui se trouvaient sous les ordres du sipehbed, s'étant portés en avant, furent brûlés. A la fin, le roi du Cachemire fut obligé de consentir à la paix. Hal lui envoya beaucoup de présents. En même temps on fit une figure de cire à laquelle le roi de Cachemire coupa le pied. Le roi dit alors : « J'ai accompli mon serment »; et il se mit en mouvement pour retourner dans ses états.

Le roi s'était d'abord embarqué sur le fleuve.

Comme on lui dit que les eaux coulaient avec violence, il mit pied à terre et suivit la côte; mais, au bout de chaque journée, l'espace occupé par l'eau diminuait de quelques parasanges de large. Le roi bâtit dans la contrée des habitations et des villages. La mer, dans le langage des Indiens, se nomme *Savandra*[1]; en conséquence, ce lieu reçut le nom de Savendy : il subsiste encore dans le même état. Dans beaucoup d'endroits, le roi bâtit des pagodes[2] et fonda des villes superbes; mais, apprenant que le pays de Cachemire était attaqué par ses ennemis, il rentra dans ses états et repoussa les agresseurs. L'autorité passa à ses enfants, et tous les Indiens leur obéirent.

Quant au pays de Sind, il resta partagé entre trois princes, jusqu'au moment où Kefend, par sa bravoure, parvint à dompter ses rivaux, et réunit le pays des Indiens dans sa main. En effet, un brahmane avait demandé à Dieu l'empire tout entier pour Kefend.

HISTOIRE DE KEFEND.

Kefend n'était pas d'origine indienne; mais, par sa bonne conduite et sa justice, il se fit obéir de tous. Il prononçait de beaux discours, relevait par ses louanges l'Inde et ses habitants; il faisait espérer les plus grands avantages de ses bonnes dispositions, espérances qu'il réalisa. C'est le prince qui, après

[1] En sanscrit, *Samoudra*.

[2] *Maisons d'idole*. Les rois de Cachemire professaient le bouddhisme; par conséquent il s'agit ici de temples bouddhiques.

Alexandre le Grec, régna sur l'Inde. Il avait eu plusieurs rêves. D'après l'interprétation de ses rêves, qui lui fut donnée par un brahmane, il sollicita la paix d'Alexandre. Pour se le concilier, il lui envoya sa fille, un médecin habile, un philosophe et une coupe intarissable[1]. C'est ce prince qui, dans le *Schah-nameh*, est appelé Keyd l'Indien. Nous avons raconté cette aventure dans la Vie d'Alexandre[2].

[1] Le texte porte كوزابرى, mot qui ne se trouve pas expliqué dans les dictionnaires. Massoudi qui, dans son *Moroudj-aldzeheb*, chap. XXVI, s'est beaucoup étendu sur les relations entre Alexandre et le roi Kefend, qu'il nomme Kend, fait, au sujet de la coupe, un récit qui nous fournit l'explication de la dénomination employée ici. كوزابرى se compose de deux mots arabes, كوز ou *coupe*, et ابر ou *aiguilles*. Or, voici ce que dit Massoudi : «Cette coupe avait appartenu à Adam, à l'époque où le père des hommes demeurait dans l'île de Ceylan. Elle passa de main en main jusqu'à ce qu'elle échût au roi Kend. Elle avait la vertu de ne jamais tarir. Une armée, pressée par la soif, pouvait s'y désaltérer sans qu'il y manquât une seule goutte du liquide qu'elle contenait : c'était un avantage précieux pour Alexandre, qui, plus d'une fois, se trouva menacé, avec ses troupes, de mourir faute d'eau. Alexandre, voulant éprouver le philosophe que lui avait envoyé Kend, fit remettre au philosophe la coupe remplie de beurre en aussi grande quantité qu'elle en pouvait contenir. A son tour, le philosophe renvoya la coupe à Alexandre avec mille aiguilles enfoncées dans le beurre. Alexandre avait voulu faire entendre que son cœur était plein et sa science complète, de la même manière que la coupe était remplie de beurre. Le philosophe, à son tour, qui avait compris l'allégorie, avait fait entendre que l'intention du prince ne lui avait pas échappé, et qu'il l'avait pénétrée, de la même manière que les aiguilles s'étaient enfoncées dans le beurre. (Voyez le *Moroudj-aldzeheb*, manuscrits arabes de la Bibliothèque royale, suppl. t. I, fol. 130, 131, 132 et 133.)

[2] L'auteur a parlé des conquêtes d'Alexandre le Grand, aux folios 38 et suivants. L'auteur, qui, pour cette partie de son récit, a adopté les détails romanesques du *Schah-nameh*, suppose que

Les explications données par le brahmane s'étant répandues parmi les Indiens, Kefend envoya son frère avec le brahmane auprès de Sâmyd, avec ordre de se rendre à Mansoura, et de chasser Mahra le Perse des pays qui avaient été subjugués par Bahman[1]. Sâmyd était chargé de plus de construire des pagodes à la place des pyrées. Sâmyd appela à son secours Hal, roi de l'Hindostan, et ils marchèrent tous deux, avec une armée, contre Mahra le Perse. Après quelques combats, Mahra s'enferma dans la ville et y soutint un siége de trois ans. A la fin, comme il ne lui restait aucune chance de victoire, il fit percer un souterrain qui aboutissait au lieu nommé Keyâthessé. Ensuite, il fit planter dans la terre, au sommet de la forteresse, des bâtons que l'on revêtit d'armes, et qui furent coiffés d'un casque. Ces bâtons présentaient l'apparence de guerriers debout. Pour lui, il s'enfuit, avec toutes ses troupes, par le souterrain, et se retira chez les Turks, dont le roi lui donna asile. Cependant, au bout de quelques jours, les corbeaux se perchèrent sur le sommet des casques. A cette vue, l'armée de Sâmyd s'écria : « Qu'est-ce que cela peut être? » On apprit ensuite

Keyd, qu'il a soin de distinguer de Four ou Porus, roi de Canoge, régnait sur les pays voisins de l'Indus, et avait pour capitale une ville nommée Mylad. Le brahmane qui interpréta le songe de Keyd s'appelait, suivant Ferdoussy, Mâhran. (Voyez, pour les détails, le *Schah-nameh*, édition de M. Macan, t. III, p. 1290 et suiv.)

[1] Il s'agit ici, ce semble, des pays que les rois de Perse de la dynastie des Achéménides possédaient dans la vallée de l'Indus, possessions dont Hérodote a fait mention, et où apparemment dominait le culte de Zoroastre. Le texte est fort obscur.

ce qui s'était passé. On ouvrit les portes de la ville, et les habitants racontèrent la fuite de Mahra le Perse. Ainsi, après quelques années d'absence, Sâmyd retourna triomphant dans la capitale. Ce fut après cela qu'Alexandre entra dans l'Hindostan.

HISTOIRE DES ENFANTS DE KEFEND.

Après la mort de Kefend, son fils Ayanda s'assit sur le trône, et partagea le Sind en quatre principautés. Il établit un roi à Askelendoussé[1] et un autre dans le pays de Zour et ses dépendances. Le pays de Sâmyd forma une troisième principauté. Ayanda confia à un quatrième prince le pays de l'Hindostan, le Nadmah et le Louhana, destinés à former un état particulier. Tout cela se passa après la mort de Hal. Ayanda, à sa mort, fut remplacé par son fils Rassel; mais, quelque temps après, un homme leva l'étendard de la révolte et chassa Rassel du trône. Rassel se retira du côté du Midi, et établit sa demeure en ce lieu. Il avait deux fils, l'un appelé Raoual, et l'autre Barkamârys, qui était encore jeune.

HISTOIRE DE RAOUAL ET DE BARKAMÂRYS.

Après la mort de Rassel, son fils aîné Raoual prit le titre de roi. A cette époque, il y avait dans l'Inde une fille de roi célèbre par son intelligence et sa sagesse; les savants avaient déclaré que celui qui l'épouserait deviendrait maître des quatre cli-

[1] Voyez ci-devant, p. 157.

mats[1]. Tous les princes et les chefs de l'Inde se présentèrent à cette fille; mais elle n'accueillit que Barkamârys, qui en effet avait une figure très-belle. Lorsque Barkamârys eut amené cette fille, son frère lui dit: « Puisque elle t'a plu, elle me plaît aussi. » En même temps il la prit pour femme.

Cependant Barcamârys se dit en lui-même: « Cette fille m'a choisi de préférence pour ma science; et il n'y a rien qui soit au-dessus de la science. » Il se mit donc à chercher l'instruction: il se levait et s'asseyait au milieu des sages et des brahmanes; et il se distingua tellement qu'il n'avait pas son pareil.

Sur ces entrefaites, le rebelle qui avait chassé Rassel du trône, ayant appris l'aventure de la fille, se dit: « Comment se fait-il que les deux frères aient été en position de faire cela? » Là-dessus il leva une armée et obligea Raoual à prendre la fuite. Les deux frères et tous leurs officiers se réfugièrent sur une montagne, dans un château fort construit au sommet. Des gardes furent placés au haut de la montagne, pour observer ce qui se passerait dans le voisinage et pour veiller à la sûreté de la place. Mais, au bout de quelque temps, l'ennemi occupa la montagne par ruse, et, formant le siége du château, se trouva sur le point d'y entrer de force. Dans cette

[1] Les quatre climats et les quatre mers dont il sera parlé ci-après, paraissent désigner les quatre points cardinaux, ou l'univers tout entier. Une opinion indienne suppose quatre grands dwipas ou continents: Outtara-courou ou le Nord, Bhadraswa ou l'Est, Djambou ou le Sud, et Kétoumâla ou l'Ouest; chacune de ces contrées est baignée par un fleuve ou mer.

extrémité, Raoual envoya un député au rebelle pour demander la paix; mais celui-ci répondit: « Envoie-moi cette fille, et que chacun de tes officiers m'envoie une fille; je les mettrai à la disposition de mes propres officiers; ensuite je m'en retournerai. » Raoual était fort embarrassé; il avait un vizir privé de ses deux yeux et nommé Safar, et il lui demanda conseil. Le vizir répondit: « Il vaut mieux livrer ces femmes et conserver la vie. On peut prendre des mesures contre son ennemi; mais, lorsqu'on a perdu la vie, de quelle utilité peuvent être les femmes, les enfants et les richesses? » On s'arrêta à ce parti.

Barcamârys entra par hasard dans ce moment; après avoir salué son frère, il dit: « Je suis du même père que le roi; si le roi veut bien me faire part de ses intentions, il est possible que je trouve un moyen de salut; qu'on ne fasse pas attention à ma jeunesse. » Le roi et le vizir l'ayant instruit de l'état des choses, Barcamârys dit: « Il me paraît convenable que je me dévoue pour le salut du roi; ordonne qu'on m'habille en femme, et commande à tous tes officiers qu'ils habillent également leurs fils en filles; chacun de nous nous cacherons un couteau dans nos cheveux; ensuite tu nous enverras au rebelle, ayant avec nous un trompette déguisé. Quand on me présentera à l'usurpateur, on lui dira: « Voilà la fille du roi. » L'usurpateur me réservera pour lui et distribuera mes compagnons à ses officiers. Lorsque l'usurpateur voudra me voir en particulier, je lui fendrai le ventre avec ce couteau. En même temps le

trompette sonnera de son instrument; ce sera pour mes compagnons un signal que j'ai mis mon projet à exécution; ils suivront mon exemple, et tous les officiers de l'armée ennemie seront mis à mort. Pour toi, tu te tiendras prêt avec tes troupes : au premier son de la trompette, tu feras une sortie, et nous exterminerons nos ennemis. » Ces paroles réjouirent Raoual. Il fit ce qu'on lui proposait, et tout fut réalisé. Pas un seul cavalier de l'armée ennemie n'échappa; tous furent massacrés et précipités du haut de la montagne. Voilà comment Raoual ressaisit la puissance souveraine.

Raoual dit un jour à son vizir : « Barcamârys a eu une bonne idée, et il est venu à bout d'une grande entreprise. » Safar répondit : « C'est vrai; il a rendu un grand service; mais il me vient une certaine pensée. » Le roi demanda quelle était cette pensée. Safar reprit : « Un homme qui a su exécuter une telle entreprise, et qui, au milieu d'un si grand embarras, nous a délivrés de l'ennemi, mérite qu'on ait toujours l'œil ouvert sur lui; il n'y a pas d'autre moyen d'échapper au danger qui nous menace que de le faire périr. » Raoual répondit : « Je n'ai pas le cœur de lui faire du mal. » Safar répliqua : « Détache au moins le peuple de l'amour qu'il a pour lui, afin de le mettre hors d'état de rien entreprendre et afin de lui lier les mains. » Raoual suivit ce conseil.

Barcamârys ne tarda pas à s'apercevoir de la politique du vizir. Il avait, de son côté, un vizir très-prudent, qui avait été au service de son père. Le vizir

lui ayant conseillé de contrefaire l'insensé, ils convinrent de sortir pendant la nuit de la ville et de se réunir dans un certain endroit où ils concerteraient ce qu'il restait à faire. Tout à coup Barcamârys déchira ses habits, et se rendit au bazar, dans l'état d'un homme qui a perdu la raison. Cette nouvelle étant parvenue à son frère, il appela Safar et lui dit : « Dieu vient de nous délivrer de tout souci par rapport à Barcamârys; le voilà devenu fou; tant mieux; nous n'aurons plus à lui faire du mal. » Safar répondit : « Aucune inimitié n'existe entre ton frère et moi. J'ai parlé seulement pour ton bien; cette folie n'est pas réelle; c'est un pur artifice. Il n'existe pas en ce moment un homme aussi prudent que ton frère; si tu veux t'assurer de la vérité, charge quelqu'un de l'observer. » Son avis fut adopté.

La nuit étant venue, Barcamârys se rendit dans la campagne, et, après s'être lavé les mains et le visage, il fit sa prière. Or un espion se trouvait caché sur un arbre du voisinage. L'arbre ayant remué, et l'ombre de l'espion étant devenue visible à travers le clair de la lune, Barcamârys recommença à mettre ses vêtements en pièces et courut, les pieds nus, en poussant des cris. L'espion retourna tout échauffé auprès du roi et lui raconta ce qu'il avait vu; mais le vizir dit : « C'est qu'il aura vu l'espion. » Quelque temps se passa après cela.

Une nuit, Barcamârys et son vizir se trouvant couchés dans une pagode, Barcamârys se réveilla en sursaut et dit : « Je viens de voir en songe que j'étais

transporté au ciel. La lune avait perdu son éclat; je l'ai foulée aux pieds, puis je suis descendu en bas et j'ai bu de l'eau des quatre mers.» Le vizir répondit : «Le moment est proche où tu deviendras le roi du monde.» Mais Barcamârys s'étant de nouveau endormi, le vizir se leva et le frappa de toutes ses forces sur les jambes avec un bâton. Barcamârys sauta aussitôt et voulut le tuer. Le vizir s'enfuit. Barcamârys ne se rendormit plus, par l'effet de la douleur. Lorsque le jour arriva, le vizir dit au prince: «J'ai agi ainsi afin de t'empêcher de t'endormir, de faire de nouveaux rêves et de rendre par là ton premier rêve sans effet.»

Un jour, au moment où il faisait le plus chaud, Barcamârys se promena les pieds nus dans la ville et se présenta à la porte du palais. Personne n'étant à la porte pour en défendre l'accès, il entra dans l'intérieur. Son frère et la princesse étaient en ce moment assis sur le trône et suçaient une canne à sucre. Raoual, en voyant Barcamârys, dit: «Apparemment il n'y avait aucun huissier à la porte du palais, puisque ce mendiant a pu s'introduire jusqu'ici.» En disant ces mots, il était enflammé de colère. Cependant il offrit à Barcamârys un morceau de canne. Barcamârys prit le morceau et voulut l'essuyer avec la peau qui était tombée à terre, faisant entendre par là qu'il voulait le nettoyer. Le roi, voyant cela, comprit l'intention de Barcamârys, et dit à la princesse : «Puisqu'il veut essuyer la canne, donne-lui ce couteau, afin qu'il puisse la nettoyer.» A ces mots,

la princesse se leva et présenta le couteau à Barcamârys, qui se mit en devoir de nettoyer le morceau de canne. Mais celui-ci regardait en cachette; lorsqu'il vit que le roi n'était pas sur ses gardes, il se précipita sur lui, et, le perçant avec le couteau au nombril, il lui ouvrit le ventre. Après cela, il le saisit par les pieds et le jeta à bas du trône. Puis il appela le vizir et le peuple, et prit possession de la souveraineté. Le peuple fit des vœux pour lui; on brûla le corps de Raoual; Barcamârys reprit la princesse et en fit sa femme. L'ordre se rétablit partout.

Barcamârys fit venir le vizir Safar et lui dit : « Je sais que tu es cause de tout ce qui est arrivé, et que c'est toi qui as fait agir mon frère; mais il n'y a pas de ta faute, et l'on n'a aucun reproche à te faire. C'est Dieu qui a voulu cela, afin que je parvinsse au trône. Maintenant, prends le timon des affaires, comme tu l'as fait au temps de mon frère. » Safar répondit : « Ce que tu dis est vrai; ce que j'ai fait, je ne l'ai pas fait par inimitié pour toi, mais par attachement pour ton frère et dans ses intérêts. Mais à présent, je suis dans l'intention de me brûler; je ne puis donc accepter ta proposition. Il convient que, de même que j'ai été avec lui pendant sa vie, je l'accompagne après sa mort. » Barcamârys reprit : « Je désire que du moins tu écrives pour moi un livre sur les devoirs de la royauté, sur les besoins de l'administration et de la justice. » Safar consentit à ce qu'on lui demandait. Il composa un livre intitulé *Adab almolouk* ou l'instruction des rois; et c'est

sur la traduction de ce livre que j'ai fait l'abrégé qu'on voit ici. Quand le livre fut achevé, Safar le présenta à Barcamârys et lui en donna lecture. Tous les grands en furent dans l'admiration et remercièrent Dieu. Après cela, Safar quitta le roi et se brûla [1].

La puissance de Barcamârys ne cessa pas de s'élever; et il fut le dernier qui réunit tout l'Hindoustan sous ses lois. Voilà de quelle manière on nous représente Barcamârys; nous en avons reproduit les traits principaux.

N° II.

EXTRAIT DU SCHAH-NAMEH [2].

HISTOIRE DE DJEMHOUR, RAJA (راي) DE L'INDE; DE SON FILS GOU ET DE SON NEVEU THALHEND, AVEC LE RÉCIT DE LA DÉCOUVERTE DU JEU D'ÉCHECS.

Un ancien précepteur royal s'exprime ainsi : Écoute un vieillard de la cour. Il y avait dans l'Inde un homme qui portait haut la tête et qui était riche

[1] Kalhana, auteur de la première partie de l'histoire de Cachemire, cite, parmi les sources où il a puisé, une histoire composée par Suvrata. (Voyez l'édition de M. Troyer, trad. française, t. II, p. 2. *Suvrata* ne s'éloigne pas beaucoup de *Safar*, nom qui, dans le texte, n'est pas accompagné des points diacritiques, et peut se prononcer de différentes manières.)

[2] Édition de Macan, t. IV, p. 1726-1745.

en trésors, en troupes et en armes. Son nom était Djemhour[1]; il était célèbre dans toute l'Inde, et il avait une réputation de bravoure plus grande que celle de Four (Porus). Il régna sur les Indiens avec tant de sagesse et de vigilance que, depuis le pays de Bost (dans le Sedjestan) et de Cachemire jusqu'aux frontières de Chine, tous les hommes considérables célébraient son nom. Par son courage, il avait subjugué une région tout entière. Le pays où il résidait s'appelait Sandaly[2].

Ses sujets vivaient contents sous son autorité. Il avait une femme sage, instruite et éclairée. Une nuit il lui naquit un fils auquel il donna le nom de Gou[3]. Mais, au bout de peu de temps, le roi tomba malade. La mort approchant, il recommanda son fils à la reine et mourut. Aussitôt les grands se couvrirent la tête de poussière; leurs cœurs étaient saisis de douleur de la mort de Djemhour. Tous se rappelaient avec attendrissement sa générosité et sa justice.

L'armée et les citadins s'assemblèrent; la mère, l'enfant et les hommes commencèrent à délibérer ensemble. Le prince n'était pas en âge de conduire l'armée; il ne pouvait ni s'asseoir sur le trône, ni porter la couronne; on craignit que le désordre ne se mît dans l'état, si on ne trouvait un roi arrivé à l'âge d'homme.

Djemhour avait un frère appelé May[4], qui s'était fait une grande réputation de prudence. Il résidait

[1] جمهور [2] سندلی — [3] گو — [4] مای

dans le pays de Danbar[1] et y faisait fleurir le culte des idoles. Les hommes sages se rendirent, les uns après les autres, de Sandal à Danbar, et offrirent le trône à May. Les grands, depuis Cachemire jusqu'aux frontières de Chine, saluèrent May du titre de roi.

May vint de Danbar, en portant haut la tête, et s'assit sur le trône de la grandeur. Il mit sur sa tête la couronne de Djemhour et régna avec justice et générosité. En même temps il épousa la veuve de son frère, et en eut un fils qu'il nomma Thalhend[2]. Mais, à peine ce fils fut-il arrivé à sa deuxième année, que May tomba malade et mourut. Gou avait alors sept ans.

Tout Sandaly fut dans la douleur et versa des larmes. On brûla le corps de May et on garda le deuil pendant un mois. Au bout du mois, l'armée s'assembla, ainsi que les hommes notables de la ville et tous ceux qui avaient quelque réputation de sagesse. Différentes opinions furent émises; enfin, un homme réputé pour sa prudence s'exprima ainsi : « Cette femme, qui a été l'épouse de Djemhour, s'est toujours tenue éloignée du mal; elle a cherché la vérité, et ses deux maris n'ont jamais rien fait que de juste; c'est une famille née pour l'équité et la droiture. Le parti le meilleur est de proclamer cette femme reine; en effet, elle rappelle la mémoire des rois. » L'assemblée ayant applaudi à ces paroles, cet

[1] دنبر
[2] طلحند

homme dit à la reine : « Occupe le trône de tes deux fils ; lorsque l'un d'eux sera digne d'exercer la souveraineté, tu lui céderas la puissance, les trésors et l'armée; mais tu lui serviras de conseiller, de ministre et d'ami. »

La reine, conformément à ces paroles, prit en main l'autorité; et l'empire tout entier eut à se louer de sa bonté, de sa vertu et de sa justice. Elle fit choix de deux moubeds[1], habiles et d'un esprit pur, et leur confia ses deux fils. Elle ne se séparait pas un seul instant de ses fils, et leur vue faisait sa plus grande joie. Lorsqu'ils eurent acquis de la force, et que leur esprit se fut développé, on les instruisit dans toutes les sciences. Quelquefois l'un des deux se trouvait seul avec sa pieuse mère, et alors il lui disait : « Qui de nous deux est plus sage, plus courageux et plus digne ? » La mère répondait : « Si vous voulez m'honorer, ce sera par la prudence, la retenue, la piété et des paroles honnêtes et polies. Puisque vous êtes l'un et l'autre appelés à occuper le trône, il vous faut pratiquer la sagesse, la pudeur et l'équité. » Une autre fois, l'un des princes se trouvant seul avec sa mère, lui disait : « A qui de nous appartient l'empire ? Qui a droit aux trésors, au trône et à la couronne ? » La mère répondait : « Le trône et la fortune qui te conviennent, c'est la sagesse et la prudence. »

[1] Ministres de la religion de Zoroastre. On voit que Ferdousy, à l'exemple d'autres auteurs musulmans, a mal à propos évité d'employer les termes propres à la religion indienne.

Cependant chacun des deux princes aspirait à la souveraineté. Un esprit malfaisant s'étant introduit auprès d'eux, ils commencèrent à s'agiter pour s'emparer de la couronne et du trésor. L'armée et la ville se trouvèrent partagées en deux moitiés; et la frayeur devint universelle. Excités par de perfides conseils, les deux princes se rendirent chez leur mère et lui dirent : « Qui de nous te paraît plus digne et plus capable de supporter le bien et le mal? » L'habile princesse répondit : « Il convient d'abord de conférer avec un moubed prudent et de bon conseil; vous chercherez en paix le parti le plus convenable. »

Un jour Gou dit à sa mère : « Réponds-moi franchement. Si je ne dois pas diriger l'empire avec honneur, dis-le-moi, et ne me cache pas la vérité; il vaut mieux confier le trône et la couronne à Thalhend. Quoiqu'il soit mon cadet, je suis prêt à le servir. » La mère répondit : « Ne précipite rien et parle avec mesure : quiconque s'assoit sur le trône de la royauté doit se ceindre les reins et avoir les deux mains ouvertes; il doit conserver son âme pure de tout péché, et être prêt à combattre ses ennemis; un jour le maître du soleil et de la lune l'interrogera sur la manière dont il a pratiqué la justice envers les bourgeois et l'armée; si un simple cousin a eu à souffrir de sa violence, son âme recevra l'enfer pour demeure. Le terme où il doit aboutir, c'est une couche de brique et de terre; ou bien on le brûlera dans une fosse. Si je fais choix de l'un de vous deux, l'autre sera courroucé contre moi. Ne

versez pas le sang pour obtenir la couronne; car ce monde passager ne restera à personne.»

Ces paroles furent rapportées à Thalhend; mais elles ne firent aucune impression sur son esprit. Il parla ainsi à sa mère : «Tu veux procurer la souveraineté à Gou, en sa qualité d'aîné; mais, s'il me devance de quelques années, il n'en est pas pour cela meilleur; je vois que ton cœur penche pour Gou. A Dieu ne plaise que je laisse déchoir le nom de mon père!» La mère répondit, en faisant un serment : «Puissé-je être privée de la vue de la voûte azurée, si jamais j'ai adressé à Dieu un vœu semblable et si je l'ai caressé dans mon cœur!»

Après cela, la mère assembla les grands de l'état, et répéta devant eux les conseils qu'elle avait donnés à ses enfants. Elle apporta la clef du trésor de ses deux maris; et, après avoir exposé devant les assistants les effets de son administration, elle remit à chacun la récompense qui était due à son mérite.

Là-dessus, Gou dit à Thalhend : «Tu sais que Djemhour (mon père) était plus âgé de quelques années que (ton père) May, et le surpassait par la sagesse; or, ton père ne manifesta jamais le désir de s'emparer du trône; jamais il ne se crut humilié d'être dans un rang inférieur, et jamais il ne chercha à s'élever au-dessus de son aîné. Imite une conduite si droite; réfléchis-y bien. Un homme aussi juste que ton père approuverait-il que je me misse sous les ordres de mon cadet? Ma mère n'a dit que des choses équitables; pourquoi ton cœur nourrit-il

des projets injustes? Appelons quelques hommes notables de l'armée; quand ces hommes sages auront parlé, nous nous conformerons à ce qu'ils auront décidé. »

Les deux gouverneurs des princes intervinrent et discutèrent entre eux. Le gouverneur de Gou proposa de proclamer celui-ci roi de Sandal et de lui décerner la prééminence. La discussion s'échauffant, on plaça deux trônes sous un portique, et les deux princes s'assirent dessus. A droite se placèrent les deux gouverneurs; à droite et à gauche on mit les grands de l'état. Les deux gouverneurs prirent la parole et dirent: « O hommes qui portez haut la tête et qui avez donné tant d'exemples de courage, que pensez-vous qu'on doive faire au sujet de ces princes d'une naissance illustre, qui désirent marcher sur les traces de leur père? » L'assemblée gardant le silence, les gouverneurs reprirent: « Les bourgeois et l'armée savent que la discorde amènera des querelles et des combats. Le pays se trouvera divisé en deux moitiés, et les hommes sages seront très-embarrassés. » Là-dessus, un des assistants se leva et dit: « Que pourrions-nous faire d'utile en présence des deux princes? Réunissons-nous demain entre nous, et nous nous communiquerons les uns aux autres nos pensées; ensuite nous ferons part à chacun des deux princes de ce qui aura été fait. Peut-être nous parviendrons à les mettre d'accord. » Chacun se retira agité et plein de noires pensées.

Le lendemain, les grands se rendirent au lieu désigné. Les uns penchaient pour Gou, les autres pour Thalhend. Les paroles se succédèrent sans ordre; les avis se trouvèrent partagés, et le pays de Sandal fut dans la confusion.

Les deux princes étaient dans la plus grande agitation. Nuit et jour ils se tenaient sur leurs gardes. Un jour les princes, se trouvant seuls ensemble, entrèrent en conversation, le visage enflammé et la tête remplie de projets hostiles. Gou dit à son frère: « Fais en sorte que nous ne disions rien que de mesuré. Tu sais que, tant que mon père Djemhour vécut, ton père May lui fut soumis comme un esclave. Il mourut me laissant faible et petit. Si en ce moment j'avais été en état d'occuper le trône, personne n'aurait songé à son frère May. Suivons l'exemple des rois qui nous ont précédés. Je l'emporte sur toi par l'âge et par la position de mon père. Tu reconnais toi-même que je suis le plus âgé et le plus capable. Cesse de rechercher la couronne contre tout droit, et de mettre le désordre dans l'empire. » Thalhend répondit: « Il n'y a rien d'injuste dans mes démarches. Cette couronne et ce trône, je les tiens de mon père; je recueille le fruit de ce qu'il a semé. J'ai de plus mon épée, pour réclamer l'empire, le trésor et l'armée. Ainsi, qu'il ne soit plus question de Djemhour et de May. Si tu veux avoir le trône, il faut en venir aux mains. »

Les deux frères se séparèrent avec l'intention de recourir à la voie des armes, et ils firent aussitôt

leurs préparatifs. Soldats et bourgeois, tous ne respiraient que les combats. Un parti soutenait Thalhend, un autre Gou. Un bruit effroyable se faisait entendre à la porte de chacun des princes; on ne pouvait plus circuler dans la capitale. Thalhend fut le premier prêt à combattre, tant il était impatient de montrer sa bravoure. Il ouvrit la porte des trésors de son père, et il distribua à ses partisans des casques et des cuirasses. L'empire tout entier prit part à la querelle; des guerriers arrivaient de tous les côtés.

Thalhend revêtit la cuirasse, Gou se couvrit également de la cuirasse et du casque; l'un et l'autre se disposèrent à monter sur leur éléphant. Tu aurais dit que la terre entière se préparait à combattre. On entendait partout le bruit du tambour et de la clochette indienne; les oreilles étaient frappées du son de la trompette. Les deux armées se déployèrent sur une étendue de deux milles. Les deux princes dominaient les regards du haut de leur éléphant. En tête se trouvaient deux étendards d'un éclat éblouissant, l'un représentant un tigre et l'autre un aigle. L'infanterie occupait le premier rang, armée de lances, de boucliers et de tout l'équipement de guerre.

Gou, ayant jeté un coup d'œil sur le champ de bataille, eut sous les yeux un tableau qui, par la variété des couleurs, ressemblait au dos de la panthère. Les pieds des combattants étaient souillés de poussière; la plaine offrait l'aspect d'une mer de sang.

Gou, quelque irrité qu'il fût contre son frère, ne renonça pas à l'espoir d'une réconciliation. Il fit choix d'un homme à la parole éloquente, et qui était le principal de ses officiers. Il le chargea de rapporter ces mots à Thalhend : « O mon frère, mets un terme à cette guerre injuste; le sang que tu auras versé dans un sentiment de haine, restera attaché à toi; ouvre l'oreille aux avertissements de Gou, et ne te laisse pas égarer par les paroles des méchants. Je ne veux pas laisser dans le monde une mémoire entachée de blâme. Or l'Inde sera ruinée par l'effet de cette guerre, et le pays deviendra la retraite des panthères et des lions. Cesse de vouloir combattre, et rends la joie à mon cœur en faisant la paix. Mesurons la contrée depuis ici jusqu'en Chine, et prends tout ce que tu désireras; je te mettrai la couronne sur la tête et te céderai la royauté; le trône et le diadème ne valent pas un grain de riz. »

Le député s'étant acquitté de son message, Thalhend le chargea de dire ces mots à son frère : « Ne cherche pas de prétexte pour me faire la guerre. Je ne te reconnais ni pour frère, ni pour ami; tu n'es pas du même sang que moi. C'est toi qui causes la ruine de l'état, en t'attaquant aux braves. Les méchants se sont tous réunis auprès de toi. Tout le sang que la haine te fera verser à partir de ce moment, sera pour toi un sujet de malédiction et de louange pour moi. Quant à la proposition que tu fais de m'accorder la couronne avec des provinces considérables et ce trône d'ivoire, je réponds que la

puissance et le trésor sont ma propriété. Tout m'appartient depuis le soleil jusqu'au dos du poisson[1]. Si tu veux que nous soyons amis, remets-moi les états que tu occupes. J'ai rangé mon armée en ordre de bataille; nous abattons les têtes au milieu de la plaine; nous forçons l'armée de Gou à demander merci. Je fais mouvoir mon armée de telle manière que la féroce panthère elle-même sera rassasiée de sang. Nous allons emmener Gou les mains liées derrière le dos. »

Le député ayant répété mot pour mot cette réponse à Gou, celui-ci fut accablé de tristesse. Il appela son précepteur et lui parla longuement à ce sujet. « O toi, lui dit-il, qui recherches la sagesse, indique-moi un remède à une telle situation. Toute la plaine est devenue une mer de sang; les corps sont privés de leur tête. Il ne faut pas que les suites de cette guerre tournent contre nous. »

Le précepteur répondit : « Tu n'as pas besoin des conseils d'autrui. Si tu veux avoir mon avis, je te conseille de ne pas t'obstiner à combattre ton frère. Envoie-lui de nouveau un homme habile et à la parole insinuante; peut-être on parviendra à le calmer. Abandonne-lui sans regret l'argent du trésor: la vie de ton frère vaut plus que tout l'argent du monde. Puisque la couronne et l'anneau t'appar-

[1] Cela signifie *depuis le soleil qui domine le monde jusqu'au poisson qui lui sert de support.* (Sur cette image, qui est commune aux Indiens et aux Persans, comparez Williams Jones, *Recherches asiatiques*, t. II, p. 174, de la traduction française, et Silvestre de Sacy, *Pendnameh* ou *Livre des conseils*, p. XXIII et XXXVI.)

tiennent, n'entre pas en contestation avec lui au sujet du trésor. J'ai examiné les mouvements célestes; il n'a plus pour longtemps à vivre. Des sept planètes qui se meuvent dans le ciel, je n'en ai pas vu une qui lui soit favorable. Il doit périr sur ce champ de bataille. Tout ce qu'il te demandera en chevaux et en argent, abandonne-le-lui, afin de n'avoir pas à pleurer sur le sort qui lui est réservé. Un amour trop prononcé de la royauté, du trône et de la couronne t'exposerait à être traité par l'armée de mauvais cœur. » Là-dessus, Gou fit choix d'un homme né sous une heureuse constellation et à la parole agréable, et il lui dit : « Rends-toi auprès de Thalhend, et dis-lui que Gou est vivement affligé de cette lutte. Il prie Dieu de t'inspirer des sentiments de sagesse et d'amitié, et désire que tu cesses de faire la guerre à ton frère. C'est probablement ton précepteur qui t'a entraîné dans l'égarement; quelque effort que tu fasses, tu n'échapperas pas à l'influence des mouvements célestes. Nous sommes en butte aux reproches du roi de Cachemire et du fagfour de la Chine, qui pressent nos états de deux côtés différents. « Comment, disent-ils, Thalhend et Gou « ont-ils osé en venir aux mains, pour le trône et la « couronne? Peut-être ils ne sont pas d'une naissance « aussi illustre qu'on le croit. » Si tu quittes ton armée pour venir à moi, tu rendras son éclat à mon âme flétrie. Je te prodiguerai l'or, la soie, les chevaux et les pierres précieuses; tu régneras sur de vastes contrées; tu recevras le sceau, la couronne, les

bracelets et le trône d'ivoire. » Le député se rendit en toute hâte auprès de Thalhend; mais celui-ci le chargea de cette réponse pour Gou : « On te coupera la langue avec le glaive, et on livrera ton corps aux flammes. J'ai entendu tous tes discours frivoles, et je n'ai vu émaner de ta part que des subterfuges. Comment me donnerais-tu le trésor royal? Qui es-tu au milieu de cette grande réunion d'hommes? Probablement ta vie touche à sa fin, puisque tu te livres à des idées vaines. Tu es venu pour combattre; pourquoi ces retards? »

La nuit étant venue, les deux armées couchèrent sur le champ de bataille. Des retranchements avaient été creusés devant le camp et des gardes veillaient à l'entour. Le lendemain, au moment où le soleil sortit de la constellation du Lion, la terre se trouva comme une mer agitée; le soleil étendit son voile jaune sur la voûte azurée. Aussitôt, le bruit de la trompette et des clairons se fit entendre des deux pavillons suprêmes. Les deux étendards royaux furent déployés, et les deux armées se rangèrent par aile droite et aile gauche. Les deux rois s'étaient placés au centre, ayant chacun à leur côté le précepteur qui leur servait de ministre.

Gou chargea son précepteur de crier ces mots aux officiers : « Tenez l'étendard déployé, et dégainez vos épées couleur de violette. Qu'aucun d'entre les braves n'avance son pied hors des rangs; que les fantassins ne quittent pas leur place : la précipitation au jour du combat dénote un manque de prudence.

Je vois Thalhend s'avancer fièrement avec son armée. La sagesse appartient à Dieu seul, et j'espère que Dieu dirigera nos pensées. Nous avons déféré aux conseils qu'on nous a donnés; nous avons fait porter des paroles d'amitié, et Thalhend n'a pas voulu agréer nos avances. Sans doute notre armée sera victorieuse; le soleil et la lune se montrent favorables. Évitez de répandre le sang en vue du butin, vous obtiendrez une riche récompense. Si quelqu'un d'entre vous lance son cheval sur le centre de l'armée ennemie, et qu'il rencontre Thalhend, il doit éviter de le renverser sur la poussière. »

De son côté, Thalhend, se plaçant devant son armée, prononça ces mots : « O gardiens du camp! sans doute nous serons victorieux, car les mouvements des astres nous sont propices. Dégainez tous vos épées, invoquez le nom de Dieu et marchez à l'ennemi. Quand vous prendrez Gou, vous ne le tuerez pas; vous ne lui adresserez pas des paroles dures. Vous l'enlèverez du dos de son éléphant furieux, et vous me l'amènerez les deux mains attachées. »

En même temps, le bruit des trompettes se fit entendre des deux tentes royales. Les montagnes et la mer retentirent du bruit du hennissement des chevaux et du choc des pesantes massues; tu aurais dit que le ciel rétrogradait dans sa marche.

Au moment où les deux princes, qui étaient placés au centre, firent mettre leur éléphant en mouvement, Thalhend cria à son frère : « Tiens-toi loin

de la portée de mon javelot. Évite, ô mon frère, d'engager le combat avec moi, et prends garde à mon épée. » Gou adressa les mêmes paroles à Thalhend. Bientôt la terre fut comme une mer de sang. Les héros habitués à manier le poignard parcouraient le champ de bataille. Par suite des coups que portaient les deux rois belliqueux, le sang coulait avec les cervelles.

Le carnage dura jusqu'au coucher du soleil. Alors on entendit ces paroles de Gou : « O vaillants guerriers! ô héros invincibles! quiconque demandera merci, ne lui montrez aucun ressentiment de l'opiniâtreté de cette lutte. Il faut que mon frère redoute les suites de la guerre. Dès qu'il se verra abandonné, il n'hésitera pas à se donner à nous. » Beaucoup de guerriers de l'armée de Thalhend demandèrent merci, beaucoup d'autres se firent tuer les armes à la main. L'armée entière était en déroute; les troupeaux étaient séparés des bergers, et les bergers des troupeaux. Gou ayant vu son frère délaissé sur son éléphant, lui cria : « Retourne, ô mon frère, dans ton palais. Tu n'éprouveras aucun mauvais traitement de ma part, ni toi ni aucun des officiers de ton armée. Tu pourras remercier Dieu, tout le reste de ta vie, de ce que tu as échappé aux périls de cette guerre. »

A ces mots, Thalbend rougit de honte; il quitta le champ de bataille pour se rendre à Morg[1].

Là, ses troupes étant venues le trouver de tous

[1] مرغ C'est un nom de lieu.

les côtés, il ouvrit la porte de son trésor et donna aux soldats leur paye. Bientôt l'armée se trouva remise et satisfaite. Tous ceux qui avaient droit à un khilat reçurent un habillement d'une richesse proportionnée à leur mérite. Dès que les guerriers se virent de l'argent dans les mains, ils oublièrent les fatigues auxquelles ils avaient été en proie. Alors, Thalhend fit dire ces mots à son frère : « O toi qui es pour le trône ce que l'ivraie est pour un jardin, tu seras livré aux flammes au moment où tu t'y attends le moins. Ton âme sera percée; tes yeux seront piqués à coups d'aiguille. En vain tu prétends échapper à ma vengeance; n'attache pas ton cœur aux illusions. »

Lorsque Gou reçut cette réponse grossière, il renonça à tout sentiment d'amour pour son frère. Plein de tristesse, il appela son précepteur et lui témoigna sa douleur. Le précepteur répondit : « Prince, toi seul, par les droits que t'a transmis ton père, tu es digne du trône. Zélé pour les sciences, tu es plus savant que qui que ce soit. Tu es plus puissant que les rois qui portent couronne. Je t'ai dit ce que m'avaient annoncé les mouvements du soleil et de la lune. Tant que ton frère vivra, il ne cessera pas de te faire la guerre. Ton intérêt est de gagner du temps. Évite dans ta réponse les expressions dures. Cherche à ramener ton frère par les liens de la parenté et de l'honneur. Tous ses efforts tendent à un but criminel. Que peut-il espérer, lorsque Dieu seul est maître du succès? »

Gou rappela le député, et le chargea de ces mots pour son frère : « Cesse de montrer cette dureté et cette rudesse. Les expressions dures ne sont pas dignes d'un roi. Jusqu'ici tu n'as pas voulu m'écouter, et tu n'as tenu aucun compte de la parenté qui nous unit. Mais, comme je désire vivement que tu te conserves dans un rang élevé, et que tu restes fidèle aux convenances, je t'exprime tout ce que je sens dans mon cœur. C'est ton méchant ministre qui t'a détourné de la douceur, de la prudence et de la sagesse. Consens à la paix; je t'enverrai tout ce qu'il y a auprès de moi en fait de richesses et de sujets dévoués. Ton âme prévenue verra que mon cœur ne respire que la justice. Périsse celui qui ne se réjouit pas de ta vie! Mais, peut-être tu n'as pas d'autre désir que la guerre; je disposerai, en conséquence, mon armée pour le combat; car j'ai droit à l'empire. Nous quitterons ces contrées florissantes, et nous conduirons nos armées sur les bords de la mer. On creusera autour du camp un fossé qui se remplira avec les eaux de la mer. Alors, nous mettrons les deux armées aux prises, et celle des deux qui sera vaincue se trouvera sans issue pour se sauver. Le vainqueur s'abstiendra de verser le sang; mais les vaincus seront tous faits prisonniers[1]. »

[1] Par le mot *mer*, دريا, il faut peut-être entendre un fleuve, tel que la Djemna ou le Gange. Ordinairement quand les écrivains persans de l'Inde veulent parler de la véritable mer, ils disent *la mer salée*, دریای شور.

Lorsque Thalhend eut reçu ce message, il convoqua les principaux officiers de son armée. Après qu'ils se furent assis, Thalhend leur fit part des propositions de son frère; ensuite, il leur dit: « O guerriers intrépides, que pensez-vous de cette idée de nous rapprocher de la mer, et comment faut-il accueillir cette proposition? Si vous voulez ne faire qu'un avec moi, personne ne se relâchera le moins du monde des devoirs de cette guerre. Puisque nous cherchons le combat, que nous importent la mer et les montagnes? L'ambitieux qui est tué, mais qui se rend célèbre, est au-desssus de l'homme qui vit et qui est le jouet de ses ennemis. Ceux d'entre vous qui se signaleront par leur zèle seront récompensés. Je leur donnerai beaucoup de biens, des esclaves et des chevaux parés. Nos noms seront bénis dans toutes les cités, depuis Cachemire jusqu'à la mer de Chine. Je distribuerai à l'armée toutes les villes, du moment que je serai maître du pouvoir, de la couronne et du trône. »

A ce discours, tous les officiers, l'un après l'autre, se prosternèrent la face contre terre; puis ils dirent: « Nous ne demandons pas mieux que de rendre notre nom illustre. Tu es notre souverain. Abandonne-toi à la fortune. » En même temps, il s'éleva un cri de la tente du roi; toute la contrée fut, pour ainsi dire, ébranlée par le mouvement qui eut lieu. Thalhend conduisait son armée vers la mer; l'armée de Gou avait pris la même direction. Les deux princes, qui respiraient la haine, s'arrêtè-

rent en face l'un de l'autre. On creusa un fossé autour des deux camps; quand le fossé fut assez profond, l'on y fit entrer l'eau de la mer. Les deux armées se rangèrent en face l'une de l'autre. On plaça les bagages sur les bords de la mer.

Les deux rois s'avancèrent au centre, montés sur leur éléphant, et leurs troupes se placèrent autour d'eux. Bientôt, la terre devint semblable à de la poix, à cause du grand nombre des javelots; le ciel parut se couvrir de violettes, par le reflet des étendards; l'atmosphère prit une couleur d'ébène, à cause de la poussière soulevée par les deux armées. Tu aurais dit qu'au son des trompettes et au bruit des tambours la mer s'agitait, et que les crocodiles étaient dans un état bouillonnant. Les blessures faites par les haches d'armes, les massues et les épées produisirent sur la surface des eaux un brouillard rouge. Au moment où le soleil se coucha, personne ne distinguait plus la face du monde. Une des deux armées était tombée dans le fossé rempli de sang; l'autre était étendue dans la plaine, les têtes séparées des corps. Le sol était jonché de cervelles, les sabots des chevaux étaient couverts d'une boue mêlée de sang.

Thalhend ayant jeté un regard du haut de son éléphant, vit la terre semblable à une mer. Comme le vent soufflait de son côté, il sentit le besoin de boire et de manger. Il ne lui restait plus d'abri à espérer contre le vent, les rayons du soleil et le glaive perçant; il n'avait plus de chances de repos

ni de fuite. Là-dessus, il se coucha sur sa selle dorée et mourut, abandonnant l'Inde tout entière à son frère Gou. L'homme a dirigé ses regards vers la grandeur. Son cœur ressent la douleur et la colère, en voyant son impuissance. Ni ceci, ni cela, ô sage vieillard, n'a de chance de durée; parmi toutes les choses de ce monde, fais choix du contentement intérieur.

Gou jeta un regard du centre de son armée, et n'aperçut plus l'étendard de son frère. Il envoya un cavalier pour rôder autour de l'éléphant du prince, et pour savoir ce qu'était devenu ce drapeau qui, par son rouge éclatant, répandait une nuance violette sur la face des cavaliers. « Peut-être, se disait-il, ma vue est-elle encore plus trouble que la poussière qui couvre l'atmosphère. » Le cavalier chercha partout et n'aperçut pas le drapeau. Une grande rumeur se faisait entendre au centre; les braves cherchaient leur roi. Le cavalier retourna sur ses pas, et rendit compte à Gou de ce qu'il avait vu et entendu. Alors le prince descendit de son éléphant, et marcha à pied, en pleurant, l'espace de deux milles. Il examina le corps de son frère, de la tête aux pieds, et n'aperçut aucune trace de blessure. Le prince au cœur élevé était très-ému. Il s'assit, le cœur triste et abattu, et dit : « O brave jeune homme, tu t'en es allé, en proie à la douleur et l'âme flétrie. Tu as été victime de l'influence d'une mauvaise étoile; sans cela, un vent funeste n'aurait pas soufflé sur toi. Tu t'en es allé, laissant ta mère dans un état déplorable.

Je t'ai prodigué avec bonté les avis; mais tous mes avis ont été inutiles. »

Lorsque le précepteur de Gou arriva en ce lieu, il vit l'ambitieux Thalhend étendu sans vie. Son frère pleurait au milieu de cette vaste plaine, et ses cris s'élevaient jusqu'au-dessus de la sphère céleste. Le précepteur se roula par terre en pleurant, et en criant : « Hélas, prince intrépide ! » Puis il fit venir d'agréables paroles sur ses lèvres et s'exprima ainsi : « O monarque sublime! de quelle utilité peuvent être cette tristesse et ce deuil? Il est arrivé ce qui devait arriver. Loue plutôt le Créateur du monde de ce que ton frère n'est pas mort de ta main. J'avais fait part au roi de ce qui était annoncé par Saturne, Mars, le soleil et la lune. J'avais dit que les efforts que faisait ce jeune homme pour combattre lui attireraient quelque malheur sur la tête. Thalhend a passé comme le vent; il s'est perdu par son ignorance et sa précipitation. Mais voilà une armée qui est mécontente et qui a les yeux levés sur toi. Calme-toi, et montre-nous un cœur paisible. Prouve, par la sérénité de ton âme, que tu es vraiment sage. Si le roi se faisait voir à l'armée, accablé par la tristesse, les yeux mouillés de larmes et marchant à pied, il ferait tort à sa considération auprès des soldats, il s'exposerait à l'insolence des hommes vils. Le roi est comme une coupe d'eau de rose. Il ne faut pas laisser corrompre l'eau de rose par le contact de l'air. »

Le roi eut égard à cet avis plein de sagesse. Aussi-

tôt on proclama ces mots dans l'armée : « O guerriers illustres! ne restez pas tous ensemble sur le champ de bataille; mettez-vous en devoir de célébrer les louanges de Dieu. Vous êtes tous sous ma sauvegarde, vous êtes destinés à me rappeler la mémoire de mon frère. »

Ensuite le roi convoqua tous les chefs et exhala par des larmes de sang ce qu'il éprouvait dans son cœur. Il fit construire une bière étroite, ornée d'ivoire, d'or, de turquoise et de bois de sadj (tek); on en couvrit la surface de soie de Chine; elle fut enduite de glu, de poix, de camphre et de musc. L'armée se mit alors en marche pour retourner vers la capitale.

Depuis le moment où les deux princes avaient annoncé l'intention de vider leur querelle par la force des armes, leur mère avait perdu le sommeil, le repos et l'appétit. Elle tenait constamment ses regards fixés sur la route; tous ses jours se passaient dans l'amertume. Lorsque l'on commença à voir la poussière que l'armée soulevait dans sa marche, cette mère au cœur inquiet aperçut, du haut d'un belvédère, l'étendard de Gou, dont l'armée couvrait toute la surface du pays. Sa vue s'étendit à une distance de deux milles, espérant reconnaître la couronne et l'éléphant de Thalhend. N'apercevant rien de semblable, elle se jeta en bas du belvédère et cria : « L'armée s'avance par ce côté de la montagne; on reconnaît Gou et les troupes qui étaient parties avec lui; rien n'indique ni Thalhend, ni son élé-

phant, ni son étendard, ni ses officiers aux bottines dorées.» En prononçant ces mots, cette mère versa des larmes de sang; son sein était inondé de sang. Ensuite, quand on lui raconta que l'éclat de la puissance de Thalhend s'était obscurci, et que l'ambitieux Thalhend était mort sur la selle de son éléphant, abandonnant à son frère la souveraineté tout entière, elle se mit à courir vers son palais. Là elle se frappa plusieurs fois la tête contre le mur, elle se déchira les habits, s'ensanglanta la figure; elle livra aux flammes son palais et son trésor, ainsi que ses pavillons, et le trône symbole de la grandeur. Enfin, elle alluma un grand feu, afin de se brûler à la manière des Indiens, et pour rendre hommage par ce sacrifice au culte national.

Lorsque Gou fut instruit de l'état de sa mère, il monta sur un cheval rapide, se rendit auprès de sa mère, la pressa contre son sein et lui dit, les larmes aux yeux : « O ma mère, prête-moi une oreille bienveillante; car je suis innocent de ce qui est arrivé. Ce n'est ni moi, ni mes compagnons, qui l'avons tué, ni aucun homme de cette illustre compagnie. Personne n'eût osé lui dire un mot de dureté; c'est son mauvais astre qui l'a perdu.» La mère répondit : « O cœur méchant, ta conduite sera condamnée par le ciel. Tu as fait mourir ton frère pour avoir la couronne et le trône. Personne ne t'appellera ni bon, ni heureux.» Gou reprit : « O mère excellente, il ne faut pas avoir une si mauvaise idée de moi. Calme-toi et je te ferai voir le champ de bataille,

avec la place qu'occupaient tes deux fils et leurs armées. J'en prends Dieu à témoin, lui qui a créé la lune et le soleil, lui qui a fait le jour, la nuit et le ciel, qui tourne sur lui-même. On ne verra plus désormais en mes mains ni sceau, ni trône, ni cheval, ni massue, ni épée, ni diadème, jusqu'à ce que j'aie prouvé ce que j'avance. Je veux attendrir ton cœur, de dur qu'il était; tu verras, avec ton esprit éclairé, que personne n'a été l'artisan de sa mort. Qui peut se préserver de la mort, même en se couvrant d'une cuirasse et d'un casque? Si tout ce que je te dirai ne suffit pas pour te persuader, j'en jure par le maître suprême de toutes choses, Gou est résolu à périr dans les flammes et à faire par cela même la joie de ses ennemis.»

Lorsque la mère entendit les paroles de Gou, elle regretta d'avance la perte d'un jeune homme d'une taille si imposante, et qui se trouvait encore au début de la vie. Elle lui dit : « Montre-moi la manière dont Thalhend est mort sur son éléphant. Peut-être ce spectacle rendra le calme à mon cœur. » Gou se rendit, plein de tristesse, dans son palais, et, faisant venir son précepteur, qui était expérimenté dans les choses de la vie, il lui fit part de la situation de sa mère. Le roi et le précepteur s'assirent, pour parler sur cette affaire. Mais le précepteur dit : « O roi excellent, nous sommes hors d'état de résoudre cette difficulté. Faisons un appel à tous les hommes illustres et prudents de l'empire, jeunes et vieux; qu'on envoie des messagers à Cachemire, à Danbar,

à Morg et à May[1]. » En conséquence, Gou fit partir des cavaliers dans toutes les directions, et partout où se trouvait quelque mobed du premier rang.

Lorsque tous ces personnages furent réunis à la cour, le roi s'assit au milieu d'eux. Alors le précepteur fit la description du champ de bataille, et raconta de quelle manière le combat avait eu lieu. On s'entretint de la mer, du fossé, et du canal qui les faisait communiquer l'un à l'autre. Pendant la nuit qui suivit, les assistants ne purent dormir d'un sommeil paisible; car, de temps en temps, ils se faisaient des questions à ce sujet. Le lendemain, lorsque le bruit des trompettes, qui se faisait entendre de la grande place, annonça le lever du jour, l'assemblée demanda qu'on apportât du bois d'ébène. Deux hommes habiles construisirent une table carrée, sur laquelle ils figurèrent le fossé, le champ de bataille et les deux armées. Ils ménagèrent sur la table cent cases, au milieu desquelles on pouvait faire défiler les guerriers et les deux monarques. Les guerriers furent représentés en bois de tek et en ivoire; les deux rois portaient la couronne sur leur tête, et présentaient un aspect imposant. Les fantassins et les cavaliers étaient placés sur deux rangs, occupés à se combattre. Un brave se détachait du milieu des chevaux, des éléphants et des deux ministres royaux, pour lancer son cheval sur l'armée ennemie. Tous les personnages offraient

[1] ماى

un aspect guerrier; l'un se mouvait avec rapidité, l'autre procédait avec lenteur [1].

La reine contempla ce jeu, le cœur triste de la mort de Thalhend. Nuit et jour elle faisait tenir devant elle un jeu d'échecs, et y avait les yeux fixés. Toutes ses pensées, tous ses désirs se rapportaient à ce jeu. Au souvenir de Thalhend, son âme était en proie à l'angoisse; elle répandait à chaque instant des larmes de sang, et le jeu d'échecs était sa seule distraction. Elle passa ainsi le reste de ses jours, sans boire ni manger, jusqu'à ce que le terme de sa vie arrivât. Moi aussi, je termine ici cette histoire que j'ai entendu raconter à des personnes anciennes.

(La suite à un prochain numéro.)

QUELQUES REMARQUES

Sur la déclinaison arabe, par J. Derenbourg.

La grammaire arabe reconnaît généralement deux cas, le cas d'indépendance (*casus rectus*) et le cas de dépendance (*casus obliquus*). Le premier se caractérise par la désinence à bouche fermée, c'est-à-dire par le dhamma; le second, par la désinence à bouche ouverte, savoir le kesra et le fatha. Pour

[1] Ici viennent quelques vers, dont une partie a été publiée par Hyde, dans sa dissertation intitulée *De Ludis orientalibus*. (Voyez le *Syntagma Dissertationum* de Hyde, t. II, p. 75 et suiv.)

certains substantifs, la désinence en kesra et celle en fatha se distinguent ainsi : l'une est employée pour le cas qui dépend d'un substantif ou d'une préposition (génitif et datif), et l'autre pour celui qui dépend d'un verbe (accusatif); mais, en effet, cette différence n'est qu'euphonique : car, pour les substantifs *diptotes*, la langue ne connaît que la forme en *a*, et les pluriels réguliers, soit des substantifs masculins, soit des substantifs féminins, n'ont que la forme en *i*.

On a prétendu que les cas en arabe n'étaient que l'invention des grammairiens, et qu'ils n'avaient jamais été en usage dans la langue parlée. Les raisons qu'on a alléguées à l'appui de cette opinion peuvent se réduire aux trois suivantes : 1° les langues sémitiques connues manquent de cas, il est donc naturel que la langue arabe n'en ait pas non plus ; 2° la langue arabe actuellement parlée ne connaît pas ces désinences ; et 3° si les cas existaient réellement dans la langue, on aurait marqué le *n* qui entre dans la composition de certaines formes de cas par une consonne, et non par un redoublement de la voyelle.

Quant à la première raison, on a oublié d'un côté que la langue arabe se distingue généralement des autres langues sémitiques par une plus grande richesse de voyelles, et nous verrons, d'un autre côté, que l'hébreu aussi porte encore les traces d'une déclinaison. Ensuite, conclure de la langue actuellement parlée à l'ancienne langue de *Mohdar*, serait la même chose que si l'on voulait nier l'existence

des cas de la langue latine parce que l'italien, qui a commencé par être la corruption de cette langue, n'en a pas; ou bien si l'on argumentait contre le *n* à la fin des infinitifs allemands parce que, dans plusieurs provinces de l'Allemagne, on le néglige dans la prononciation, et que la langue anglaise l'a tout à fait rejeté. Si enfin on a voulu que le *n* fût indiqué par une consonne, on a prouvé seulement qu'on s'est mépris entièrement sur la nature de ce son, comme nous le dirons tout à l'heure.

D'ailleurs, toutes les poésies arabes, dont une partie a été longtemps transmise seulement par tradition orale, perdraient le rythme qui leur est indispensable, si l'on ne reconnaissait pas l'authenticité de la déclinaison arabe.

La déclinaison arabe est formée par les combinaisons des voyelles brèves *ou*, *i* et *a* avec le *n*, qui forment des voyelles nasales. Ces combinaisons durent autant que l'agrandissement du mot ne force pas la voix de faire remonter l'accentuation de la dernière syllabe[1] à une syllabe précédente, et de faire disparaître par là la nasalité des voyelles qui reprennent alors le son simple qui leur est propre. L'agrandissement a lieu dans l'intérieur du mot, en certaines formes du pluriel, par l'article, et enfin lorsque deux substantifs sont liés ensemble par l'état

[1] La dernière syllabe prend naturellement l'accent, parce que c'est l'endroit où se forme l'intervalle entre deux mots, et où la voix s'arrête. La plupart des mots hébreux aussi ont l'accent sur la dernière syllabe. Il est superflu de remarquer qu'il ne faut jamais confondre l'accentuation et la quantité d'une syllabe.

d'*annexion* qui n'en fait qu'un seul et unique mot[1]. Lorsque les voyelles de la déclinaison se prolongent, la nasalité ne disparaît pas; mais elle doit se détacher, devenir consonne véritable, et comme telle elle est marquée par un *noun* dans l'écriture. Ce *noun* resterait sans voyelle; mais, la langue arabe ne permettant pas de syllabe longue composée[2], il

[1] «Les noms propres de la première déclinaison étant suivis du mot آبن *fils*, et d'un autre nom propre, perdent leur voyelle nasale. Ainsi on dit مُحمَّدُ بْنُ جعفرٍ» (De Sacy, *Grammaire arabe*, I, 416.) Malgré cela, le même auteur écrit : زيدُ بن عمرو. (*Ib.* p. 71.) Voici ce qu'on lit, à ce sujet, dans le *Molhat alirab* de Hariri : فان وصفت الاسم بابن مضاف الى ما فيه الالف واللام كقولك جاء محمد بن الامير ثبتّ التنوين وكسر لالتقاء الساكنين لان الامير ليس بعلم ولا كنية ولا لقب وكذلك ان قلت ظننت زيدًا ابنَ عمرٍو اثبتَّ التنوين وكسرتَه لالتقاء الساكنين من حيث انه ليس بصفة للاسم الاول وانما هو خبر عنه «Si le nom est qualifié par آبن *fils*, annexé à un mot pourvu de l'article, par exemple جاء محمد بن الامير, on maintient le tenwin (du mot *Mohammedoun*), et on supplée (après le ن virtuellement contenu dans le tenwin) un *kesra* pour éviter le concours de deux lettres quiescentes (c'est-à-dire le *n* du tenwin et le *b* de بن); car الامير n'est ni nom propre, ni surnom, ni sobriquet. De même, pour éviter le concours de deux lettres quiescentes, on maintient le tenwin et l'on supplée un *kesra* dans des phrases comme : ظننت زيدا ابنَ عمرٍو «j'ai regardé Séid comme le fils d'Amr,» parce que ابن عمرو n'est pas le qualificatif du premier nom, mais il en est l'énonciatif.» Quant au *kesra* qu'on supplée dans ce cas, voy. *Grammaire arabe*, pag. 70.

[2] Une syllabe simple est celle qui se termine par une voyelle; elle est composée si elle est terminée par une consonne. (De Sacy, *Grammaire arabe*, I, 43.) La langue hébraïque admet bien la syllabe longue

a fallu lui donner une voyelle. Dans ce cas, les Arabes choisissent le fatha comme voyelle primitive dont les autres ne sont que l'altération, et qui n'est remplacée par une autre voyelle que lorsqu'une loi d'euphonie l'exige [1]. Ainsi, au pluriel régulier du masculin, رَجُلُوْ radjouloŭn devient رَجُلُونَ *radjouloūna;* mais, dans les formes du duel, on dit

composée, ce qui devient la cause d'un grand nombre de différences dans les formes de ces deux langues. Le concours d'une lettre quiescente et d'une lettre djezmée dans une même syllabe est le التقاء الساكنين ou le اجتماع الساكنين des grammairiens arabes.

[1] C'est ce que les grammairiens arabes expriment par les mots : واختاروا الفتح لخفته «ils ont choisi le fatha à cause de sa facilité.» (P. ex. Hariri, *Séances,* pag. 491.) En effet, l'*a* est le son le plus naturel, qui est produit par une simple ouverture de bouche; c'est le premier que l'enfant prononce, et presque tous les mots enfantins ont l'*a* pour voyelle. — A la même catégorie appartiennent le fatha à la fin de l'aoriste يَكْتُبُونَ = יִכְתְּבוּן, celui dans les mots : اللّٰهُمَّ، ثُمَّ، أَنَّ، إِنَّ et autres. Ces derniers exemples prouvent même que les Arabes n'aimaient généralement pas une lettre djezmée à la fin, et que, outre le fatha, ils donnaient à cette lettre un *teschdid,* lorsque la voyelle qui le précédait était brève. Ainsi a-t-on peut-être fait اللّٰهُمَّ de אֱלֹהִים ; seulement on en a oublié l'origine jusqu'au point de regarder les deux premières lettres comme l'article, et de dire, il est vrai rarement : لاهُمَّ (Voyez le vers cité, De Sacy, *Anth. gramm.* p. 275.) Je propose cette étymologie de اللّٰهم, sans ignorer celle des grammairiens arabes, qui se trouve entre autres dans le Commentaire des séances de Hariri (l. l.). Sharestani a bien rendu ce mot אלהים dans le sobriquet du sectateur עובד אֱלֹהִים = عوفين الوهيم (éd. Cureton, part. 1, pag. ١٦٨). — On peut de même comparer ici les formes اقتلَنَّ، تقتلَنَّ etc. à côté de اقتلَنْ، تقتلَنْ

رَجُلَانِ *radjoulâni*, parce qu'on n'aime pas à répéter le son d'*a* dans la terminaison[1].

L'hébreu n'a pas seulement l'accusatif simple des diptotes en *a* pour exprimer une direction, comme dans הַבַּיְתָה *domum*, אַרְצָה *in terram*, הַשָּׁמַיְמָה *in cœlum*, mais encore quelque chose qui ressemble à la voyelle nasale *an* dans quelques adverbes; comme יוֹמָם=يَوْمًا חִנָּם *gratuito* de חֵן, רֵיקָם de רִיק *vide* (comparez, *Psaumes* VII, 5 חִנָּם=רֵיקָם), דּוּמָם *tacite* de דּוּם, אָמְנָם *vraiment* de אָמֵן[2]. Seulement le son nasal *mim* prend la place du *noun*[3], parce que l'hébreu affectionne en général le premier de ces deux sons là où l'arabe emploie le second. Qu'on compare seulement le

[1] Ainsi, avant le *wezla*, la préposition مِنْ devient مِنَ, tandis que le pronom interrogatif مَنْ change en مَنِ. C'est peut-être pour la même raison que le pluriel du féminin n'a jamais la voyelle nasale *an*, et qu'on dit ظُلُمَاتٌ et ظُلُمَاتٍ, mais non pas ظُلُمَاتًا

[2] Certes, ce serait trop de vouloir conclure de ces rares exemples à une ancienne déclinaison des substantifs hébreux; mais il est remarquable que le *tenwin* des adverbes soit aussi le seul que la langue arabe vulgaire ait conservé. Toujours est-il que ces formes, pour l'explication desquelles je me suis rencontré avec M. Munk (*Palestine*, p. 434), se rattachent ainsi au système de la déclinaison arabe. Peut-être faut-il aussi traduire les mots כְּתֻמָּם בָּאוּ אֵלָיִךְ (Is. XLVII, 9.) «ils sont venus presque complétement chez toi.»

[3] La même différence existe dans les déclinaisons du latin et du grec. La dernière langue prend à l'accusatif *ν* où la première préfère *m*. On sait qu'on n'écrivait ni le *ν*, ni le *m* à la fin des déclinaisons, mais qu'on les indiquait par une petite barre au-dessus de de la dernière lettre, ce qui me paraît analogue au système des Arabes.

pluriel ִים=ِينَ, le duel ַיִם=َيْنِ, le mot אִם=إِنْ[1].

L'aoriste du verbe a, comme le subtantif, deux cas: le cas d'indépendance avec dhamma, et celui de dépendance avec fatha. « C'est une idée très-juste et très-philosophique d'avoir assimilé les modes des verbes aux cas des noms[2]; » c'est l'idée féconde qui, de notre temps, a changé la face de la syntaxe de toutes les langues, et qui a donné à tant de lois de grammaire réputées despotiques et arbitraires la valeur de lois parfaitement raisonnables. Dès que les Arabes ont commencé à traiter la grammaire, ils ont regardé chaque proposition dépendante comme une seule idée qui devait suivre les mêmes règles que les substantifs. Nous donnerons ici quelques détails sur différents cas de dépendance.

[1] En plusieurs mots, le נ est retranché sans qu'il soit remplacé par le ם; on a fait ainsi de אַיִן successivement אַי, אֵי et אִי. Peut-être pourrait-on rapporter de même le mot difficile דַי à דִין (contracté de דַיִן, comp. רִיב=رَيْب), de sorte que כְּדֵי et בְּדֵי auraient la même signification que بحكم *e ratione* et דַיֶּךָ (comp. אַיֶּךָּ)= حسبك « ce qui te revient » (en allemand: *dein Recht*). Je n'ignore pas qu'il y a des exemples des futurs avec ן à la fin en hébreu, comme תִּרְצְדוּן, תְּדַכְּאוּן; mais, outre que ces exemples sont rares, le ם aurait ici causé une confusion avec le suffixe de la troisième personne du masculin au pluriel.

[2] De Sacy, *Grammaire arabe*, I, 396, note 1. Il est seulement dommage que les Arabes, après avoir si bien posé les premiers éléments de leur grammaire, en aient ensuite obstrué l'intérieur par tant de subtilités.

1° *Propositions qui commencent par* أَنْ.—Elles sont, pour la plupart, le régime du verbe de la proposition principale, et mises à l'accusatif. Dans la proposition لَا يَأْبَ كَاتِبٌ ان يَكْتُبَ « que celui qui sait écrire ne refuse pas d'écrire (Cor. II, 282), » les mots ان يكتب disent la même chose que ٱلْكِتَابَةَ « l'action d'écrire[1]. » Il y a cependant des propositions où cette manière d'analyser est impossible, parce que la phrase commençant par أن paraît plutôt le sujet que le régime du verbe principal. Dans le verset du Coran (II, 230) فلا جناح عليهما أَنْ يتراجعا, l'analyse véritable paraît être فالتَّرَاجُعُ لا جناح عليهما; mais en effet les Arabes regardent dans ce cas la phrase comme un *état circonstanciel* (حال) du suf-

[1] Les Arabes appellent la conjonction أَن dans ce cas: أن المصدرية (De Sacy, *Grammaire arabe*, I, § 1232.). Lorsque أن est suivi de l'indicatif ou du cas d'indépendance, comme dans اعلم أَن ينومُ, il y a, après أن, le commencement d'une nouvelle proposition (استئناف). C'est comme nous disons : « il dort, je le sais, » au lieu de : « je sais qu'il dort. » Le mot أن remplace alors la virgule ou les guillemets de notre ponctuation (comp. les exemples comme Coran, VII, 114: واوحينا الى موسى أَنْ الق عصاك), et a le même emploi que ὅτι en grec (Burnouf, p. 97.). Nous supposons que la syllabe أن est une espèce de support que nous croyons retrouver dans les pronoms انا, انت, انتم, où les terminaisons seules ont une valeur; أن serait alors pour le sujet ce que ايا est pour le régime. Les troisièmes personnes هو, هى, هم, هن ont assez de consistance pour pouvoir se passer de support.

fixe عليهما, et expliquent ce verset par les mots فلا جناح عليهما متراجعَيْن

2° *Propositions qui commencent par* لَنْ. — Le cas de dépendance nous paraît ici commandé par la même règle qui veut que لَا ait le substantif à l'accusatif après lui lorsqu'il s'agit de nier jusqu'à l'existence d'une chose de la manière la plus absolue. C'est pourquoi l'aoriste qui suit لَنْ est un futur réel, car cette négation nie l'action exprimée par le verbe *à tout jamais*. Ex. : فان لم تفعلوا ولَنْ تفعلوا (Coran, II, 22), « si vous ne l'avez pas fait et que vous ne le ferez jamais. » D'ailleurs لَنْ ne nous paraît aucunement une composition de لا et ان, mais le mot لا même dont on a changé l'*élif* dans le son nasal *noun*. On peut comparer مَنْ à côté de ما[1], qui dans son origine n'en est pas distingué, لدن à côté de لدى et لد, اذن à côté de اذا et même إِذْ

3° *Propositions qui commencent par* أَوْ *dans le sens de* à moins que..... ne. — Cette conjonction a la même signification que או de la racine אוה *vouloir*, et doit être prise comme un impératif suivi de l'ac-

[1] En hébreu מָן paraît avoir été l'ancienne forme au lieu de מָה, et ne s'être conservée que (*Exod.* 16, 15) où l'étymologie du mot מָן s'y est attachée. Peut-être מָן était-il de même la forme dont מִי dérive, de sorte que d'abord, le *noun* aurait été remplacé par un *yod*, et qu'ensuite la diphthongue en מַי aurait cédé à l'*i* מִי. Comp. אַי et אִי

cusatif (comparez *vel*, ancien impératif de *velle*). La phrase لاقتلنّ الكافر او يسلم doit être traduite : « Certes, je tuerai l'infidèle *à moins qu'ils ne veuille* (en allem. *er wolle denn*) se faire musulman. »

4° *Propositions qui commencent par* ف *et* و *pour indiquer la simultanéité de deux actions.* — Exemple : لا تاكل السمك وتشربَ اللبنَ « ne mange pas de poisson en même temps que tu bois du lait. » Ce cas de dépendance est tout à fait le même qui veut que le substantif soit mis à l'accusatif après le *waw* de concomitance [1].

[1] M. de Sacy a déjà comparé l'usage de ces deux conjonctions avant le verbe à celui avant le substantif (*Grammaire arabe*, I, 1211, 1212). Mais cet usage du *waw* de concomitance a besoin de quelques éclaircissements ; car, outre que M. de Sacy s'est trompé dans le choix qu'il a fait du second exemple (واسماعيلَ, II, 121), où tous les lecteurs lisent واسماعيلُ, les deux autres exemples* (استوى الماءُ والخشبةَ et ما لكَ وزيدًا) doivent être mieux déterminés. En effet, on n'est pas toujours libre de se servir de l'accusatif ou du nominatif après و, et les grammairiens arabes distinguent bien entre le *waw* qui est واو العطف et celui التي هي بمعنى مع.

Quant au premier exemple, voici les paroles de Hariri dans le *Molhat alirab* : ولو قلت استوى الماءُ والخشبةُ بالرفع لكان المعنى استوى الماء فى الجريان واستوت الخشبة فى الانتصاب وليس للخشبة اذا نصبتها فعل فى الاستواء. « Si l'on met والخشبة au

* J'ai mis والخشبة dans cet exemple au lieu de والحاشية, parce que je trouve ainsi cet exemple dans le passage de Hariri, que je cite en haut, de même que dans le تعريفات s. v. المفعول معه, où le texte imprimé et quatre mss. portent والخشبة

Les exemples où و et ف signifietn de *de sorte que*, *de peur que*, renferment presque toujours l'idée de concomitance, parce que les deux verbes liés ensemble par cette conjonction sont alors entre eux dans le rapport de la cause à l'effet ou à la conséquence.

5° *Propositions qui commencent par* إِذَنْ *en ce cas.* —Nous regardons ce mot comme l'accusatif d'un

nominatif, le sens est que l'eau, dans son cours, d'un côté, et la berge qu'on a construite, de l'autre côté, se trouvent à la même hauteur; mais, lorsque والخشبة est à l'accusatif, la berge n'a aucune action à faire pour arriver à la hauteur égale (c'est-à-dire, l'eau monte, mais la berge reste).» Donç lorsque les deux substantifs participent également de l'action exprimée par le verbe, il n'est pas permis de mettre le substantif après *waw* à l'accusatif.

L'exemple ما لك وزيدًا se trouve expliqué dans le Commentaire d'Ibn-Akil sur l'Alfiyya (pag. ١٢٢). Lorsque de deux substantifs liés par و, dit cet auteur, l'un est pronom suffixe (ضمير), et l'autre nom véritable (اسم صريح), il vaut mieux mettre le second à l'accusatif, par exemple سِرْتُ وَزَيْدًا, parce qu'il est difficile de les joindre ensemble. Mais on dirait bien سِرْتُ انا وزيدٌ, parce que, le pronom étant répété, انا se lie facilement à زَيْدٌ. *Beidhawi* exprime la même idée au sujet du verset اسكن انت وزوجك (Coran II, 33); où il dit: وانت تاكيد اكد به المستكن ليصح العطف عليه. En effet, si le mot انت n'était pas répété, il faudrait وزوجَكَ à l'accusatif. Il existe en hébreu un seul exemple d'un ו suivi de l'accusatif (Sam. xvi, 34): ובא הארי ואת חדב

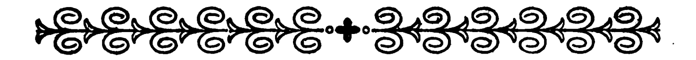
Cette note est due, en partie, aux communications bienveillantes de M. Reinaud, mon savant professeur à l'École des langues orientales vivantes. Ses efforts tendent depuis longtemps à établir les règles de la grammaire arabe sur des bases rationnelles, et je me plais à reconnaître que ses leçons ont plus ou moins directement inspiré cette notice.

vrai substantif, qui implique l'idée abstraite d'*alors*, et dont le génitif se retrouve en حِينَئِذٍ et يَوْمَئِذٍ. Ainsi, si une personne dit à une autre : انا ازورك غَدًا « j'irai te voir demain, » l'autre répond اذن أكْرِمَكَ, ce qui veut dire : « ce sera l'époque ou le cas de t'honorer (*tempus tui honorandi*). » Le cas de dépendance a la valeur du génitif. Nous avons déjà dit plus haut que nous prenons اذن pour une forme à son nasal qui n'est distinguée en rien de إِذًا.

6° *Propositions qui commencent par* حتى, ل, كي *et* لكي — Ces mots sont des prépositions dont les deux premières précèdent aussi bien le substantif que le verbe, et dont les autres paraissent exclusivement consacrées au verbe. Le cas de dépendance est donc ici encore une fois le génitif.

ERRATA POUR LES CAHIERS DE MAI ET JUIN.

Page 383, note 1 ligne 1 : سونه, *lisez :* شونه. — *Ib.* l. 3 : وينصرف, *supprimez ce mot.* — *Ibid.* l. 4 : (ajoutez كتان), *supprimez ces mots.* — P. 385, n. 1, l. 3 : Ramusis, *lis.* Ramusio. — P. 386, n. 3, l. 2 *ad fin.* تحانيه, *lis.* تجانية — Pag. 390, n. l. 4 : *après* قرّة, *ajoutez* عينه — *Ibid.* l. 9 : الجمادى *lis.* لجمادى — *Ibid.* l. 11 : لفتال, *lis.* لقتال — P. 393, l. dernière : gloire. La prudence, *lis.* gloire, la prudence. — P. 394, l. 1 : caractère, les occasions, *lisez :* caractère. Les occasions. — P. 397, n. 2 : فيطحونه, *lis.* فيطجونه — P. 401, n. 1, l. 1 : يرَسل, *lis.* يُرْسَل — P. 413, n. 1, l. 3 : ورابت, *lis.* ورايت



JOURNAL ASIATIQUE.

SEPTEMBRE-OCTOBRE 1844.

FRAGMENTS ARABES ET PERSANS

RELATIFS A L'INDE,

Recueillis par M. Reinaud.

(Suite.)

N° III[1].

EXTRAIT DE L'OUVRAGE D'ALBYROUNY SUR L'INDE.

في معارف شتى من بلادهم وانهارهم وبحرهم وبعض المسافات
بين ممالكهم وحدودهم

يصور في المعمورة انها في نصف الارض الشمالي ومن هذا
النصف في نصف فالمعمورة اذن في ربع من ارباع الارض

[1] Fonds Ducaurroy, n° 22; chap. xviii, fol. 46 et suiv. (Voyez aussi le'xemplaire du Traité d'Édrisi, manuscrit de la Bibliothèque royale, à la fin.)

ويطيف به بحر يسمى فى جهتى المغرب والمشرق محيطا ويسمى اليونانيون ما يلى الغرب منه وهو ناحيتهم اوقيانوس وهو قاطع بين هذه المعمورة وبين ما يمكن ان يكون وراء هذا البحر فى الجهتين من برّ او عمارة فى جزيرة اذ ليس بمسلوك من ظلام الهوآء ومن غلظ المـاء ومن اضطراب الطرق وعظم الغرر مع عدم العايدة ولذلك عمل الاوائل فيه وفى سواحله علامات تمنع عن سلوكه واما من جهة الشمال فالعمارة تنقطع بالبرد دونه الا فى مواضع تدخل اليها منه السفينة واغباب واما من جهة الجنوب فالعمارة تنتهى الى ساحل البحر المتصل بالمحيط فى الجانبين وهو مسلوك والعمارة غير منقطعة عنده وانما هو مملو بالجزائر العظام والصغار وهذا البحر مع البر يتنازعان الوضع حتى يلج احدهما فى الاخر اما البر فانه يدخل البحر فى النصف المغربى ويبعد ساحله فى الجنوب فيكون فى تلك البرارى سودان المغرب الذين يجلب للخدم من عندهم وجبال القمر التى منها منابع نهر النيل وعلى الساحل والجزائر اجناس الزنج ويدخل فى هذا النصف المغربى من البحر خلجان فى البر كخليج بربرا وخليج قلزم وخليج فارس ويدخل ارض المغرب فيه فيما بين هذه الخلجان دخولا ما واما فى النصف المشرقى فانه يدخل فى

بر الشمال دخول ذلك البر فى الجنوب وربما امعن باغباب
منه واخوار اليه وهذا البحر يسمى فى اكثر الاحوال
باسم ما فيه او ما يحاذيه ونحن نحتاج منه الى ما يحاذى
ارض الهند فيسمى بهم وبعد ذلك فتتصور فى المعمورة
جبالا شاهقة متصلة كانها فقار ظهر فيها تمتد فى اواسط
عروضها على الطول من المشرق الى المغرب فتمر على الصين
والتبت والاتراك ثم كابل وبدخشان وطخارستان وباميان
والغور وخراسان والجبل واذربيجان وارمينية والروم وفرنجة
والجلالقة ولها فى امتداداها عرض ومسافة وانعطافات تحيط
ببرارى وسكان فيها ويخرج منها انهار الى كلتى الجهتين
وارض الهند من تلك البرارى يحيط بها من جنوبها بحرهم
المذكور من ساير الجهات تلك الجبال الشوامخ واليها مصابّ
مياهها بل لو تفكرت عند المشاهدة فيها وفى احجار
المدملكة الموجودة الى حيث تبلغ الحفر عظيمة بالقرب من
الجبال وشدة جريان مياه الانهار واصغر عند التباعد
وفتور الجرى ورمالا عند الركود والاقتراب من المغايض
والبحر لم تكد تصور ارضهم الا بحرا فى القديم قد انكبس
بحمولات السيول وواسطتها هى ما حول بلد كنوج ويسمونها
مدّديش اى واسطة الممالك وذلك من جهة المكان لانها
فيما بين البحر والجبل وفيما بين الجروم والصرود وفيما بين

حديها الشرقي والغربي ومن جهة الملك فقد كان كنوج مسكن عظمائهم الجبابرة الفراعنة وارض السند منها في غربها والوصول من عندنا الى السند من ارض نيمروز اعني ارض سجستان والى الهند من جانب كابل على ان ذلك ليس بواجب فالوصول اليها ممكن من كل صقع عند ارتفاع العوايق ويكون في الجبال المحيطة بارضهم قوم منهم او مقاربون اياهم متمردون الى الحدود التي ينقطع عندها جنسهم وبلد كنوج موضوع على غرب نهر كنك كبير جدا واكثره الان خراب معطّل لزوال مقر الملك عنه الى بلد بادى وهو في شرق كنك وبينهما مسيرة ثلثة ايام او اربعة وكما ان كنوج اشتهر باولاد باند فكذلك اشتهرت مدينة ماهورة بباسديو وهي على شرق نهر جون وبينهما ثمانية وعشرون فرسخا وتانيشير فيما بين النهرين شمالي عنهما يبعد عن كنوج بقريب من ثمانين فرسخا وعن ماهورة بقريب من خمسين ونهر كنك يخرج من تلك الجبال المذكورة ويسمي مخرجه كنك دوار وكذلك مخارج اكثر انهارهم منها كما ذكرنا في موضعه فاما بلدانهم ومسافات ما بينها فالمعول لمن لم يشاهدها على الاخبار ولا يزال بطلميوس يتالم من جملتها وحرصهم على التصريف فيها وقد وجدت لكذبهم قانونا اخر وهو ان الهند ربما

فرضوا لحمل الثور الفى منا وثلثة الان فيضطر لذلك الى
ترديد القافلة فيما بين طرفى كل مرحلة اياما كثيرة
حتى ينقل الثور مرة كله من احد الجانبين الى الاخر ثم
يحسبون المسافة بين البلدين مسيرة ايام مجموعة من
الترديدات ولا حيلة لنا فى تصحيح الاخبار الا بغاية
الاجتهاد والاحتياط وقبيح ترك ما نعلم لما لا نعلم فلنبسط
فى الاضطراب عذرنا

ونقول حينئذ ان الاخذ من كنوج الى الجنوب فيما بين
نهرى جون وكنك يبلغ من المواضع المعروفة الى جَجَّمَوا
وهو على اثنى عشر فرسخا وكل واحد من الفراسخ اربعة
اميال اعنى كروه ثم ابهاپورى على ثمانية فراسخ ثم كرهه
على ثمانية ثم بَرْهَشل على ثمانية ثم شجرة پرياك على اثنى
عشر وهى على مصب ماء جون الى كنك وعندها يمثل
الهند بانفسهم بالمثلات المذكورة فى كتب المقالات ومنها
الى مصب كنك الى البحر اثنى عشر وياخذ من تلك
الشجرة نحو الجنوب بقاع اخر نحو الساحل لمنها الى ارك
تيرته اثنى عشر والى مملكة اُوبَرْهار اربعون والى اُورْدَ بيشَو
على الساحل خمسون ومنه على الساحل نحو المشرق وهى
الممالك التى يليها الان جور واولها دَرَوْر اربعون الى كانجى
ثلثون والى مليه اربعون والى كونك ثلثون وهو اخرها

واذا اخذت من باری مع كنك على جانبه الشرقی فان منه الی اَجُودَهه خمسة وعشرون والی بَنَارَسی المعظم عندهم عشرون ثم ينحرف عن سمت الجنوب الی المشرق فالی شروار خمسة وثلثون والی پاتلی پتر عشرون والی منكيری خمسة عشر والی جنبه ثلثون والی دوكم پور خمسون والی كنكاساير مصب كنك فی البحر ثلثون واما من كنوج علی سمت المشرق فالی باری عشرة والی دوكم خمسة واربعون والی مملكة شلهت عشرة والی بلد بهت اثنی عشر ثم ما تيامن فانه يسمی تلوت واهلها ترُوْی غاية سواد اللون فطس علی صورة الترك وتبلغ الی جبال قامرو الممتدة الی البحر وما تياسر فهو مملكة نيپال وذكر بعض من سلك تلك البقاع انه تياسر عن استقبال المشرق وهم بتنوت وانه سار الی نيپال عشرين فرسخا اكثرة صعود وانه بلغ من سال الی يهوتيشر فی ثلثين يوما وذلك قريب من ثمنين فرسخا للصعود فيها علی الهبوط فضل وهناك ماء يعبر مرات بجسور من الواح مشدودة بالحبال من خيزرانين ممدودين فيما بين الجبلين من اميال مبنية هناك ويعبر الاثقال عليها علی الاكتاف والماء تحتها علی ماية ذراع مزبد كالثلج يكاد يحطم الجبال وحمل الاثقال بعد ذلك علی ظهور الاعنز وزعم انه رای هناك ظباء ذوات اربعة اعين

فان جنسها كذلك لا انه في بعض من غلط الطبيعة وبهوتيبشر اول حد التبت وفيه تتغير اللغة والزي والصورة ومنه الى راس العقبة العظمى عشرون فرسخا ومن قلتها ترى ارض الهند سوداء تحت ضباب والجبال التي دون العقبة كالتلال الصغار وارض التُبت والصين حمراء والنزول اليها يقصر عن الفرسخ ومن كنوج ايضا فيما بين المشرق والجنوب على غرب كنك الى مملكة جَاهُوتى ثلثون فرسخا وقصبتها كَجُوراهه وفيما بينها قلعتا كوالير وكالنجر من مذكوري القلاع والى دهال وقصبتها پتوري وصاحبها الان كنكيو والى مملكة كَنْكَرَة عشرون وبعد ذلك أُپْسُور ثم بَنَواس على الساحل ومن كنوج فيما بين الجنوب والمغرب الى آسي ثمانية عشر والى سَهَينا سبعة عشر والى جندرا ثمانية عشر والى راجَوْرى خمسة عشر والى برانة قصبة كزرات عشرون ويعرفها اصحابنا بنارايين ولما خربت انتقلوا الى بلد اخر حدوده والمسافة بين كل واحد من ماهورة وكنوج او ماهورة وبرانة واحدة ثمانية وعشرون ومن قصد اوجين من ماهورة كان طريقه على قرى متقاربة لا تتباعد الا بخمسة فراسخ او اقل ويبلغ على خمسة وثلثين فرسخا الى بلد كبير يسمى دُودَهى ثم بامهور على سبعة ثم بهايلسان على خمسة وهو ظاهر عندهم

واسمه اسم صنمه ثم اردين على تسعة واسم صنمه مَهكال ثم الى دِهَار سبعة ومن برانة نحو الجنوب الى ميقار خمسة وعشرون وهى مملكة فيها قلعة جَنْتَرور ومن القلعة الى مالوا وقصبته دهار عشرون ومدينة اوجين شرقية عن دهار تسعة فراسخ ومن اوجين الى بهايلسان وهو من مالوا عشرة ومن دهار نحو الجنوب الى مَهْومَهْرة عشرون والى كندوهو عشرون والى نَماوَرْ على شط نهر نَرْمَد عشرة والى البُسْپُور عشرون والى مَتْدَكر على شط نهر كوداور ستون وايضا من دهار فى الجنوب الى وادى بِمّيه سبعة والى مَهْرَت ديش ثمانية عشر والى ولاية كُنْكَنْ وقصبتها تاله على الساحل خمسة وعشرون ويذكرون ان فى برارى كُنْكَنْ المسماة دانك دابة تسمى شَرَو ذات اربع قوائم وعلى ظهرها شبه القوائم اربع اخرى نحو العلو ذات خرطوم صغير وقرنين عظيمين يضرب بهما الفيل يقطعه بنصفين وهى على هيئة الجاموس اعظم من كندة ويزعمون انها ربما نطحت دابةً ما وشالت بها او بعضها نحو ظهرها فوقعت فيما بين قوائمها العليا فعفنت وتدوّدت فاخذت فى ظهرها ولم تزل تحاكّ الاشجار حتى تعطب ويقولون انها ربما سمعت بصوت الرعد فظنته حيوانا وقصدته وقلّت قلة الثنايا نحوه ووثبت منها اليه فتردّت واتحطمت فاما كندة فانه كثير بارض

الهند وخاصة حول كنك على هيئة الجاموس اسود الجلد مفلسة ذو غباغب وذو ثلثة حوافر فى كل قائمة ظفر[1] واحد كبير الى قدام واثنان من الجانبين ذنبه غير طويل وعيناه منحطتان عن الموضع المعهود الى الخد وعلى طرف انفه قرن واحد له انعطاف الى فوق ويختص البراهمة باكل لحمه وشاهدت فتيا منه ضرب فيلا اعترض له بجرح[2] بالقرن عضده ونحه وكنت اظن انه الكركدن حتى اخبرني بعض من ورد من سفالة الزنج ان الكرك المستعمل قرنه فى نصب السكاكين هناك قريب من هذه الصفة ويسمى بالزنجية انپيلا بالوان شتى على هامته قرن مخروطى واسع الاسفل قليل الارتفاع سهمه فى الداخل اسود والباقى ابيض وعلى جبهته قرن اخر اطول على صفة الاول ينتصب وقت العمل والنطح وهو يحدده على الاحجار حتى يصير قاطعا ثاقبا وله حوافر وذنب كذنب الحمار شعرانى ويوجد التماسيح فى انهار الهند كما هى بالنيل حتى ظن الجاحظ بسلامة قلبه وبعده عن معرفة مجارى الانهار وصور البحار ان نهر مهران شعبة من النيل.... فنعود الى ما كنا فيه ونقول ان من برانة فيما بين الجنوب والمغرب الى مدينة

[1] Les manuscrits portent صفر

[2] Les manuscrits portent بحرج

انهلوارة سنون والى سومنات على الساحل خمسون ومن انهلوارة نحو الجنوب الى لارديش وقصبتها بهروج ورهنجور اثنان واربعون وهما على الساحل عن شرق تانه ومن بزانه نحو المغرب الى مولتان خمسون والى بهاتى خمسة عشر ومن بهاتى فيما بين الجنوب والمغرب الى ارور خمسة عشر وهى بلدة فيما بين شعبتى ماء السند والى بهمنوا المنصورة عشرون والى لوهرانى المصب ثلثون ومن كنوج نحو الشمال منحرفا قليلا نحو المغرب الى شِرْشَارهه خمسون والى پنْجَور ثمانية عشر وهو على الجبل وبحذايه فى البرية بلدة تانيشَر والى دَهْالد قصبة جالَنْدَهر عند السنح ثمانية عشر والى بَلادر عشرة ثم نحو المغرب الى لِدّه ثلثة عشر ثم الى قلعة راجكرى ثمانية ومنها نحو الشمال الى كشمير خمسة وعشرون ومن كنوج نحو المغرب الى ديامو عشرة والى كتى عشرة والى اهار عشرة والى ميرت عشرة والى پانپت عشرة وبينهما نهر جون والى كوتَپْل عشرة والى سنام عشرة ثم فيما بين المغرب والشمال الى آدَتْ هَوْر تسعة والى جنّير ستة والى مَيْذَهوكُور قصبة لَوْهاوَرّ على شرق نهر ايرادة ثمنية والى نهر جندراهه اثنى عشر والى جيلم على غرب ماء بيت ثمانية والى ويّهَند قصبة القندهار على غرب ماء السند عشرون والى بُرْشاور اربعة عشر والى دنبور خمسة عشر والى

كابل اثنى عشر والى غزنة سبعة عشر فاما كشمير فانها فى
برية تحيط بها جبال عالية منيعة جنوبها وشرقها للهند
وغربها لملوك اقربها بلورشاه ثم شكنان شاه دوخان شاه (1)
الى حدود بدخشان وشمالها وبعض الشرق للترك من
الخُتَّنْ والتُبت ومن ثنية يهوتيشر الى كشمير على ارض
التُبت قريب من ثلثماية فرسخ واهل كشمير رجالة ليس
لهم دواب ولا فيلة ويركب كبارهم الكُتوت وهى الاسرّة
ويحملون على اعناق الرجال ويعتمدون حصانة الموضع
فيحتاطون دائما فى الاستيثاق من مداخلها ودروبها
ولذلك تعذرت مخالطتهم وقد كان فيما مضى يدخلها
الواحد والاثنان من الغرباء وخاصة من اليهود والان لا
يتركون هنديا مجهولا يدخلها فكيف غيرهم واشهر
مداخلها من قرية بَبرهان وهى على منتصف الطريق بين
نهرى السند وجيلم ومنها الى قنطرة على مجمع ماء كُسارى
وماء نهرى الخارجين من جبال شَميلان الواقعين الى ماء
جيلم ثمانية فراسخ ومنها مدخل الشعب الذى يخرج منه
ماء جيلم مسيرة خمسة ايام فى اخره بلد دوار المُرْصَد
على جانبى النهر ثم يخرج الى الصحراء وينتهى الى اذّشتان
قصبة كشمير فى يومين ينزل فيها بلدا بلدا وشكار وهو

[1] Il faut probablement lire ووخان شاه

بلد بَرامولا عن جانبى الوادى ومدينة كشمير اربعة
فراسخ مبنية بالطول على حافتى ماء جيلم وبينهما الجسور
والزواريق ومخرجه من جبال هرمكوت التى منها ايضا
يخرج كنك وهى صرود غير مسلوكة لا تذوب ثلوجها
ولا تفنى ووراءها مهاجين اى الصين العظمى فاذا خرج
ماء جيلم من الجبال وامتد مسيرة يومين اخترق اذّشتان
ثم يدخل على اربعة فراسخ منه بطيحة مقدارها فرسخ فى
فرسخ مزارعهم على شطوطها وما يكسبون منها ثم يخرج
من البطيحة الى بلد اوشكار ويفضى الى الشعب
واما السند فانه يخرج من جبال اُنَنّك فى حدود الترك
وذلك انك اذا اصحرت من شعب المدخل كان عن يسارك
جبال بلور وشميلان على مسيرة يومين اتراك يسمون
بهتاوريان وملكهم بهت شاه وبلادهم كلكت واسورة
وشلتاس ولسانهم التركية وكشمير من اغاراتهم فى بلية
والتسالك على غير اليسار يمتد فى العمارات الى القصبة
وعلى اليمين الى قرى متصلة على جنوب القصبة ويفضى الى
جبل كلارجك وهو كالقبة شبيه بجبل دنباوند لا ينحسر
عنه الثلج ويرى دايما من حدود تاكيشر ولوهاور وبينه
وبين صحراء كشمير فرسخان وقلعة راجكرى عن جنوبه
وقلعة لهور عن غربه وما رايت احصن منهما وعلى ثلثة

فراسخ منه بلد راجادى واليه يتجر تجارنا ولا يتجاوزونه
فهذا حد ارض الهند من جهة الشمال وفى الجبال الغربية
منها اصناف الفرق الافغانية الى ان ينقطع بالقرب من
ارض السند واما الجهة الجنوبية منها فانها البحر وياخذ
ساحله من تيز قصبة مكران ظاعنا الى ما بين الجنوب
والمشرق نحو ناحية الديبل اربعين فرسخا وبينهما غب
توران والغب هو كالزاوية والعطفة يدخل من البحر الى
البر ويكون للسفن فيه مخاوف وخاصة من جهة المد والجزر
والخور هو شبه الغب ولكن ليس من جهة دخول البحر
وانما هو من مجئ المياه الجارية واتصاله بالبحر ساكنا
ومخاوف السفن فيه من جهة العذوبة التى لا تستقل
بالاثقال استقلال الملوحة بها وبعد الغب المذكور منهة
الصغرى ثم الكبرى ثم البوارج لصوص ومواضعهم كج
وسومنات وسموا بهذا لانهم يتلصصون فى الزواريق واسمها
بيرة ومن ديبل الى تولّيشر خمسون والى لوهرانى اثنى عشر
والى بكه اثنى عشر والى كج معدن المقل وباروى ستة والى
سومنات اربعة عشر والى كَنْبايت ثلثون ثم الى اساول فى
يومين والى بهروج ثلثون والى سندان خمسون والى سوبارة
ستة والى تانه خمسة ثم يفضى الى ارض لاران وفيها
جيمور ثم مليه ثم كانجى ثم درور ويجى غب عظيم وفيه

سنكلديب وهي جزيرة سرنديب وحوله بلد بنجياور وقد خرب فبنى جور ملكهم بدله على الساحل نحو المغرب لذا سماه بندبار ثم يجى اوملنارة ثم رامشير بحذاء سرنديب وبينهما في الماء اثنى عشر فرسخا ومن بنجياور الى رامشير اربعون فرسخا ومن رامشير الى سيت بند اي قنطرة البحر فرسخا وهو سد رام بن درشت الى قلعة لنك وهو الان جبال منقطعة بينها البحر وعلى ستة عشر فرسخا منه نحو المشرق كهكند وهي جبال القردة يخرج ملكها كل يوم مع الجماعات ولهم مجالس مهياة وقد هيا اهل تلك الارض لهم الارز المطبوخ فيحملونه اليها على اوراق فاذا طعمت رجعت الى الغياض وان تغوفل عنها كان في ذلك هلاك الناحية لكثرتها وصولتها وعندهم انها امة من الناس ممسوخة لاجل معونة رام على محاربة الشياطين وان تلك القرى اوقافه عليها وان من وقع اليها فانشد شعر رام لهم ورقى رقياته عليها اصاخت لها وسكنت الى استماعها وارشدت الضال واطعمت وسقت فان كان من هذا شي فهو من جهة اللحن كما تقدم في باب الظبا فاما الجزائر الشرقية في هذا البحر وهو الى حد الصين اقرب فانها جزائر الزابج ويسميها الهند سورن ذيب اي جزائر الذهب والغربية جزائر الزنج والمتوسط جزائر الرم

والذيبجات ومن جملتها جزائر قمير والجزائر ديوه خاصية هي انها تنشو فتظهر من البحر قطعة رملية لا تزال تعلو وتنبسط وتنمو حتى تستحكم واخرى منها على الايام تضعف وتذبل وتذوب حتى تغوص وتبيد فاذا احس اهلها بذلك طلبوا جديدة متزايدة الطراوة فنقلوا اليها النارجيل والنخل والزرع والاثاث وانتقلوا اليها وتنقسم هذه الجزائر الى قسمين بما يرتفع منها فيسمى ديوه كوزة اى ذيبجات الودع يجمعونها من اغصان نارجيل يغرزونها في البحر وديوه كنبار الغزل المفتول من ليف النارجيل لخرز المراكب وجزيرة الوقواق من جملة قُمير وهو اسم لا كا تظنه العوام من شجرة حملها كروس الناس تصيح ولكن قُمير قوم الوانهم الى البياض قصار القدود على صور الاتراك ودين الهنود مخرمو الاذان واهل جزيرة الوقواق منهم سود الالوان والناس فيهم ارغب ويجلب منهم الابنوس الاسود وهو لبّ شجرة تلقى حواشيها فاما الملمّع والشوحظ (1) والصندل الاصفر فمن الزنج وقد كان في هب سرنديب مغاص لالى فبطل في زماننا ثم ظهر بسفالة الزنج بعد ان لم يكن فيقولون انه هو قد انتقل اليها وارض الهند تمطر مطر الحميم في الصيف ويسمونه برشكال وكا

(1) Un des manuscrits porte الشوخط

كانت البقعة اشد امعانا فى الشمال وغير محجوب بجبل فهذا المطر فيها اغزر ومدته اطول واكثر وكنت اسمع اهل المولتان يقولون ان برشكال لا يكون لهم فاما فى ما جاوزهم الى الشمال واقترب من الجبال فيكون حتى ان فى بهاتل واندَرْبيد يكون من عند شهر اشار ويتوالى اربعة اشهر كالقرب المصبوبة وفى النواحى التى بعدها حول جبال كشمير الى ثنية جودرى وهى فيما بين دنبور وبين برشاور يغزر شهرين ونصف اولها شرابن ويعدم فيما وراء هذه الثنية وذلك لان هذه الغيوم ثقيلة قليلة الارتفاع عن وجه الارض فاذا بلغت هذه الجبال صدمتها وعصرتها فسالت ولم تتجاوزها ولاجل هذا تعدمه كشمير والعادة فيها ان تتوالى الثلوج فى شهرين ونصف اولها ماك فاذا جاوز نصف جيتر توالت امطار اياما يسيرة فاذابت الثلوج واظهرت الارض وهذا فيها قلما يخطى فاما ما خرج من النظام فلكل بقعة منه نصيب

TRADUCTION DU N° III.

OBSERVATIONS DIVERSES SUR LES CONTRÉES DE L'INDE, SUR SES RIVIÈRES, SUR LA MER QUI PORTE SON NOM, ET SUR QUELQUES DISTANCES ENTRE SES PROVINCES, AINSI QUE SUR SES LIMITES.

— Qu'on se représente la partie habitée du monde comme étant située dans l'hémisphère septentrional, et comme occupant la moitié de cet hémisphère : la portion de la terre qui est habitée forme alors un des quatre quarts de la terre.

Cette portion est entourée par une mer qui, à ses deux extrémités occidentale et orientale, a reçu le nom de *mer Environnante*. Les Grecs ont donné le nom d'*Océan* à la partie qui est située du côté de l'occident et qui touche à leur pays.

La mer sépare la partie de la terre qui est habitée, des terres qui se trouvent peut-être de l'un et de l'autre côté, au delà de la mer, que ces terres, qui sont entourées d'eaux, soient habitées ou ne le soient pas. On ne navigue pas sur cette mer à cause de l'obscurité de l'air, de l'épaisseur de l'eau, de la confusion des routes, et à cause des nombreuses chances qui existent de s'égarer, sans compter le peu d'avantages qu'on retirerait d'un voyage aussi lointain. Voilà pourquoi les anciens érigèrent dans cette mer et sur ses côtes des signes qui avertissaient de ne pas s'y aventurer[1].

[1] Il s'agit ici des statues placées aux extrémités occidentales et

Du côté du nord, la terre est inhabitable à cause du froid, excepté en quelques endroits où s'introduisent les navires, et qui sont disposés en forme de golfe.

Quant au côté du midi, la portion habitée du monde se termine aux bords de la mer qui touche aux deux côtés de la mer Environnante. Cette mer est traversée par les navires, et les parties de la terre qui la bornent sont habitées. Cette mer est entièrement couverte d'îles grandes et petites. La mer et le continent se disputent respectivement la place, et empiètent l'un sur l'autre. Du côté de l'occident, le continent s'avance dans la mer, et ses côtes se prolongent au midi. C'est dans ces régions, qui s'étendent en plaines, que se trouvent les peuples noirs de l'ouest qui nous fournissent des eunuques, ainsi que les montagnes de Comr, où sont les sources du Nil. Les côtes et les îles voisines sont occupées par les peuples de race zendj; la mer forme, du même côté, des golfes qui s'avancent dans les terres : tels sont le canal de Barbora, le canal de Colzoum (la mer Rouge), et le canal de Farès (golfe Persique). Le continent s'étend plus ou moins vers la mer, dans l'espace qui sépare ces canaux. Dans la partie orientale de la mer du Midi (c'est la mer qui s'avance dans les terres, dans la direction du nord, de la même manière qu'au-

orientales du monde, et qui faisaient signe de ne pas s'avancer au delà. Je parle de ces prétendues statues dans la préface de ma traduction de la Géographie d'Aboulféda.

paravant la terre s'avançait dans la mer, du côté du midi), la mer forme en plusieurs endroits des golfes et des baies [1].

La mer du Midi reçoit différentes dénominations; le plus souvent ces dénominations sont empruntées aux îles que la mer baigne ou aux terres qui se trouvent en face. Pour nous, nous n'avons à parler que de la partie de la mer du Midi qui borne la terre de l'Inde, et qui, en conséquence, a été appelée *mer des Indiens*.

Maintenant, il faut admettre, dans la partie du monde qui est habitée, des montagnes escarpées et contiguës les unes aux autres, de manière à former, pour ainsi dire, les vertèbres de la terre. Ces montagnes s'étendent au milieu de la terre, dans le sens de sa longueur, et de l'est à l'ouest. Elles traversent successivement la Chine, le Tibet, le pays des Turks, le Kaboul, le Badakhschan, le Thokharestan, le Bamyan, le Gour, le Khorassan, le Djebal, l'Aderbaydjan, l'Arménie, le pays de Roum, le pays des Francs et celui des Galiciens [2]. Ces mon-

[1] Pour bien entendre ce passage, il faut savoir qu'Albyrouny, à l'exemple de Strabon, regardait l'Afrique comme une vaste presqu'île, bornée du côté du midi par une mer étroite, qui communiquait à la fois avec l'océan Atlantique et avec la mer des Indes. Aboulféda emprunta cette opinion à Albyrouny, non pas d'après le présent volume, qu'il ne connut pas, mais sans doute d'après le *Canoun* du même auteur, qui malheureusement ne nous est point parvenu, et qui est souvent cité par Aboulféda. (Voy. le Traité de géographie de ce dernier, p. 11 et suiv. du texte, et p. 13 et suiv. de ma traduction.)

[2] La même idée se retrouve dans la Topographie chrétienne de

tagnes offrent, dans leur prolongement, des faces variées, des intervalles libres et des déviations qui renferment des plaines. Une partie est habitée. De l'un et de l'autre côté de cette chaîne, coulent des rivières.

L'Inde est une de ces plaines, terminée du côté du midi par la mer appelée *mer des Indiens;* de hautes montagnes la bornent de tous les autres côtés. C'est par cette plaine que se déchargent les eaux venant des montagnes. Il y a plus; si tu examines de tes yeux ce pays, et si tu fais attention aux pierres rondes et polies qu'on trouve dans le sol à quelque profondeur qu'on creuse, pierres qui sont grandes près des montagnes, où le cours des eaux des rivières est impétueux; petites, loin des montagnes, où le cours des eaux se ralentit; et qui se changent en sables, où les eaux dorment, près des endroits où l'eau s'absorbe, et dans le voisinage de la mer, tu seras tenté de penser que ce pays n'a pas été jadis autre chose qu'une mer qui a été comblée par les alluvions des torrents[1].

Le centre de l'Inde est la contrée située aux environs de Canoge, contrée que les Indiens nomment Madhyadêsa, c'est-à-dire (en sanscrit) *Pays du milieu.*

Cosmas, écrivain grec de la première moitié du VI[e] siècle de notre ère, lequel dit que telle était l'opinion des philosophes de l'Inde. (Voyez le recueil de Montfaucon intitulé *Collectio nova patrum*, t. II, pag. 137.)

[1] La même idée est exprimée par Strabon et par Arrien, qui, dans ses livres sur les expéditions d'Alexandre, met souvent Strabon à contribution sans le citer.

En effet, quant à la position géographique, cette région se trouve entre la mer et les montagnes, entre les pays chauds et les pays froids, à égale distance des extrémités orientale et occidentale. Sous le rapport politique, Canoge a été autrefois la demeure des monarques suprêmes de l'Inde et de ses Pharaons[1].

Le Sind occupe une partie de l'extrémité occidentale de l'Inde. On arrive de chez nous[2] au Sind par le pays du Nymrouz (en persan, *Pays du midi*), je veux dire le Sedjestan; et on arrive dans l'Inde par le Kaboul. Ce n'est pas à dire que ce soit la seule route qui y conduise; car on peut y arriver par tous les côtés, lorsque les routes sont libres.

Les montagnes qui entourent l'Inde sont occupées par des peuples de race indienne ou d'une race proche. Ces peuples mènent une vie indépendante jusqu'à la limite où la race change.

La ville de Canoge est située sur la rive occidentale du Gange. Elle occupe un espace très-considérable; mais à présent la plus grande partie tombe en ruines et est inhabitée, parce que le siége du gouvernement a été transféré dans la ville de Bâdy,

[1] Au fol. 40, Albyrouny nomme la contrée Aŕyavartha ارجافرت, ou *séjour des hommes honorables*. (Voyez sur cette expression le Code de Manou, liv. II, nos 21 et suiv. traduction de Loiseleur-Deslongchamps; voyez aussi l'*Ayyn-Akberi*, t. II, p. 346.)

[2] Les pays musulmans de la Perse et de la Transoxiane. Au moment où Albyrouny écrivait, les musulmans avaient achevé de soumettre le Sind, et avaient passé l'Indus quelques années seulement auparavant.

à l'orient du Gange, à une distance de trois ou quatre journées[1].

De même que Canoge est célèbre pour avoir donné le jour aux enfants de Pandou[2], de même la ville de Mahoura (Mathoura) est célèbre pour avoir vu naître Vasoudêva[3]. Mahoura se trouve sur la

[1] Sur la prise de Canoge par Mahmoud le Gaznévide et sur les dévastations qui y furent commises, voyez le témoignage de Mirkhond, dans le chapitre de son histoire qui traite des Gaznévides, édition de M. Wilken, Berlin, 1832, p. 70 du texte, et p. 196 et suiv. de la version latine. A l'égard de la ville où fut transféré le siége du gouvernement, son nom est écrit ci-après, pag. 246, *Bâry*. On sait que les Indiens confondent souvent la lettre *r* et le *d* cérébral. Albyrouny, fol. 63, place Bady ou Bary au confluent des trois rivières رهب, كوين et سرو.

[2] Suivant M. Wilson (*Asiatic Researches*, t. XV, p. 11), les Pandava seraient originaires du Cachemire. (Sur les Pandava et les Corava, voyez ci-devant, p. 158.)

[3] Vasoudêva est le père du dieu Crichna; mais Albyrouny, à l'exemple de plusieurs écrivains indiens, s'est servi ici et ailleurs de ce nom pour désigner Crichna lui-même. (Voyez aux fol. 101 v. 130 v. et 141 v. voyez aussi la préface placée par M. Burnouf en tête de sa belle édition du *Bhagavata pourana*, p. CLVII et suiv.) Albyrouny fait aussi mention d'un lieu situé aux environs de Madhoura, de l'autre côté de la Djomna, et où Crichna passa son enfance. Il nomme ce lieu Nandacoula, c'est-à-dire étable de Nanda, du nom d'un bouvier qui éleva Crichna. Crichna appartenait à la famille des Pandava et des Corava. Dans la guerre qui s'éleva entre les deux branches, il se signala par son courage, et ce fut lui qui, en se déclarant pour les Pandava, fit pencher la victoire. Albyrouny donne un petit aperçu de cette guerre, d'après le *Mahabharata*, qu'il cite ailleurs avec le nom de son auteur, Vyasa, fils de Parasara. Une grande partie des Indiens adressent maintenant un culte à Crichna, qu'ils regardent comme une incarnation de Vichnou, un des membres de la triade indienne; mais ce culte, comme l'a remarqué Colebrooke, n'est pas ancien, et il ne me paraît pas antérieur au ve siècle de notre ère.

rive orientale du fleuve Djoun (la Djomna). Entre ces deux villes il y a une distance de 28 parasanges.

La ville de Taneser est située entre le Gange et la Djomna, au nord de ces deux villes, à environ 80 parasanges de Canoge, et à près de 50 parasanges de Mahoura [1].

Le Gange descend des montagnes déjà mentionnées; sa source est nommée Gangdouara (la porte du Gange). C'est aussi de ces montagnes que des-

[1] La plainte de Taneser porte le nom de *Kouroukchetr* ou *Kouroukter*, ce qui signifie *champ de Kourou*. Ce fut là que se livrèrent les grandes batailles entre les Corava et les Pandava, dont il a été parlé. Ce lieu, où les Indiens vont encore en pèlerinage, a été visité récemment par M. Saint-Hubert Théroulde. (Voyez la relation de son voyage dans l'Inde, p. 112.) Albyrouny a parlé des mêmes lieux, fol. 141. Lorsque les musulmans, conduits par Mahmoud le Gaznévide, prirent Taneser, ils trouvèrent dans cette ville une statue qui, dans l'opinion des habitants, datait du temps des guerres des Corava et des Pandava, et qui était même un monument destiné à perpétuer le souvenir de ces combats terribles. Albyrouny raconte, folio 27, que cette statue était à peu près de la grandeur d'un homme, et qu'après la conquête de la ville elle fut transportée, avec le sommet de la pierre de Soumenat, dans le meydan de Gazna. Suivant Albyrouny, la statue portait le nom de *Tchacra-souami* ou *maître du tchacra*. Le tchacra est un instrument en forme de disque ou de roue. Le bord en est aiguisé et tranchant; on lance cette arme au milieu des bataillons, et on la ramène avec une courroie. Le tchacra est un des attributs de Vichnou. Ce dieu est représenté avec quatre bras, tenant le tchacra dans une de ses mains. (Voy. le *Harivansa*, trad. de M. Langlois, t. I, p. 52.) Au lieu de *tchacra souami*, on dit dans un sens analogue *tchacra-dhara*, ou *tenant le tchacra*. (Voy. l'Histoire de Cachemire, liv. I, sloca 261 et 262. Sur la prise de Taneser par les musulmans, voyez l'histoire de Ferichtah, traduction de M. Briggs, tom. I, p. 50 et suiv. Le nom de la statue de Taneser a été altéré par Ferichtah.)

cendent la plupart des rivières de l'Inde, comme nous l'avons dit ailleurs [1].

Quant aux différentes provinces de l'Inde et à leurs distances respectives, on en est réduit, quand on n'a pas été dans le cas de les explorer soi-même, à ce que disent les autres. Ptolémée a eu constamment à se plaindre de ceux qui lui fournissaient ces distances, et de leur propension à exagérer. J'ai trouvé un autre moyen de réduire les récits mensongers des Indiens à leur juste valeur. Souvent les Indiens fixent la charge du bœuf à deux ou trois mille mannas [2], ce qui oblige les caravanes, pour qu'un bœuf porte sa charge entière, à refaire plusieurs fois le voyage d'un relai à l'autre : or, en pareil cas, les Indiens estiment la distance d'après le nombre de voyages et, par conséquent, de journées qu'a faites la caravane. Ce n'est qu'à force de recherches et d'efforts qu'il est possible de vérifier les récits des voyageurs; il serait cependant honteux de renoncer à ce qu'on sait, en considération de ce qu'on ne sait pas. Nous avons donc quelque droit à l'indulgence, s'il nous échappe quelque erreur.

[1] Voy. fol. 62 et suiv.

[2] Le manna est un poids particulier à l'Orient, qui a varié depuis deux de nos livres jusqu'à onze. (Voyez une note de M. Briggs, *History of the rise of the Mahomedan power in India,* d'après Ferichtah, t. I, p. 48, et les *Useful tables* de Prinsep, part. I, p. 76.) Dans tous les cas, il serait impossible au bœuf de porter en une fois deux mille mannas. En rapprochant un passage d'Albyrouny, fol. 38, de ce que dit Édrisi, t. I, p. 168, je conclus que la charge du bœuf était de 333 mannas, équivalant à un *bhâra* بهار, ou à 2000 *palas* پل

Si l'on part de Canoge en se dirigeant vers le midi, entre les cours de la Djomna et du Gange, on passe successivement par plusieurs villes considérables, à savoir : Haddjamava, à la distance de 12 parasanges : chacune de ces parasanges équivaut à quatre milles, et j'entends par mille un korouh[1]; Aphapoury, à la distance de 8 parasanges; Karhah, à la distance de 8 parasanges; Barhamschal, à la distance de 8 parasanges; enfin, l'arbre de Prayaga, à la distance de 12 parasanges. Cette ville se trouve au confluent de la Djomna et du Gange; auprès d'elle les Indiens se mutilent de différentes manières, ainsi qu'il est dit dans les livres de relation[2]. On compte de cet endroit à l'embouchure du Gange, dans la mer, 12 parasanges[3].

[1] Le korouh est appelé vulgairement *cos*: c'est une mesure indienne. D'un autre côté, la parasange dont se sert Albyrouny répond au yodjana des Indiens. (Voyez l'*Ayyn-Akbery*, t. II, p. 186.)

[2] L'emplacement de Prayaga correspond à la ville musulmane d'Allahabad. Les Indiens vont encore en pèlerinage en cet endroit, et se précipitent, par piété, dans le fleuve. Le mot *prayaga*, en sanscrit, est synonyme de *lieu de sacrifice*, et cette dénomination a servi à désigner plusieurs lieux différents. Albyrouny est entré dans quelques détails sur l'arbre de Prayaga. Voici ce qu'il dit, fol. 145 v. « Au confluent de la Djomna et du Gange est un grand arbre nommé *prayaga*. Cet arbre a cela de particulier, qu'il sort de son tronc deux genres de branches, l'un qui, ainsi que pour les autres arbres, s'élève dans les airs, et l'autre qui s'enfonce dans la terre, sans porter de feuilles. Les dernière branches servent, pour ainsi dire, de colonne aux premières, qui s'étendent sur un espace immense. Les Indiens montent sur l'arbre pour se précipiter dans le Gange. » L'arbre dont il s'agit ici est probablement le figuier d'Inde.

[3] Il y a ici une erreur qui probablement est l'effet d'une inadvertance, ou plutôt d'une faute de copiste.

A cet arbre, dans la direction du midi, commence une autre vallée qui se dirige vers le rivage de la mer. Depuis l'arbre jusqu'à Arek Tyrat[1] on compte 12 parasanges; de là au royaume d'Oubarhar, 40 parasanges; de là à Ourdabyschau, sur les bords de la mer, 50 parasanges. A partir de là, on marche pendant 40 parasanges, en suivant les bords de la mer et en se dirigeant vers l'Orient, à travers les provinces auxquelles confinent maintenant les états du roi Djour[2]; la première de ces provinces est Dravida[3]. De là jusqu'à Cantchi[4] on compte 30 parasanges; de là à Malyah, 40 parasanges; de là à Kouṇaka, 30 parasanges. Cet endroit est le dernier de tous[5].

Si tu pars de Bary[6], en suivant le Gange, le long de sa rive orientale, tu compteras de là à Ayodhya (Aoude), 25 parasanges; de là à Bénarès, ville très-révérée des Indiens, 20 parasanges. Là on quitte la direction du midi pour se tourner vers l'orient, et on compte, pour arriver à Scharouar, 35 parasanges; de là à Patalypotra[7], 20 parasanges; de là à Monkyry[8], 15 parasanges; de là à Djanbah, 30 para-

[1] Il faut peut-être prononcer *Araka-Poutra.*

[2] Voyez ci-après, p. 263.

[3] La côte du Coromandel. M. Burnouf a publié un mémoire spécial sur le Dravida (*Journal Asiatique* d'octobre 1828, p. 241 et suivantes).

[4] Voyez *ibid.* p. 268 et suiv.

[5] Du côté oriental du cap Comorin.

[6] Voyez ci-devant, p. 242.

[7] L'antique Palibotra.

[8] Peut-être la ville actuelle de Monguir.

sanges ; de là à Doukampour, 50 parasanges ; de là à Ganga-Sâyara (le confluent du Gange), lieu de l'embouchure du Gange dans la mer, 30 parasanges.

En partant de Canoge, dans la direction de l'orient, on compte, jusqu'à Bary, 10 parasanges; de là à Doukam, 45 parasanges; de là au royaume de Silhet, 10 parasanges; et de là au pays de Bhot (Bhotan), 12 parasanges. Le pays à droite est appelé Tilout (Tirhout), et ses habitants sont. . . . et extrêmement noirs, avec le nez camus, à la manière des Turks. Ce peuple s'étend jusqu'aux montagnes de Camrou [1], qui se prolongent jusqu'à la mer. Quant aux pays situés à gauche, c'est le royaume de Népâl. Un homme qui a parcouru ces vallées m'a dit qu'il avait tourné à gauche, par rapport à la direction du lever du soleil, en marchant . . . . Il fit 20 parasanges pour se rendre dans le Népâl, la plupart du temps en montant. De Sal il arriva à Yhoutyscher en trente journées, ce qui fait près de 80 parasanges, sur lesquelles il y avait plus de montées que de descentes. Là est une rivière qu'on passe plusieurs fois sur des ponts faits avec des planches; ces planches sont fixées à l'aide de cordes sur deux bambous qu'on a tendus entre deux colonnes élevées dans la vallée. C'est sur ces ponts qu'on passe avec les fardeaux sur les épaules ; l'eau coule au-dessous à une profondeur de cent coudées ; son écume est blanche comme de la neige, et elle

[1] Ce sont les montagnes du pays d'Assem, appelées *Kâmaroupa* par les Indiens, et *Kia-mo-liu-po* par les Chinois.

menace d'enlever les montagnes (situées à droite et à gauche). Les fardeaux sont portés, après cela, sur le dos de chèvres. Cet homme prétendait avoir vu dans ce pays un chevreuil qui avait quatre yeux, et cela par une qualité propre à l'espèce, et non par l'effet d'un accident naturel. Yhoutyscher est le premier lieu du côté du Tibet; là changent la langue, le costume et la figure des hommes. De là au sommet du col le plus élevé, on compte 20 parasanges. On aperçoit, du haut, l'Inde à travers les nuages, sous l'image d'une terre noirâtre; les montagnes qui se trouvent au-dessous du col sont comme de petites collines; pour le sol du Tibet et de la Chine, il est rouge : on y descend en moins d'une parasange.

De Canoge, en se dirigeant vers le sud-est et en suivant la rive occidentale du Gange, on compte 30 parasanges jusqu'au royaume de Djadjahouty, qui a pour capitale Kadjourâhah. Là se trouvent les deux forteresses de Gualior et de Kalindjer, qui sont au nombre des places les plus fortes. On arrive aussi à Dhâl, dont la capitale est Bitoura[1]. Le prince de ce pays est maintenant Kankyou. On compte de là au royaume de Kannakara, 20 parasanges. Vient ensuite Oupsour, puis Banaouâs, qui se trouve sur les bords de la mer.

De Canoge, en prenant la direction du sud-ouest, on compte jusqu'à Âsy[2], 18 parasanges; de là jus-

[1] Ou Vithora.

[2] C'est sans doute la ville dont le nom s'écrit ordinairement *Hasi*.

qu'à Sahaynâ, 17 parasanges; de là jusqu'à Djandara, 18 parasanges; de là jusqu'à Râdjaury, 15 parasanges[1]; de là jusqu'à Bazânah, capitale du Guzarate, 20 parasanges. Cette dernière ville est celle que nos compatriotes appellent Narayana[2]; comme elle a été détruite, les habitants se sont transportés dans un lieu plus reculé.

La distance entre chacune des villes de Mahoura et Canoge, ou de Mahoura et Bazânah, est la même, c'est-à-dire 28 parasanges. Celui qui de Mahoura se rend à Odjeïn, trouve sur sa route des bourgs rapprochés les uns des autres, et qui ne sont pas éloignés de plus de 5 parasanges, qui le sont même moins. A une distance de 35 parasanges, il rencontre une grande ville nommée Doudahy; ensuite il arrive à Bamhour, à une distance de 7 parasanges; ensuite à Bhaylesan, à la distance de 5 parasanges. Cette dernière ville est très-considérée des Indiens; le nom qu'elle porte est celui de l'idole qu'on y adore. Vient ensuite Ardyn, à la distance de 9 parasanges : le nom de l'idole qu'on y adore est Mahakâla[3]; puis vient Dhar, à la distance de 7 parasanges.

De Bazânah, en se dirigeant vers le midi, jusqu'à

[1] Une des deux copies porte 17 parasanges.

[2] Narayana est un des noms que les Indiens donnent à Vichnou. (Voyez ce que dit Albyrouny au fol. 99 v.) Cette ville fut prise et dévastée par Mahmoud. (Voyez l'Histoire des Gaznévides de Mirkhond, p. 171.) Au lieu de Bazânah, le manuscrit porte en quelques endroits *Narana*.

[3] Mahakâla est un des noms de Siva. On trouve quelques détails sur cette statue dans le dernier chapitre du Traité des religions et des sectes, par Schahrestâny.

Mycar, on compte 25 parasanges. Mycar est le nom d'un royaume où se trouve la forteresse de Djatraour; de cette forteresse à Malva et à sa capitale Dhar, on compte 20 parasanges. Oudjeyn se trouve à l'orient par rapport à Dhar, à une distance de 9 parasanges[1]; de Oudjeyn à Bhaylesan, qui fait partie du Malva, l'on compte 10 parasanges; de Dhar, en se dirigeant vers le midi, jusqu'à Mahouamahrah, on compte 20 parasanges; de là à Kondouhou, 20 parasanges; de là à Namâvar, sur les bords de la Nerbuda[2], 10 parasanges; de là à Albospour, 20 parasanges; et de là à Matdakar, sur les bords du Godavery, 60 parasanges.

[1] Albyrouny dit, au fol. 45, que le prince qui régnait de son temps sur Dhar se nommait Bhodja-Deva, بهوجديو. C'est le prince qui s'est rendu célèbre chez les Indiens par son amour pour les sciences et par le grand nombre de savants et de littérateurs qu'il attira à sa cour. Il existe chez les Indiens plusieurs ouvrages attribués à ce prince, sans doute parce qu'ils furent composés par son ordre et sous sa direction. Au nombre de ces ouvrages sont un traité d'astronomie, un traité de géographie, etc. Comparez sur ce prince la préface que Colebrooke a placée en tête de son édition du Traité d'arithmétique et de géométrie de Brahmagupta, préface qui a été réimprimée dans les *Miscellaneous Essays*, Londres, 1837, t. II, p. 462; et la table que M. Langlois a mise à la suite de sa traduction française des Chefs-d'œuvre du théâtre indou. Un recueil de contes qui circule dans l'Inde en sanscrit, en persan et en hindoustani, et qui est intitulé *Singhasan-Battisi*, ou le Trésor enchanté, est supposé avoir été composé sous un radja nommé Bhodja, lequel régnait sur le Malva, dans la ville de Radhanagari رادهانگری, l'an 542 de l'ère de Vikramaditya, 485 de J. C. (Comparez le Trône enchanté, traduit du persan, par Lescallier, tom. I, pag. 55; tom. II, p. 213 et suiv. et le Journal Asiatique de mai 1844, pag. 354.)

[2] Albyrouny a écrit *Narmada*, qui est la forme sanscrite.

De Dhar, en se dirigeant vers le midi, jusqu'à la rivière de Nymyyah, on compte 7 parasanges; de là à Mahrat-dessa (le pays des Mahrates), 18 parasanges; et de là à la province du Konkan, qui a pour capitale Tâlah, sur les bords de la mer, 25 parasanges.

On dit que les plaines du Konkan, désignées sous le nom de Danaka, nourrissent une bête nommée scharau, qui marche sur quatre jambes, et qui de plus a sur le dos quatre jambes s'élevant dans les airs[1]. Cet animal est armé d'une petite trompe et de deux grosses cornes avec lesquelles il frappe l'éléphant et le coupe en deux morceaux. Il a la forme du buffle, et il est plus grand que le kanda. On prétend que quelquefois il s'attaque au premier animal qui se présente, et, le soulevant en tout ou en partie sur son dos, il le jette au milieu de ses jambes supérieures. Là cette bête tombe en putréfaction et devient la proie des vers; les vers s'attachent à la peau de l'animal, qui ne cesse pas de se frotter contre les arbres, jusqu'à ce qu'il meure. On dit aussi que quelquefois cet animal, entendant le bruit du tonnerre, s'imagine que c'est le cri d'un autre animal. Là-dessus il se dirige vers l'endroit d'où arrive le bruit, gravit les montagnes et saute en l'air; mais il tombe en bas et se met en pièces.

Quant au kanda[2], il est très-nombreux dans

[1] Cet animal est nommé en sanscrit *sarabha*. (Voy. le *Harivansa*, trad. de M. Langlois, t. II, pag. 171.)

[2] En sanscrit, *ganda*.

l'Inde, principalement aux environs du Gange. Il a la forme du buffle; sa peau est noire et écailleuse; des morceaux de chair lui pendent du menton. Il a trois ongles aux pieds: à chaque pied est un grand ongle qui s'avance par-devant; les deux autres sont sur les côtés. Sa queue n'est pas longue; ses deux yeux descendent de l'endroit ordinaire jusque vers la joue. A l'extrémité de son nez est une corne qui se recourbe au-dessus. Les brahmes ont le privilége de manger de sa chair[1]. J'ai vu un jeune individu de cette espèce frapper un éléphant qui était sur son chemin. Il lui blessa avec la corne le bras et le frappa de plusieurs coups. J'avais d'abord cru que c'était le kerkedann (rhinocéros); mais un homme qui venait de Sofala (en Afrique), dans le pays des Zendjs, me dit que le kerk, dont la corne est employée dans le pays à faire des manches de couteau, est seulement voisin de l'animal indien. Les Zendjs appellent le kerk *anpylah*. Ses couleurs sont variées. Sur sa tête est une corne de forme conique, qui s'élargit par le bas et qui ne s'élève pas haut; la tige est noire dans l'intérieur et blanche au dehors. Sur le front de l'animal est une autre corne de la même forme que la première, mais plus longue. Cette corne se dresse lorsque l'animal est excité et qu'il

[1] Albyrouny a parlé plus au long des animaux qu'il était permis de son temps aux Indiens de manger, et de ceux dont la chair leur était défendue. (Voy. fol. 141 v. et suiv.) — Maintenant les brahmanes sont plus scrupuleux. (Voy. le Code de Manou, XI, 156 et suiv.)

veut frapper quelque coup. Il l'aiguise sur les pierres, et la rend propre à couper et à percer. Il a des ongles aux pieds; sa queue ressemble à la queue de l'âne, et est très-velue[1].

Les fleuves de l'Inde nourrissent le crocodile aussi bien que le Nil; c'est ce qui a fait croire à Aldjahedh, dans la simplicité de son cœur, et à cause de son peu de connaissance du cours des rivières et de la configuration des mers, que le fleuve Mehran (l'Indus) était un bras du Nil[2].....

Mais revenons au sujet que nous avions entrepris. De Bazânah, dans la direction du sud-ouest, jusqu'à la ville de Anhalouarah, on compte soixante parasanges; et de là à Soumenat, sur les bords de la mer, cinquante parasanges[3]. De Anhalouârah, vers

[1] Consultez, sur cet animal, la Relation des voyages faits par les Arabes dans l'Inde et à la Chine, texte arabe, pag. 30 et suiv. On fera bien de lire aussi ce que dit Cosmas sur le même sujet, recueil déjà cité, pag. 334 et suiv.

[2] On sait qu'Alexandre le Grand eut la même idée, lorsqu'il vit des crocodiles dans l'Indus. (Sur cette opinion, qui fut partagée par quelques géographes grecs, voyez un mémoire de M. Letronne, *Journal des Savants* de l'année 1831, p. 476 et suiv.)

[3] Albyrouny, dans un chapitre spécial sur le flux et reflux de la mer, considéré d'après les opinions indiennes, fol. 129 v. et suiv. entre dans quelques détails sur la ville de Soumenat et sur le culte qu'on y rendait à Siva, un des membres de la triade indienne. Siva portait, entre autres titres, ceux de Soumenat, Mahadeva, etc. « Soumenat, dit Albyrouni, se compose des mots *soum* ou lune, et *nat* ou maître, ce qui équivaut à *maître de la lune*. Les Indiens avaient élevé, sur la partie la plus avancée de la côte de Soumenat, à un peu moins de trois milles à l'ouest de l'embouchure du Sarasvati et à l'orient du château de Baraoua (dont il sera parlé ci-dessous), une pierre en forme de cône qui représentait les parties naturelles de

le midi, jusqu'au Lar-dessa [1], qui a pour capitales Bahroudj et Rahanhour, on compte quarante-deux parasanges. Ces deux villes sont sur les bords de la mer, à l'orient de Tana [2].

De Bazana, dans la direction de l'ouest, jusqu'au Moultan, il y a cinquante parasanges; et de là à Bhâty [3], quinze parasanges. De Bhâty, dans la direc-

Siva, et qu'on nommait en conséquence le *linga de Mahadeva*, لنك مهادير. Voilà ce qu'on entend par *pierre de Soumenat*, حجر سومنات. La partie supérieure était garnie d'or et de pierres précieuses. Deux fois chaque jour, au lever et au coucher de la lune, et d'une manière beaucoup plus marquée, deux fois chaque mois, lorsque la lune croît ou décroît, l'eau de la mer venait baigner la pierre sous forme d'hommage. Telle est l'origine du titre de *Soumenat* donné à Siva. Le culte de Siva, continue Albyrouny, était très-répandu dans les contrées situées au midi et à l'ouest de l'Indus, et l'on voyait dans beaucoup de temples le linga exposé à la vénération du peuple. Mais le linga de Soumenat jouissait d'un crédit beaucoup plus grand : tous les jours on lui offrait de l'eau du Gange et des fleurs de Cachemire. Cette figure, dans l'opinion des Indiens, guérissait les maladies chroniques et les autres maux pour lesquels il n'existe pas de remède naturel. Une circonstance qui augmenta l'affluence des étrangers, ce fut la position de Soumenat. Cette ville servait de point de relâche aux navires qui se rendaient de Sofala, sur les côtes d'Afrique, dans la Chine. Lorsque Mahmoud le Gaznévide prit Soumenat, la pierre fut mise en pièces; Mahmoud fit enlever la partie supérieure, et l'emporta à Gazna, sa capitale. On en fit deux morceaux; un morceau fut placé dans le maydan de Gazna, avec l'idole apportée de Taneser, et l'autre morceau servit de marchepied à l'entrée de la grande mosquée. (Sur l'idole de Taneser, voyez ci-devant, page 243.) Colebrooke pensait que le culte de Siva, de même que celui de Crichna, ne remonte pas à une haute antiquité.

[1] Le pays de Lar, la *Larice* des anciens.

[2] Voy. la Géographie d'Aboulféda, texte arabe, page 358.

[3] Voy. l'Histoire des Gaznévides, de Mirkhond, page 158.

tion du sud-ouest, jusqu'à Arour, l'on compte quinze parasanges; cette ville est située entre les deux bras de l'Indus. D'Arour jusqu'à Bahmanoua, autrement appelé Almansoura[1], on compte vingt parasanges; de là à Louherâny, à l'embouchure du fleuve, trente parasanges.

Si de Canoge on se dirige vers le nord, en se détournant un peu vers l'ouest, on compte, jusqu'à Schirscharhah, cinquante parasanges; et de là jusqu'à Pindjaur, dix-huit parasanges. Pindjaur se trouve sur la montagne; en face, dans la plaine, est la ville de Taneser.

De là jusqu'à Dahmâlah, capitale du Djâlandhar, au pied de la montagne[2], il y a dix-huit parasanges, et de là à Balâdara, il y a dix parasanges. De là, en se dirigeant vers l'ouest, jusqu'à Liddah, il y a treize parasanges; de là jusqu'au château de Radjakiry, huit parasanges[3]. De là, en se dirigeant vers le nord, jusqu'au Cachemire, il y a vingt-cinq parasanges.

De Canoge, en se dirigeant vers l'ouest, jusqu'à Dyâmou, il y a dix parasanges; de là à Gaty, dix parasanges; de là à Ahâr, dix parasanges; de là à My-

[1] Voy. ci-devant, p. 171. Albyrouny dit, au fol. 80, que Bahmanoua s'appelle aussi Brahman-abad ou la ville des brahmanes; ce qui rappelle une dénomination dont parlent les historiens grecs des conquêtes d'Alexandre le Grand.

[2] Sur Djalindhar, en sanscrit Djalandharam, voy. l'Histoire de Cachemire, notes de M. Troyer, tom. I, pag. 501.

[3] Radjakiry est probablement une dénomination sanscrite signifiant *montagne du Radja*.

rat, dix parasanges[1]; et de là à Paniput, dix parasanges. Ces deux villes sont séparées par le cours de la Djomna. De là à Koutayl, on compte dix parasanges, et de là à Sanam, dix parasanges.

Si de là on se porte vers le nord-ouest, on rencontre Adathaur, à la distance de neuf parasanges; ensuite Hadjannyr, à la distance de six parasanges; puis Maydahoukour, capitale du Lauhâour (Lahor), sur la rive orientale du Irâdha (le Ravi), à la distance de huit parasanges; puis la rivière de Djandrâhah (Chenab), à la distance de douze parasanges; puis le Djylum, qui coule à l'occident de la rivière du Beyut (Veyut), à la distance de huit parasanges[2]; de là à Ouayhend, capitale du Candahar, à l'occident du cours de l'Indus, vingt parasanges; de là à Borschaver (Peyschaver), quatorze parasanges; de là à Dinbour[3], quinze parasanges; de là à

[1] Sur la prise de Myrat par Mahmoud, voyez l'Histoire des Gaznévides, de Mirkhond, p. 194.

[2] Albyrouny fait mention, au folio 63, de la rivière Setledj, qu'il nomme Schetleder شتلدر. On trouve la même dénomination dans l'Histoire de Mahmoud le Gaznévide, par Otby. (Voy. les manuscr. arabes de la Biblioth. roy. fonds Ducaurroy, n° 23, folio 225 v.) C'est par erreur que la version persane d'Otby porte *Eskander*. (Voy. la notice que M. de Sacy a donnée de cette version, *Recueil des notices et extraits*, tom. IV, pag. 400.) Albyrouny dit de plus, au folio 63, que le lieu où ces quatre rivières se jettent dans l'Indus est connu sous le nom de Pantchanada پنجنذ, ou le confluent des cinq rivières. *Schetleder* se prononce en sanscrit *Satadrou*.

[3] Ce nom est écrit de diverses manières dans le Traité : on lit *Donbour, Donbous, Donyour, Dynouz*. Albyrouny cite, fol. 80, cette ville parmi celles dont il avait relevé la latitude, et il semble la placer entre Kaboul et Peyschaver. (Voy. ci-après, p. 268.) La véritable

Kaboul, douze parasanges, et de là à Gazna, dix-sept parasanges.

Quant au Cachemire, sa situation est dans une plaine entourée de montagnes élevées et d'un accès difficile. La partie située au midi et à l'orient appartient aux Indiens, et la partie qui se trouve à l'occident dépend de plusieurs rois, dont le plus proche est Belours-chah (le roi du Belour). Viennent ensuite Schaknan-schah, Doukhan-schah [1], jusqu'aux frontières du Badakhschan. Quant au côté septentrional et à une partie du côté oriental, ils appartiennent aux Turks, devenus maîtres du Khoten et du Tibet.

Du col de Yhoutischer jusqu'au Cachemire, à travers le sol du Tibet, on compte environ trois cents parasanges. Les habitants du Cachemire marchent à pied, et ne font pas usage de bêtes de somme ni d'éléphants. Les grands du pays se placent sur des kotout, nom qu'on donne aux siéges, et ils se font porter sur les épaules des hommes. Ils mettent leur espérance dans la force naturelle de la contrée; voilà pourquoi ils veillent constamment à la

leçon est probablement *Dinpour*, et alors il faudrait voir ici la ville de Odynah-pour اديهنه پور ou ville de Oudyanah, laquelle, suivant l'auteur du *Ayyn-akberi* (exemplaire manuscrit de la Bibliothèque royale, fol. 324), était située aux environs de la ville actuelle de Jelal-abad et occupait le rang de capitale de la province, avant que Jelal-abad la supplantât. Il paraît qu'Oudyanah fut jadis une ville très-importante. On peut voir la description qu'en fait Fa-hian, voyageur bouddhiste du IVe siècle de notre ère, *Foe-koue-ki*, publié par M. Abel Rémusat, p. 46 et suiv.

[1] Peut-être l'auteur a voulu dire *Schaknan-schah et Vakhan-schah*. (Sur le pays de Vakhan, voy. Édrisi, trad. franç. I, 479, 483, 490.)

garde des entrées du pays et des défilés; il est devenu, à cause de cela, très-difficile de se mettre en rapport avec eux. Autrefois, on laissait passer une ou deux personnes d'entre les étrangers, particulièrement d'entre les juifs. Maintenant, on ne laisse pas approcher un Indien qui n'est pas connu des habitants, encore moins les autres.

La principale entrée du pays est le village de Beberhan, à égale distance entre l'Indus et le Djylum. De ce village au pont qui a été construit au confluent du Kosâry et du Nahry, deux rivières qui descendent des montagnes de Schemylan et qui se jettent dans le Djylum, il y a huit parasanges.

Une autre entrée est le défilé par lequel sortent les eaux du Djylum [1], sur une étendue de cinq journées. A l'extrémité de ce défilé est la ville de Douar Almorsad, sur les deux côtés de la rivière. Au sortir de là, le Djylum se répand dans les campagnes et atteint, en deux jours, Addaschtan, capitale du Cachemire, traversant sur ces entrefaites plusieurs villes l'une après l'autre, notamment Ouschkar, qui est la ville de Barâmoula, bâtie sur les deux côtés de la rivière. La ville de Cachemire a quatre parasanges d'étendue; elle est bâtie en long sur les deux rives du Djylum, qu'on traverse sur plusieurs ponts et sur des barques. Le Djylum prend sa source aux montagnes de Hazmakout, d'où descend aussi le Gange. Ces montagnes sont froides et non frayées; la neige qui les couvre ne fond jamais et ne se dis-

[1] Il manque peut-être ici quelques mots.

sipe pas. Au delà est le Maha-Tchin, c'est-à-dire, la Grande Chine. Après que le Djylum a quitté les montagnes, et qu'il a coulé l'espace de deux journées, il traverse Addeschtan. A quatre parasanges de là, il entre dans un étang qui a une parasange de long sur une parasange de large. C'est sur ses bords que les habitants font les semailles et que croissent les moissons. Après cela, la rivière sort de l'étang pour traverser la ville de Ouschkar; enfin, elle atteint le défilé [1].

L'Indus prend naissance aux montagnes de Onannak, sur les limites du pays des Turks [2]. Qand tu as franchi le défilé qui forme l'entrée, et que tu as pénétré dans la campagne [3], tu as à ta gauche les montagnes de Belour et de Schemylan; à deux journées de distance sont les Turks nommés Bhatâouaryan, dont le roi prend le titre de Bhatschah. Les pays que ces Turks occupent portent le nom de Ghilghit, Asourah et Schaltas. Leur langue est le turk. Les

[1] Albyrouny fait mention de quelques localités du Cachemire, folio 27, v, et 148 verso; mais en général son récit est confus, vu qu'il n'avait pu entrer dans la vallée, et que le nombre infini de rivières et de ruisseaux rend la description du pays fort difficile. En ce qui concerne Addaschtan, nom que je n'ai pas rencontré ailleurs, M. Troyer pense que c'est le terme sanscrit *adhichthanam*, qui signifie *ville* et *capitale*.

[2] Il s'agit peut-être ici de la montagne appelée Nanga-Parva ou montagne de Nanga, par les Cachemiriens, et Diarmal, par les Tibétains, près de la ville d'Astor. (Voy. l'ouvrage de M. Vigne, intitulé *Travels in Kashmir, Ladak, Iskardo, etc.* Londres, 1842, tom. II, pag. 204.)

[3] Probablement la vallée du Cachemire.

habitants de Cachemire ont beaucoup à souffrir de leurs incursions. Si on se détourne du côté gauche, on rencontre beaucoup d'habitations jusqu'à la capitale (de la vallée). Celui qui prend à droite trouve, au midi de la capitale, des villages qui se touchent, et il arrive à la montagne de Kelardjek, qui a la forme d'une coupole, à peu près comme la montagne de Demavend[1]. La neige ne quitte pas cette montagne, et elle est constamment visible du territoire de Tâkyscher et de Louhaour. La distance de cette montagne à la vallée de Cachemire est de deux parasanges. Cette montagne a au midi le château de Radjakiry, et à l'occident celui de Lahour. Je n'ai pas vu de places plus fortes que ces deux châteaux. A la distance de trois parasanges est la ville de Râdjâdy; nos marchands vont y faire le commerce, mais ils ne peuvent avancer au delà. C'est là limite de la terre de l'Inde, du côté du nord[2].

Dans les montagnes situées du côté de l'occident

[1] Sur cette montagne, située en Perse, voyez ma traduction de la Géographie d'Aboulféda, t. I, page 93.

[2] Wilken, dans sa traduction de l'Histoire des Gaznévides, de Mirkhond, page 194, suppose que Mahmoud subjugua la vallée de Cachemire. Il s'est trompé; le témoignage d'Albyrouny est positif, et le récit de Mirkhond, qui est appuyé sur celui de Otby, s'accorde avec le témoignage d'Albyrouny. Mirkhond, dans ce qu'il dit sur les conquêtes de Mahmoud en Cachemire, a voulu seulement parler du versant méridional des montagnes qui bornent la vallée du côté de l'Inde. Les mots de la traduction de Wilken: *Quo in itinere quum sultanus in Kaschmirum pervenisset, hujus regionis princeps se subjecit, et in primo exercitus agmine exploratoris munere fungens profectus est,* doivent être rendus ainsi: *Lorsque le sulthan fut arrivé sur les terres de Cachemire, le gouverneur de la province vint lui faire sa*

sont différentes populations de race afgane, qui viennent s'éteindre près de la terre du Sind.

Quant au côté du midi, il est borné par la mer. La côte de cette mer commence à Tyz, capitale du Mekran, et s'avance vers le sud-est, du côté du territoire de Aldaybal (Daybal), sur une étendue de quarante parasanges. Entre ces deux villes est le golfe de Touran. Un golfe (*gobb*) est cómme une encoignure et un détour que fait la mer en pénétrant dans le continent; les navires n'y sont pas sans péril, particulièrement à l'égard du flux et reflux. La baie (*khour*) a beaucoup de rapport avec le golfe; mais elle n'est pas l'effet d'un empiétement de la mer; elle provient uniquement d'un amas d'eaux courantes, qui communiquent avec la mer sans se ressentir de son mouvement. Dans la baie, les navires courent aussi des dangers, mais c'est à cause que l'eau en est douce; en effet, l'eau douce ne supporte pas les fardeaux comme l'eau salée [1].

Après le golfe de Touran viennent la petite et la grande *Monh* [2]. Viennent ensuite les Beouaridj, qui

cour, etc. Otby, fol. 225 verso, nomme ce gouverneur *Djanky, fils de sammahy, gardien du passage de Cachemire.*

[1] Comparez ce passage avec ce qui est dit dans la Relation des voyages des Arabes dans l'Inde et à la Chine, texte arabe, p. 123. Le golfe de Touran paraît répondre au golfe actuel de Sonmiani.

[2] Littéralement, *la grande et la petite bouche; mouh* est la forme hindostani du mot sanscrit *moukha,* qui signifie *bouche.* Il s'agit ici des deux principales bouches de l'Indus; l'une, suivant Albyrouny, fol. 63, se trouvait près de la ville de Louherany; l'autre était située à l'orient, sur les limites du Kutj; la contrée portait le nom de Sindhou Sagara سندھ ساگر, ou mer du Sind.

vivent de rapines. Les Beouaridj sont établis à Kudj et à Soumenat; on les appelle ainsi parce qu'ils se livrent à la piraterie, dans des barques nommées *beyrah*[1].

De Daybal à Touallyscher, on compte cinquante parasanges; de là à Louherany, douze parasanges; de là à Bakah, douze autres parasanges; de là à Kudj, patrie du Mocl[2], et à Baraoua[3], six parasan-

[1] Ce mot est encore employé avec cette signification, en hindostani, sous la forme بيڑا. Quant aux pirates qui, depuis la plus haute antiquité ont infesté ces parages, et qui n'ont cédé que devant la toute-puissance anglaise, voyez le *Moroudj-aldzeheb*, de Massoudi, t. I, fol. 173.

[2] Voy. sur cet arbre la Chrestomathie arabe de M. de Sacy, t. III, pag. 478.

[3] Baraoua semble répondre à peu près à Douaraka, et l'on sait que Douaraka est le nom d'une île mystérieuse que Dieu, suivant les Indiens, fit sortir du sein des eaux, pour offrir un asile à Crichna, quand ce héros, pressé par ses ennemis, fut obligé de quitter Madhoura sa patrie. A la mort de Crichna, cette île rentra au fond de la mer, si elle ne fut pas détruite par un tremblement de terre. *Douaraka* se rattache au sanscrit *douar* ou porte. Cette île fut ainsi appelée à cause des arcs de triomphe qui y servaient d'entrées. On l'a nommée dans le même sens *Douaravati*. Le nom de Douaraka désigne maintenant une île située à l'entrée du golfe de Kutj, du côté du midi. Les Indiens vont encore tous les ans en pèlerinage dans les environs. (V. l'Histoire de Cachemire, publiée par M. Troyer, t. I, p. 491 et suiv.) Albyrouny a parlé de la situation critique où se trouva Crichna, et de sa retraite sur les côtes de la mer du Guzarate. Mais il fait venir le dieu au château de *Baraoua*, dont il a été parlé p. 253, et qui se trouvait à une portée de flèche seulement de Soumenat. C'est là, suivant lui, que Crichna passa la dernière partie de sa vie; c'est là qu'il fut tué avec toute sa famille, et brûlé sur un bûcher. Suivant Albyrouny, Baraoua se trouvait près de l'embouchure du Sarasvati ou Sarsouty (سرستی), à l'orient de Soumenat. Ce château était d'une origine récente, et il n'avait pas plus de cent ans. Alby-

ges; de là à Soumenat, quatorze parasanges; de là à Canbaye, trente parasanges; de là à Asaoul, deux journées[1]; de là à Bahroudj, trente parasanges; de là à Sindan, cinquante parasanges; de là à Soubarah, six parasanges; et de là à Tanah, cinq parasanges. On entre ensuite dans le pays de Lâran, et on y remarque Djymour[2], ensuite Malyah, ensuite Kandjy, ensuite le Dravira[3]. Il y a de ce côté un grand golfe où se trouve l'île de Senkeldyb[4], autrement dite Serendyb. A l'entour est la ville de Pandjyaour (Tandjaour). Comme elle a été détruite, Djour, roi dupays, a bâti à la place, sur les bords de la mer, du côté de l'occident, un lieu de plaisance[5] qu'il a nommé Pandnar. Viennent ensuite Oumalnara, puis Rameswara[6], en face de l'île de Serendib.

rouny ajoute qu'on le nommait *le Baraoua d'or* (باروى الذهبية), soit par caprice, soit qu'il y eût réellement une mine d'or. (Voyez aux fol. 63, 101 et 130 verso.) Mirkhond et Ferichtah, en parlant de la prise de Soumenat par Mahmoud, s'accordent à dire qu'il y avait alors aux environs de la ville des mines d'or. (Voy. l'Histoire des Gaznévides, édition de Wilken, pag. 219.) En ce qui concerne la rivière près de laquelle était situé le château, Albyrouny veut parler d'une petite rivière qui arrosait le territoire de Soumenat. La ville actuelle du même nom est bâtie au confluent des trois rivières, le Haran ou Harna, le Kapula et la Sarasvati.

[1] Asaoul répond à la ville actuelle de Ahmed-abad. (Voy. la Chronique de Ferichtah, trad. de M. Briggs, tom. IV, pag. 14.)

[2] C'est la ville nommée par Massoudi et Ibn-Haucal *Seymour*. (Voyez, sur cette ville, mon mémoire sur l'Inde.)

[3] Voyez ci-devant page 246.

[4] Il faut prononcer *singhala douipa*.

[5] Je traduis ce mot au hasard. S'agirait-il ici d'un lath ou colonne à inscription, comme il en existe dans l'Inde septentrionale?

[6] Rameswara est la pointe que forme le continent.

La distance entre Rameswara et l'île, sur l'eau, est de douze parasanges. De Pandjyaour à Rameswara, on compte quarante parasanges, et de Rameswara à Setou-Bandha, c'est-à-dire « pont sur la mer, » deux parasanges. Setou-Bandha est la chaussée qui fut construite par Rama, fils de Dasaratha[1], pour se frayer un passage au château de Lanka. Maintenant, cette chaussée est une suite de rochers séparés par la mer[2].

A seize parasanges de là, du côté de l'orient, sont les montagnes de Kihkanda (Kichkindya), autrement appelées Montagnes des singes. Chaque jour le roi des singes sort avec quelques bandes de ses sujets. Les singes ont des lieux de rendez-vous. Les habitants ont soin de préparer pour eux du riz bouilli qu'ils apportent sur des feuilles d'arbre. Quand les singes ont mangé, ils s'en retournent dans leurs bois. Si on négligeait de leur préparer à manger, cette négligence serait la ruine du pays, tant ils sont nombreux et méchants. Les habitants croient que ces singes formaient jadis un peuple d'hommes, à présent métamorphosés, et qu'ils prêtèrent un secours actif à Rama, dans sa guerre contre les démons (les Rakchasa). Ils prétendent que ces villages furent donnés, par Rama, en ouacf aux singes. A les en croire, lorsqu'un homme va dans ce pays, s'il se met à réciter les vers composés par Rama à

[1] Le texte porte *Daraschata*.

[2] Sur le *Setou-Bandha*, voy. la table que M. Langlois a mise à la fin de sa traduction des Chefs-d'œuvre du théâtre indien.

l'intention des singes, et qu'il emploie ses incantations, ils prêtent l'oreille à ces vers, ils font silence pour les entendre, ils enseignent le chemin au voyageur égaré, ils lui donnent à manger et à boire. S'il y a quelque chose de vrai dans ce récit, il faut croire que c'est l'effet de l'harmonie des paroles, comme on l'a vu pour la gazelle[1].

Les îles de la partie de la mer de l'Inde qui est tournée vers l'orient, et qui se rapproche de la Chine, sont les îles du Zabadj (Alzabadj). Les Indiens les nomment Sourendyb, c'est-à-dire *Iles d'or*[2].

Les îles situées du côté de l'occident sont les îles des Zendjs (Madagascar, etc.).

Les îles placées au centre sont les îles de Ram (Alram) et les îles Dybadjat (Aldybadjat)[3]. On peut aussi ranger parmi ces îles les îles de Comayr. On donne le nom particulier de *Dyvah* aux îles qui naissent dans la mer, et qui apparaissent au-dessus de l'eau sous la forme de monceaux de sables : ces sables ne cessent pas de grossir, de s'étendre et de faire corps ensemble, jusqu'à ce qu'ils présentent un aspect solide. Il y a en même temps

[1] Voy. au fol. 46. Quant au récit qu'on vient de lire, on peut consulter la table de M. Langlois déjà citée, au mot *Hanouman*. Du reste, l'espèce de culte que les idolâtres rendent aux singes existe encore dans le midi de l'Inde. (Voy. l'ouvrage de M. l'abbé Dubois, intitulé *Mœurs de l'Inde*, t. II, pag. 430.)

[2] Il faut prononcer *Souvarna douipa*. Évidemment il s'agit ici des îles de Java et Sumatra. (Sur ces îles, voyez mon discours préliminaire sur la Relation des voyages des Arabes dans l'Inde et à la Chine.)

[3] Ceylan, les Maldives et les Laquedives. Voy. *ibid.*

de ces îles qui, avec le temps, s'ébranlent, se décomposent, se fondent, puis s'enfoncent dans la mer et disparaissent. Quand les habitants de ces îles s'aperçoivent de cela, ils se retirent dans quelque île nouvelle et en voie de s'accroître. Ils transportent en ce lieu leurs cocotiers, leurs palmiers, leurs grains et leurs ustensiles, et finissent par y établir leur demeure. Ces îles se divisent en deux classes, suivant la nature de leur principal produit. Les unes sont nommées *Dyvah-kouzah*, c'est-à-dire *îles des Cauris*, à cause des cauris qu'on ramasse sur les branches des cocotiers plantés dans la mer. Les autres portent le nom de *Dyvah-kanbar*, du mot *kanbar*, qui désigne le fil que l'on tresse avec les fibres du cocotier et avec lequel on coud les navires[1].

Au nombre des îles Comayr est l'île de Ouacouac, qui n'a pas été, comme le croit le vulgaire, ainsi appelée à cause d'un arbre dont le fruit aurait la forme d'une tête humaine poussant un cri[2]. Comayr est le nom d'un peuple dont la couleur tire vers le blanc, qui est petit de taille, qui ressemble, pour la figure, aux Turks, qui professe la religion des Indiens et qui a les oreilles percées[3]. Parmi les habitants de l'île Ouacouac, il y en a qui ont le teint noir; les hommes y sont plus recherchés que les femmes. On exporte de chez eux l'ébène noir, mot qui sert à désigner la moelle d'un arbre dont

[1] Albyrouny revient sur le même sujet, fol. 56 verso et 130 verso.

[2] Ce cri est *ouacouac*.

[3] C'est-à-dire qui porte un anneau à l'oreille.

on a ôté l'enveloppe. Quant au molamma, au schaukheth et au sandal jaune, ces substances viennent du pays des Zendjs.

Il y avait autrefois, dans le golfe de Serendyb, une pêcherie de perles qui s'est épuisée de notre temps. D'un autre côté, il s'est formé une pêcherie à Sofala, dans le pays des Zendjs, là où il n'en existait pas auparavant; on dit que c'est la pêcherie de Serendyb qui s'est transportée à Sofala.

L'Inde reçoit, l'été, les pluies qui accompagnent ordinairement les grandes chaleurs. Cette époque de l'année porte le nom de barschakâla[1] (temps de la pluie). Plus la plaine s'avance vers le nord[2] sans être interceptée par aucune montagne, plus la pluie y est abondante. La saison pluvieuse y dure plus longtemps, et elle donne plus d'eau. J'entendais dire aux habitants du Moultan que, chez eux, le barschakâla n'existe pas; mais il est très-sensible dans les contrées voisines, à mesure qu'on s'avance vers le nord et qu'on se rapproche des montagnes. Dans le Bhatel[3] et le Antarvédi, le barschakâla dure depuis le mois de asarh[4]; l'eau tombe pen-

[1] Pétis de Lacroix a écrit *Pechecal.* (Voyez l'Histoire de Timur-Bec, t. III, p. 59 et 164.) En sanscrit, c'est *Varchakâla.*

[2] Il s'agit probablement du Bengale et de la province d'Agra.

[3] L'auteur, au fol. 63, a placé les montagnes de Bhatel auprès de la ville de Nagarkot, là où prend naissance le Ketch, qui va se jeter dans le Ravi.

[4] Juin-juillet. L'auteur a donné, au fol. 51 verso, un tableau des douze mois indiens qui diffère, pour quelques-uns, du tableau inséré dans l'*Ayyn-akbery,* tom. I de la version anglaise, p. 298, et

dant quatre mois de suite, comme si on la versait d'une outre. Dans les contrées qui sont situées au delà, autour des montagnes du Cachemire, jusqu'au col de Djoudery, situé entre Dinpour et Peyschaver, la pluie tombe en abondance pendant deux mois et demi, à partir du mois de sravan[1]; mais, au delà du col, il ne pleut plus. Ce phénomène vient de ce que les nuages sont alors chargés d'eau et se trouvent à une faible hauteur au-dessus de la surface de la terre. Quand ils ont atteint les montagnes, ils se pressent contre elles, et il s'établit une espèce de lutte. Voilà pourquoi les nuages se répandent en eau, mais voilà aussi pourquoi le barschakâla ne dépasse pas les montagnes. Ainsi, la vallée de Cachemire ne connaît pas le barschakâla. Ordinairement, la neige y tombe pendant deux mois et demi de suite, à partir du mois de magh[2]. Quand on a passé le milieu du mois de chaïtra[3], les pluies se succèdent pendant quelques jours et font fondre les neiges; la terre commence alors à paraître. Il est bien rare que les choses se passent autrement. Quant aux exceptions de détail, chaque vallée est soumise à quelques cas particuliers[4].

fol. 158 du texte persan, exemplaire de la Bibliothèque royale. (Voy. aussi les *Useful tables*, de Prinsep, part. II, pag. 18.)

[1] Au lieu de *sravan*, le tableau de l'*Ayyn-akbery* porte *sanoun*. C'est notre mois de juillet-août.

[2] Janvier-février.

[3] Mars-avril.

[4] On pourra comparer ce passage avec ce que dit Mountstuart Elphinstone, *Account of the kingdom of Caubul*, pag. 126 et suiv.

N° IV.

EXTRAIT DE L'OUVRAGE D'ALBYROUNY SUR L'INDE[1].

في التواريخ بالاجمال

بالتواريخ تصير الاوقات المشار اليها في الزمان معلومة والهند
وان لم يستثقلوا كثرة العدد بل يتجوا بها فانهم
يضطرون في الاستعمال الى تقليلها فمن تواريخهم مبداء
كون براهم ومنها اول نهار يومه الان وهو مبداء كلب
ومنها اول منتر السابع الذى نحن فيه ومنها اول جتر
جوك الثامن والعشرين وهو الذى نحن فيه ومنها اول
الجوك الرابع منه ويسمى كلكال اى وقت كل فان الجوك
معروف به وان كان وقته في اخره ولكنهم يعنون به مبداء
كلجوك ومنها باندو كال وهو وقت حروب مهارت وايامه
وكل هذه التواريخ متقادمة قد جاوزت سنوها المبين
الى الالوف وما بعدها فاستثقلها المنجمون فضلا عن غيرهم
ونحن لتعريفها نجعل المثال الاول سنة الهند الواقع اكثرها
في سنة اربع ماية ليزدجرد فان مبينها تجردت عن الاحاد
والعشرات فان اختصت بذلك وتميزت عن ساير السنين

[1] Fonds Ducaurroy, n° 22; chap. 49, fol. 102 v. et suiv.

ثم اشتهرت بانهراد امنع الاركان وانقراض مثل السلطان محمود اسد العالم ونادرة الزمان رحمة الله عليه قبلها باقلّ من سنة فاما سند الهند فانه يتقدم نوروزها باثنى عشر يوما ويتاخر عن النيّ المذكور عشرة اشهر فارسية تامة .... ولهم تاريخ يسمى كال جمن لم اتحققه الا انهم زعموا انه كان فى اخر دواير الادنى وكان جمن المذكور متغلبا على ارضهم مفسدا لدينهم وكل هذه التواريخ كثيرة العدد بعيدة المبداء ولذلك اعرضوا عنها وجاوًا الى تواريخ شرى هرش وبكرمادت وشق وبلب وكوبت فاما شرى هرش فيعتقدون فيه انه كان يتأمل الارض فيبصر ما فى بطنها اى السابقة من الكنوز المكنوزة والدفائن المذخورة ويستخرجها ويستغنى بها عن اعنات رعاياه ويستعمل تاريخه بماهورة وتواخ كنوج ومنه الى بكرمادت اربعماية سنة على ما ذكر بعض اهل تلك الناحية ورايته فى التقويم الكشميرى متاخرا عن بكرمادت ٦٦٤ فحصلت على الشك ولم يحصل بعد يقين ومستعملوا تاريخ بكرمادت فى البلاد الجنوبية والغربية فى ارض الهند يضعون ٣٤٢ ويضربونه فى ثلثة ابدا فيجتمع ١٠٢٦ ثم يزيدون عليه الماضى من شدبد وهو السبنجر الستينى فيكون ذلك تاريخ بكرمادت ووجدت اسمه فى كتاب سرودو لمهاديو جندرينه وفيما

يعملونه تكلف اولا ولو انهم وضعوا فى اول الامر ١٠٢٦ كما
وضعوا ٣٤٢ بغير علة موجبة لكان مجريا وهب انه اطرد فى
سهر واحد فما الطريق فيه اذا تضاعف واما تاريخ شق
وهو شككال فهو متاخر عن بكرمادت ١٣٥ وكان شق
المذكور متغلبا على ما بين نهر السند وبين البحر من
ارضهم قد جعل مستقره ارجابرت فى الواسطة وخطر
عليهم الانتساب الى غير الشقية فمنهم من زعم انه كان
شوددا من مدينة المنصورة ومنهم من زعم انه لم يكن
هنديا وانما جاءهم من ناحية المغرب وكانوا منه فى بلاء
شديد الى ان اتاهم الغياث من نواحى المشرق بقصد
بكرمادت اياه حتى هزمه وقتله بناحية كرور التى بين
مولتان وقلعة لونى فاشتهر الوقت بحسب الاستبشار مقتله
وارخ به وخاصة المنجمون منهم ولحقوا شرى باسم بكرمادت
اجلالا له والامتداد المدة زمن التاريخ الذى اضفناه اليه
وبين مقتل شق اظن انه ليس بالقاتل وانما هو سمى له
واما تاريخ بلب وهو صاحب مدينة بلبه وهى جنوبية عن
مدينة انهلوارة بقريب من ثلثين جوزن فان اوله متاخر
عن تاريخ شق بمائتين واحدى واربعين سنة ومستعملوه
يضعون شككال وينقصون منه مجموع مكعب الستة ومربع
الخمسة فيبقى تاريخ بلب وخبره آت فى موضعه واما كوبت

كال فكان كما قيل قوما اشرارا اقوياء فلما انقرضوا ارخ بهم وكانّ بلب كان اخيرهم فان اول تاريخهم ايضا متاخر عن شككال ٢٤١ وتاريخ المنجمين يتاخر عن شككال ٥٨٧ وعليه مبنى زيج كندكاتك لبرهكوبت وهو المعروف عندنا بالاركند فاذن سنو تاريخ شرى هرش لسنتنا الممثل بها ١٤٨٨ وتاريخ بكرمادت ١٠٨٨ وشككال ٩٥٣ وتاريخ بلب الذى هو ايضا كوبت كال ٧١٢ وتاريخ زيج كندكاتك ٣٦٦ وتاريخ بنج سدهاندك لبراهمهر ٩٢٦ وتاريخ كرن سار ١٣٢ وتاريخ كرن تلك ١٤ وهذه التواريخ المنسوبة الى الزيجات هى التى استصلحها اصحابها لسياقة الحساب من عندها ويمكن ان يكون فى ازمنتهم كما انه يمكن ان يتقدمهم وعوام الهند يعدون السنين ماية ماية ويسمونه سبنجر الماية فكلما انقضت ماية تركوها واخذوا فى تعديد ماية بعدها وسموه لوك كال اى تاريخ الجمهور واختلفوا فى الاخبار عن ذلك اختلافا زال معه التحقيق عنى له وبقدر اختلافهم فيه اختلفوا فى مبداء السنة ومفتتحها وانا اورد منه ما سمعته بعينه الى ان يسفر فيه الامر عن قانون

واقول ان من يستعمل تاريخ شق وهم المنجمون فانه يفتتح السنة بشهر جيتر وقيل ان اهل كثير المصاقبة بكشمير يفتتحونها من شهر بهادرت وتاريخهم لسنتنا ٨٤ وان من

يسكن فيما بين بردرى وبين مارى كله يفتتحونها من شهر
كارتك وتاريخهم لسنتنا ١١٠ وزعم فى الكشميرى انه ست من
المائة الجديدة وهو مذهب اهل كشمير وان من يسكن
نيرهر ورا مارى كله الى اخر حدود تاكيشر ولوهاور
يفتتحونها من منكهر وتاريخهم لسنتنا ١٨٨ واهل لنبك
اعنى لمعان يتبعونهم فى ذلك وسمعت اهل مولتان يقولون
ان هذا كان راى السند واهل كنوج وانهم كانوا يفتتحون
السنة من عند اجتماع منكهر وان اهل مولتان تركوا
ذلك عند سنين قليلة وانتقلوا الى راى اهل كشمير
وافقوهم على افتتاحها باجتماع جيتر وقد قدمت العذر
فى هذا الفصل وان تواريخه غير محققة من اجل ما فيها
من الزيادة على المائة على انى شاهدتهم فى سنة قلع سومنات
وهى اربعمائة وست عشر للهجرة وشككال فيها ٩٤٧ اذا
قصدوه وضعوا ٢٤٢ وتحته ٦٠٦ وتحته ٩٩ ثم يجمعونها فيكون
شككال فكان بتخييل الى ان ٢٤٢ هى سنو تاخر ابتدائهم
بالمائة وانهم ابتدوا فى ذلك من كوبت كال وان ٦٠٦ هى
سبنجرات المائة التامات ويوجب ان يكون كل واحد ١٠١
واما ٩٩ فهى السنون الماضية من الناقص وهو كذلك
وتحقيقه ودقه وجدتها من زيج محله درلب المولتانى يقول
فيها ضع ٨٤٨ وزد عليه لوكك كال اى تاريخ الجماعة فيجتمع

شككال واذا وضعنا شككال لسنتنا وهو ٩٥٣ ونقصنا منه ٨٤٨ بقى لوككال ١٠٥ ويكون لسنة قلع سومنات ٩٨ قال والمبداء من منكبهر وعقد مخمى للمولتان من جيتر .

وقد كان لهم ملوك بكابل اتراك قيل فى اصلهم انهم كانوا من التبت جاء اولهم وهو برهتكين ودخل غارا بكابل لا يمكن دخوله الا مضطجعا زحفا وفيه ماء ووضع هناك طعاما لايام وهذا الغار الان معروف هناك يسمى بقر ويدخله من يتيمن به ويخرج معه من ذلك الماء بجهد وكان على بابه جماعات من الفلاحين يعملون ومثل هذه الاشياء لا يمكن ولا يروج الا بمواطاة مع واحد وكان من واطاه حمل القوم فى العمل على المواظبة بالليل والنهار بالنوب لئلا يخلو الموضع من الناس وعند مضى ايام على دخوله اخذ يخرج من الغار والناس مجتمعون وهم يرونه كما يولد من الام وعليه زى الاتراك من القباء والقلنسوة والخف والسلاح فعظم تعظيم انسان مخترع والملك مخلوق واستولى على تلك متسما شاهية كابل وبقى الملك فى اولاده قرونا عددها حول الستين ولولا ان الهند فى امر الترتيب متساهلون وعن نظم تواريخ الملوك فى التوالى متغافلون والى التجازف عند الحيرة والضرورة ملتجئون لاوردنا ما ذكره قوم منهم على انى سمعت ان ذلك النسب على

ديباج وجد فى قلعة نغركوت وحرصت على الوقوف عليه فامتنع الامر لاسباب وكان من جملتهم كنك وهو الذى ينسب اليه البهار الذى بپرشاور فيقال كنك حيث زعموا ان راى كنوج اهدى اليه فى جملة ما اهدى ثوبا فاخرا بديعا وانه اراد قطعه ثيابا لنفسه فاحجم الخياط عن قطعه وقال ههنا صورة قدم انسان وكيف ما اجتهد لا يجى الا على ما بين الكتفين وفى ذلك ما ذكرناه فى قصة بل فعلم كنك ان صاحب كنوج قصد اذلاله والاستخفاف به وركب من فوره مع جنوده يركض نحوه وسمع راى ذلك فتحير ولم يكن له به طاقة فاستشار وزيره فقال الوزير قد هيجت ساكنا وفعلت ما لا يجب فاقطع الان انفى وشفتى ومثل بى لاجد الى المكر سبيلا فلا وجه للمجاهرة وفعل به راى ما قال وتركه ومضى الى اقاصى المملكة فلما عثر الجند على الوزير وعرفوه جاؤًا به الى كنك فسأله عن حاله فقال الوزير كنت انهاه عن المخالفة وادعوه الى الطاعة وانصحه فاتهمنى ومثل بى ومر على وجهه يطول اليه سلوك الجادة ويسهل من جهة تعسف فلاة بيننا وبينه ان امكن حمل الماء لكذا يوم قال كنك هذا سهل وحمل الماء كما قال واستدله على السمت فتقدمه وادخله مفازة لا حدّ لاطرافها فلما انقضت الايام ولم ينقض الطريق سال الوزير

عن الحال فقال لا لوم عليّ في حماية صاحبي واتلاف عدوه واقرب المخارج من هذه الفلاة ما دخلت منه فافعل بي ما شيت فلا تخلص لاحد منها فركب كنك واجرى فرسه حول موضع منخفض ثم غرز رمحه في وسطه ففار الماء فورانا كفى الجند شربا وزادا فقال الوزير انا ما قصدت بالحيلة الملائكة القادرين وانما قصدت بها الناس العاجزين واذا الامر كذلك فاقبل شفاعتي في ولي نعمتي واصفح عنه قال كنك انا من هذا المكان منصرف الى الوراء قد اجبتك الى الملتمس فقد امضي في صاحبك ما وجب وانصرف وذهب الوزير الى صاحبه راى فوجده قد سقطت يداه ورجلاه في اليوم الذي غرز فيه كنك الرمح في الارض وكان اخرهم كلتنو زمان ووزيرة من البراهمة كلر قد ساعده الزمان فوجد بالاتفاق دفاين استظهر بها وقوى وبحسب ذلك اعرضت الدولة عن صاحبه لتقادم عهدها مع اهل بيت فساء ادب لكتنور زمان وقبحت افعاله حتى كثرت الشكايات الى وزيرة فقيده وحبسه للتاديب ثم استحلى الخلو بالملك ومعه الة ذلك من الاموال فاستولى عليه وملك بعده البراهمة سامند ثم كملوا ثم بهم ثم حيبال ثم انندپال ثم نرد جنپال قيل في سنة اثني عشرة واربعماية للهجرة وابنه بهيمپال بعده بخمس سنين وانقضت الشاهية الهندية

ولم يبق من اهل ذلك البيت نافخ نار وكانوا مع البسطة
متبجحين بالمكارم وحسن العهد والاصطناع ولقد استحسنت
من انندپال مراسلة الامير محمود والحال بينهما فى غاية
الخشونة بانى سمعت خروج الترك عليك وانتشارهم بخراسان
فان شيت جيتك فى خمسة الف فارس وضعفها رجالة ومائة
فيلة وان شيت وجهت اليك بابنى فى ضعف ذلك وليس
فى ذلك اعتداد بموقع ذلك عندك وانما انا كسيرك
فلا اريد ان يغلبك غيرى وكان شديد البغض للمسلمين
من لدن اسر ابنه وكان ابنه ترو جنپال بخلافه

TRADUCTION DU N° IV.

DES ÈRES EN GÉNÉRAL.

Les ères servent à fixer, dans l'ordre des temps, les moments dont on a à parler. Les Indiens, bien qu'ils n'éprouvent pas de difficulté à calculer de grands nombres, et que même ils y excellent, sont obligés, dans l'usage ordinaire, de les réduire.

L'une des ères indiennes est la naissance de Brahma. Une autre ère est le commencement du jour de Brahma, qui, de plus, sert de commencement au calpa[1]. Une troisième ère est le commen-

[1] Voy. le mémoire composé par Davis, à l'aide du traité sanscrit

cement du septième manwantara, dans lequel nous nous trouvons maintenant[1]. Une quatrième ère est le commencement du vingt-huitième satya-yog (mahayoug), dans lequel nous nous trouvons également[2]. Une cinquième ère est le commencement du quatrième yoga, appelé kalikâla, c'est-à-dire

intitulé *Sourya-Siddhanta*, Recherches asiatiques, par la Société de Calcutta, trad. franç. t. II, p. 271 et suiv. Ce mémoire a, sur plusieurs mémoires composés plus tard, l'avantage d'avoir été rédigé en dehors de tout esprit de système.

[1] Manwantara signifie en sanscrit *période d'un manou*. On compte quatorze de ces périodes, et nous sommes à présent dans la septième. (Voy. le code de Manou, traduction de Loiseleur-Deslongchamps, liv. I, n[os] 61 et suiv. Voyez aussi le *Harivansa*, traduction de M. Langlois, t. I, p. 37 et suiv.) Albyrouny a déjà parlé des Manwantara, fol. 96 verso.

[2] Voy. les ouvrages déjà cités, notamment le mémoire de Davis, p. 274. Albyrouny s'est déjà étendu sur le Satyah-yog, fol. 92. Son chapitre XLI[e] commence ainsi : « L'année Deva دب, qui est l'année des êtres célestes, est de trois cent soixante années humaines (voy. fol. 90 verso). Douze mille années deva forment un satyah-yog; mille satyah-yog forment un calpa. Le calpa est la période au commencement et à la fin de laquelle les sept planètes se rencontrent avec leurs absides et leurs nœuds, dans le premier degré du signe du bélier. Ses jours sont nommés calpa ahargana, c'est-à-dire somme des jours du calpa; en effet *ah* signifie *jours*, et *argana* signifie *somme*. Comme ils sont ortifs طلوعية, on les nomme aussi *jours de la terre*, comme si leur commencement avait lieu à l'horizon, qui est une des choses inhérentes à la terre. On applique le même nom aux jours du calpa qui se sont écoulés jusqu'à un temps donné. Pour nos compatriotes, ils appellent ces jours du nom de *jours du sindhind* et de *jours du monde*. » Albyrouny confirme ailleurs ce qui avait déjà été dit par conjecture par Colebrooke; c'est que le mot *Sindhind* n'est que l'altération du sanscrit *Siddhanta*. Au lieu de *Satyah-yog* (چتنه جوك), le manuscrit semble porter partout *satra-yog* (چتر جوك).

époque de Kali. Cet âge a été appelé du nom de Kali, bien que Kali ne doive venir qu'à la fin, et les Indiens ont désigné par là le commencement du Kaliyoga[1]. Une sixième ère est le pandou-kâla, qui commence au temps des guerres décrites dans le *Mahabharata* et des batailles qui se livrèrent à cette occasion.

Toutes ces ères remontent à une antiquité reculée, et leurs années dépassent les nombres cent mille et au delà. Ces nombres ont embarrassé les astronomes dans leurs calculs, et, à plus forte raison, le commun des hommes. Nous allons donner une idée exacte de ces ères, et nous rapporterons nos calculs à l'année des Indiens, dont la plus grande partie correspond à l'an 400 de l'ère de Yezderdjed. Cette époque s'exprime par un nombre rond et n'est embarrassée ni de dizaines ni d'unités. Cet avantage lui est particulier et la distingue de toutes les autres années. De plus, elle a été rendue à jamais célèbre par la chute du plus fort boulevard de l'islamisme et la mort de l'illustre sulthan Mahmoud, lion du monde et le phénomène du temps : Dieu lui fasse miséricorde! En effet, Mahmoud expira moins d'un an avant cette époque[2]. Le *sandhi*[3] des Indiens

[1] Sur les quatre yoga, voy. le *Harivansa*, traduction de M. Langlois, t. II, p. 292.

[2] L'ère de Yezderdjed commença le 16 juin 632 de J. C. Mahmoud le Gaznévide mourut le 23 de rebi second de l'année 421 de l'hégire (30 avril 1030 de J. C.). Par conséquent, le moment que l'auteur a ici en vue correspond à peu près au 1er mars 1031 de notre ère.

[3] Sandhya est un mot sanscrit signifiant le temps intermédiaire

précède le nourouz (premier jour de l'année) des Perses de douze jours, et il fut postérieur de dix mois persans complets à la nouvelle de la mort du sulthan [1].

Les Indiens ont de plus une ère qu'ils nomment Kâla hamana, et sur laquelle je n'ai pas pu avoir de notions certaines. Je sais seulement que, d'après les Indiens, Hamana vivait à la fin des révolutions de l'âge le plus rapproché; il se rendit maître de l'Inde et altéra les doctrines religieuses du pays [2].

Toutes ces ères présentent des nombres considérables et remontent à une époque reculée; voilà pourquoi on a renoncé à en faire usage. On emploie ordinairement les ères de Sri-Harscha, de Vikramaditya, de Saca, de Ballaba et des Gouptas.

Les Indiens croient que Sri-Harscha faisait fouiller la terre et cherchait ce qui pouvait se trouver dans le sol, en fait d'anciens trésors et de richesses

entre le jour et la nuit, entre une époque et une autre époque. Albyrouny a consacré son chapitre XL° à faire connaître les différents sandhya. Comme l'extrait que j'en ai fait est un peu long, je le renvoie à la fin.

[1] Ici l'auteur donne quelques dates, d'après les yog des Indiens, notamment l'année où Rama tua Ravana; dans cette même année, Lakchmana, frère de Rama, tua Coumbhakarna, frère de Ravana, et tous les Rakchasas furent domptés; événements, ajoute l'auteur, qui, suivant les Indiens, furent racontés dans le temps même par le richi Valmiki, dans un livre intitulé *Ramayana*. L'auteur ajoute que les Indiens connaissaient, en dehors de leurs dates fabuleuses, l'époque précise de la vie de Rama et de la composition du *Ramayana*, mais qu'il lui avait été impossible de se faire donner communication de cette date, qui serait si importante pour nous.

[2] Il s'agit peut-être ici de Bouddha, nommé aussi Schakiamouni.

enfouies; il faisait enlever ces richesses et pouvait, par ce moyen, s'abstenir de fouler ses sujets. Son ère est mise en usage à Mahourah et dans la province de Canoge. J'ai entendu dire à un homme du pays que, de cette ère à celle de Vikramaditya, on comptait quatre cents ans; mais j'ai vu, dans l'almanach de Cachemire, cette ère reculée après celle de Vikramaditya de 664 ans. Il m'est donc venu des doutes que je n'ai pas trouvé moyen de résoudre [1].

L'ère de Vikramaditya est employée dans les provinces méridionales et occidentales de l'Inde. On pose 342, qu'on multiplie par 3, ce qui fait 1026; on ajoute au produit ce qui s'est écoulé du schadabda, mot par lequel on désigne le samvatsara sexagésimal [2]. Voilà ce qu'on entend par l'ère de

[1] L'ère de Vikramaditya commence l'an 57 avant J. C. La plupart des Indianistes l'ont fait commencer l'an. 56; mais cette question a été discutée et semble avoir été résolue par Prinsep, *Useful tables*, partie deuxième, comprenant la chronologie, p. 84 et suiv. D'après cela, suivant la première version, Sri-Harcha aurait régné 457 ans avant J. C. et, suivant la seconde, 607 ans après J. C. Quoi qu'il en soit, on voit que ce personnage était déjà ancien lorsqu'Albyrouny se trouvait dans l'Inde. Néanmoins M. Wilson, dans son beau recueil des Chefs-d'œuvre du théâtre indou, a fait vivre ce prince dans le XII[e] siècle, cent ans après Albyrouny. Prinsep, dans ses tables, page 103, le place en 1062.

[2] *Samvatsara* se dit en sanscrit d'une année révolue; *schadabda*, ou plutôt *schaçhty-abda*, a le sens de *soixante ans* : par conséquent *Schadabda* et *samvatsara sexagésimal* sont synonymes. Il s'agit ici du cycle formé par la révolution de la planète Jupiter, dans l'espace de soixante ans. Cette planète se nomme en sanscrit *Vrihaspati;* voilà pourquoi les Indiens ont donné le nom de Vrihaspati au cycle même. Dans ce cycle, chacune des soixante années porte un nom particulier, afin de se distinguer plus facilement. (Voy. les tables de Prinsep,

Vikramaditya. J'ai vu le mot schadabda cité dans le livre du *Soroudou*, composé par Mahadeva Djandaryna. Le procédé qu'on emploie d'abord est incommode. Si on commençait par poser le nombre 1026, au lieu de marquer sans aucun motif 342, l'opération serait plus simple : car admettons le résultat, maintenant qu'on en est au premier samvatsara, comment fera-t-on lorsque les samvatsara se multiplieront [1] ?

L'ère de Saca, nommée par les Indiens Sacakâla, est postérieure à celle de Vikramaditya de 135 ans [2]. Saca est le nom d'un prince qui a régné sur les contrées situées entre l'Indus et la mer (le golfe du Ben-

p. 27 et suiv.) Albyrouny a consacré, folio 135, un chapitre spécial au cycle sexagésimal. Ce chapitre est intitulé *Du samvatsara sexagésimal, appelé aussi schadabda*. Voici le commencement du chapitre : « Le mot *samvatsara* signifie année; c'est comme si on disait *révolutions annuelles*. Ce samvatsara est fondé sur la marche de Jupiter et du soleil, à partir du moment où Jupiter commence à poindre au milieu des rayons du soleil. Sa révolution est de soixante ans; voilà pourquoi on l'a nommé *schadabda*, d'un mot qui signifie *soixante ans*. »

[1] Il me semble résulter de l'ensemble du passage, que le cycle sexagésimal, non-seulement était propre à une certaine partie de l'Inde, mais qu'il était d'une institution récente. Le calcul présenté par Albyrouny me fait croire qu'il commença seulement l'an 959 de notre ère. C'est en Chine que ce cycle a pris naissance; il y est d'un usage immémorial. Csoma de Körös, se trouvant dans le Thibet, lut dans les livres du pays que le cycle sexagésimal y avait été introduit vers l'an 1025, au moment où Albyrouny se livrait à ses recherches dans l'Inde. Ces livres ajoutaient que le cycle sexagésimal fut mis en usage dans l'Inde en 965. (Voy. les tables de Prinsep, pag. 29 et 40.)

[2] Elle commence donc l'an 78 de l'ère chrétienne.

gale). Sa résidence était placée au centre de l'empire, dans la contrée nommée Aryavartha. Les Indiens le font naître dans une classe autre que celle des . . . .[1]; quelques-uns prétendent qu'il était Soudra et originaire de la ville de Mansoura. Il y en a même qui disent qu'il n'était pas de race indienne, et qu'il tirait son origine des régions occidentales. Les peuples eurent beaucoup à souffrir de son despotisme, jusqu'à ce qu'il leur vînt du secours de l'Orient. Vicramaditya marcha contre lui, mit son armée en déroute et le tua sur le territoire de Korour, situé entre Moultan[2] et le château de Louny. Cette

[1] Je ne suis pas sûr de la manière dont il faut lire le mot arabe. L'auteur veut probablement parler de la race noble des Kchatrias. Albyrouny a parlé d'une manière spéciale des castes, fol. 23 verso, et suiv.

[2] La ville de Moultan était en grande vénération chez les Indiens, à cause d'une idole qui y était l'objet d'un culte particulier, et dont on faisait remonter l'origine à une très-haute antiquité. Cette ville tomba au pouvoir des musulmans, dès le commencement du VIII[e] siècle de notre ère, et j'ai tracé, dans mon mémoire sur l'Inde, d'après le témoignage de Massoudi et d'Ibn-Haucal, témoins oculaires, le tableau de l'éclat que l'islamisme jetait dans la contrée, pendant la première moitié du X[e] siècle de notre ère. Mais les sectaires musulmans, appelés du nom de Carmathes, ne tardèrent pas à s'emparer du pays, et, moins de cent ans après, ils furent renversés à leur tour par Mahmoud le Gaznévide. Voici un passage précieux du traité d'Albyrouny, folio 27 : « L'idole de Moultan, une de celles qui ont été les plus célèbres, était appelée *Aditya* ادت, à cause qu'elle était consacrée au soleil. Cette idole était en bois, mais enveloppée d'une peau d'antilope de couleur rouge. Ses deux yeux consistaient dans deux rubis. Les Indiens faisaient remonter son origine jusqu'au Krita yoga, c'est-à-dire à 216,432 années. Lorsque Mohammed, fils de Cassem, fils de Mo-

époque devint célèbre, à cause de la joie que les peuples ressentirent de la mort de Saca, et on la choisit pour ère, principalement chez les astronomes. D'un autre côté, Vicramaditya reçut le titre de sri (grand), à cause de l'honneur qu'il s'était acquis. Du reste, l'intervalle qui s'est écoulé entre l'ère de Vicramaditya et la mort de Saca, prouve que le vainqueur n'était pas le célèbre Vicramaditya, mais un autre prince du même nom.

Ballaba, qui a donné aussi son nom à une ère, était prince de la ville de Ballabba, au midi de Anhalouara, à environ trente yodjanas de distance. L'ère de Ballaba est postérieure à celle de Saca de 241 ans[1]. Pour s'en servir, on pose l'ère de Saca et l'on

uabbah, fit pour la première fois la conquête de Moultan, il reconnut que la présence de cette idole et l'affluence des pèlerins qu'elle attirait étaient une source de prospérité pour le pays; il laissa donc l'idole debout; seulement, pour montrer son mépris pour la superstition des Indiens, il fit attacher au cou du dieu un morceau de viande de vache. En même temps, il fit élever une mosquée dans la ville. Les Carmathes étant devenus les maîtres de Moultan, Djelem, fils de Schayban, leur chef, fit mettre l'idole en pièces, massacra les ministres de cette idole; et le temple, qui consistait dans un palais bâti en briques, sur un lieu élevé, devint la grande mosquée, à la place de celle qui existait auparavant. Celle-ci fut fermée, en haine des khalifes Ommiades sous lesquels elle avait été construite. Le sulthan Mahmoud, lorsqu'il eut abattu les Carmathes, fit rouvrir l'ancienne mosquée. La nouvelle fut abandonnée, et maintenant c'est comme un champ destiné à des usages vulgaires.» Albyrouny, qui ne pouvait pas admettre l'antiquité attribuée à l'idole de Moultan, fait observer, en finissant, qu'aucun bois n'aurait pu se conserver si longtemps, dans un pays où l'atmosphère et le sol sont également humides.

[1] Elle commença donc l'an 319 de J. C. Le major Tod, auteur

en ôte à la fois le cube de 6 (216) et le carré de 5 (25). Ce qui reste est l'ère de Ballaba. Il sera question de cette ère en son lieu.

Quant au Goupta kâla (ère des Gouptas), on entend par le mot *goupta* des gens qui, dit-on, étaient méchants et puissants; et l'ère qui porte leur nom est l'époque de leur extermination. Apparemment, Ballaba suivit immédiatement les Gouptas; car l'ère des Gouptas commence aussi l'an 241 de l'ère de Saca [1].

L'ère des astronomes commence l'an 587 de l'ère de Saca [2]. C'est à cette ère qu'ont été rapportées les

d'un grand ouvrage sur le Radjastan, parla le premier de cette ère, d'après des monuments qui existaient dans le pays, et il en faisait remonter le commencement à l'an 318. A l'égard du prince même, Albyrouny en a parlé, folio 45 verso. Voici un extrait de ce qu'il dit: « Un marchand de légumes avait trouvé un trésor et s'était mis à acheter toutes les propriétés du pays qui étaient à vendre. Ballaba voulut s'emparer de ses richesses et lui demanda une somme d'argent. Le marchand s'y refusa; puis, craignant le ressentiment du roi, il se réfugia auprès du prince de la ville de Mansoura. (Voy. ci-devant, p. 171.) Il offrit au prince des sommes considérables et lui demanda une flotte. Sa demande lui ayant été accordée, il attaqua Ballaba pendant la nuit et le tua. Il maltraita aussi les habitants et détruisit la ville. Encore à présent on découvre, dit-on, dans les ruines de la ville les objets qui se trouvent dans les cités frappées par un désastre subit. » Ce qui est dit ici se concilie difficilement avec ce qu'on lit dans l'ouvrage sur les antiquités de l'Afghanistan, publié récemment par M. Wilson, sous le titre d'*Ariana antiqua*, pag. 407 et suiv. On a découvert il n'y a pas longtemps les ruines de la ville de Ballabha, existant encore sous le nom de Balbih, au nord-ouest de Bhaonagar, dans le Guzarate.

[1] On a également de la peine à concilier ce qui est dit ici avec ce que M. Wilson a dit dans l'ouvrage cité, pag. 21, 406 et 416.

[2] C'est-à-dire, l'an 665 de J. C.

tables Kanda khâtaca, de Brahmagupta. Cet ouvrage porte chez nous le titre de *Arcand.*

D'après cela, en s'en tenant à l'an 400 de l'ère de Yezderdjed, on se trouve sous l'année 1488 de l'ère de Sri-Harscha, l'an 1088 de l'ère de Vicramaditya, l'an 953 de l'ère de Saca, l'an 712 de l'ère de Ballaba et de celle des Gouptas. D'un autre côté, les tables Kandakhâtaca comptent 366 ans, le Pantcha Siddhantika de Varahamihira 526 ans, le Karana Sâra 132 ans, et le Carana Tilaka 19 ans[1]. Les années que j'assigne aux tables astronomiques sont les années adoptées par les indigènes eux-mêmes, afin de donner plus d'exactitude à leurs calculs.

Il est possible que quelque divergence existe à cet égard. Le vulgaire, dans l'Inde, compte par siècles, et les siècles se placent l'un après l'autre.

[1] Il résulte de ce passage, qui est bien important, que le Kandakhataka fut composé l'an 664 de J. C. le Pantcha Siddhantika, l'an 504; le Karana Sarâ, l'an 899, et le Karana Tilaka, l'an 1012 de notre ère. On a déjà vu, pag. 250, que Bhodja Dêva, de qui un traité astronomique porte le nom, régnait vers l'an 1030. Maintenant, que l'on relise une note communiquée par le docteur Hunter à l'illustre Colebrooke, d'après des renseignements fournis par le corps des pandits de Odjein, et l'on verra que, pour les mêmes articles, les nombres s'accordent. (Œuvres mêlées de Colebrooke, tom. II, p. 461.) Déjà le célèbre William Jones avait fixé l'âge de Varaha-Mihira, auteur du Pantcha Siddhantika, à l'an 499 de J. C. (Recherches asiasiques, trad. franç. t. II, p. 433.) Dans le manuscrit arabe, on a écrit 926 au lieu de 526; mais c'est une erreur de copiste: car, au fol. 126, il est dit en toutes lettres que Varaha-Mihira avait écrit cinq cent vingt-six ans auparavant. J'avais déjà fait la correction par induction, avant d'être arrivé au second passage. Combien Anquetil-Duperron et Bentley se sont trompés, quand ils ont dit que les astronomes indiens avaient tout emprunté aux Arabes!

On appelle cela le Samvatsara du cent. Quand un cent est écoulé, on le laisse et l'on en commence un autre. On appelle cela Loka-kâla, c'est-à-dire comput du peuple. Mais les écrivains diffèrent sur ce point, sans qu'il m'ait été possible de savoir au juste d'après quel principe ils procèdent. De même qu'on a varié à cet égard, on a varié pour le commencement de l'année et pour le point initial. Je vais exposer ici ce que j'ai entendu dire, tel qu'on me l'a dit, en attendant que j'aie trouvé une règle pour soumettre ces divers usages à un calcul rigoureux.

Les personnes qui se servent de l'ère de Saca, et ce sont les astronomes, commencent l'année au mois de chaitra[1]. On dit que les habitants de plusieurs des contrées qui sont voisines du Cachemire, font commencer l'année au mois de bhâdravada[2], et qu'ils comptent en ce moment 84 ans. Ceux qui habitent entre ...... et Mâry, la font tous commencer au mois de kârtika[3], et ils comptent maintenant 110 années. On prétend que les peuples du Cachemire se trouvent à présent dans la sixième année de leur cycle[4]. Les habitants de Nyrhar, au delà de Mâry, jusqu'aux limites de Takyscher et de Louhaour[5], commencent tous leur année au mois de

[1] Mars-avril.

[2] Août-septembre.

[3] Octobre-novembre.

[4] Le cycle de Cachemire était de 100 ans, et la 6ᵉ année tombe l'an 1031 de J. C. (Voy. l'Histoire de Cachemire, tom. I, pag. 531, et t. II, pag. 367.)

[5] Probablement il s'agit de la partie septentrionale du Pendjab.

mankher[1], et sont maintenant arrivés à leur 188ᵉ année; ils sont imités en cela par les habitants de Lanyk, je veux dire Lamgan[2]. J'ai entendu dire aux habitants du Moultan que tel était aussi l'usage des habitants du Sind et de Canoge, et que, dans ces pays, on avait coutume de commencer l'année à la conjonction du mois de mankher[3]; pour les peuples du Moultan, ils ont renoncé, il y a un petit nombre d'années, à cet usage, et ils ont adopté la méthode suivie en Cachemire, c'est-à-dire qu'à l'exemple des Cachemiriens, ils commencent l'année à la conjonction du mois de chaitra.

Déjà je me suis excusé sur l'imperfection de ce qui est dit ici, et j'ai averti que les résultats que je présente offraient quelque incertitude, vu les nombres qui excèdent celui de cent. Je ferai remarquer de plus que j'ai vu les Indiens, lorsqu'ils veulent marquer l'année de la prise de Soumenat (par Mahmoud le Gaznévide), événement qui eut lieu l'an 416 de l'hégire[4] (janvier 1026 de J. C.), et l'an 947 de l'ère de Saca, je les ai vus écrire 242, puis au-dessous 606, puis encore au-dessous 99, enfin additionner le tout ensemble; ce qui donne l'ère

[1] Novembre-décembre. Ce nom s'écrit ordinairement *Margasirsha*.

[2] Entre Kaboul et Peyschaver. Les mêmes noms de lieu se retrouvent au fol. 63.

[3] L'année dont il est question ici est luni-solaire, et commence au moment où le soleil et la lune sont en conjonction. (Voy. les tables de Prinsep, p. 22.)

[4] Mirkhond, dans son Histoire des Gaznévides, place cet événement au mois de doulcada. (Voy. l'édition de Wilken, p. 214.)

de Saca. On peut induire de là que le nombre 242 indique les années qui précèdent l'époque où les Indiens commencèrent à se servir d'un cycle de cent, et que cet usage commença avec l'ère des Gouptas. D'après cela, le nombre 606 indiquerait les samvatsaras de cent complets, ce qui porterait chaque samvatsara à 101. Quant au nombre 99, ce seraient les années qui se sont écoulées du samvatsara non encore révolu. C'est ce qui est en effet. J'ai trouvé la confirmation et l'éclaircissement de cela dans les tables astronomiques de Durlab le moultanien; on y lit: « Écris 848 et ajoute le Loka-kâla, c'est-à-dire le comput du vulgaire; le produit marquera l'année de l'ère de Saca. » En effet, si nous écrivons l'année de l'ère de Saca qui correspond à l'année actuelle, et qui est l'année 953 [1], et que nous retranchions de ce nombre la quantité 848, il restera 105 pour le Loka-kâla, et l'année de la ruine de Soumenat tombera sur le nombre 98. Durlab ajoute que l'année commence au mois de mankher, mais que les astronomes du Moultan commencent l'année au mois de chaitra [2].

Le Kaboul était autrefois gouverné par des princes de race turque; on dit qu'ils étaient originaires du Tibet. Le premier d'entre eux, qui se nommait Bar-

[1] Ceci prouve qu'au moment où Albyrouny rédigeait ce chapitre, on était dans l'année 1031 de notre ère.

[2] Rien, dans ce qui précède, ne se rapporte au cycle de soixante ans dont il a été parlé p. 281. On a vu en effet que le cycle de soixante n'était employé que dans le midi de l'Inde et à l'occident.

hatekyn[1], s'établit, à son arrivée à Kaboul, dans une grotte où l'on ne pouvait s'introduire que couché et en rampant. La grotte renfermait une source, et il se pourvut de nourriture pour quelques jours. Cette grotte est encore à présent bien connue; on la nomme *bacar*. Les personnes qui veulent profiter de la bénédiction attachée au souvenir de Barhatekyn y entrent, et ces personnes, en sortant, emportent un peu de cette eau avec effort. Des troupes de paysans travaillaient à la porte de la grotte. Une chose semblable ne peut se faire et ne se pratique que lorsqu'on se met de connivence avec quelqu'un. Les personnes qui étaient d'intelligence avec Barhatekyn engageaient les paysans à travailler sans relâche, la nuit et le jour, en se relevant les uns les autres; c'était afin que ce lieu fût constamment entouré de monde. Au bout de quelque temps, Barhatekyn sortit tout à coup de la grotte, et les hommes qui se trouvaient auprès de l'entrée, le virent apparaître comme quelqu'un qui sort du sein de sa mère, revêtu du costume des Turks et couvert de la tunique, du bonnet, des bottines, et armé de pied en cap. On le regarda comme un homme extraordinaire, comme un homme né pour l'empire, et il se rendit maître du royaume de Kaboul. Le trône resta au pouvoir de ses enfants pendant à peu près soixante générations. Les Indiens attachent peu d'im-

[1] La terminaison de ce mot est en effet turque. Sans doute il s'agit ici des rois de la Bactriane, dits Indo-Scythes. Ces rois professaient le bouddhisme.

portance à l'ordre des faits; ils négligent de rédiger la chronique des règnes de leurs rois. Quand ils sont embarrassés, ils parlent au hasard; sans cela je reproduirais ici ce que j'ai entendu dire à quelques personnes du pays. Il est vrai que, d'après ce qui me fut raconté, l'ordre de ces règnes était écrit sur une étoffe de soie qui fut trouvée dans la forteresse de Nagarkout[1]. J'aurais vivement désiré pouvoir lire cet écrit; mais différentes circonstances m'en empêchèrent.

Au nombre de ces rois fut Kank; c'est celui qui a fondé le vihara de Peychaver, et dont le vihara porte le nom[2]. On prétend que le ray[3] de Canoge offrit, entre autres présents, à ce prince une étoffe brillante et d'un genre nouveau, et que celui-ci voulut s'en faire faire un habillement. Mais le tailleur refusa de prêter son ministère, disant : « Je vois sur l'étoffe la figure d'un pied humain; et, de quelque manière que je m'y prenne, le pied se trouvera entre les deux épaules. » A cela se rapporte ce que nous avons dit dans la légende de Bali[4].

[1] Sur la prise de Nagarkout par les musulmans, voy. l'Histoire des Gaznévides, de Mirkhond, pag. 169 et suiv.

[2] On entend par *vihara* une espèce de collége ou de séminaire, accompagné d'une bibliothèque, d'un temple, etc. (Voy. l'Histoire de Cachemire, notes de M. Troyer, tom. I, pag. 349.) Le vihara est un édifice particulier aux bouddhistes; en effet, à l'époque dont il est parlé ici, le royaume de Kaboul suivait les doctrines de Bouddha.

[3] Ray était le titre que portait le monarque suprême de l'Inde. Ce titre fut longtemps l'apanage des princes de Canoge. (Voy. ci-devant pag. 241.)

[4] Il a été parlé d'un fait analogue, ci-devant pag. 172. Pour ce-

Kank comprit que le souverain de Canoge avait voulu l'humilier et montrer le peu de cas qu'il faisait de lui. Il se mit aussitôt en marche avec son armée, se dirigeant vers Canogè. A cette nouvelle le ray se trouva fort embarrassé; car il n'était pas en état de se mesurer avec le prince de Kaboul. Il consulta son vizir qui lui dit : « Tu as mis en mouvement un homme qui se tenait tranquille; il y a eu là une grande imprudence. Maintenant coupe-moi le nez et les lèvres, et mutile-moi; je tâcherai d'imaginer quelque ruse; pour la force ouverte, il ne faut pas y songer. »

lui-ci, voy. l'Histoire de Cachemire, par M. Troyer, t. II, pag. 150 et 191. A l'égard de Bali, c'est le nom d'un petit-fils de Prahrada et par conséquent d'un arrière-petit-fils de Hiranya-Casipou, qui fut traité si cruellement par Vischnou. Albyrouny s'occupant, fol. 99 verso, des diverses incarnations de Vichnou, considéré dans son rôle de Narayana, s'exprime ainsi: « Narayana se manifesta encore une fois sur la fin du sixième Manouantara, pour abattre le roi Bali, fils de Virotchana بيروجن, lequel avait pour ministre la planète Vénus, et régnait sur le monde. Bali, voulant arriver au même degré de gloire que ses aïeux, se mit à mener une vie pure et à faire de bonnes œuvres. Il entreprit de s'acquitter du sacrifice, qui, répété cent fois, rend maître du paradis et du monde. (C'est le sacrifice du cheval, nommé *Aswamedha.*) Au moment où il avait atteint le quatre-vingt-dix-neuvième sacrifice, les êtres spirituels craignirent d'être dépossédés de leur rang. Ils allèrent trouver Narayana, et implorèrent son assistance. Narayana descendit sur la terre sous la figure d'un nain (*Vâmana* بامن.). Tandis que Bali offrait les acrifice, assisté des Brahmes, qui faisaient cercle autour du feu, Vâmana se présenta, et joignant sa voix sonore à celle des Brahmes qui chantaient la partie du Vêda بيين, appelée maintenant *Sama-Vêda* سامربيين, il fit impression sur le cœur du roi. Bali, dans un mouvement de générosité, offrit à Vâmana de lui donner tout ce qu'il

Le ray fit ce que le vizir avait proposé, et le vizir, laissé en liberté, se rendit sur les frontières de l'empire. L'armée de Kaboul l'ayant rencontré sur son passage, il se fit connaître, et on le conduisit auprès de Kank. Celui-ci lui ayant demandé comment il avait été mis dans cet état, il répondit : « Je dissuadais le ray de se mettre en hostilité avec toi, et je lui conseillais de faire acte de soumission ; en un mot, je lui donnais des avis pour son bien. Mais il a mal interprété mes paroles, et il m'a mutilé. Maintenant si, pour le joindre, tu suis la route or-

demanderait. En vain Vénus avertit le roi que le nain n'était pas autre que Narayana, et que celui-ci était venu pour le dépouiller de l'empire ; Bali persista dans ses dispositions et demanda au nain ce qu'il désirait. Le nain répondit : « Je demande quatre pas de tes états, où je tâcherai de vivre à l'aise. » Bali fit apporter de l'eau pour la verser sur la main du nain ; c'est chez les Indiens une manière de ratifier une promesse. En vain Vénus s'introduisit dans le vase et essaya d'empêcher l'eau de couler ; Vâmana déboucha le goulot en crevant un œil à Vénus. L'eau s'étant mise à couler, Vâmana fit un pas et atteignit l'extrémité de l'Orient ; il fit un deuxième pas, et il atteignit l'Occident ; au troisième mouvement, il s'éleva dans les airs jusqu'au Sefer-loka سفر لوك (Swarga) ; il ne resta plus assez d'espace sur la terre pour qu'il fît un quatrième pas. Alors Narayana traita Bali comme son esclave, et lui marqua son pied entre les épaules, en signe de dépendance ; puis il le relégua dans le Patala پاتال, le lieu le plus bas de l'univers. Le monde fut retiré à Bali et confié à la conduite de *Pourandara* پرندر (Indra). » (Sur cette légende, comparez le *Harivansa*, trad. de M. Langlois, t. I, p. 190 ; t. II, pag. 406 et suiv. et l'ouvrage de Ward, intitulé *a Wiew of the history, etc.* tom. II, pag. 77.) A l'égard du Sefer-loca, Albyrouny nous apprend, fol. 14 verso, que c'est la partie du ciel où les gens de bien reçoivent la récompense due à leurs actions vertueuses. D'un autre côté, on trouve au folio 30 une notice sur les Vêdas.

dinaire, il te faudra beaucoup de temps. Tu arriveras plus facilement à ton but en traversant le désert qui est en face, pourvu que tu portes de l'eau avec toi pour un tel nombre de jours. » Kank adopta cet avis; il prit avec lui une provision d'eau, et se fit guider par le vizir à travers les solitudes. Mais le vizir, marchant en tête, le conduisit dans un désert sans limites. Cependant, le terme avait expiré et le roi ne savait pas où il se trouvait. Il consulta le vizir qui répondit : « On ne peut pas m'en vouloir de ce que j'ai cherché à sauver mon maître et à faire périr son ennemi. Le chemin le plus court pour sortir de ce désert serait celui par lequel tu y es entré. Fais de moi ce que tu voudras; il n'y a plus de salut pour aucun de vous. »

A ces mots, Kank monta à cheval et se rendit dans un lieu bas. Il planta sa lance au centre, et l'eau sortit en assez grande quantité pour désaltérer l'armée entière, et pour lui permettre de s'approvisionner. Le vizir dit alors au roi : « En employant cet artifice, je n'avais pas l'intention de m'attaquer aux anges tout-puissants; je n'avais en vue que les pauvres humains. Les choses en étant venues à ce point, agrée mon intercession et pardonne au souverain mon bienfaiteur. » Kank répondit : « Je vais m'en retourner sur mes pas; je t'accorde ta demande; ton maître a été traité comme il le méritait. » Là-dessus le roi reprit le chemin de ses états, et le vizir revint auprès du ray. Mais, à son retour, le vizir vit que le ray avait été privé de l'usage de ses pieds et de ses

mains, le jour même que Kank avait planté sa lance dans la terre.

Le dernier roi de cette dynastie fut Laktouzeman. Ce prince avait pour vizir un brahmane nommé Kallar. Ce vizir était favorisé par la fortune, et il trouva dans la terre des trésors qui lui donnèrent de la force et accrurent sa puissance. D'un autre côté, la fortune tourna le dos à son maître. En effet, il y avait bien longtemps que cette famille était maîtresse du pouvoir. Laktouzeman prit une direction mauvaise; il se livra à une conduite honteuse; et, comme les plaintes arrivaient de tout côté au vizir, celui-ci fit charger le prince de chaînes et l'enferma pour le corriger. Ensuite le vizir se laissa aller à la tentation d'être le maître unique : il avait des richesses suffisantes pour lever tous les obstacles. Il s'empara donc du trône et eut pour successeur le brahme Sâmanda [1]. Celui-ci fut remplacé par Kamalavâ; puis vinrent successivement Bhima, Djayapâla [2], Anandapâla et Nardadjanpâla [3]. Celui-ci monta, dit-on, sur le trône l'an 412 de l'hégire (1021 de J.C.). Son fils Bhimapâla lui succéda au bout de cinq ans. La souveraineté indienne s'éteignit

[1] La nouvelle dynastie me paraît avoir remplacé le bouddhisme par le brahmanisme, et j'attribue à ces princes la série de médailles que M. Wilson a cru d'origine Rajepout. (Voy. l'*Ariana*, pag. 428.)

[2] Le texte porte *Haypâla;* mais au folio 31' v. on lit جيپال Le mot *pâla* signifie, en sanscrit, *protecteur, gardien.*

[3] Au lieu de *Nardadjanpâla*, le manuscrit porte peut-être *Tardadjanpâla* ou *Tarvadjanpâla;* on peut encore lire *Narvadjanpâla.* Mirkhond a écrit *Tiroudjayapâla* ou *Tirddjayapâla.*

dans la personne de ce dernier, et il ne resta plus d'individu de cette famille pour souffler le feu[1]. Ces princes, malgré l'étendue de leurs états, étaient pleins de belles qualités et accueillaient bien tout le monde[2]. Je trouve admirable la lettre qu'Anandapâla écrivit à l'émir Mahmoud, dans un moment où ses rapports avec ce prince étaient d'une aigreur extrême : « J'ai appris que les Turks ont fait une invasion dans tes états et qu'ils se sont répandus dans le Khorassan[3]; si tu le veux, j'irai te trouver avec cinq mille cavaliers et le double de fantassins, ainsi que cent éléphants. Si tu l'aimes mieux, je t'enverrai mon fils avec le double de cela. En te faisant cette proposition, je ne cherche pas à capter ta bienveillance. Tu m'as vaincu, et je ne veux pas qu'un autre que moi ait raison de toi. » Ce prince fut un ennemi acharné des musulmans, à partir du moment où son fils fut fait prisonnier (par Mahmoud). Mais son fils Nardadjanpâla fut le contraire de cela[4].

[1] Expression arabe signifiant qu'il ne reste plus personne dans une maison.

[2] Ces princes, du moins dans les derniers temps, régnaient à la fois sur les deux rives de l'Indus, à Kaboul et à Lahore. (Voy. l'histoire des Gaznévides, de Mirkhond, p. 147.)

[3] Voyez l'histoire des Gaznévides, de Mirkhond, p. 161 et suiv.

[4] Ce qui est dit ici sur les derniers princes de Kaboul ne s'accorde pas tout à fait avec ce que disent Mirkhond et Ferichtah. La chronique contemporaine de Otby ne s'avance pas au delà de l'an 410 de l'hégire, et, pour ce qui suit, on manque de détails tout à fait authentiques. Il me semble donc que le témoignage d'Albyrouny doit être pris en considération. Malheureusement Albyrouny s'est borné, comme on voit, à de simples indications. *Djaya-pâla* signifie en

CHAPITRE XL.

EXPOSÉ DU SANDHI, TEMPS QUI SERT DE TRANSITION ENTRE LES ÉPOQUES [1].

Le sandhi, d'après le sens primitif du mot, est le moment qui se trouve placé entre le jour et la nuit. Le matin, c'est l'aurore. Les Indiens le nomment *Sandhyaroudou* [2], c'est-à-dire ce qui appartient au lever du jour. Le soir, c'est le crépuscule; il est nommé *Sandhyastamana* [3], c'est-à-dire, ce qui appartient au coucher du jour. Ces deux moments sont d'autant plus importants à connaître pour les brahmes, qu'ils sont obligés de faire alors leurs ablutions. On trouve dans les Pouranas un récit relatif au roi Hiranyacasipou [4], de la race des Detyas [5]. Ce roi s'était livré à un exercice religieux extrêmement prolongé, et il avait mérité d'obtenir de Dieu tout ce qu'il lui plairait de demander [6]. Or il demanda de vivre éternellement; et comme cette faveur était réservée au Créateur, il se borna à solliciter de ne mourir ni de la main d'un homme, ni

sanscrit *gardien de la victoire: ananda-pâla, gardien du bonheur; bhima-pâla, gardien terrible.*

[1] Fol. 91 verso du manuscrit. (Voy. sur ce chapitre, ci-devant, pag. 279, note.)

[2] سندارودو Il faut peut-être lire سندارود *Sandhyâroûtha.*

[3] سنداسقن

[4] هرنكشب

[5] ديت

[6] Voy. ci-devant, pag. 161.

de la main d'un ange, ni de la main d'un génie; il désira également que sa mort n'eût lieu ni sur la terre, ni dans le ciel, ni le jour, ni la nuit. Tout cela était un calcul par lequel il espérait échapper à la mort, à laquelle nous sommes tous sujets. Sa demande lui fut accordée.

Hiranyacasipou avait un fils nommé Prahrâda[1]. Quand il fut devenu grand, son père le mit entre les mains d'un précepteur. Un jour, le père fit venir son fils pour savoir ce qu'on lui enseignait; le fils récita quelques vers dont le sens était qu'il n'y a que Vichnou[2] dans le monde, et que tout le reste n'est rien. Mais Hiranyacasipou n'aimait pas Vichnou, et il essaya de donner une autre direction aux idées de son fils; comme ses efforts étaient inutiles, il fit avaler du poison à son fils; mais le fils invoqua le nom de Dieu; il tourna sa pensée vers Vichnou, et le poison n'eut pas de prise sur lui. Le père, étonné, demanda à son fils s'il était magicien; le fils répondit: « Il n'y a pas là de magie; j'ai eu recours à celui qui t'a créé et qui t'a comblé de biens. » Alors la colère du père n'eut plus de bornes, et il fit jeter son fils dans un feu ardent. Mais Prahrâda ne ressentit pas les atteintes du feu. Pendant qu'il était au milieu des flammes, il tenait tête à son père et cherchait à lui prouver la puissance de Dieu : il dit, entre autres choses, que Vichnou était présent partout. Là-dessus le père dit à son fils, en lui montrant une colonne

[1] برهراد
[2] بشن

d'un des portiques du palais : « Crois-tu que Vichnou soit là-dedans? » « Oui, » s'écria le fils. A ces mots, le père, entrant en fureur, se jeta sur la colonne et la frappa. Tout à coup il en sortit Narasinha [1], ayant une tête de lion sur un corps d'homme. Hiranyacasipou et ses gens se défendirent les armes à la main. Comme il faisait alors jour, Narasinha n'était pas libre de faire ce qu'il voulait; mais, au moment où le jour cessait, il saisit Hiranyacasipou, l'enleva dans les airs et le mit à mort. Le fils de Hiranyacasipou fut établi à sa place [2].

Parmi les astrologues, il y en a qui ont égard à ces deux instants et qui placent en ce moment l'influence des signes du zodiaque. Chacun de ces moments a pour eux la durée d'un mouhourtta [3], équivalant à deux gharis [4], c'est-à-dire aux quatre cin-

[1] نارسنك. Narasinha est un des prénoms de Vichnou. Ce mot signifie *homme-lion.*

[2] Pour cette légende, voy. le *Harivansa,* traduction de M. Langlois, t. I, p. 188, t. II, pag. 386 et suiv. ainsi que l'Exposé de la théogonie des Brahmes, par M. l'abbé Dubois, pag. 136; voy. aussi le *the Vishnu-Purana,* publié par M. Wilson, pag. 127 et suiv. L'événement qui a fait le sujet de cette légende est rattaché, par les habitants de Moultan, au temple dont il a été parlé pag. 283, et sur lequel on peut consulter les Voyages de Thevenot, Amsterdam, 1727, t. V, pag. 167. Hiranyacasipou est nommé par les habitants Harnakas; Prabrâda est appelé Païlad, et le temple porte le nom de Païladpouri. (Alexandre Burnes, *Voyages de l'embouchure de l'Indus à Bokhara,* trad. franç. t. 1, pag. 112.)

[3] مهورت. Le mouhourtta équivaut à la trentième partie d'un jour de vingt-quatre heures, ou, ce qui revient au même, à quarante-huit minutes.

[4] كهرى. Le ghari est la soixantième partie d'un jour de vingt-quatre heures, c'est-à-dire vingt-quatre minutes.

quièmes d'une de nos heures. Pour Varaha-mihira [1], par l'effet de sa grande habileté dans son art, il ne reconnaît que deux temps, le jour et la nuit. Il définit le sandhi d'après ce qu'il est réellement, c'est-à-dire le moment où le centre du globe du soleil se montre à l'horizon. C'est dans ce moment, suivant lui, que s'exerce l'influence des signes du zodiaque.

Certaines personnes ont appliqué la dénomination de sandhi à toute autre chose. Elles ont rattaché aux deux ayana[2], c'est-à-dire aux deux semestres dans l'un desquels le soleil s'élève et dans l'autre s'abaisse, un sandhi, qui se compose de sept jours, et qui précède le moment où commence le ayana [3]. Par une idée analogue, on a établi des sandhis entre deux yogs, deux manouantaras, etc. Mais tout cela ce ne sont que des hypothèses.

[1] براهمهر

[2] اين

[3] C'est-à-dire le moment où le soleil atteint l'un des deux tropiques.

(La fin dans un prochain cahier)



LETTRES DE M. BOTTA

Sur ses découvertes près de Ninive.

A M. JULES MOHL, A PARIS.

V.

Mossul, 31 octobre 1843.

Monsieur,

La chaleur a interrompu, pendant près de deux mois, mes recherches au village de Khorsabad; aussi, quoique les travaux aient été repris, ai-je peu de nouvelles découvertes à enregistrer. Je n'aurais pas même fait à ces ruines la dernière visite que je viens d'y faire, si je n'avais voulu achever de dessiner et copier les parties les plus exposées, de peur que les premières pluies ne les détruisissent complétement. Je vous envoie aujourd'hui le plan complet de tout ce qui a été découvert jusqu'à présent[1] et je regrette infiniment de devoir dire que ce sera peut-être le dernier. Le pacha de Mossul m'a, en effet, interdit de continuer les fouilles, et je ne puis savoir encore si les démarches de l'ambassade à Constantinople pourront lever cet obstacle inattendu.

[1] Ce plan se trouve dans le numéro de juin, planche XXXII.

Ainsi que je l'avais présumé, le taureau à face humaine placé à l'extrémité de la muraille *XIX* n'était pas seul; en suivant la même direction, on en a trouvé un autre semblable. Ces deux colosses sont séparés par un passage de 2^{m}, 40^{c} de largeur, et ils formaient, sans aucun doute, une porte d'un caractère très-imposant et d'une grande magnificence. Le passage n'est pas encore entièrement déblayé; mais on voit cependant que ces taureaux étaient ailés. Chacun d'eux, de son épaule correspondante, envoie dans l'intérieur du passage une aile qui en tapisse la paroi. Le second, comme le premier, est placé dans une encoignure, sur la paroi de laquelle se trouve de même une figure ailée à tête d'oiseau tout à fait pareille à celle dont j'ai envoyé le dessin avec ma dernière lettre. Après cette encoignure, la muraille (*XXXVI*) reprend la direction orientale qu'avait la muraille *XIX*.

Il n'y a donc aucun doute que là se trouvait une des portes de l'édifice, communiquant avec la grande chambre formée par les faces *XX* et *XIV*. En effet, après avoir suivi celle-ci sur une longueur de 10^{m},11^{c}, on est arrivé à son extrémité, et là elle tourne au sud à peu près sur la même ligne que l'épaule du premier colosse.

L'autre côté de la grande chambre était, comme je l'ai dit dans ma dernière lettre, ouvert par un autre passage (n° v), qui se trouve précisément en face de cette grande porte. Ce passage a 3^{m},10^{c} de large et 4 mètres de long à son extrémité W. Les

parois reviennent chacune à angle droit, l'un à l'est, l'autre à l'ouest. Ce passage est, comme les autres, paré d'une pierre à inscriptions, mais qui diffère des précédentes en ce que l'inscription est divisée en deux moitiés séparées par une bande longitudinale. Elle est très-ruinée, mais cependant il m'a paru indubitable que les deux moitiés de l'inscription sont écrites dans le même caractère : c'est toujours celui de toutes les inscriptions de Khorsabad.

Il est très-probable que ce dernier passage (n° v), après s'être ouvert dans une nouvelle chambre, avait encore en face de lui une autre porte semblable à la première ; en effet, à plus de 29 mètres de distance de l'angle de sa paroi occidentale (*xxxi*) et sur la même ligne, autant que les maisons permettent d'en juger, nous avons découvert la partie supérieure d'une troisième figure de taureau à face humaine ; il est tourné vers le nord, et, sans aucun doute[1], il faisait, comme les autres, l'angle d'une porte conduisant dans un passage qui traversait tout l'édifice pour communiquer avec la porte du sud.

Voilà, monsieur, ce que m'ont appris les dernières fouilles relativement au plan du monument ;

[1] Cette conjecture a été depuis confirmée, comme je le vois, par un plan envoyé par M. Flandin. Ces deux portes à taureaux forment le milieu des façades nord et sud de l'édifice. De plus, M. Botta m'écrit sous le 18 août 1844 : « On a trouvé encore une autre porte du monument à 194 mètres du point le plus rapproché des excavations; jugez de ce qui nous reste à faire. Près de cette nouvelle porte se trouve un magnifique bas-relief dans un parfait état de conservation : c'est un homme étouffant un lion dans ses bras. » J. M.

je vais maintenant vous donner quelques nouveaux détails sur les bas-reliefs qui continuent à en décorer la surface.

Avec ma dernière lettre, je vous ai envoyé le dessin de la paroi occidentale du passage n° v; l'autre paroi est exactement semblable. Les personnages sont les mêmes et ont les mêmes poses; seulement, étant tournés dans le même sens, vers le sud, ils offrent naturellement l'autre côté de leur corps, ce qui fait varier les parties visibles des ajustements.

Je vous envoie aujourd'hui un croquis que je crois fort exact d'un des cinq bas-reliefs inférieurs de la muraille *xx*[1]. Ils représentent tous la même scène avec des variantes dans la position des personnages. Ce bas-relief est le cinquième ou dernier, en partant de la forteresse prise d'assaut: c'est par conséquent le plus voisin de l'angle du passage n° v. Le principal personnage, coiffé du bonnet phrygien, armé d'une épée suspendue par un large baudrier rouge, lance une flèche avec un arc également peint en rouge, et portant, à son extrémité, une tête d'oiseau. A côté de lui est le cocher; derrière lui, sur le char, à en juger par les deux boucliers, il y avait deux autres guerriers. Cela est rendu indubitable par les autres bas-reliefs dans lesquels ces deux guerriers sont encore parfaitement visibles.

Au-dessus des chevaux du char, il y a, en apparence, en l'air, un homme percé d'une flèche; sous

[1] Voyez pl. XXXIX.

leur ventre, il y en a un autre renversé, et probablement, à en juger par une bande rouge, blessé à la tête. Les chevaux du char mettent les pieds de devant sur la croupe d'un autre cheval abattu et monté par un troisième guerrier. Celui-ci paraît s'efforcer d'arracher une flèche qu'il a reçue dans le dos. Ces trois personnages blessés sont tous revêtus du manteau à écailles striées, que je crois destiné à représenter une peau d'animal.

Les chevaux sont enharnachés comme ceux que j'ai dessinés précédemment, et le bleu et le rouge des ornements sont encore très-visibles. Ces animaux offrent une particularité que je ne me souviens pas d'avoir notée; c'est que nulle part on ne voit leurs oreilles.

Le char a sur le devant un montant orné de dessins. Le timon, également orné, est recourbé et semble fortifié par une tige qui, partant du haut du char, vient s'y rattacher en bas par deux branches. Les roues, à huit rayons, paraissent avoir été réparées dans deux endroits de leur circonférence. Sur le côté du char et retenu par une large bande, est le carquois du guerrier.

Dans uns de mes premiers dessins, vous avez trouvé, monsieur, que la posture d'un guerrier lançant une flèche était fausse et impossible[1]. Je me

[1] Ce paragraphe se rapporte à une partie de ma correspondance avec M. Botta que je n'ai pas reproduite parce qu'elle n'a eu d'autre résultat que de prouver que ses dessins étaient exacts et que mon observation portait à faux. J. M.

suis assuré que ce n'est pas une erreur de ma part, et vous remarquerez sans doute que, dans ce bas-relief, la figure principale a le même defaut; je me suis assuré, en outre, que partout la position est la même, et que les guerriers semblent tirer leurs flèches par derrière le dos. Comme cela est général, ce ne peut-être une erreur de l'artiste, et il doit y avoir pour cela une raison; mais je ne puis la deviner. Peut-être, en faisant passer la corde de l'arc derrière les personnages, a-t-on voulu éviter de couper désagréablement les figures par une ligne droite.

Outre le dessin de ce bas-relief, je vous envoie un personnage du troisième [1], afin de vous donner une idée de la variété de ces scènes. C'est un guerrier blessé, tombant en arrière sur son cheval, qui fuit au galop devant un char semblable à celui que je viens de décrire. Il a encore pour manteau la peau d'animal.

Les chars des deux bas-reliefs les plus rapprochés de la forteresse ont, comme je crois vous l'avoir dit, sur l'extrémité du timon, un ornement en fer de hache, et de cet ornement part une bande allant se rattacher à une tige située au milieu du char dans l'un des bas-reliefs, et, sur le côté, dans l'autre. Cette tige est surmontée d'un ornement assez bien conservé dans ce dernier bas-relief pour que j'aie pu le dessiner [2]. Voici en quoi il consiste.

[1] Pl. XL.

[2] Voyez pl. XLI.

Au milieu d'un cercle, paraissant avoir été surmonté d'une pointe, il y avait un petit personnage qui, je crois, a dû tenir à la main le T mythologique. Au-dessous de lui est une boule ou tête d'animal tenant une boucle de laquelle partent deux bandes de lignes ondulées, qui s'élèvent en divergeant et semblent supporter le petit personnage. N'y aurait-il pas là quelque chose d'analogue a un emblème très-souvent représenté à Persépolis?

Ce cercle est supporté par divers ornements desquels pendent deux glands peints en rouge, et de la tige part une bande également rouge qui va rejoindre l'ornement en fer de hache du timon. Je pense que cette tige était une sorte d'étendard. Quoi qu'il en soit de cette opinion, mon dessin est fort exact et d'autres pourront peut-être trouver une meilleure explication.

Je vous ai dit, monsieur, que cette série de scènes guerrières était surmontée par d'autres bas-reliefs représentant des personnages assis; je vous en envoie un échantillon [1]. Il me semble évident que le tout est destiné à représenter un festin. Les figures assises ont toutes une table devant elles, et celles debout paraissent apporter les plats. Un des personnages est seul à table, les autres sont quatre ensemble. Si je ne me trompe, une de ces tables est recouverte d'une nappe. Le dessin que je vous envoie représente les personnages situés au-dessus de la forteresse; mais la même scène, avec quelques

[1] Voyez pl. XLII.

variétés, se répète dans toute la longueur de cette muraille.

Avant de quitter ce côté de la grande chambre, je dois dire qu'après le passage n° v, la muraille *xxxiv* a déjà été découverte sur une longueur de $2^{m}22^{c}$. On y voit en bas des guerriers debout lançant des flèches. Comme ils sont tournés dans une direction opposée à celle des chars, je suppose que, plus loin, devant eux, nous trouvons une autre forteresse attaquée. Au-dessus de ces guerriers est la bande ordinaire d'inscriptions; et celle-ci est surmontée d'une autre série de personnages assis à table.

Passons à l'autre côté de la chambre (*xiv*). La muraille en est très-ruinée; mais on peut voir cependant que tout le bas est occupé par une série de guerriers, dans diverses positions de combat. La bande d'inscriptions est détruite, à l'exception d'une portion près du passage n° v. Là, comme je l'ai dit, il y a en bas un char triomphal, et en haut un bas-relief dont je n'avais pu me rendre compte. Je l'ai fait depuis nettoyer avec soin, et j'ai pu en dessiner quelques parties. C'est encore l'attaque d'une forteresse [1]. Elle est située sur une montagne, et on voit les restes de quelques guerriers qui l'escaladent, tandis que d'autres, armés de lances et d'arcs, montent le long d'une chaussée. Dans une espèce de grotte est un homme nu, qui semble ou se cacher, ou tomber à plat ventre dans une rivière coulant au bas de la montagne. Ce qu'il y a de plus

[1] Voyez pl. XLIII, n. 1.

singulier, dans ce bas-relief, est ce que j'avais pris précédemment pour des troupeaux gravissant la montagne. Après avoir bien considéré ces objets, je suis porté à croire que ce sont des machines de guerre recouvrant des soldats; si je ne me trompe même, on peut y voir en avant les béliers destinés à battre les murailles. Dans ce cas, les deux bandes convergentes de lignes réticulées que je prenais pour une grotte, seraient les chaussées sur lesquelles on faisait avancer les machines. Mon dessin représente tout ce qui est visible; jugez, monsieur, de mon interprétation [1].

Quant à la construction de l'édifice, elle ne varie pas : il est toujours formé de massifs ou épaisses murailles de terre, renfermées entre de minces plaques de gypse. Les seules parties massives sont les demi-taureaux; et il faut avouer qu'ils font ample compensation pour la légèreté du reste. Il m'est difficile de comprendre comment on a pu les monter à leur place, d'autant plus que la pierre tapissant le passage dont ils forment l'entrée fait avec eux un seul morceau. Ce seront bientôt les seules portions qui resteront de ce riche monument; tout le reste tombe par fragments, et ces figures colossales resteront seules pour attester l'ancienne existence du reste.

Il est très-probable que les plaques de gypse,

[1] Cette conjecture s'est vérifiée et M. Botta a envoyé plus tard un dessin qui ne peut laisser aucun doute sur ce point. Je le publierai avec la lettre suivante. J. M.

n'étant pas assez grandes pour donner aux chambres toute la hauteur voulue par l'architecte, étaient surmontées de quelques rangs de briques. On en trouve, en effet, un très-grand nombre dans la terre qui remplit les chambres et les passages. Ces briques n'ont pas la dureté de celles qui forment le plancher, et sont sans inscriptions; mais ce qui les distingue, c'est d'être émaillées, ou plutôt, je crois, peintes. Généralement, une de leurs faces est blanche ou jaune, ou porte des portions d'ornements réguliers, qui, lorsque le tout était en place, devaient être complétés par d'autres briques adjointes. Quelques-unes même offrent des portions de beaux caractères cunéiformes peints en jaune sur un fond vert obscur, la brique elle-même portant une bordure blanche. Enfin, monsieur, entre le toit et la muraille, il y avait, je crois, une corniche de terre cuite. On trouve, en effet, beaucoup de fragments d'une espèce de bourrelet, régulièrement strié, et offrant, au premier coup d'œil, l'aspect d'un poing à demi fermé[1]. La partie qui, dans cette comparaison, correspondrait à la paume, est mince et, sans doute, était insérée entre le toit et la muraille, de manière à présenter, à l'intérieur des chambres, le bourrelet dont la suite formait la corniche. Elle a dû être peinte en jaune, et avait environ six pouces d'épaisseur.

La destination de ce monument est toujours un problème pour moi. Jusqu'à présent, on ne peut en

[1] Voyez un échantillon, pl. XLIII. D, 2.

voir le plan, et on ne peut dire si c'était un palais ou un tombeau; je crois cette dernière destination plus probable, parce que l'intérieur a dû être complétement obscur. Nulle part, en effet, on ne voit trace de fenêtres, à moins de supposer qu'elles aient été percées au-dessus des plaques, dans les rangs de briques dont celles-ci étaient probablement surmontées; mais alors même elles auraient donné peu de jour, à cause de l'extrême épaisseur des massifs, et bien certainement elles auraient été inutiles pour la vue. Par cette raison, j'ai peine à croire que cet édifice ait été une habitation. Quoi qu'il en soit, l'extrême richesse de la décoration et le nombre des batailles qui y sont représentées prouvent qu'il n'a pu être bâti que par un riche et redoutable monarque.

Tels sont, monsieur, les résultats de ma dernière visite à Khorsabad. Comme vous pouvez le croire, je désire vivement que les absurdes difficultés soulevées par le pacha de Mossul puissent être promptement levées, afin de pouvoir profiter de la générosité du gouvernement français. Comme il le fait toujours, il a noblement encouragé ces recherches si utiles, peut-être, pour l'histoire et, tout au moins, pour la connaissance de l'art chez les anciens peuples de la Mésopotamie. Puissent ses libérales intentions n'être pas frustrées par l'ignorance et la barbarie!

Permettez-moi, monsieur, de me servir de la voie de votre Journal, pour offrir publiquement mes re-

mercîments à MM. Burnouf, Guigniaut, Letronne, Lenormant, Raoul-Rochette, et à tous ceux enfin qui, par amour pour les sciences, ont bien voulu s'associer à vos démarches en ma faveur et me prêter l'appui de l'influence que leur donnent leur nom et leurs lumières. J'espère encore qu'ils trouveront leur récompense en m'aidant à remettre au jour un monument unique jusqu'à présent et digne d'exercer leur science et leur sagacité.

Agréez, monsieur, etc.

E. Botta.

La lettre ci-dessus était accompagnée de plusieurs dessins dont M. Botta ne parle pas dans le corps de la lettre et que j'ajoute ici.

Pl. XLIV. Cette planche représente le personnage à chasse-mouche dont M. Botta avait parlé dans sa IVe lettre. (*Journal Asiatique* du mois de juin 1844, page 430.)

Pl. XLV. Cette inscription est celle qui se trouve au-dessus du dernier char, face *xx*, pris de l'angle du passage n° 5; il manque quelques caractères à la fin.

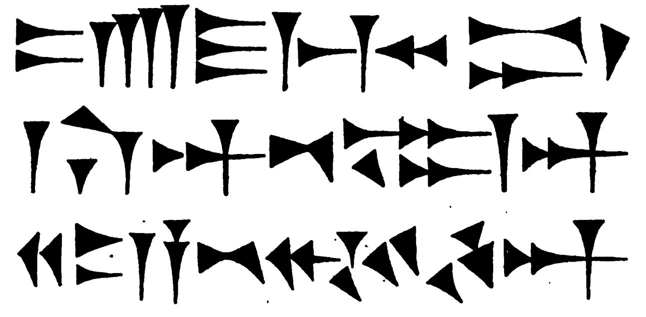
Pl. XLVI. Cette planche contient une portion de l'inscription qui se trouve au-dessous du bas-relief dans lequel on voit un homme couché à plat ventre sur le bord d'une rivière; face *xiv* à l'angle du passage n° 2. L'échancrure que l'on observe en bas provient du parasol du char au-dessous.

Pl. XLVII. Commencement de l'inscription sur le bas du vêtement du personnage derrière les prisonniers debout, face *xxviii*.

Pl. XLVIII. Inscription sur le bas des vêtements des deux prisonniers debout, derrière les prisonniers à genoux, face *xxviii*. L'échancrure carrée que l'on voit en bas et à droite occupe la place qui se trouve entre les prisonniers debout et le personnage debout qui les suit.

Pl. XLXIX. Ce dessin représente, je crois, une des figures colossales dont parle M. Botta dans sa iiie lettre (*Journal Asiatique*, janvier-février 1844, pag. 91 et suiv.), et qu'il a prises d'abord pour des femmes et plus tard pour des eunuques.

Enfin j'ajoute une brique de Khorsabad dont j'ai reçu la copie avec la ve lettre.



M. Botta l'accompagne des remarques suivantes: « Cette brique est très-semblable à une petite dont j'ai envoyé précédemment la copie, mais il y a quelques différences, tenant, selon moi, à ce que ces inscriptions sont écrites à la main et non impri-

mées avec un moule. Ceci est indubitable et il m'est facile de le prouver complétement, mais il faudrait avoir les objets sous les yeux pour me comprendre. » La petite brique dont parle M. Botta fait partie d'une collection de copies d'inscriptions sur briques et sur pierre que M. Botta m'avait envoyées dès le commencement de ses fouilles dans l'enceinte de Ninive même, et que j'allais publier, lorsque l'arrivée de ses premières lettres de Khorsabad me fit ajourner ce projet. Je réserve ces copies pour le grand ouvrage que MM. Botta et Flandin feront paraître plus tard sur Khorsabad, à moins que les progrès que le déchiffrement des inscriptions pourrait faire ne demandât une publication plus prompte.

Jules Mohl.



NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 9 août 1844.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société :

MM. DOZON,

Le révérend W. ETHERIDGE, à Boulogne-sur-Mer.

On procède à la nomination de la commission du Journal.

MM. BURNOUF, LANDRESSE, REINAUD, GRANGERET DE LAGRANGE et MOHL sont nommés commissaires pour la rédaction du journal.

M. Mohl annonce au conseil que M. Fauriel a fait à la Société asiatique un legs de livres. Le conseil charge M. Mohl de suivre cette affaire et de lui rendre compte du résultat.

Le même membre fait au nom de la commission des fonds un rapport sur la gravure d'un caractère himyarite ; la commission demande l'autorisation d'avancer, s'il en était besoin, les frais de gravure, sous condition de remboursement par l'Imprimerie royale.

Il est donné lecture d'une lettre de M. le capitaine Newbold à Karnool, à laquelle est joint le catalogue des manuscrits qui formaient la bibliothèque d'un noble Patan, récemment décédé à Karnool. Le conseil décide que des remercîments seront adressés à M. Newbold.

On lit une lettre de M. de Erdmann à Kasan, dans laquelle il annonce à la Société l'envoi de six ouvrages, publiés par lui. Le conseil adresse ses remercîments à M. Erdmann.

M. Ferraô de Castelbranco à Paris, et M. Margossian à Londres, adressent à la Société des lettres de remercîment pour leur nomination comme membres de la Société.

M. Dally envoie sa Méthode géographique et demande qu'il en soit rendu compte. M. Eyriès se charge d'un rapport verbal sur cet ouvrage.

M. Defrémery lit un Mémoire sur un personnage appelé Ahmed, fils d'Abdallah.

Séance du 14 septembre 1844.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société :

MM. Delitzsch, professeur de théologie à Leipsick;

Caspari, docteur en philosophie à Leipsick.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Lebrun, directeur de l'Imprimerie royale, dans laquelle lettre il annonce que, conformément au désir exprimé par la Société asiatique, il accorde la gravure d'un caractère himyarite, et qu'il a donné des ordres pour que ce travail fût exécuté aussi rapidement que possible.

M. Mohl donne quelques éclaircissements sur cette affaire, et annonce que la gravure est commencée, conformément à un modèle calligraphique envoyé par MM. Arnaud et Fresnel.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Piddington, secrétaire de la Société asiatique de Calcutta, dans laquelle il annonce l'envoi de la table des vol. I-III du *Mahâbharat.*

M. Mohl communique à la Société l'invitation adressée à tous les membres de la Société par le comité provisoire de l'*Association des orientalistes allemands et étrangers*, qui doit tenir sa prémière réunion annuelle à Dresde, du 1er au 4 octobre 1844.

M. Vivien lit un fragment d'un ouvrage sur la géographie de l'Orient.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 9 août 1844.

Par le révérend ETHERIDGE. *Horæ Aramæicæ.* Londres, 1843, in-8°.

Par M. De ERDMANN. *Muhammeds Geburt und Abrahahs Untergang.* Kasan, 1843, in-8°.

Les ancêtres de Djinguiskan (en russe). St. Pétersbourg, 1843, in-8°.

Des traces de l'asiatisme dans le poëme russe, l'expédition d'Igor. St. Pétersbourg, 1843, in-8°.

Behramgur von Nizami (en persan et allemand). Kasan, 1844, in-8°.

Le Koran, en arabe. Kasan, in-4°.

Par M. DALLY. *Aperçu de la Méthode géographique.* Paris, 1844, in-8°.

Séance du 14 septembre 1844.

Par le traducteur. *Le Bhâgavata Purâṇa,* traduit et publié par M. E. BURNOUF. Tome II. Paris, Imprimerie royale, 1844, in-fol.

Par l'auteur. *Glossarium sanscritum in quo omnes radices et vocabula usitatissima explicantur et cum vocabulis græcis, latinis, germanicis, littuanicis, slavicis, celticis comparantur,* à Francisco BOPP, fasc. II. Berolini, 1844, in-4°.

Par l'auteur. *De la musique dans la tragédie grecque,* par M. VINCENT, brochure in-8°. Paris, 1844.

Par les éditeurs. Plusieurs numéros du *Bulletin de la Société de géographie* et du *Journal des Savants.*

Un prospectus d'un *Journal linguistique* que M. HOEFER se propose de publier à Berlin.

BIBLIOGRAPHIE.

Account of the Atesch Kedah, a Biographical Work on the Persian Poets, by Hajji Lutf Ali Beg, of Ispahan, by N. Bland, Esq. M. R. A. S. in-8°, 48 pages [1].

La brochure dont le titre précède est un nouvel et remarquable exemple du zèle des orientalistes anglais pour la littérature poétique de la Perse, zèle auquel nous nous sommes plu à rendre naguère un double hommage dans la personne de M. Forbes Falconer [2]. Possesseur d'une précieuse collection de manuscrits persans, M. Bland a entrepris de nous faire connaître un des plus curieux ouvrages qu'elle renferme, l'*Atech Kedeh* ou *Pyrée* de Loutf-Ali Beg, fils d'Acakhan. Cet important recueil biographique n'avait été consulté jusqu'ici que par feu Rousseau [3], par M. Falconer et par M. Charmoy, qui en a extrait la biographie de Nizami et celles de huit autres poëtes persans dont il a donné une traduction abrégée [4]. M. Bland ne pouvait donc choisir d'ou-

[1] Extrait du Journal de la Société royale asiatique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

[2] Voyez le Journal asiatique, IIIe série, t. XIII, p. 105 et suiv. IVe série, t. II, pag. 124 et suiv.

[3] Voyez l'ouvrage de ce savant, publié par M. A. Rousseau sous le titre de *Parnasse oriental, passim.*

[4] *Expédition d'Alexandre le Grand contre les Russes, etc.* pag. 61 et suiv. La version de M. Charmoy est faite avec le soin que cet estimable savant a apporté à tous ses écrits, malheureusement trop peu nombreux. J'y ai cependant remarqué une erreur, que je puis d'autant moins me dispenser de signaler, qu'elle a entièrement échappé à l'attention de M. Bland. A l'article du Seïd Zou'lficar, on lit, dans le manuscrit de Saint-Pétersbourg, que ce poëte mourut l'année ٦٨٩ (689) de l'hégire (*loc. laud.* pag. 72, note c.). Cette date ne s'accorde nullement avec une autre assertion de Loutf-Ali (*ibid.* page 80), d'après laquelle Zou'lficar aurait été contemporain d'A-

vrage plus propre à donner aux amis de la littérature orientale une idée favorable de son goût et de ses connaissances. Pour nous, orientalistes du continent, nous devons lui savoir d'autant plus gré de ce choix, que tous les manuscrits jusqu'à présent connus de l'Atech Kedeh, à l'exception d'un seul, se trouvent en Angleterre. Cette dernière circonstance nous servira d'excuse auprès des lecteurs du Journal asiatique qui seraient tentés de blâmer l'étendue que nous croyons devoir donner à cet extrait.

M. Bland commence sa notice par quelques considérations

bou'lala de Guendjeh et de Nizami. Or ce dernier mourut en 576 de l'hégire. M. Charmoy, qui a bien senti la contradiction existante entre la date de la mort de Nizami et celle assignée par Loutf-Ali au décès de Zou'lficar, a cru faire disparaître cette difficulté en lisant ۵۸۹ (589) au lieu de ۶۸۹ (689). Il ne s'est pas aperçu que plusieurs raisons s'opposaient à l'admission de cette conjecture. D'après Loutf-Ali, qui ne fait ici qu'extraire Daulet-Chah, Zou'lficar commença à se distinguer sous le règne du Kharezm-Chah et sous les sultans mongols. Nous voyons dans Daulet-Chah que le prince désigné ici par le seul titre de Kharezm-Chah, n'était autre que le fameux sultan Mohammed, fils de Tacach. Or Mohammed ne monta sur le trône qu'en l'année 596. (Voy. l'Histoire des sultans du Kharezm, par Mirkhond, pag. ۴۰). Loutf-Ali ajoute que, par l'intervention du Khodjah Mohammed, le visir Zou'lficar fut admis au service de l'atabeg du Louristane, Youçouf-Chah, qui régnait du temps d'Abaca-Khan (663-681). Il se présente deux moyens de résoudre la difficulté signalée ci-dessus. D'après le premier, il faudrait admettre que le nom de Zou'lficar a été porté successivement par deux poëtes, tous deux originaires du Chirvane, tous deux revêtus du titre de Seïd, dont le premier était contemporain de Nizami, et dont le second, qui fut au service du sultan Mohammed et de Youçouf-Chah, mourut en 689. Cette conjecture me paraît bien peu vraisemblable. La seconde, que je lui préfère de beaucoup, consiste à supposer que Daulet-Chah et son copiste Loutf-Ali ont mal à propos rapproché Zou'lficar du temps de Nizami. Ces biographes, voyant qu'à cette époque la poésie persane était cultivée par une pléiade d'écrivains originaires du Chirvane, ou commensaux du souverain de cette contrée, leur auront adjoint, sans examen, Zou'lficar, natif du même pays, et dont la naissance devait être assez rapprochée du règne de Minoutchehr. Il n'en restera pas moins très-difficile d'admettre la date de 689 pour la mort de Zou'lficar, à moins de supposer en même temps que cet auteur était alors presque centenaire; car s'il se fit connaître sous le règne du sultan Mohammed (596-617), il devait être né, au plus tard, en 590. Par conséquent, peut-être vaudrait-il mieux lire ۶۷۹ (679) que ۶۸۹ (689).

sur le goût des Persans pour la poésie, et sur l'influence de cette branche de la littérature parmi eux. Puis il ajoute : « L'histoire elle-même est redevable à ce goût, et si elle n'est point écrite en vers, du moins ses pages sont enrichies de fragments et de citations de poésies, tandis que les plus anciennes annales de l'empire persan sont conservées dans les légendes poétiques du Chah Nameh. » Ce passage me semble nécessiter deux observations. 1° Je crois que c'est pousser un peu loin l'enthousiasme pour la poésie persane, que de la proclamer la bienfaitrice de l'histoire. Pour nous, qui faisons de la lecture des historiens persans notre principale étude, nous sommes souvent tentés de les dispenser de ce luxe de citations poétiques qui viennent se jeter malencontreusement à la traverse du récit et interrompre le sens de la phrase. 2° Je ne crois pas que l'on doive faire grand fond sur les traditions du Chah Nameh. Les vraies, les seules autorités pour l'histoire de la Perse, avant la conquête des Arabes, sont encore, de l'aveu même de plusieurs orientalistes, les ouvrages des historiens grecs. Ces historiens seuls ont été les contemporains des événements qu'ils racontent; souvent même ils en ont recueilli le récit de la bouche des principaux personnages qui y ont pris part. Les écrivains orientaux n'ont pas eu, à beaucoup près, les mêmes moyens de connaître la vérité ; car ils vivaient plusieurs siècles après les faits dont ils nous transmettent le récit; et, uniquement guidés qu'ils étaient par des traditions plus ou moins vraies, ils n'ont pu éviter des erreurs que leur défaut de critique a multipliées à l'infini. « Vainement, dit l'illustre Sainte-Croix[1], chercherait-on à concilier par des conjectures et des hypothèses le récit des auteurs grecs avec celui de ces écrivains sur les premières dynasties des Perses, celles des Pischdadiens et des Kéaniens. C'est semer d'ivraie les champs de l'histoire ; c'est les joncher de ronces et les hérisser d'épines, sans que la vérité y puisse rien gagner. »

[1] *Examen critique des anciens historiens d'Alexandre le Grand*, 2ᵉ édition, pag. 179.

Après ces considérations préliminaires, M. Bland passe en revue les divers biographes des poëtes persans, en faisant observer, avec raison, que la plupart de ces biographes étaient eux-mêmes poëtes. Il mentionne successivement Djâmi, qui a consacré un chapitre de son Béharistane à l'histoire des principaux écrivains de la Perse; Sam-Mirza, auteur du Touhféhi Sami; Daulet-Chah et l'émir Ali-Chir. De tous les recueils de ces auteurs, le plus connu et le plus souvent cité est celui de Daulet-Chah. Mais, d'après M. Bland, il n'en est pas moins fort inférieur à l'Atech Kedeh, soit pour le nombre et l'étendue de ses notices, soit pour la masse des matières qu'il renferme. Daulet-Chah donne seulement 140 notices; d'ailleurs son ouvrage fut terminé l'année de l'hégire 892 (de J. C. 1487). Sam Mirza, fils de Chah Ismaïl, compléta le *Tezkiret* de Daulet-Chah en y ajoutant les biographies de quelques écrivains plus modernes. Hadji Loutf-Ali Beg, l'auteur de l'Atech Kedeh, qui était encore occupé de son travail dans l'année 1779 de notre ère [1], conduit l'histoire de la poésie persane plus de deux siècles au delà de l'époque où s'arrête le Touhféhi-Sami, et nous fournit les vies de 842 poëtes, anciens et modernes.

« Le travail de Loutf-Ali diffère matériellement, dit M. Bland, de tous les autres sur le même sujet, par l'arrangement aussi bien que par l'étendue. Au lieu de l'ordre chronologique, suivi par Djami, dans le Béharistane, et Daulet Chah, dans son Tezkireh; ou de la classification par rang et par profession, adoptée par Sam-Mirza, Loutf-Ali a divisé son livre en sections géographiques, plaçant les poëtes par ordre alphabétique, sous le nom de leur ville natale ou de leur résidence. En somme, ajoute M. Bland, ce plan, quoique sujet à quelques objections, peut être considéré comme préférable. Il admet beaucoup de notices topographiques, lesquelles, bien que concises, sont utiles et peuvent même servir à remplir

[1] M. Bland écrit ici 1179 de l'hégire (de J. C. 1765); mais, à la fin de sa notice, il rectifie cette indication et lui substitue celle que j'ai donnée ci-dessus.

des lacunes dans des ouvrages plus rigoureusement scientifiques. Il n'est pas d'ailleurs dépourvu d'un intérêt particulier, comme fournissant un tableau comparatif des richesses de la littérature persane, une espèce de statistique du talent poétique, laquelle nous permet de nous faire, d'un seul coup d'œil, une idée assez juste des ressources de chaque province, de chaque ville et de chaque district, dans le vaste empire où les belles lettres persanes furent cultivées, et de la proportion dans laquelle chacun paya sa contribution au grand bazar de la littérature. »

La préface occupe quatre pages, dans lesquelles l'auteur se complaît dans tout le clinquant de ce style bizarre, si cher au goût des Persans. Une analyse détaillée de cette introduction est donnée par M. Bland; nous y renverrons nos lecteurs, nous contentant d'indiquer les divisions adoptées par l'auteur. Conformément à l'usage des Orientaux, ces divisions renferment une allusion au titre de l'ouvrage. Ainsi l'*Atech Kedeh* est partagé en deux *madjmareh* مجمره (réchauds); le premier rappelle les écrivains et les poëmes des temps anciens; il est composé d'une *cheu'leh* (شعله) ou lueur, comprenant la biographie et les productions des rois et des princes de chaque nation, des émirs d'un rang élevé, sans rapport spécial à quelque contrée particulière; de trois *akhguer* (اخگر) ou braises, touchant les poëtes de l'Irane, du Tourane et de l'Hindoustane; et d'une *farough* (فروغ) ou flamme, sur la biographie des femmes poëtes de toutes les contrées. Le second madjmareh, consacré aux vies et aux écrits des poëtes modernes, est composé de deux *pertev* (پرتو) ou rayons. Le premier renferme les conceptions des amis et contemporains de l'auteur, et le second, plusieurs des écrits de celui-ci.

La première de ces divisions est plus intéressante par la renommée des auteurs qu'elle mentionne, que par le mérite de leurs écrits. Il est curieux de voir combien de rois, de princes, d'hommes puissants, célèbres dans l'histoire orientale, apparaissent dans cet essai sous le titre plus humble

de poëtes. Le premier de ces illustres écrivains est un fils de Mahmoud le Ghaznévide, désigné par Loutf-Ali sous le surnom d'Abou-Mohammed. Après lui, nous voyons passer sous nos yeux quelques potentats plus célèbres : les empereurs Houmaïoun et Acber; Chah-Choudja et son frère Abou-Yézid, de la dynastie des Mozaffériens; les Séfides Chah Ismaïl, ses fils et Chah Abbas; Djélal-eddin Mélic-Chah et Thogril, le dernier des Seldjoukides.

Ceux de tous ces princes sur lesquels l'auteur s'arrête le plus complaisamment sont les deux premiers Séfides, Chah Ismaïl et Chah Thahmasp. Le premier, sous le nom de Khathaï (خطائی), est mentionné avec tout le respect dû par les Persans au fondateur d'une dynastie fameuse et au rejeton du saint imam Mouça Cazim. Le second contribue à enrichir l'anthologie de Loutf-Ali, par quelques vers contenant une bizarre description des cités et de leurs habitants, dans laquelle le royal auteur appelle Ispahan un paradis; mais déclare qu'un chien de Cachane est supérieur aux nobles de Coum, quoique le peuple de Cachane soit lui-même inférieur à un chien.

Sam Mirza, le second des quatre fils de Chah Ismaïl, est ensuite cité sous son nom poétique de Sami (سامی), employé par lui dans le titre de son ouvrage, le *Touhfehi Sami.* Plus loin, on voit paraître deux chefs de la tribu des Uzbecs, si redoutable à l'empire persan, Abd-allah Khan et Obaïd-allah Khan. Loutf-Ali parle de l'émir Ali-Chir dans des termes empreints d'une haute estime, d'une vive admiration. A propos des deux *tékhallus* ou surnoms poétiques adoptés par ce grand ministre, l'un dans ses poésies persanes, l'autre dans ses poésies turques, M. Bland fait la remarque suivante : « L'usage d'employer un double tékhallus paraît avoir été habituel à ces poëtes qui ont écrit en deux langues différentes. Dans l'histoire de la littérature hindoustani [1], il est

[1] *Histoire de la littérature hindoui et hindoustani*, par M. Garcin de Tassy, tome I, article *Nizam*. (Note de M. Bland.)

prouvé que Nizam ul-Mulc a écrit sous deux noms poétiques, et M. de Tassy pense qu'il est probable qu'il se servit de celui d'Açaf (آصف) dans ses compositions hindoustani, Nizam (نظام) se rencontrant dans les ghazels de son Divan persan. Quelquefois aussi un tékhallus différent paraît avoir été adopté à différentes époques de la vie, lorsqu'un changement de circonstances ou un nouveau tour d'esprit influençaient les dispositions du poëte; ou d'après la volonté du prince de celui-ci, ou de son patron, ou de son cheïkh ou professeur, lequel semble avoir souvent rempli le rôle d'un parrain poétique. Des exemples de ces deux cas se rencontrent dans ces notices. Ainsi Khacani (Hakaïki) fut nommé de la sorte, d'après Minoutchehr, Khacan du Chirvane; et dans le chapitre dont nous donnons en ce moment une notice, *on voit que* Thahmasp Couli Beg s'appela d'abord Ahdi (عهدی), mais que, plus tard, il prit le nom d'Archi (عرشی)[1], comme convenant mieux aux pensées élevées de son esprit et à la direction spirituelle à laquelle il obéit dans un âge plus mûr. »

Après avoir cité les notices de plusieurs poëtes, dont un seul, Hilali, est connu en Europe, M. Bland continue ainsi : « Un nom bien connu, celui de Cabous ben-Vechmguir, prince du Deïlem, apparaît pour fournir une observation digne de remarque ; comme étant le nom du poëte cité dans le *Ferhengui Cho'ouri*, sous le titre de Mir Abou'lmaani, dans des passages assez nombreux pour avoir mérité une notice particulière du baron de Hammer-Purgstall, qui a rassemblé les « Disjecti membra poetæ, » sous le titre de « Abulmaani's Juwelenschnüre. » Les doutes touchant l'auteur réel de ces fragments spirituels et pleins de talent sont, je pense, entièrement éclaircis par la courte biographie jointe à son nom dans ce chapitre, et dans laquelle l'émir Cabous est identifié avec Chems-eddine Abou'lmaani[2]; d'ailleurs le court et seul

[1] D'Arch (عرش) le trône de Dieu. (Note de M. Bland.)

[2] Et non Chems-el-Maali, ni Abou'l-Maali. Tous les manuscrits, qui ont tous les points diacritiques, portent معانی (Note de M. Bland.)

spécimen de ses poésies persanes rapporté ici, s'accorde à la fois, pour le goût et pour le sujet, avec plusieurs des vers répandus dans le *Ferhengui Cho'ouri.* »

Cette première section de l'Atech Kedeh contient en tout quatre-vingt-trois notices. Ce nombre, qui serait considérable pour notre Europe, où les rois et les princes ne se piquent guère, sauf de rares exceptions, de cultiver la poésie, est loin d'être complet pour l'Orient, où chaque personne presque naît poëte, depuis le plus grand souverain jusqu'à l'Arabe du désert. Je pourrais signaler plusieurs lacunes dans la liste de l'Atech Kedeh, telle du moins qu'elle nous est donnée par M. Bland. Je me contenterai de mentionner trois princes d'une même dynastie : Atsiz, Sultan-Chah et Mélic-Chah, fils de Tacach, sultan du Kharezm. Si je ne devais craindre de dépasser les bornes fixées à cet article, je traduirais ici plusieurs pièces de vers composées par ces poëtes couronnés, et dont j'ai publié le texte ailleurs [1].

La seconde section de l'Atech Kedeh s'ouvre avec la première grande division géographique de l'auteur, celle de l'Irane, subdivisée en plusieurs autres, comprenant : 1° l'Azerbéidjane et le Chirvane; 2° le Khoraçane; 3° le Thabéristane, le Guilane et le Mazendérane, etc. Je n'entreprendrai pas de suivre M. Bland dans l'analyse très-concise qu'il a donnée de ces subdivisions et des autres portions de l'ouvrage de Loutf-Ali. Ce que j'ai dit plus haut suffit pour donner une idée de l'exactitude, du goût et de la science dont M. Bland a fait preuve dans tout le cours de son travail. Je me contenterai donc de présenter quelques observations détachées sur diverses parties de la notice du savant anglais.

M. Bland, parlant de Maulana Vahchi (وحشى), transcrit par les mots *Khould Barrein* le titre d'un des mesnévis de cet auteur. Si je ne me trompe, il faut prononcer Khouldi Bérine. Bérine (برين), dérivé de la préposition بر (*ber*, sur), a, entre autres significations, celle de haut, élevé; par con-

[1] *Histoire des sultans du Kharezm*, pag. ٩ et ١٥.

séquent Khouldi Bérine peut se traduire par « le paradis élevé. » Mais je ne vois pas quel pourrait être le sens de Khould barrein. Plus loin, M. Bland prononce Jawin le nom du lieu de la naissance du poëte Naziri. Il eût été plus exact de dire Djouveïne ou Djouaïn, comme écrit M. Quatremère, qui a donné sur ce canton des détails circonstanciés [1].

La courte notice sur Rachid-eddine, transcrite par M. Bland, me fournira la matière de quatre observations. 1° Dans cette phrase : از آن جمله جامع رشیدی که در انتظام انساب قبایل ترك etc. le mot که est tout à fait inutile et doit, par conséquent, être supprimé. 2° Loutf-Ali, ou son copiste, s'est gravement trompé en disant que Rachid-eddine fut visir d'Arghoune-Khan. Au nom d'Arghoune (ارغون), il faut substituer celui de Ghazane (غازان). Non-seulement Rachid n'était pas ministre d'Arghoune, mais même il n'arriva à la haute dignité de visir que sous le troisième successeur de ce prince, Ghazane-Khan, et dans l'année 697 de l'hégire [2]. 3° Au lieu de با فساد il faut lire بافساد (*beifçad*), en un seul mot. 4° D'après Loutf-Ali, qui se sert toutefois de la formule dubitative گویند « on dit, on rapporte, » les membres de Rachid-eddine et ceux de son fils furent envoyés dans diverses provinces. Mais, ainsi que l'a fait observer M. Quatremère [3], ce détail, rapporté aussi par Makrizi, paraît peu exact. Ailleurs, l'auteur de l'Atech Kedeh a prouvé une fois de plus qu'il connaissait assez mal l'histoire de la vie et des ouvrages de Rachid-eddine, en prétendant que ce fut par l'ordre d'Oldjaïtou que ce fameux visir écrivit un livre contenant la généalogie des Turcs et appelé le Djami-Rachidi. Chacun sait que la première partie du *Djami ettévarikh*, qui renferme les généalogies et l'histoire des tribus turques et mongoles, fut composée à la demande de Gha-

[1] *Histoire des Mongols de la Perse*, pag. 169-171, note.

[2] Voyez M. Quatremère, *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Raschid-eldin*, dans l'Histoire des Mongols, pag. x.

[3] *Loco laudato*, pag. XLIII.

zane-Khan, ainsi que l'indique le titre de cette section de l'ouvrage (*Tarikhi Ghazani*).

Ailleurs, dans la notice de Chiraz, au lieu de Amru-Leïs, il faut lire Amr, fils de Leïs; et à la place de Rocn-eddine Haçan Boyah, on doit écrire Rocn-eddine (ou plutôt ed-daulah) Haçan, fils de Bouvaïh [1]. Plus loin, je lis les mots « the amber-scented pen. » Il est probable que l'expression persane rendue par « amber-scented » n'était autre que عنبرين (*anbérine*). Mais ce mot doit être traduit plutôt par « noir comme l'ambre » que par « qui sent l'ambre. » En effet, ainsi que M. Quatremère l'a remarqué [2], le mot عنبر (*anber*) désigne exclusivement l'ambre gris et s'emploie, par suite, pour indiquer la couleur noire.

Enfin, je dois faire observer que le poëte Umid, cité par Loutf-Ali, est le même que celui auquel M. Garcin de Tassy a consacré un article dans le premier volume de son ouvrage sur la littérature hindoustani [3].

Telles sont les observations critiques que m'a suggérées un examen scrupuleux de l'opuscule de M. Bland, et dont la plupart sont si peu importantes, que je me serais abstenu de les transcrire, si je n'avais voulu donner au savant auteur une preuve de l'attention que j'ai apportée à la lecture de son ouvrage. Maintenant, il ne me reste plus qu'à louer sans restriction la méthode, l'érudition et le soin consciencieux que l'on reconnaît à chaque page de cet essai. De pareilles qualités sont bien propres à faire désirer aux amis de la littérature orientale que M. Bland leur fasse connaître, par de semblables notices, les principaux trésors de sa belle collection de manuscrits persans. C'est en émettant ce vœu que je terminerai cet article, déjà bien long.

DEFRÉMERY.

[1] Voyez Silvestre de Sacy, *Journal des Savants*, 1836, pag. 720.

[2] *Hist. des Mongols*, pag. 396; *Hist. des Mamlouks*, t. I, 2ᵉ part. p. 133.

[3] *Hist. de la littérature hindoui et hindoustani*, t. I, p. 513, 514, article *Ummed*.

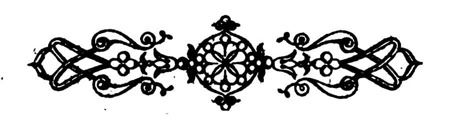
Dictionnaire égyptien en écriture hiéroglyphique, par CHAMPOLLION le jeune; publié, d'après les manuscrits autographes, par M. CHAMPOLLION-FIGEAC. Paris, Firmin-Didot, 1844; un vol. in-fol.

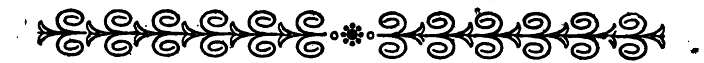
La quatrième et dernière livraison de cet important ouvrage vient de paraître. Ce dictionnaire, joint à la grammaire égyptienne publiée il y a quelques années, permettra enfin aux amateurs de l'archéologie d'étudier avec bien plus de fruit qu'auparavant tout ce qui tient à l'antique patrie des Pharaons.

ERRATA POUR LE CAHIER DE JUILLET.

Page 8, ligne 22, *au lieu de* EYRIÈS, *lisez* BIANCHI.

Page 10, au bas, *ajoutez* les noms de MM. DE SAULCY et AMPÈRE.





JOURNAL ASIATIQUE.

NOVEMBRE 1844.

LETTRE A M. HASE,

Membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, du Conseil de la Société Asiatique, etc.

Monsieur,

Vous m'avez fait l'honneur de me demander si l'on peut trouver dans les historiens arabes des notions précises sur les premières expéditions des musulmans en Mauritanie, et si le récit qu'En-Noweiri nous fournit à ce sujet mérite la confiance qu'on lui a généralement accordée. Comme ces deux questions se rattachent l'une à l'autre, je commencerai par la seconde, envisageant d'abord isolément, puis dans ses rapports avec la première; de cette manière, j'espère pouvoir les éclaircir toutes les deux et arriver à un résultat qui ne sera pas trop éloigné de la vérité. Les détails dans lesquels je dois nécessairement entrer me forceront de donner quelque étendue à cette lettre; pour me le faire pardonner, j'ose compter sur votre bien-

veillance et sur le désir que j'ai de vous être agréable.

Chihab ed-dîn (flambeau de la religion) Ahmed el-Bekri, surnommé En-Noweiri, c'est-à-dire, *natif d'En-Noweira*, village de la province de Behnésa en Égypte, composa, vers le commencement du XIVe siècle de notre ère, et près de sept cents ans après la conquête de l'Afrique par les Arabes, une espèce d'encyclopédie dont une section est consacrée à l'histoire universelle. La Bibliothèque royale possède plusieurs volumes appartenant à cette section; tels sont les nos de l'ancien fonds 645, 683, 700, 702 et 702 A. C'est le n° 702 qui renferme l'histoire de l'établissement des musulmans dans l'Afrique septentrionale. Le récit que l'auteur y donne de la première invasion de ce pays par les Arabes, se trouve traduit dans le Journal asiatique de février 1841; mais, depuis longtemps, il avait reçu une grande publicité par les travaux d'Otter et de Cardonne. Accueilli ensuite par Gibbon, Lebeau et Saint-Martin, il figure dans nos histoires du Bas-Empire, et, reproduit par M. Quatremère dans sa notice sur Abd-Allah Ibn-ez-Zobeir, il se présente partout comme un document des plus authentiques.

Si l'on veut cependant l'examiner avec l'attention que l'on doit accorder à tout morceau qui offre un haut intérêt historique, on y remarquera des détails suspects, des assertions hasardées, des anachronismes même. Ces taches ne vous ont pas échappé,

et comme vous, monsieur, j'en ai été frappé. Je n'osais pas, cependant, soumettre cette relation à un examen critique, bien que ce fût le seul moyen par lequel on pût en reconnaître le vrai caractère; je jugeais une telle entreprise au-dessus de mes forces; je craignais même d'arriver à des résultats qui m'auraient mis en opposition avec tous les écrivains illustres que je viens de nommer: mais, encouragé par les observations bienveillantes que vous avez eu la bonté de m'adresser, et désirant répondre aux souhaits que vous m'avez exprimés, je me suis enfin décidé à prendre la plume.

Je dois d'abord vous faire observer, monsieur, que c'est à En-Noweiri seul que nous devons le récit dont la discussion va m'occuper. Il est vrai qu'une note jointe à la biographie d'Abd Allah Ibn-ez-Zobeir (voyez le Journal asiatique d'avril 1832, page 294) semble donner à entendre que le même récit a été rapporté par d'autres historiens, tels que Taki ed-din el-Fasi et l'auteur du *Kitab el-Aghani*, mais il n'en est pas moins certain que ces écrivains ne le donnent pas. J'ai consulté leurs ouvrages aux feuillets indiqués dans cette note, et j'y ai trouvé, non pas le même récit, mais bien un autre tout à fait différent. C'est une narration, faite par Ibn-ez-Zobeir, de la bataille qui eut lieu entre les musulmans et les Grecs, narration dont j'admets l'authenticité et avec l'aide de laquelle j'espère démontrer que les détails d'En-Noweiri sur le même sujet ne méritent aucune confiance. Je dois ajouter

que le savant auteur de la notice dont je viens de parler reproduit plus loin cette narration, mais sans note ni renvoi.

C'est donc à En-Noweiri seul que nous avons affaire; c'est à un récit donné par lui d'après un certain Ez-Zohri que ma lettre s'applique. Selon En-Noweiri, cet Ez-Zohri n'avait fait que rapporter une narration plus ancienne qui provenait d'un nommé Rebia Ibn-Abbad. Ce Rebia raconte qu'il avait fait partie d'un corps expéditionnaire qu'Abd Allah Ibn-Saad Ibn-Abi Sarh, gouverneur d'Égypte, avait mené dans El-Magrib (l'Occident), c'est-à-dire dans cette partie de l'Afrique qui est située à l'occident de l'Égypte. Après avoir essayé inutilement de s'emparer de la ville de Tripoli, Ibn-Saad se porta en avant et enleva la ville de Cabes, puis il continua sa marche. Djirdjîr, prince qui gouvernait ce pays au nom d'Héraclius, vient s'opposer aux progrès des envahisseurs. Les deux armées se rencontrent à Bacouba (ou Yacouba, selon une autre leçon), lieu à moitié chemin entre Carthage et Sobeitela (*Suffetula*), ville qui, selon Rebia Ibn-Abbad, était le siége du gouvernement grec. Abd Allah Ibn-ez-Zobeir arrive au camp des Arabes, venant de l'Arabie. Plusieurs combats se livrent, mais Ibn-Saad reste enfermé dans sa tente à cause de la frayeur que lui inspire une proclamation par laquelle Djirdjîr offre sa propre fille en mariage, avec cent mille pièces d'or, à quiconque tuera le général arabe. « Sa fille, dit le narrateur, était d'une beauté merveilleuse, et

montait à cheval pour accompagner son père au combat. Elle était habillée des étoffes les plus riches et elle portait sur sa tête un parasol en plumes de paon. » D'après les conseils d'Ibn-ez-Zobeir, Ibn-Saad fait proclamer que quiconque tuera le général grec obtiendra pour récompense la possession de cette belle princesse et un don de cent mille pièces d'or. Une grande bataille se livre; les Grecs sont défaits, Djirdjîr tombe sous les coups d'Ibn-ez-Zobeir, et sa fille devient l'esclave de ce guerrier intrépide. La ville de Sobeitela est prise d'assaut, et le butin, après le prélèvement du quint au profit du trésor public, fournit une somme de trois mille pièces d'or à chaque cavalier, et de mille à chaque fantassin. Les Grecs se rassemblent dans la plaine d'Edjem (*fahs el-Edjem*), autour du château, qui était un des plus forts de la province[1]. Ils offrent cent quintaux (*kintar*) d'or à Ibn-Saad pour le décider à quitter leur pays; la proposition est acceptée, et Ibn-ez-Zobeir court à Médine pour annoncer au khalife Othman ce nouveau triomphe des armes musulmanes.

Ce récit donne lieu à plusieurs objections; mais, pour les faire bien apprécier, je dois d'abord vous soumettre une suite de renseignements sur l'invasion de l'Afrique septentrionale, renseignements tirés des meilleurs historiens arabes. Ceux dont j'invoquerai l'autorité sont Abou'l-Mehacin,

[1] C'est sans aucun doute l'amphithéâtre d'*El-Djem* ou *Ledjem*, l'ancien *Tysdrus*, dont il s'agit.

Ed-Déhébi, Ibn-Abd el-Hakem et El-Beladori; quant à Ibn-Khaldoun, je ne le cite pas, parce qu'il n'a fait qu'abréger les renseignements donnés par En-Noweiri[1].

Abou'l-Mehacin Youçof Ibn-Taghri Berdi, mort l'an 874 de l'hégire (1469-1470 de J. C.), nous a laissé plusieurs grands ouvrages historiques et biographiques. Celui dont je me servirai est son *En-Nodjoum ez-Zahira* (les Brillantes pléiades), grande compilation qui renferme l'histoire de l'Égypte, année par année, depuis l'an 20 de l'hégire jusqu'au temps de l'auteur. Cet ouvrage se compose de plusieurs forts volumes et renferme une foule de renseignements utiles.

Ed-Déhébi Abou Abd Allah Mohammed Ibn-Ahmed, mort à Damas en 748 (1347 de J. C.), composa un grand nombre d'ouvrages dont les titres nous sont connus pour une soixantaine. La plus importante de ces compositions est, sans aucun doute, le *Tarîkh el-Islam* (Annales de l'Islamisme), en vingt et un volumes. Dans cette compilation, il indique les principaux événements de chaque année, puis il donne des notices biographiques sur les personnages distingués qui moururent dans cette même année. C'est un ouvrage fort estimé et à juste titre. La Bibliothèque du roi en possède trois

[1] Le chapitre dans lequel Ibn-Khaldoun raconte la première invasion de l'Afrique se trouve dans cette partie de son histoire universelle où il parle du règne du khalife Othman. M. Noël Desvergers ne s'en est pas servi dans son Histoire des Aghlabites.

volumes dépareillés, dont le premier renferme l'histoire de Mahomet et celle des quatre premiers khalifes.

Ibn-Abd el-Hakem Abou Mohammed Abd er-Rahman, savant historien *traditionniste*, mourut en Égypte l'an 257 (870 de J. C.). Il composa plusieurs ouvrages dont l'un, intitulé *Kitab fotouh Misr wé Ifrîkiya* (Livre des conquêtes faites en Égypte et en Afrique), se compose de traditions historiques relatives à la conquête de l'Égypte, à celle de l'Afrique septentrionale et à celle de l'Espagne. Je reviendrai sur cet ouvrage important.

El-Beladori Ahmed Ibn-Yahya, natif de Baghdad, forma un recueil de traditions relatives aux premières conquêtes des musulmans, et mourut vers l'an 260 (874 de J. C.).

Voici maintenant une série de faits tirés des ouvrages de ces historiens :

Au commencement du mois de moharrem de l'an 20 de l'hégire (fin de décembre 640 de J. C.), Amr Ibn-el-Asi, un des généraux du khalife Omer, effectua la conquête de l'Égypte [1].

Vers la fin de l'année suivante, Amr passa dans la Cyrénaïque et soumit Barca [2].

En l'an 22 ou 23 (643 ou 644 de J. C.), il prend Tripoli [3] et demande inutilement à Omer la

[1] Abou'l-Mehacin, Abou'l-Féda et presque tous les historiens arabes.

[2] Abou'l-Mehacin, Ed-Déhébi, Ibn-Abd el-Hakem.

[3] Les mêmes.

permission de porter les armes musulmanes dans la province d'Afrique [1].

Vers la fin de l'an 23, Omer fut assassiné et Othman lui succéda. En l'an 25, le nouveau khalife destitue Amr Ibn-el-Asi et le remplace par Abd Allah Ibn-Saad Ibn-Abi Sarh [2]. A peine installé, Ibn-Saad sollicite d'Othman la permission d'entreprendre une expédition contre la province d'Afrique [3], et ayant éprouvé un refus, il se contente de faire ravager et piller les frontières de ce pays par des détachements de cavalerie musulmane [4].

Le khalife ayant enfin décidé, après une délibération avec ses conseillers [5], de lui accorder cette permission, Ibn-Saad rassembla une armée de vingt mille hommes et partit, l'an 27 (647-648 de J. C.), pour exécuter son projet [6].

Un patrice appelé Djirdjîr ou Djorédjîr (Grégoire) [7], qui gouvernait l'Afrique septentrionale au nom de l'empereur grec, et qui, depuis un an [8], s'était révolté contre son souverain [9], vient à la rencontre d'Ibn-Saad, et essuie une défaite près

[1] Ibn-Abd el-Hakem.

[2] Abou'l-Mehacin.

[3] Ed-Déhébi.

[4] El-Beladori.

[5] *Id.* et Ibn Abd el-Hakem.

[6] Abou'l-Mehacin, Ed-Déhébi, Ibn Abd el-Hakem.

[7] Les mêmes.

[8] Théophane.

[9] Ibn-Abd el-Hakem.

de Sobeitela [1], ou dans les environs d'un endroit nommé Acouba [2].

L'armée grecque était forte de deux cent mille hommes [3]!

Le butin remporté par les vainqueurs fut énorme; et ils consentirent à évacuer le pays moyennant une somme [4] de trois cents talents d'or [5], ou, selon une autre tradition, de deux millions cinq cent mille dinars (pieces d'or) [6].

Ibn-ez-Zobeir court à Médine pour annoncer cette victoire [7].

Au moyen de ce sommaire historique je me trouve en état de faire plusieurs objections au récit d'En-Noweiri, et j'ose croire qu'en dernier resultat il restera démontré que ce récit ne provient pas d'un témoin oculaire des événements qui y sont racontés, et que nous devons le regarder comme un pur roman.

Première objection.

Le narrateur fait assiéger Tripoli par Ibn-Saad; mais nous voyons que cette ville avait déjà été prise

[1] Ed-Déhébi.
[2] El-Beladori.
[3] Ed-Déhébi, Abou'l-Mehacin.
[4] Théophane.
[5] El-Beladori.
[6] *Idem*.
[7] Ibn-Abd el-Hakem.

par Amr Ibn-el-Asi, quatre ou cinq ans auparavant. Maintenant, de deux choses l'une : le narrateur aura confondu les deux expéditions, ou bien Tripoli aurait secoué le joug des Arabes entre les années 23 et 27 de l'hégire. Dans le premier cas, on doit regarder ce récit comme faux, et d'autant plus faux que le narrateur prétend avoir été témoin des faits ; dans le second cas, quelque historien arabe nous aurait fait connaître à quelle époque, subséquemment à l'expédition d'Ibn-Saad, la ville de Tripoli tomba enfin au pouvoir des Arabes. C'est surtout En-Noweiri qui aurait dû nous le dire, lui qui nous donne à entendre que cette ville avait résisté aux efforts d'Ibn-Saad. J'explique l'erreur du narrateur en supposant qu'il aura puisé dans El-Beladori une partie de ses notions sur la conquête de l'Afrique ; et comme cet historien ne parle ni de l'expédition entreprise par Amr Ibn-el-Asi, ni de la prise de Tripoli par ce chef, il aura cru qu'Ibn-Saad fut le premier qui porta de ce côté les armes musulmanes. Je donnerai à la suite de ces objections les renseignements fournis par El-Beladori sur l'invasion de l'Afrique par les Arabes.

Seconde objection.

Le narrateur dit que Djirdjîr, ou Grégoire, gouvernait l'Afrique au nom d'Héraclius ; mais nous savons par le temoignage d'Ibn-Abd el-Hakem et de Théophane[1], deux excellentes autorités, que

[1] Voyez ci-après, p. 361.

ce patrice était alors en pleine révolte contre son souverain. Comment le narrateur, lui qui prétend avoir assisté à cette expédition, a-t-il pu ignorer ce fait? Le général arabe n'aura certainement pas caché à ses troupes que le patrice qu'elles allaient combattre n'avait aucun secours à espérer de l'empereur de Constantinople, ce maître qu'il avait trahi. Je puis encore expliquer son erreur en supposant qu'il aura consulté l'ouvrage d'El-Beladori; et, lisant dans ce recueil que l'Afrique obéissait à un patrice, il a cru naturellement que ce fonctionnaire, vu sa qualité de patrice, reconnaissait l'autorité de l'empereur grec. Je pourrais relever ici un autre anachronisme : lors de cette expédition, Héraclius n'existait plus; c'est Constant II qui occupait le trône des Césars.

Troisième objection.

Le narrateur dit que Suffetula était le siége du gouvernement grec; Carthage aurait donc refusé de reconnaître Grégoire. Ce serait un nouveau fait à ajouter à l'histoire du Bas-Empire, si Ibn-Abd el-Hakem (voyez ci-après) ne nous avait pas appris qu'à cette époque Carthage était le siége du gouvernement grec et reconnaissait pour maître ce même Grégoire.

Quatrième objection.

Quant à l'endroit qu'il appelle Bacouba, il a pris ce nom dans El-Beladori. Ibn-Saad, dit cet historien,

fit halte *à Acouba* (*bi Acouba* بعقوبة). Notre narrateur, ne se doutant pas que le *b* de ce mot fût la préposition affixe, l'a lu *Bacouba*. Le récit de notre auteur est donc une compilation faite postérieurement à l'an 260 de l'hégire (El-Beladori mourut vers cette année). Comment a-t-il donc pu assister à une expédition faite plus de deux cent trente ans auparavant?

Cinquième objection.

Le narrateur nous apprend qu'Ibn-Saad s'enferma dans sa tente à cause de la frayeur que lui inspira la proclamation de Djirdjîr; cependant le héros de son récit, Abd-Allah Ibn-ez-Zobeir, dit dans une relation rapportée par l'auteur du *Kitab el-Aghani*, écrivain du IVe siècle de l'hégire, qu'Ibn-Saad, en voyant la position critique des musulmans, s'enferma dans sa tente pour être seul et réfléchir sur les moyens qu'il fallait prendre. Ibn-ez-Zobeir ne savait donc rien de la proclamation? Non; sa narration, que je vais donner à l'instant, en est la preuve certaine. L'auteur du récit d'En-Noweiri aura donc inventé l'histoire de la proclamation? Je le pense.

Sixième objection.

Il est difficile de croire qu'une jeune fille byzantine se montre à cheval sur un champ de bataille et prenne part au combat. Cela ne s'est jamais vu

dans l'Orient, excepté dans des romans arabes. C'est donc un roman que nous lisons, et aucunement un récit historique.

Septième objection.

Une amazone, assez hardie pour affronter les lances des Arabes, ne devait guère craindre les rayons du soleil; à quoi bon alors un parasol en plumes de paon? Comment pouvait-elle tenir à la fois un parasol, une épée et la bride de son cheval? Je réponds : toute cette histoire est un roman, et voici la pièce d'où l'auteur l'a tirée : c'est un récit conservé dans le *Kitab el-Aghani*, ce grand dépôt des archives de la nation arabe, récit fait par Ibn-ez-Zobeir lui-même. (*Aghani*, tom. II, fol. 33 recto.) « Djirdjîr, souverain de l'Ifrîkiya (l'Afrique septentrionale) et roi des Francs, nous cerna avec cent vingt mille hommes (?); quant à nous, nous étions vingt mille. Les musulmans, réduits aux abois, ne s'accordaient plus sur ce qu'il fallait faire; et Abd-Allah Ibn-Saad s'était retiré dans sa tente pour y être seul et réfléchir sur sa position, quand je vis, moi, l'occasion de surprendre Djirdjîr. Il était derrière son armée, monté sur un cheval gris et accompagné de deux jeunes filles *qui le garantissaient du soleil avec des* PLUMES DE PAON. Je me rendis aussitôt à la tente d'Abd-Allah Ibn-Saad, et je demandai au chambellan la permission d'entrer. Cet officier me répondit: « Il s'occupe, dans ce moment, de nos af« faires, et il m'a ordonné de n'admettre personne. »

Alors je passai derrière le tente et en ayant soulevé le bord inférieur, je me trouvai en présence du général, qui venait de se jeter sur son lit. En me voyant, il fut saisi de crainte et s'écria : « Qui t'amène « ici, Ibn-ez-Zobeir? » Je lui répondis : « Voilà bien « l'homme poilu; ils sont tous poltrons! Je viens « de découvrir une occasion favorable pour sur« prendre notre ennemi, et je crains qu'elle ne m'é« chappe; viens donc avec moi et dis aux troupes de « me seconder. De quoi s'agit-il, dit Ibn-Saad? » Je le lui fis connaître, et il s'écria aussitôt : « Par ma « vie! l'occasion est belle. » Il sortit alors, et voyant ce dont je m'étais déjà aperçu, il ordonna aux soldats de me seconder. Et ayant fait choix de trente cavaliers, je leur dis : « Pendant que je charge sur l'en« nemi, empêchez que je ne sois assailli par derrière, et « je vous réponds, s'il plaît à Dieu, de quiconque se « trouvera sur mon chemin. » Je m'élançai alors vers l'endroit où j'avais remarqué Djirdjîr; les cavaliers me suivirent en me protégeant, et, ayant percé les rangs de l'ennemi, j'entrai dans un terrain ouvert et je courus sur Djirdjîr. Ainsi que la plupart des siens, il me prit pour un messager; mais, voyant que j'étais armé, il tourna bride et s'enfuit. Je l'atteignis promptement et, l'ayant renversé à terre d'un coup de lance, je me précipitai sur lui. Les jeunes filles cherchèrent à le protéger contre le coup d'épée que j'allais lui assener, et l'une d'elles en eut la main abattue. Ayant achevé mon adversaire, je plaçai sa tête au bout de ma lance et l'élevai en l'air. Alors

la confusion se mit parmi ses troupes, les musulmans se portèrent vers l'endroit où je me trouvais; ils firent un grand carnage de l'ennemi et la déroute fut complète. Ibn-Saad me dit alors : « Personne « n'est plus digne que toi de porter au khalife la « nouvelle de cette victoire. » Le même récit est donné, avec quelques variations, dans le Dictionnaire biographique des Mecquois, par Taki ed-dîn el-Fasi, et il se trouve, en abrégé, dans les annales d'Ed-Déhébi et dans le *Madjma'l-Ahbab*, ou histoire des premiers musulmans. Si, dans cette narration, la fille de Djirdjîr ne paraît pas, nous y voyons au moins son parasol en plumes de paon et deux jeunes filles attachées au service de ce patrice. L'auteur du récit rapporté par En-Noweiri a donc lu le *Kitab el-Aghani*, ouvrage composé trois cents ans après l'invasion dont il prétend avoir été lui-même témoin.

Huitième objection.

Le narrateur dit qu'Ibn-ez-Zobeir obtint possession de la fille de Djirdjîr et en fit sa concubine; mais vous verrez dans les extraits d'Ibn Abd el-Hakem, qui accompagnent cette lettre, qu'elle échut en partage à un *Ansar* ou natif de Médine, et qu'elle se tua de désespoir. Vous savez, monsieur, qu'Ibn-ez-Zobeir était de la tribu de Coreich, laquelle ne faisait pas partie des tribus *ansariennes*.

Neuvième objection.

Notre narrateur dit que la masse du butin fournit trois mille pièces d'or à chaque cavalier et mille à chaque fantassin, et cela après le prélèvement du cinquième. L'armée d'Ibn-Saad se composait de vingt mille hommes. Disons dix mille d'infanterie et autant de cavalerie, et supposons que la pièce d'or valait dix francs. Le butin aurait donc été de quatre cents millions de francs, plus le cinquième; ce qui fait en tout cinq cents millions. Pensez-vous, monsieur, qu'une telle somme aurait pu se trouver dans la ville de Sobeitela à cette époque? C'est une extravagance, me direz-vous; une chose absolument impossible; cependant, voici un témoin oculaire qui nous assure que tel fut le fait. Que devons-nous penser de ce témoin oculaire? Ibn Abd el-Hakem parle aussi de ce butin énorme, mais j'aurai tantôt l'occasion d'expliquer comment cette absurde tradition a pris son origine.

Dixième objection.

En-Noweiri, ou l'écrivain qu'il a copié, donne ce récit sur l'autorité de Rebîa Ibn-Abbad. Ce dernier personnage m'est inconnu, et vous penserez comme moi, monsieur, d'après ce que je viens de dire, qu'il est inutile de chercher à le découvrir. N'est-ce pas, en effet, un personnage imaginaire? Quant à Ez-Zohri, c'est le surnom de trois *tradition-*

nistes distingués, savoir : Ibn-Auf ez-Zohri, natif d'Alexandrie et mort en l'an 581 de l'hégire; Mohammed Ibn-Saad ez-Zohri, mort l'an 230, et Ibn-Chihab ez-Zohri, mort en 124. Pourquoi En-Noweiri n'a-t-il pas indiqué quel est celui des trois dont il veut parler, ou pourquoi l'historien qui le premier a publié ce récit, ne l'a-t-il pas fait? Je réponds : Il ne l'aurait pas osé, parce que les écrits des trois Ez-Zohri pouvaient exister encore, et qu'on aurait pu les compulser pour trouver cette prétendue tradition. Il a donc dit *Ez-Zohri* (le membre de la tribu de Zohra) tout court, pour laisser croire au lecteur ordinaire qu'il s'agissait d'Ibn-Chihab ou de Mohammed Ibn-Saad, et pour ne pas se compromettre si l'on voulait recourir aux recueils dans lesquels les traditions rassemblées par ces deux *hafiz* furent conservées. Il y a ici l'intention manifeste de tromper le lecteur; et cela devait nécessairement arriver puisque tout le récit est une invention fabuleuse.

Il me semble, monsieur, que nous pouvons, en toute sûreté, repousser ce récit romanesque. Qu'En-Noweiri s'en soit servi comme document authêntique, cela n'a rien qui doive nous surprendre : cet historien ne brille ni par la critique, ni par l'exactitude. Son Histoire des dynasties africaines en est la preuve; elle nous offre plusieurs exemples de dates fausses, de faits controuvés, et, dans un chapitre, elle rapporte à la Sardaigne des événements

qui se passèrent en Espagne. En-Noweiri était compilateur; il prenait dans les écrits de ses devanciers les passages qui frappaient le plus son imagination, et, mêlant ensemble les bons matériaux avec les mauvais, il nous a donné, comme également certains, des renseignements qu'avaient recueillis les historiens de toutes les époques, mêlant les précieuses indications d'Ibn-el-Djezzar, d'Ibn-Rechîc et d'Ibn-el-Athîr aux narrations plus détaillées et moins vraisemblables d'Ibn-er-Rakîc et d'Ibn-Cheddad. Avant d'aller plus loin, je crois devoir dire un mot de chacun de ces écrivains. Je commencerai par Izz ed-dîn Ali *Ibn-el-Athîr* el-Djezeri, natif de la Mésopotamie, qui mourut à Mosul en 630 (1233). Il laissa une histoire universelle rédigée en forme d'annales et intitulée *el-Kamil* (le Complet). Cet ouvrage, dont la Bibliothèque royale possède sept volumes dépareillés et dont la composition a été mal à propos attribuée à Et-Taberi, est, sans contredit, un des meilleurs traités historiques qui existent dans la littérature arabe; il est clair, riche en détails et d'une exactitude qui donne une haute idée de la critique de l'auteur. Les renseignements que cet ouvrage fournit sur l'histoire de l'Afrique septentrionale et de l'Espagne ont été copiés par En-Noweiri et Ibn-Khaldoun[1].

Abou-Djafer Ahmed *Ibn-el-Djezzar*, célèbre médecin et historien, et natif de Cairewan, composa

[1] La vie d'Ibn el-Athîr se trouve dans mon édition d'Ibn-Khallikan, t. II, p. 288 de la traduction.

plusieurs ouvrages dont l'un, intitulé *Zâd el-Mosafir* (*Viaticum peregrinantis*), traite de la médecine et a été traduit en hébreu, en grec et en latin. Son *Tarîkh ed-Deulet* (Histoire de l'empire) renferme l'histoire de l'Afrique depuis le déclin de la dynastie Aghlebide jusqu'à l'établissement de celle des Fatimides[1]. C'est probablement une partie de cet ouvrage qui se conserve dans la bibliothèque de Gotha, et dont M. Nicholson a publié, en 1840, un extrait traduit en anglais et intitué *An account of the establishment of the Fatemite dynasty in Africa.*

Abou Ali el-Hacen Ibn-Rechîc, célèbre philologue, poëte et historien, habita Cairewan et mourut à Mazzera en Sicile, l'an 463 (1070). Il laissa une histoire de Cairewan, ouvrage cité par plusieurs écrivains arabes[2].

Abou-Ishac Ibrahîm Ibn-el-Cacim *Ibn-er-Rakîc*, chef d'un des bureaux du gouvernement de Cairewan, composa une histoire de l'Afrique septentrionale, une histoire généalogique des Berbers et un recueil de poésies sur les différentes espèces de vin. Un exemplaire de ce dernier ouvrage se trouve dans la Bibliothèque royale. Ibn-er-Rakîc vivait encore l'an 340 (952). C'est l'*Ibni al-Raquiq* de Marmol et l'*Ibnu-Rachich* de Léon l'Africain. Au XVII[e] siècle, il existait encore en Afrique des exemplaires de ses ouvrages historiques.

Izz ed-dîn Abou-Mohammed Abd-el-Azîz *Ibn-*

[1] Voy. Ibn-Khallikan, t. I, p. 672 de la traduction.

[2] *Ibid*, t. I, p. 384.

Cheddad es-Sanhadji, était petit-fils de Temîm Ibn-el-Moizz Ibn-Badîs, prince Zîrite, qui régna à Cairewan et mourut en 501 (1107-1108). Ibn Cheddad composa une histoire de l'Afrique septentrionale, ouvrage qu'il intitula *El-Djemo w'el-Beiyan fi akhbar il-Maghrib wel-Cairewan* (Collection et explication touchant l'histoire du Maghrib et de Cairewan.)

Tels sont les écrivains qu'En-Noweiri a mis à contribution ; mais c'est aux ouvrages d'Ibn-er-Rakîc et d'Ibn-Cheddad qu'il s'est principalement attaché. Ils lui ont fourni ces longs récits au sujet des émirs arabes qui commandaient en Afrique, des princes Aghlebides et des Zîrides, qui donnent tant d'intérêt à cette partie de l'histoire de la Mauritanie. Je dois cependant ajouter qu'Ibn-Khaldoun n'accorde pas toujours une entière confiance à Ibn-er-Rakîc, et, le plus souvent, il ne le cite que pour le réfuter. Je suis porté à croire que c'est à lui que nous devons l'histoire de la fille de Djirdjîr, et cette opinion me paraît d'autant plus probable qu'à la fin de ma septième objection, j'ai été amené à conclure que l'auteur de ce roman avait eu connaissance du *Kitab el-Aghâni*, recueil dont l'auteur mourut en 356 (967).

Deux ouvrages fort anciens, l'histoire de la conquête de l'Égypte d'Ibn-Abd el-Hakem, et l'histoire des conquêtes des premiers musulmans par El-Beladori renferment des indications qu'En-Noweiri a presque toujours négligées. Elles sont cependant de la plus haute importance pour l'histoire, puisqu'ils

nous offrent les faits dont on gardait encore le souvenir au IIIe siècle de l'hégire, et qui s'étaient jusqu'alors transmis de bouche en bouche sous la forme de traditions.

Vous savez, monsieur, que vers le milieu du IIe siècle de l'hégire, les Arabes commencèrent pour la première fois à mettre par écrit les traditions qui se rapportaient à Mahomet, à l'interprétation du Coran, aux pratiques religieuses et aux décisions juridiques des premiers docteurs musulmans, à la philologie, à l'histoire et aux guerres entreprises par les Arabes. Ces traditions s'étaient transmises d'un *hafiz* à un autre, sans éprouver la moindre altération, et cette classe d'hommes se faisait un devoir de les communiquer fidèlement à ses élèves. Les renseignements ainsi conservés proviennent, en grande partie, des témoins des faits dont il y est question, et comme le *hafiz* avait toujours soin d'indiquer par quelle voie ils étaient parvenus jusqu'à lui, il se forma graduellement, en tête de chaque tradition, une espèce d'introduction qui en faisait connaître l'origine et la filiation. Cette introduction s'appelait *isnad*, parce qu'elle servait d'*appui* à l'authenticité du récit lui-même, et elle avait d'autant plus de poids que les personnages dont elle renfermait les noms étaient plus distingués par la piété et la véracité. Avec le temps, ces *isnads* devinrent si longs qu'ils renfermaient quelquefois une série de vingt ou trente noms, et à la fin, ils dépassaient en longueur les pièces dont ils

formaient l'appui. Telle fut cependant la forme incommode qu'avaient prise la jurisprudence, la philologie, l'histoire des musulmans. A chaque nouvelle génération un nouveau nom s'ajoutait à l'*isnad*, et bientôt cet appareil devint si embarrassant, que l'acquisition de ces sciences en fut très-ralentie malgré le zèle et l'application des étudiants. On fut donc contraint de mettre en écrit les connaissances qui s'étaient jusqu'alors conservées par la tradition orale; on enregistra dans des livres les traditions avec leurs *isnads*, et c'est sous cette forme que nous possédons le *Sonna* de Mahomet, les *amali* ou dictées philologiques d'Abou Ali'l-Cali, la chronique d'Et-Taberi, les ouvrages d'El-Beladori, d'Ibn-Abd el-Hakem et de bien d'autres encore.

Vous serez porté à croire que, ce grand changement opéré, la transmission orale des pièces qu'on venait de mettre en écrit devait naturellement s'arrêter. Il n'en fut pas cependant ainsi : l'auteur compilateur dictait son ouvrage à quiconque désirait l'apprendre. Ses auditeurs écrivirent ses paroles sur-le-champ et dictèrent plus tard le même ouvrage à leur tour, pourvu qu'ils fussent munis d'une licence ou certificat de capacité (*idjaza*) donnée par l'auteur. Ces licenciés donnaient ensuite des licences à leurs propres élèves; ceux-ci en faisaient de même plus tard, et voilà comment l'enseignement se pratiquait chez les musulmans et se pratique encore. L'ouvrage copié par l'élève portait toujours en tête le nom de celui qui le lui avait enseigné; cet élève le

dictait à un autre, et celui-ci ajoutait le nom de son maître à l'*isnad* du volume; puis venait un troisième élève, qui imitait l'exemple de son devancier. Voilà donc des livres à *isnad*, livres précieux à cause de leur correction, vu qu'ils ont été transcrits et corrigés par les hommes le mieux qualifiés pour le faire. Le manuscrit de la Bibliothèque royale, ancien fonds, n° 785, nous offre un exemple de cette espèce de composition; il renferme l'histoire de la conquête de l'Égypte d'Ibn-Abd el-Hakem, telle qu'un nommé Abou-Omer el-Kermani l'avait recueillie de la bouche d'Ibn-Cadîd, qui l'avait apprise de l'auteur. Il en est ainsi du manuscrit du même ouvrage, ancien fonds, n° 655. Il offre une rédaction de la même histoire, rédaction que le *hafiz* Es-Silafi, personnage presque contemporain d'Ibn-Khallikân, avait tenue d'Abou-Sabic Morchid el-Medîni, qui l'avait apprise d'Ibn-Monir, qui l'avait reçue d'Abou-Bekr Ibn-el-Feredj, à qui elle avait été enseignée par le même Ibn-Cadîd.

Quant à l'ouvrage d'El-Beladori sur les premières conquêtes des musulmans, il fournit des notions importantes sur l'invasion et l'occupation de l'Afrique septentrionale; mais, malheureusement, ces renseignements sont très-incomplets. La copie de l'extrait dont je traduis ici le commencement a été faite sur le manuscrit de Leyde par M. le professeur Dozy, qui eut la bonté de me l'envoyer aussitôt que je lui en fis la demande.

«On raconte qu'Abd Allah Ibn-Saad Ibn-Abi

Sarh[1] ayant obtenu le gouvernement de l'Égypte et du Maghrib, mit en campagne des détachements de cavalerie musulmane qui entamèrent et pillèrent les frontières de l'Ifrîkiya. Othman Ibn-Affan (*le khalife*) avait d'abord hésité à envoyer une expédition dans ce pays; mais, ayant ensuite pris conseil, il écrivit, l'an 27 (ou 28 selon d'autres, ou bien encore 29), à Abd Allah, lui ordonnant d'envahir cette contrée. Il lui fournit un renfort considérable de troupes, et dans cette armée se trouvèrent Mabed Ibn-el-Abbas Ibn-Abd el-Mottelib, Merwan Ibn-el-Hakem Ibn-Abi 'l-Asi Ibn-Omeiya, el-Harith Ibn-el-Hakim, frère du précédent; Abd Allah Ibn-ez-Zobeir Ibn-el-Auwam, el-Miswer Ibn-Makhrima Ibn-Neufel Ibn-Ahyeb Ibn-Abd Menaf[2], Abd er-Rahman Ibn-Zeid Ibn-el-Khattab, Abd Allah Ibn-Omer Ibn-el-Khattab, Asim Ibn-Amr, Obeid Allah Ibn-Omer, Abd er-Rahman Ibn-Abi Bekr, Abd Allah Ibn-Amr Ibn-el-Asi, Bosr Ibn-Abi Arta Ibn-Oweim el-Amiri, et Abou Doweib Khoweilid Ibn-Khalid el-Hodeli. Ce dernier mourut, et ce fut Abd Allah Ibn-ez-Zobeir qui présida à son enterrement. Beaucoup d'Arabes des environs de Médine accompagnèrent cette expédition. Mohammed Ibn-Saad[3] m'a raconté ce qui suit, en me disant qu'il le tenait d'El-Wakedi[4],

[1] Al-Beladori, *Fotouh el-Boldân*, manusc. de Leyde, n° 430 (cat. n° 1903), p. 264.

[2] *Ibid.* p. 265.

[3] Voyez ci-dessus, page 345.

[4] Célèbre traditionniste, mort en 207 de l'hégire.

qui l'avait appris d'Osama Ibn-Zeid Ibn-Aslem, qui l'avait entendu répéter à Nafi, client de la famille Zobeir, qui disait l'avoir entendu dire à Abd Allah Ibn-ez-Zobeir : « Othman Ibn-Affan nous envoya « contre l'Ifrîkiya. Il y avait dans ce pays un patrice « dont l'autorité s'étendait depuis Tripoli jusqu'à « Tanger. Abd Allah Ibn-Saad s'avança jusqu'à « Acouba où il s'arrêta [1], et il combattit le patrice « pendant quelques jours. Alors Dieu permit que « ce patrice mourût par ma main; son armée s'enfuit « et se dispersa, et les détachements qu'Ibn-Abi « Sarh envoya de tout côté rapportèrent beaucoup « de butin... (*Ici la copie offre une lacune de quelques « mots.*) Quand les grands de l'Ifrîkiya virent cela, « ils s'accordèrent à offrir à Abd Allah Ibn-Abi Sarh « trois cents kintars (quintaux) d'or pour le décider à « les épargner et à évacuer le pays. Il accepta cette « proposition. » Mohammed Ibn-Saad m'a raconté, d'après El-Wakidi, qui lui avait raconté le même fait d'après Osama Ibn-Zeid el-Leithi, qui l'avait entendu répéter par Ibn-Kaab, qu'Abd-Allah Ibn-Abi-Sarh fit la paix avec le patrice de l'Ifrîkiya moyennant deux millions cinq cent mille dinars (pièces d'or); et je tiens de Mohammed Ibn-Saad, qui tenait le même renseignement d'El-Wakidi, qui le tenait lui-même de Mouça Ibn-Somra el-Mazini, qui l'avait reçu de son frère, qu'Abd-Allah Ibn-Saad Ibn-Abi-Sarh ayant fait la paix avec le patrice de l'Ifrîkiya,

[1] Le texte arabe porte : فسار عبد الله ابن سعد ابن ابى سرح حتى حل بعقوبه

s'en retourna en Égypte sans y laisser de gouverneur; et il n'y avait alors ni *Cairewan*[1], ni ville à mosquée. »

Ces deux dernières traditions contredisent indirectement la déclaration d'Ibn-ez-Zobeir, que ce fut lui qui tua le patrice. Nous sommes alors dans la nécessité de n'ajouter aucune foi aux paroles d'Ibn-ez-Zobeir, ou de regarder ces deux traditions comme fausses, ou bien de supposer qu'à la mort du patrice un autre chef lui succéda. J'avoue que la parole d'Ibn-ez-Zobeir m'est suspecte; c'était un homme ambitieux et remuant, qui, si nous en exceptons le courage, n'avait pas une seule bonne qualité pour le faire respecter. Ainsi je regarde son récit comme méritant peu de confiance, et vous verrez, dans l'extrait suivant, qu'Ibn-Abd el-Hakem ne regarde nullement comme certain le fait de la mort de Djirdjîr par la main d'Ibn-ez-Zobeir.

Voici maintenant les renseignements qu'Ibn-Abd el-Hakem nous fournit sur les mêmes événements.

BARCA[2].

« Et il (c'est-à-dire *Abd er-Rahman Ibn Abd Allah Ibn Abd el-Hakem*) a dit : Quand les Berbères étaient dans la Palestine, ils avaient pour roi Djalout (*Goliath*), lequel fut tué par Dawoud (*David*); ils émigrèrent alors vers l'Occident (*El-Maghrib*) et vinrent

[1] Voyez ci-après, page 361.

[2] Man. de la Bibl. du roi, ancien fonds, n° 785, fol. 107 verso; n° 655, f. 231.

jusqu'à Loubiya (*la Libye*) et Mérakiya [1], deux provinces de l'Égypte occidentale, situées dans la région à laquelle l'eau du Nil n'atteint pas, et qui n'est arrosée que par les pluies. Arrivés là, les Berbères se dispersèrent; les Zenata et les Maghîla s'avancèrent vers le Maghrib et se fixèrent dans les montagnes (de ce pays); les Léwata allèrent habiter le territoire d'Antabolis (la Pentapole Cyrénaïque), qui est le même endroit que Barca. Ils se répandirent dans cette partie du Maghrib jusqu'à ce qu'ils parvinssent à Sous. Les Héwara s'établirent à Lebida (*Leptis Magna*) et les Nofouça se fixèrent auprès de la ville de Sabra (*Sabrata*). A cause de cela, les Grecs (*Roum*) qui s'y trouvaient évacuèrent le pays, mais les Afaric (Africains) y restèrent. Ceux-ci s'étaient faits serviteurs des Grecs par un traité de paix; telle étant leur manière d'agir avec quiconque subjuguait leur pays.

« Amr Ibn-el-Asi s'avança avec sa cavalerie jusqu'à Barka, et accorda la paix aux habitants de cet endroit moyennant une somme de treize mille dinars à titre de capitation, et, pour acquitter cet impôt, il les autorisa à vendre tels de leurs enfants qu'ils voudraient. Abd er-Rahman (*Ibn Abd el-Hakem*) nous a raconté la tradition suivante qu'il avait reçue

[1] Les deux manuscrits portent مراقية (*Merakiyâ*). L'auteur a sans doute voulu écrire مرمراقية (*Marmerakiyâ*), c'est-à-dire dans la Marmarique. El-Masoudi, dans son *Tambîh*, écrit ce nom *El-Marica* (المريقه). (Voyez *Notices et Extraits des manuscrits*, t. VIII, p. 145, 146.)

d'Abd el-Melik Ibn-Moslema qui dit la tenir de El-Leith Ibn-Saad[1] :

« Dans le traité fait avec les Berbères de la tribu de Lewata, Amr Ibn-el-Asi inséra cette clause : « Pour « acquitter la capitation qui vous est imposée, vous « devez (en cas de nécessité) vendre vos fils et vos « filles. »

« Abd er-Rahman nous a rapporté ce qui suit d'après Abd el-Melik Ibn-Moslima, qui le lui rapporta d'après Ibn-Lahîa[2], qui le donna d'après Yezîd Ibn-Abd Allah el-Hadremi :

« Ibn-Dîas, lorsqu'il fut chargé du gouvernement « d'Antabolis, y apporta l'écrit de leur traité[3]. »

« Abd er-Rahman nous a rapporté ce qui suit, d'après Abd el-Melik Ibn-Moslima, qui le lui rapporta d'après Ibn-Lahîa, qui le donna sur l'autorité de Yezîd Ibn-Abd Allah el-Hadremi, qui l'avait entendu raconter à Abou Fétan Aiyoub Ibn-Abi 'l-Aliya el-Hadremi, qui le tenait de son père, lequel disait : « J'ai entendu Amr Ibn-el-Asi adresser ces pa- « roles, du haut de la chaire, au peuple d'Antabolis : « *Ceci est un traité dont on remplira toutes les condi-* « *tions à votre égard.* »

« Il (*Abd er-Rahman*) reprend maintenant le récit qu'il tenait d'Othman Ibn-Salih et d'autres : Aucun collecteur d'impôts n'entrait à Barca, dans ce temps-

[1] Célèbre traditionniste, mort en 175 (791 de J. C.)

[2] Mort en 174 (790 de J. C.).

[3] C'est-à-dire qu'il apporta aux habitants de cette localité une copie écrite et authentique du traité qu'ils avaient fait de vive voix.

là, les habitants étant dans l'usage d'envoyer le montant de leur capitation (en Égypte) au moment de l'échéance. Amr Ibn-el-Asi expédia Ocba Ibn-Nafé qui pénétra jusqu'à Zawîla [1], et le pays situé entre cette ville et Barca devint la limite *du territoire* des musulmans.

TRIPOLI.

« (*Ibn-Abd el-Hakem*) dit : Alors Amr Ibn-el-Asi s'avança jusqu'à Tripoli, et il y fit halte en l'an 22 (642-3 de J. C.) ; selon El-Leith Ibn-Saad [2], Amr Ibn-el-Asi attaqua Tripoli en l'an 23. (Ibn-Abd el-Hakem dit :) Il s'arrêta auprès de la coupole qui couronne la hauteur située à l'orient de la ville. Le siége dura un mois sans avoir aucun résultat, lorsqu'un homme de la tribu (arabe) de Medlidj sortit un jour du camp d'Amr, avec sept autres individus, pour aller à la chasse. Ils s'avancèrent à l'occident de la ville et s'éloignèrent du camp. Étant ensuite retournés sur leurs pas, ils eurent tant à souffrir de la chaleur, qu'ils suivirent le bord de la mer. Or la mer touchait immédiatement à (l'extrémité) de la muraille de la ville, et entre la ville et la mer il n'y avait point de muraille. Aussi les navires grecs entraient dans le port jusqu'à (toucher) leurs maisons.

[1] Il s'agit ici de la ville de ce nom qui est située dans le Fezzan. Dans une autre lettre, je donnerai les détails des différentes expéditions d'Ocba.

[2] Ici j'ai supprimé l'*isnad*, et dorénavant j'en ferai de même chaque fois qu'il s'en présentera un.

Le Medlidjide et ses compagnons remarquèrent que la mer avait baissé du côté de la ville, en laissant à découvert un espace de terrain par lequel on pouvait passer dans la ville. Ils y pénétrèrent par cet endroit, et, arrivés près de l'église, ils poussèrent le cri d'*Allah akber!* (Dieu est très-grand!) Les Grecs n'eurent alors plus d'asile excepté leurs navires, et Amr s'étant aperçu, avec ses compagnons, qu'il y avait des épées tirées au milieu de la ville, fit avancer son armée et y pénétra. Les Grecs ne purent s'échapper que dans leurs embarcations les plus légères, et Amr mit la ville au pillage.

« Le peuple de Sabra (*Sabrata*) avait mis cette ville en état de défense; mais, en apprenant qu'Amr ne faisait aucun progrès dans sa tentative contre Tripoli et que tous ses efforts étaint vains, ils se laissèrent aller à une sécurité entière. Le nom de Tripoli était Benara [1]; Sabra était l'ancien lieu de marché (*es-souc el-cadîm*), et ce fut Abd er-Rahman Ibn-Habîb qui, en l'an 31, transporta ce (marché) à Tripoli. Quand Amr Ibn-el-Asi se fut emparé de Tripoli, il fit partir un fort détachement de cava-

[1] *Benara* (بناره). Le man. n° 656 porte *Yenara* (يناره). Je ne puis rien offrir de positif à l'égard de ce nom. Peut-être que, dans quelque pièce écrite, Ibn-abd el-Hakem aura vu les paroles suivantes : وكانت طرابلس تسمى باوه « et Tripoli portait le nom d'Oea (*bi-Oewah*), » et qu'il aura pris le و (*w*) pour un ر (*r*). Quant à l'introduction du *n*, je ne saurais l'expliquer. L'auteur du dictionnaire géographique intitulé *Merasid el-Ittila* écrit ce nom *Nebawa* (نباوه), puis il ajoute : « C'est un nom (qu'on donna) à la ville de Tripoli, car Tripoli est le nom du district. »

lerie, avec l'ordre de presser sa marche. Le lendemain, au matin, ce corps arriva à Sabra, dont les habitants, oubliant toute précaution, avaient ouvert les portes pour envoyer paître leurs bestiaux. Les (musulmans) pénétrèrent dans la ville sans que personne pût s'en échapper, et Amr s'empara de tout ce qu'elle renfermait. Ce détachement alla ensuite rejoindre Amr[1].

AMR IBN EL-ASI DEMANDE (AU KHALIFE) OMER IBN EL-KHATTAB LA PERMISSION DE FAIRE UNE EXPÉDITION EN IFRÎKIYA (LA PROVINCE D'AFRIQUE).

« Amr désirait envoyer (une expédition) dans le Maghrib, et il écrivit à Omer une lettre dans laquelle il disait[2] : « Dieu nous a rendus maîtres de Tripoli, « qui n'est qu'à sept journées de l'Ifrîkiya ; le commandant des croyants voudra-t-il nous autoriser « à y faire une expédition? Le mérite de cette con« quête sera à lui, si Dieu nous donne la victoire. » A cette demande, Omer écrivit la réponse suivante : « Ce pays ne doit pas s'appeler *Ifrîkiya;* il devrait « plutôt se nommer *el-Moferréca'l-Ghadéra* (le loin« tain perfide); je défends qu'on en approche ou « qu'on y fasse une expédition tant que je vivrai; » ou, selon une autre tradition : « tant que l'eau de « mes paupières humectera mes yeux[3]. »

[1] Il y a ici une contradiction, mais on ne saurait donner aucune autre interprétation au texte arabe de notre auteur.

[2] Ici l'auteur cite ses autorités sous forme d'une *isnad.*

[3] Ici je supprime d'autres variantes de la même parole d'Omer.

DE CE QUI SE PASSA EN IFRÎKIYA.

« Lorsque (le khalife) Othman eut privé Amr Ibn-el-Asi du gouvernement de l'Égypte pour donner cette place à Abd Allah Ibn-Saad Ibn-Abi Sarh, celui-ci expédia au loin des détachements de cavalerie musulmane, selon l'usage établi du vivant d'Omer, et ces corps allèrent insulter et piller les frontières de l'Ifrîkiya. Ibn-Saad écrivit alors à Othman pour lui représenter que ce pays était tout voisin du territoire musulman et qu'il désirait avoir la permission d'y porter la guerre. Ayant pris l'avis de son conseil, Othman invita le peuple à prendre part à une expédition contre l'Ifrîkiya, et ayant réuni les personnes qui avaient répondu à son appel, il les mit sous les ordres d'El-Harith Ibn-el-Hakem, qui devait les conduire en Égypte et les placer sous le commandement d'Abd Allah Ibn-Saad. Celui-ci se mit alors en marche pour l'Ifrîkiya. A cette époque, une ville appelée Carthadjina (Carthage) était le siége du gouvernement africain, et elle obéissait à un roi nommé Djirdjîr, qui avait d'abord administré le pays comme lieutenant de Héracl (Héraclius), mais qui s'était ensuite révolté contre son maître et avait fait frapper des dinars à sa propre effigie. Son autorité s'étendait depuis Tripoli jusqu'à Tanger[1].

« Djirdjîr vint à la rencontre d'Ibn-Saad, et dans

[1] Ici l'historien rapporte une autre tradition pour confirmer le fait de la révolte de Djirdjîr.

la bataille qui s'ensuivit, il perdit la vie, sous les coups, à ce qu'on prétend, d'Abd Allah Ibn-ez-Zobeir. Son armée prit la fuite, et les détachements qu'Ibn-Saad envoya alors de tous les côtés, rapportèrent un riche butin. Quand les chefs du peuple de l'Ifrîkiya virent ces événements, ils offrirent à Ibn-Saad une somme d'argent pour le décider à quitter le pays. Ayant accepté cette proposition, il retourna en Égypte [1], sans y laisser de gouverneur, et sans y établir de *cairewan* [2]. Abou 'l-Aswed, client d'Ibn-Lahîa [3], rapporte qu'Oweis lui avait fait le récit suivant : « Nous accompagnâmes Abd Allah Ibn-« Saad dans son expédition contre l'Ifrîkiya, et il par-

[1] J'ajoute ici un passage de Théophane qui se rapporte évidemment aux mêmes événements, bien que cet historien place la défaite de Grégoire dans la seconde année du règne d'Othman, l'an 646 de J. C.

A. M. 6138. *Ἀράβων ἀρχηγοῦ Οὐθμᾶν ἔτος α.*

Τούτῳ τῷ ἔτει ἐϛασίασε Γρηγόριος ὁ πατρίκιος Ἀφρικῆς, σὺν τοῖς Ἄφροις.

A. M. 6139. *Τῷ δ' αὐτῷ ἔτει ἐπεϛράτευσαν Σαρακηνοὶ τὴν Ἀφρικήν· καὶ συμβαλόντες τῷ τυράννῳ Γρηγορίῳ, τοῦτον τρέπουσι, καὶ τοὺς σὺν αὐτῷ κτείνουσι· καὶ ϛοιχήσαντες φόρους μετὰ τῶν Ἄφρων, ὑπέϛρεψαν.*

A. M. 6138. « Arabum ducis Uthman annus primus.

« Hoc anno Gregorius patricius, Afris sibi adjunctis, seditionem in Africa movit. »

A. M. 6139. « Eodem anno Saraceni expeditionem in Africam moverunt, et pugna cum tyranno Gregorio commissa, in fugam eum vertunt et ejus exercitum delent : et vectigalibus ex pacto Africæ impositis reversi sunt. » (Théophane, *Chron.* éd. Bonn. vol. I, p. 525.)

[2] On voit que le mot *cairewan* est employé ici avec le sens d'*entrepôt*, ou *place d'armes*.

[3] Je supprime le reste de l'*isnad*.

« tagea entre nous le butin, après en avoir prélevé le « quint. Chaque cavalier eut trois mille dinars pour « sa part, deux mille pour son cheval et mille pour « lui-même, et chaque fantassin reçut mille dinars. « Un des fantassins mourut à Dah el-Hammam, et, « après sa mort, sa famille reçut mille dinars [1]. »

« El-Leith Ibn-Saad rapporte, sur l'autorité de plus d'un individu, qu'Abd Allah Ibn-Saad ayant fait une expédition en Ifrîkiya et tué Djirdjîr, chaque cavalier reçut trois mille dinars et chaque fantassin mille. Un autre *cheickh* égyptien ajoute que chacun de ces dinars valait un dinar et un quart. Othman Ibn-Salih et d'autres disent que l'armée d'Abd Allah Ibn-Saad était forte de vingt mille hommes.

« La fille de Djirdjîr échut en partage à un homme d'entre les Ansars (le peuple de Médine). Il la plaça sur un chameau et s'en retourna avec elle, en improvisant les vers suivants :

Fille de Djoredjîr, tu iras à pied à ton tour.

[1] Je regarde la première partie de cette tradition comme fausse, tout en admettant que le fantassin dont il est question eût rapporté un butin de mille dinars. Mais je dirai que cet homme avait pillé pour son propre compte, métier que les Arabes entendaient alors à merveille; et j'ajouterai que la personne qui fabriqua cette tradition a cru que cette somme provenait en entier du partage égal du butin entre tous les individus de l'armée. Il a donc déclaré que chaque fantassin avait reçu mille dinars; et, comme le cavalier devait recevoir une triple part, notre traditionniste Oweis lui en donne généreusement trois mille. Ibn-Abd el-Hakem ajoute ici une autre version de la même tradition, mais c'est toujours Oweis qui parle. La nouvelle version nous apprend que l'homme avait reçu deux mille dinars pour sa part.

Dans le Hidjaz[1] ta maîtresse t'attend.
Tu porteras (de l'eau dans) une outre de Coba (à Médine)[2].

« En entendant ces paroles, elle demanda ce que ce chien voulait dire, et, en ayant appris le sens, elle se jeta du chameau qui la portait et se cassa le cou.

« Selon Ibn-Lahîa, ce fut Abd Allah Ibn-Saad qui envahit l'Ifrîkiya, mais d'autres disent qu'il ne fit que l'entamer. Voyant les pièces monnayées qu'on avait mises en tas devant lui, il demanda aux Africains (*Afarica*) d'où cet argent leur était venu; et l'un d'entre eux se mit à aller de côté et d'autre, comme s'il cherchait quelque chose, et ayant trouvé une olive, il l'apporta à Abd Allah et lui dit: « C'est avec « ceci que nous nous procurons de l'argent.—Com« ment cela? dit Abd Allah.—Les Grecs, répondit « cet homme, n'ont pas d'olives chez eux, et ils vien-

[1] Le Hidjaz est la province dans laquelle sont situées les villes de la Mecque et de Médine.

[2] Coba est le nom d'un village à deux milles de Médine. Encore aujourd'hui c'est Coba qui fournit l'eau à la ville de Médine. (Voy. Burckhardt's *Travels in Arabia*, vol. II, pag. 158.) Voici le texte arabe de ces vers, tel qu'on le trouve dans le manuscrit n° 785:

نابنة حرجير تمسى عقبتك
ان عليك بالحجاز ربتك
لتحملن من قبا قربتك

Ces vers sont du mètre nommé *redjez*; le copiste a omis presque tous les points diacritiques, ce qui en rend la lecture fort difficile. Je les lis ainsi:

Yabnata Djorédjîra temchi acbétik;
Inna aleiki bilhidjazi rabbétik;
Létehmélenna min Cobaïn kirbétik.

« nent chez nous acheter de l'huile avec ces pièces « de monnaie. »

« Les Afarica (Africains) reçurent ce nom parce qu'ils étaient enfants de Faric, fils de Bîser. Faric s'appropria le pays situé entre Barca et l'Ifrîkiya, et c'est d'après les Afaric que l'Ifrîkiya (Afrique) fut ainsi nommée.

« Abd Allah Ibn-Saad envoya Abd Allah Ibn-ez-Zobeir annoncer (au khalife) la conquête de l'Ifrîkiya. Othman entendit avec admiration le récit qu'Ibn-ez-Zobeir lui fit de la bataille et des autres circonstances qui marquèrent cette expédition. Il lui dit alors : « Pourras-tu répéter cette nouvelle au « public de la même manière que tu viens de me « la raconter ? » Ibn ez-Zobeir répondit affirmativement, et le khalife, l'ayant pris par la main, le conduisit à la chaire (de la mosquée) et lui dit : « Ra- « conte-leur ce que tu viens de m'apprendre. » Ibn-ez-Zobeir leur tint alors un discours qui les remplit d'admiration.

« Cette invasion de l'Ifrîkiya eut lieu en l'an 27 (647-648 de J. C.) »

L'étendue que cette lettre a prise m'empêche, monsieur, de vous soumettre quelques extraits des historiens arabes au sujet de la prise de Carthage, des conquêtes d'Ocba dans le Fezzan et de l'expédition de ce chef jusqu'au bord de l'océan Atlantique. J'aurais désiré vous communiquer les passages

qni me paraissent établir que l'*Obba* des Arabes est l'*Abba* ou *Obba* de Polybe et de Tite-Live, que *Chikka Benéria* (شِقّ بناريه ou شقبناريه) est la *Sicca Veneria* de Salluste, Valère Maxime, Pline, Ptolémée et des Itinéraires; et que le *Lemîs* (لميس), ou plutôt *Lembès* (لمبس) des auteurs arabes, doit être la ville de *Lambesa.* Je me permettrai seulement d'ajouter quelques lignes à cette lettre pour relever une erreur de Lebeau, erreur que Saint-Martin a partagée. Selon cet historien, la ville de Djeloula ou Geloula était l'ancienne *Usila,* au bord de la mer, vis-à-vis l'île de Cercine. Nous savons cependant, par la carte de Shaw et par celle de M. Falbe, que les ruines de Djeloula sont situées à quinze lieues à l'ouest de Cairewan. Ibn-Khaldoun et Sir Grenville Temple nous apprennent que les ruines de cette ville existent encore dans le territoire des Arabes *Ouselat,* peuples qui ont évidemment reçu leur nom du pays qu'ils habitent. En effet, c'est là que s'élèvent les montagnes des *Ouselat* (اوسلات), le *Mons Usaletus* des anciens. Lebeau, et son nouvel éditeur Saint-Martin, ont confondu ce dernier nom avec *Usila,* et de là est provenue leur erreur non moins étrange que celle d'Herbelot et d'autres auteurs, qui, trompés par la ressemblance des noms, ont pris Cairewan pour Cyrène.

Veuillez agréer, monsieur, etc.

M. G. de Slane.

LA RHÉTORIQUE

DES NATIONS MUSULMANES,

D'après le traité persan intitulé : *Hadâyik ul-balâgât*,
par M. Garcin de Tassy.

(1er Extrait.)

OBSERVATION.

L'ouvrage dont le titre حدايق البلاغة signifie, à la lettre, *les Jardins de l'éloquence*, est un traité de rhétorique d'après le système des Arabes, système qui a été adopté par tous les peuples musulmans. Cet ouvrage a une grande célébrité dans l'Orient. Il est plus spécial que le *Mukhtaçar ul-maani* [1], autre traité de rhétorique rédigé en arabe sur un plan différent, et qui n'est que le développement du *Talkhis ul-miftah* [2], par Jalâl-eddîn-Muhammad.

[1] Cet ouvrage a été imprimé à Calcutta par les soins de feu Lumsden en 1813, in-4°. Ce qu'en dit l'éditeur peut s'appliquer, à bien plus forte raison, au texte persan d'après lequel j'ai fait mon travail : « It cannot be read in the original, without exciting in the « mind of the reflecting reader, a very favorable impression of the « state of *perfection* to which the science of rhetoric has been carried « by the Arabs. »

[2] Il sera aussi quelquefois question, dans ce travail, du *Mutawwal*, commentaire du même ouvrage, dont le titre, qui signifie *long*, fait opposition à celui de *mukhtaçar*, *court* ou *abrégé*, donné au second. Ils sont dus l'un et l'autre à Maçud-ben-Omar, connu sous le nom de Saad-Taftâzânî.

Le *Hadâyik ul-balâgat* est divisé en six parties : 1° *l'exposition*, بیان ; 2° *les figures*, بدیع ; 3° *la métrique*, عروض ; 4° *la rime*, قافیة ; 5° *les énigmes et les allusions*, معمّا ; 6° *les plagiats*, سرقات. Je laisserai la troisième et la quatrième, qui sont assez connues par les travaux de Clérieus, de Sacy, de Gladwin, et par mon Mémoire sur la métrique arabe adaptée à l'insdoutani [1], et je donnerai la traduction des autres portions de cet ouvrage, dont le sujet n'a jamais attiré l'attention particulière d'aucun orientaliste, ce qui le rend entièrement neuf pour les Européens. Ma traduction, quelquefois un peu libre pour être intelligible, offrira quelques coupures, et sera parfois un peu abrégée, afin que mon travail ait le moins d'étendue possible. C'est uniquement par cette considération que j'ai retranché beaucoup de citations, m'étant généralement fait une loi de ne donner qu'un seul exemple en vers à l'appui des règles, quoique, dans l'original, il y en ait souvent plusieurs.

L'auteur, Mîr Schams-eddîn-Faquir, de Dehli, qui mourut vers le milieu du siècle dernier, a laissé d'autres écrits qui sont tous estimés. J'ai eu l'occasion d'en parler dans le tome Ier de mon Histoire de la littérature hindoustani.

DE L'EXPOSITION, بیان

La science de l'exposition (بیان) consiste en certains principes et règles dont l'intelligence donne la facilité d'exprimer la même chose, معنی, de plusieurs manières différentes. Or, ces différentes indications, دلالت, peuvent être plus ou moins claires, et on les distingue en trois espèces. La première,

[1] Journal asiatique de 1832.

est positive, وضعى [1]; elle consiste en une expression qui indique tout le sens de l'objet, موضوع, dont il s'agit. C'est comme lorsqu'on désigne l'*homme* sous le nom d'*animal raisonnable*. La deuxième est elliptique, تضمّنى; c'est lorsqu'on ne désigne qu'une partie de l'objet, comme, par exemple, lorsqu'on dit seulement que *l'homme est un animal*, ou bien, seulement encore, qu'il *est raisonnable*. La troisième est *annexe*, التزامى, et on veut désigner par là une expression relative à un sens qui est en dehors de l'état réel de l'objet, mais qui s'y rattache. Ainsi, c'est, par exemple, lorqu'on se sert du mot *vieux* pour indiquer un homme.

Quand on veut exprimer une chose de plusieurs manières différentes, on ne peut pas employer l'indication positive, وضعى, qui ne se produit que d'une seule façon, وتيرة, et ne peut être, par conséquent, ni plus ni moins complète. Ainsi, les mots اسد, ليث, غضنفر, حارث, qu'on emploie, en arabe, pour désigner *le lion*, شير, ne représentent cependant pas tout à fait ce dernier mot, parce que quelques-unes de ces expressions sont plus claires que d'autres pour désigner l'animal dont il s'agit.

Toutefois, on peut exprimer ces différents sens par l'indication *elliptique*, تضمنى, ou *annexe*, التزام; car un objet, ملزوم, peut avoir plusieurs qualités annexes, لوازم, dont quelques-unes sont *proches*, قريب, à cause qu'elles s'y rattachent immédiatement,

[1] A la lettre, relative au موضوع, « l'objet ou le sujet logique. »

سبب قلت وسايط, et d'autres *éloignées*, بعيد, parce que leur liaison avec l'objet dont il s'agit n'est que médiate, سبب كثرت وسايط

Or, cette proximité ou cet éloignement sont une cause de *clarté*, وضوح, ou d'*obscurité*, خفا. Ainsi, quand on appelle « long de baudrier, » طويل النجاد, un « homme de haute taille, دراز قد, et « abondant « en cendres, » كثير الرماد, « un hôte généreux, » la qualité exprimée dans la première comparaison est *proche*, et dans la seconde *éloignée;* car l'abondance de la cendre dépend de ce qu'on brûle beaucoup de bois, ce qui tient à ce qu'on fait beaucoup de cuisine, par conséquent, qu'on reçoit souvent des hôtes; ce qui indique enfin « un hôte généreux. »

Une chose, چيز, peut avoir plusieurs parties, جزو, et ces parties se subdivisent encore. Or, l'indication d'une portion de l'objet est plus claire que celle d'une partie de la portion. Ainsi, l'emploi du mot *corps*, جسم, en parlant d'un *animal*, حيوان, est une indication plus claire que le même mot en parlant d'un *homme*, انسان [1].

[1] Parce que le corps est en quelque sorte une portion de l'animal et l'animal une portion de l'homme. On appelle *homme*, dit Imâm Bakhsch, qui a développé en urdu les mêmes règles de rhétorique, l'être *doué de la parole*, c'est-à-dire celui qui est à la fois *animal* et *doué de la parole;* et on nomme *animal* un *corps* susceptible de croissance sensible, et qui se meut de lui-même. Un tel être est donc une portion de l'homme (quant à ses qualités), de même qu'un *corps* n'est aussi (quant à ses qualités) qu'une portion de l'*animal;* et ainsi le *corps* est la portion de la portion de l'homme. Donc indiquer l'*animal* par le mot *corps*, qui en est la portion (d'après ce qui vient d'être

Il est évident, d'après ce qui précède, que le but مرجع, de la science de l'exposition, بيان, c'est la considération, اعتبار, des dépendances, ملازمات, ou des rapports des choses, معاني, entre elles. Or, cette connexité, لزوم, peut se trouver des deux côtés, comme, par exemple, celle qui existe entre l'*imâm et le fidèle*, ou d'un seul, comme entre *la science* et *la vie*, *la bravoure* et *le lion*. Si, pour exprimer une *qualité annexe* à la chose dont il s'agit, on emploie un équivalent, قرينه, en l'absence de la désignation précise de l'objet, on appelle cette expression une *métaphore*, مجاز, et si on présente l'objet lui-même d'une manière métaphorique, جاير, on nomme cela *métonymie*, كنايه. Or, le rapport qu'il y a entre la métaphore et la métonymie est celui du *simple*, مفرد, au *composé*, مركب, parce que, dans la métaphore, مجاز, on exprime la qualité annexe, لازم, sans mentionner l'objet lui-même, ملزوم; et, dans la métonymie, on peut les exprimer l'un et l'autre. Ainsi la métaphore représente une partie de la chose, tandis que la métonymie la représente toute. Dans la métaphore, il faut qu'il y ait dépendance ou correspondance, علاقه, entre le sens réel, حقيقي, et le métaphorique, مجازي. Or, si c'est une dépendance de comparaison, on nomme cela un *trope*, استعاره [1]; et, s'il y a encore autre chose que

dit), c'est une indication claire; mais le même mot, en parlant de l'homme, est une indication moins claire, puisque le corps n'est qu'une portion de la portion de l'homme.

[1] C'est-à-dire l'emploi d'un mot dans un sens figuré, ou plutôt

comparaison, on le nomme *métaphore médiate*, à la lettre, *renvoyée*, مجاز مرسل[1].

On voit par là que le fonds de la science de l'exposition, بيان, consiste en quatre points principaux: 1° la *comparaison*, تشبيه; 2° le *trope*, استعارة; 3° la *métaphore médiate* ou *renvoyée*, مجاز مرسل; 4° la *métonymie*, كناية

CHAPITRE Ier.

DE LA COMPARAISON, تشبيه

Le mot *comparaison*, تشبيه, signifie *assimilation de deux choses en un seul sens*. On nomme la première de ces deux choses l'*objet comparé*, مشبه; la seconde, l'*objet auquel on compare*, مشبه به, et le point qui les réunit, le *sujet de la comparaison*, وجه شبه. De plus, entre l'objet comparé et celui auquel on le compare, il faut qu'il y ait *association* ou *parité*, اشتراك, en quelque chose, et, sous un autre rapport, qu'il y ait *éloignement* ou *disparité*, افتراق. En effet, ces objets doivent être différents dans leur essence, حقيقت, et pareils quant à leurs qualités, صفت, ou *vice versa*. S'il n'y a aucune espèce de différence dans les deux objets, il y a alors *pluralité*, تعدّد; mais la comparaison est nulle.

On a aussi nécessairement un *but*, غرض, dans la

ainsi que le dit Gladwin (*Dissert. on the Rhet. etc.* p. 58), une sorte de similitude, comme lorsqu'on nomme *lion* un *homme brave*.

[1] On trouvera en son lieu l'explication détaillée de ce genre de métaphore.

comparaison; car on ne l'emploie que dans un dessein quelconque. En outre, elle offre *éloignement*, بعد, ou *proximité*, قرب; *répulsion*, ردّ, ou *acceptation*, قبول. Enfin, il y a encore l'instrument, ادات, de la comparaison. Nous avons ainsi à expliquer plusieurs choses : 1° la chose comparée, مشبه, et l'objet de la comparaison, مشبه به; 2° le sujet de la comparaison, وجه شبه; 3° le but de la comparaison, غرض تشبيه; 4° les espèces différentes de comparaison, اقسام تشبيه; 5° l'instrument de la comparaison, ادات تشبيه. Ce sera l'objet de cinq différentes sections.

SECTION I[re]

Des deux objets de la comparaison, مشبه ومشبه به

L'objet qui est comparé, مشبه, et celui auquel on le compare, مشبه به, peuvent être atteints ou par un des cinq sens extérieurs ou par l'esprit. Dans le premier cas, ils peuvent l'être d'abord par la vue, comme dans ce vers de Hakîm-Açadi-Tûcî [1] :

عذاری چو گل خاطر افروز دید
فروزنده چون صبح نو روز دید

Il vit une joue comme la rose. Cette joue qui enflamme l'imagination, il la vit pareille à l'aurore brillante du *nau roz* [2].

[1] Ou le docteur Açadî de Tus. (Voyez sur ce poëte persan célèbre, contemporain de Firdaucî, J. de Hammer, *Geschiste der sch. Redek. Persiens*, p. 49.)

[2] Le premier jour de l'équinoxe du printemps et le jour de l'an des Persans.

Ils peuvent l'être, en second lieu, par l'ouïe, comme dans cet hémistiche de Khâcâni :

گهه چو حلی دلبران مرغ کند نواگری

Tantôt l'oiseau fait un gazouillement semblable au tintement des anneaux des pieds de celles qui enlèvent les cœurs.

La comparaison peut se rapporter à l'odorat, comme dans ce vers de l'auteur :

زان می گلگون که بید سوخته پرورد
بوی گل ومشك بید خام برآمد

Par ce vin couleur de rose, et qui nourrit le saule noirâtre[1], cet arbre sans valeur a acquis l'odeur de la rose et du musc.

La comparaison peut avoir trait au goût, comme dans le vers suivant de l'auteur :

شرابی داشت ساقی دوش در جام
که بردی لذت تسنیم از و کام

Hier l'échanson avait dans sa coupe un vin tel, que le palais trouvait qu'il avait le goût agréable de l'eau merveilleuse du paradis.

Voici, pour le toucher, un vers de Khâcâni comme exemple :

[1] L'auteur veut parler, je pense, ici du saule muscat, بید مشك, dont les fleurs odorantes fournissent une huile suave. (Voyez une note sur ce végétal dans mon ouvrage intitulé : *les Oiseaux et les Fleurs*, allégories arabes, p. 142 et suiv.)

بر چون پرند ليك دلش گونهٔ پلاس

من بر پلاس صبر كنم از پرند او

Son sein est aussi doux que l'oiseau; mais son cœur ressemble au dur canevas (*palâs* = filasse). Toutefois je me contente du canevas à cause de l'oiseau.

Une autre espèce de comparaison relative aux sens, c'est lorsque, par un effort de l'imagination, on effectue une réunion d'objets sensibles, réunion qui ne saurait avoir une existence matérielle. Or, comme les choses accessibles à l'imagination ne sont pas en dehors des sens, on compte aussi cette comparaison au nombre de celles qui sont relatives aux sens. En voici un exemple dans le vers suivant :

كأنّ محمرّ الشقيق اذا تصوّب او تصعّد

اعلام ياقوت نشرن على رماح من زبرجد

Lorsque la rouge anémone [1] s'incline (par l'effet du vent) et se relève ensuite, on croirait voir des drapeaux de rubis déployés sur des piques d'émeraude.

Les drapeaux de rubis et les piques d'émeraude n'ont pas d'existence matérielle (ou extérieure, خارج); mais ce dont ces objets se composent, savoir : les drapeaux et les rubis, les piques et les émeraudes, sont accessibles au sens de la vue.

[1] Dans le *Mukhtaçar ul-maani*, où ce vers arabe est aussi cité, il est dit que le شقيق, au pluriel شقايق; est une *fleur*, ورد (ce mot, qui signifie proprement *rose* en arabe, se prend aussi pour *fleur*, comme گل, en persan), rouge, mais noire au milieu, qui croît dans les montagnes. (Voyez *les Oiseaux et les Fleurs*, p. 142 et suiv.)

Quant à la comparaison intellectuelle, عقلى, c'est celle que l'esprit seul peut atteindre, et non les sens, comme lorsqu'on assimile, par exemple, *la science à la vie*, et comme dans ce vers d'Azraquî[1] :

ذكاى طبع تو گوى كه لوح محفوظ اسـت
كه ذرهٔ نبود جايز اندرو نسـيـان

La perspicacité de l'esprit est comme la table des destinées conservée dans le ciel; l'atome de l'oubli ne doit pas y trouver place.

Ici *la perspicacité* est l'objet comparé, et *la table mystérieuse* l'objet de la comparaison; or, l'un et l'autre ne sont accessibles qu'à l'esprit, et non aux sens.

Quant aux comparaisons dont l'intelligence dépend de la réflexion, comme s'il s'agit, par exemple, du plaisir et de la peine, de la détresse et de l'abondance, etc. on les compte parmi les comparaisons *intellectuelles*, عقلى. En voici un exemple dans le vers suivant de l'auteur :

الم عشق لذت دگـر اسـت
رنج عشاق راحت دگـر اسـت

Les tourments de l'amour sont une autre jouissance; les peines des amants sont de nouveaux plaisirs.

On compte aussi parmi les comparaisons intel-

[1] Poëte persan du XIIe siècle, auteur du *Sindibad-nameh*, poëme sur lequel le savant professeur Falconer a donné une notice intéressante dans l'*Asiatic Journal* en 1841.

lectuelles celles qui consistent en des choses auxquelles on donne une forme *conjecturale*, وهم. Or, la différence qu'il y a entre les choses *de conjecture*, وهمى, et celles *d'imagination*, خيالى, c'est que celles d'imagination résultent de la réunion de choses accessibles aux sens, que combine la force imaginative, comme dans l'expression علم ياقوت, *le drapeau de rubis*, employée plus haut, tandis que les choses de conjecture, وهمى, ne résultent pas d'une réunion de choses accessibles aux sens; mais elles prennent une forme particulière que leur donne la puissance imaginative : c'est comme, par exemple, lorsqu'on se figure *un homme à dix têtes* ou *un ogre à figure et à dents de lion.*

Voici un vers d'Amrulcaïs qui servira d'exemple à ce que nous disons :

ايقتلنى والمشرفّى مضاجعى

ومسنونة زرق كانياب اغوال

Me tuera-t-on, moi qui ai sous mon chevet mon épée du Yémen, et qui possède des flèches aiguës et bien trempées (bleues), semblables aux dents des ogres [1] ?

Le savant Taftazânî, dans son ouvrage intitulé *Mutawwal* [2], établit une différence entre la comparaison *conjecturale*, وهمى, et l'*imaginative*, خيالى, et

[1] Conf. Diwan d'Amrulcaïs par M. le baron de Slane, p. ٩١, 34 et 77; et de Sacy, *Chrest. arabe*, t. III, p. 52.

[2] Célèbre traité arabe de rhétorique dont le titre complet est مطول معانى وبيان L'auteur mourut en 1389 de l'ère chrétienne. J'en ai parlé dans une note antérieure.

il l'explique comme nous l'avons fait. Toutefois, au premier coup d'œil, on n'aperçoit pas cette différence; car l'idée d'un *homme à dix têtes et à dix chevelures* et d'*ogre à figure et à dents de lion* paraît absolument pareille à celle d'un *drapeau de rubis*, علم ياقوت, et de *lances d'émeraude*, رماح زمرّد, ce qui a été cité parmi les comparaisons imaginatives, خيالى. En effet, les éléments constitutifs, اجزاى, de ces deux espèces de comparaison sont empruntés aux objets sensibles, محسوسات, et l'imagination les a associés. Toutefois, la *conjecture*, وهم, à proprement parler, c'est l'attribution d'une forme à une chose qu'on n'a pas vue, tandis que l'*imagination*, خيال, se forme d'une réunion de choses sensibles. En conséquence, la conjecture, وهم, juge des choses qui ne tombent pas sous les sens, et l'*imagination*, خيال, ne va pas au delà de ce qu'ils atteignent. Ainsi, lorsqu'on se figure *un ogre, un ange*, ou un autre être qu'on n'a pas vu, c'est une conjecture, وهم, car l'imagination est insuffisante à se représenter ces sortes d'objets.

Il peut se faire qu'un des deux points de la comparaison soit *sensible*, حسى, et l'autre *intellectuel*, عقلى, comme lorsqu'on assimile la *justice* à une *balance*, et l'*essence de roses* à un *naturel généreux*. En voici un exemple dans le vers suivant de Khacânî :

عمر پلی است رخنه سر حادثه سیل پل شکن
کوش که نارسیده سیل از پل رخنه بگذری

La vie est un pont délabré qu'un torrent menace de dé-

truire. Tâche de traverser la brêche du pont avant l'arrivée du torrent.

Dans ce vers, l'objet comparé est intellectuel, et celui auquel on le compare est sensible.

Le résultat de ce qui précède, c'est que, dans la comparaison, les objets comparés peuvent être de quatre sortes : 1° tous les deux sensibles, حسی ; 2° tous les deux intellectuels, عقلی ; 3° l'objet comparé sensible et l'autre intellectuel ; 4° contraire de ce dernier cas.

SECTION II.

Sur le sujet, وجه, de la comparaison.

On entend par là l'espèce de parité, اشتراك, qui est exigée entre les objets qui sont comparés. Or, il faut savoir que ces objets sont pareils quant aux qualités essentielles, mais différents quant aux qualités extérieures, ou *vice versa*. C'est comme, par exemple, deux corps pareils, mais dont l'un est noir et l'autre blanc, ou, au contraire, deux choses longues l'une et l'autre, mais dont l'une est un corps solide et l'autre une simple ligne.

Ces qualités, صفت, peuvent avoir d'abord rapport aux sens, مستند بحس, ou à l'esprit, عقل. On range dans la première catégorie les qualités du corps relatives à la couleur, à la forme, à la dimension, مقدار, au mouvement, à la voix, à la nourriture, à l'odeur, à la grossièreté, خشونت, à la

finesse, ملاحت, à la dureté, à la douceur, à la lourdeur, à la légèreté, à la chaleur, à la froideur, à l'humidité, à la sécheresse, et autres choses semblables qui sont accessibles aux cinq sens. On range dans la seconde les qualités morales, كيفيات نفسانى, telles que la perspicacité, la science, l'intelligence, la puissance, la générosité, la munificence, la douceur, la colère, la bravoure, et autres qualités analogues qui sont accessibles à l'esprit.

D'un autre côté, la qualité, صفت, peut être *produite par le raisonnement*, اعتبارى (ou *dépendante*, اضافى) : telle est la comparaison *d'un directeur spirituel au soleil*, parce que l'un et l'autre écartent les ténèbres (spirituelles ou matérielles)[1]. La qualité que l'auteur de la comparaison a en vue est évidemment une qualité d'*argumentation*, صفت حجة, car il faut raisonner pour la découvrir.

On peut qualifier aussi une chose purement imaginative, تصورى, et conjecturale, وهمى, comme les *dents des ogres*, qui ont été mentionnées dans le vers, cité plus haut, d'Amrulcaïs.

La qualité peut se rapporter, enfin, à une ou à plusieurs choses, et la vérité qu'on exprime peut être ou simple, بسيط, ou composée, مركب

Ainsi le sujet de la comparaison est de différentes espèces, متنوع, conformément à ce qui précède. Il est *unique*, واحد, ou *multiple*, متعدد; et, dans ce

[1] L'exemple que je cite ici est emprunté à l'ouvrage d'Imâm Bakhsch. Il est destiné à éclaircir l'obscurité de la théorie toute seule.

dernier cas, les choses dont il se compose peuvent être réunies en masse, درحكم واحد, ou rester séparées.

L'objet de la comparaison unique est ou *sensible*, حسى, ou *intellectuel*, عقلى. Pour le sensible, il est nécessaire que les deux objets comparés soient l'un et l'autre sensibles, parce que le sujet, وجه, de la comparaison se tirant aussi bien de l'objet comparé que de celui auquel on le compare, si un d'eux est *intellectuel*, عقلى, il ne peut pas cesser de l'être. Mais, lorsque l'objet, وجه, de la comparaison est intellectuel, il n'est pas nécessaire que les deux objets de la comparaison soient l'un et l'autre intellectuels, parce que l'esprit peut atteindre les objets sensibles, tandis que les sens sont incapables d'atteindre les choses intellectuelles. Aussi les rhétoriciens assurent-ils que la comparaison dont le sujet est intellectuel est plus commune que celle dont le sujet est sensible.

La comparaison dont le *sujet* est unique et sensible, c'est, par exemple, la *couleur rouge* dans la comparaison de la joue à la rose; *la douceur du son* dans la comparaison du murmure de la voix au bruit lointain des pieds des chameaux; *la bonne odeur* dans la comparaison des boucles de cheveux à l'ambre; *le goût agréable* dans la comparaison de l'eau de Kauçar au vin, *la finesse* dans la comparaison de la peau (d'une femme) à la soie.

La comparaison dont le sujet est unique et intellectuel, c'est, par exemple, *la bravoure* dans la

comparaison d'*un brave à un lion; la vivification* dans la comparaison de *la science à la vie; la direction* dans la comparaison de la *science à la lumière; la satisfaction* (qu'on éprouve) dans la comparaison d'une bonne odeur à un naturel généreux.

La comparaison dont le sujet est multiple, متعدد, mais en un seul faisceau, et par conséquent composé, مرکب, est aussi ou *sensible*, حسى, ou *intellectuelle*, عقلى. Lorsqu'elle est sensible, elle peut être de plusieurs sortes.

La première, c'est lorsque les objets de la comparaison sont uniques et que le sujet de la comparaison est multiple. Comme dans la comparaison de *l'étincelle* à *l'œil du coq*, quant à la rondeur, à la rougeur et à la dimension, et comme aussi dans ce vers d'Abû-'lfarah :

بارهٔ در زیر ران چو هیکل چــرخ
چتر بر فوق سـر چـو خـــرمن ماه

Le coursier rapide sur lequel il est monté est pareil à la voûte du ciel; le parasol, qui garantit sa tête de l'ardeur du soleil, ressemble au halo de la lune.

Ici le sujet de la comparaison est d'assimiler le *cheval* au *ciel* quant à la majesté, à l'élévation de la taille et à la célérité de la course; et le *parasol* au *halo* quant à la rondeur et à l'éclat.

La deuxième espèce de comparaison composée et sensible, c'est lorsque les trois objets (l'objet comparé, celui auquel on le compare et le sujet de la comparaison elle-même) sont composés et sen-

sibles, comme dans ce vers arabe de Baschschâr[1], où il décrit un combat :

كأنّ مثار النقع فوق روسنا
واسيافنا ليل تهادى كواكبه

La poussière qui vole au-dessus de nos têtes et de nos épées scintillantes ressemble à une nuit dont les astres marchent en se succédant.

Ici l'intention du poëte est de comparer la poussière et l'éclat d'une épée qui brille au milieu d'elle à une nuit pendant laquelle des étoiles tombantes traversent successivement le ciel; et tout cela est réuni sous un seul aspect, l'auteur ne comparant pas séparément la poussière à la nuit, et l'épée à l'étoile tombante.

La troisième espèce de comparaison composée et sensible, c'est lorsque l'objet qui est comparé est *simple*, مفرد, et sensible, et que celui auquel on le compare, ainsi que le sujet de la comparaison, sont composés et sensibles, comme lorsqu'on compare le soleil à un miroir que tient la main tremblante d'un paralytique; car ici la comparaison est d'un seul aspect, parce qu'il résulte à la fois de la rondeur, de l'éclat et du mouvement convulsif des deux objets dont il s'agit[2].

[1] Sur ce poëte, on peut consulter le Dictionnaire biographique d'Ibn-Khallican. (Voyez tom. I, p. 254 de la traduction de M. le baron de Slane.)

[2] Cette comparaison paraîtra singulière; mais, ce qui est plus

On trouve un exemple de ce genre de comparaison dans cet hémistiche d'Abd-ul-Wâcî-Jabalî :

رخسار تو شیری (1) ست برآمیخته با مل

Tes joues sont du lait mêlé à du vin.

Ici on veut comparer la joue à du lait mêlé avec du vin. Le sujet de la comparaison est donc le mélange de la couleur rouge avec la blanche.

La quatrième espèce, c'est lorsque l'objet auquel on compare est simple, et que l'objet comparé, ainsi que le sujet de la comparaison, sont composés comme dans ce vers de Khâcâni :

چون ریم آهن بزخم آهن
صد چشمه کنند چشم دشمن

Les yeux de l'ennemi font, par la blessure des armes, cent ouvertures pareilles à la plaie purulente produite par le fer.

Ici l'objet que l'on compare ce sont les cent ouvertures que l'œil de l'ennemi produit par la pointe des lances, et l'objet auquel elles sont com-

singulier c'est l'épithète de paralytique, رعشه دار, donnée au soleil dans ce vers de Wali (p. 7 de mon édition), par exemple :

لگتا هی مجکون پنجهٔ خورشید رعشه دار
دیکها هون جب سون دست نگارین نگارکا

J'ai cru voir dans la main colorée (de hinna) de ma bien-aimée le disque lumineux du soleil, ou plutôt sa main paralysée.

[1] Ici le ی d'*unité* répond tout à fait au mot anglais *some;* ainsi شیری signifie, mot à mot, *some milk.*

parées, c'est la blessure purulente faite par le fer. Le premier objet est composé, le second est simple, et le sujet de la comparaison, semblable à une ruche d'abeilles, forme un ensemble qui se présente sous un seul aspect.

Quant à la comparaison dont le sujet est *composé*, مرکب, et *intellectuel*, عقلی, c'est celle, par exemple, que contient le vers suivant d'Anwarî :

در جهانی واز جهان بیشی
همچو معنی که در بیان باشد

Tu es dans le monde et tu es supérieur au monde, comme un sens qui se trouve dans l'explication.

Dans cet exemple, le sujet de la comparaison, c'est la supériorité de la chose comprise محاط (*comprehensa*) sur celle qui comprend, محیط (*comprehendens*). Ici encore, il n'y a qu'un seul aspect, یک هیات.

Quand le sujet de la comparaison est d'un seul aspect, mais se compose de plusieurs *parties*, اجزا, soit *sensibles*, soit *intellectuelles*, on ne doit pas, dans la comparaison, avoir en vue quelques-unes de ces portions seulement et en laisser d'autres; car, dans ce cas, la comparaison serait défectueuse. Les exemples qui précèdent feront comprendre cette observation.

Lorsque le sujet de la comparaison n'est *pas unique*, غیرواحد, mais *multiple*, متعدد, et c'est ainsi, dans ce cas, qu'il se nomme, il se compose de

différentes choses dont chacune d'elles isolément est peu importante. C'est le contraire du sujet de comparaison composé, mais sous un point de vue unique.

On compte trois différentes espèces de la comparaison dont le sujet est multiple. La première, c'est lorsque les différentes choses, چیزها, dont il se compose sont sensibles, comme dans ce vers arabe de Khâcâni :

این این الكؤس والاقداح
این این الشموس والاقمار

Où sont les coupes et les verres, les soleils et les lunes?

Le sujet de la comparaison dans l'assimilation de la coupe et du verre au soleil et à la lune, c'est la rondeur, l'éclat et la circulation à la ronde.

La deuxième espèce, c'est lorsque ces mêmes choses sont toutes intellectuelles, comme quand on compare certains oiseaux au corbeau sous le rapport de la vue perçante, de l'extrême circonspection et de la pudeur dans les rapports sexuels.

La troisième espèce, c'est lorsqu'une partie de ces choses est sensible et l'autre intellectuelle, comme dans ce vers de Nizâmi :

گهی خوردن می چون خون بدخواه
گهی تکیه زدن بر مسند شاه

Tantôt boire du vin pareil au sang du méchant, tantôt se reposer sur le trône du roi.

Le sujet de la comparaison dans l'assimilation du vin au sang du méchant, c'est la rougeur et le désir qu'on éprouve (de boire du vin et de répandre le sang de son ennemi) ; or, le premier est sensible et le second intellectuel :

Quelquefois, en voulant exprimer le contraire, تضاد (du sens ordinaires des mots), on dépouille, par suite, le sujet de la comparaison (de sa valeur première). Ceci a lieu lorsqu'on compare deux choses opposées, et qu'on prend pour sujet de la comparaison le sens opposé qui se trouve dans ces deux choses qui sont réunies. On met ainsi l'*opposition*, تضاد, à la place de la *conformité*, تناسب. Le but qu'on se propose par ce genre de comparaison, c'est la plaisanterie et l'enjouement, ou la dérision et la moquerie, comme lorsqu'on dit qu'*un poltron est un lion*, ou un avare un Hâtim [1].

Il est nécessaire que le sujet de la comparaison comprenne les objets comparés, هردوطرف (les deux côtés), c'est-à-dire qu'il doit être vrai, صادق, tant pour l'objet comparé que pour celui auquel on le compare. S'il n'est pas exact pour un de ces deux objets, la comparaison est défectueuse, فاسد. Par exemple, si, dans cette phrase, النحو في الكلام كالملح في الطعام, «la grammaire est pour le discours ce

[1] Chef arabe dont la générosité est proverbiale dans l'Orient, et dont on raconte une foule d'aventures plus ou moins merveilleuses, qui font le sujet de plusieurs romans persans, hindoustanis, etc. Un de ces romans a été traduit en anglais par mon honorable ami M. D. Forbes.

qu'est le sel pour les mets [1], » le sujet de la comparaison est qu'il est bon d'employer ce dont il s'agit, et mal de ne pas l'employer; ces deux choses sont vraies, et la comparaison est bonne, parce que les mets sont bons si on les assaisonne avec du sel, et mauvais si on l'oublie. De même, la correction du discours a lieu par l'emploi des règles de la grammaire, نحو, et son incorrection par la négligence de ces mêmes règles. Mais si le sujet de la comparaison est de vouloir dire que beaucoup de sel gâte les mets, et qu'un peu les rend agréables au goût, ce sens n'est pas vrai pour la grammaire, et la comparaison est défectueuse, parce que si, dans le discours, on suit quelques règles de grammaire et qu'on néglige les autres, il est incorrect et irrégulier.

SECTION III.

Sur le but, غرض, de la comparaison.

Le but de la comparaison est généralement relatif à l'objet qu'on compare, et il est ainsi de plusieurs espèces.

La première, c'est lorsque le but de la comparaison est d'expliquer la possibilité de l'existence de l'objet qu'on compare, lorsque le contraire peut se soutenir, comme dans ce vers d'Abou-Taïyib [2] :

[1] Ces mots servent d'épigraphe à mes Rudiments hindoustani.

[2] J'ignore s'il s'agit ici d'Abu-Taïyib-ut-Tabarî, célèbre jurisconsulte à qui on doit aussi des poésies arabes. (Voyez la trad. d'Ibn-Khallican, par M. le baron de Slane, t. I, p. 644.)

فان تفق الانام وانت منهم
فان المسك بعض دم الغزال

Si tu surpasses les hommes tout en étant de leur nombre (cela peut bien être), puisque le musc est une portion du sang de la gazelle.

La deuxième, c'est lorsque le but de la comparaison est de développer l'état de l'objet qu'on compare, comme quand on compare une chose avec une autre quant à la noirceur, à la blancheur, ou à une autre qualité. Dans ce cas, il faut que l'état de l'objet auquel on compare soit évident, ظاهر; autrement, la comparaison ne peut servir à développer l'état de l'objet comparé. Le vers suivant d'Abû'lfarah en offre un exemple :

دل از وداع رفیقان چو دیك برآتش
تن از غریو عزیزان چو مرغ درمضراب

Par l'absence de mes compagnons, mon cœur est comme un chaudron sur le feu; à cause des exclamations de mes amis, mon corps est comme un oiseau dans un lieu où il est assailli de coups.

On veut exprimer, par cette comparaison, l'état du cœur et du corps dans de pénibles adieux.

La troisième, c'est lorsque le but de la comparaison est d'expliquer l'état de l'objet qu'on compare quant au volume, مقدار [1], comme dans ce vers d'Anwarî :

[1] Et, ajoute l'auteur, qui a développé le même sujet en urdu, quant au plus ou au moins, à la force et à la faiblesse.

حدیث سرین ومیانش چه گویم
که دیده است کوه معلق بکاه

Quel récit ferai-je de ses hanches et de sa taille, si ce n'est qu'on voit (par là) une montagne (*koh*) suspendue à une paille (*kâh*)?

Ici le but de la comparaison, c'est d'expliquer l'*ampleur*, فربهی, des hanches, et la *finesse*, لاغری, de la taille.

La quatrième, c'est lorsque la comparaison a pour but de fixer l'état, حال, et la manière d'être de la chose qu'on compare, comme lorsqu'on compare des efforts insensés à un dessin qu'on tracerait sur la face de l'eau. On emploie cette comparaison parce que, comme l'homme est plus habitué aux choses sensibles qu'aux choses intellectuelles, ce dont il se rend raison par le moyen des sens se fixe et se grave plus promptement dans son esprit.

Le vers suivant de Khâcâni offre un autre exemple de ce genre de similitude :

هر طرب را برابر است کرب
هر یمین را مقابل است یسار

A chaque plaisir correspond une peine, comme le nord est en face du midi.

La cinquième, c'est lorsque le but de la comparaison est d'embellir l'objet qu'on compare, lorsque, par exemple, on compare un visage noir à la prunelle de la gazelle. En voici un autre exemple dans un vers de Nizâmî :

تن صافش که می غلطـــیـد در آب
چو غلطد قاقی بـر روی سنجـــاب

Son corps blanc [1], qui flotte dans l'eau, est pareil à l'hermine ondoyante au bord d'un vêtement.

Le sixième, c'est lorsque le but de la comparaison est d'exposer les défauts de l'objet dont il s'agit, comme si on compare les marques qu'ont laissées des boutons purulents sur un visage, à un tas de bouze de vache sur lequel s'est exercé le bec d'un coq. En voici un autre exemple dans ce vers de Sanâî [2], contre les savants qui recherchent les honneurs :

چون کمیز شـــتـــر زباز پـــســـان
رنجه دارند همچو خـر مگـــســـان

Ils sont comme les ordures du chameau, qui incommodent ceux qui le suivent, et les mouches, qui tourmentent l'âne.

La septième, c'est lorsque le but de la comparaison est de donner une idée de la nouveauté, تازگی, et de la singularité de la chose qui est comparée, comme si on compare un morceau de charbon dont une partie serait enflammée à un océan de musc (c'est-à-dire noir) dont les vagues seraient d'or. Plusieurs métaphores pareilles à celle-ci ont

[1] A la lettre, *propre*.

[2] Madj-uddîn-Hakîm-Sanâî est un poëte persan célèbre par plusieurs ouvrages mystiques, entre autres, le الاهی نامه, ou *le livre divin;* le حدیقه, ou *jardin*, et un diwân estimé.

été mentionnées à l'article de la comparaison *conjecturale*, وهمى, et *imaginative*, خيالى.

Toutes les fois que le but de la comparaison est d'embellir, تزيين, d'enlaidir, تقبيح, ou de singulariser, استطراف, l'objet comparé, il est nécessaire que l'objet auquel on le compare soit plus connu, معروف, et plus complet, تمام, que le premier. Lorsqu'on a pour but, dans la comparaison, d'expliquer le volume, la quantité ou la valeur de l'objet comparé, il faut que ces deux objets soient également connus. Lorsque le but de la comparaison est le développement de la possibilité de l'objet comparé, il faut que l'objet auquel on le compare soit d'une possibilité certaine et reconnue. Enfin, quant à la singularité, on doit faire attention de n'employer pour objet de la comparaison, مشبه به, qu'une chose difficile à se figurer.

Telle est l'explication des différents genres dans lesquels le but de la comparaison se rapporte à l'*objet comparé*, مشبه. Quelquefois aussi le but de la comparaison se rapporte à l'objet auquel on compare, مشبه به, et cela a lieu de deux manières.

La première, c'est lorsque, de ce qui est défectueux dans le sujet de la comparaison, on en fait l'objet auquel on compare, مشبه به, dans le but de faire ressortir la perfection, اكمليت, de ce dernier objet, comme dans ce vers arabe :

وبدا الصباح كانّ غرّته
وجه الخليفة حين يمتدح

La blancheur de l'aurore qui se lève est semblable au visage du khalife lorsqu'on le loue.

Le but de cette comparaison, c'est de mettre l'éclat et l'épanouissement du visage de la personne qui est louée au-dessus de l'éclat de l'aurore.

La seconde manière, c'est lorsqu'on emploie pour objet de comparaison, مشبه به, une chose plus remarquable (que celle qui lui est comparée). Dans ce cas, le but de la comparaison est d'appeler l'attention sur l'importance de la chose à laquelle on compare. Le vers suivant de l'auteur en offre un exemple :

گدا ازبسکه دیدهٔ قحط احسان

هلال عید را داند لب نان

Comme le mendiant a éprouvé la disette des bienfaits, il prend pour le bord du pain le disque de la lune, qui annonce la fin du jeûne.

La comparaison est véritable, متحقق (positive), lorsque l'objet auquel on compare est, relativement au sujet de la comparaison, plus parfait et plus fort قويتر, que l'objet qui lui est comparé; mais, lorsque tous les deux sont égaux, on ne doit plus l'appeler *comparaison*, تشبيه, mais *similitude*, تشابه (ressemblance). En effet, dans la similitude, à l'opposé de ce qui a lieu dans la véritable comparaison, on doit rendre égal l'objet auquel on compare, مشبه به, avec l'objet qui lui est comparé, مشبه, comme dans ces deux vers d'Abû-Nowâs[1] :

[1] Sur ce poëte, voyez S. de Sacy, *Chrest. ar.* t. I, p. 42 et suiv.

رقّ الزجاج ورقّت الخمر   تشابها وتشاكل الامر

فكانما خمر ولا قدح   وكانما قدح ولا خمر

Transparent est le verre, transparent est le vin; mais l'affaire est obscure et ambiguë. Tantôt on dirait que c'est plutôt le vin que la coupe, et tantôt que c'est la coupe, et non le vin [1].

SECTION IV.

Sur les circonstances, احوال (états), de la comparaison et leurs différentes espèces.

Si on considère la comparaison relativement aux trois choses qui ont été développées dans les sections précédentes, on en distingue différentes espèces qui se rangent en plusieurs classes.

§ I. — Classement de la comparaison relativement à l'objet comparé et à celui auquel on le compare, مشبه به

Sous ce point de vue, la comparaison se subdivise en plusieurs espèces. La première, c'est lorsque les deux objets de la comparaison sont l'un et l'autre simples, مفرد, et qu'il n'y a pas de lien entre eux, غير مقيد, comme dans la comparaison de la joue à la rose, du brave au lion, de la science à la lumière, etc. La deuxième, c'est lorsque les deux objets de la comparaison sont simples, mais liés, مقيد, entre eux, comme dans la comparaison

[1] C'est-à-dire qu'on ne sait pas lequel est le plus transparent du vin ou de la coupe.

des efforts sans utilité à un dessin qu'on voudrait tracer sur l'eau.

La troisième, c'est lorsque les deux objets sont simples, mais que le lien, قيد, entre eux n'a lieu que de la part d'un seul de ces objets, comme dans ce vers d'Anwârî :

رخساره چو گلستان خندان
زلفین چو زنگیان لاعب

Ses joues sont comme un riant parterre de roses; les tresses de ses cheveux sont pareilles (quant à la couleur) aux nègres enjoués.

La quatrième, c'est lorsque les deux objets sont composés, comme dans ce vers de Khâcâni :

دیده باشی عکس خورشید آتش انگیز از بلور
از بلورین جام عکس می همان انگیخته

Tu auras vu dans le cristal (de la coupe) le reflet enflammé du soleil, et aussi le reflet du vin, se montrer dans cette même coupe (de cristal).

La cinquième, c'est lorsqu'un des deux objets est simple et l'autre composé. On en a vu plus haut des exemples.

La sixième, c'est lorsque les deux objets de comparaison sont l'un et l'autre nombreux متعدد, auquel cas la comparaison peut être ou *réunie* (*pêle-mêle*) ملفوف, ou *séparée*, مفروق. Elle est réunie, quand on mentionne d'abord quelques objets qu'on veut comparer, et puis qu'on énonce de la même

manière quelques objets auxquels on compare les premiers, comme dans ce qu'on nomme, en termes de grammaire arabe, لف ونشر مرتب, *réunion et dispersion symétrique*. En voici un exemple dans le vers suivant d'Abd-ul-Wâcî-Jabalî :

تافته زلف وشکفته رخ وزیبا قد او
مسك سارا وکل سوری وسرو وچمن است

Ses boucles de cheveux tortillés, ses joues épanouies et sa taille élégante, sont le musc pur, la rose et le cyprès des jardins [1].

Dans l'espèce de comparaison qu'on nomme *séparée*, on mentionne d'abord un objet qu'on veut comparer à un autre, puis celui auquel on le compare; ensuite, on énumère pareillement d'autres objets qu'on veut comparer et ceux auxquels on les compare [2]. En voici un exemple dans un rubâï de Kamâl-Ismaïl :

رویت دریای حسن ولعلت مرجان
زلفت عنبر صدف دهن در دندان
ابرو کشتی وچین پیشانی موج
کرداب بلا غبغب وچشمت طوفان

Ton visage est l'Océan de la beauté, tes lèvres sont du

[1] Le musc se rapporte aux cheveux, tant à cause de leur noirceur qu'à cause des parfums dont ils sont imprégnés; la rose se rapporte aux joues, et le cyprès à la taille.

[2] C'est simplement une série de comparaisons.

corail, tes cheveux sont de l'ambre [1]; ta bouche est l'huître et tes dents en sont les perles; ton sourcil est la nacelle [2]; les plis de ton front, les flots; ton double menton, le tourbillon du malheur; ton œil, la tempête.

La septième, c'est lorsqu'un des deux objets de la comparaison est unique et l'autre nombreux. Si c'est l'objet qu'on compare qui est unique, et celui auquel on compare qui est nombreux, on nomme cette comparaison *comparaison de pluralité*, تشبيه جمع. Le vers suivant de Jâmî en offre un exemple :

عارض است این یا قمر یا لالهٔ حمر است این
یا شعاع شمس یا آینهٔ دلهاست این

Est-ce une joue que ceci, ou la lune, la rouge tulipe, les rayons du soleil, le miroir des cœurs ?

Si le contraire a lieu, on nomme cette comparaison *comparaison d'égalité*, تشبيه تسويه. Le vers arabe suivant en offre un exemple :

صدغ الحبيب وحالي كلاهما كالليالي

Les boucles des cheveux de mon amie et mon état (désolé) sont également comme la nuit (noire).

§ II. — Classement de la comparaison relativement au sujet de la comparaison.

Sous ce rapport, la comparaison se subdivise aussi en plusieurs espèces.

La première est nommée comparaison de *simili-*

[1] Quant à la couleur et à l'odeur.
[2] Quant à la forme.

tude, تمثيل (exemple), c'est lorsque le sujet de la comparaison est formé de plusieurs choses, comme il a été expliqué plus haut (à propos du sujet de la comparaison composée [1]).

La deuxième, nommée comparaison de *non-similitude*, غير تمثيل, est celle dont le sujet n'est pas composé de plusieurs choses. Nous en avons donné des exemples en traitant du sujet de la comparaison.

La troisième, nommée comparaison *abrégée*, مجمل, est celle dans laquelle le sujet de la comparaison n'est pas mentionné, et elle se subdivise en plusieurs espèces : 1° lorsque le sujet de la comparaison, quoiqu'il ne soit pas mentionné, est évident et facile à comprendre, comme par exemple lorsqu'on compare *un brave au lion*, il est évident que le sujet de la comparaison c'est *la bravoure;* 2° lorsque le sujet de la comparaison est *caché*, خفى (obscur), en sorte que les gens d'esprit ou d'une éducation distinguée seulement peuvent le trouver, comme dans ce vers de Khâcâni :

بى نفخ دولت او سرسامى است عالم

كز فتنه هر زمانش بحران تازه بينى

[1] Les rhétoriciens arabes ne sont pas du même avis à ce sujet. Abd-ul-Câhir-Jurjâni, dans son ouvrage intitulé اسرار البلاغة, *les Secrets de l'éloquence*, dit que pour qu'il y ait تمثيل, il faut que le sujet de la comparaison résulte de plusieurs choses intellectuelles. Au contraire, on lit dans le *Miftah* et le *Mutauwal*, traités de rhétorique dont nous avons parlé dans la note préliminaire de ce travail, que les choses desquelles se tire le sujet de la comparaison peuvent être sensibles aussi bien qu'intellectuelles.

Son bonheur prématuré est comme le monde superbe où tu vois toujours, par la sédition, de nouvelles crises.

Ici le sujet de la comparaison, c'est le trouble et la confusion des choses. Or, on a besoin de réfléchir pour le savoir.

3° Lorsqu'il n'y a ni de l'objet qu'on compare, ni de celui auquel on compare aucune description (وصف) qui puisse servir à l'indication du sujet de la comparaison, comme dans ce vers de Khâcâni :

از عارض وروی وزلف داری طاؤس وبهشت ومار باهم

De sa joue, de son visage, de ses cheveux, tu as à la fois le paon, le paradis et le serpent [1].

4° Lorsque, au contraire, on indique d'une manière détournée le sujet de la comparaison. Ainsi, lorsqu'on dit, par exemple : « Le brave[2] Zaïd est un lion, » l'expression *brave* découvre le sujet de la comparaison, qui est *la bravoure*. Le vers suivant de Khâcâni fournit un autre exemple de ce genre d'indication.

خنجر سبزش چو سرخ آید بخون

خضرو ومیرا نشان بینی بهم

Lorsque son poignard, d'un vert (foncé), devient rouge par l'effet du sang, tu vois en même temps les traces de l'eau saumâtre et du vin.

[1] Allusion au péché originel. Selon les musulmans, le paon accompagna le serpent dans le paradis terrestre. La joue lui est comparée, le visage est assimilé au paradis, et le serpent aux cheveux.

[2] Proprement, *vertueux*, فاضل

Par les mots *rouge* et *vert*, qui décrivent l'objet qu'on compare, il est évident que le sujet de la comparaison, c'est la réunion de la couleur rouge et de la couleur verte.

5° Lorsque l'objet qui est comparé est seul décrit, comme dans ce vers d'Abd-ul-Wacî-Jabalî :

خمیده قامت ورخ پر سرشك ودل پر نار
زجور كردن بد خواه تو چو گردون باد

Sa taille est courbée, des larmes sont sur ses joues, son cœur est plein de feu : qu'il soit donc comme le firmament[1], par l'effet de tes traitements tyranniques.

6° Lorsqu'on mentionne seulement la description de l'objet auquel on compare, comme dans ce vers de Nabigah[2] :

فانك شمس والملوك كواكب
اذا طلعت لم يبد منهن كوكب

Tu es un soleil, et les (autres) rois (sont) des étoiles. Lorsque le soleil paraît, aucune d'elles ne se montre.

7° Lorsqu'on mentionne la description des deux objets qui sont comparés, comme dans ces deux vers de Rûdakî[3] :

[1] La voûte du ciel est comparée à la taille courbée; les larmes, c'est la pluie; le feu du cœur, ce sont les astres.

[2] Sur ce poëte arabe célèbre, voyez la Chrest. ar. de feu M. de Sacy, t. II, p. 404 et suiv. et t. III, p. 261.

[3] Un des poëtes persans les plus anciens, sur lequel on peut consulter M. de Hammer, *Geschichte der Sch. Redek. Pers.* p. 39.

چاکرانت بگهٔ رزم چو خیاطان اند
گرچه خیاط نیند ای ملک کشورگیر
بگز نیزه قد خصم تو می پیمایند
گه ببرند بشمشیر وبدوزند به تیر

Tes serviteurs, ô roi conquérant, sont comme des tailleurs au jour du combat, quoiqu'ils ne soient pas tailleurs de leur métier.

Avec la mesure de leur lance, ils mesurent la taille de tes ennemis, ou coupent de leurs épées et cousent avec leurs flèches.

Ici les mots mesurer, couper, coudre, décrivent élégamment l'objet auquel on compare (مشبه به), et la pique, l'épée, la flèche, l'objet qu'on compare (مشبه).

La quatrième espèce de comparaison, dans le classement relativement au sujet, se nomme *comparaison détaillée*, مفصل; c'est celle dans laquelle on mentionne le sujet de la comparaison, ou bien ce qui en dépend, ou y est annexe, مستلزم. Le vers suivant de Salman Sâwajî[1] offre un exemple du premier cas :

[1] Poëte de l'Irac ajamî du XIIIe siècle de notre ère. Il est auteur d'un diwân estimé et de plusieurs autres poésies. Azur le cite avec éloge dans son copieux *Tazkira*, intitulé *Atasch kadah*, dont je possède un bel exemplaire que je dois à la libérale amitié du raja Kali Krischna. On peut voir, sur cette biographie persane, le plus étendu de tous les ouvrages du même genre, l'intéressante notice que mon savant ami et ancien élève M. N. Bland a donnée dans le journal de la Société royale asiatique de Londres en 1843.

لغزد خرد زلعل تو چون از شراب پای

لرزد دلم زچشم تو چون ازخمار دست

Par l'effet de tes lèvres de rubis, la sagesse bronche comme le pied par l'effet du vin. Mon cœur tremble par l'effet de ton œil, comme la main par l'effet de l'ivresse.

Le sujet de la comparaison dans ce vers, c'est le bronchement et le tremblement.

Un exemple du second cas se trouve dans cette sentence arabe : الكلام الفصيح كالعسل في الحلاوة. « Le discours éloquent est comme le miel pour la douceur. » Ici le sujet de la comparaison, c'est la propension naturelle (qu'excite l'éloquence et le miel), ce qui dépend de la douceur (qui y est inhérente).

La cinquième espèce, c'est la comparaison *proche*, قريب, et *commune*, مبتذل (triviale). On en distingue plusieurs espèces, selon les différentes causes qui déterminent ce caractère :

1° Lorsque le sujet de la comparaison est *unique* comme la *noirceur* dans la comparaison d'un *nègre* avec le *charbon*, et la *blancheur* dans celle du *miel* à la *neige;* 2° lorsque l'objet auquel on compare a un rapport prochain (ou *naturel*) avec l'objet qu'on lui compare, comme dans la comparaison de la *jujube*[1] à la *pomme;* 3° lorsque l'objet auquel on compare

[1] كنار, C'est, selon le *Burhân-i-câti*, un fruit de couleur rouge qui ressemble à la jujube, mais qui est plus gros. On le nomme, ajoute l'auteur de ce dictionnaire, سدر en *arabe*, et بير en *hindî*. Or, ce dernier mot est simplement le nom de la jujube en hindoustani.

se présente souvent à l'esprit, comme la comparaison des cheveux à la nuit; d'un beau visage au soleil, etc. Au surplus, dans la comparaison *proche*, le sujet de la comparaison n'offre pas de détails, ou du moins ils n'y sont qu'en petit nombre, comme dans la comparaison du soleil au miroir, quant à la rondeur et à l'éclat.

La sixième espèce, c'est la comparaison *excentrique*, بعيد (éloignée) et *extraordinaire*, غريب, et il y en a aussi plusieurs espèces d'après les différentes causes d'excentricité et de singularité de la comparaison : 1° lorsque le sujet de la comparaison est multiple ou composé de plusieurs choses, comme il a été dit plus haut; 2° lorsqu'il n'y a qu'un rapport éloigné entre l'objet comparé et celui auquel on compare, comme dans ce vers de Mukhtarî :

زابر سیاه وبرف سفید وزمین سبز

طوطی همی بدید شد از بیضهٔ غراب

Dans ce noir nuage, cette blanche neige et cette verte terre, on voit le perroquet sortir de l'œuf du corbeau [1].

Il est évident que le nuage, la neige, le corbeau et l'œuf n'ont pas entre eux les rapports qui existent ordinairement dans les objets mis en comparaison.

3° C'est lorsque l'objet auquel on compare ne se présente que rarement à l'esprit, à cause qu'il est

[1] Le corbeau se rapporte au nuage noir, l'œuf à la neige, le perroquet à la terre verte. Il y a là aussi la figure orientale nommée لف ونشر

du nombre des choses conjecturales et d'imagination. On en a un exemple dans les expressions : *les dents des ogres*, *les drapeaux de rubis*, et autres du même genre. .

4° C'est lorsque le sujet de la comparaison est composé et intellectuel. En effet, plus le sujet de la comparaison est composé de diverses choses, plus la comparaison est excentrique et singulière. Cependant, cette dernière comparaison est plus commune que celle dont la composition (ترکیب) est conjecturale ou d'imagination.

La comparaison *éloquente*, بليغ, est la même que si elle était *éloignée*, بعيد et *extraordinaire*, غريب, et elle est le contraire de la *prochaine* قريب et de la *commune* مبتذل; car cette dernière est la moins considérée dans l'*éloquence*, بلاغه, parce que nous préférons ce qui est loin de nos idées ordinaires[1]. C'est comme l'homme altéré qui éprouve plus de plaisir (qu'un autre) à boire de l'eau froide.

Quelquefois la comparaison *commune*, مبتذل, se trouve, par un qualification *particulière*, تصرّف, empreinte de singularité, comme dans ce vers de Mukhtarî :

ماهی اگر ماه را زسرو بود قد
سروی اگر سرو را از ماه بود بر

Ce serait une lune, si la lune avait la taille du cyprès; ce serait un cyprès, si le cyprès avait la lune pour fruit.

[1] Je laisse à l'écrivain persan la responsabilité de cette assertion.

La comparaison d'une jeune femme à la lune et au cyprès est commune ; mais, à cause de la condition que le poëte y a ajoutée, elle devient rare.

§ III. — Sur la division de la comparaison par rapport au but, غرض

Sous le point de vue du but, la comparaison se divise en deux espèces : celle dont le but est *reconnu* ou *accepté*, مقبول, et celle dont le but est *écarté* ou *rejeté*, مردود. La première, c'est lorsque la comparaison est complète, quant à la désignation du but, et que l'objet auquel on compare est, relativement à l'objet comparé, évident, complet, rationnel, et qu'il est d'une possibilité reconnue par celui à qui on s'adresse. La seconde est celle qui est défectueuse sous ces divers points de vue.

SECTION V.

Sur l'instrument ادات [1] de la comparaison.

On nomme *immédiate* ou *énergique*, موكّد, la comparaison dont l'instrument n'est pas exprimé, et celui dont l'instrument est exprimé se nomme *médiate* ou *renvoyée*, مرسل.

On distingue deux espèces de la première. En effet, on peut supprimer simplement l'instrument de la comparaison, comme dans ce vers de Khâcâni :

[1] C'est-à-dire la particule, حرف, ou plutôt le mot employé pour unir les objets comparés, ainsi qu'on le verra plus loin.

می آفتاب زرفشان جامش بلورین آسمان
مشرق کف ساقیش دان مغرب لب یار آمده

Le vin est le soleil qui dore (la nature); la coupe de cristal qui le contient, c'est le ciel. Sache (encore) que la main de l'échanson qui verse ce vin, c'est l'orient, et que l'occident c'est la lèvre de l'amie (qui le boit).

Ou bien on supprime l'instrument de la comparaison, et on unit par l'annexion l'objet auquel on compare (مشبه به) à l'objet comparé (مشبه)[1], comme dans ce vers arabe :

والريح يلعب بالغصون وقد جرى
ذهب الاصيل على لجين الماء

Le zéphir se joue dans les branches, tandis que l'or du soleil couchant passe sur l'argent de l'eau.

Ici l'intention du poëte est de comparer les rayons du soleil couchant à l'or, et l'eau à l'argent, et il a mis ensemble ces deux expressions, faisant de l'objet auquel on compare (مشبه به) *l'antécédent*, مضاف, et de l'objet comparé (مشبه) le *conséquent*, مضاف اليه. De là, l'expression *l'or du soleil couchant*, c'est-à-dire *le soleil couchant semblable à l'or;* et *l'argent de l'eau*, c'est-à-dire, *l'eau pareille à l'argent.*

La comparaison médiate ou renvoyée est celle

[1] C'est la figure favorite de la Bible : *la fille de Sion, le casque du salut, le bouclier de la foi, etc.* pour *Sion comme une jeune fille, le salut comme un casque, la foi comme un bouclier, etc.* A ce sujet, on peut consulter mon Coup d'œil sur la littérature orientale.

dans laquelle on emploie l'instrument de la comparaison. Or, cet instrument est en arabe un des mots ك, *comme;* كأنّ, *de même que;* مثل, *ressemblance,* et autres expressions analogues. En persan : مانند, *ressemblance;* چون, *comme;* برنگ, *pareil* (*à la manière*); بسان, *semblable* (en parité); گوی et گویا[1], *on dirait, etc.* Les poëtes persans emploient quelquefois d'autres expressions au lieu de ces mots, comme dans ce vers de Nazîrî[2] :

بوی یار می ازین سست وفا می آیـــد
گلم از دست بگیرید که از کار شدم

À cette fidélité languissante, je reconnais l'odeur (la manière d'agir) de mon ami. Prenez ces roses de ma main; car elles me sont désormais inutiles.

Le but de cette comparaison est d'assimiler l'ami à la rose, et l'odeur (ou la manière) de l'ami qui s'approche remplace *l'instrument* de la comparaison.

Nous terminerons ce chapitre par la classification de la comparaison sous le point de vue de la *force*, قوت et de la *faiblesse*, ضعف ; mais, auparavant, nous devons faire observer que la comparaison ne peut être exprimée que de huit façons (قسم) différentes. La première, c'est lorsqu'on exprime les deux objets de la comparaison, et qu'on supprime le sujet et l'instrument. Exemple : *Zéïd est un lion.* La deuxième, c'est lorsqu'il y a interrogation, et qu'on

[1] On emploie aussi گو, *dis.*

[2] Poëte du Khorassan cité dans l'*Atasch kadah.*

retranche aussi l'objet qui est comparé مشبه, comme si on demande : *Qu'est-ce que Zéïd?* et qu'on réponde : *Un lion.* La troisième, c'est lorsqu'on retranche seulement l'instrument de la comparaison. Exemple : *Zéïd est un lion quant à la bravoure.* La quatrième, c'est lorsqu'il y a interrogation, et qu'on retranche, outre l'instrument, l'objet qui est comparé, comme plus haut. La cinquième, c'est lorsqu'on supprime le sujet (وجه) de la comparaison. Exemple : *Zéïd est semblable à un lion.* La sixième, c'est lorsqu'il y a interrogation et qu'on supprime, outre le sujet de la comparaison, l'objet qu'on veut comparer. La septième, c'est lorsqu'on exprime les quatre choses qui constituent la comparaison complète. Exemple : *Zéïd est semblable à un lion quant à la bravoure.* La huitième enfin, c'est lorsqu'on supprime seulement l'objet qui est comparé ; ce qui a lieu quand il y a interrogation.

Or, de ces huit espèces, les deux premières sont les plus énergiques (اقوى), et les deux dernières les plus faibles (اضعف). Les autres tiennent le milieu entre la force et la faiblesse. La suppression de l'instrument ou du sujet de la comparaison la rend plus énergique (forte), parce que, dans le premier cas, il semble qu'on veut dire que l'objet qui est comparé est véritablement بعينه l'objet lui-même auquel on le compare, et dans le second cas, il n'y a alors qu'une indication générale (عموميت). Ainsi, lorsqu'on n'énonce pas ces deux choses dans une comparaison, elle en devient plus forte (قوى تر) ou plus éner-

gique. Lorsqu'on n'exprime qu'une seule de ces deux choses, elle est *moins forte* (ou *faible*, ضعيف relativement à la première), et enfin lorsqu'on les exprime toutes les deux, la comparaison est sans énergie ou très-faible, اضعف.

MÉMOIRE

Sur l'extension progressive des côtes orientales de la Chine, depuis les anciens temps; par M. Édouard Biot.

Le travail que j'ai fait sur les déplacements du cours inférieur du fleuve Jaune depuis le 39ᵉ jusqu'au 34ᵉ degré de latitude boréale, et qui a été inséré dans les cahiers de mai et juillet 1843 du Journal asiatique, m'a conduit à étudier l'extension progressive de la côte orientale de la Chine, entre le point où le grand fleuve aboutissait autrefois, et celui où se trouve son embouchure actuelle. J'ai fait à ce sujet quelques recherches dans la grande Géographie des Thsing (*Thaï-thsing-y-thoung-tchi*), et je les ai étendues, du côté du nord, sur tout le littoral du golfe du Pe-tchi-li et du Liao-toung, du côté du sud, jusqu'aux bouches du grand Kiang et jusqu'à la baie de Hang-tcheou-fou, au sud de laquelle commencent les côtes escarpées et granitiques qui bordent toute la province de Fo-kien.

J'ai ainsi extrait de la grande Géographie des Thsing quelques faits dont les uns me paraissent nouveaux, et dont les autres avaient besoin d'être vérifiés par le témoignage de textes authentiques. En même temps, j'ai pu consulter au dépôt de la marine, grâce à l'obligeance du chef de ce dépôt, M. Daussy, les cartes des côtes orientales de la Chine nouvellement publiées par l'Amirauté anglaise, d'après les relevés exécutés dans les dernières expéditions de 1840, 1841, 1842. M. Daussy m'a également communiqué, dans ce même établissement, la carte de l'entrée du Kiang jusqu'à Nan-king, et celle de l'entrée de la rivière de Ning-po, relevées en 1841 par M. Fisquet, enseigne de vaisseau à bord de la corvette française *la Danaïde*, commandée par M. de Rosamel. M. Fisquet a déterminé [1], par la comparaison suivie de deux très-bonnes montres marines, la longitude de plusieurs points

[1] Voici les résultats de M. Fisquet, tels qu'il les a établis dans un Mémoire présenté à l'Académie des sciences en 1843.

	Longitudes Est à partir de Paris.
Manille (cathédrale)........................	118° 18′ 39″
Tchin-haï (le fort)........................	119° 28′ 52″
Ting-haï (le débarcadère)........................	119° 48′ 59″
O'Ketto (aiguade)........................	119° 53′ 10″
Ning-po (partie est de la ville)........................	119° 17′ 24″
Ke-chan, plutôt He-chan (l'île Noire au sortir de l'archipel Tchou-san)........................	119° 51′ 48″
Émoy (île Kou-long-so près d'Émoy)............	115° 50′ 11″
Hong-kong (partie ouest de la ville)............	111° 51′ 45″
Tourane (observatoire)........................	105° 53′ 35″
Singapore........................	101° 33′ 16″

On remarquera, dans ce tableau, les longitudes de *Tchin-haï* et

de la côte, et ses résultats précis permettront aux géographes de se fixer sur les différences que l'on trouve pour la partie orientale de la Chine, entre la carte des missionnaires et la plupart des cartes anglaises, telles que celles d'Arkwright, de Wylde. Ces divers secours me font espérer qu'on lira avec quelque intérêt le faisceau de notes que j'ai ainsi réunies sur l'extension et la configuration des côtes orientales de la Chine.

D'après la grande Géographie des Thsing (*Thaï-thsing-y-thoung-tchi*), 2ᵉ édition, commencée en 1764 et achevée vers l'an 1790, la ville de Thien-tsin, ce port renommé sur le Pe-ho, commença par quelques cabanes de pêcheurs qui furent réunies en un bourg sans rempart, nommé *Haï-pin* (bord de la mer) au temps de la dynastie Youen, qui régna en Chine de l'an 1260 à l'an 1368. Sous la dynastie Ming, la deuxième année *Young-lo* (1404), on entoura ce bourg d'une muraille; et, la troisième année de la même période (1405), une ordonnance impériale établit le poste militaire (*Weï*) de Thien-tsin sur l'emplacement du bourg Haï-pin. On y joignit un bureau d'administration, dit bureau de gauche,

de *Ning-po*, qui ne s'écartent que d'une dizaine de minutes des longitudes données pour ces villes par les missionnaires, tandis que les cartes d'Arkwright et des autres géographes anglais placent Ning-po à 118° 01', et Tchin-haï à 118° 20' est de Paris, ce qui fait une différence d'un degré avec les positions des missionnaires. Celles-ci se trouvent donc réellement assez près de la vérité, et Klaproth a eu tort d'adopter dans sa carte, pour ces deux points, les positions des Anglais.

et l'année suivante, un autre, dit bureau de droite. On lit, dans cet article de la Géographie impériale, qu'on compte de Thien-tsin au sud-est jusqu'à la mer, 110 *li* ou 60,500 mètres, en prenant le *li* à sa valeur de 1800 *tchi* de 305 millimètres, ce qui équivaut, en mesures métriques, à 550 mètres environ [1]. Sur la carte du Pe-tchi-li, reproduite d'après les observations des missionnaires dans l'Atlas de d'Anville, on mesure, de Thien-tsin à la mer, une distance qui répond à 50 kilomètres, et cette carte doit représenter l'état de la côte au commencement du XVIIIe siècle (vers 1710), époque où fut terminé le travail de Gerbillon et de ses collaborateurs. Enfin, M. Abel, qui accompagnait l'ambassade de lord Amherst, en 1817, compte de l'embouchure du Pe-ho à Thien-tsin en ligne droite 40 milles anglais de 1609 mètres, ce qui fait 64,360 mètres. Il ajoute que les sinuosités de la rivière doublent presque cette distance. D'après ces données, de 1710 à 1780, époque de la rédaction de la Géographie impériale, l'extension de la côte paraît avoir été de 142 mètres ou $\frac{1}{7}$ de kilomètre par an, et de 1780 à 1817, elle a été de 111 mètres ou $\frac{1}{9}$ de kilomètre par an.

Barrow, qui accompagnait l'ambassade de lord Macartney en 1793, dit que, sur la carte de Marco-Polo, l'ancien emplacement de Thien-tsin est près de la mer, ce qui s'accorde avec le nom qu'il avait

[1] Cette évaluation s'accorde avec celle des missionnaires, qui comptent 200 *li* par degré de latitude.

sous les Youen, *Haï-pin*, (bord de la mer)[1]. En prenant 1260 pour l'époque approximative que représente cette carte de Marco-Polo, il y a 450 ans de 1260 à 1710, époque de celle des missionnaires, et, dans ce laps de temps, la côte se serait avancée de 50,000 mètres, ce qui ferait par an environ $\frac{1}{9}$ de kilomètre en moyenne, nombre semblable à celui que j'ai déduit en comparant le texte du *Thaï-thsing-y-toung-tchi* et le récit de M. Abel.

Cette progression est beaucoup plus rapide que sur nos côtes de France, par exemple, à l'embouchure du Rhône où la côte ne s'est avançée que d'une demi-lieue environ depuis 1730, ce qui ne fait que 20 mètres par an; mais tous les voyageurs anglais s'accordent à dire que nulle part la terre ne gagne autant sur la mer que dans le golfe du Pe-tchi-li. « La terre, sur les bords du Pe-ho, dit M. Abel (pag. 76, 79, de son voyage), présente l'apparence d'une formation récente, étant composée d'argile et de sable, sans l'addition du plus petit caillou; et l'on voit la superposition des couches amenées par les inondations successives. » En effet, la Géographie des Thsing mentionne, 60 li à l'est de Thien-tsin, un poste *Haï-pang-yng* ou cantonnement de la digue de mer, établi au lieu dit *Ko-kou*, sous les Ming, la vingt-cinquième année Wang-li (1597). Au commencement de la dynastie mantchoue, on y établit un poste d'inspection, puis on reporta ce poste à Ta-kou, plus à l'est et plus près de l'embouchure du Pe-ho. Ensuite,

[1] Barrow, tome II de la traduction française, page 341.

la trente-deuxième année de Khien-loung (en 1767), on reporta le poste à la nouvelle fortification de *Choui-sse*[1].

Autour de l'embouchure du Pe-ho, la côte est très-plate. La marée qui s'élève en ce point de 8 à 10 pieds, selon les navigateurs anglais, remonte jusqu'à Thien-tsin, conséquemment à plus de 100 kilomètres, en suivant les contours du fleuve. A 40 li ou 22 kilomètres à l'est de Thsang-tcheou, est un pont d'où l'on voit la mer (*Wang-haï-kiao*). Thsing-haï, au sud de Thien-tsin, fut fondée sous les Kin, la quatrième année Ming-tchang (1193). Au temps des Han, son territoire faisait partie de celui de Tchang-wou et de Toung-ping. En allant encore au sud, on trouve la ville de Yen-chan, située 70 li au nord de l'ancienne ville Kao-tching, établie sous les Han, avec le rang de ville du troisième ordre. On compte de Yen-chan jusqu'à la mer, au nord, 120 li ou 66 kilomètres. Du temps des Han, Kao-tching était à peu près la limite de la terre de ce côté du littoral, qui a dû s'augmenter moins que la partie voisine de l'embouchure du Pe-ho. Le commentaire du livre des Eaux (*Choui-king*), dit : « En naviguant à l'est, on passe au nord du mont Kie (*Kie-chan*). » Ce mont, d'après la section géographique de l'histoire des Weï, est situé 50 li au nord-est de Kao-tching, conséquemment près de Yen-chan, qui était, en 1780, à 120 li de la mer. Le Kie-

[1] Voyez l'article Thien-tsin-fou dans la géographie des Thsing, pour cette citation et pour les suivantes.

chan est donc bien plus éloigné de la mer, aujourd'hui qu'autrefois. Beaucoup de salines s'établissent sur cette côte à mesure que les eaux de la mer se retirent. La carte du Pe-tchi-li, dressée par d'Anville, présente, au sud du Pe-ho, un renfoncement de la côte qui n'existe pas sur les cartes nouvelles de l'Amirauté anglaise. Ainsi, ce renfoncement a été remblayé par les atterrissements.

Plus au sud, la côte s'est aussi avancée autour des bouches de l'ancienne rivière Thsi, qui correspond à peu près au Ta-thsing-ho actuel, et de l'ancien bras du fleuve Jaune, désigné, dans le Chou-king et le Sse-ki, par le nom de Tho. La limite où s'arrêtait autrefois la mer doit être marquée approximativement par les emplacements des villes de Cheou-kouang, de Lo-ngan, de Po-haï, actuellement Pin-tcheou, qui existaient sous les Han. Non loin de Pin-tcheou, au nord-est de la ville actuelle de Pou-hing, on voit les restes de la très-ancienne ville de Pou-hou, citée sous les Chang et les Tcheou. La géographie cite encore la tour de Thsin, *Thsin-thaï*, à l'est de Pin-tcheou, et dit : « Dans le commentaire du Chou-king, article du vieux P'ou-thaï, on lit ce qui suit : Au bord de la mer, il y a la tour de P'ou, *P'ou-thaï*; elle est haute de 80 pieds, et a pour base un carré de 200 p'ou (au lieu de *p'ou*, il faut lire *tchi*, pied chinois). Selon la tradition, Thsing-chi-hoang, faisant sa tournée dans les provinces orientales, vint au bas de cette tour. Maintenant, elle est éloignée de 30 li de la mer à l'est. Elle est 15 li au

nord-est du Tcheou (Pin-tcheou).» D'après cette indication, la côte n'aurait gagné dans cette partie que 30 li, environ 16 kilomètres, depuis le temps de Thsin-chi-hoang, c'est-à-dire depuis deux mille ans; quantité beaucoup moindre que dans le fond du golfe. On lit aussi dans le même article *Wou-ting-fou*, de la géographie, que, d'après la description statistique des districts et villes de la période *Youen-ho* (806-821), la grande mer était alors 160 li (88 kilom.), à l'orient de P'o-haï, et 140 li (77 kilomètres), à l'orient de P'ou-thaï. Les emplacements de ces villes n'ont pas changé depuis la période *Youen-ho*; et, sur la carte de d'Anville, la mer est encore 150 li à l'est de P'in-tchou ou P'o-haï, et 140 li à l'est de P'ou-thaï. Il est probable que la rivière de Thsi, dont le cours n'a pas une très-grande étendue, ne charrie pas beaucoup de vase, ou qu'il y a sur ce point, quelque courant de mer qui empêche le dépôt des atterrissements. On lit à la suite du passage même que je viens de citer, comme écrit de 806 à 821 : « Sur le bord de la mer, il y a des dunes de sable, hautes de 10 pieds et de 2 li (1000 mètres) de contour. Ce lieu, où la rivière de Thsi se jette dans la mer, est ordinairement appelé le gué de la bouche bruyante parce que la marée combat avec le courant de la rivière de Thsi. Cependant, il y a toujours gué sur ce point, et, au-dessous, on concentre par évaporation le sel de la mer. » L'éditeur ajoute : « Ces dunes, de la période *Youen-ho*, étaient à la limite de l'arrondissement actuel de Li-tsin. »

Au surplus, toute cette côte est très-plate, et la marée montant, d'après les marins anglais, de 8 à 10 pieds dans le golfe du Pe-tchi-li, il peut y avoir plus de deux lieues de différence entre la limite de la basse et de la haute mer. Conséquemment, le point où s'arrête la côte ne peut être établi qu'approximativement avec les documents chinois. Dans l'arrondissement de Laï-tcheou-fou, commencent les roches du Chan-toung, et cet arrondissement, ainsi que celui de Teng-tcheou-fou, qui s'étend jusqu'à la pointe orientale du Chan-toung, n'offre que des atterrissements beaucoup moins notables.

Une notice sur le Pe-ho, insérée au numéro de février 1842 du *Chinesse Ripository*, dit que cette rivière se jette dans le golfe par deux bouches ou bras, et que les ambassades anglaises sont entrées par le bras du sud. Suivant cette notice, le bras nord est représenté sur les cartes chinoises. Il est plus large que le bras sud, et sa séparation a lieu quelques milles au-dessus de Thien-tsin. Il est probablement marécageux et impraticable pour les navires et bateaux de grande dimension. Ce bras nord est représenté sur la carte du Pe-tchi-li, jointe au premier livre d'une nouvelle description des départements et arrondissements de la période Khien-loung, achevée et publiée en 1803. Il part de l'embouchure de la réunion des trois rivières, *San-ho*. Les cartes de d'Anville et de Klaproth [1] ne marquent

[1] J'ai joint cette carte à mon Dictionnaire des villes et arrondissements de la Chine, 1842.

aucune jonction entre le San-ho et le Pe-ho, où vient aboutir le canal impérial Yun-ho. Probablement cette jonction est incomplète et a lieu à travers des marécages.

La carte générale des côtes de la Chine, publiée en 1843 par l'Amirauté anglaise, rapporte tous les sondages faits dans le golfe du Pe-tchi-li, par le capitaine Basil Hall, qui accompagnait lord Amherst en 1816[1]. Les chiffres de ces sondages, exprimés en toises anglaises de 1m82 centimètres, augmentent de 1 $\frac{1}{2}$ jusqu'à 7, 8, le long de la côte occidentale du golfe, en se rapprochant du Chan-toung. Ils varient près de la côte nord, entre 12 et 15. Les extrêmes sont 10 et 20. Un grand banc découvert se voit à l'est de l'embouchure du Pe-ho. Il est indiqué sur la carte de Klaproth. La carte de l'Amirauté l'appelle *Cha-loui*, et M. Guttzlaff, dans son journal [2], le nomme *Cha-lou-pou-tien*. Plusieurs îles se voient auprès, et la côte opposée forme une inflexion remarquable, qui s'étend jusqu'à Tchang-li, sur près d'un degré de longitude. Cette inflexion montre le progrès de la terre, depuis les Han, qui avaient bâti plusieurs villes au sud-ouest de Louan-tcheou, et depuis les Liao qui avaient, au xe siècle de notre ère, une ville nommée To-mo, 90 li (près de 50 kilomètres), au sud de cette même place. Avec la terre, s'avancent les salines citées sur ce point par la géo-

[1] Voyez aussi le *Chinese Repository*, 1841, pour les sondages faits par l'escadre de 1840.

[2] Voyez *Chinese Repository*, vol. I, page 132, 133.

graphie des Thsing, et représentées sur la carte de Martini. La route suivie par l'escadre anglaise, en travers du golfe et le long de la pointe sud du Liao-toung, est marquée, par les chiffres de sondage, 14, 15, 16, 17, jusqu'à 20, 22, et même 30 à l'extrémité de la pointe. La distance de l'embouchure du Pe-ho, à l'entrée du golfe, est de 270 kilomètres environ, et 30 toises anglaises faisant 54,6 mètres, il s'en suit que la pente du fond est, à très-peu près, 1 sur 5000, comme l'observe le capitaine Basil Hall dans la relation de son voyage avec lord Amherst en 1817 [1]. Le vide occupé par la masse des eaux du golfe peut donc être considéré comme une pyramide, dont la base est la surface du golfe, ayant 200 kilomètres de large et 200 kilomètres de long, et dont la hauteur, égale à 54,6 mètres, est placée à l'extrémité de la pointe du Liao-toung. Quand cette pyramide sera-t-elle remblayée par les dépôts successifs des vases que charrient le Pe-ho et les rivières de Tartarie? Barrow pense qu'une partie notable des vases du fleuve Jaune est portée aussi dans le golfe du Pe-tchi-li par le fort courant qui remonte la côte australe du Chan-toung [2]. Le capitaine Bingham, dans son récit de l'expédition de 1840, dit que, pendant l'automne et l'hiver, les vents du nord refoulent les eaux du golfe vers le sud et mettent tous les bas-fonds presque à sec. L'évaluation la plus naturelle du temps qui

[1] Voyez la relation de ce voyage intitulée *Loo-choo Islands*, 1818.

[2] Voyage de Barrow, traduction française, vol. II, page 340.

doit encore s'écouler pour le remblayement du golfe entier me semble devoir être basée sur l'avancement régulier de la côte près du Pe-ho, qui est environ d'un kilomètre en neuf ans, ou de $\frac{1}{9}$ de kilomètre par an, comme nous l'avons établi plus haut en remontant jusqu'au XIIIe siècle. La plus grande longueur transversale du golfe, depuis l'embouchure du Pe-ho jusqu'à la pointe du Liao-toung, étant de 270 kilomètres, et l'avancement annuel de la côte étant de $\frac{1}{9}$ de kilomètre, on peut conjecturer qu'en neuf fois deux cent soixante et dix ans, ou deux mille quatre cent trente ans, le golfe sera à peu près remblayé.

En remontant le long de la côte boréale du golfe on aperçoit le fort de Chan-haï, où finit, de ce côté, la grande muraille de la Chine. Ce fort est bâti au pied des premières montagnes de la Tartarie que l'expédition anglaise découvrait de la mer en 1840. (Voyez la relation de lord Jocelyn.) C'est là que l'on doit placer le massif de rochers nommé Kie-chi (Roches amassées) dans le chapitre Yu-koung, et que les premiers navigateurs laissaient à droite en entrant dans les anciennes bouches du fleuve Jaune. Le dictionnaire de Khang-hi dit que ce massif est dans le district actuel de Lin-yu du Liao-si, au bord de la mer, et Lin-yu est quelques lieues au nord de Chan-haï. Le missionnaire auteur de l'histoire abrégée de la Corée insérée au tome IV de Duhalde, s'est donc trompé en affirmant que le mont Kie-chi est séparé actuellement de la côte et situé

dans la mer à une distance de 500 li. (Duhalde, tom. IV, pag. 450, col. 2.) Selon la carte de Martini, Chan-haï serait dans une île ; très-vraisemblablement, cette île est une représentation grossière des fossés de la citadelle. L'ancien fort de Chan-haï date de l'an 1481.

Un missionnaire luthérien, connu par ses ouvrages sur la Chine, M. Guttzlaff, dit, dans le journal de son voyage sur *le Sylphe* en 1832, que la côte du Liao-toung est bordée de beaucoup d'îles qui ne sont pas indiquées sur les cartes modernes[1]. La géographie des Thsing cite sur cette côte, 1° deux îles du nom de Hou-li situées, l'une 90 li, l'autre 60 li au sud-ouest de Kin-tcheou : sur la carte de d'Anville il n'y a qu'une seule île; 2° une île nommée Yu-hoa ou Kiu-hoa 12 li au sud de Ning-youe, où l'on mit une garnison en 1626 (11° année de la période Thien-ming); 3° une île Thaó-hoa, située 15 li au sud de la même ville. Cette île est citée dans l'histoire des Kin. Elle servait de station aux navires vers le commencement de la dynastie Ming. Ces deux îles sont représentées sur la carte de d'Anville. L'expédition anglaise de 1840 n'a pas remonté jusqu'au fond du golfe de Liao-toung, et ainsi elle n'a pu vérifier l'existence des nombreuses îles annoncées par M. Guttzlaff. Ces îles peuvent être des amas de sable ou de vase qui se dépose.

M. Guttzlaff dit, dans le journal du même voyage, que la mer recule aussi rapidement dans le Liao-

[1] *Chinese Repository*, 1833, page 27.

toung que dans le Pe-tchi-li. Ning-youe, bâti sous les Ming, est, d'après la géographie des Thsing et la carte de d'Anville, à 10 li (un peu plus d'une lieue ou 5 kilomètres et demi) de la mer; au sud-ouest, les Liao avaient fondé une ville actuellement détruite. Au temps des Ming, les navires marchands touchaient à Ning-youe. Au sud de la ville étaient cinq emplacements entourés de murailles: c'était là que l'on entreposait les denrées. Sur la même côte, Kin-tcheou, établi par les Liao, est éloigné de la mer de 30 li d'après la géographie des Thsing, et, suivant la carte de d'Anville, de 16 kilomètres, nombre équivalent aux 30 li. M. Guttzlaff, qui a visité cette ville, n'indique pas sa distance de la mer, mais il dit que les jonques chinoises ne peuvent approcher qu'à plusieurs milles anglais de la côte, et que les marchandises se débarquent par des alléges, ce qui prouve que la mer est très-basse. Au fond du golfe, Khaï-tcheou est à 10 milles (16 kilomètres environ[1]) dans les terres, suivant M. Guttzlaff, et à 15 li (ou 15×550 mètres $=$ 7 kilomètres 75 mètres) suivant la géographie des Thsing. Ici le rivage paraît s'être avancé de 8 kilomètres en soixante-deux ans environ, ce qui fait à peu près $\frac{1}{8}$ de kilomètre par an. La ville de Fou-tcheou, établie par les Liao, est distante de 40 li (22 kilomètres) de la mer, suivant la géographie des Thsing. Cette distance ne paraît pas changée sur les cartes récentes. En face de Fou-tcheou est l'île Pe-cha ou banc de sable blanc. Ning-

[1] Le mille anglais est de 1609 mètres.

haï, actuellement Kin-tcheou, date des Liao. De cette ville, bâtie sur un isthme, la géographie des Thsing compte, jusqu'à la mer, à l'ouest, 3 li (1600 mètres), au sud 30 li (16 kilomètres). Sur la carte de Klaproth, la distance à l'ouest peut être de 5 à 6 kilomètres; la distance au sud ne paraît pas avoir varié. La terre doit moins gagner de ce côté, parce que la profondeur d'eau est bien plus considérable qu'au fond du golfe. Lie-chun, placé à la pointe du Liao-toung, existait, du temps des Kin au XIIe siècle, d'après la géographie des Thsing. Toute cette pointe a été relevée par les navigateurs anglais; elle manquait sur les cartes de d'Anville par un oubli que l'on avait fait en envoyant de la Chine les feuilles des missionnaires[1]. Sa forme est beaucoup plus allongée que celle que lui donnent les anciennes cartes chinoises et celles de Martini.

Le golfe du Liao-toung peut être divisé en deux parties, dont la première a environ 115 kilomètres de large sur 136 de long. C'est au fond de cette partie la plus étroite que se trouve Khaï-tcheou, et en prenant pour l'avancement annuel de la côte $\frac{1}{8}$ de kilomètre comme nous l'avons reconnu, elle devrait se remblayer en moins de onze cents ans. La partie antérieure du golfe est large de 200 kil. et longue de 80. Nous n'avons pas de données pour connaître la progression de la côte qui l'entoure, et les sondages anglais indiquent une profondeur plus grande

[1] Voyez le mémoire de Klaproth sur l'archipel de Jean Potocki, tome Ier de ses Mémoires.

que dans le golfe du Pe-tchi-li; cette partie de mer sera probablement la dernière remblayée.

Entre la pointe du Liao-toung et la côte du Chan-toung, en face de Teng-tcheou-fou, se trouvent réparties plusieurs îles qui ferment l'entrée du golfe du Pe-tchi-li. On peut présumer qu'il y a eu des changements dans la forme et le nombre de ces îles, car les diverses cartes varient dans la manière de les représenter. Klaproth a joint à son mémoire sur l'archipel de Jean Potocki une carte de l'entrée du golfe, qui est un fragment du travail des missionnaires. On y voit, à l'ouest de la pointe et de Lie-chun, quatre îles appelées : île du Bœuf, *Nieou-tao;* île du Cheval de mer, *Haï-ma-tao;* île du Crocodile, *Nieou-tho;* enfin île du Mont de pierre, *Chi-chan.* Celle-ci doit être le Mont de fer, *Tie-chan*, cité dans la géographie des Thsing, à 150 li de Ning-haï ou Kin-tcheou du sud, ou à 860 li de Liao-yang dans l'histoire des Liao. On lit encore dans la géographie des Thsing, article de *Foung-thien-fou :* « Selon les anciennes histoires, la mer était 10 li à l'ouest de la place de *Khaï-tcheou ;* 10 li plus à l'ouest était l'île de Koueï (ce doit être celle de Lieou-yng sur la carte de d'Anville); 110 li plus au sud-ouest est l'anse de l'île Oeï-tseu. La lame y est dangereuse et mauvaise; on ne peut pas y conduire avantageusement les navires. 45 li à l'ouest de Fou-tcheou est l'île ou banc de sable blanc, *Pe-cha.* Ce point est très-dangereux. Au sud, il y a la passe *Nan-jin*, au nord, la passe *Pe-jin.* Dans l'histoire des Liao et des Kin, à

l'article de l'examen des routes marines, on lit : En partant de la bouche ou passe du poste de Lie-chun, département de Kin-tcheou, et allant au midi, on arrive au poste de la rivière Sin-ho du département de Teng-tcheou-fou. En droite ligne il y a 550 li. En effet, de la passe de Lie-chun, on va jusqu'au milieu de la mer, aux deux îles nommées *Yang-kao* et *Hoang-tching*, ce qui fait approximativement 300 li. De *Hoang-tching* au sud, on va jusqu'aux îles *Tie-tao* (île du Fer), et Tho-ki-tao (île du Crocodile de pierre), ce qui fait approximativement 30 li; de ces deux îles jusqu'à celle du Puits, *Tsing-tao*, il y a 70 li, et de celle-ci à l'île des Portes de sable, *Chamen*, 130 li; de l'île des Portes de sable au poste du *Sin-ho*, il y 20 li. Chacune de ces îles est habitée. »

On lit dans le *Fang-yu-ki*, ouvrage du temps des Ming, réimprimé sous la dynastie actuelle : « Suivant l'ancienne pratique, la route (des navires) était dirigée, du poste du Sin-ho de Teng-tcheou, à l'île Tie-chan et au poste Lie-chun, arrondissement de Kin-tcheou; distance totale 550 li. Telle était la route de mer au temps des Ming. »

La distance de Teng-tcheou à Lie-chun n'est que de 24 lieues ou 96 kilomètres environ, ce qui ne fait que 172 li, en comptant le li à sa valeur ordinaire de 1800 *tchi* ou 550 mètres, tandis que le texte donne 550 li. La pointe du Liao-toung, toute composée de rochers escarpés, n'a pu gagner sur la mer, dans cette proportion, depuis le temps des Ming; et cependant on ne peut supposer que le li

n'ait pas ici sa valeur habituelle. Cette erreur énorme de 302 li sur la distance totale, provient, à mon avis, de l'inexactitude extrême des Chinois, pour l'évaluation des distances en mer; même sur terre, ils n'ont pour évaluer la distance des points éloignés, que des procédés de triangulation très-grossiers, comme le montre une note que j'ai jointe à mon analyse de la table du *Souan-fa-tong-tsong* [1]. Ici l'erreur principale porte sur la distance entre la pointe du Liao-toung et l'île Hoang-tching, distance qui n'est guère que de 40 kilomètres ou 75 li, au lieu de 300.

Dans la carte du Chan-toung par d'Anville, cette île Hoang-tching est seule par 38° 30′ de latitude. La dernière carte de l'entrée du golfe, publiée en 1843 par l'Amirauté anglaise, n'indique également qu'une île dans cette position. Plus au sud, la carte de d'Anville et celle de l'Amirauté, placent deux îles, Siao-kin et Ta-kin, puis celle de Tho-ki ou du crocodile de pierre, qui est par 38° 10′. Les deux îles Yang-kao et Tie-tao, citées par l'article précédent de la Géographie des Thsing entre Hoang-tching et Thô-ki, sont peut-être les deux îles Ta-kin, Siao-kin. Au sud de Tho-ki, d'Anville marque l'île Heou-ki, qui est placée beaucoup plus au sud par 38° 2′ de latitude, sur la carte de l'Amirauté anglaise. L'île Kao-chan est placée de même sur les deux cartes, au sud-ouest de Tho-ki. Si l'on s'en rapportait aux distances indiquées, l'île Heou-ki serait l'île du Puits,

[1] Journal Asiatique, 3e série, 1838.

Tsing-tao, à 70 li de Tho-ki, suivant la Géographie des Thsing. A l'est, on voit sur les deux cartes les îles des Bamboux, la grande et la petite, Ta-tchou-tao et Siao-tchou-tao. L'île Tho-ki et l'île Cha-men ou des portes de sable, sont citées par cette même géographie, à l'article de Teng-tcheou, comme étant la première 113 li, la seconde 60 li, au nord-ouest de cette ville. On voit sur la carte de d'Anville, au nord de Teng-tcheou, l'île Cha-men des portes de sable, et l'île Chang-chan ou plutôt Tchang-chan, la longue île. Toutes deux sont placées sur la carte de l'arrondissement de Teng-tcheou-fou, dans la Géographie des Thsing. Sur la carte du Chan-toung de l'Atlas de Martini, il n'y a que l'île Cha-men, et sur la carte de l'Amirauté anglaise, il n'y a plus que l'île Tchang-chan. Au nord-ouest du Teng-tcheou, les deux cartes de d'Anville et de l'amirauté placent deux îles, dites grands et petits monts noirs, Ta-he-chan, Siao-he-chan [1]. Enfin, entre la grande île

[1] M. Staunton, rédacteur du voyage de lord Macartney en 1793, parmi les îles qui sont semées au nord de Teng-tcheou-fou, en note deux remarquables par leur forme de cônes tronqués et ressemblant à des verreries, comme si elles avaient été produites par l'explosion de quelque volcan. Mais il ne donne pas la position exacte de ces îles, de sorte que l'on ne peut les identifier exactement avec les deux îles Noires, *Ta-he-chan, Siao-he-chan.* (Voyez p. 302, tome II du Voyage de Macartney, traduction française.)

On remarquera que toute cette série d'îlots est placée sur la direction d'un des grands axes de soulèvement des montagnes chinoises qui s'étend depuis la pointe du Liao-toung jusqu'à l'île de Haï-nan. On lit dans le kiv. 21, page 81 du *Mung-ki-pi-tan*, ouvrage qui date de la fin du XI siècle : «Dans le district de Teng-Tcheou,

noire Ta-he-chan, et la longue île, Tchang-chan, l'Amirauté anglaise place une île nommée *Miao-tao* (île du Temple), laquelle se trouve avec cette même désignation dans la carte de l'arrondissement de Teng-tcheou-fou, de la Géographie des Thsing. Elle paraît aussi, mais sans nom, sur la carte de d'Anville. Cette île sert de point de ralliement aux jonques, et c'est de son nom, sans doute, que dérive celui de *Mia-tau* ou *Mie-a-tao*, donné par les marins anglais au groupe des îles devant Teng-tcheou. *Mia* n'est pas un son chinois, non plus que le son *a* séparé, comme dans *Mie-a*.

La Géographie des Thsing cite à l'article Teng-tcheou-fou, une île Nan-hoang 40 li au nord, et une île du lac Noir (Ou-hou) 260 li au nord-est. « Celle-ci, dit le texte, est notée dans l'ancienne histoire des Thang. Sous cette dynastie, période Tchin-kouan, 18e année, 644 de notre ère, après la soumission de la Corée, on établit un bourg dans cette île; puis il fut détruit la première année de la période Young-weï (650). » A ce même article, la Géographie des Thsing cite l'île Cha-men, comme servant de signal à ceux qui entrent dans la mer de Po-haï; et les îles Tho-ki, Kao-chan, Heou-ki, que j'ai déjà mentionnées. L'île du lac Noir (Ou-hou),

le pied du mont *Yu* est près de la grande mer. Cette montagne éprouve de temps en temps des secousses. Des blocs de pierre se détachent et tombent dans la mer. Ceci a lieu depuis plus de cinquante ans. Les habitants du pays croient tous que c'est une chose constante. Nul ne sait ce que cela signifie. » Le *Mung-ki-pi-tan* fait partie de la collection *Tsin-taï-pi-chou* de la Bibliothèque royale.

l'île Nan hoang, ne sont point sur la carte de l'Amirauté anglaise, non plus que sur celle de d'Anville. Sur la carte du Pe-tchi-li, qui se trouve dans une géographie abrégée publiée au temps des Ming, avec le nom de Kouang-iu-tou, on voit, à l'ouest de Thoki, une île nommée *Toung-tao* (île orientale), puis une autre nommée *Ma-chi* (roche du cheval); enfin, en allant toujours à l'ouest, l'île du lac Noir, Ou-houtao. Sur la carte du Pe-tchi-li, dans l'Atlas de Martini, on voit les deux îles Toung-tao et Ma-chi, mais non l'île de Ou-hou; puis, plus au nord, un groupe de trois îles nommées *Ping-yang*, *Chin-toung*, et *Tsing-tcheou* (*Cing-gui*). Celles-ci se rapprochent du grand atterrissement marqué du nom de *Cha-louï*, en face de la côte boréale, et auquel deux autres îles sont jointes sur la carte de Klaproth. Les îles Ou-hou, Ma-chi, Toung-tao, semblent avoir disparu depuis la fin du XVIe siècle, époque de la publication du *Kouang-iu-tou*, dont les cartes ont été reproduites presque sans changement par Martini. Le nom de Ou-hou (lac Noir) pourrait indiquer le fond d'un ancien cratère, peu éloigné des deux îles Ta-he-chan, Siao-he-chan, qui ont l'apparence de cônes volcaniques; mais, même sans recourir à cette conjecture, les atterrissements formés dans le golfe peuvent changer de place et de figure par l'effort des vents violents du nord-ouest qui soufflent régulièrement pendant l'hiver, suivant le récit du capitaine Bingham, de l'expédition de 1840. Cette cause a pu changer aussi la forme des îles Cha-men et Tchang-

chan. L'Amirauté anglaise remarque, en 1843, que l'ancien plan du détroit de Miao-tao, fait d'après un croquis de John Jackson, second du vaisseau le Lion, qui transporta lord Macartney, en 1793, diffère beaucoup de la carte dressée en 1832, par le capitaine Ross de la marine de Bombay, et de celle du second du Wellesley, levée en 1840. Sur cet ancien plan, les deux îles Ta-he-chan et Siao-he-chan sont réunies en une seule qui porte le nom de Kei-chan, ce qui ne s'accorde pas, il est vrai, avec la carte de d'Anville. L'île Tchang-chan, la longue île, a une longue pointe qui s'étend à l'ouest. Plusieurs îles y sont marquées au nord, autrement groupées que sur la dernière carte publiée par l'amirauté. Il est probable que le croquis de John Jackson était fait à la simple vue, et les missionnaires eux-mêmes ont disposé à tort, presqu'en ligne droite, toute cette série d'îlots qu'ils avaient relevés de la côte de Teng-tcheou-fou. L'amirauté, en 1843, note encore, comme très-incertaines, les dix-huit îles au sud-est de la pointe de Liao-toung, que Klaproth a découvertes dans la section XXXI de la Géographie des Thsing, et qu'il a nommées Archipel de Jean Potocki. En 1840, l'escadre anglaise a passé à quelque distance de cette partie de la côte, comme *l'Alceste* et *la Lyre* y avaient passé en 1817, et n'a pas aperçu les îles de ce petit archipel. Ainsi elles doivent être très-basses, ou bien on pourrait présumer encore ici qu'elles ont changé de forme depuis l'époque de la première publication

de la Géographie. Il est à désirer que quelques navigateurs passent assez près de la côte, pour vérifier les indications données par cette géographie.

En face de Laï-tcheou-fou, se trouve un groupe de trois îles, désignées par le nom de San-chan. Il est marqué sur la carte du Kouang-iu-tou et sur celle de Klaproth. La carte de d'Anville ne marque qu'une seule île. La géographie des Thsing note, 60 li au nord de la ville Hoang, l'île des Mûriers, Sang-tao, et, 40 li au nord-ouest de la même ville, l'île Meï-ki. Une seule paraît sur la carte de Klaproth et sur celle de d'Anville. A l'ouest de Hoang, d'Anville marque une longue île réunie par des sables à la terre ferme. Klaproth a fait de cette île ou presqu'île un véritable cap, et il est très-possible que ce soit l'ancienne île Meï-ki, réunie actuellement au continent. Enfin, sur la carte du Kouang-iu-tou et sur celle de Martini, la ville de Teng-tcheou et deux bourgs nommés l'un Chi-tching (ville en pierre), et l'autre Tchin, qui est le nom propre des bourgs sans murailles, sont séparés du continent par un canal ou bras de mer, dont on ne voit aucune trace sur la carte des missionnaires ou de d'Anville. Je n'en ai trouvé non plus aucune mention à l'article de Teng-tcheou dans la géographie des Thsing; mais il paraît exister réellement, puisque les navigateurs anglais qui ont visité cette ville, disent qu'on voit, derrière les murailles, des mâts de navires dans l'intérieur des terres. Très-probablement, ce canal reste à sec pendant la basse mer, et c'est peut-être là ce qui doit

expliquer l'omission qu'en ont faite les missionnaires.

En allant vers l'orient, la Géographie des Thsing indique, 5 li au nord-est de Fou-chan-hien, l'îlot Weï-kia, et 50 li au nord-ouest de la même ville, l'îlot de la Roche blanche, Pe-chi; 10 li au nord de Ning-haï, l'île Yang-ma, et 70 li au nord, l'île Koung-kao, près de laquelle on compte d'autres îlots nommés *Kao-tao, Feou-chan*, *Pi-choang*. Sur les cartes anglaises, on trouve, au nord de Fou-chan, un seul groupe de petites îles, avec le nom de *Tchi-fou*, environ 38 kilomètres ou 70 li au nord-ouest de Ning-haï. Ce groupe doit comprendre l'île Kouang-kao. M. Medhurst, qui est entré en 1835 dans le havre voisin de Ki-chan-so, donne à ce groupe le nom de *Koung-koung*, qui se rapproche de celui de *Koung-kao*.

Dans le même arrondissement de Teng-tcheou-fou, la Géographie des Thsing note l'île Sou-men 116 li au sud de Wen-teng, l'île Youen-tchi 100 li au sud-est de la même ville, et l'île Lieou-koung, 90 li à l'ouest. La carte de Klaproth marque l'île Sou-men au sud-est de Wen-teng, et une autre île de grandeur pareille, mais sans nom, au sud direct de la même ville. D'après l'orientation de la Géographie des Thsing, celle-ci devrait être l'île Sou-men, et l'île au sud-est devrait être l'île Youen-tchi. L'île au sud est appelée sur les cartes anglaises île Staunton. L'île Lieou-koung fut visitée en 1835, par M. Medhurst. Elle est en face du petit port de Weï-haï, au nord de la pointe du Chan-toung, consé-

quemment au nord et non point à l'ouest de Wenteng. L'île Youen-tchi est longue de 50 li (27 kil.) de l'est à l'ouest, et l'île Leou-koung a 20 li (11 kilomètres) dans le même sens. La Géographie des Thsing note trois petites îles, dont deux nommées *Haï-nieou* (bœuf de mer) et *Ki-ming* (le coq qui chante), sont situées 10 li et 15 li au nord-ouest de la ville de Young-tching, placée presque à l'extrémité de la pointe du Chan-toung. L'une de ces îles est certainement l'île Alceste, ainsi désignée en 1817 par les Anglais, du nom de la frégate qui portait lord Amherst, et représentée dans la carte de Wyld (1840), au nord de la pointe. La troisième île est 150 li au sud-est de Young-tching, du côté sud de la même pointe du Chan-toung. La seule carte qui représente avec quelque exactitude les diverses îles que je viens d'énumérer, est celle du Chan-toung, qui a paru dans la première livraison du nouvel atlas de la Chine, publié par M. Endlicher, d'après des cartes des missionnaires, qui existent dans la bibliothèque impériale de Vienne. Les noms de quelques îles peuvent varier sur cette carte et dans la Géographie des Thsing; mais ces différences se conçoivent aisément, pour des îles connues surtout des pêcheurs et des marins.

Sur la côte méridionale, la Géographie des Thsing mentionne, 1° 100 li à l'est de la ville de Tsi-me l'île Tchou-tcha, avec deux îles voisines nommées *Tsan-tao* et *Yng-tao* (l'île escarpée et l'île du campement); 2° une île Thien-houng, au nord-est de

Tsi-me. « Au commencement de la dynastie Han, on déporta 500 condamnés dans l'île Thien-houng. Suivant la Géographie des Thang (Hoan-yu-ki), cette île est 100 li au nord-est de Tsi-me, et à 25 li du rivage; mille familles peuvent y habiter. Elle a 30 li (environ 16 kilomètres) de côté. Elle est plate, et peut être cultivée; » 3° une île Fo, 15 li au sud-est de Tsi-me; 4° une île Hiang, indiquée 160 li au sud de Teng-tcheou-fou, avec quatre petits îlots auprès; 5° dans la même direction au sud-est de Teng-tcheou-fou, une île Thsien-li. Les distances comptées de Teng-tcheou-fou, sont évidemment très-inexactes, puisque cette ville est éloignée de plus de 200 li de la côte méridionale du Chan-toung. L'île Hiang est représentée sur les cartes chinoises au sud de Laï-yang. Sa position exacte, d'après la carte de l'atlas de M. Endlicher, est à l'embouchure de la rivière qui vient de Laï-yang; l'île Thsien-li est environ 8 lieues au sud de Haï-yang. Une île Tchou-tcha, est marquée sur la même carte au sud-est de Tsi-me, à l'entrée de la baie de Kiao-tcheou. La Géographie des Thsing cite encore, 1° une île Thsi-tang, au sud-est de Tchou-tching et du célèbre mont Lang-ye, qui donnait autrefois son nom à toute la partie orientale du Chan-toung. Suivant la Géographie des Thsing « cette île est à 5 li de la côte; elle contient un millier de *Meou* en étendue (56 hectares). Elle n'a pas de roches, et son sol est très-fertile; elle produit des bamboux et des jujubiers. Au temps des Youen, c'était une station pour

les navires chargés des produits de la taxe territoriale ; » 2° une île Mou-kouan encore au sud de Tchou-tching, à un li dans la mer. « Cette île est large de $\frac{1}{2}$ li et longue d'un li (550 mètres); elle est citée au temps des Thsin (200-210 avant J. C.); elle a beaucoup de roches et ne peut être cultivée ; » 3° une île Kou-kia 90 li au sud-est de Kiao-tcheou, et mentionnée sous les Ming. L'île la plus considérable de ces parages, est l'île Tchin-kia, située en face du port de Lin-gchan, et mentionnée sous les Soung, au XIIe siècle. Ici, comme précédemment, je renverrai, pour les positions de ces îles, à la nouvelle carte du Chan-toung, publiée par M. Endlicher. Les deux missionnaires Régis et Cardoso, auxquels elle est due, paraissent avoir opéré avec un grand soin, et ils ont indiqué beaucoup plus d'îles et d'îlots sur cette côte, que l'on n'en trouve dans la description de la Géographie des Thsing.

Les roches granitiques du Chan-toung se terminent au nord de l'embouchure actuelle du fleuve Jaune, et, à partir de là, commencent les côtes basses de la province de Kiang-nan, divisée actuellement en deux provinces, celle de Kiang-sou et celle de Ngan-Hoeï. La carte du Kiang-nan a été relevée par les pères Mailla et Henderer. La Géographie des Thsing cite, 1° 40 li à l'orient de la ville de Kan-yu, à 1190 *p'ou* (2500 mètres) de la côte, le rocher de Thsin, où monta le fameux empereur Thsin-chi-hoang. D'après l'histoire des Heou-han, article Kan-yu, cette roche est haute de 8 pieds, longue de

18 et large de 5. Elle est représentée avec des dimensions bien plus considérables sur la carte du Kiang-sou, dans l'atlas de M. Endlicher; 2° deux îles 50 li au nord-est de Haï-tcheou, qui disparaissent à la marée haute; 3° une île Kao-kong, 80 li à l'est de Toung-haï : celle-ci est représentée sous le nom de Yng-yeou sur la carte de M. Endlicher.

Barrow affirme que le fleuve Jaune charrie à la mer deux millions de pieds cubes anglais de vase par heure, ce qui donne la quantité énorme de 600,000 mètres cubes par jour [1]. Les navigateurs anglais citent tous les bancs de sable qui s'étendent entre les bouches du fleuve Jaune et du Kiang, et qui obligent de s'éloigner de la terre. Ainsi on lit dans le journal de M. Guttzlaff: « A 80 milles de la côte du Kiang-nan, nous touchâmes presque sur un banc du fleuve Jaune. Depuis l'embouchure du fleuve Jaune jusqu'aux hautes terres qui forment le havre de Tcha-p'ou, la terre est plate et à peine visible du pont des navires qui la côtoient. La mer recule partout, et les bancs qui se dessèchent à marée basse deviennent peu à peu des terres labourables. » Ces bancs devraient être marqués sur les cartes européennes qui, suivant toute apparence aussi, n'étendent pas assez vers l'est les côtes entre les bouches du Hoang-ho et du Kiang. Au surplus, on trouve dans la Géographie des Thsing peu de données pour comparer la limite ancienne de ces côtes avec leur limite actuelle.

[1] Voyage de Barrow, t. II de la traduction française, p. 340.

On lit à l'article d'Hoaï-ngan-fou : « La mer est 140 li (77 kilomètres environ) au nord de Lien-chouï, ancien nom de Ngan-toung sous les Thang. » La distance de Ngan-toung à la mer est de 150 li (82 kilomètres), sur la carte du Kiang-nan, atlas de d'Anville. On lit dans ce même article : « Suivant une ancienne chronique de Chan-yang (nom propre de la ville de Hoaï-ngan-fou), la mer est 200 li (110 kilomètres) à l'orient de la ville. » Sur la carte de d'Anville, elle est à 200 li de la même ville. Enfin, une ancienne chronique d'une ville voisine plus au sud, Yen-tching, dit : « A l'orient de la ville jusqu'à la mer, il y a 30 li (16 kilomètres et demi); » il y a 75 li ou 42 kilomètres environ sur la carte de d'Anville. L'ancienne géographie Hoan-yu-ki, publiée sous les Thang, dit aussi : « A Yen-tching, les habitants s'occupent de la pêche du poisson et de la confection du sel. » La comparaison de ces données ne présente un accroissement sensible de la côte qu'au sud de l'embouchure du Hoang-ho, en face des grands bancs de sable dont parle M. Guttzlaff, tandis qu'elle paraîtrait s'être peu avancée vers l'embouchure même. Il faudrait avoir une carte récente de cette embouchure; car, si l'on peut penser que le courant du fleuve, qui est très-rapide en arrivant à la mer, emporte plus loin la vase charriée ou la rejette sur les côtes, d'autre part, la Géographie des Thsing nous apprend que le sol s'élève sur les deux rives de l'embouchure, quand elle dit : « L'ancienne bouche principale du fleuve était large

de 1600 p'ou (environ 3200 mètres); la bouche actuelle n'a plus que 600 p'ou (1200 mètres). » L'ancienne chronique de Yen-tching cite trois bouches ou passes, pour aller d'Yen-tching à la mer. La carte de d'Anville ne marque qu'une bouche pour le Sin-yang-kiang qui sort du lac Ta-tsong, 30 kilomètres environ à l'ouest d'Yen-tching.

Au nord de l'embouchure du Kiang, on trouve la ville de Haï-men (portes de mer), 40 li à l'est du chef-lieu d'arrondissement, Thoung-tcheou. Sous les Han, ce territoire était appelé Haï-ling (tertres ou monticules de mer). Suivant la Géographie des Thsing, Haï-men fut fondée sous les Heou-tcheou des cinq dynasties postérieures (de 950 à 960). C'était d'abord une île. On ferma 200 li (110 kilomètres) de mer, par une digue; peut-être il faut lire ici 20 li. Cette même géographie cite une île du même nom au nord-est de Thoung-tcheou et dit: « Au commencement de la grande dynastie Soung (à la fin du xe siècle), beaucoup d'individus condamnés à la peine capitale, et qui avaient obtenu leur grâce, furent déportés dans l'île Cha-men, département de Teng-tcheou, et dans l'île Haï-men, département de Thoung-tcheou. » Cette île Haï-men, qui n'est point sur la carte des missionnaires, me paraît ne point différer du premier Haï-men, réuni à la terre ferme, postérieurement au xe siècle.

Une très-belle carte du cours du Kiang jusqu'à Nan-king, avec de nombreux sondages dans la grande passe de l'embouchure, et l'indication de tous les

bancs qui entourent la grande île de Thsoung-ming, a été publiée en 1843 par l'Amirauté anglaise, d'après les opérations exécutées simultanément en 1842, par les capitaines Bethune, Keller et Collinson. Une carte de cette embouchure a été aussi dressée par les officiers de la corvette française *la Favorite*, mais elle n'est pas publiée. La Géographie des Thsing présente à l'article du district de Thsoung-ming, des détails intéressants sur la grande île de ce nom. D'après cette géographie, l'île Tbsoung-ming s'étend sur 127 li (77 kilomètres) de l'est à l'ouest, et sur 52 li (28, 6 kilomètres) du sud au nord. Sur la carte de d'Anville, elle a, à très-peu près, les mêmes dimensions; sur la carte nouvelle de l'Amirauté, elle n'a, dans le premier sens, que 30 milles de 60 au degré, qui font 55,5 kilomètres, et dans le second 10 milles qui font 18,5 kilomètres. Ces différences très-sensibles tiennent certainement à ce que les premières évaluations englobent les bancs de sable en aval et en amont, et aussi, sur les côtes de l'île. Ainsi, la carte de l'Amirauté, distingue de l'île cultivée, un banc appelé pointe d'Harvey à l'ouest, et un autre banc à l'extrémité orientale; cette extrémité paraît s'être élargie depuis les opérations des missionnaires.

La Géographie des Thsing dit : « Sous les Thang, Thsoung-ming était une île de sable dans la mer; au temps des cinq dynasties (au milieu du xe siècle), on y établit le bourg de Thsoung-ming dépendant de la ville de troisième ordre Haï-men, département de Thoung-tcheou. Sous les Soung, période Kia-ting

quinzième année (1122), on établit la saline de Thien-yang, dépendante du gouvernement de l'est du Hoaï (Hoaï-toung), Sous les Youen, période Tchi-youen, quatorzième année (1277), ce territoire devint arrondissement de deuxième ordre (Tcheou) avec le nom de Thsoung-ming-tcheou, dépendant du gouvernement de Yang-tcheou. Sous les Ming, deuxième année Houng-wou (1369), il devint Hien ou arrondissement de troisième ordre. La huitième année de cette même période (1375), il fut compris dans le département de Sou-tcheou-fou. La dixième année Houng-tchi (1497), il fut compris dans le département de Thsang-tcheou-fou; il dépend du même département sous la dynastie actuelle. »

Le même article présente encore d'autres détails sur l'emplacement de l'ancienne ville de Thsoung-ming, qui était au nord-est de la ville actuelle. « La section géographique de l'histoire des Youen dit à l'article du district de Thsoung-ming : premièrement c'était une île de sable au bord de la mer de Thoung-tcheou. Sous les Soung, dans la période Kia-ting (1208-1225), on y établit une saline. Sous les Youen, période Tchi-youen quatrième année (1267), on établit le district de Thsoung-ming. L'histoire de Sou-tcheou-fou dit : sous les Thang, dans la période Wou-te (618-627), il parut deux îles dans la mer; ce sont les deux bancs de sable désignés par les noms de banc oriental et banc occidental. Du temps des Soung, on vit paraître le banc Thao-lieou. On le réunit par une digue avec le banc oriental. Là

fut l'ancien chef-lieu de Thsoung-ming. Au commencement de la période Kien-tchoung-tsing-koue (1101), il parut encore une île au nord-est; c'est l'une de celles qu'on appelle actuellement les trois bancs. Il y avait des lais de mer dans lesquelles on trouvait aisément du poisson et du sel. Des hommes des provinces voisines de Hoaï et de Tche, s'établirent avec plaisir dans la nouvelle île. Une famille y construisit trois maisons. En 1207 (période Khaï-hi (troisième année), les maisons de cette famille furent détruites, et en 1222 (période Kiating quinzième année) le gouvernement établit la saline Thien-sse. En 1275 (douzième année Tchiyouen) le gouverneur d'Yang-tcheou fit un rapport sur les habitants et les produits de cette île. Il demanda de former l'arrondissement de Thsoung-ming, en y réunissant le banc Thao-lieou. Deux ans après (quatorzième année même période), l'arrondissement devint Tcheou, et dépendit de la province de Yang-tcheou. »

Ces diverses relations prouvent que cette grande île est récente et formée par les dépôts du Kiang. Le même article de la Géographie des Thsing énumère les bancs qui entourent la grande île, ce sont : 1° le banc de la plantation de bamboux, Tchou-pou-cha, 70 li au sud-est; c'est l'entrée de la passe principale, pour aller vers Wou-soung, et il est marqué sur la carte de l'Amirauté, avec le nom de Bush-Iland (île des buissons); 2° le banc du sud Nan-cha, 70 li au sud; il est long de 80 li et large de 30; 3° le banc

de la plantation P'ou-cha, et le banc Yng-siang-cha, au nord; 4° le banc du grand Océan, Ping-yang-cha, au nord; 5° le banc oriental et le banc occidental, au nord-est et nord-ouest de la grande île dont ils forment les deux extrémités; 6° le banc Thao-lieou qui touche l'île; 7° les trois bancs, San-cha, au nord-est; 8° le nouveau banc de la Tortue, Sin-ming-cha. Ces bancs sont un peu différemment placés de ceux que présente la carte de l'Amirauté. « A l'orient de Thsoung-ming, l'eau est salée et noire; à l'occident l'eau est blanche et douce. »

La rive droite de l'embouchure est bordée par un grand banc de sable, qui contourne la pointe en allant vers le port fameux de Chang-haï, qui fait un grand commerce avec le Japon. La Géographie des Thsing fournit quelques indications pour déterminer l'avancement beaucoup moins sensible de cette partie des côtes. Ainsi elle mentionne : 1° une ancienne cité Haï-yen (saline marine), établie au IIIe siècle avant J. C. par les Thsin, 65 li au sud de Hoa-ting (ancien nom de Soung-kiang-fou) et citée dans la section géographique des annales des Han; 2° une ville Siang-king, citée sous les Liang (au Ve siècle de notre ère), au sud-est de Hoa-ting; 3° une ville Nan-wou citée dans les annales des Han, section géographique, avec le nom de Ho-liu, 65 li au sud-est de Chang-haï. Chang-haï fut fondée sous les Youen, et entourée d'un mur sous les Ming. Les bourgs de Kin-chan, de Mao-kiao, de Tche-lin qui sont sur le bord de la mer, datent des Youen ou des Ming. En-

fin, la géographie dit que la mer est 100 li au sud-est de la ville de Soung-kiang-fou. La carte de d'Anville ne donne que 75 à 80 li de cette ville à la mer; et cette même distance 80 li, se trouve aussi notée dans la Géographie des Thsing, à l'article spécial de Hoating. Près de Kin-chan, est le port de Tcha-p'ou, aussi fréquenté que celui de Chang-haï, et enfermé entre deux falaises élevées. « Tcha-p'ou, dit la Géographie des Thsing, est 30 li au sud-est de Ping-hou; autrefois ce bourg était 27 li au sud-ouest de la même ville. Les habitants des pays de Ou et Youe, établirent un bourg nommé Ngo-sse. Les Soung du midi (au ve siècle de notre ère) fondèrent le cantonnement de Young (Young-kiun). Les Youen établirent un poste pour les bâtiments marchands[1]. Sous les Ming, quatorzième année Houng-wou (1381), on déplaça le bureau d'administration; on le transporta de l'ancienne ville murée (Ping-hou) au cantonnement d'Young, qui fut appelé Tcha-p'ou; puis, la dix-neuvième année de la même période (1386), on transporta encore le siége du bureau administratif, au nord-est. On construisit un bourg de mille feux; on l'entoura d'une muraille de 9 li de tour avec un fossé en dehors. » — « Un peu plus au sud-ouest est la ville de Haï-yen (saline marine), au sud-est de laquelle on voit un lac qui était autrefois l'emplacement d'une ville du même nom, citée dans

[1] Ceci se lit à l'article des Bourgs, département de Kia-hing-fou. On trouve aussi, à l'article des monts et cours d'eau, que l'anse de Tcha-p'ou recevait, sous les Youen, les navires étrangers.

la section géographique des annales des Han. Elle fut détruite au temps de Chun-ti (126-144 de notre ère) et devint lac. On appelle actuellement ce lac Tang-hou, lac Tang; il a 40 li de contour. »

Des dates ainsi fournies par la Géographie des Thsing, il résulte que la côte s'est peu avancée depuis les anciens temps, dans le district de Soung kiang-fou et jusqu'aux falaises de Tcha-p'ou. Il y avait seulement de grandes lais de mer où on établit des salines (Haï-yen), et qui se sont peu à peu comblées. Cependant les atterrissements formés par les dépôts de la grande rivière Thsien-tchang-kiang, qui passe à Hang-tcheou-fou, sont évidents près du bourg de Kan-p'ou, l'ancien port visité par les Arabes, comme Klaproth l'a parfaitement démontré. On lit aussi dans la Géographie des Thsing, qu'autrefois Haï-yen et P'ing-hou étaient tous deux voisins de la grande mer à l'orient, et que celle-ci a formé, en reculant, une courbe de 170 li qui se termine à l'est de Haï-yen. Il y a du reste peu de détails sur la configuration de l'entrée de Tcha-p'ou. On lit seulement : « qu'à 30 li au sud-est de Ping-hou, il y a deux montagnes voisines, l'une extérieure, l'autre intérieure, qui forment une sorte de porte, où coule une rivière. Les navires entrent et sortent par cette passe; c'est un des trois postes de douane de Tcha-p'ou. » La carte de la baie de Hang-tcheou-fou publiée en 1843 par l'amirauté anglaise, présente une grande anse très-marquée entre Tcha-p'ou et Kan-p'ou. Cette anse, où la sonde a donné 7, 6, et 5 brasses an-

glaises, n'était que très-imparfaitement indiquée sur les cartes précédentes.

Tchin-haï, à l'embouchure de la rivière de Ning-po, existait sous les Liang des cinq dynasties postérieures (de 920 à 930), avec le nom de Wang-haï, qui désignait aussi le district de Ting-haï, dans la grande île Tcheou-chan. On y faisait du sel, on y pêchait du poisson. Ning-po existait avec le nom de Yin sous les Thsin (au IIIe siècle avant notre ère). Siang-chan, situé plus loin, au bord de la mer, date de la première année Chin-loung des Thang (705). Au sud du fleuve qui partage la province de Tche-kiang, la côte se hérisse de montagnes granitiques; les rivières qui aboutissent à la mer ont un cours peu étendu; les atterrissements qui peuvent se former à leur embouchure sont donc bien moins sensibles que dans la mer Jaune et dans le golfe du Pe-tchi-li, au nord du 31e degré de latitude.

Les capitaines anglais Maxwell et Hall ont reconnu, en 1816, que la côte occidentale de la Corée était bordée, sur une étendue d'environ un degré en longitude, d'une grande quantité de petites îles non indiquées sur la carte dressée par les missionnaires d'après une carte chinoise [1]. Il semble que la mer, reculant de la côte orientale de la Chine, doit empiéter peu à peu sur la côte opposée; et conséquemment, on pourrait présumer que les îles découvertes

[1] Voyez la relation et la carte de cette exploration dans l'ouvrage de M. Basil Hall, intitulé *Loo-choo Islands*.

par les capitaines anglais ont été jointes autrefois à la péninsule coréenne par des terres qui ont disparu. Mais la nature granitique de ces îles et du littoral voisin est peu favorable à cette conjecture, que l'on ne peut d'ailleurs vérifier dans l'histoire ancienne de la Corée; car cette histoire est jusqu'ici très-incomplète.

Pour résumer ce mémoire, j'indiquerai ici les principaux points géographiques que j'ai voulu y analyser. Il contient :

1° La détermination de la quantité annuelle dont la côte s'avance dans le golfe du Pe-tchi-li;

2° La même détermination pour la côte du golfe du Liao-Toung;

3° L'étude des îles répandues sur les bords et à l'entrée de ces golfes, et sur la côte australe du Chan-toung;

4° L'examen de l'avancement des terres à l'embouchure du Hoang-ho et à celle du Grand-Kiang, et l'histoire de la formation de la grande île Thsoung-ming;

5° Quelques détails sur le port de Tcha-p'ou et sur la baie de Hang-tcheou-fou.



NOUVELLES ET MÉLANGES.

LETTRE ADRESSÉE A M. MOHL.

Monsieur,

En cherchant, il y a quelques mois, dans les archives des Indes à Séville, des renseignements sur les premiers temps de l'histoire d'Amérique, j'ai trouvé quelques papiers relatifs à la Chine, que je voudrais signaler à la curiosité de plusieurs de nos collègues de la Société asiatique. J'avais rencontré, dans la correspondance des vice-rois de la Nouvelle-Espagne avec le roi, certains passages sur la Chine, lorsque mon attention fut appelée par l'*archivero* sur une masse de papiers relatifs aux îles Philippines (1760-1770), qui contenait, entre autres, deux volumes manuscrits; un dictionnaire et une grammaire de la langue chinoise. Ces volumes, envoyés de Manille pour être imprimés aux frais du roi, avaient été soumis au conseil des Indes, renvoyés par le conseil à l'examen d'un comité, et, enfin, laissés ensevelis dans les rapports pour ou contre, dont ils avaient été l'occasion.

Le dictionnaire est en espagnol et en chinois; le chinois est écrit en caractères romains. Le manuscrit a 652 pages; il est très-bien écrit et a pour auteur le père Ortiz, un des premiers missionnaires espagnols en Chine.

La grammaire est du fray Juan Rodriguez, moine de l'ordre de saint Augustin. Elle commence par une longue introduction ou traité sur la langue chinoise. L'auteur est sévère dans sa critique de la grammaire de Fourmont, et déclare n'avoir jamais rencontré de Français, d'Espagnols, d'Anglais ou de Hollandais, enfin personne, qui ait pu apprendre le chinois en se servant de ce livre. Quelques-uns ont bien pu, dit-il, y apprendre quelques mots et quelques phrases, mais leur conversation aurait été comme celle d'un porteur d'eau des Asturies à Madrid, qui aurait essayé de parler castillan.

Je suis tout à fait incompétent pour avancer une opinion sur le mérite ou l'importance de ces volumes; mais le fait de leur compo-

sition, à une époque où peu d'Européens s'occupaient de la langue chinoise, doit, je suppose, leur donner un certain intérêt aux yeux des sinologues.

Parmi les lettres du vice-roi de la Nouvelle-Espagne à Philippe II, il s'en trouve une datée de Mexico, 22 mai 1574, laquelle contient un curieux passage sur les premiers rapports commerciaux de l'Espagne avec la Chine. Le vice-roi entrevoyait peu d'avantage pour l'Espagne à étendre ses relations avec les Chinois. Il dit : « Depuis que j'ai écrit à votre Majesté, par *l'Aviso*, j'ai vu quelques-unes des choses qui ont été achetées des Chinois, et je tiens le tout pour un commerce de peu d'importance, où même il y a plus à perdre qu'à gagner. Tout ce qu'on apporte en effet se réduit à de mauvaises soieries dont la trame est le plus souvent en herbe, à quelques brocarts faux, des éventails, des porcelaines et des cabinets en laque (*escritorios*), etc. de fait si je me conformais aux vrais principes d'administration, de tout ce qu'ils apportent ici je n'en laisserais rien entrer dans le pays; car en échange c'est de l'or et de l'argent qui s'en va, les Chinois étant assez bien avisés pour ne vouloir rien autre chose. On me dit qu'ils ont déjà tiré de ces îles plus de quarante mille ducats en argent et en or [1]. »

Le vice-roi se plaint aussi de ce que les Chinois sont trompeurs et de mauvaise foi, et ajoute que, si le commerce doit continuer et devenir avantageux, il sera nécessaire d'envoyer des hommes entendus (*hombres de negocios*) pour visiter le pays et examiner avec soin quelles sont ses productions.

L'année suivante, Philippe II envoya en Chine la première ambassade. Dans l'*Historia del gran Reyno de la China*, par Mendoza (Rome 1585), se trouve la relation, non-seulement des premières missions religieuses des moines espagnols en Chine, mais encore celle des ambassades de Philippe II. La première, qui se composait

[1] « Despues que escrivi a vostra magestad en el navio de *Aviso*, he visto algunas cosas de las que han traido rescatadas de los Chinos, y tengolo todo por cosa pequeña y antes por contratacion dañosa que provechosa; por que todo quanto traen son unas sedas muy miserables, que las mas dellas traen la trama de yerba, y unos brocateles falsos, y ventalles, y porcelanas, y escritorios, y en efecto todo quanto traen, si yo no tuviera respecto a mas que al buen gobierno desta tierra, no permitiera que entrara en este reyno ninguna cosa dellos, y en recompensa desto llevan oro y plata, y son tan agudos que ninguna otra cosa quieren. Dizen me que sacaron mas de quarenta mil ducados en oro y en plata de las islas. »

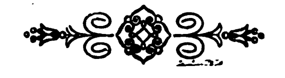
de quarante personnes, partit de Séville en 1575; mais le vaisseau sur lequel elle était embarquée fit naufrage en vue des îles Philippines; les papiers et les présents furent volés par les naturels, et les chefs de l'ambassade massacrés.

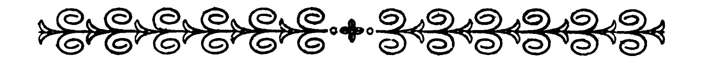
En 1581 on fit une nouvelle tentative. Mendoza lui-même fut l'ambassadeur choisi par Philippe. Il s'était rendu à Mexico, et était prêt à partir pour aller s'embarquer à Acapulco, quand le vice-roi, comte de Coruña, l'empêcha de continuer sa route, retint à Mexico les présents destinés aux Chinois, et renvoya l'ambassadeur à Lisbonne, alors au pouvoir de Philippe. Mendoza déclare lui-même qu'il ne peut comprendre la cause de ce rappel.

Dans les lettres du comte de Coruña au roi, en 1581 et 1582, il y a de fréquentes allusions à cette ambassade, que le vice-roi désapprouve vivement, en appuyant son opposition sur l'avis du *procurador* des Philippines. Ce fonctionnaire, dans une lettre au vice-roi, dont la copie, envoyée à Philippe II, est conservée à Séville, déclare que l'expédition occasionnera une dépense que les Philippines ne peuvent guère supporter; que des difficultés se rencontrent à chaque pas; qu'il faut envoyer de beaux présents; qu'une querelle s'élèvera probablement avec le garde-côte, qui a des ordres rigoureux de tenir éloignés tous les étrangers dont les Chinois sont excessivement jaloux; qu'une autre difficulté serait le manque d'interprètes compétents, les franciscains de Macao étant les seuls qu'on pût espérer de trouver; qu'enfin, la côte étant infestée par des corsaires, les navires devaient être armés, ce qui augmenterait considérablement la dépense.

Je serais heureux, monsieur, si ces notes présentaient quelque intérêt pour vous-même ou pour quelques-uns des membres de la Société asiatique, et je profite de cette occasion pour vous prier d'agréer, etc.

George Sumner.





JOURNAL ASIATIQUE.

DÉCEMBRE 1844.

ÉTUDES

Sur la langue et sur les textes zends, par M. E. Burnouf[1].

(Suite.)

IV. LE DIEU HOMA.

Je me propose de rassembler et d'expliquer dans cet article plusieurs textes propres à faire juger du caractère de cette Divinité, qui joue un rôle considérable dans le Zend Avesta. Le Yaçna renferme trois chapitres qui sont consacrés à sa louange, et c'est principalement à ces chapitres que je compte emprunter les textes sur lesquels je désire appeler l'attention des philologues et des mythographes. Lorsque ces passages auront été expliqués, j'essayerai d'en faire un résumé mythologique, destiné

[1] Voyez *Journal Asiatique*, III[e] série, tom. X, p. 5 sqq. p. 237 sqq. p. 320 sqq.

à mettre en lumière le rôle de cette Divinité. Je commence mes emprunts par l'analyse d'une portion considérable du chapitre IX du Yaçna. Je distinguerai ces passages par des numéros, pour la facilité des recherches.

§ 1. Texte zend.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] [1].

Version de Nériosengh.

ह्वाऊम्रनाया: गुरुतायां किल ह्वाऊम्रनसंध्यायां हूम: उपेयिवान् जरथुश्त्रं प्राप्तवान् अग्निं परित: पावयन्तं किल अग्निस्थानं परिवर्तुलं स्नापितुमभीप्सन्तं गाथाश्च समुद्गिरन्तं तत् अशिंवोकुत्रयं ब्रुवाणं य [1. यत्? [2]] फ्रऊम्रराने प्राक्॥ तस्मादापृच्छत् जरथुश्त्र: को नरोऽसि अह्नो इम्रस्तो [3] न प्राक् बभूव पुर:प्रकटत्वात् असौ परिज्ञातवान् यत् हूमोऽयं समेति। यदि च समागतो

[1] Ms. Anq. n° II F. pag. 78; n° VI S. pag. 35; n° III S. pag. 49. *Vendidad Sadé*, pag. 38; éd. Bombay, p. 42; ms. Manakdjî, pag. 170.

[2] Le *fra* du mot suivant est surchargé dans le manuscrit de Manakdjî, ce qui justifie ma conjecture.

[3] Le manuscrit de Manakdjî est encore surchargé en cet endroit; on y peut deviner इम्रस्ने «dans le Yaçna.»

ऽभूत् एनं प्रष्टुं[1] समीक्ष्त [sic] [illegible]
तत् परिस्फुटमेव यथेनं सन्मार्यवानितिहेतोः[2] यत्
समयः समं इश्रजेदः प्रभूतेरासीत् तस्य इश्रजदाश्च प्रकट-
तरा आसन् इयं प्रकृतिश्च कोमलाभूत् असौ अभीप्सि-
तत्वात् समं हूमेन उच्चैर्बभाषे॥ यं अहं विश्वस्मात्
जगतः सृष्टिमतः सुन्दरतरं ददर्श निजेन जीवेन सुन्दरकृतेन
अमरेण किल येन निजो जीवः सद्यापारतया अमरः
कृताऽस्ते[3] न एवं यथा तैर्मासं यमशेदस्य खादितं त्वया
निजो जीवः शुद्धताया अन्तर्वपुषि बुद्धिरमरा कृता[4] आस्ते
अन्यथा कृतेन् नोः [sic] सर्वस्य कस्यचित् अमरः [illegible]
[illegible]

Traduction.

« Au moment de la journée nommé Hâvani, Homa vint trouver Zoroastre, qui nettoyait le feu, et qui chantait les Gâthâs. Zoroastre lui demanda : Quel homme es-tu, toi qui dans tout le monde

[1] Les manuscrits ont प्रष्टुं पृच्छतुं ; mais, dans le manuscrit de Manakdjî, le premier mot est surchargé, ce qui donnerait lieu de faire la conjecture de प्रश्नं प्रष्टुं, répétition qui est dans le génie de la langue persane.

[2] Pour avoir un sens, je propose de remplacer cette forme barbare par सन्मानितवान्

[3] Je lis, pour faire un sens : अमरः कृत :

[4] Codd. बुद्धि अमरः कृत :

existant apparais à ma vue comme le plus parfait, avec ton corps beau et immortel? ».

Je n'aurai pas besoin de longs développements pour justifier cette traduction, qui ne s'éloigne pas beaucoup de celle d'Anquetil. Si même je ne possédais pas la glose de Nériosengh, je ne me serais arrêté que sur un ou deux mots; mais l'étendue que le commentateur pehlvi, dont Nériosengh est l'interprète, a donnée à son explication, me force d'entrer dans quelques détails qui d'ailleurs seront moins grammaticaux que critiques.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur le début de ce paragraphe, qui n'offre aucune difficulté, et que la seule connaissance du sanscrit suffit pour faire comprendre. Les manuscrits diffèrent sur la manière d'écrire *âratûm* ou *â ratûm*[1]; un des plus anciens que je possède, celui qu'a bien voulu me donner Manakdjî Cursetdjî, l'édition de Bombay, le numéro VI S. et le numéro III S. ne font qu'un seul mot. J'ai suivi cette leçon, considérant la préposition *â* (vers) comme un proclitique[2]. Deux Yaçnas zends-sanscrits lisent fautivement pour , que donnent le numéro VI S. le numéro III S. deux manuscrits de Londres et l'édition de Bombay. La préposition *â*, qui précède ce mot, doit se rapporter au verbe *upâiṭ*, vé-

[1] *Vendidad Sadé*, p. 38, en deux mots *â ratûm*, et de même deux manuscrits de Londres, et le numéro II F. d'Anquetil.

[2] Voyez *Études sur la langue zende*, dans le Journal Asiatique, III[e] série, tom. X, pag. 33 et 34.

ritable imparfait de ܂ *i* (aller), précédé du préfixe *upa*. Le Vendidad Sadé lit [Zend], *upâîaț*, leçon plus correctement écrite [Zend] *upâyaț* dans deux manuscrits de Londres et dans l'édition de Bombay. Cette dernière forme est l'imparfait régulier du radical *i*, conjugué suivant le thème de la 1[re] classe, ou, si l'on préfère l'analyse des grammairiens indiens, de *ay*, radical qui n'est en réalité qu'une modification de *i*. Enfin le numéro III S. d'Anquetil lit [Zend] *upâyâț*, ce qui est l'imparfait régulier de *yâ*. J'ai expliqué ailleurs la formation du verbe d'où dérive le participe présent [Zend], savoir : *yaoj*, pour *yaoch* (pur), et *dath*, forme augmentée de *dâ* [1]; j'écris maintenant le suffixe de ce participe *añtĕm* plutôt que *ĕñtĕm*, qui ne paraît que dans les manuscrits plus modernes.

J'ai conservé dans ma traduction le terme original de *Gâthâ*, parce qu'autrement il eût fallu traduire « qui chantait les chants ou les hymnes. » Le terme zend *gâthâoç* (acc. plur. fém.) est en effet le sanscrit गाथा *gâthâ* (stance ou chant mesuré); j'ignore seulement si le sens de *chant versifié*, propre au sanscrit, est également attaché au mot zend. Jusqu'ici je n'ai pu découvrir la moindre trace de mesure dans les morceaux que l'on peut regarder comme des *Gâthâs*. Or Nériosengh nous en cite ici deux : c'est le *Achĕm vôhû* et le *Fravarâni*; et sa glose nous représente Zoroastre prononçant trois fois la première de

[1] *Observ. sur la Gramm. compar. de M. Bopp*, pag. 37. *Comment. sur le Yaçna*, t. I, p. 358, note col. 1.

ces deux prières, ainsi que la profession de foi du Parse dont *Fravarâni* est, comme on sait, le premier mot [1].

J'écris, d'après le principe indiqué tout à l'heure, *âdĕm* en un seul mot, pour *â dĕm* (vers lui), et je persiste à regarder *dĕm* comme un adoucissement du sanscrit *tam*, analogue au latin *dĕm* dans *i-dem* [2]; les plus anciens manuscrits sont en faveur de cette leçon [3]. La même autorité me décide pour *narĕ*, qui est le vocatif régulier de *nĕrĕ*, en sanscrit, *nrĭ* (homme)[4]. On pourrait lire *narô*, nominatif du thème *nara*, et le sens reviendrait au même; car il est clair que, dans la pensée de l'auteur, c'est sous une forme humaine que Homa se présente à Zoroastre.

La glose de Nériosengh est ici écrite dans un sanscrit des plus barbares, et qui se prête même à divers sens, selon que l'on divise les petites phrases dont elle se compose. Il est cependant nécessaire de nous y arrêter, ne fût-ce que pour y apprendre de quelle manière les glossateurs pehlvis commentaient ces textes antiques. Voici le sens qui me paraît le plus probable : « Homa n'avait pas paru auparavant dans le Yaçna (c'est-à-dire pendant le sacrifice); mais, dès qu'il se fit voir à Zoroastre, celui-ci reconnut

[1] C'est ainsi que commence le *Vendidad Sadé*.

[2] *Observ. sur la Gramm. compar. etc.* pag. 10, note.

[3] *Vendidad Sadé*, l'édition de Bombay; deux manuscrits de Londres; le manuscrit de Manakdjî, et le numéro VI S. qui lit *âdim*.

[4] La seule édition de Bombay a *narê*; je crois cette leçon fautive.

que c'était Homa qui venait le visiter ; et, aussitôt qu'il fut arrivé, il se mit à lui adresser une question. »

Après ce passage, viennent les trois mots zends [illegible], que donnent tous les Yaçnas zends-sanscrits [1], mais qui manquent dans le plus ancien des manuscrits d'Anquetil, lequel renferme le Yaçna seul et sans commentaire, ainsi que dans le Vendidad Sadé [2]. Je n'hésite pas à y voir un passage ou plutôt le commencement d'un passage zend emprunté par le glossateur pehlvi à un texte que nous n'avons plus, et cité par lui au milieu de sa glose. L'absence de ces trois mots dans le plus ancien Yaçna n'est pas le seul argument que je puisse produire en faveur de ce sentiment; je remarque encore que Nériosengh ne les a pas traduits, et qu'il les a seulement cités comme il les trouvait dans l'original pehlvi. Dans l'état où nous sont parvenus les Yaçnas zends-sanscrits, il ne serait pas aisé de reconnaître cette interpolation, si, d'une part, l'attention n'était pas éveillée par quelques manuscrits qui ne la donnent pas, et si, de l'autre, on n'était conduit à

[1] Mss. Anq. n° II F. pag. 79; n° III S. pag. 49; édit. de Bombay, pag. 42; ms. Manakdjî, p. 171; le numéro III S. et le numéro IV S. ont seuls *zyâṭ*. (Voyez, en ce qui touche ce dernier manuscrit, la note suivante.)

[2] *Vendidad Sadé*, pag. 39. Ce passage se trouve bien dans le plus ancien manuscrit du Yaçna que nous possédions à Paris; mais il y est écrit d'une autre main que le corps du volume, et ajouté après coup entre les lignes. L'édition de Bombay et les trois manuscrits de Londres ont admis dans le texte cette phrase, que je tiens pour une interpolation manifeste.

reconnaître qu'on ne peut regarder comme appartenant au texte original que les passages que Nériosengh a plus ou moins exactement traduits dans sa glose, image de la glose pehlvie. Enfin, et ceci est décisif, de quelque manière que l'on retourne ces trois mots et quelque sens qu'on y trouve, ils troublent manifestement la pensée générale, et ne peuvent en aucune manière s'y placer.

Quant au sens qu'ils doivent avoir, ce n'est pas un point facile à déterminer. Ils forment une proposition complète qui semblerait se prêter à cette interprétation : « Que Mithra protége Zoroastre ! » En effet, *zayâṭ*, que l'on rencontre aussi, mais plus rarement, écrit 𐬰𐬌𐬌𐬁𐬝 *zyâṭ*, doit être la transformation zende du radical sanscrit *hi*, lequel a, entre plusieurs autres significations, celle de *protéger*. Toutefois, pour admettre cette analyse, et en même temps expliquer cette forme de potentiel de la 2ᵉ classe, il faut supposer que ce radical a été en zend, *zâ* au lieu de *zi*, dont le potentiel serait régulièrement *za-yâṭ*. D'une autre part, si l'orthographe de *zyâṭ* était préférée, il n'y aurait rien à changer au radical, car *zyâṭ* serait pour *zi-yâṭ*, lequel aurait été contracté par une loi de l'euphonie zende, qui ne permet pas qu'un 𐬌 *i* précède un 𐬌𐬌 *y* [1]. Je ne dois pas non plus omettre de dire que *zayâṭ* peut aussi, en vertu d'une loi euphonique non moins générale que celle que je viens d'invoquer, se rattacher au sanscrit जि *dji*

[1] *Comment. sur le Yaçna*, tom. I, pag. 493, note, col. 2 ; pag. 531, note, col. 1.

(vaincre), de sorte que *zayâṭ* serait exactement le potentiel *djayâṭ* (qu'il triomphe); mais pour que ce mot convînt ici, il faudrait de toute nécessité lui donner un sens causal et traduire : « que Mithra fasse triompher Zoroastre [1]. » Après tout, ce serait sans doute perdre sa peine que de chercher le sens de ces trois mots, dont nous ignorons la source, et qui sont isolés de ce qui les suit et de ce qui les précède. Qu'on les traduise ou qu'on les omette, le sens de la glose de Nériosengh n'en est pas moins apparent. En effet, ce qui la termine se rattache bien au commencement donné plus haut. Je la reprends à la dernière proposition de la partie déjà interprétée, et je continue : « Et aussitôt qu'il fut arrivé, il se mit à lui adresser une question [conformément au texte qui dit :] *Mithrô-zayâṭ Zarathustrĕm*, que Mithra protége ou fasse triompher Zoroastre [2] ! Cela veut dire qu'il l'honora, parce qu'il avait eu des rencontres avec beaucoup d'Izeds, que les Izeds se manifestaient à lui, et qu'il était d'un beau

[1] Il est certain que l'on trouve en zend un dérivé au moins du radical sanscrit *dji* (vaincre) dans le mot *zaya*, qui me paraît avoir le sens de *victorieux*, et qui se trouve, quoique rarement, dans le Vendidad Sadé. Voici un passage où le sens en est à peu près démontré:

[illegible]

[illegible]

« J'invoque Mithra, chef des troupeaux, bien victorieux, le plus resplendissant des vainqueurs, le plus héroïque des vainqueurs. » (*Vendidad Sadé*, p. 481; édit. de Bombay, p. 510.)

[2] Il est probable que ce texte est emprunté à un passage où est rapporté un entretien de Zoroastre avec Mithra.

naturel. Or comme il était très-recherché de Homa, il se mit à parler avec lui à haute voix. »

Je n'ai plus qu'un petit nombre d'observations à faire sur la fin du texte. Les manuscrits sont peu unanimes sur *dâdarĕça*, que l'on trouve écrit *dâdarĕs*[1]. Le numéro vi d'Anquetil et l'édition de Bombay donnent la leçon véritable, qui est exactement le sanscrit ददर्श *dadarça*, sauf l'allongement de la syllabe du redoublement. Il faut encore remarquer *qahê* pour le sanscrit स्वस्य *svasya*, adjectif pronominal employé pour représenter les trois personnes; ici il remplace la seconde.

Enfin *qanvatô* est le seul mot réellement difficile de ce passage; je le lis de cette manière avec le plus grand nombre des manuscrits[2], quoique la leçon de *qanavatô* ait en sa faveur d'anciennes copies[3]. Mais si l'on rassemble les passages, d'ailleurs peu nombreux, où ce mot se représente, on reconnaîtra que la leçon *qanvat-ô* a l'avantage sur celle de *qanavat-ô*. Je n'hésite pas à y voir le génitif sng. msc. d'un participe présent *qanvaṭ*, lequel appartient à un radical *qan*, conjugué sur la 8e classe, *qan-u-aṭ*. Sauf le texte qui nous occupe, je ne rencontre plus ce mot dans le Vendidad que sous deux formes : 1° *qanvañtĕm*, acc. sng. msc.; 2° *qanvaitîs*, acc. plr. fmn.

[1] Mss. Anq. n° II F. pag. 79; n° III S. pag. 50; ms. Manakdji, pag. 172.

[2] Le *Vendidad Sadé*, l'édition de Bombay, deux manuscrits de Londres, et le numéro III S. d'Anquetil, qui a *qanuatô*.

[3] Ms. Anq. n° VI S. n° II F. et un manuscrit de Londres.

La première forme est jointe au mot *açmanĕm* (le ciel) dans le Fargard xix du Vendidad, et ailleurs encore, de cette manière : [1] [illegible] ce qu'Anquetil traduit ainsi : « J'invoque le ciel créé pur. » Anquetil est ici conséquent avec lui-même, car c'est également par *pur* qu'il traduit le *qanvâtô* du Yaçna. Nous n'avons pas ici l'avantage de pouvoir consulter Nériosengh ; heureusement nous le retrouvons à l'occasion de la seconde forme de ce participe.

Cette forme, qui est *qanvaitîs*, acc. plr. fmn. se lit dans cette phrase du chapitre xvii du Yaçna : [illegible] [2], qu'Anquetil traduit : « Je fais Izeschné à celui qui fait le pur Khétoudas, » et que Nériosengh interprète ainsi : शुभकृतिं पुण्यकृतिं आराधये. Je ne m'arrête pas à critiquer la version d'Anquetil, qui voit dans ce passage ce qu'il appelle le *Khétoudas*, c'est-à-dire le mariage entre cousins germains ; c'est un terme sur lequel je reviendrai ailleurs. Je remarque seulement que le sens de *pur* reparaît encore ici, comme nous l'avons vu dans le passage précédent. Anquetil traduit donc constamment *qanvaṭ* par *pur* ou *créé pur*, et Nériosengh le rend une fois par *sundara* (beau), et une autre fois par *çubha* (brillant et beau). Nous pouvons conséquemment tenir pour certain que le

[1] *Vendidad Sadé*, pag. 79, 112, 487 ; n° iii F. pag. 50 ; n° ii S. pag. 461 ; n° v S. pag. 53 ; n° i F. pag. 825. Quelques-uns de ces manuscrits lisent *qanvaiñtem*, ce qui est évidemment fautif.

[2] *Vendidad Sadé*, pag. 71 ; n° ii F. pag. 137 ; n° vi S. pag. 70 ; n° iii S. pag. 85 ; ms. Manakdjî, pag. 300 ; voyez encore *Vendidad Sadé*, pag. 395 ; n° iii F. pag. 68, n° v S. p. 603 ; n° v F. p. 212.

participe *çanvaṭ* signifie *beau* ou *pur*, de sorte que nous traduirons les deux phrases citées tout à l'heure plus exactement que ne l'a fait Anquetil : « J'invoque le beau ciel, » et « nous honorons par le sacrifice les belles actions de pureté. » Il n'est pas aussi facile de retrouver en sanscrit la forme correspondante de notre mot zend; cependant, les lois de permutation, dont l'autorité est si rarement trompeuse, nous conduisent au radical स्वन् *svan*, qui a parmi ses significations celle de *parer, orner*. Ne serait-il même pas possible de rattacher à ce radical le sanscrit सुन्दर *sundara* (beau), dont les lexicographes indiens donnent une étymologie fort obscure, pour ne pas dire inadmissible?

Je n'ai pas besoin d'insister sur le mot [zend] *gayêhê* (vie), que j'ai expliqué ailleurs, non plus que sur le génitif, cas auquel sont employés les mots qui terminent ce paragraphe. Je suppose que le génitif a ici le sens du cas d'attribution, et qu'il doit être construit de la manière suivante avec l'adjectif [zend] *çraêsta*, « qui est le plus parfait de tout le monde existant *pour* sa belle et immortelle vie. »

Je ne puis, avant de terminer, passer sous silence la glose de Nériosengh, qui, malgré sa barbarie, contient plus d'un renseignement curieux. Après avoir traduit fort littéralement, et tout à fait dans le sens que je propose, les mots du texte zend qui viennent de nous occuper, il ajoute : « Toi dont la vie a été rendue immortelle par la vertu, et non pas comme ceux qui ont mangé la chair dont s'est

nourri Djemschid; c'est la pureté qui a rendu immortelle ta vie, c'est-à-dire l'âme, que renferme ton corps. Autrement la vie du premier d'entre nous serait immortelle [en vertu du texte qui dit] : *Amaraza gayêhê... çtûn.* » Les lecteurs qui prendront la peine de rapprocher cette interprétation du texte si confus de Nériosengh, la trouveront, je l'espère du moins, suffisamment justifiée. Le passage le plus obscur est celui où il est dit que Homa n'a pas soutenu son existence comme ceux qui se sont nourris de viande à l'exemple de Djemschid; or, nous verrons ailleurs une confirmation complète de cette tradition en ce qui touche cet ancien monarque.

Quant aux trois mots zends qui terminent l'explication de Nériosengh, ils appartiennent indubitablement à la glose pehlvie, et non au texte du Yaçna. Le Vendidad Sadé et le plus ancien Yaçna d'Anquetil ne les donnent pas; ils manquent également dans un manuscrit de Londres, et le manuscrit de Manakdjî les marque de points pour indiquer qu'ils doivent être supprimés. Ces mots font partie d'un passage qui n'est pas complet, et dont nous n'avons ici que le commencement et la fin. Cela est prouvé par la présence du signe △, qui précède *çtûn*, et dont la destination est de remplacer des mots en plus ou moins grand nombre, qui sont supprimés. Nos manuscrits diffèrent sur l'orthographe de ce fragment. Le numéro VI S. d'Anquetil, qui le donne entre les lignes, écrit [illegible] *amĕrĕza* [1] au lieu de [illegible]

[1] Cette leçon est aussi celle d'un manuscrit de Londres, du

amaraba, et *gêyêhê* au lieu de *çayêhê*, qu'ont les Yaçnas zends-sanscrits. Ces deux dernières orthographes peuvent aisément se confondre. Il suffit de supposer que le mot *gayêhê* a été écrit avec un *g*, et que cette lettre a été prise pour un *ç*, signe avec lequel elle a, en réalité, une grande ressemblance. Je crois que la leçon *gayêhê* « de la vie, » est préférable à celle de *çayêhê* « du lit, » car c'est de la vie qu'il est ici question; cette leçon est d'ailleurs donnée par cinq manuscrits contre un. On voit également que l'idée d'immortalité est exprimée par le mot *amaraza*, qui répond, je crois, au sanscrit *amarâ ha* « immortales enim. » La leçon, beaucoup plus rare, *amaraba*, s'expliquerait dans la supposition que la finale *ba* est pour *bâṭ* (véritablement, en effet [1]). Nos manuscrits diffèrent encore plus en ce qui touche l'orthographe du dernier mot, qui est lu *çtûna* [2], *çtûn* [3], *çtûnê* [4], et enfin *çtavanô* [5]. Il est bien difficile de choisir avec connaissance de cause entre ces variantes, car le mot

numéro III S. qui lit *amaraza*, et de l'édition de Bombay, p. 42, qui unit ce mot au suivant de cette manière : *amĕrazagayahê*. Un manuscrit de Londres lit *amaraga*, leçon qui peut avoir une double origine : ou le copiste aura pris *amaraga* pour le parsi *amarg* (exempt de la mort), ou le *ga* final, attiré par le voisinage de *gayêhê*, aura été substitué à *za*.

[1] *Études sur la langue zend*, dans le Journal asiatique, IIIe série, tom. X, pag. 19, note, et pag. 241.

[2] Ms. Anq. n° VI S. n° III S. édit. de Bombay.

[3] Ms. Anq. n° II F.

[4] Un manuscrit de Londres.

[5] Un autre manuscrit de Londres.

sur lequel elles portent est isolé et séparé des mots précédents par le signe ꙭ, qui indique, ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, la suppression de plusieurs termes. La variante isolée *çtûn*, se présente comme la troisième personne plurielle d'un aoriste du verbe *çta* (louer), dont la désinence *ĕ* est supprimée et compensée par l'allongement de la voyelle radicale : j'ai déjà essayé d'appliquer cette théorie à la forme *bun*, où cependant la voyelle est restée brève [1]. Ce qui me confirme dans l'opinion que ces formes *çtûn*, *çtûna*, *çtûnê*, appartiennent au radical *çta* (louer), c'est la leçon *çtavanô*, qui se présente comme un nmn. sng. msc. du participe présent moyen de ce radical même. Je suppose donc que *çtûna* est pour *çtûn*, et que l'adoption de cette variante est due à la tendance qu'ont quelquefois les copistes à terminer par une voyelle les mots dont *n* est la finale. En résumé, si ces analyses étaient exactes, il faudrait rendre ainsi ces trois mots en latin : « immor-« tales enim vitæ... laudaverunt. » Tant qu'on n'aura pas le passage entier, il est impossible de deviner ce que signifient ces mots, dont le rapport aux opinions dont s'occupe le commentateur ne peut cependant être méconnu. C'est, au reste, le second texte fourni par la glose de Nériosengh, que nous ne retrouvons plus dans les livres zends que nous possédons. J'en conclus que la glose primitive où ils ont pris place a été rédigée dans un temps où

[1] *Commentaire sur le Yaçna*, tom. I, p. 492, note, colonne 1, et note S, pag. CXLV et CXLVI.

les Parses possédaient des ouvrages qui nous sont actuellement inconnus.

Je termine en plaçant ici la traduction d'Anquetil, pour ceux des lecteurs qui souhaiteraient d'avoir cette interprétation qui passe pour autorisée par la tradition des Parses. Les philologues qui prendront la peine de la comparer avec le texte reconnaîtront pourquoi je ne m'arrête pas à la critiquer; il semble qu'elle ait été rédigée avec des fragments mal compris de la glose de Nériosengh. « Au Gâh Hâvan, Hom vint d'en haut vers Zoroastre, qui nettoyait le tour du feu et qui prononçait la parole (d'Ormuzd). Zoroastre le consulta (en lui disant :) Quel est l'homme qui, vivant avec justice comme Zoroastre, comme moi, qui suis (le mortel) le plus pur de tout le monde existant, a obtenu de vous (de conserver) son âme pure et immortelle? »

§ 2. Texte zend.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible][1]

Version de Nériosengh.

ततो मयि श्रयं प्रत्युत्तरं बभाषे हूमो मुक्तिमान् दूरमृत्युः

[1] Ms. Anq. n° VI F. pag. 35; n° II F. pag. 79; n° III S. pag. 50; ms. Manakdjî, pag. 173; *Vendidad Sadé*, pag. 39; édit. Bombay, pag. 42.

अस्य दूरमृत्युता च इयं यत् मृत्युं आत्मनो मनुष्याणां दूरे दध्मति[1] एषश्च उवाच यत् अक्षयत्वं हूमेन भवति॥ अहं अस्मि जरथुश्त्र हूमो मुक्तिमान् दूरमृत्युः॥ तन्मां समीहस्व स्पितम प्रकृष्टं मां परिसंस्कारं कुरु[2] स्वादनाय आह्लादार्थं सन्मानय[3] उपरि मां स्तुतौ स्तुहि अन्तरिजिह्मो यथा मां पश्चात् लाभं समीहन्त् कुर्वन्ति त्वत्तः॥

Traduction.

« Alors Homâ, le saint, qui éloigne la mort, me répondit : Je suis, ô Zoroastre, Homa, le saint, qui éloigne la mort. Invoque-moi, ô Çpitama; extrais-moi pour me manger; loue-moi pour me célébrer, afin que d'autres, qui désirent leur bien, me louent à leur tour. »

Je commence par reproduire la traduction d'Anquetil, qui est en partie exacte. Puisque je le cite quand il se trompe, il est juste que j'en fasse autant quand il approche du but. « Alors Hom pur et qui éloigne la mort me répondit : Je suis, ô Zoroastre, Hom pur et qui éloigne la mort; celui qui me parle, ô Sapetman, qui me mange, en m'invoquant avec

[1] Pour धमति. Cette forme serait régulière dans les Vêdas.

[2] Nos manuscrits sont très-confus en cet endroit : celui de Manakdjî a संस्कारश्चरु, mais je ne suis pas sûr du श्च ; le numéro II F. lit संस्कारंकु avec श्च au-dessus de la ligne.

[3] Codd. सन्मार्यय.

ardeur, qui m'adresse humblement sa prière, reçoit de moi les biens dans le monde. » Il n'est pas nécessaire que je m'arrête à discuter les différences qui distinguent ma version de celle d'Anquetil ; les courtes observations qui vont suivre suffiront pour justifier celle que je propose.

La première remarque porte sur la présence du pronom *mê* (à moi), qu'Anquetil, du reste, a bien reconnu, et qui prouve que c'est Zoroastre qui parle, quoique, dans le premier paragraphe, son nom soit mis à la troisième personne, comme dans un récit historique. J'en conclus que les autres dialogues où il figure s'entretenant avec Ormuzd sont également rapportés par lui, et que c'est conformément à l'usage de l'antiquité qu'il les présente sous cette forme : « Zoroastre interrogea Ormuzd » au lieu de dire : « J'interrogeai Ormuzd. » J'ai expliqué ailleurs, dans ses éléments, l'épithète attribuée à Homa, *dûraochô* [1] ; je persiste dans cette explication, qui est celle de Nériosengh, et que sa glose développe ainsi : « La vertu qu'il a d'éloigner la mort consiste en ce qu'il souffle la mort loin de l'âme des hommes ; et Raçna (Rasné Rast) a dit que l'indestructibilité vient de Homa. »

Je regarde *yâçaĝuha* [2] comme la 2e personne de l'impératif moyen de *yâç*, qui répond au sanscrit याच् *yâtch* (demander). J'avoue cependant

[1] *Comment. sur le Yaçna*, tom. I, note A, pag. xvj, note 39.

[2] Ms. Anq. n° VI S. pag. 35 ; n° II F. p. 80 ; le manuscrit de Manakdjî lit *yâçaĝha*, le *Vendidad Sadé* et le numéro III S. *yaçaĝuha*.

que le changement d'un च *tcha* non aspiré en ꬵ *ç* est assez rare dans les textes zends. De même ꬵꬵꬵꬵ *hunvaçuha*[1] est l'impératif moyen de ꬵꬵ *hu*, pour le sanscrit सु *su*, « extraire par la pression pour le sacrifice. » Comme en sanscrit, ce radical appartient à la 5ᵉ classe par sa formative *nu;* mais ici cette syllabe est suivie anomalement de l'*a* caractéristique de la 1ʳᵉ classe; de sorte que le verbe *hu* porte les signes distinctifs de deux conjugaisons; ce qui est encore plus fréquent en zend que dans le sanscrit védique[2]. Je ne puis croire que le radical zend, auquel appartient la forme *hunvaçuha*, vienne du sanscrit *hu* pris dans le sens de *sacrificando deos colere*[3], ainsi que l'avance M. Bopp dans plusieurs endroits de ses écrits[4]. Il est de règle que le *h* sanscrit soit remplacé en zend par un *z*, et nous connaissons beaucoup de formes du radical indien *hu* qui ont en zend un *z*, témoin *zaothra* pour *hôtra*. J'ajoute que Nériosengh confirme d'une manière bien heureuse le sens que je préfère, en se servant du mot *pariśaṁskâra* (préparation), mot où figure le même élément que dans l'expression vêdique इमे सोमा सुसंस्कृताः.

Quant à *qarĕtéê*, « pour la nourriture, » la glose de Nériosengh laisse dans le vague une question qui, au premier abord, paraît obscure; c'est celle de sa-

[1] Ms. Anq. n° VI S. n° III S. ms. Manakdjî, et l'édition de Bombay, *hunvaçha*.

[2] *Observ. sur la Gramm. compar. de M. Bopp*, pag. 40 et 42.

[3] Westergaard, *Radic. sanscr.* pag. 51, col. 2.

[4] *Gramm. sanscr.* pag. 330, éd. 1832; *Vergleich. Gramm.* p. 781.

voir si ce mot signifie « pour ta nourriture, » c'est-à-dire « pour que tu obtiennes de la nourriture, » ou bien « pour me manger, c'est-à-dire pour te nourrir de moi. » Ce dernier sens est celui qu'adopte Anquetil, et il se fonde sur ce qu'en effet Hom, ou le Homa figure dans les cérémonies du Yaçna, et que le suc qu'on en extrait est bu par l'officiant. Je n'hésite pas à croire que cette seconde interprétation est la meilleure, et quelque vague que soit l'expression de Nériosengh, à cause de l'absence d'un pronom nécessaire, je crois qu'on y retrouve assez facilement le sens d'Anquetil, puisqu'après les corrections que je propose sur le texte de nos manuscrits, elle signifie « prépare-moi bien pour manger, honore-moi comme nourriture. » Nous avons donc ici, dans le Homa, l'extrait d'une plante nommée *Haoma*, de sorte que ce nom zend désigne à la fois et la plante et le suc qu'on en tire par la trituration pour les usages du sacrifice. C'est exactement comme le *Sôma* du plus ancien sacrifice indien des Vêdas; et cette circonstance met hors de doute le sens que je propose pour le verbe *hu*, à la forme *hunvaȝuha*. L'invitation que Homa adresse ici à Zoroastre revient donc à celle-ci : « Célèbre le sacrifice avec le suc que tu extrairas de moi. »

Il faut remarquer dans *çtaomainê*[1], dat. sng. de *çtaoman*, la voyelle *i* attirée par l'*ê* caractéristique du datif; le suffixe *man* est joint au radical *çtu*, dont nous avons l'impératif dans *çtûidhi*,

[1] Ms. Anq. n° VI S. n° II F. n° III S. ms. Manackdjî, p. 174.

pour स्तुहि *stuhi*. Cette désinence *dhi*, qui ne paraît que dans une classe en sanscrit, est d'un usage beaucoup plus fréquent dans la conjugaison vêdique. C'est encore au dialecte du Vêda qu'appartient l'emploi de *tchiț* après l'adjectif pronominal *apara*, « d'autres quels qu'ils soient. » Le participe *çaochyañtô*, qui dans la plupart des manuscrits a un *s* au lieu du *ch*[1], est quelquefois écrit avec un *sk*, et il se peut que le *ch*, et par analogie le *s*, n'ait dominé dans l'orthographe de ce mot que par suite de la confusion facile de ces trois signes entre eux, *s*, *ch* et *sk*. Si donc on reconnaissait qu'il faut écrire *çaoskyañtô*, j'inclinerais à voir dans le thème *çaoskya* une métathèse de *çaoksya*, véritable futur du radical dont nous avons un dérivé dans le substantif *çaoka* (bien). Si, au contraire, on persiste à préférer la leçon *çaochyañtô*, que j'ai adoptée avec le plus grand nombre des manuscrits, le *ch* sera le substitut du *ks*, ainsi que je le disais tout à l'heure.

La glose de Nériosengh, quelque barbare qu'elle soit, ne laisse aucun doute ni sur le sens de ce terme en particulier, ni sur celui de la proposition à laquelle il appartient. Les mots *lâbham samîhêt* « qu'il désire le gain, » représentent *çaochyañtô*, et la proposition tout entière doit signifier : « afin que, dans la suite, ceux qui voudront leur bien agissent à ton exemple. » On voit comment je ne puis adopter l'opinion de M. Bopp, qui traduit ainsi

[1] Ms. Anq. n° VI S. *çaochyañtô ;* n° II F. et manuscrit Manakdjî, *çaosyañtô ;* n° III S. *çaosayañtô;* éd. de Bombay, *çaoskyañtô.*

la fin de notre paragraphe : « Etiam me in collauda- « tione collauda, sicut me antea..... collaudabant [1]. » J'ajoute, pour terminer, que [illegible] *çtavãn*, 3ᵉ pers. plr. de l'imparfait du conjonctif, qu'ont le nº VI S. le Vendidad sadé et l'édition de Bombay, est une meilleure leçon que [illegible] *çtvãn*, que donnent quelques manuscrits, comme le numéro II F. [2]

§ 3. Texte zend.

[illegible] [3]

Version de Nériosengh.

तमभाषत जरथुश्त्रो नमो हूमाय। कस्त्वां पूर्वं हूम मनुष्यसृष्टिषु [4] संस्कृतवान् जगति। कां तस्मै उपकृतिं चकृषे तत् शुभं यथा किल मे भवेत्। किं तस्मिन् संप्राप समृद्धत्वं॥

Traduction.

« Alors Zoroastre dit : Adoration à Homa ! Quel est, Homa, le mortel qui le premier dans le monde

[1] *Gramm. sanscr.* pag. 330, éd. 1832.

[2] *Études sur la langue zend*, dans le Journal Asiatique, IIIᵉ série, tom. X, pag. 249; *Comment. sur le Yaçna*, tom. I, note S, p. CXLVIIJ.

[3] Ms. Anq. nº II F. pag. 81; nº VI S. pag. 35; nº III S. p. 50; ms. Manakdjî, pag. 174; *Vendidad Sadé*, pag. 39; édit. de Bombay, pag. 43.

[4] Codd. मनुष्ये°. Il faut lire मनुष्येषु सृष्टिमति.

existant t'a extrait pour le sacrifice? Quelle sainteté a-t-il acquise? Quel avantage lui en est-il revenu?»

Voici maintenant la traduction d'Anquetil, qui, lors même qu'elle n'est pas totalement fautive, n'est cependant jamais complétement exacte. «Alors Zoroastre dit : J'adresse ma prière à Hom. Quel est, ô Hom, le premier mortel qui, dans le monde existant, vous ayant invoqué et s'étant humilié devant vous, ait obtenu ce qu'il désirait?» La comparaison de ces deux versions suffirait presque pour montrer de quel côté est l'exactitude; je me restreindrai donc aux observations absolument indispensables.

J'ai déjà signalé ailleurs l'orthographe *kaçĕthwãm*[1], au lieu de *kô thwãm*, qu'on pourrait s'attendre à trouver ici. Cette orthographe, où la voyelle *ĕ* est employée comme un son très-bref servant de liaison entre les deux consonnes *ç* et *th*, vient probablement de ce que l'interrogatif *kaç* est proclitique à l'égard de *thwãm*. Tous nos manuscrits ont *paoiryô* (le premier), adjectif qui est employé concurremment avec *paourvyô*, lequel est en quelque sorte dérivé au second degré. On peut être plus en doute sur l'orthographe des finales *âi* dans le mot *gaêthayâi*, et dans l'adjectif qui s'y rapporte. Les manuscrits hésitent quelquefois entre *âi* et *âo*, qui sont formés d'éléments congénères. Or, la première désinence serait celle du datif et la

[1] *Comment. sur le Yaçna*, tom. I, Note R, pag. cxxxiij sqq.

seconde, celle du génitif. J'ai préféré la première, d'abord à cause de l'unanimité des manuscrits, ensuite parce que cette désinence peut servir également pour le locatif, cas qui, dans les mots féminins, n'a souvent d'autre finale que celle du datif. J'avoue cependant qu'on pourrait faire valoir avec un égal avantage cet argument en faveur du [zend] *áo* du génitif, puisque la formative de ce dernier cas, même dans les noms masculins et neutres, sert aussi à caractériser le locatif.

J'ai préféré la leçon [zend] *hunûta*[1] à celle de [zend] *haonûta* du numéro II F. et du manuscrit de Manakdjî. C'est la 3ᵉ pers. de l'imparfait moyen de *hu*, dont nous avons vu tout à l'heure une autre forme; l'augment est supprimé, et la voyelle de la caractéristique *nu* allongée d'une manière anomale, sans doute sous l'influence de l'accent. Le numéro III S. en lisant [zend] *hunvata*, combine à la fois, dans cet imparfait, la caractéristique de la 5ᵉ classe et celle de la 1ʳᵉ. On reconnaît avec une égale facilité dans [zend] *ĕrĕnâvi* la 3ᵉ pers. de l'aoriste passif du radical *ĕrĕ*, en sanscrit ऋ *ri* (aller, arriver), conjugué comme dans les Vêdas, suivant le thème de la 5ᵉ classe. J'ai expliqué ailleurs [zend] *djaçat* « il vint, il arriva, » de *djaç* pour le sanscrit गच्छ् *gatchh*[2], et [zend] *âyaptĕm* « ce que l'on désire d'obtenir, » et, par suite, *avantage*[3].

[1] Ms. Anq. nº VI S. pag. 36; *Vendidad Sadé*, pag. 39; éd. de Bombay, p. 43; le numéro II F. et le manuscrit Manakdjî, p. 176, ont *haonûta*.

[2] *Comment. sur le Yaçna*, tom. I; *Alphabet zend*, p. LXX.

[3] *Ibid.* p. 428, note, col. 2.

§ 4. Texte zend.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[1] [illegible]

Version de Nériosengh.

ततो मयि अन्यं प्रत्युत्तरमभाषत ह्रमो मुक्तिमान् दूरमृत्यु: वीवंघानो मां पूर्वं मनुष्येषु सृष्टिमति संस्कृतवान् जगति तां तस्मै उपकृतिं चक्रे तत् तस्मिन् संप्राप समृद्धत्वं यद्स्य पुत्रो उच्चैर्जातो यो जमशेद्दो दीप्तिमान् सुसंचयी श्रीमत्तम: जातेभ्य: सत्कार्यतम: श्री: अस्ति सत्कार्यता अस्ति च या वपुषा मनुष्यस्य तस्यां च या यमशेद्दस्य एकमतीबभूवु: यत: सत्कार्यता रोशनश्नु उवाच यत: श्री: अस्ति या वपुषा मनुष्यं श्रीमत्तमं धत्ते सत्कार्यता च तां प्रवर्तमानां कुरुते॥ सूर्यनिरीक्षणातम: मनुष्येभ्य: सुलोचनतम: इत्यर्थ:॥ यश्चकार तस्य राज्ये अमरान् पशु-वीरान् अशोषीणि उदकानि वनस्पतीन् किल यत्

[1] Ms. Anq. n° VI S. pag. 35; n° II F. pag. 81; n° III S. pag. 51; ms. Manakdjî, p. 175; *Vendidad Sadé*, pag. 39; éd. Bombay, p. 43.

अभीप्सते तन्न शुष्कं। क्षुधितानां खाद्यं अनवसादं अवि-
नाशि किलस्वित् एकं खाद्धितमभूत् द्वितीयमेकं प्राप्तमे-
वासीत्॥

Traduction.

« Alors Homa, le saint, qui éloigne la mort, me répondit : Vîvanghvat est le premier mortel qui, dans le monde existant, m'a extrait pour le sacrifice. Il a acquis cette sainteté, cet avantage lui en est revenu, qu'il lui est né pour fils Yima le brillant, le chef des peuples, le plus resplendissant des hommes nés pour voir le soleil; car il a, sous son règne, affranchi de la mort les mâles des troupeaux, de la sécheresse les eaux et les arbres, et il a rendu inépuisables les aliments dont on se nourrit. »

Commençons par reproduire la traduction d'Anquetil. « Alors Hom pur et qui éloigne la mort me répondit : Vivenghâm est le premier mortel qui, m'ayant invoqué dans le monde existant, et s'étant humilié devant moi, ait obtenu ce qu'il désirait, lui qui a engendré un fils distingué, Djemschid, père des peuples, le plus brillant des mortels nés à la vue du soleil. Sous le règne de ce (prince), les animaux ne moururent point; l'eau, les arbres fruitiers, les choses que l'on mange ne manquèrent pas (dans le monde). »

Les seuls mots qui méritent quelque attention,

sont heureusement ceux qui offrent le plus d'intérêt pour la connaissance de l'ancienne tradition ario-persanne. En premier lieu, on doit à M. Bopp le précieux rapprochement du *Vîvaghâo* zend, et du *Vivasvân* sanscrit, nomin. de *Vivasvat*[1]. On sait que Vivasvat est une des formes du soleil, et qu'il est le père de Yama. Et de même, dans les livres de Zoroastre, *Vîvaghâo* est le père de *Yima*, dont le nom, joint à l'adjectif *khchaêta* (brillant), a fait celui de *Djemschid*, le monarque le plus célèbre de la tradition persane, et le fondateur de l'ancienne société, dont Zoroastre passe pour avoir accompli la réforme. Il est sans contredit fort curieux de voir une des Divinités indiennes les plus vénérées, donner son nom au premier souverain de la dynastie ario-persanne; c'est un des faits qui attestent le plus évidemment l'intime union des deux branches de la grande famille qui s'est étendue, bien des siècles avant notre ère, depuis le Gange jusqu'à l'Euphrate.

J'ai préféré la leçon de [zend] *uçazayata*[2], que donnent nos plus anciens manuscrits, à celle de [zend] *uç zayata*[3]; la voyelle *a*, placée entre le *ç* et le *z*, outre qu'elle est l'augment de cet imparfait passif, facilite le voisinage de ces deux sifflantes, dont la rencontre immédiate ne me paraîtrait pas ré-

[1] *Nalus*, pag. 201, éd. 1832.

[2] Ms. Anq. n° II F. pag. 81; n° III S. pag. 51; ms. Manakdjî, pag. 176.

[3] Ms. Anq. n° VI S. pag. 36 et l'édit. de Bombay; le *Vendidad Sadé* lit *uszayata*.

gulière. Le terme *hvãthwô*, qu'Anquetil traduit d'ordinaire par *chef de l'assemblée*, et ici par *père des peuples*, a été expliqué suivant les données des Parses et d'Anquetil, c'est-à-dire dans la supposition qu'on y doit trouver *hu vãthwa.* Mais des recherches attentives, exécutées sur un nombre très-considérable de variantes, m'ont appris qu'on devait se mettre en garde contre la tendance qu'ont les copistes à contracter en *hva*, d'une manière anomale, les syllabes *ha va* et autres semblables; de sorte qu'il ne serait pas impossible que *hvãthwa* ne fût que la contraction de *havãthwa* « qui a son assemblée, ou, qui a une assemblée, un peuple avec lui. » Je ne propose cependant pas de substituer cette interprétation à celle qu'Anquetil a reçue de la tradition persane; je veux seulement éveiller l'attention des philologues sur une contraction inorganique, dont le résultat doit être de masquer la véritable origine de quelques termes. J'ai d'ailleurs l'intention d'y revenir dans ces Études à l'occasion de deux mots qui, sans cette remarque, pourraient être facilement confondus.

Quoique le plus grand nombre des manuscrits lisent le titre qui vient après *hvãthwô*, sans *u*, de cette manière, *qarĕnaǧhaçtĕmô* [1], je n'ai pas hésité à rétablir la voyelle, qui est le reste du suffixe *vat*, transformé en *u-aç*, premièrement, par le déplacement du *v* et par son retour à son élément voyelle primitif; secondement, par le chan-

[1] Tous nos manuscrits omettent ici l'*u*, qui est nécessaire.

gement du *t* du suffixe *vat* devant un autre *t*, la rencontre des deux dentales étant plus impossible encore en zend qu'en latin ; je me suis, du reste, suffisamment expliqué ailleurs sur ce mot[1]. Il devient ici pour Nériosengh, ou plutôt pour la glose pehlvie que Nériosengh a traduite, l'occasion de développements confus et bien peu utiles. Le sens général qu'ils expriment, c'est que la splendeur est ici la même chose que la vertu, et qu'elle en est l'effet. C'est ce que veut dire le commencement et la fin de cette glose obscure. « Le plus resplendissant des hommes, c'est-à-dire le plus vertueux. La splendeur est la vertu. Or la vertu est [l'œuvre] du corps de l'homme, et dans la vertu est la splendeur. Toutes deux conspiraient en Djemschid ; de là vient [que la splendeur exprime ici] la vertu. En effet, Raçna a dit : Car la splendeur est ce qui rend le corps de l'homme très-resplendissant, et c'est la vertu qui fait exister la splendeur. J'avoue que, pour obtenir cette traduction, je donne au texte une précision qu'il n'a pas ; mais qui pourrait interpréter à la lettre un passage aussi confus ? La correction la plus forte est celle que je fais subir au terme inintelligible रोशनशु *rôçanaçu* : je suppose que les signes des voyelles ont été déplacés, et शु substitué à श, de cette manière : राशनश. La présence du nom de *Raçna*, le génie de la rectitude, qu'Anquetil nomme *Rasné Rast*, n'a rien de surprenant ici ; car nous l'avons déjà vu cité par

[1] *Comment. sur le Yaçna*, t. I, p. 126 et 127.

la glose de Nériosengh sur le paragraphe 3 qu'on vient de lire.

Dans le mot qui suit, *zâtanãm*, on reconnaît sans peine le sanscrit जातानां *djâtânâm*, dont le zend abrége la seconde voyelle. Les éléments indiens sont également reconnaissables dans cette épithète *hvarĕdarĕçô*[1], que j'entends à l'actif, comme Nériosengh, « qui regarde le soleil, » et non au passif, comme le veut Anquetil, « à la vue du soleil. » Il est vrai que, selon que l'on dispose les éléments de ce composé, on y trouve l'un ou l'autre sens. Car on en peut faire un adjectif signifiant « qui a la vue du soleil, » ou un composé qualificatif, où le sujet est patient, « qui est l'objet de la vue du soleil ; » mais le premier sens me paraît plus vraisemblable et plus antique. Je ne conserve pas plus de doute sur le terme auquel cet adjectif doit se rapporter. Nériosengh l'attribue à Djemschid et le rend ainsi : « celui qui regarde le mieux le soleil d'entre les hommes, c'est-à-dire celui qui a les plus beaux yeux. » Mais Anquetil me paraît bien plus exact, quand il rattache cette épithète au mot *maskyânãm* de cette manière : « des mortels nés à la vue du soleil ; » seulement, ce n'est pas « à la vue du soleil » qu'il faut dire, mais bien « qui voient le soleil. »

La proposition qui termine le présent paragraphe est rattachée à ce qui précède par le relatif *yaṭ*, ayant

[1] Cette épithète est écrite en deux mots dans le numéro VI S. le *Vendidad Sadé* et l'édition de Bombay.

ici le sens de *pour que*. Cette conjonction veut après elle le subjonctif, et c'est aussi à ce mode qu'est le verbe [Zend] *kĕrĕnôiṭ*, ainsi que je l'ai prouvé ailleurs [1]. Une traduction parfaitement littérale devrait donc dire : « Un fils lui naquit lequel fut Yima.... pour qu'il fît, etc. » J'ai cependant cru qu'on pouvait, à l'exemple de Nériosengh, détacher l'une de l'autre ces deux propositions. Le substantif [Zend] *khchathrâṭ*, signifie ici non pas *roi*, sens qu'il a souvent dans les textes zends, mais *empire*, *domaine*, comme le mot *kchatra* des Vêdas. Il ne faudrait pas, pour expliquer le participe [Zend] *amĕrĕchañta* [2], s'arrêter à l'analogie extérieure que cette forme présente avec celle qui lui serait identique en sanscrit, *amrĭchanta* de मृष् *mrĭch* (supporter); car il est évident que notre participe zend dérive du radical *mĕrĕ*, sanscr. मृ *mrĭ* (mourir); et je suppose que la sifflante *ch* qui suit, est un reste de la caractéristique du futur, en sanscrit स्य, et après un *rĭ* ष्य, de sorte qu'*amĕrĕchañta* signifie littéralement « ceux qui ne doivent pas mourir. » Cette explication me paraît préférable à celle qui ferait du *ch* zend la caractéristique d'un verbe désidératif, sans redoublement. Quant au composé [Zend] *paçu vîra* [3], que le numéro VI S. le numéro II F. et le numéro III S.

[1] *Observ. sur la Gramm. comp. de M. Bopp*, pag. 42, note 1.

[2] Ms. Anq. n° VI S. pag. 36, *amĕrĕchañta;* n° II F. pag. 82; n° III S. pag. 51; ms. Manakdjî, pag. 178, *amĕrĕsañta ;* le *Vendidad Sadé* lit *amĕrĕçañtị*, et l'édition de Bombay *amĕrĕs añti.*

[3] Lu en un seul mot, ms. Manakdjî, pag. 178; *Vendidad Sadé*, pag. 40; et en deux mots, n° VI S. et édit. de Bombay.

lisent en deux mots, je donne au mot *vîra* le sens de *produit mâle*, qu'il a en zend comme dans les textes vêdiques ; je remarque seulement qu'on pourrait lui assigner aussi le sens d'*homme*, de manière à traduire « les troupeaux et les hommes. »

Le terme qui vient ensuite est le plus difficile de ce passage, et peut-être même serait-il tout à fait inintelligible sans la version de Nériosengh. L'orthographe que j'en donne, *aghuchamanê*, est suffisamment claire par elle-même ; mais elle résulte de la combinaison de variantes très-éloignées les unes des autres et singulièrement obscures. J'en présente ici le relevé pour que le lecteur ait le moyen d'apprécier la légitimité de ma correction : n° II F. [illegible] *aghèusĕmna ;* n° III S. [illegible] *aghaosĕmna ;* un manuscrit de Londres [illegible] *aghaosĕmanê ;* n° VI S. [illegible] *anghaô chĕmĕnê ;* Vendidad Sadé [illegible] *aghaosĕmnê ;* éd. Bombay [illegible] *aghasĕmana ;* ms. Manakdjî [illegible] *aghèus mana ;* un autre ms. de Londres [illegible] *aghèusĕmnê*. On voit que les manuscrits suivent une double méthode pour la transcription de ce mot ; tantôt ils en font deux parties, tantôt ils réunissent ces deux parties en une. Dans le premier cas, les copistes paraissent avoir été trompés par la ressemblance qu'offre le commencement de ce terme avec [illegible] *aghèus*, génitif d'*ahu*. Toute hésitation doit cesser si l'on rapproche ces diverses orthographes de la traduction de Nériosengh : « qui ne se dessèchent pas. » En effet, pour retrouver en zend ce sens que nous

savons être exprimé sous une de ses formes, par l'adjectif 𐬵𐬎𐬱𐬐𐬀 *huchka* (sec), il faut nécessairement supposer un radical *huch*, qui serait en sanscrit *such* (au lieu de शुष् *çuch*), ainsi que je l'ai déjà dit ailleurs [1]. Or, entre deux voyelles, le *s* sanscrit est représenté en zend, non pas seulement par le *h*, mais par le *ğh*, de sorte que *a* + *such* doit devenir en zend *a* + *ğhuch*. Le reste s'entend de soi-même; c'est la formative du participe présent moyen *mana*, qui est ici au duel féminin, pour une raison que je dirai tout à l'heure. Si l'on veut admettre la supposition que je développais plus haut, à l'occasion du mot *amĕrĕchañta*, et qui consiste à faire ici du 𐬱 *ch* zend le substitut de la même sifflante sanscrite, suivie de *y*, *ağhuchamanê* sera exactement le sanscrit *asuchyamânê* (pour *açuchya*....). Quant aux variantes où 𐬀𐬋 *ao* remplace 𐬉𐬎 *êu*, elles annoncent un verbe qui suit la 1re classe.

J'ai lu la formative de ce participe avec un *ê* final, comme le font le numéro VI S. le Vendidad Sadé et deux manuscrits de Londres. C'est, selon moi, la désinence du duel féminin, qui est appelée par le composé au duel *âpa urvarê*. Les manuscrits donnent beaucoup de variantes pour ce dernier mot; le numéro VI S. a 𐬎𐬭𐬎𐬀𐬌𐬭𐬌 *urvairi*, le numéro II F. et le

[1] C'est manifestement du zend *huchka*, plutôt que du sanscrit *çuchka* que vient le persan خشك *khuchk*; il faut, en outre, admettre que le radical de ces diverses formes a eu un *s* plutôt qu'un *ç*, pour expliquer le latin *siccus*, car on sait que le *ç* sanscrit devient ordinairement *c* en latin.

manuscrit de Manakdjî [illegible] *urvarĕi*, le numéro III S. [illegible] *urvarĕ*, le Vendidad Sadé [illegible] *urvarê*, un manuscrit de Londres [illegible] *urvairê*, et l'édition de Bombay [illegible] *urvara*. Je m'appuie, pour lire *urvarê*, sur la confusion fréquente des voyelles [illegible] *i*, [illegible] *ĕ* et [illegible] *ê*.

Restent les trois derniers mots : *qairyãn qarĕthĕm adjyamanĕm*, dont j'ai tenté l'explication dans un article de ces Études mêmes[1]. J'y proposais de lire *qairyãm*, au lieu de [illegible] *qairyãn* que donne cependant le plus grand nombre des manuscrits; et le joignant au mot *aghaṭ* (il était), j'en faisais une locution périphrastique, *qairyãm aghaṭ* (il mangeait). J'aime mieux croire aujourd'hui que *qairyãn* est une forme verbale, la 3e pers. plur. du précatif du radical *qar ;* et quelque singulière que puisse paraître cette construction, les mots *qairyãn qarĕthĕm* me semblent revenir à ceux-ci : « [quod] manducent alimentum, » proposition dont on supprime le relatif, et où l'on juxtapose *manducent* et *alimentum*, pour dire « aliment destiné à être mangé. » C'est en ce sens que je traduirais maintenant la phrase : *ahê aghaṭ qairyãn qarĕthĕm*, « ei sit [quod] manducent alimen« tum. »

§ 5. Texte zend.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[1] *Journal Asiatique*, IIIe série, tom. X, pag. 258.

[illegible]
[illegible] [1]

Version de Nériosengh.

यमशेदस्य राज्ये उत्कृष्टतरे न शीतमासीत् न च दाघाः न जरा आसीत् न च मृत्युः न च ईर्षा देवदत्ता अहो सर्वमप्यसूतूपरं पापकर्मकत्वादन्यथाधृतमासीत्॥ पञ्च-दशवार्षिको प्रचस्तः पितापुत्रस्य योतिः पूजाविनयको-चित् स्तुल्या पितृपुत्रयोः भक्तं यत् पुत्रं एवं शोभनोऽभूत् यः पिता एवं शोभनोऽभूत् यथा पुत्रः सदैव राजानः सुसंचयिनि यमशेदे वीवंघानस्य पुत्रे॥

Traduction.

« Pendant le glorieux règne de Yima, il n'y eut ni froids ni chaleurs [excessives], ni vieillesse ni mort, ni envie produite par le Dêva. Les pères et les fils avaient également tous la taille d'hommes de quinze ans, tant que régna Yima, le chef des peuples, fils de Vîvanghvat. »

Voici maintenant la traduction d'Anquetil : « Pendant le brillant du règne de Djemschid, il n'y eut ni froid, ni chaud, ni vieillesse, ni mort, ni passions déréglées, productions des Dews. Les (hommes)

[1] Ms. Anq. n° II F. p. 81 ; n° VI S. pag. 36 ; n° III S. pag. 51 ; ms. Manakdjî, pag. 178; *Vendidad Sadé*, pag. 40 ; éd. Bombay, p. 43.

frais et éclatants paraissaient n'avoir que quinze ans. Les enfants crûrent (sur la terre) tant que régna Djemschid, père des peuples et fils de Vivenghâm. »

Comme je continue à faire de *khchathra* un substantif signifiant *empire*, je subordonne à ce mot celui qui commence notre paragraphe, et je traduis avec Nériosengh : « du règne glorieux de Yima, » pour dire : « pendant le règne glorieux de Yima, » ou encore « dans le vaste domaine de Yima. » Ici le génitif est employé dans le sens du locatif, comme en grec. Je traduis, d'accord avec Anquetil et Nériosengh, l'adjectif 𐬎𐬭𐬎𐬀𐬵𐬉 *urvahê* par *glorieux*, et je fais de ce mot l'analogue du sanscrit उरु *uru* (large), avec un autre suffixe; de sorte que *urva* zend est à *uru* sanscrit comme पुरु *puru* à पूर्व *pûrva.* L'emploi de l'un ou de l'autre de ces suffixes peut apporter une modification plus ou moins considérable au sens du radical auquel on les unit; mais il s'agit ici surtout de l'explication étymologique, puisque nous ne connaissons le sens du zend *urva* que par la tradition.

Le mot qui suit est beaucoup plus difficile; plusieurs manuscrits nous donnent même des variantes embarrassantes. Ainsi, le numéro VI S. le numéro II F. le manuscrit de Manakdjî et un manuscrit de Londres lisent 𐬀𐬊𐬑𐬙𐬆𐬨 *aokhtĕm*, exactement avec l'orthographe du participe passé passif, répondant au sanscrit *ukta* (dit). Mais il me paraît difficile de concilier cette leçon avec le sens de *froid*, que Nériosengh et Anquetil attribuent au mot zend et que le contexte appelle en effet ici. D'un autre côté,

quelques manuscrits, tels que le Vendidad Sadé, le numéro III S. l'édition de Bombay et deux manuscrits de Londres, lisent 𐬀𐬊𐬙𐬆𐬨 *aotĕm*, qui n'est pas beaucoup plus facile; car, au premier aspect, cette orthographe paraît répondre au sanscrit ओतं *ôtam* (tissu). Il est manifeste qu'aucun de ces deux sens ne convient à notre passage, et que, conséquemment, la véritable étymologie du terme zend nous échappe encore. Dans l'incertitude où nous laissent ces variantes, et avec la difficulté d'en concilier le sens apparent avec celui qu'exige ici le texte, je propose de regarder le zend *aokhtĕm* comme le participe d'un radical identique au sanscrit उख् *ukh* ou ओख् *ôkh*, qui a le sens de *être aride, se dessécher.* Il ne sera pas difficile de passer de ce sens à celui de l'adjectif *frigidus :* d'abord, parce que les deux phénomènes du froid et de la sécheresse vont souvent ensemble; ensuite, parce que ce double sens se trouve dans le radical sanscrit शी *çî* (se coaguler), dont le participe signifie en même temps *froid* et *aride.*

Les mots qui suivent offrent moins de difficultés : 𐬃𐬊𐬖𐬀 *âogha* est le parfait sanscrit आस *âsa*, régulièrement transformé d'après les lois euphoniques du zend. Le substantif 𐬔𐬀𐬭𐬆𐬨𐬆𐬨 *garĕmĕm*, que je lis ainsi avec mes plus anciens manuscrits [1], plutôt que 𐬔𐬆𐬭𐬆𐬨𐬆𐬨 *gĕrĕmĕm* [2], est exactement le sanscrit घर्म *gharma*, moins l'aspiration de la consonne initiale. On reconnaît,

[1] Ms. Anq. n° VI S. n° III S. le *Vendidad Sadé*, p. 40; l'édition de Bombay et deux manuscrits de Londres.

[2] Ms. Anq. n° II F. ms. Manakdjî, p. 179.

avec une égale facilité, le radical auquel appartient le sanscrit जरा *djarâ* (vieillesse), dans 𐬰𐬀𐬎𐬭𐬬𐬀 *zaurva*, que nos manuscrits donnent avec des orthographes différentes : d'abord 𐬰𐬀𐬎𐬭𐬬𐬀 *zaurva*[1], puis 𐬰𐬀𐬊𐬭𐬬𐬀 *zaorva*[2]. Je n'hésite pas à préférer la première, parce qu'elle laisse voir plus clairement les éléments étymologiques de ce mot où *zar* est le guṇa de जॄ *djrī*, *va* le suffixe, et *u* intercalé par l'action de ce suffixe. Pour que la leçon *zaorva* pût être admise, il faudrait supposer un radical *zur*, qui n'a rien à faire ici, ou changer l'orthographe et lire *zôurva* pour *zarva*. Ce mot est du reste un substantif féminin, et Nériosengh s'accorde avec Anquetil sur le sens qu'il lui faut donner. On ne peut admettre, avec Benfey[3], que le thème de ce mot soit *zaourvağh*, thème formé du même radical avec le suffixe *vas*; l'accord des manuscrits qui lisent *zaurva* contredit cette supposition, à laquelle Benfey a été conduit par la leçon du Vendidad Sadé, qui lit en un seul mot 𐬰𐬀𐬊𐬎𐬭𐬬𐬃𐬋𐬖𐬀 *zaourvâoğha*, comme s'il y avait *sandhi* ou réunion euphonique des deux mots *zaourva âoğha*[4].

Je retrouve de même dans 𐬀𐬭𐬀𐬯𐬐𐬋 *araçkô* les éléments du sanscrit ईर्ष्या *îrchyâ* (envie); en effet, *ka* est un suffixe, et *ara-ç*, le développement de *ar-ç*, (guṇa de *rĭ*), qui répond au sanscrit ईर्ष् *îrch* (du radical ईर्क्ष्

[1] Ms. Anq. n° VI S. et un manuscrit de Londres.

[2] Ms. Anq. n° II F. n° III S. ms. Manakdjî, pag. 179.

[3] *Griech. Wurzellex.* t. II, p. 372.

[4] L'édition de Bombay, qui suit d'ordinaire notre Vendidad Sadé, même quand il se trompe, ne fait de même ici qu'un seul mot, *zrvâoğhê*, leçon tout à fait inintelligible.

îrchy), où la sifflante pourrait bien n'être que la formative du désidératif. Peut-être même devrait-on voir dans *araçka*, thème d'*araçkô* [1], un substantif d'agent, l'*envieux*, au lieu de l'*envie;* mais, de toute façon, le sens de *passions déréglées* que donne Anquetil à ce mot, convient moins que celui de Nériosengh. La glose de ce dernier, qui est ici écrite moins en sanscrit qu'en persan, du moins quant à la composition des mots, a un terme que j'ai reproduit tel que le donnent nos textes; c'est *asûtparam*, qu'il faut sans doute écrire *asûyâparam*. On reconnaît ici la tendance du glossateur à commenter en détail les passages moraux; c'est une glose religieuse qu'il a voulu écrire quand il a fait suivre les mots « ni envie créée par le Dêva, » de cette addition, « tout était exempt de calomnies, c'est-à-dire, on s'abstenait d'actions pécheresses. »

Le terme suivant, qui est manifestement un verbe et sur le sens duquel Nériosengh ne se trompe pas, est écrit de plusieurs manières dans nos manuscrits; et, suivant que l'on combine les variantes, on obtient deux formes, dont l'une est très-reconnaissable. Je commence par celles où la désinence est *thê*. Le numéro VI S. lit *fratchrôithê*, ce que l'on peut sûrement corriger par l'addition d'un *a*, *fratcharôithê;* le numéro III S. et l'édition de Bombay lisent en deux mots *fratcha raoithê*, leçon où la correction est également facile; car les copistes substituent sou-

[1] Ms. Anq. n° VI S.; n° II F.; ms. Manakdjî, p. 179. Un manuscrit de Londres et l'édition de Bombay lisent *arskô*.

vent *ao* à la voyelle *ô*. Enfin, le Vendidad Sadé a : *fratcha rôithi*, leçon qui revient aux précédentes. Or, cette leçon *fratcharôithê* est certainement le sanscrit प्रचरेते *pratcharêtê*, 3ᵉ pers. duel du présent moyen du radical चर् *tchar* (ils vont, marchent tous deux). Les particularités peu importantes qui distinguent le zend du sanscrit sont toutes justifiables par les règles que j'ai posées ailleurs; *ôi* est pour *ê*, et *th* pour *t* entre deux voyelles. Passons maintenant aux variantes où la finale est *thrê*. On trouve *fratcharôithrê*, dans le numéro II F. et le manuscrit de Manakdjî, forme qui annonce par sa finale un parfait à redoublement. Mais, tout en convenant que ce temps irait mieux que le présent au sens de notre passage, on doit reconnaître que *fratcharôithrê* ne pourrait devenir un parfait de *tchar* sans de fortes corrections que n'autorisent pas suffisamment nos manuscrits. Ainsi, pour que ce parfait reproduisît la forme sanscrite aussi complétement que le fait le présent analysé tout à l'heure, il faudrait la lire *fratchôirirê*. J'avoue que cette correction me paraît trop forte; elle a d'ailleurs le désavantage de faire disparaître le duel, qui est nécessaire pour le sens. L'inconvénient d'avoir ici un présent au lieu d'un parfait me paraît peu de chose en comparaison du changement qu'il faudrait faire au texte pour obtenir ce dernier temps.

Je me suis expliqué ailleurs [1] sur les orthographes *paita* et *paiti* qu'on trouve pour ex-

[1] *Observ. sur la Gramm. comp. de M. Bopp*, pag. 7.

primer le mot *père*[1]. Je préférerais lire *paiti* plutôt que *paita*, parce que je supposerais que le mot *paiti* (maître) a servi en même temps à exprimer l'idée de *père*. Il n'y aurait pas à hésiter sur le choix de cette leçon qui a pour elle le plus grand nombre des manuscrits, si je trouvais quelque part *paitis*. mais l'absence de la désinence nécessaire me décide pour la correction de 𐬞𐬌𐬙𐬀 *pita* (pour पिता *pitâ*) que j'adopte, quoiqu'elle ne soit appuyée que par un manuscrit. Nos copies ne diffèrent, en ce qui touche le mot 𐬭𐬀𐬊𐬜𐬀𐬉𐬱𐬬𐬀 *raodhaêchva*, que sur le choix peu important du 𐬯 *s* pour 𐬱 *ch*, et du 𐬛 *d* pour 𐬜 *dh*. Ce mot est un locatif pluriel avec la désinence développée *chva* pour *chu*; il doit signifier *croissance* et *taille*, comme l'allemand *Wuchs*; nous le retrouverons avec la signification de *habitus corporis* ou d'*extérieur*. On ne voit pas clairement dans la glose de Nériosengh par quel mot le commentaire pehlvi le remplace. Ce ne peut être le terme correspondant à योति *yôti*, qui signifie *couple* et qui indique que le père et le fils dont il est parlé doivent être considérés comme un couple. Ce ne peut être davantage *pûdjâ-vinaya* (ou *pûdjâ-vinayakâu*), qui signifient *respect* et *modestie;* car ces termes font partie de la glose, glose confuse et barbare, de laquelle on peut tout au plus extraire cette idée, qu'on rendait les mêmes respects au fils qu'au père,

[1] Ms. Anq. n° vi S. et le *Vendidad Sadé*, *paita;* n° ii F. n° iii S. l'édition de Bombay, le manuscrit Manakdjî et un manuscrit de Londres *paiti;* un autre manuscrit de Londres *pati*, et un troisième *pita*.

et que le père était aussi beau que le fils. Anquetil, qui donne le sens général avec trop de diffusion, sans doute parce que ses Parses ont suivi une glose analogue à celle de Nériosengh, ne nous apprend à peu près rien quant aux détails. Malgré le vague de ces diverses explications, le texte zend considéré en lui-même est suffisamment intelligible. Il faut cependant admettre une certaine concision de construction qui nous rapproche de l'époque védique de la littérature indienne. On en peut juger par cette traduction latine barbare, mais littérale : « quindecim « incedunt pater filiusque incrementis uterlibet. » Il est clair que l'idée d'*année* est implicitement exprimée par le rapprochement de *pañtcha daça* (quinze, ou ayant quinze) et de *raodhaêchva* (en croissance, *incrementis*); et quant au singulier [zend] *kataraçtchiṭ* (lequel entre deux), il ne fait aucune difficulté, puisque la notion de deux personnes rapprochées l'une de l'autre et formant un groupe, est exprimée par ce singulier même, tandis que la notion de distinction et d'individualité l'est par le suffixe du comparatif *tara*, suivi du pronom facultatif *tchiṭ* (quelconque). Ainsi ce passage pourrait se traduire très-littéralement : « Le père et le fils s'avançaient ayant quinze ans pour la taille, quel que fût celui [qu'on regardât]. »

Les autres mots ne font aucune difficulté. L'adverbe [zend] *yavata*, dont la finale est certainement abrégée, a la forme d'un instrumental de *yavaṭ* pour le sanscrit यावत् *yâvaṭ* : ce mot est fort bien employé

ici pour dire : « autant que, pendant autant de temps que. » Cet adverbe relatif veut après lui le verbe à un mode subordonné, ici au potentiel, [illegible] *khchayôiṭ* pour le sanscrit क्षयेत् *kchayêt*. La glose de Nériosengh est en cet endroit très-confuse, probablement à cause de quelque idiotisme pehlvi qui n'a pu être facilement rendu en sanscrit, comme सदैव *sadâiva*, qui remplace [illegible] *yavata*, qu'on aurait fort bien pu rendre par यावत् *yâvat*.

§ 6. Texte zend.

[illegible][1]

Version de Nériosengh.

कस्त्वां द्वितीयो हूंम मनुष्येषु सृष्टिमति संस्कृतवान् जगति कां तस्मै उपकृतिं चकृषे तत् शुभं किल यथा

[1] Ms. Anq. n° II F. p. 83 ; n° VI S. p. 37 ; n° III S. p. 52 ; *Vendidad Sadé*, p. 40 ; éd. Bombay, p. 44 ; ms. de Manakdjî, p. 180.

मे भवेत् किं तस्मिन् संप्राप समृद्धत्वं॥ ततो मयि अयं प्रत्युत्तरमभाषत हूमो मुक्तिमान् दूरमृत्युः। आथ्वीआनो मां द्वितीयो मनुष्येषु सृष्टिमति संस्कृतवान् जगति तां तस्मै उपकृतिं चक्रे तत् तस्मिन् संप्राप समृद्धत्वं यदस्य पुत्रः उच्चैर्जातः विशमशस्त्रः फ्रेदून्। अस्य विशमशस्त्रत्वं इदमभूत् यत् वेश्मनि अन्वयात्[1] पितॄणां बहून्यासन् तच्च यत् दहाकस्य हठेन जग्राह समग्राणि च तानि यानि स्ववर्गस्य न प्रकाशीन्यासन् असौ उद्दध्रे [marg. उद्धृतवान्]॥ यो जघान अहिं दहाकं त्रिलपनं त्रिमस्तकं षड्लोचनं सहस्रप्रणिधिं महाबलं देवं द्रुजं दुष्टं लोकेषु दुर्गतिनं हानिकरमित्यर्थः यं महाबलत्तमं द्रुजं परकरोत् [l. प्राकरोत्] अंग्रो मइनिओश् आहार्मनः उपरि एतस्मिन् सृष्टिमति जगति मृत्यवे पुण्यलोकस्य किल द्रुजेभ्यो जगत्याः एकः स बलिष्ठतरो दत्तः [illegible] अपरे गणना यतः समग्रामपि हानिं यां असौ सृष्टिषु होर्मिज्दस्य शक्तो बभूव कर्तुं वञ्चको ऽसौ अभूत् किंचिदपि तत् यदसौ शक्तो बभूव कर्तुं परं न चक्रे॥

[1] N° 11 F. अन्वायात् d'une première main, अनयत् après correction; manuscrit de Manakdjî, अन्ययत्.

Traduction.

« Quel est, Homa, le mortel qui, le second, dans le monde existant, t'a extrait pour le sacrifice? Quelle sainteté a-t-il acquise? Quel avantage lui en est-il revenu? Alors Homa, le saint, qui éloigne la mort, me répondit : Âthwya est le second mortel qui, dans le monde existant, m'a extrait pour le sacrifice. Il a acquis cette sainteté, cet avantage lui en est revenu, qu'il lui est né pour fils Thrêtona, [ce guerrier] issu d'une famille brave, qui a tué le serpent homicide aux trois gueules, aux trois têtes, aux six yeux, aux mille forces; cette Divinité cruelle qui détruit la pureté; ce pécheur qui ravage les mondes, et qu'Ahriman a créé le plus ennemi de la pureté, dans le monde existant, pour l'anéantissement de la pureté des mondes. »

Il est indispensable de reproduire ici la traduction d'Anquetil, car elle renferme certainement des éléments traditionnels dont il nous faudra tenir compte. « Quel est, ô Hom, le second mortel qui, dans le monde existant, vous ayant invoqué et s'étant humilié devant vous, ait obtenu ce qu'il désirait? Alors Hom, pur et qui éloigne la mort, me répondit : Athvian est le second mortel qui, m'ayant invoqué dans le monde existant et s'étant humilié devant moi, ait obtenu ce qu'il désirait, lui qui a engendré un fils célèbre, le très-fort Féridoun, qui a frappé Zohâk à trois bouches, trois ceintures, six

yeux, mille forces, plus violent, plus puissant que les Dews, que les Daroudjs livrés au mal, que les Darvands de ce monde; Daroudjs très-violents, qu'Arhiman a créés, qui rôdent toujours dans ce monde existant et qui y multiplient la mort.»

Je n'ai pu retrouver jusqu'à présent en sanscrit de mot qui corresponde au nom du héros persan, que notre texte nomme *Âthvya*, et que Nériosengh transcrit *Âthvîâna*, conformément à l'orthographe persane. Je ne connais que le sanscrit अटवि *aṭavi* (forêt) qui ait quelque analogie avec ce nom propre; mais *aṭavi* est écrit avec un *ṭ* cérébral, genre de lettre qui manque tout à fait en zend. S'il était possible de rattacher ces deux mots l'un à l'autre, *âthvya* serait pour le sanscrit *aṭavîya*, et signifierait «l'homme des forêts.» Mais il est peut-être plus prudent d'attendre que l'on découvre dans les Vêdas ou dans les recueils qui s'y rapportent quelque nom ou quelque mot encore plus rapproché. Je n'ai pas besoin d'insister sur l'adjectif numéral [zend] *bityô*, transformation régulière du sanscrit द्वितीयः *dvitîyaḥ;* je me suis suffisamment expliqué ailleurs sur ce changement de *dvi* en *bi*, commun à plusieurs langues de l'Inde et au latin[1].

Je lis, comme le plus grand nombre des manuscrits, [zend] *vîçô*, avec un *î* long. Il est clair que ce mot se rapporte à [zend] *çûrayâo*, gén. fém. sing. de *çûra;* mais le sens qui résulte de ce rapport n'est

[1] *Observ. sur la gramm. comp. de M. Bopp*, pag. 16.

pas facile à déterminer à cause de l'incertitude de la tradition sur la valeur de ces termes. La leçon actuelle de notre plus ancien Yaçna zend-sanscrit remplace *vîçô çûrayâo* par *viçamaçastraḥ*, sans doute pour *vichama....* « celui qui a un glaive terrible. » Ce sens peut se retrouver à la rigueur dans *vîçô çûrayâo*, où *vîçô* (du thème *vîça*) peut se rattacher à la racine विश् *viç* (pénétrer) et signifier *pénétrant, tranchant*. Je ne trouve pas, il est vrai, que le substantif *çûra* ait en sanscrit le sens d'*épée*. Ce sens toutefois ne s'éloigne pas trop de celui du radical शूर् *çûr* (frapper, être brave), et le féminin *çûra*, qui est primitivement un adjectif, signifiant *fort*, doit se traduire par *la forte, la brave*, et peut, employé comme substantif, désigner une épée.

Voilà ce qu'on tire de la glose de Nériosengh en acceptant les corrections introduites dans nos manuscrits par une main moderne. Mais, quand on examine de près cette glose, on reconnaît qu'elle se prête à une autre interprétation qui cadre mieux avec la suite du texte et qui résulte d'une leçon plus ancienne. Ainsi, au lieu de विशमशस्त्र, le premier copiste avait écrit वेश्मशस्त्रः « celui qui a un ou des glaives dans sa demeure ; » et ce mot était expliqué par ce commentaire : « La qualité qu'on lui attribue d'avoir des glaives dans sa demeure venait de ce que dans sa maison, par le fait de la succession de ses ancêtres, il y avait beaucoup d'épées. Or il s'empara de force de celle qui appartenait à Dahâka ; et toutes les épées de sa race

qui n'étaient pas brillantes, il les rejeta. » Les variantes dont j'ai accompagné la version de Nériosengh justifient suffisamment mon interprétation; on voit que l'auteur de la glose croyait que *vîçô çûrayâo* signifiait « celui qui a des épées dans sa demeure, » et qu'il développait ainsi ce sens, en disant qu'Âthwya possédait dans sa maison un grand nombre de glaives qu'y avait accumulés la succession de ses ancêtres, mais que, quand il eut enlevé par force le glaive de Dahâka, il rejeta toutes ces armes qui ne brillaient pas, comme font les guerriers qui préfèrent à leur épée celle de l'ennemi qu'ils ont vaincu.

On pourrait croire qu'il ne nous reste qu'un choix à faire entre l'ancienne et la nouvelle interprétation de Nériosengh. Il n'en est cependant pas ainsi, et je n'hésite pas à m'éloigner de l'une et de l'autre. Je traduis beaucoup plus simplement *vîçô çûrayâo* par « d'une maison, d'une famille brave. » J'avoue que ce sens ne me paraît pas douteux; cependant, il n'était pas inutile d'exposer d'abord l'interprétation traditionnelle. Elle me confirme dans la signification que j'attribue ici au mot *vîçô*, génitif de *vîç* (maison), sens justifié par un nombre très-considérable de passages, aussi bien que par l'étymologie[1]; et, quant à *çûra*, on sait que la tradition lui donne également la signification de *fort, héroïque*.

Le mot zend [illegible] *thraêtaonô* est le nom original du célèbre héros que les Parses nomment Féridoun,

[1] *Observ. sur la gramm. compar. de M. Bopp*, pag. 48.

ou, comme écrit Nériosengh, Phredoun. On reconnaît bien dans l'altération persane la forme primitive; mais il n'est pas aussi facile d'analyser cette forme elle-même. On a cru que ce mot signifiait « celui qui a trois corps, » à cause des éléments *thraê* (pour *thri*), trois, et *taonô* (pour *tanu*), corps. Mais je ne crois pas ces assimilations légitimes, parce que le thème de ce mot est *thraêtaona*, et que *taona* n'offre pas la moindre analogie avec *tanu* (corps).

Les manuscrits, d'ailleurs, ne sont pas unanimes sur l'orthographe de ce nom propre; les uns, comme l'édition de Bombay, et trois manuscrits de Londres, lisant 𐬚𐬭𐬀𐬉𐬙𐬀𐬊𐬥𐬋 *thraêtaonô;* les autres, comme le Vendidad Sadé, nos trois Yaçnas et le manuscrit de Manakdjî, lisant 𐬚𐬭𐬀𐬉𐬙𐬀𐬥𐬋 *thraêtanô*. Cette inconstance des manuscrits n'ajoute pas peu à la difficulté de ce terme. La seconde variante *thraêtanô*, du thème *thraêtana*, donne, à ce qu'il semble, un nom patronymique, dans lequel *thraê* est la modification de *thri* (trois). Ce nom a quelque analogie avec celui d'un ancien personnage appelé *Trita* dans les Vêdas brâhmaniques, personnage auquel peut se rattacher, par d'antiques liens, le *thraêtana* ario-persan[1]. D'autre part, la leçon *thraêtaonô*, dont le thème est *Thraêtaona*, se prête à une explication plus facile, si l'on regarde *taona* comme une autre forme du sanscrit

[1] Colebrooke, *Miscell. Essays*, t. I, p. 28. Ce nom de *Trita* n'est pas le seul dans lequel paraisse le nom de nombre *tri* (trois); Colebrooke cite encore, d'après les Vêdas, un roi qui se nommait *Trayyaruṇa*. (*Ibid.* p. 23.)

तूण *tûṇa* (carquois); dans ce cas, en effet, *Thraêtaona* se traduirait par « le héros aux trois carquois. » C'est, jusqu'à ce que je rencontre mieux, l'opinion à laquelle je m'arrête, et je m'y vois encore confirmé par l'orthographe persane du nom de *Féridoun*, où la dernière voyelle fait supposer soit un *u* soit un *o* dans le primitif.

Nous trouvons un nom également célèbre dans la tradition persane, celui de *Dahâka*, comme le transcrit Nériosengh; mais cet auteur prend, à l'exemple des Persans, pour un nom propre, ce qui n'est qu'une épithète devenue plus tard le nom d'un guerrier dont s'est emparée la tradition héroïque. J'ai montré ailleurs que ce nom n'était complet que si l'on réunissait les deux mots ici à l'accusatif. *ajim dahâkĕm*, mots que je traduis par « le serpent qui mord. » Je crois, en effet, pouvoir dériver *dahâka* du radical दश् *daç* ou दस् *das* (mordre); la seule irrégularité que présente cette dérivation, c'est qu'on s'attendrait à voir une nasale devant le *h*; mais j'ai déjà fait la même remarque sur le mot *ahura*, qu'on devrait voir écrit *aghura*[1].

Les termes suivants, sans être d'une aussi grande importance que ceux que nous venons d'analyser, ne sont cependant pas sans intérêt pour l'étude du zend. Dans l'adjectif *thridjafnĕm*, je vois le substantif *djafna*, bouche ou gueule, de *djaf* pour *djap*, identique au sanscrit जप् *djap* (parler). Je lis

[1] Un seul manuscrit, le numéro VI S. d'Anquetil, écrit avec deux *â* longs, *dâhâkĕm*.

djafnĕm[1], plutôt que *djafanĕm*, que donnent quelques manuscrits[2], parce qu'avec cette dernière orthographe, on ne se rend pas compte de l'aspiration du *f*, laquelle, dans l'autre leçon, est appelée par le voisinage du *n*. Anquetil traduit inexactement le composé *thrikamĕrĕdhĕm* « aux trois ceintures; » et cependant, tout inexacte qu'elle est, cette interprétation repose sur un des sens qu'il est possible de retrouver dans le primitif *kamĕrĕdha*. Ce mot est pour moi formé de *kamĕrĕ* et de *dha*; *kamĕrĕ*, à son tour, est exactement le grec *καμάρα* ou *καμάριον*, *voûte* ou *partie voûtée du crâne*, de sorte qu'en réunissant à ce substantif l'adjectif *dha* dérivé de *dhâ*, on a le composé *kamĕrĕdha*, « ce qui a une voûte, ce qui est en forme de voûte, » et par extension le *crâne*. C'est exactement cette dernière signification que Nériosengh donne à ce mot[3].

Je passe d'autres termes très-faciles et déjà connus pour arriver à *yaokhstîm*, que je lis ainsi avec le plus grand nombre de nos manuscrits[4]. La seule manière dont je puisse jusqu'ici expliquer ce

[1] *Vendidad Sadé*, pag. 41; ms. Anq. n° II F. pag. 84; ms. Manakdjî, p. 183.

[2] Ms. Anq. n° VI S. p. 37; n° III S. p. 53; édit. Bombay, p. 44, et trois manuscrits de Londres.

[3] M. Benfey traduit ici ce mot par *repli* ou *serpent entortillé* (*Griech. Wurzellex.* tom. II, pag. 384). Je consacrerai un article spécial à ce mot dans ces Études.

[4] Ms. Anq. n° VI S. n° II F. n° III S. ms. de Manakdjî, p. 183; édit. Bombay, p. 44.

terme, consiste à le tirer du radical युज् *yudj* (joindre, appliquer), dont la forme porte ici le caractère d'un radical désidératif, moins le redoublement. Dans cette supposition *yaokhsti* signifierait « le désir de se joindre, de s'appliquer, » et, par extension, l'*effort* ou *la force*. C'est de cette dernière manière que l'entend Anquetil, et Nériosengh fait exactement de même, si l'on admet que le terme de प्रनिधि *pranidhi*, qu'il emploie ici, soit synonyme de प्रनिधान *pranidhâna*. Il n'y a rien de trop hardi à chercher, dans ce mot *yaokhsti*, le sens d'*effort*, d'*action;* car on a déjà, dans le sanscrit vêdique, des dérivés du radical *yadj*, qui se rapprochent de cette interprétation, tout en se tenant très-près du sens primitif du radical; je fais allusion aux mots योक्त्राणि *yôktrâṇi* et योजनानि *yôdjanâni*, qui signifient « les doigts [1]; » mais peut-être aussi ce sens vient-il de ce que les doigts sont unis à la main.

Les manuscrits sont peu unanimes sur l'orthographe du mot suivant, que je n'hésite pas à lire [illegible] *achaodjaghĕm*, avec le numéro VI S.[2] On le trouve souvent divisé en deux mots [illegible] *as aodjaghĕm* [3]; mais cette orthographe, évidemment fautive, n'a aucune autorité contre celle de *achaodjaghĕm*, où je crois reconnaître les éléments qui suivent:

[1] *Nighaṇṭu*, sect. II, art. 5.

[2] Le *Vendidad Sadé* lit *asaôdjaghĕm;* l'édition de Bombay *asaodjaghĕm*.

[3] Ms. Anq. n° II F. p. 84, ainsi que le numéro III S. et le manuscrit de Manakdjî.

acha, qui nous est bien connu, et *aodjaghĕm* acc. sing. d'un adjectif, dont le thème *aodjô*, me paraît dériver du radical उह् *uh* (tourmenter, tuer). Le composé entier doit donc se traduire : « celui qui détruit la pureté ; » sens qui ne se trouve guère dans la traduction d'Anquetil, *le plus violent*, et qui paraît moins encore dans celle de Nériosengh, *qui a une grande force*[1].

Je n'ai pas besoin de m'arrêter sur les mots *daêvîm*, pour *dêvîm* (Divinité), et *drudjĕm* (cruel), de *drudj* que j'ai rapproché ailleurs de *trux*. Je remarque seulement que les Parses font toujours du mot *drudj* une Divinité du mal, qu'ils nomment *Daroudj*, et cela même dans les cas où, comme ici, ce mot, qui conserve le sens et le rôle d'un adjectif, se rapporte manifestement à un terme exprimé dans la proposition. J'en ai déjà dit autant du participe *drvañtĕm*, dont ils font le nom de *Darvand*, même lorsque la fonction grammaticale de ce terme est celle d'un véritable adjectif. Il est clair qu'il n'est pas autre chose ici, et la glose de Nériosengh ne laisse à cet égard aucun doute. Je fais également du mot *aghĕm* un qualificatif qui se rapporte à Dahâka, et, le réunissant à *drvañtĕm*, je traduis le tout « ce pécheur qui ravage les mondes ; » on comprend qu'en prenant *dru* dans le sens de *courir*, on pourrait traduire ainsi : « ce pécheur qui fait in-

[1] Les lois de la contraction des voyelles propre au zend permettent encore de diviser *achaodjaghĕm* en *achava* et *djaghĕm*, qui serait en sanscrit जसं *djasam*, de *djas* (blesser, frapper).

vasion dans les mondes ou qui se précipite sur les mondes, » mais les manuscrits nous laissent dans l'incertitude touchant l'orthographe de *drvañtĕm*[1], qui est lu quelquefois *dravañtĕm*, et plus souvent *drvañtĕm*. La première orthographe nous conduit au radical द्रु *dru* (courir), conjugué suivant le thème de la 1re classe; la seconde, au contraire, nous donne un verbe de la 2e classe, qu'il est possible de rapprocher du द्रु *dru* sanscrit (5e classe), qui a le sens de *blesser, tourmenter*. C'est ce dernier sens que, à l'exemple de Nériosengh, j'ai cru devoir adopter. J'ai agi avec un peu de liberté à l'égard du terme intermédiaire entre *aghĕm* et *drvañtĕm*, en lisant [Zend] *gaêthâbyô*, au lieu de [Zend] *gaethâvyô*, que donnent tous les manuscrits; je ne doute pas que cette dernière orthographe ne soit une faute résultant de la substitution d'un » *v* à un ﺭ *b*.

Il y a, dans ce qui suit, un mélange en apparence irrégulier de genres qu'il est nécessaire de conserver, parce qu'il repose sur une opinion des Parses, et qu'il est unanimement appuyé par nos manuscrits. Cette opinion, c'est que, quand ils rencontrent le mot zend *drudj*, à quelque cas et à quelque nombre qu'il se trouve, ils en font une Divinité femelle. Anquetil, sans tenir compte du genre, puisqu'il fait toujours le Daroudj du masculin, suit cependant les Parses, en ce qu'il personnifie, comme eux, un simple adjectif. Je persiste à croire que *drudj*

[1] *Vendidad Sadé*, pag. 41; ms. Anq. n° VI S. pag. 37; n° III S. p. 53; éd. Bombay, *drvañtĕm*; n° II F. ms. Manakdjî, *dravañtĕm*.

est un terme dérivé du radical sanscrit द्रुह् *druh* (agir avec l'intention de faire du mal), et je pense que, si les Parses en font un féminin, c'est qu'ils le trouvent souvent dans les textes, avec *daêvî* (Divinité), mot qui est le féminin de *daêva*, et qui est devenu un substantif. Et, comme il arrive assez souvent que *daêvî* est supprimé par ellipse, de façon que l'on dit *la cruelle*, au lieu de *la Divinité cruelle*, on comprend sans peine que l'habitude de regarder *drudj* comme le nom propre d'une Divinité femelle se soit aussi universellement établie. Le passage commençant par [zend] *yãm* se rapporte donc à *drudjĕm*, qui vient après, de cette manière : « laquelle [Divinité] cruelle, » et l'ellipse de *daêvîm* est d'autant plus facile à expliquer que ce mot paraît avec *drudjĕm* même dans une des parties de l'énumération que nous venons d'analyser.

On n'a donc pas lieu d'être surpris de trouver au féminin l'adjectif [zend] *achaodjaçtĕmãm*, acc. sing. du superlatif de l'adjectif *achaodjaŋ̃h* pour *achaodjas*, expliqué tout à l'heure. Il est gouverné par le verbe [zend] *kĕrĕñtaṭ*, imparfait sans augment du radical *krĭt*, conjugué suivant la 6ᵉ classe avec une nasale, exactement comme le कृत् *krĭt* sanscrit ; seulement, il faut donner au *kĕrĕt* zend le sens de *faire, produire*, surtout avec la préposition *fra*, sens que n'a plus le *krĭt* brâhmanique. Il est permis d'être en doute sur le rôle du *tcha* qui suit cette préposition. Est-ce, comme cela paraît être au premier coup d'œil, la conjonction *tcha* (et), qui se

joint à la préposition *fra*, de cette manière : *proque creavit?* Ou bien *tcha* est-il le redoublement d'une forme anomale de l'aoriste qui serait en sanscrit अचीकृतत् *atchîkrĭtat?* Dans ce cas, il faudrait renoncer à l'explication que je proposais tout à l'heure, pour *kĕrĕñtaṭ* pris isolément. Mais, comme cette dernière forme se trouve assez souvent seule dans le texte, j'ai préféré, jusqu'à plus ample preuve du contraire, faire de *tcha* la conjonction *et.*

Je ne crois pas nécessaire d'insister sur la fin de ce paragraphe ; les mots qu'il renferme sont tous également connus. Remarquons seulement *aoi* pour *avi*, qui me paraît être congénère à la préposition *ava*, comme अपि *api* l'est à अप *apa*, et qui doit signifier *au-dessus, sur*, puisque *ava* signifie *en bas, sous*. Cette préposition complète les développements du dissyllabe pronominal *ava*. Je ne crois pas que, comme l'a dit quelque part M. Bopp, cet *aoi* corresponde au sanscrit अभि *abhi;* cette dernière préposition est représentée en zend par *aiwi*.

Je ne puis cependant quitter ce paragraphe sans noter les développements que prend ici la fin de la glose de Nériosengh. Après avoir traduit littéralement les derniers mots de notre texte, il ajoute : « Cela veut dire qu'il a été créé plus fort à lui seul que les Drudjs du monde [comme dit le texte] *kô thwãm yim ahurĕm mazdãm* (quis te qui Ahuramazda es). » Ici encore nous avons un passage emprunté à quelque texte qui se rapportait sans doute à l'opposition qu'Ahriman avait faite aux

œuvres d'Ormuzd, en créant contre lui des êtres méchants et impurs. Ce passage ne se trouve ni dans notre Vendidad Sadé, ni dans le numéro vi S. et, s'il se lit dans nos Yaçnas zends-sanscrits, dans deux manuscrits de Londres et dans l'édition de Bombay, c'est qu'il y a été interpolé et pris de la glose pehlvie, à laquelle il appartient incontestablement. La fin du commentaire de Nériosengh, quelque confuse qu'elle soit, se rapporte évidemment à l'impuissance à laquelle fut réduit Dahâka, après que Féridoun l'eut vaincu. Ce trompeur fut désormais incapable de faire le mal dont il accablait auparavant les créations d'Ormuzd.

(La suite à un prochain numéro.)



NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 11 octobre 1844.

On lit une lettre de M. le docteur Piddington, par laquelle il annonce la mort de Ram Comal Sen, auteur du Dictionnaire bengali-anglais, et agent de la Société asiatique dans l'Inde. Le Conseil arrête qu'on adressera au Devan Hari Cam Sen son fils, l'expression des regrets sincères de la Société.

Mme veuve Cassin écrit au Conseil qu'elle a fait choix de M. Bernard pour remplir les fonctions d'agent de la Société asiatique en remplacement de M. Cassin. Il sera écrit à Mme Cassin que le Conseil accepte le choix qu'elle a fait, sous les réserves nécessaires.

MM. Delessert et Cie écrivent au Conseil pour l'informer que l'on n'a jusqu'ici aucune nouvelle du navire *l'Auguste*, qui a été chargé à Calcutta d'une caisse de livres pour la Société asiatique.

M. de Saulcy communique au Conseil des remarques sur une inscription punique votive, découverte par M. le capitaine Boissonnet, et offerte par lui à la Société. M. de Saulcy reçoit les remercîments du Conseil pour cette communication. Il est en même temps invité à rédiger sa communication pour le Journal asiatique.

M. Judas communique un Mémoire sur l'inscription bilingue de Thugga. Ce Mémoire est renvoyé à la Commission du Journal.

Séance du 9 novembre 1844.

On lit une lettre de M. Stirling, par laquelle il annonce que M. le major Rawlinson n'a pas reçu les numéros du Journal asiatique et du Journal des Savants qui auraient dû lui être adressés. On arrête qu'on prendra les mesures nécessaires pour que M. Rawlinson reçoive les volumes qui lui seront destinés.

M. Hector Bossange et M. Baillière annoncent qu'ils tiennent à la disposition de la Société deux paquets qui lui sont adressés.

M. Eichhoff écrit au Conseil pour lui faire hommage d'un ouvrage de M. l'abbé Chavée, intitulé *Essai d'Étymologie philosophique*. Les remercîments du Conseil seront transmis à M. Chavée.

M. Adr. de Longpérier communique au Conseil la traduction d'une inscription funéraire arabe, récemment découverte à Marseille. Cette traduction est renvoyée à la commission du Journal.



CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Notice de l'ouvrage persan qui a pour titre : Matla-assaadeïn ou-Madjma-albahreïn مطلع السّعدين ومجمع البحرين, *et qui contient l'histoire des deux sultans Schah-Rokh et Abou-Saïd;* par M. Quatremère, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; in-4° de 514 pages. Paris, Imprimerie royale, 1843 [1].

Il y a des hommes qui, en raison de leurs talents supérieurs, ne paraissent pouvoir être surpassés que par eux-mêmes. M. Quatremère est, sans contredit, un de ces heureux privilégiés de la science. Semblable à ces enchanteurs des contes arabes, qui, conduisant de merveilles en merveilles les mortels auxquels ils daignaient accorder la vue de leurs trésors, leur faisaient admirer successivement toutes les richesses que la terre recèle dans son sein, le savant professeur paraît avoir pris à tâche, dans ses publications, de lutter avec lui-même, et de tenir toujours en haleine l'admiration de ses lecteurs. Ainsi, après ses Recherches sur la langue et la littérature de l'Égypte, il publiait ses Mémoires historiques et géographiques sur cette même contrée; et, après ce dernier ouvrage, le beau Mémoire sur les Nabathéens, que l'on peut appeler une révélation scientifique. Chacun de ces travaux aurait suffi à l'illustration d'un seul auteur; et cependant il était réservé à M. Quatremère de les effacer par deux publications plus récentes : l'Histoire des Mongols de la Perse et celle des sultans mamlouks de l'É-

[1] Extrait des Notices et Extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi, t. XIV, 1re partie.

gypte. De plus, en même temps qu'il préparait ces deux ouvrages considérables, le docte professeur publiait, dans le recueil des Notices et extraits des manuscrits, deux mémoires étendus, l'un sur la description de l'Afrique, par Bécri; l'autre sur le *Mésalek-alabsar*. Enfin, il vient de mettre au jour une troisième notice, plus détaillée, plus curieuse encore que les précédentes, sur l'histoire persane de Chah Rokh, intitulée *Matla-assadeïn ou-Madjma-albahreïn*. C'est ce dernier travail que nous allons essayer de faire connaître aux lecteurs de ce recueil. Et, d'abord, nous devons retracer en peu de mots, d'après M. Quatremère, les principaux faits de la vie de l'auteur du *Matla-assaadeïn*.

Kémal-eddin Abd-Errazzak, qui dut à un long séjour à Samarcand le surnom de Samarcandi, naquit à Hérat, dans l'année 816 de l'hégire (1413 de J. C.[1]). Son père, Djélal-eddin Ishac, était employé par le sultan Chah Rokh en qualité de kadi et de pich namaz (imam), et souvent il eut l'honneur d'être mandé par le prince pour résoudre en sa présence des questions épineuses, ou lire divers ouvrages de science et de littérature. L'an 841 (1437 de J. C.), Abd-Errazzak, après avoir perdu son père, fut admis auprès du sultan, et traité par lui avec une bienveillance signalée. Un commentaire qu'il avait composé sur un traité grammatical du kadi Adhed-eddin, et dédié à Chah Rokh, lui valut la place dont son père avait été revêtu, et un logement dans l'enceinte du palais. Abd-Errazzak passa a la cour du sultan neuf années, pendant lesquelles il eut à supporter quelques attaques et de vifs désagréments. Il fut même soumis par Chah Rokh à une espèce d'examen public, dont on peut lire le récit, plein d'intérêt, dans la notice de M. Quatremère. L'an 845, Abd-Errazzak reçut du sultan une mission importante auprès d'un roi de Calicut, dans l'Inde. A son

[1] «L'auteur du présent ouvrage, Abd-Errazzak, fils d'Ishak Samarcandi, vint au monde cette même année, dans la ville de Hérat, le douzième jour du mois de schaban.» (M. Quatremère, *Notice*, etc. p. 245.)

retour, il rédigea de son voyage une relation circonstanciée, qu'il inséra dans son ouvrage. L'an 850 (1446 de J. C.), il fut chargé, par Chah Rokh, d'une ambassade dans la province de Guilan, auprès du prince Amirah Mohammed. A peine s'était-il acquitté de sa mission, qu'il reçut du sultan l'ordre de partir pour l'Égypte en qualité d'ambassadeur; mais la mort de Chah Rokh vint arrêter l'accomplissement de ce projet.

Après la mort de son maître, Abd-Errazzak séjourna successivement auprès de Mirza Abd-Allatif, Mirza Abd-Allah, Mirza Baber et Mirza Ibrahim. L'an 863 (1458), le sultan Houceïn Béhadur ayant entrepris une expédition dans le Djordjan, Abd-Errazzak, qui avait été envoyé en mission dans cette province, put être témoin d'une grande partie des événements de la guerre. Quatre ans après, notre auteur obtint des grands de l'empire l'emploi de cheikh du monastère de Mirza Chah Rokh, à Hérat[1]. Il remplit les fonctions de cette charge jusqu'à sa mort, arrivée au mois de djoumada second de l'an 887 (1482 de J. C.). Il avait vécu soixante et onze ans.

La grande histoire d'Abd-Errazzak est intitulée *Matla-assadeïn ou-Madjma-albahreïn*, c'est-à-dire «le lever des deux astres favorables et la réunion des deux mers.» L'auteur y a raconté les événements arrivés en Perse et dans les contrées voisines, depuis le règne du sultan Abou-Saïd Béhadur, un des derniers monarques tchinguiz-khanides de la Perse, jusqu'à la mort de Mirza Sultan Abou Saïd Gourgan. Il dit que cet ouvrage embrassait l'histoire de cent soixante et onze années; il déclare, de plus, qu'il en écrivait la dernière partie l'an 875, ou, en d'autres termes, une année seulement après les derniers faits dont il retrace les détails. «L'ouvrage d'Abd-

[1] «A l'époque où j'écris, c'est-à-dire en l'année 874, l'un et l'autre établissement (le monastère et le collége de Chah Rokh) se trouvent dans la position la plus florissante, et les fonctions de scheïkh sont remplies par l'humble auteur de cet ouvrage, Abd-Errazzak ben Ishak.» (*Notice*, p. 190.)

Errazzak, dit M. Quatremère, est, à coup sûr, un livre d'une haute importance. L'exactitude scrupuleuse qui règne dans la narration, l'abondance des détails variés qu'elle offre à la curiosité du lecteur, la position de l'auteur, qui avait été à portée de voir et de bien connaître les événements et leurs ressorts les plus cachés, doivent faire rechercher et consulter avec fruit une production si remarquable, qui est loin d'avoir la sécheresse de la plupart des chroniques orientales. On distingue surtout dans cette histoire un morceau extrêmement curieux, rempli de détails aussi intéressants que piquants; je veux parler de la relation de l'ambassade envoyée vers le souverain de la Chine par le sultan Schah Rokh. »

La première partie du *Matla* s'étend jusqu'à la mort de Timour ou Tamerlan. Les événements compris dans cette première section étant généralement bien connus et se retrouvant en d'autres livres, notamment dans le *Zafer-Nameh* ظفر نامه (le Livre de la victoire) de Cherf-eddin Ali Iezdi, dont nous devons une version française abrégée à Pétis de la Croix, M. Quatremère a cru devoir borner sa notice et ses extraits de l'ouvrage d'Abd-Errazzak à la seconde partie, qui est, sans contredit, la plus neuve et la plus intéressante [1].

La notice de M. Quatremère peut se diviser en deux parties : la première comprend, en deux cent quatre-vingt-huit pages, le récit des événements arrivés pendant les quatorze premières années du règne de Chah Rokh; la seconde nous donne le texte et la traduction de la relation de deux ambas-

[1] M. Quatremère a donné (pages 11 et 13) la liste des diverses traductions, soit publiées, soit manuscrites, qui ont été faites de plusieurs portions du *Matla-assaadeïn*. Il aurait pu joindre à cette énumération l'indication d'un long extrait d'Abd-Errazzak, publié et traduit par le savant M. Charmoy, dans un mémoire intitulé : *Expédition de Timour-i-Lenk ou Tamerlan contre Toqtamiche, etc.* (*Recueil de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg*, VI[e] série, t. III, p. 245-269 et 422-440.)

sades envoyées par Chah Rokh dans la Chine et dans l'Inde; ambassades dont la seconde fut confiée à Abd-Errazzak lui-même.

On n'attend sans doute pas de nous une analyse de la notice de M. Quatremère. Un pareil travail, si succinct qu'on le suppose, nous entraînerait bien au delà des bornes fixées à cet article. Nous aimons mieux consacrer l'espace qui nous reste à faire connaître, le moins imparfaitement possible, le précieux commentaire dont M. Quatremère a enrichi sa version. Les notes qui composent ce commentaire sont ou philologiques ou géographiques. Je commence par indiquer brièvement les premières.

Au nombre des plus curieuses, je citerai les deux consacrées au mot سياق *siak,* qui signifie « un genre de calcul où les lettres de l'alphabet arabe sont employées en guise de chiffres, et qui probablement est en usage pour les registres de l'administration [1]. » On consultera avec fruit une autre note relative au mot رباط *ribath,* pris dans le sens « d'édifice où peuvent résider les personnes qui désirent se livrer à l'étude et à la retraite [2]. » Plus loin, on trouvera des détails circonstanciés sur les mots قول *kol,* « le centre d'une armée [3]; » ساوری *savéri,* « don, tribut qu'un inférieur paye à son supérieur [4]; » جر *djer,* « fossé [5]. » Je recommanderai surtout à l'attention des amis de la littérature orientale la note étendue consacrée au mot توقوز *tocouz,* « neuf, » considéré comme nombre sacré par les Mongols. « Tchinghiz-khan, dit M. Quatremère, se prosternait neuf fois devant la divinité. Le drapeau des Mongols avait neuf pointes...... Lorsque l'on offrait au prince des présents d'une espèce quelconque, ces objets devaient être au nombre de neuf, et cet usage s'est toujours conservé chez les peuples turcs et mongols [6]. » A la page suivante, on trouve expliqué le mot turc اوروق *orouk,* autrement écrit اورق *orok* et اوراق *orak,* et qui paraît avoir

[1] Pages 8 et 489. — [2] Pages 19 et 20. — [3] Pages 26 et 27. — [4] Pages 27, 28. — [5] Pages 28, 29. — [6] Voyez pag. 32-35.

désigné « tout ce qui appartenait d'une manière spéciale au prince, qui entourait sa personne, et qui comprenait les serviteurs, les gardes, les tentes, les bagages, etc. » Plus loin, nous lisons une note circonstanciée sur le mot تنكه *tengah* ou تنكچه *tengtcheh*, au pluriel تنكچات, qui signifie « une petite monnaie d'argent, et, d'autres fois, la monnaie en général [1]. » Ailleurs on rencontre des détails sur l'expression عذر خواستن, « chasser, éloigner [2], » et sur les mots كوج *koudj* ou كوچ *koutch*, « femme, épouse et famille [3]; » منغلاى *mangalaï*, « avant-garde d'une armée, corps envoyé en avant [4]; » قيتول, « camp, quartier [5]; » غرق *gorok* ou غروق *gorouk*, autrement قروق *korouk*, قوروغ *kouroug* ou قوريغ *kourig*, « lieu réservé uniquement pour l'usage du souverain, et dont l'entrée était sévèrement interdite au reste des hommes [6]. » — « Le tombeau d'Arghoun-khan, dit l'auteur du Nozhat al-Coloub [7], est placé dans la montagne de Sadjas. Suivant la coutume reçue chez les Mongols, cet édifice était entièrement dérobé à la vue; toute la montagne avait été déclarée *kourig* قوريغ (lieu prohibé), et les voyageurs ne pouvaient passer dans les environs sans s'exposer à des dangers réels. Oldjah-Khatoun, fille de ce prince, exposa aux regards du public le monument de son père, y fit bâtir un monastère, et y plaça des habitants. » Du mot *kourouk* on a formé le verbe قروقشى كردن, qui signifie « déclarer en état de *kourouk*..... » Le mot *kourouk* ou *kouroug* existe encore dans la Perse, où il signifie « défense, prohibition.... » On sait que l'on désigne par le même terme la défense sévère qui est faite à tous les hommes d'approcher du lieu où se trouvent les femmes du roi, soit dans leur palais habituel, soit en voyage.... De là vient le terme *kourouktchi* ou *koroktchi*, qui désigne « un soldat que l'on poste pour garder les avenues des lieux où se trouvent les femmes du roi. »

Plus loin, on lira avec intérêt des notes sur les termes

[1] Pages 41, 42. — [2] Page 44. — [3] Page 45. — [4] Page 48. — [5] Pag. 55. — [6] Pag. 65, 66. — [7] Cité par M. Quatremère, p. 58, note.

اوكولكا, اولكا, الكا, *oukoulka*, « don, gratification [1]; » كورن كُرَن *kuren*, « corps, troupe, tribu [2]; » اولنك *olang*, « prairie [3]; » كوكلتاش *koukeltach*, « frère de lait [4]; » جار *djar*, « ordre [5]; » Je signalerai aussi l'explication donnée, par M. Quatremère, du mot جغداول, جاغداول, *tchagdaoul*, ou جنداول *tchandaoul*, qui signifie « l'arrière-garde d'une troupe, et aussi le commandant de ce corps [6]; » et surtout la note consacrée aux expressions تيول *tioul*, « fief, » et الكا *olka*, « territoire, gouvernement, contrée [7]. » Ailleurs on rencontre l'interprétation de deux termes appartenant à la nomenclature musicale des Orientaux : برغو *borgou*, « corne creuse dans laquelle on souffle comme dans une trompette [8]; » كوركه *kourkeh*, كوركا *kourka* ou كوراكه *kourakah*, « grosse timbale [9]. »

Plus bas, on trouve des détails sur les mots قمرغه *kamargah*, قمرقا ou قمورقا *kamourka* et نركه *nerkah*, qui désignent tous deux « l'enceinte que formaient les chasseurs, et qui, se rétrécissant de plus en plus, finissait par enfermer une immense quantité de gibier [10]. » Je citerai encore une note, remplie de détails curieux, sur la pierre appelée يشم *iéchem*, يشب *iachb* (jaspe) et قاش *kach* [11]. Enfin, je mentionnerai les notes relatives aux mots سقپايه « charpente [12]; » مقرنس *moucarnas*, « peint, orné, incrusté, vernissé [13]; » شقاول *chikaol*, « introducteur des ambassadeurs [14], » et à diverses expressions dans la composition desquelles entre le mot چهار *tchéhar*, « quatre, » et qui néanmoins expriment un seul objet [15].

[1] Pag. 72, 73. — [2] Pag. 79, 80. — [3] Pag. 86. — [4] Pag. 90, 91. — [5] P. 92, 93. « L'expression *djar*, d'après le Vocabulaire djaghataï-persan, est synonyme de منادى *mounadi*, héraut. » (M. Charmoy, *Op. supra laud.* p. 370.) Cette interprétation (du mot جار *djar* est formellement contredite par huit des exemples rapportés dans la note de M. Quatremère. — [6] Page 3. — [7] Pages 124, 225. — [8] Pages 128, 129. — [9] Page 129. — [10] Pages 252, 253, et 493, 494. — [11] Pages 476, 477. — [12] Page 496. — [13] Pages 496-498. — [14] Pages 502, 503. — [15] Pages 498, 499.

Après cet aperçu, bien sec et bien incomplet, de la partie philologique du commentaire de M. Quatremère, il me reste à parler de la partie géographique, qui n'est ni moins riche ni moins intéressante. Ainsi, le savant professeur nous entretient successivement du lac de Sévan, appelé par les historiens et les géographes persans كوكچه تنكيز *Gueuktcheh tinguiz* (la mer bleuâtre)[1]; de la forteresse de Kalpouch كالپوش[2]; du village de Mianedj ميانج et du canton de Guermroud كرمرود[3]. Ailleurs, nous lisons des détails, aussi neufs que circonstanciés, sur les Turcomans Kara-Tatars[4]; sur le pays[5] de Badakhchan; sur les villes d'Ichkemech اشكمش et Kéchem كشم[6]; sur la tribu mongole des Arlat ارلات[7]; sur la ville de Chiraz, située près de Samarkand[8]. Mais quel que soit l'intérêt que présentent ces diverses notes, elles sont loin d'égaler l'importance et l'étendue d'une autre note, ou plutôt d'une véritable dissertation, consacrée au district de Dériabar et aux tribus des Caravnas et des Nicoudaris. Nous ne pensons pouvoir mieux faire que de donner ici un extrait de cette intéressante portion du commentaire de M. Quatremère.

« Le mot دريابار signifie : maritime, situé sur le rivage de la mer, comme celui de *roudbar* signifie proprement *fluviatile*, situé sur le bord d'un fleuve. Ce nom *deriabar*, ainsi que nous aurons occasion de le voir, est donné, en général, à toutes les contrées que baigne l'océan Indien; mais dans un sens plus restreint, et, lorsqu'il s'agit de la Perse, il désigne cette lisière de terrain qui se prolonge dans le voisinage d'Hormuz, en partie sur le bord du golfe Persique, en partie sur le rivage de l'Océan, et qui constitue, sinon dans sa totalité, du moins dans une partie notable de son étendue, la côte méridionale de la province du Laristan et de celle du Kerman. Marco-Polo (ap. Ramusio, *Relationi*, tom. II, fol. 7 r. et v.), décrivant la route qui conduisait

[1] Page 31. — [2] Page 38. — [3] Page 60. — [4] Pages 77-79. — [5] Pages 222, 223, et 490-492. — [6] Page 223. — [7] Page 280. — [8] Page 490.

de *Chiarmain* (Kerman) à Hormuz, indique une contrée appelée *Réobarle*, qui s'étendait vers le midi, l'espace de cinq journées. Il ajoute que c'est une plaine où règne une extrême chaleur, et qui produit du froment, du riz, d'autres grains, des grenades, des coings, ainsi que quantité de fruits et des pommes d'Adam (bananes). Il rapporte que les habitants de Hormuz envoyaient leurs troupeaux dans la plaine de Réobarle pour s'y engraisser. Il raconte que le roi de Chiarmain (Kerman), ayant envoyé un corps de cavaliers et de fantassins pour surprendre les habitants de Hormuz, tandis qu'ils se trouvaient dans la plaine de Réobarle (fol. 82), la troupe fut assaillie par un vent chaud qui suffoqua tous les hommes dont elle se composait. M. Marsden a supposé qu'il fallait reconnaître ici un lieu nommé *Roudbar ;* mais je doute beaucoup qu'une ville ou un bourg de ce nom ait réellement existé dans les parages où le voyageur place Réobarle; du moins, les auteurs orientaux n'en font nulle mention. Si je ne me trompe, le district de Dériabar nous représente parfaitement la plaine de Réobarle, c'est-à-dire la partie sud-est des provinces de Laristan et de Kerman, à laquelle conviennent très-bien les caractères indiqués par Marco-Polo. Quant à ce qui concerne le nom de Réobarle, on peut supposer que le voyageur vénitien, qui ne savait pas bien la langue persane, entendant prononcer le mot *Dériabar* دریابار aura cru que la première lettre, c'est-à-dire le د, n'était autre chose que l'article *di* du langage italien[1]. »

Marco-Polo indique, dans sa Relation, une peuplade appelée Caraunas, qui courait toute la province de Réobarle et y portait le ravage, enlevant les animaux, ainsi que les hommes, qu'elle vendait comme esclaves, à moins qu'ils ne consentissent à payer une rançon. M. Quatremère, après avoir cité les propres expressions du célèbre voyageur vénitien, rapporte un grand nombre de passages d'auteurs persans qui font mention de la tribu des Karavnas قروناس, ou

[1] Page 281.

Karavenas قراوناس, ou Caravéneh قراونه[1]. Puis le savant professeur ajoute ces paroles :

« Du reste, nous ignorons entièrement à quelle race appartenait ce peuple. Nous voyons, dans l'histoire de Raschid-Eddin (ms. persan 68 A, fol. 46 v.), qu'une nation mongole portait le nom de *Caranout* قرانوت. On pourrait croire que cette dénomination, introduite dans la Perse, s'était légèrement modifiée et avait changé sa forme mongole en celle de *karavnas* ou *karaveneh*. On pourrait supposer que ce peuple tirait son origine de la ville appelée *Karaoun-Khidoun* (la ville noire), aujourd'hui *Kara-Hotun*, située à peu de distance de la grande muraille de la Chine. Du reste, il est à remarquer que ce nom ne se trouve pas chez les écrivains antérieurs à l'invasion des Mongols, et que l'auteur du *Zafer-Nameh* est l'écrivain le plus récent qui fasse une mention expresse de ce peuple. Toutefois, nous avons vu plus haut, dans l'histoire d'Abd-Errazzak, un émir qui portait le surnom de *Karavnas*, sans doute parce qu'il appartenait à cette nation[2].

« .... Nous savons que plusieurs tribus mongoles s'étaient à l'époque des conquêtes de Tchinghiz-khan, fixées dans les contrées qui avoisinent la Perse, et avaient, en général, conservé leurs mœurs indociles et leur amour du pillage. J'ai fait mention plus haut des Arlat, qui avaient établi leur séjour dans la province de Khorasan. Au rapport de Mirkhond, (VIe partie, fol. 291 r.), les Djelaïrs جلایر, qui avaient primitivement habité sur les frontières de la Chine, s'étaient, depuis long temps établis dans la ville d'Esterabad, et avaient continué d'être l'effroi et le fléau de tout ce qui les avoisinait. Le sultan Abou-Saïd, voulant leur donner une terrible leçon, fit arrêter et mettre à mort tous leurs chefs.

« Non loin des Caraunas, habitait une autre peuplade, celle des *Nicoudars* ou *Nicoudari*, qui était renommée par

[1] D'après l'auteur du Tarikhi-Wassaf et Mirkhond, les Karavnas sont les plus intrépides d'entre les Mongols : لشکر قراوناس که در میان مغول از آن قوم بی باکتر نباشد — [2] Page 283.

son courage, mais qui, guidée par un penchant irrésistible pour le pillage, se rendait la terreur de ses amis comme de ses ennemis. Raschid-Eddin, en plusieurs passages de son histoire (man. persan 68 A, fol. 314, v.) fait mention de l'armée des Nikoudaris, لشکر نکودریان. L'auteur du *Tarikhi-Guzideh* (man. de Brueix, fol. 207, v.) s'exprime en ces termes : جمعی از نکودریان راه برایشان بگرفتند « Un corps de Nikoudaris leur ferma la route ; » et plus bas (fol. 208 v.) : جمعی از سیستانیان که به نکودری مشهور بودند « Des habitants du Sedjestan, qui portaient le nom de Nikoudari. » On lit dans le *Tarikhi-Wassaf* (ms. de la Bibliothèque du roi, fol 157, v.) : ...لشکر نکودار که از بطون سیستانی بر قصد این دیار منحدر شده اند « L'armée des Nicoudars, qui sont une tribu du Sedjestan, descendit pour faire une incursion dans notre pays. » Suivant le même écrivain (fol. 161 r. et 168 v.), ces barbares, après avoir ravagé la Perse, reprirent la route du Sedjestan سیستان. Au rapport de Mirkhond (V^e partie, fol. 102 v.), « Gazan-Khan ordonna que l'on établît dans les provinces de l'Irak le campement d'été et le campement d'hiver des Nicoudaris. Suivant la volonté du prince, on exigea de ces barbares un engagement écrit par lequel ils s'obligeaient à ne plus se livrer au vol ni au brigandage ; car, de temps immémorial, ils étaient dans l'usage de voler et d'infester les chemins par leurs rapines ; et, ajoute l'historien, aujourd'hui encore, ils n'ont point renoncé à leurs anciennes habitudes. » L'écrivain parle ensuite des émirs du *hézareh* (corps de mille hommes des Nicoudaris). Il atteste (*ibid.* v.) que ce peuple, lorsqu'il voulait faire un serment, jurait par son épée et par l'eau[1].

[1] Page 284. (Voyez encore, sur les Nikoudaris, la page 494.) « Il paraît, ajoute M. Quatremère en ce dernier endroit, que ce peuple tirait son nom d'une province appelée نکدر, car on lit dans les Mémoires de Baber (fol. 106 r.) : غور و نکدر را باو دادند, « On lui donna les provinces de Gour et de Nikoudar. » Le continuateur

Tels sont les principaux objets qui composent le commentaire de M. Quatremère. Dans cette analyse, j'ai dû nécessairement omettre bien des observations de détail, disséminées çà et là dans les notes de l'illustre érudit. Il en est une, cependant, que je ne veux point passer sous silence, et que je rapporterai textuellement, tant la conjecture qui en est le sujet me paraît naturelle et fondée.

« Quelques savants, à l'exemple de feu Hagemann (*Monumenti persepolitani e Ferdusio poeta Persarum heroico illustratio*, Gottingæ, 1801), ont cru pouvoir reconnaître, dans les bas-reliefs qui décorent les murs de Persépolis, une représentation des cérémonies qui accompagnaient la fête du Nauroux. Mais cette opinion m'a toujours paru peu probable. Il est, ce me semble, peu naturel de croire que, chaque année, des habitants de toutes les contrées dont se composait l'empire des Perses, et dont plusieurs se trouvaient à une distance énorme de la métropole se rendissent dans cette ville, conduisant avec eux des présents, qui, pour la plupart, étaient d'un transport lent et difficile. Il est plus vraisemblable que l'on a voulu figurer, sur les bas-reliefs de Persépolis, le couronnement et l'inauguration d'un monarque achéménide. On sent bien que, dans une circonstance si imposante, et qui se renouvelait à de longs intervalles, toutes les provinces de l'empire perse regardaient comme un devoir sacré de se faire représenter par des fondés de pouvoir, qui venaient

de Raschid-Eddin (fol. 502 r.), faisant le dénombrement des différentes peuplades qui habitaient dans le voisinage de la ville de Hérat, nomme les Gouris, les Herawis, les Nikoudaris, les Sedjzis, les Khilidj, les Baloutch et les Afgans, غورى وهروى ونكودرى وسجزى وخلج وبلوج وافغان et, à cette occasion, je ferai observer que, dans le même ouvrage (fol. 464), il est fait mention d'un Sedjzi, qui parle à l'émir Tchouban dans la langue du Sedjestan. J'ai donné ailleurs quelques détails sur la guerre des Nicoudariens contre Moubariz-eddin Mohammed. (Voyez dans ce recueil, IVe série, t. IV, pag. 98, 99, mon Mémoire sur la destruction de la dynastie des Mozaffériens.)

offrir au nouveau souverain l'hommage de ses sujets, et lui porter les présents qui, dans les contrées de l'Orient, sont, comme tout le monde le sait, l'accompagnement obligé des vœux qu'un inférieur adresse à son supérieur[1]. »

Je terminerai cet article en hasardant deux ou trois observations, que je soumets, sans restriction, à l'érudition si sûre, si supérieure de l'illustre auteur de la notice. Telle est, je m'empresse de le reconnaître, l'insignifiance de ces remarques, que je m'abstiendrais de les présenter, si je n'avais à cœur de donner à M. Quatremère une preuve de la minutieuse attention avec laquelle j'ai lu son ouvrage. Il ne fallait rien moins qu'un pareil motif, pour que je me permisse d'adresser une seule observation critique à un savant dont je m'enorgueillirai toujours d'avoir été l'élève.

اگر خواهم که باشد آب رویم
همی گویم که من شاگرد اویم

Si je veux obtenir quelque considération, je dirai que je suis son disciple.

Le nom d'un seul et même personnage, prince du Mazendéran, est écrit tantôt Pérek, tantôt Pir-padichah (p. 96, 98, 121, 132, 163). A la page 68, dans cette phrase : « Mirza et Iskender, arrivant de Iezd, se rendirent tous ensemble à Djerbadécan, » je pense qu'il faut lire : « les deux Mirza et Iskender, qui était arrivé de Iezd, etc. » car on lit à la ligne précédente que Mirza Omar et Mirza Pir Mohammed s'étaient mis en route pour Isfahan, au commencement du printemps. A la page 192, on voit que « Mirza-Khalil Sultan, conformément aux ordres de l'empereur, était parti du Khorasan à la tête de deux mille cavaliers et s'était dirigé vers l'Irak et l'Azerbaïdjan. » Il faut probablement lire dix mille au lieu de deux mille. En effet, on a vu, à la page 178, que plusieurs émirs d'un rang distingué reçurent l'ordre de se diriger vers l'Irak-Adjem et l'Azerbaïdjan, à la tête de dix

[1] Pages 506, 507.

mille cavaliers, et en compagnie de Mirza-Khalil Sultan. On lit, à la page 210, que Chah-Mohammed, fils aîné de l'émir Kara-Iouçouf, prit possession de Bagdad, et soumit également la forteresse de Hibet قلعه هبة et une partie du Kurdistan Dans les notes additionnelles, M. Quatremère a supposé qu'il fallait lire هيت *Hit*, au lieu de هبة *Hibet*[1]. Cette conjecture est confirmée par un autre passage d'Abd-Errazzak, dans lequel on voit que Chah-Mohammed fit prisonnier l'émir Mohammed-Sarou-Turcoman, et l'enferma dans la forteresse de Hit هيت[2]. Enfin, M. Quatremère a traduit deux fois l'expression زنجير فيل *zendjiri fil* par « chaîne d'éléphant[3]. » Cette version rend, il est vrai, le sens de chacun des deux mots persans; mais, outre qu'elle ne présente pas à l'esprit une idée bien nette, bien arrêtée, elle pèche par trop d'exactitude. En effet, le mot زنجير *zendjir*, joint au mot فيل *fil*, est tout à fait explétif, comme le prouve le passage suivant du *Heft-Colzoum*, ou grand Dictionnaire persan du roi d'Oude[4] : فيل را نيز زنجير نويسند چنانکه اسپ را راس وشتر را نفرو بازرا دست وشمشيررا قبضه على هذه القياس « On ajoute au nom de l'éléphant le mot *zendjir*, de même qu'à celui du cheval, le mot *ras;* à celui du chameau, le mot *néfer;* à celui du faucon, le mot *dest;* enfin, à celui du cimeterre, le mot *cabzè*. » — DEFRÉMERY.

BEÏDHAWII Commentarius in Coranum ex codd. Parisiensibus, Dresdensibus et Lipsiensibus, edidit indicibusque instruxit H. O. FLEISCHER, *Dr. theol. Lipsiæ, etc.* In-4°, 1er fascicule; 1844.

On sait que le Commentaire du Coran par Beïdhawy a force de loi chez les musulmans du rit sunnite. Sous le rapport gramma-

[1] Page 490. — [2] Pages 245. — [3] Pages 237 et 462. — [4] Cité par F. Wilken (Mirch. *Hist. Gasnevidarum*, p. 147, note 6). Cette notion est confirmée par le *Borhani* [illegible] éd. de 1834, p. 389.

tical et philologique, M. Silvestre de Sacy en faisait la plus haute estime. M. Fleischer, partageant l'opinion de son illustre maître, et, voyant que les manuscrits de Beïdhawy étaient d'un prix extrêmement élevé, fit, durant son séjour à Paris, une copie de cet auteur, d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale. Déjà il avait conçu l'idée d'en préparer une édition. Depuis cette époque, il a revu sa copie sur les manuscrits de Dresde et de Leipsick; l'édition qu'il en donne aujourd'hui est en caractères très-nets et sur beau papier. Le premier fascicule, qui se compose de 160 pages, forme à peu près la sixième partie de l'ouvrage. Cette publication, dont il sera rendu un compte détaillé dans quelque temps, ne peut manquer de faciliter les progrès de la langue et de la littérature arabes, et personne n'était plus en état que M. Fleischer de s'acquitter d'une tâche aussi difficile.

Moïse de Khorène, *Histoire d'Arménie*, texte arménien, et traduction française avec notes explicatives, et précis historique de l'Arménie, par M. Levaillant de Florival. 2 vol. in-8°.

Moïse de Khorène, écrivain du ve siècle de notre ère, nous offre dans son Histoire beaucoup de traditions antiques et curieuses sur l'Arménie. Les frères Whiston publièrent, il y a un peu plus d'un siècle, une édition du texte avec une version latine, travail qui, malgré ses imperfections, dit M. Saint-Martin, doit toujours être regardé comme très-recommandable. Il y a quelques années, les PP. Mékhitaristes donnèrent à Venise une édition critique du texte. M. Levaillant de Florival a soumis ce même texte à un nouvel examen, et y a joint une traduction plus exacte que celle des frères Whiston. Il sera facile maintenant à la critique européenne de s'exercer sur l'ouvrage de Moïse de Khorène.

FIN DU TOME IV.

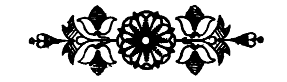
TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME IV.

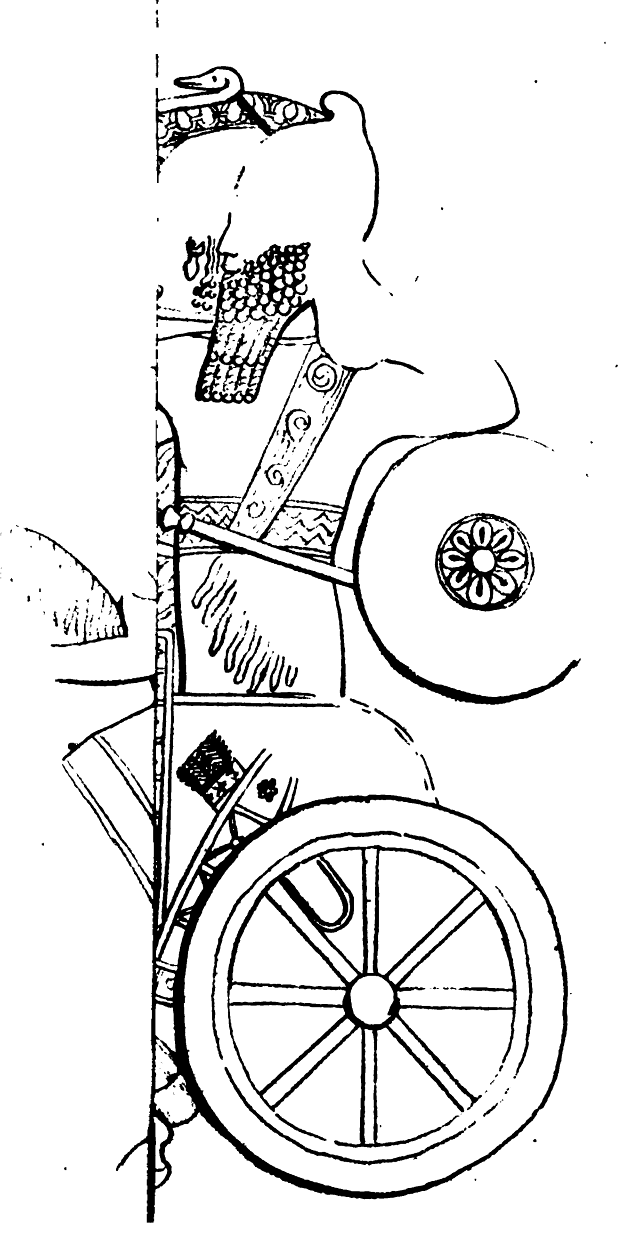
MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

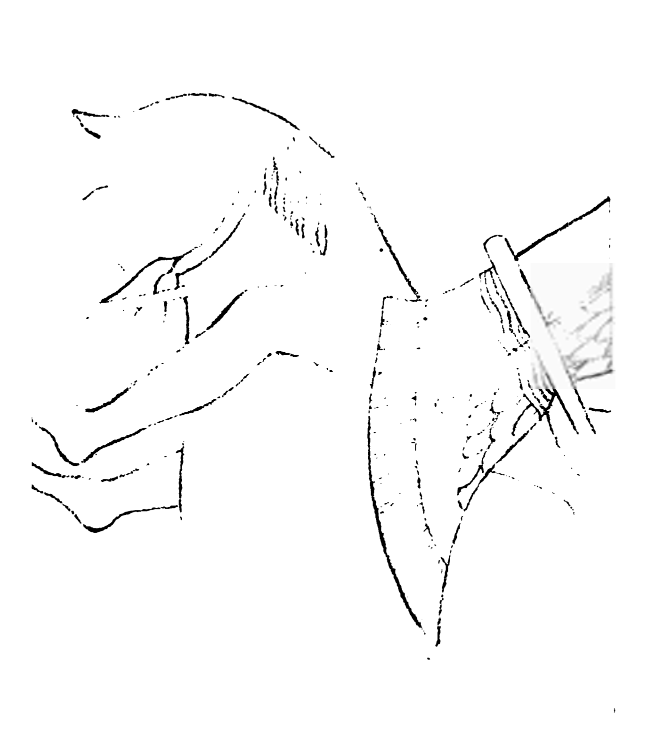
CRITIQUE LITTÉRAIRE.

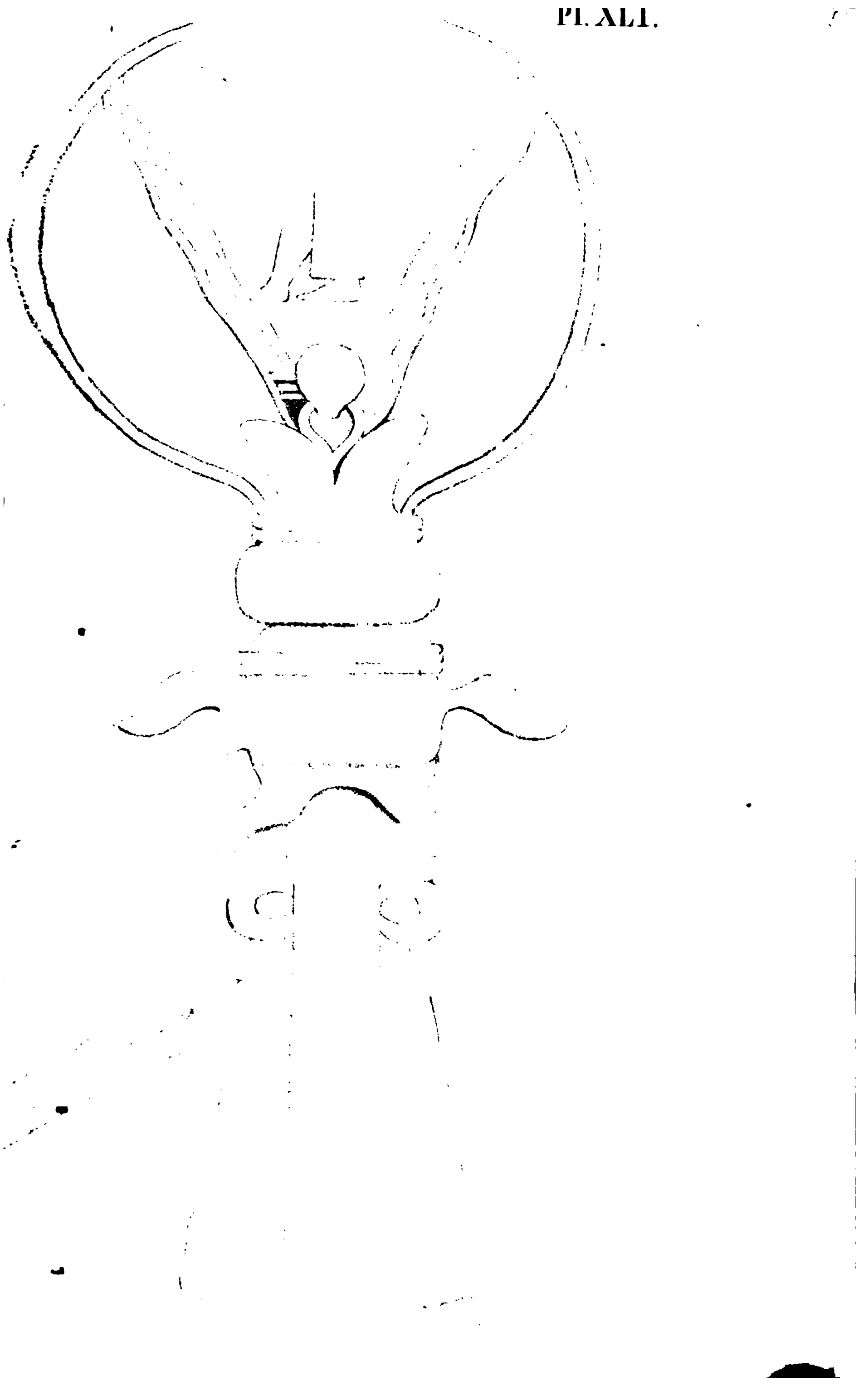
NOUVELLES ET MÉLANGES.



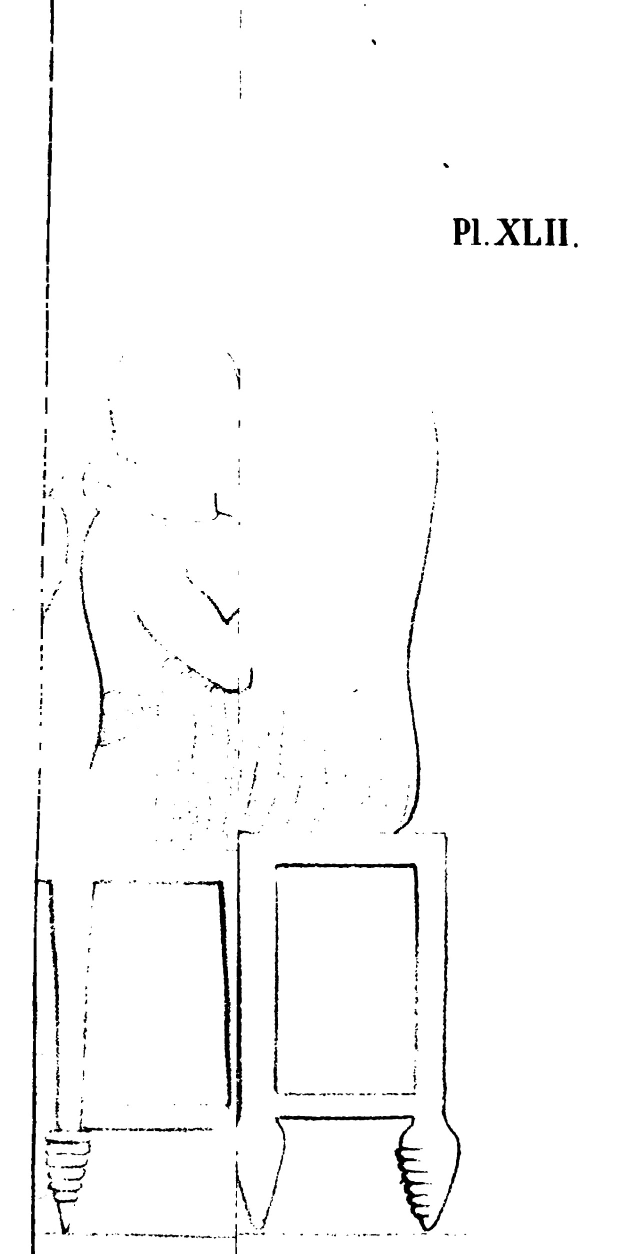
Pl. XXXIX.







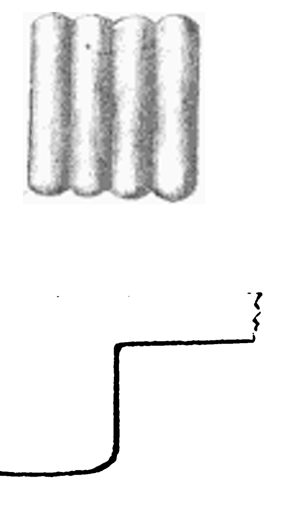
Pl. XLII.



Imp. de Kaeppelin

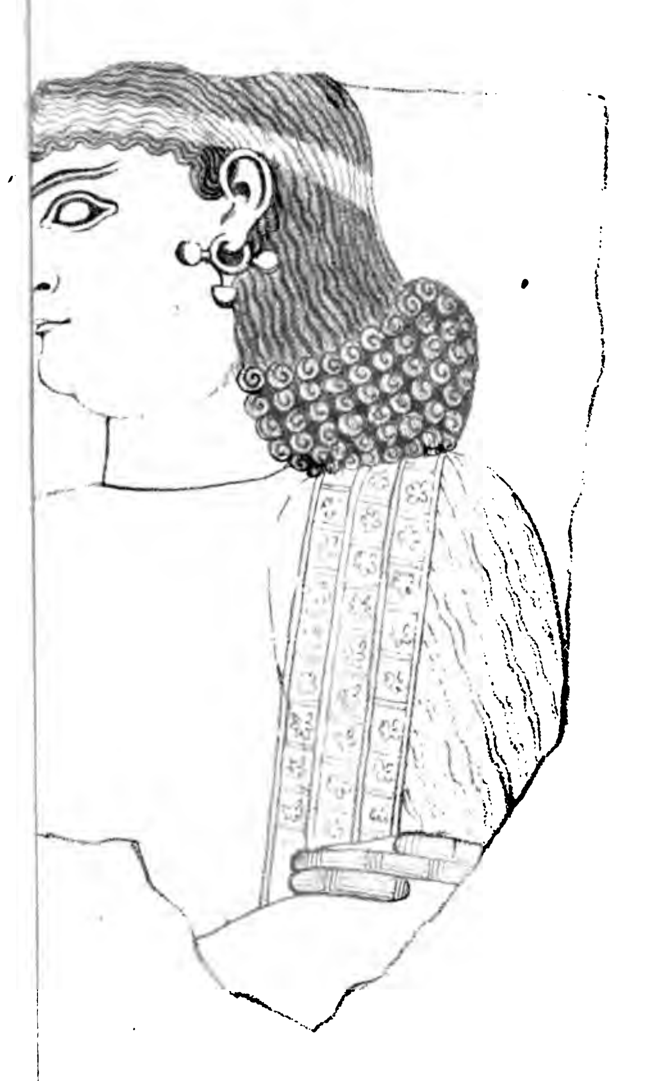
Pl. XLIII.

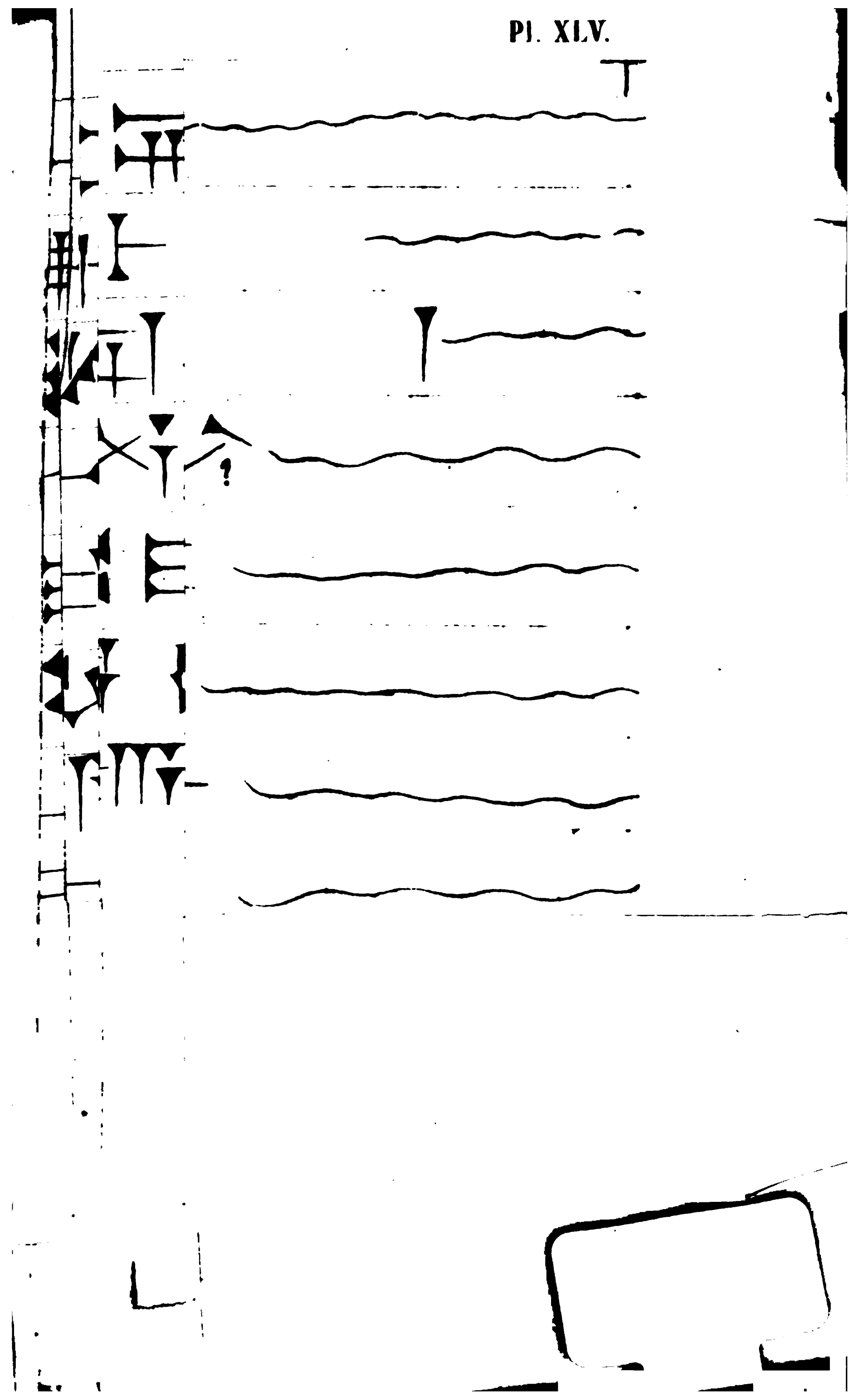
N. 2.

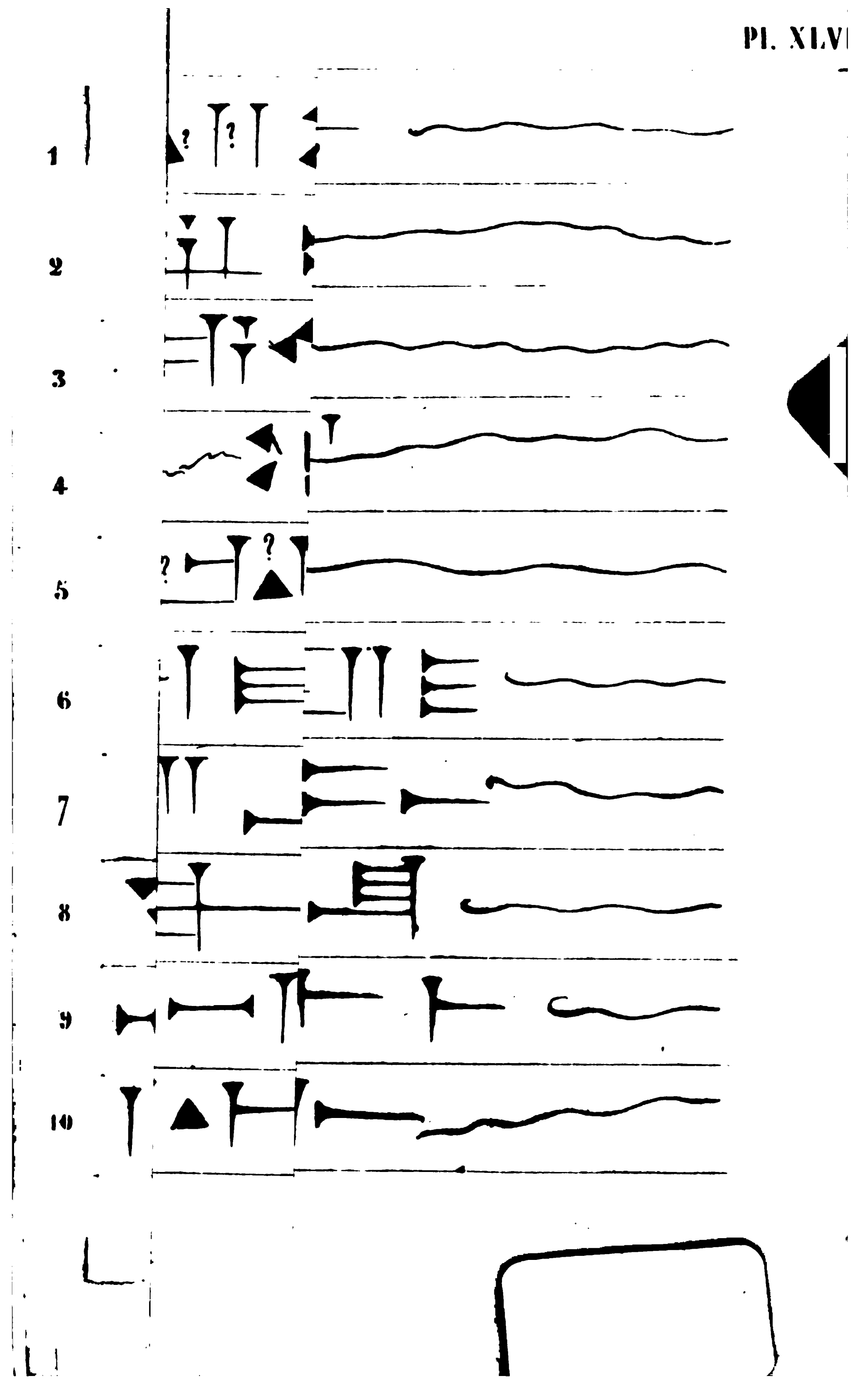


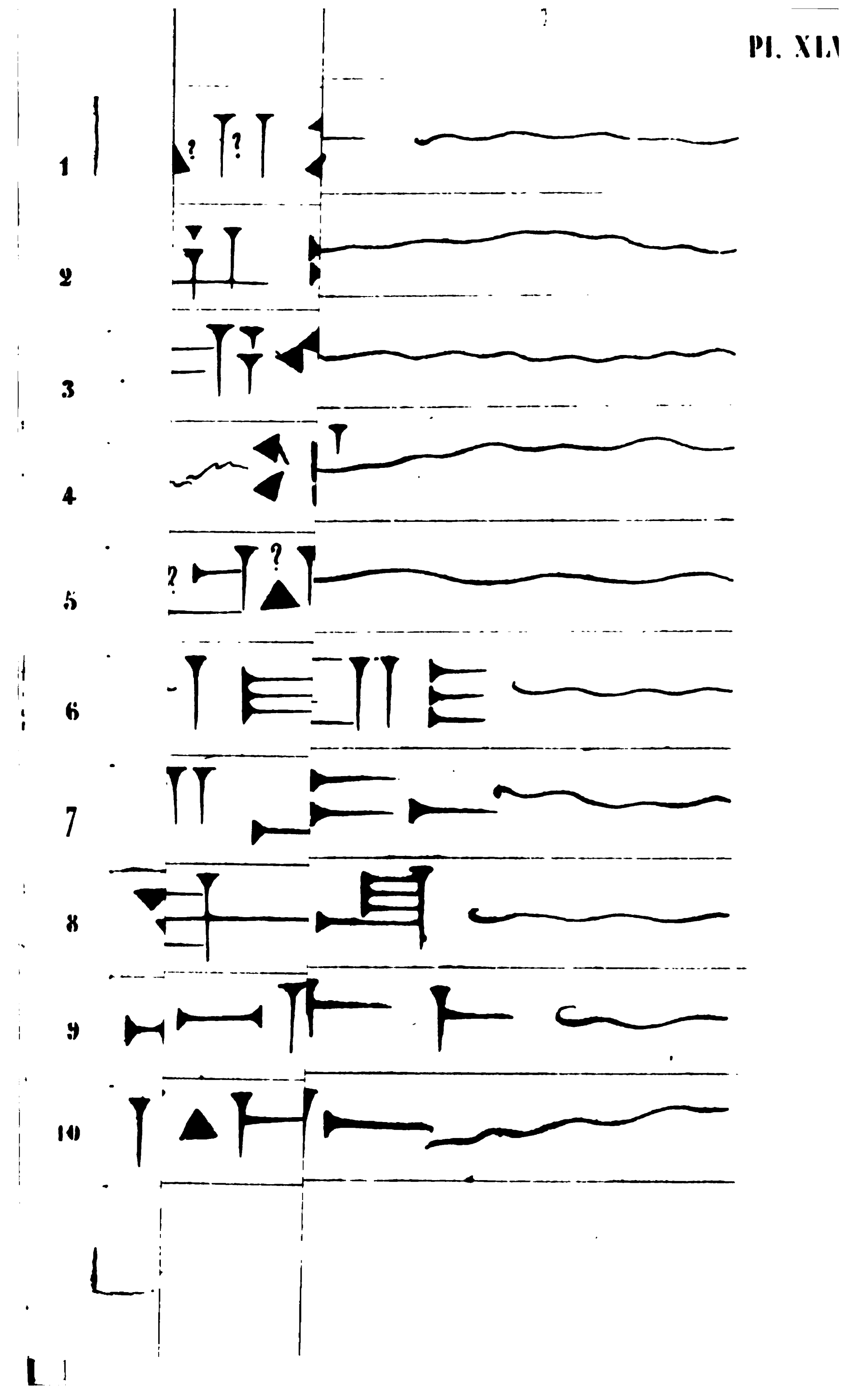
Kaeppelin et Cie Quai Voltaire, 15.

Pl. XLIV.






1
2
3
4
5
6
7
8
9
10


1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

Pl. XLVIII.

8

9

0

Imp de Kaeppelin et Cie Quai Voltaire 15



